









# M A G A S I N ENCYCLOPÉDIQUE,

O U

## JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

R É D I G É

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



---

Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

---

**C**E Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER, DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HADY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MOBILLET, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SGARD, etc. etc. contribuent,

N<sup>o</sup>. XLII. Tome V.

contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux ; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte , enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8<sup>o</sup>. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 200 liv. pour trois mois, rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du Magasin Encyclopédique , rue S. Honoré , N<sup>o</sup>. 94 , vis-à-vis le passage S. Roch ; et pour les objets relatifs à la rédaction , aux Rédacteurs , rue de Provence , N<sup>o</sup>. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

**MAGASIN**  
**ENCYCLOPÉDIQUE.**

---

**TOME CINQUIÈME.**

---

\$ 1000 -



M A G A S I N  
E N C Y C L O P É D I Q U E ,  
O U  
J O U R N A L D E S S C I E N C E S ,  
D E S L E T T R E S E T D E S A R T S ,

R É D I G É

Par MILLIN, NOEL et WARENS.

---

T O M E C I N Q U I È M E .

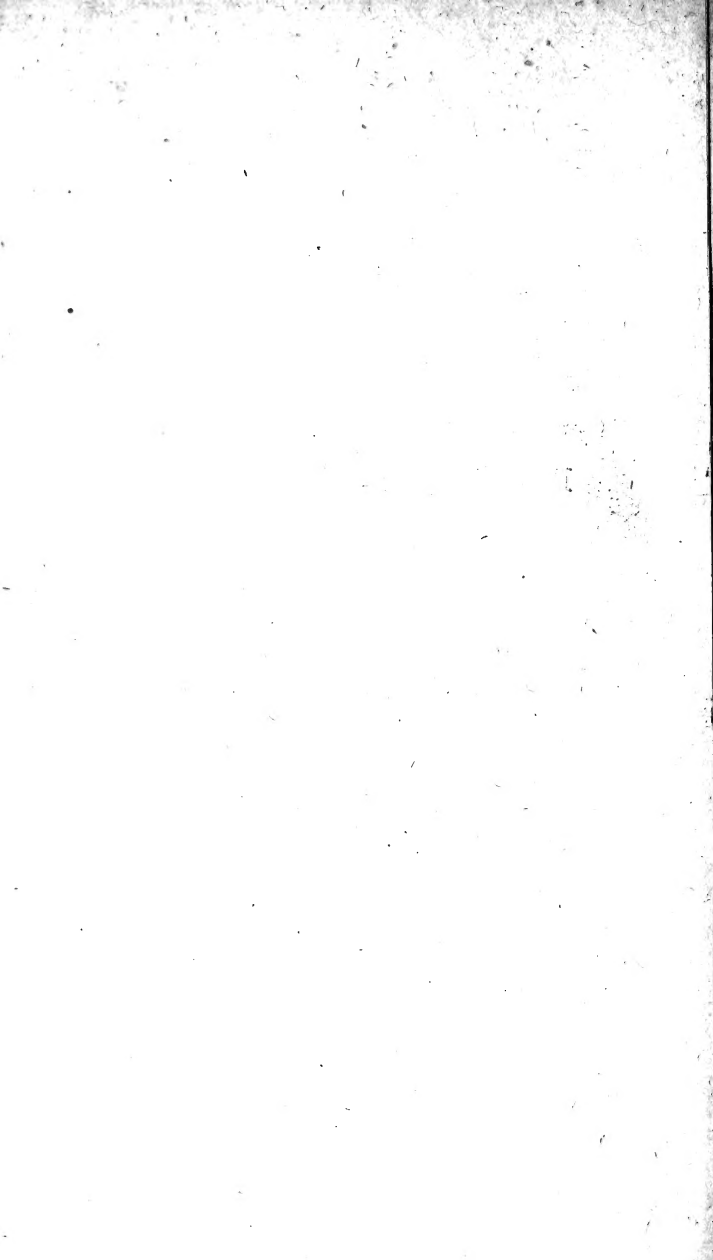
---



A P A R I S ,

De l'Imprimerie du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,  
rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch, n.º 94.

L'an quatrième ( 1795 ).



# MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

---

---

## PHYSIQUE.

OBSERVATIONS sur la théorie électrique  
d'Æpinus (1), par BERNARD-NICOLAS  
PLUVINET.

ÆPINUS admet 1.<sup>o</sup> dans les molécules du fluide électrique une force répulsive qui s'exerce même à des distances considérables.

2.<sup>o</sup> Il pense que ces molécules sont attirables par tous les corps connus.

3.<sup>o</sup> Il définit ce que Franklin appelle *la quantité naturelle* de matière électrique d'un corps, telle qu'il est nécessaire qu'il en contienne, pour qu'il y ait équilibre entre la force attractive qu'il exerce sur cette quantité de fluide électrique, et la force avec laquelle les molécules qui composent cette

(1) Ces observations sont extraites de notes additionnelles à la traduction de l'électricité de *George Adams*, traduction qui devoit être publiée en 1789 (époque à laquelle elle a été en grande partie imprimée), et dont la publication a été retardée par les suites de la révolution.

quantité se repoussent mutuellement, ou autrement pour que des molécules de fluide qu'on suppose libres et placées dans le voisinage de ce corps, n'éprouvent, de la part de la masse de ce corps, qu'une attraction exactement égale à la répulsion qu'exerce sur elle le fluide qu'il contient.

4.<sup>o</sup> Lorsqu'un corps contient plus que sa quantité naturelle de fluide électrique, il est électrisé positivement; lorsqu'il en contient moins, il est électrisé négativement.

5.<sup>o</sup> Le fluide électrique se meut dans les pores des corps conducteurs, avec la plus grande facilité.

6.<sup>o</sup> *Æpinus* ne regarde pas le verre et les autres corps électriques comme absolument imperméables au fluide électrique; il pense seulement que ce fluide éprouve beaucoup de difficulté à pénétrer dans leurs pores et à s'y mouvoir.

7.<sup>o</sup> *Æpinus* croit que, si on admet les deux forces dont on a parlé n.<sup>os</sup> 1 et 2, il faut absolument, pour expliquer les phénomènes électriques, reconnoître l'action d'une troisième force, qui est la répulsion mutuelle des molécules des corps entr'elles.

Pour se rendre compte de l'attraction et de la répulsion électrique, il considère ce qui se doit passer entre deux corps A et B dans toutes les suppositions qu'on peut faire soit de l'existence chez eux de leur quantité naturelle d'électricité, soit de variations en plus ou en moins de cette quantité.

Dans tous les cas, il y a quatre forces à considérer,

1.<sup>o</sup> L'attraction qui a lieu entre la matière propre de A et le fluide de B;

2.<sup>o</sup> La répulsion entre le fluide de A et le fluide de B;

3.<sup>o</sup> L'attraction entre le fluide de A et la matière propre de B;

4.<sup>o</sup> La répulsion entre la matière propre de A et celle de B.

De ces quatre forces, la première et la troisième tendent à faire approcher le corps A de celui B, la seconde et la quatrième tendent à les éloigner l'un de l'autre.

Dans le cas particulier où les deux corps ont leur quantité naturelle de fluide électrique, ou ne sont point électrisés, la matière propre de A attirera le fluide de B avec une force égale à celle avec laquelle celui-ci sera repoussé par celui de A; puisque dans la supposition admise par Æpinus (n.<sup>o</sup> 3), un corps qui n'a que sa quantité naturelle d'électricité exerce, par sa matière propre sur une portion de fluide placée hors de lui, une attraction égale en force à la répulsion que son fluide exerce sur ce fluide extérieur. D'un autre côté, la répulsion étant réciproque entre les fluides des deux corps A et B, on peut de même prouver que l'attraction entre la matière propre de B et le fluide de A sera égale à la répulsion qui a lieu entre le fluide de A et celui de B. La première et la troisième force seront donc chacune égale à la seconde, et par conséquent égales entr'elles. Si on suppose ensuite la quatrième force égale à l'une des trois autres, les deux forces attractives

seront égales aux deux forces répulsives ; elles les balanceront donc exactement ; les corps A et B ne tendront ni à s'approcher ni à s'éloigner l'un de l'autre.

Æpinus observe que s'il n'avoit point admis cette quatrième force , qui a pour principe une répulsion entre les parties de la matière propre des corps, la première force et la troisième qui sont attractives, surpassant, dans le cas actuel, de moitié la seconde force qui est répulsive, il y auroit eu attraction entre les corps non électrisés, et que cependant on n'en observe point de sensible entr'eux. On pourroit répondre à cela, qu'il est possible que cette attraction ait lieu, quoiqu'elle ne soit pas sensible, et pour le prouver, se servir des argumens avec lesquels on réfute ceux qui nient l'attraction newtonienne, parce que dans bien des cas elle ne paroît pas s'exercer entre les corps qui sont à la surface de la terre. On pourroit même prétendre que l'attraction dont il s'agit ici, n'est qu'une seule et même action avec l'attraction newtonienne, qui, ajouteroit-on, est exclue par la répulsion qu'Æpinus admet entre les parties de la matière propre des corps, non-seulement dans quelques cas particuliers, mais même absolument. Et en effet, poursuivroit-on, on ne peut, dans la théorie d'Æpinus, faire aucune supposition au moyen de laquelle on parviene à expliquer cette attraction universelle ; car on n'en peut chercher le principe dans le fluide électrique dont l'action est contrebalancée, ni dans la matière propre des corps où deux forces opposées ne peuvent

exister à-la-fois sans se détruire. On est cependant forcé d'avouer que la répulsion qu'admet Æpinus entre les parties des corps, lui sert merveilleusement à rendre raison des phénomènes de répulsion électrique, qui, à parler vrai, ne sont expliqués d'une manière plausible que dans la théorie. J'ai donc cru pouvoir me permettre d'essayer, au moyen d'une modification légère faite aux principes de ce profond physicien, de trouver dans les mêmes principes une cause à l'attraction newtonienne, sans rien faire perdre à ce que les démonstrations de sa théorie électrique ont d'ailleurs de satisfaisant. Cette modification consiste à supposer la répulsion qu'il admet entre les parties des corps moins fortes qu'il ne l'estime. Si les choses sont ainsi, il est évident que dans le cas présent, la quatrième force, savoir, la répulsion de la matière propre de A sur celle de B, sera moindre que l'attraction de la matière propre de l'un d'eux sur le fluide de l'autre, c'est-à-dire, moindre que la première ou la troisième force, son addition à la seconde force, qui n'est que précisément égale à la première ou à la troisième, ne saura donc donner une somme de forces répulsives aussi considérable que celle de ses forces attractives, les dernières auront donc le dessus, et l'emporteront sur les autres de toute la quantité dont la quatrième force sera moindre que l'une d'elles. C'est cet excès des forces attractives dans les corps non électrisés, que nous proposons de regarder comme la cause de l'attraction universelle.

Je ne suivrai point le calcul des forces admises

par *Æpinus* pour les suppositions où il a plus ou moins que la quantité naturelle de fluide électrique dans l'un des deux corps ou dans tous les deux. Je renvoie à son ouvrage ou à celui que *Halliv* a publié sur la théorie. Je me bornerai à dire ici que si, admettant ma correction, on diminue la quatrième force d'une quantité *G* égale à la force avec laquelle les corps s'attirent suivant *Newton*, on verra par le calcul que l'attraction newtonienne se trouve augmentée par l'attraction électrique, diminuée, contrebalancée ou surmontée par la répulsion électrique dans les cas où l'expérience nous l'a voit démontrée.

Je dois ici répondre à une objection importante, pourquoi, si les corps électrisés négativement ou positivement se repoussent, les molécules des corps solides ou liquides ne tendent-elles pas de suite à s'écarter, du moment où les corps sont électrisés? ou pourquoi ne voyons-nous pas, en conséquence de cette répulsion, les corps solides et liquides se vaporiser, devenir des fluides élastiques? La réponse est dans l'observation, qui démontre que l'électricité ne s'établit qu'à la surface des corps, et que si les molécules de la matière propre des corps qui constituent leur surface ne s'écartent pas, c'est que celles du centre qui ne sont point électrisées les attirent, car dans la théorie d'*Æpinus* modifiée, l'attraction newtonienne a lieu entre les corps électrisés et ceux qui ne le sont point. Je dois dire de plus que lorsqu'un torrent de fluide électrique traverse un conducteur très-mince, il en disperse les parties, peut-



être plus par son action propre que par l'élevéement qu'il occasionne dans la température. Je puis ajouter encore qu'en général l'électricité joue un grand rôle dans la formation des vapeurs, comme le démontrent les expériences de Lavoisier, Laplace, et sur-tout celles de Saussure.

Si je ne me suis point trompé, et si la correction que je propose est admissible, la théorie d'Æpinus pouvant cadrer avec la gravitation newtonienne, paroîtra d'autant plus satisfaisante que la seule difficulté sérieuse qu'on pût faire contre, aura été résolue.

---

## M I N E R A L O G I E.

*OBSERVATIONS sur les tourbes de Jumieges, département de la Seine-Inférieure, par le citoyen NOEL, de Rouen.*

**L**A tourbe est une substance végétale qui varie pour l'essence et la couleur, suivant que les végétaux dont elle se forme, sont plus ou moins décomposés et susceptibles d'adhésion.

Comme matière combustible, la tourbe est d'une grande utilité dans ceux des départemens de la république où il y a disette de bois. Les nombreux avantages qu'on en peut retirer, sont amplement détaillés dans un mémoire suédois publié en 1748, dans la collection de l'Académie de Stockholm (*Kongl. Svenska vetenskap akad. handlingar, etc.*) L'au-

teur y a établi jusqu'à quel point la tourbe pouvoit suppléer le bois dans les contrees où ce combustible est rare ; les expériences qu'il a faites à cet égard ne laissent rien à désirer , mais les besoins multipliés qui affligeront incessamment un grand nombre de points de la France , ajouteront beaucoup aux motifs qui plaident en faveur de la tourbe comme matière supplétive à l'usage du bois dont nos forêts nationales s'appauvrissent de plus en plus.

Bien que Charles Patin ait , au commencement du siècle dernier , composé un traité sur les tourbes combustibles , il me seroit assez difficile d'assigner à quelle époque on a commencé d'en faire usage en France ; le nord pourroit bien être le premier qui en ait donné l'exemple ; et pour en citer un , pris dans l'histoire des premiers Normands , je vois qu'Einar , frère de Rollon , chef de la bande de guerriers qui se fixèrent sur les bords de la Seine en 912 , fut appelé *Torf-Einar* , parce que le premier , suivant un usage du temps ( SNORR. STURLESSOUS *heims krin-gla L. Kon. Haralds harfagers Saga* , 97 ). Il apprit aux Orcadiens à substituer au bois , qu'on trouve difficilement dans les isles du nord de l'Ecosse , une terre qui brûloit aisément , *Torf* , et qui n'étoit autre chose que la tourbe .

Dans une de mes dernières excursion sur les bords de la Seine , rives romantiques , si fécondes en touchans souvenirs , où s'élevèrent autrefois sous des mains pieuses les murs des abbayes de Wandrille et de Jumièges , asyles des sciences et des arts quand l'ignorance , de son voile épais , couvroit ces cantons

dévastés, la curiosité m'a conduit aux marais d'Heurteauville, d'où s'extrait la tourbe connue sous le nom de Jumieges, bien que le sol de la tourbière, soumis à cette exploitation, soit séparé de cette dernière commune par la Seine.

Il y a peu de contrées en Europe, qui n'offrent aux regards du naturaliste, comme aux besoins du consommateur, cette substance inflammable. La tourbe y repose à la surface de la terre, en plus ou moins grande épaisseur, plus ou moins élaborée par le séjour des eaux et l'adhésion relative des parties végétales dont elle se compose.

La Suède, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, mais sur-tout la Hollande et la Flandre, possèdent un grand nombre de ces tourbières; il y en a aussi beaucoup en France, dans les départemens de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise, d'Eure-et-Loire, etc. qui ont été précédemment décrites, mais comme je n'ai vu nulle part qu'on ait parlé des tourbes de Jumieges, je saisis cette occasion de les faire connaître; leur description appartient à la géologie topographique de notre département.

Le vaste marais d'où se tire la tourbe n'est point assis à Jumieges, mais à Heurteauville, sur la rive gauche de la Seine, où il est connu sous le nom de la *Harelle*. Son étendue superficielle excède cent cinquante ares; les deux tiers ou environ sont plus particulièrement propres à produire la tourbe. Ce marais est borné, du nord-ouest au sud, par la belle forêt de Brotaune, qui, dans les anciens temps peut-être, le comprenoit dans son enceinte, mais dont le

Le pied des arbres aura été détruit par l'extrême humidité du fond, qui jamais n'asséchoit dans les hivers; du sud-est au nord-nord-ouest, il est longé par la Seine.

Le sol de ce marais est spongieux, tremulé, élastique et retentissant; qu'un cheval galoppe à plusieurs centaines de mètres de vous, la terre y tremble sous vos pieds. La masse de tourbe est le produit d'une superposition de plusieurs couches, qui a peu de liaisons avec le fond primitif. En 1740, après la débâcle des glaces et la fonte des neiges qui survint, toute la partie du haut marais s'imbiba d'eau à un tel point que la surface entière en fut soulevée et séparée en quelque sorte du fond, de manière qu'elle sembloit surnager, tandis que tout le terrain voisin étoit couvert d'eau à plus d'un mètre de hauteur; au décroissement de la rivière, cette surface s'affaissa insensiblement et reprit son premier état. A la plus grande profondeur où l'on a creusé, on a trouvé des pièces de bois symétriquement disposées, pour faciliter le passage des gens de pied qui alloient d'Heurteville à la forêt de Brotaune; on a trouvé des troncs d'arbres, sur-tout des aulnes et des saules, des fruits de coudrier assez bien conservés, quelques coquilles fluviales et terrestres, mais en petite quantité. Tout prouve, en considérant ce marais, qu'avec les siècles, il s'est exhaussé de quatre à cinq mètres au-dessus du sol primitif, accident qui lui est commun avec tous les marais à tourbe.

Celle qu'en on extrait se distingue en deux espèces; la première ou la moins estimée, appartient aux lits

supérieurs de la tourbière ; elle est légère, spongieuse, grisâtre et dépourvue de matières phlogistiques ; la seconde qui, sans contredit, est la meilleure, est facile à connoître par sa pesanteur ; elle est brune et même noire, plus chargée que la précédente de parties combustibles, telles que feuilles, filamens, racines, et autres débris d'arbres, arbustes, etc., encore pourvus de leur huile végétale.

L'examen des lieux, les procédés de l'extraction ; enfin la nature de cette terre à tourbes indiquent suffisamment qu'elle ne contient aucun principe minéral, comme celle de Goincourt, près Beauvais, ce dont on s'assureroit mieux encore, en soumettant ces tourbes à l'analyse chimique. L'œil n'y reconoit que le produit des végétaux entassés tous les hivers depuis plusieurs siècles par les vents, les neiges, les pluies. La tourbe de moindre qualité, dont la substance est la moins élaborée et qui contient le plus de mousse en décomposition, appartient, comme je l'ai dit, aux lits supérieurs, et occupe la surface du marais jusqu'à la profondeur de trois mètres ou environ ; au-delà, et jusqu'à six mètres et plus, est la tourbe de bonne qualité, entre laquelle on distingue encore différens lits, résultans peut-être de la différence de hauteur dans l'eau subterrannée qui y séjourne sans interruption, et qui y maintient plus ou moins dans toute sa force le principe inflammable dont les débris des végétaux sont pourvus.

La formation de ce marais à tourbes n'a rien de remarquable d'ailleurs ; elle n'est point le produit d'une ancienne convulsion de la nature, comme

celle de Langenseltza dont parle Schober (*Hamburgische Mag.* VI, 441). La tourbe de Jumieges a beaucoup de ressemblance, quant à ses parties constitutives, avec celle d'Hiulsoë en Westmanie; (*Kongl. Svenska vetenskap akad. handlingar* L. VII, 1745.) avec celles d'Amiens, de Pecquigny, de Beauvais, de Villeroy, etc. etc. Je n'ai partout remarqué qu'un amas de joncs, de roseaux, auxquels il faut joindre les dépouilles de la forêt de Brotaune que les vents d'ouest y portent tous les ans à la chute des feuilles.

Les plantes ou arbustes, dont les débris servent le plus à la composition de cette tourbe, sont une infinité d'espèces ou variétés de *carex*, de *scyrpus*, de *cyperus*. On y trouve aussi abondamment le *typha*, ou masse d'eau de Linné, *iter stanicum* 168; le ruban d'eau ou *sparganium erectum fl.* Lap. 343; la tête laineuse *criophorum polystachion* id. 28. le *triglochin*. id. 134. *l'ericca tetralix* et *vulgaris*, *l'osmunda regalis* et *struthiopteris*, *l'hydrocotile vulgaris*, la petite douve ou *ranunculus flammula. hort. cliff.* 228. Mais ce qui ajoute beaucoup aux qualités inflammables de la tourbe, c'est le *myrica gale*, arbrisseau dont l'individu femelle porte la cire dont on se sert en Hollande pour parfumer les caques qui doivent servir à l'embarillage du hareng, et qui contient beaucoup d'huile végétale. Je ne tairai pas ici qu'à côté d'une mousse aquatique très-abondante dans ces marais, et que je soupçonne être le *sphagnum palustre* de Linné, croît en assez grande quantité; la *drosera rotundi*  
*folia*

*Folia* de Bauhin, ainsi que l'*andromeda polifolia*, *spec. plantar.* Linn. I. 564, qui habite les tourbières les plus septentrionales de l'Europe, et qu'on avoit cru d'abord originaire de l'Amérique septentrionale, mais qui fut trouvée dans les marais d'Heurteauville, il y a environ trente ans; c'est, je crois, le seul endroit de France où elle croisse spontanément.

Il n'y a guères plus de quarante ans qu'on exploite cette tourbière; les premiers travaux furent faits au nom et au compte d'une compagnie qui obtint de médiocres succès; la mise en valeur du fond ne doit dater que de ces dernières années. Les procédés sont à-peu-près les mêmes que pour les autres tourbières de la république. La première opération consiste, comme on sait, à enlever la tourbe par carrés, plus longs que larges, au moyen d'une bêche recourbée à cet effet. Les trois opérations suivantes ont pour objet de la faire sécher; l'une consiste à la mettre *en pilette*, l'autre à la *caterler*, la troisième à la *taper debout*, triple main-d'œuvre qui se réduit à mettre successivement la tourbe en tas ou piles, et à placer toujours la plus sèche au milieu. Ce travail, qui commence avec germinal, finit ordinairement en prairial, à moins que l'intempérie de la saison ne le prolonge au-delà de cette époque.

On porte à trois à quatre mille charretées de tourbes la quantité qui s'expédie annuellement pour Rouen, outre ce qui s'en consomme sur le lieu même. Pour remplir les excavations occasionnées par

L'extraction de la terre, on est dans l'usage, à Jumieges d'y rejeter celles des tourbes dans lesquelles domine trop la partie terreuse, sous prétexte que mêlée avec les joncs, les roseaux qui y croissent dans l'eau sédentaire, elles peuvent reproduire à la longue de meilleure tourbe; mais je crois cet usage vicieux, parce que la terre qu'on rejette dans ces excavations, ayant été long-temps exposée à l'air, est entièrement déphlogistiquée et comparativement à celle qui est sans cesse abreuvée d'eau, lui est inférieure sous tous les rapports. Guettard, dans son *Mémoire sur les tourbières de Villeroy, Mém. acad. des sc. 1761, 380*, semble insinuer que les parties végétales qui composent ces tourbes, se reproduisent quand elles sont épuisées; mais cette opération de la nature, si elle a lieu, doit marcher fort lentement.

Le marais d'Heurteauville n'est pas le seul point du département de la Seine inférieure sur lequel se trouve la tourbe. On assure qu'il en existe dans les prés de Martainville et de Bapeaume, près Rouen, à Croisy, district de Gournay, à Beaubec, district de Neufchâtel: on en a exploité durant quelques années de très-bonne à la Mailleraie, district d'Yvetot; et l'étroite vallée qui s'étend au nord de Caudebec, possède encore une tourbière que j'ai dernièrement visitée. La tourbe qu'on en extrait, est inférieure à celle de Jumieges. Il ne s'y trouve aucun *myrica gale*, le plus onctueux des arbustes de nos prairies, quelques pieds de saule vulgaire, quelques *typha*, des cyperoïdes, des prêles, des



menthes , etc. sont les seuls végétaux qu'on y rencontre.

L'exploitation des tourbes de Jumieges , mérite toute la bienveillance du gouvernement , pour les avantages que l'agriculture et la société en général peuvent en obtenir. L'effrayante dévastation de nos forêts nationales , le manque d'un code forestier , qui , par la sage combinaison des principes les mieux adaptés à l'administration des bois , et la rigueur nécessaire des mesures compressives du pillage , proscrire tout-à-la-fois et l'anticipation des coupes et la cupidité dilapidatrice qui promène indistinctement sa coignée dans les forêts de la république : les besoins de la marine , ceux des grandes communes , sont autant de titres à la recommandation des tourbes. Celles de Jumieges , vu la proximité de la Seine qui en borde le marais , mériteront toujours une préférence décidée sur toutes celles des autres points du département , par la facilité des transports qu'offre la rivière pour les communes d'Elbeuf, Rouen, Caudebec et le Havre, et la bonté de leur usage, pour l'économie du bois si rare, si coûteux dans ces derniers temps.

---

 B O T A N I Q U E .

MÉMOIRE sur un nouveau genre de plante  
appelé *Cadia*,

Par CHARLES-LOUIS L'HÉRITIER.

L'ENTREPRISE du célèbre voyageur James Bruce , de remonter jusques aux sources du Nil , n'est pas le seul service important dont les sciences lui soient redevables. L'histoire naturelle , et singulièrement la botanique , ont aussi un tribut d'éloges à lui offrir. Outre les plantes renfermées dans son portefeuille , et publiées depuis dans son voyage , Bruce , à son retour d'Abyssinie , avoit remis au jardin des plantes de Paris une parotille de semences , peu nombreuses à la vérité , mais plus rares et plus curieuses les unes que les autres. Ces semences , confiées aux soins du citoyen Thouin , libre alors des occupations sans nombre dont il a été surchargé depuis , prospérèrent au-delà de toute espérance. On ne voyoit à cette époque dans nos jardins que plantes nouvelles d'Abyssinie. Autant de fleurs s'épanouissoient , autant de conquêtes nouvelles pour Flore. De ces espèces nouvelles les unes furent publiées par Jacquin , les autres trouvèrent place dans mes ouvrages. La récolte de Bruce fut d'autant plus précieuse , quelle nous enrichit de quelques genres , entr'autres de celui que je dédiai à son auteur sous le nom *Brucea*. Bruce a fait lui-même le récit

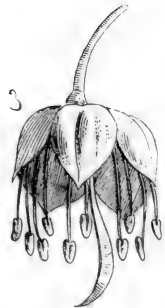
MAG. enc. t. 5. p. 20



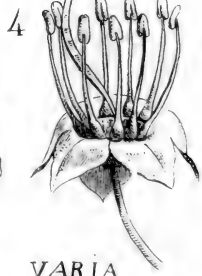
1



2



3



4



5

6

CADIA VARIA



*Mémoire sur la plante appelée Cadia. 21*

des vertus extraordinaires de cette plante comme antidyssentérique.

Le genre que je publie ici est encore un fruit tardif du même voyage.

Avant Bruce, ce genre n'avoit pas échappé aux recherches de l'infortuné Forskal qui l'avoit recueilli dans l'Arabie Heureuse aux environs d'Hadie. S'il ne nous est parvenu que des fragmens du caractère générique de cette plante sous le nom de Cadia, la mort prématurée de ce dernier voyageur en fut la cause ; mais ces notes seules, prises sur les lieux par un œil accoutumé à saisir les vrais caractères qui constituent l'essence de chaque genre, toutes sommaires qu'elles sont, se trouvent tellement frappantes qu'on ne sauroit les méconnoître pour appartenir à la plante qui nous occupe ici. Dans la description des caractères qui va suivre, cette vérité sera présentée dans tout son jour.

C A D I A. *Forsk.*

*Caractère essentiel.*

Voici quelle est l'essence du genre :

Un *calyce* monopyle, demi-divisé en cinq sections : cinq *pétales* égaux attachés au calyce : un *nectaire*, qui est une espèce de doublure appliquée sur le fond du calyce, terminée en forme de couronne par les geroux de la base des étamines : dix *étamines* attachés au nectaire, et dont les *filets* sont remarquables par la bosse dont leur base est

relevée : un *germe* pédicellé terminé par un *stigma*te : enfin , un *legume* polysperme.

Forskal a appelé ce genre *Cadia*, du nom arabe de la plante même , *Kadi*.

*Description de l'espèce.*

*CADIA varia.*

*Cadia* variable , ou à fleurs changeantes.

Croît en Abyssinie. BRUCE. 5

L'arbrisseau en fleurs en ce moment au jardin des plantes , est âgé d'environ 20 ans. On le cultive dans la serre chaude. Il y conserve ses feuilles pendant l'hiver , comme la plupart des plantes dont on prolonge la végétation par une chaleur artificielle. C'est pour la première fois qu'il vient de fleurir sur la fin d'octobre. Il a le port d'un tamarin , ou si l'on veut , sur-tout par la disposition des fleurs et par la forme du calyce , d'un sophora. Sa stature actuelle est de six à huit pieds.

Sa *racine* est ligneuse , rameuse , cendrée.

Le *tronc* est droit , cylindrique , et sa tête est peu rameuse : l'écorce est cendrée et commence à peine à se gerser.

Les *branches* sont alternes , très-ouvertes , feuillées à leur extrémité seulement , et d'ailleurs pareilles à la tige. Les *bourgeons* sont cylindriques et velus.

Les *feuilles* sont alternes , pétiolées , très-ouvertes , pinnées d'une vingtaine ou d'une trentaine de paires de folioles , terminées par une impaire , longues de 4 à 6 pouces.

Les *folioles* sont tantôt opposées , tantôt alternes ,

presque sessiles, linéaires, entières, échancrées au sommet, et dans le milieu de l'échancrure une foible pointe qui n'est autre que le prolongement de l'extrémité de la côte de la foliole, à une seule côte, partageant la foliole en deux parties presque égales, glabres et d'un verd gai en dessus, légèrement velues et plus pâles en dessous, longues de six lignes et larges d'une ligne et demie.

Le *sommeil* s'opère par l'abaissement des folioles qui se rapprochent un peu l'une de l'autre par les surfaces inférieures. Leur mode de sommeil est défini par Linnaeus, auteur de cette découverte comme de tant d'autres, par ces termes : *dormiunt dependendo*. Au reste, il n'est pas à beaucoup près aussi sensible que dans beaucoup d'autres légumineuses.

Deux *stipules* sétacées, arides, caduques, le plus souvent avant l'entier développement de la feuille.

Les *grappes* de fleurs naissent vers le milieu du bourgeon : elles sont axillaires, solitaires, courtes, moins longues que la moitié de la feuille, filiformes, biflores, pubescentes, pendantes.

Les *fleurs* sont pedicellées, alternes, renversées, d'une couleur changeante, d'abord blanches, bientôt rougeâtres et enfin pourpres, inodores, longues de 9 à 10 lignes, et larges de 10 à 12 lignes.

Les *pedicelles* sont filiformes, semblables à la grappe même.

Une ou deux *bractées* alternes sur la grappe, formées par une petite feuille souvent tournée.

## Botanique.

Il n'y a ordinairement sur chaque bourgeon qu'une seule grappe, et de plus dans l'aisselle voisine et supérieure on remarque souvent une fleur solitaire. Cette observation donne lieu de présumer que dans son pays natal, ou même dans une autre saison et étant plus vigoureuse, le *Cadia* produiroit plusieurs grappes sur le même bourgeon.

**CAL.** *Perianthe* campanulé, demi-divisé en 5, faiblement pentagone, conique à sa base, à trois nervures longitudinales presque insensibles, velu, persistant, long de 6 lignes et large de 9 lignes. Ses sections sont presque droites, lancéolées, acuminées.

**COR.** Cinq pétales disposés en cloche, attachés au calyce sous la marge du nectaire, alternes à ses sections dont elles ont deux fois la longueur, et appliqués contre le calyce. Ces pétales sont presque sessiles, arrondis, rayés, se recouvrant l'un l'autre à leurs marges latérales, assez écartés, et presque droits.

Le nectaire est 1.<sup>o</sup> une espèce de doublure appliquée sur le calyce, couvrant la totalité de son fond, et tenant en même temps lieu de receptacle. Il est orbiculaire, peu épais, à 10 canelures légères, d'un verd jaunâtre, et de ses marges partent les étamines; 2.<sup>o</sup> la couronne formée par la bosse et la renflure des filets de chaque étamine.

**ETAM.** Dix filets (quelquesfois 12) insérés à la marge du nectaire, subulés, légèrement arqués, étendus, appliqués aux pétales, aplatis, élargis et plus gros vers leur base, dont chacune est relevée intérieurement par autant de petites bosses dont



L'en-semble forme une espèce de couronne autour du fond nectarifère du calyce. Ces filets égalent la corolle en longueur, et sont aussi presque égaux entr'eux. Ils sont d'abord blancs et ensuite deviennent pourpres. En se flétrissant, ils persistent un peu plus que les pétales, mais ils ne tardent pas eux-mêmes à se détacher au-dessous de leurs genoux du receptacle nectariforme. Les *anthères* sont oblongues, peltées, biloculaires, jaunes.

**PIST.** Germe pédicellé, un peu défléchi vers la partie inférieure de la fleur, linéaire, applati, courbé en faucille, pointu, plus long que les étamines. *Pédicelle* du germe filiforme, à peine plus gros par le bas. Point de *style*, si ce n'est la pointe même du germe. Le *stigma* est une petite tête déprimée.

**PERIC.** légume pédicellé, applati, polysperme, bivalve. }  
**SEM.** plusieurs, dix à douze, } Reconnu ainsi par  
oblongues, pedicellées, attachées à la suture supérieure. } l'inspection seule du germe.

Les vertus médicinales, ainsi que les usages économiques du *Cadia variable*, nous sont également inconnus. Forskäl néanmoins, d'après les Arabes, assigne à son *Cadia* une vertu antihypocondriaque. *Folia recentiora corpori fortiter appressa, levare cordis dolorem (hypocondriam) putant Arabes.* Mais l'espèce de Forskäl est-elle le *Cadia variable*, ou seroit-elle une seconde espèce du même genre? Dans la suite de cette dissertation l'on tâchera

d'éclaircir ce point, autant que le peu de données que nous avons pourrout le permettre.

Ce nouveau genre est du petit nombre de plantes légumineuses à fleurs parfaitement rosacées, c'est-à-dire à pétales réguliers et égaux. Si l'on observe cette fleur dans son premier développement, l'on pourroit croire le pétale extérieur plus grand que les quatre autres qu'il enveloppe ; mais lors de l'entier épanouissement, on demeurera convaincu que cette fleur est une rosacée très-régulière. Cette inégalité de pétales dans la fleur naissante comparée à la fleur entièrement développée, se rencontre pareillement dans les rosacées les plus régulières. La cause en est simple. Dans le principe, le pétale extérieur est véritablement plus avancé qu'aucun autre, et par conséquent approche davantage des dimensions et proportions au quelles il doit parvenir, mais bientôt, lorsque les autres pétales ont acquis toute l'étendue qui leur est propre, ils constituent une vraie rosacée.

Le *Cadia* est encore plus remarquable par l'étendue de son receptacle nectariforme d'où partent les étamines, et par sa couronne pareillement nectariforme, composé de divers genoux ou bosses de chaque étamine.

C'est d'après cette considération des filets genicelés (caractère peu ordinaire, et par conséquent très-distinctif) qu'on n'a pas hésité à prononcer que le genre actuel étoit le *Cadia* de Forskäl. *Filamentabasi introrsum gibba*, dit Forskäl. Tous les autres caractères génériques donnés par ce naturaliste conviennent pareillement à notre *Cadia*. Pour ne laisser

*Mémoire sur la plante appelée Cadia. 27*

aucune incertitude, on rapprochera la description même de Forskäl de celle-ci. La voici :

*Monogynia. Corolla pentapetala. Legumen polyspermum.*

*Flores violacei-rubri, regulares, penduli. Petalorum numerus regularis, quinaris; staminum denarius. Variat; interdum petala 6 vel 7; et pro quovis petalo superfluo, stamen superfluum, quæ sepe 12 vel 14. Filamenta basi introrsum gibba. Pistillum flexum ad latus. Legumen lineare, compressum, membranaceum, polyspermum. Glandula ad antheras nulla.*

En faisant une description aussi solide du genre, Forskäl nous a malheureusement laissé ignorer l'espèce. Il n'en dit pas davantage que ce qui est rapporté ci-dessus, de la plante même qui lui a fourni des caractères aussi tranchés. Il ne parle ni de ses tiges, ni de ses feuilles, ni sa manière de fleurir, etc. Aussi, n'est-ce qu'à titre de présomption, assez fortes à la vérité, tirées d'une part du voisinage des contrées où la plante de Bruce et celle de Forskäl ont été découvertes; de l'autre, de la couleur et de l'habitude de la fleur qui sont les mêmes dans les deux plantes, qu'on peut supposer que la plante de Forskäl est notre *Cadia varia*.

Il seroit superflu d'examiner la place que doit occuper ce nouveau genre dans les différentes méthodes que les auteurs systématiques nous ont laissées. Chacun de nos lecteurs pourra facilement le classer à sa manière d'après des caractères aussi fidèles et aussi sensibles que ceux tracés ci-dessus. Il suffira de dire qu'il

appartient à la décandrie monogynie , ou à la dixième classe du système sexuel. Dans l'ordre naturel , Linnæus l'eût placé parmi ses Lomentacés , qui ne sont qu'un démembrément ou une suite des Papilionacés.

Voudroit-on d'ailleurs assigner à ce genre un rang d'après la méthode de Tournefort , qu'on a regardé jusqu'ici comme si naturelle et qui l'est en effet à tant d'égards ? Vainement le chercheroit-on parmi les Papilionacés , auxquels il tient cependant par tant de caractères. La forme seule de sa corolle l'exclut du sein de sa propre famille , pour se voir releguer avec quelques autres genres aussi déplacés que le *Cadia* , tels que la *Casse* et la *Poincillade* , au milieu des *Rosacées* , entre le *Spirea* et l'*Oranger*.

D'après cet exemple d'une méthode naturelle des plus accréditées si grossièrement en défaut , ne doit-on pas renoncer pour jamais à la recherche de méthodes naturelles , tant qu'elles ne seroient basées que sur un nombre donné de parties de la fructification ? On trouvera sans doute dans chacune d'elles quelques rapprochemens plus ou moins heureux. Mais combien de disparates et de vices dans l'ensemble !

La vraie et seule méthode naturelle sera celle qui , comme les ouvrages d'Adanson et de Jussieu , embrassera tous les caractères des êtres et combinera les rapports de toutes leurs parties. Si la méthode naturelle est telle qu'elle doive donner l'ensemble des caractères et des rapports , la série des êtres dans un ordre naturel quelconque , après laquelle semblent courir les modernes , n'est-elle pas une pure chimère ? Au lieu de saisir les vues les plus hardies , les rapports

lointains et quelquesfois médiats, que le génie du naturaliste lui aura permis de découvrir, cette série mesquine, digne en effet d'être appelée une chaîne à chaînons non interrompus, comme s'expriment quelques naturalistes, ne devant fixer les rapports que d'un chaînon à l'autre, laissera échapper autour d'elle les conceptions les plus heureuses, et ces traits de lumières qui, négligés dans le principe, ne sont que trop souvent perdus pour jamais. Une pareille série ou chaîne dans laquelle les êtres ne se touchent que par les deux extrêmes, et ne sont combinés l'un à l'autre que par ces deux seuls points, brise donc plus de rapports qu'elle n'en présente en effet. Peu s'en faut qu'elle ne soit l'opposé de la méthode naturelle dans laquelle aucun rapprochement ne doit être négligé.

L'art de la méthode naturelle consisteroit à établir chaque être en contact par tous les points de sa circonférence avec les divers corps qui lui seroient les plus analogues. Comment parvenir à l'exécution d'un pareil plan ? Il faudroit disposer les corps naturels non en file à la suite les uns des autres, mais en groupes par ordre de rapports.

Essayons, par exemple, sur une sphère. Le premier corps qui seroit placé sur le globe seroit environné par tous les rayons de sa circonférence, comme d'autant de satellites ses égaux toutes fois, de tous les êtres avec lesquels il auroit des rapports immédiats. Seroient-ils ces rapports très-frappans ou moins prononcés, le satellite, ou pour mieux dire le second astre seroit rapproché ou éloigné dans la même proportion. Chacun des ces satellites ou de ces nouveaux astres au-

roit à son tour, aussi vers les divers points de sa circonférence, d'autres corps distribués pareillement en raison de leurs rapports. A l'aide des corps intermédiaires, les rapprochemens médiats et indirects se verroient avec la même facilité que les immédiats.

Le globe naturel seroit donc composé et couvert de la masse des êtres connus. Il se partageroit d'abord en trois portions pour chacun des règnes de la nature, les limites de chacun devant, comme dans la nature même, se perdre d'une manière insensible d'un règne à l'autre. Les règnes se distribueroient ensuite en classes, ordre, genres, etc. Les groupes seroient plus ou moins chargés, suivant la quantité de genres qui composeroient chaque ordre, et formeroient en quelque sorte autant de constellations distinctes auxquelles on pourroit donner le nom de chaque famille.

Un nouvel être viendrait-il à paroître? Point de chaînon à rompre pour l'intercaler dans la série. Sa place sembleroit avoir été fixée et réservée d'avance dans le groupe auquel il appartient, et dans le voisinage des autres êtres avec lesquels il auroit le plus d'analogie. Son arrivée sur le globe ne causeroit aucun désordre pour les autres êtres, parmi lesquels au contraire sa présence resserreroit de plus en plus les liens de la fraternité ou de la parenté.

Tel devroit être, à ce qu'il me semble, le tableau d'une méthode vraiment naturelle. Quelqu'imparfait qu'en fût le premier essai, cette esquisse seroit toujours du plus grand secours pour reposer et fixer notre imagination sur l'ensemble et l'immensité des rapports naturels. Puisse cette idée, comme jetée

au hasard, et à laquelle les bornes de ce mémoire ne m'ont pas permis de donner plus de développement, être recueillie par quelque esprit pénétrant, dont le pinceau soit assez hardi pour en tenter l'exécution. Ses profondes méditations sur un plan aussi vaste et sur un sujet aussi piquant, lui promettent les succès les plus brillans.

*Explication de la planche.*

1. Rameau avec une fleur épanouie.
  2. Un pétale.
  3. Le calyce avec les étamines et le germe.
  4. Le calyce dont les folioles sont renversées pour laisser voir l'insertion des étamines sur le receptacle et autour du germe, ainsi que leur base.
  5. Etamine vue extérieurement.
  6. Etamine vue intérieurement.
  7. Germe.
- Tous les détails ci-dessus sont de grandeur naturelle.

---

## P H Y S I O L O G I E.

*SUITE de l'ouvrage d'EDME GOODWYN, intitulé, Connexion de la vie avec la respiration, etc.*

### S E C T I O N I V.

*Déterminer l'action chimique de l'air sur les poumons dans la respiration.*

**D**ES philosophes du premier ordre ont longtems soupçonné (14) que l'air que nous respirons éprouvoit quelques changemens chimiques dans l'intérieur des poumons. En différens temps, différens écrivains ont proposé leurs conjectures à ce sujet ; mais les esprits les plus pénétrans n'ont pu rien établir de satisfaisant , jusqu'au temps où la chimie est véritablement devenue une science. Dès lors , les nuages des hypothèses ont été écartés , et ont laissé percer les rayons de la vérité. Nous n'entrerons point dans le détail de ces conjectures , ni des découvertes successives qui ont quelque rapport avec la matière que nous traitons. Nous préférons de donner une connoissance des parties constituantes de l'atmosphère telles que nous les connoissons actuellement , et de rechercher enfin quels changemens elles éprouvent dans la respiration.

Quand l'air atmosphérique est soumis aux épreuves

(14) Aristote, Isaac Newton , etc.

chimiques.



Chimiques, on trouve qu'il est composé d'air phlogistique ( *gaz azote* ), d'air déphlogistique ( *gaz oxygène* ou *air vital* ), et d'air fixe ( *gaz acide carbonique* ). Si une quantité donnée d'air atmosphérique ( supposons-la égale à 100 ) est ainsi analysée, on y trouve en général les deux tiers d'air phlogistique ( ou *gaz azote* ), un tiers d'air déphlogistique ( *gaz oxygène* ), et une très-petite proportion d'air fixe ( *gaz acide carbonique* ); mais ces proportions varient en général, et quelques fois on ne trouve aucune proportion d'air fixe ( de *gaz acide carbonique* ).

Si cent parties d'air atmosphérique inspirées, sont ensuite expirées dans un récipient, on trouve qu'elles ont éprouvé un changement de proportions dans leurs parties constitutives. La quantité d'air déphlogistique ( *gaz oxygène* ) est diminuée. La quantité d'air fixe ( *gaz acide carbonique* ) est augmentée. L'air phlogistique ( le *gaz azote* ) reste dans les mêmes proportions.

Un célèbre chimiste (15) a proposé de déterminer quels changemens chaque respiration (16) apportoit dans la proportion de ces gaz; mais les résultats de ces expériences sont sujets à quelques variations, dépendantes de l'état du corps et de la durée de chaque respiration. Malgré ces difficultés, j'ai fait sur moi-même quelques épreuves pour parvenir à une mesure quelconque, et quoi qu'il y ait toujours

(15) M. Lavoisier.

(16) C'est-à-dire une inspiration et une expiration.

eu quelque différence dans les résultats, cette différence se réduit à très-peu de chose sur une quantité d'expériences fréquemment répétées.

1.<sup>o</sup> J'ai déterminé la proportion des gaz dans 12 pouces cubiques d'air atmosphérique. Alors j'ai inspiré un égal volume du même air, que j'ai expiré dans un récipient de verre, et j'ai analysé le tout. J'ai répété cette épreuve à plusieurs reprises, et la moyenne s'est trouvée ainsi, qu'il suit :

Le volume d'air attiré dans les poumons à chaque inspiration contenoit :	Le volume d'air rejeté des poumons dans l'expiration suivante, contenoit (17) :
Air phlogistique ( gaz azote ). . . . . 80	Air phlogistique ( gaz azote ). . . . . 80
Air déphlogistique ( gaz oxygène ). . . . . 18	Air déphlogistique ( gaz oxygène ). . . . . 5
Air fixe ( gaz acide carbonique ). . . . . 2	Air fixe ( gaz acide carbonique ). . . . . 13
100	98

Il paroît par-là que la diminution de l'air déphlogistique ( gaz oxygène ), et l'augmentation de l'air fixe ( gaz acide carbonique ) sont toujours considérables dans chaque respiration.

Maintenant voyons si cette diminution de l'un, et cette augmentation de l'autre de ces gaz est constante

(17) Dans toutes ces tentatives je m'étudiois à imiter l'expiration naturelle; mais le volume d'air chassé des poumons n'étoit jamais égal à l'air inspiré. La diminution étoit quelquefois  $\frac{1}{3}$ , d'autres fois  $\frac{1}{6}$ . Il y a long-temps que Bayle et Musschenbroeck avoient observé la même chose,

*Connexion de la vie avec la respiration.* 35

est uniforme dans le même volume d'air respiré plusieurs fois, et commençons par l'air déphlogistiqué ( *gaz oxygène* ).

On peut parvenir à cette connoissance en respirant plusieurs fois une certaine quantité d'air renfermé dans un récipient de verre renversé sur l'eau et mêlant une petite portion de cet air après chaque expiration avec une égale quantité d'air nitreux ( *gaz-nitreux* ) dans l'eudiomètre de *Fontana*. La quantité d'air déphlogistiqué ( *gaz oxygène* ), sera indiquée par la diminution du volume total dans l'eudiomètre.

J'ai fait passer 12 pouces cubiques d'air atmosphérique dans un récipient de verre renversé sur l'eau. J'en ai mis une mesure dans l'eudiomètre, elle tenoit l'espace de 100 parties. J'y mêlai autant d'air nitreux ( *gaz nitreux* ). Et le volume total de 200 parties fut réduit à . . . . . 144.

J'inspirai tout l'air du récipient, et je l'expirai dans l'espace de temps ordinaire. Alors, une mesure mise à l'épreuve dans l'eudiomètre, les 200 parties ont été réduites à . . . . . 158.

Après une seconde expiration à . . . . . 163.

Après une troisième . . . . . à . . . . . 167.

Après une quatrième . . . . . à . . . . . 170.

Après une cinquième . . . . . à . . . . . 171.

Nous pouvons également déterminer si l'augmentation d'air fixe ( *gaz acide carbonique* ) est constante et uniforme dans plusieurs respirations successives ;

nous y parviendrons en respirant de même un volume d'air donné et renfermé dans un récipient de verre renversé sur l'eau, et en en faisant passer à chaque fois une petite quantité dans l'eau de chaux. Mais cette opération donne beaucoup de peine et demande une grande attention. Puisque nous connoissons la quantité d'air fixe ( *gaz acide carbonique* ) que produit une expiration, nous déterminerons aisément si cette quantité s'accroît par les suivans, en respirant plusieurs fois le même air, et le soumettant après la dernière fois à l'épreuve de l'eau de chaux. Alors, nous comparerons la quantité totale produite par plusieurs respirations successives, avec celle qui est le produit d'une seule.

J'ai enfermé 12 pouces cubiques d'air dans un récipient renversé ; et à l'aide d'un tube de verre, je les ai respiré six fois de suite. Après la sixième, j'ai éprouvé cet air à l'eau de chaux et j'ai trouvé qu'il contenoit 15 parties d'air fixe (*gaz acide carbonique*).

Ainsi, la diminution de l'air déphlogistiqué ( *gaz oxygène* ) et l'augmentation de l'air fixe ( *gaz acide carbonique* ), sont vraiment constantes et progressives dans une même quantité d'air respiré plusieurs fois. Mais les changemens qui résultent des respirations successives ne répondent pas à ceux que produit la première. Néanmoins, puisque ces changemens sont constans et uniformes, ils doivent correspondre avec des changemens également constans et uniformes dans l'intérieur des poumons ; or, il n'y a dans ces organes qu'une substance dans laquelle nous puissions trouver les traces de ces changemens, c'est le sang qui circule dans les vaisseaux.

Il y a long-temps que *Lower* a observé, dans les animaux vivans, que le sang qui jaillit d'une blessure faite à la veine pulmonaire, est d'une couleur vive. Il savoit déjà que le sang que l'artère pulmonaire porte dans le poumon, est d'une couleur noire; il en conclut que le sang prend sa couleur brillante dans son passage à travers le poumon. Observant ensuite que quand les animaux ont cessé de respirer le sang que verse la blessure de la veine pulmonaire est au contraire noir, il attribue la production de la couleur brillante du sang pulmonaire aux effets de la respiration (18). Cette opinion souvent répétée depuis, par différens auteurs, paroît être devenue générale. Ayant dessein d'examiner ce fait avec une attention particulière, je me procurai quelques chiens de fort petite taille. Je leur enlevai le sternum; je découvris les troncs des veines et artères pulmonaires, de la manière à bien distinguer la couleur de leur sang; j'enflai les poumons avec un soufflet, suivant la méthode de *Vesale* (19), imitant ainsi les mouvemens de la respiration naturelle, et par ce moyen, je conservai l'animal en vie pendant un temps considérable. Dans cette expérience, j'observai que pendant l'action du soufflet, le sang contenu dans le tronc de l'artère pulmonaire étoit noir, et celui qui traversoit la veine étoit d'une couleur vive. Et quand le soufflet cessoit de jouer pendant une minute, le sang devenoit noir par degrés dans les veines ainsi que dans les artères.

(18) *Tr. de Corde*, p. 185.

(19) *Vesalius*, de corp. hum. fabrica, l. VI, c. XIX, p. 572.

Dans quelques-uns de ces animaux, je séparai les troncs des veines et des artères sous-clavière, et j'observai que le sang artériel, tandis qu'on souffloit, devenoit éclatant, et au contraire, redevenoit graduellement noir, ainsi que le sang veineux, quand on faisoit cesser l'action du soufflet.

J'examinai également les mêmes phénomènes dans la grenouille et le lézard, dont les poulmons ne sont qu'une vessie transparente avec des vaisseaux sanguins si minces, que la couleur du sang se distingue aisément à travers leurs parois.

J'enflais plusieurs fois les poulmons de ces animaux, et je les vidais ensuite à l'aide d'une douce compression, imitant ainsi les mouvemens de la respiration telle qu'elle a lieu dans les animaux plus parfaits. Dans toutes ces expériences, quand l'air entroit dans les poulmons, le sang des vaisseaux pulmonaires devenoit progressivement plus brillant; mais quand les poulmons étoient vidés, le même sang devenoit successivement plus noir. Joignez à cela l'observation journalière du sang qu'on tire par les saignées, qui, étant d'une couleur sombre au sortir de la veine, devient plus brillant par la simple exposition à l'air.

Tous ces faits semblent confirmer l'opinion de *Lower*, que le sang acquiert une couleur plus éclatante en passant par le poulmon, et que cette couleur est le produit de l'action chimique de l'air.

Nous allons maintenant rechercher quelle portion de l'air respiré occasionne ce changement dans la couleur, et quelle altération chimique a lieu dans ce moment.

Cela vient-il de ce que l'air respiré se charge de l'air fixe ( *gaz acide carbonique* ) que le sang abandonne en passant dans le poumon, ou d'une action chimique de l'air phlogistique ( *gaz azote* ) ou déphlogistique ( *gaz oxygène* ) ?

Si l'avivement de la couleur du sang vient du dégagement en nature de l'air fixe ( *gaz acide carbonique* ) séparé du sang ; alors , du sang d'une couleur brillante , exposé à l'air fixe dans les vaisseaux clos , doit reprendre la couleur noire.

J'ai introduit dans un récipient de verre rempli d'air fixe ( *gaz acide carbonique* ) quatre onces de sang nouvellement tiré. Je les y ai tenues fort longtemps ; mais le sang n'est pas devenu noir , et n'a éprouvé aucun changement remarquable. J'ai mis encore dans une phiole remplie d'air fixe ( *gaz acide carbonique* ) du sang de couleur brillante jaillissant de la carotide d'un mouton , la couleur n'a pas été altérée davantage. D'où je conclus que le changement de couleur que produit la respiration , ne vient point du dégagement en substance de l'air fixe abandonné par le sang.

On ne peut pas non plus attribuer ce changement à l'action chimique de l'air phlogistique ( *gaz azote* ) , puisqu'il est constant que le sang noir nouvellement tiré , exposé à l'air phlogistique ( *gaz azote* ) dans un vaisseau fermé , ne change aucunement de couleur.

Au contraire , on a souvent assuré que le sang noir fraîchement tiré , mis dans l'air déphlogistique ( *gaz oxygène* ) , prend une couleur brillante.

Pour m'assurer de la vérité de ce fait , j'ai introduit

de l'air déphlogistiqué ( *gaz oxygène* ) dans un récipient de verre renversé dans le mercure ; j'y ai fait entrer quatre onces de sang fraîchement tiré de la jugulaire d'un mouton. Le sang est devenu aussitôt d'une couleur vive, et le mercure a paru s'élever un peu dans le récipient. Pour m'assurer de cette dernière circonstance, j'ai répété trois ou quatre fois l'expérience ; toujours la couleur a subitement éprouvé le même changement, et toujours après quelques minutes le mercure s'est élevé de deux ou trois lignes. Il est donc évident que l'air déphlogistiqué ( *le gaz oxygène* ) change la couleur noire du sang, et qu'une petite quantité de cet air disparaît dans le procédé. Mais comme les phénomènes que présente cette expérience se retrouvent parfaitement semblables dans la respiration, on peut en conclure que c'est l'air déphlogistiqué ( *le gaz oxygène* ) qui avive la couleur dans l'un et l'autre cas.

Pour n'avoir aucun doute à cet égard, j'ai dilaté les poumons de quelques chats avec l'air déphlogistiqué ( *le gaz oxygène* ), après leur avoir enlevé le sternum, et dans toutes les veines pulmonaires le sang est devenu aussitôt d'une couleur vive.

Il est donc évident, d'après cela, que la couleur vive que le sang reçoit de la respiration, vient de l'air déphlogistiqué ( *gaz oxygène* ) ; mais on peut faire cette question : Comment l'air agit-il sur le sang dans la respiration ? est-ce par l'intermède des vaisseaux absorbans, ou par une force d'attraction chimique ?

S'il étoit reçu par les vaisseaux absorbans, il seroit



porté directement dans les cavités droites du cœur, et ce seroit là qu'il opéreroit le changement de couleur. C'est ce qui n'arrive pas.

Le docteur Priestley a démontré que l'air atmosphérique change la couleur du sang même à travers les membranes d'une vessie ; mais nous n'avons pas de preuve directe qu'il produise le même effet à travers les tuniques des vaisseaux d'un animal vivant.

Pour établir ce fait, j'ai disséqué, dans plusieurs lapins, la membrane cellulaire qui environne les petites veines du col ; j'y ai arrêté le sang par des ligatures ; j'ai dirigé sur les tuniques de ces vaisseaux un léger courant d'air déphlogistiqué (*de gaz oxygène*). Dans quelques-uns, le sang a paru prendre une couleur un peu plus vive ; dans les autres, je n'ai apperçu aucun changement remarquable, quoique j'aie soutenu le courant pendant deux minutes.

Toutesfois, dans les cas où le changement de couleur a eu lieu, il faut croire que quelque substance a pu traverser les tuniques des vaisseaux ; d'où il résulte une grande probabilité, que quand l'air déphlogistiqué (*le gaz oxygène*) change la couleur du sang dans le poulmon, quelque chose aussi traverse les tuniques des vaisseaux pulmonaires, par l'effet d'une force chimique attractive.

Mais, quelle est cette substance qui traverse les vaisseaux ? c'est ce que nous ne savons pas. Est-ce quelque principe séparé du sang qui se combine à l'air déphlogistiqué (*le gaz oxygène*) pour former l'air fixe (*le gaz acide carbonique*) ? est-ce l'air déphlogistiqué (*le gaz oxygène*) qui se décompose et dont

une partie passe dans le sang, tandis qu'une autre reste sous la forme d'air fixe (*gaz acide carbonique*)? ou enfin, est-ce l'air déphlogistiqué (*le gaz oxygène*) qui entre dans le sang sans se décomposer, tandis que l'air fixe (*le gaz acide carbonique*) se sépare des vaisseaux pulmonaires?

La première hypothèse est appuyée sur un plus grand nombre de faits chimiques. Mais ils ne font autre chose que la rendre la plus probable; et que peut-on attendre, dans cette matière, que des probabilités, tant que la nature des différens airs ne nous sera pas mieux connue.

Mais quelque solution que nous donnent un jour de nouvelles expériences, il restera toujours incontestable, que le changement de couleur qui s'opère dans le sang à son passage dans les poumons, est occasionné par l'action chimique de l'air déphlogistiqué (*gaz oxygène ou air vital*) contenu dans l'atmosphère, et qu'en conséquence de cette action il se forme de l'air fixe (*gaz acide carbonique*) qui se mêle à l'air respiré.

Pour avancer dans nos recherches, nous allons tâcher de tracer la liaison qui existe entre les changemens qu'éprouve le sang pulmonaire, et les autres fonctions de notre corps.

On sait généralement que quand un animal respire plusieurs fois le même air, son pouls se ralentit, jusqu'à ce qu'enfin il s'arrête, et alors toutes les autres fonctions sont également suspendues. On sait également que quand la respiration est arrêtée, les mêmes symptômes ont lieu. Quelle connexion y a-t-il entre ces phénomènes?

Déjà nous avons démontré que quand le même air est respiré plusieurs fois, ou quand il est retenu dans les poumons plus long-temps que de coutume, il y a diminution dans l'air déphlogistiqué ( *gaz oxygène* ) et augmentation dans l'air fixe ( *gaz acide carbonique* ). Les symptômes que nous avons décrits viennent donc de l'une de ces deux causes, ou des qualités nuisibles de l'air fixe ( *du gaz acide carbonique* ) ajouté, ou de la privation des qualités salubres de l'air déphlogistiqué ( *du gaz oxygène* ) soustrait. Mais ce n'est pas la quantité d'air fixe ( *de gaz acide carbonique* ) qui se forme ici qui est capable de nuire notablement aux poumons, puisque l'on peut sans inconvénient en respirer une bien plus grande quantité mélangée avec l'air atmosphérique ; il faut donc les attribuer à la diminution progressive de l'air déphlogistiqué ( *du gaz oxygène* ).

Quand l'air déphlogistiqué est ainsi diminué, le changement de couleur que le sang éprouve dans les poumons est proportionnellement moins grand, jusqu'à ce qu'enfin il passe dans les veines pulmonaires avec cette même couleur noire avec laquelle il étoit entré dans les artères.

Ce fait a déjà été démontré en grande partie dans les expériences faites en soufflant dans les poumons. On peut le rendre encore plus sensible dans le lézard et la grenouille, dont les poumons peuvent être mis à nud très - long-temps sans détruire la vie de l'animal.

J'ai poussé une grande quantité d'air dans les poumons d'un petit chien, dont j'avois enlevé le sternum.

num ; je l'y ai contenu au moyen d'une ligature serrée faite à la trachée artère. Le sang continua de circuler dans les poumons , mais il commença à prendre une teinte plus sombre dans les troncs des veines pulmonaires , et en moins de deux minutes il devint très-noir.

Je me suis procuré , dans la même vue , une forte grenouille ; j'ai mis à nud ses poumons des deux côtés , et au moment où ils étoient remplis d'air , je l'ai plongée dans un vase de verre dans lequel étoit de l'eau. Au moment où la grenouille plongeoit dans l'eau , le sang qui circuloit dans ses poumons étoit d'une couleur fort vive. Après qu'elle y fut restée vingt minutes , les poumons étant encore pleins d'air , le sang s'obscurcissoit progressivement dans tous les vaisseaux pulmonaires , jusqu'à ce qu'enfin il parut tout-à-fait noir. J'ai répété plusieurs fois cette expérience avec le même animal , et une ou deux fois avec des lézards ; et toutes les fois qu'ils conservoient long-temps le même air dans leurs poumons après l'immersion , le sang pulmonaire prenoit par degrés la couleur noire.

Il suit de là , que quand l'air déphlogistiqué ( *le gaz oxygène* ) est ainsi successivement diminué , le sang qui passe dans les vaisseaux pulmonaires n'éprouve plus le même changement de couleur qui a lieu dans la respiration ordinaire ; il suit aussi que les symptômes qui résultent de la suppression de la respiration , doivent être attribués à la qualité particulière que prend alors le sang. Mais comment se fait-il que cet état du sang amène ces symptômes ? c'est ce qu'il faut examiner.

Une première supposition seroit que le sang dans cet état prend une qualité nuisible aux nerfs des poumons , et que par leur moyen son action se transmet jusqu'au cerveau.

Si cela est ainsi , la suspension de la respiration n'aura plus le même effet , quand les nerfs qui se distribuent aux poumons , seront coupés de façon à ce que leur communication avec le cerveau soit interceptée.

Pour m'en assurer , j'ai pris un petit chien : je lui ai coupé les troncs de la paire vague et du grand intercostal des deux côtés du col , à environ un pouce au-dessous du larynx. La peau ayant été recousue , l'animal ne paroissoit éprouver d'autre mal que celui d'une respiration laborieuse. Le lendemain je le mis sous une cloche de verre renversée et pleine d'air atmosphérique , après quelques minutes , la respiration devint difficile , et l'animal tomba sans donner aucun signe de vie. J'ai fait encore la même opération à un autre chien , et le lendemain je lui ai passé un nœud autour de la trachée , et je lui ai intercepté la respiration. Bientôt il est tombé sans donner aucun signe de vie.

Ainsi , le sang devenu noir , produit les mêmes effets lorsque la communication des nerfs pulmonaires avec le cerveau est détruite ; et par conséquent dans les cas où la respiration se trouve interceptée , on ne peut dire qu'il porte son action nuisible sur le cerveau par l'intermède des nerfs.

Des poumons , le sang noir passe immédiatement dans le sinus veineux et l'oreillette gauche du cœur. Que produit-il dans ces organes ?

Le cœur ne peut en éprouver de changement sensible que dans ses contractions. Ces contractions peuvent être aisément observées en soufflant dans les poumons lorsque le sternum est enlevé, et après qu'on a ouvert le péricarde de manière à bien voir de quelle manière s'opèrent les mouvemens des oreillettes et des ventricules.

J'en ai fait l'expérience avec toutes ces conditions ; et pendant la dilatation des poumons, j'ai considéré attentivement le changement de couleur du sang, et la correspondance des contractions de l'oreillette et du ventricule gauche ; voici ce que j'ai toujours vu : quand le sang qui passoit dans l'oreillette gauche étoit d'une couleur vive, l'oreillette et le ventricule se contractoient vivement, et la circulation se soutenoit comme dans l'état de santé ; mais quand la couleur du sang s'obscurcissoit, les contractions dimiuoient ; quand enfin le sang devenoit noir, elles cessoient entièrement, encore que l'oreillette fût distendue par le sang. Les contractions cessées, les autres fonctions du corps demeuroient suspendues ; mais sitôt qu'on rétablissoit la couleur vive, l'oreillette et le ventricule recommençoient à se contracter et à revenir à l'état naturel ; les autres fonctions se rétablissoient également.

Dans ces expériences, les contractions de l'oreillette et du ventricule éprouvent immédiatement et sur-le-champ l'effet du changement de couleur opéré dans le sang qui y est versé (20), puisque quand leurs

(20) Cette explication a été combattue par des personnes dont l'autorité a un grand poids. Ils ont dit que dès la

mouvements cessent on trouve constamment l'oreillette remplie d'un sang noir. Nonobstant ces faits, ceux qui se sont fait des opinions particulières sur la manière dont le sang agit sur le cœur, ne concevront pas aisément que les changemens qui ont lieu dans les contractions de cet organe, soient l'effet seulement du changement de couleur dans le sang. On peut lever la difficulté en faisant les mêmes expériences dans les animaux amphibies (21), dans lesquels

première dilatation du poumon le cœur reprend ses contractions. Et que comme le sang contenu dans ses cavités ne pouvoit pas être aussi subitement renouvelé, il falloit que cet effet fut dû à quelque autre cause; mais d'abord les deux circonstances sur lesquelles est fondé ce raisonnement sont seulement des assertions qui n'ont pas été encore démontrées. En outre, il peut bien se faire qu'une contraction faible soit occasionnée dans le cœur par l'agitation qu'il éprouve dans la distention du poumon, de la même manière qu'on excite de faibles mouvemens dans le cœur des animaux amphibies en secouant leur corps, ou en exerçant sur l'organe une douce compression; mais ces mouvemens sont différens des contractions naturelles qui sont fortes, et doivent en être soigneusement distingués.

(21) Quelques auteurs estimables ont employé le mot de *sympathie* pour exprimer la connexion entre les fonctions des poumons et du cœur. Quand les poumons sont dilatés le cœur se meut, disent-ils, *par sympathie*; mais comme ils n'ont pas dit dans quel sens ils entendent ce mot, il est impossible d'apprécier la justesse de ce raisonnement. Entendent-ils par *sympathie* un principe particulier ou une qualité cachée, supposée existante dans le corps? Alors ce n'est plus qu'un nom donné à une des qualités occultes de l'école péripatéticienne, dont on ne peut démontrer

le cœur n'a qu'une oreillette et un ventricule , l'artère pulmonaire n'est qu'une petite branche de l'aorte ,

l'existence. Et comme ces qualités ne présentent à l'esprit aucune idée claire , il y a long-temps qu'elles ont été bannies par la saine philosophie.

Si par-là on veut exprimer l'idée d'une cause mécanique , et dire que le mouvement des poumons dans la respiration entretient mécaniquement les contractions du cœur , les faits ne s'accorderont pas avec cette assertion ; s'il étoit ainsi , le mouvement des poumons suffiroit seul pour entretenir les contractions du cœur , et toute espèce de fluide aëriiforme seroit également bon pour l'effet de la respiration : pour peu aussi que le mouvement des poumons s'arrêtât , celui du cœur s'arrêteroit de même ; mais il y a au contraire des sortes de fluides aëriiformes qui ne remplissent pas à cet égard le but de la respiration , puisque quand les animaux les respirent à part , le mouvement du cœur s'arrête quoique la respiration continue ; et quand les animaux amphibies sont plongés dans l'eau , le mouvement des poumons s'arrête quoique les contractions du cœur continuent d'avoir lieu pendant plus d'une heure après. Cela n'arriveroit pas si le mouvement des poumons entretenoit mécaniquement celui du cœur.

Mais probablement on entend ce mot de *sympathie* dans sa signification stricte et originaire ; c'est-à-dire , qu'on entend par là , la co-existence de deux effets , ou la constance avec laquelle une altération , un changement dans l'économie du corps animal , en suit ou accompagne toujours un autre , sans avoir égard à la cause efficiente de l'un ou de l'autre , et sans s'occuper de la manière connue ou probable dont se fait leur connexion. Dans ce sens , comme le mot n'exprime proprement qu'un fait , on ne peut s'en servir comme d'une objection ; pour moi , ce seroit mal-à-propos que je me servirois ici de cette expression , puisque mon but est précisément de trouver la manière dont



Et les veines, également petites, se vident dans les sinus veineux en même temps que la veine cave ascendante qui y porte la portion la plus considérable du sang. Dans ces animaux, la quantité de sang que fournit cette veine seroit bien suffisante pour entretenir l'action du cœur, indépendamment de la circulation pulmonaire, si cette action n'avoit besoin pour être entretenue que d'un volume déterminé de sang. Les tuniques du sinus veineux, de l'oreillette et des vaisseaux sanguins sont transparens; l'air que les poumons contiennent est en assez grande quantité pour suffire pendant long-temps, et sans une nouvelle communication avec l'atmosphère, aux changemens que le sang pulmonaire doit éprouver: de cette manière les altérations qui s'opèrent dans la couleur du sang, ainsi que dans les mouvemens du cœur, par l'interception de la respiration, offrent une progression plus lente et des effets plus distincts que dans les animaux dans lesquels les cavités du cœur sont doubles, et où toute la masse du sang est obligée de traverser les poumons.

J'ai fixé une forte grenouille bien vive sur une table de métal, le ventre en-dessus; je lui ai enlevé une partie du sternum suffisante pour que le cœur et les poumons parussent à nud. Les poumons étoient pleins d'air, le sang des veines pulmonaires étoit d'une belle couleur, et le cœur battoit 44 fois en une minute. Dans

les mouvemens du poumon se lient avec ceux du cœur, et de remplir ce vide de la physiologie en en recherchant la véritable cause.

cet état, je plongeai l'animal dans une petite quantité d'eau bien limpide. On pouvoit y distinguer parfaitement les changemens de couleur du sang, ainsi que les contractions du cœur. Au bout de 15 minutes le sang pulmonaire commença à prendre une couleur plus sombre, et les contractions du cœur étoient réduites à 30. Après 15 autres minutes, la couleur étoit encore plus obscure et les contractions réduites à 18. L'animal fit alors quelques mouvemens pour se débarrasser et laissa échapper quelques bulles d'air de ses poumons; mais la couleur du sang continuant à s'obscurcir, le nombre des battemens diminuoit encore; enfin, au bout de 40 autres minutes ils cessèrent tout-à-fait. Cependant le sinus veineux, l'oreillette et la veine cave étoient pleins de sang noir. Je retirai l'animal de l'eau sans aucun signe de vie. Avant qu'il se fût passé deux minutes, il ouvrit sa gueule, inspira une grande quantité d'air frais. Bientôt après il vida ses poumons presque entièrement, et répéta ce mouvement plusieurs fois. Pendant ce temps, le sang des veines pulmonaires devenoit brillant. Le cœur recommença à se contracter; en 15 minutes le nombre des contractions s'éleva à 35 par minutes, toutes les fonctions se rétablirent, et l'animal se mit bientôt à aller et venir sans aucune apparence de mal-aise.

J'ai répété plusieurs fois cette expérience sur la même grenouille; et lors qu'après être sortie de l'eau, elle tarδοit à remplir ses poumons d'air, je les enflais moi-même à l'aide d'un tuyau de pipe; je les exprimais ensuite, et par ce moyen je renouvellois les contractions du cœur. A la fin, étant retirée de l'eau,

la grenouille resta une heure entière sans que l'air entrât dans ses poumons. Néanmoins aussitôt qu'on en introduisoit, le sang reprenoit encore sa couleur brillante dans les veines pulmonaires, mais il n'étoit plus possible de renouveler les contractions du cœur.

J'ai répété ces mêmes essais sur un lézard, et toujours la fréquence des contractions du cœur diminueoit en proportion de la couleur sombre du sang. Elle se réablissoit quand cette couleur reprenoit de l'éclat, absolument comme dans la grenouille.

Dans tous les cas, la quantité de sang qui arrivoit au cœur étoit toujours bien suffisante pour entretenir ses mouvemens, et malgré cela, ses contractions se ralentissoient dans la même proportion que la couleur du sang s'obscurcissoit, et quand celle-ci devenoit noire elles cessoient entièrement. Ainsi ces variations dans le mouvement du cœur, ne dépendent absolument que de la qualité du sang.

Mais, me demandera-t-on, comment la qualité du sang peut-elle diminuer ainsi les contractions du cœur? De deux choses l'une. — Ou c'est parce que ce sang prend alors une qualité nuisible, ou c'est parce qu'il cesse d'être un *stimulus* suffisant pour entretenir ces contractions.

Si c'étoit une qualité nuisible qui produisit cet effet sur le cœur, il en résulteroit que la faculté contractile de cet organe, seroit diminuée ou détruite par son action (22). Or, si cela étoit, le cœur cesseroit de

(22) Par *faculté contractile du cœur*, j'entens cette propriété par laquelle cet organe pousse le sang dans le système de la circulation.

se contracter par l'action ordinaire des agens nécessaires pour exciter ses mouvemens. Cependant, dans toutes ces expériences, où le cœur cessoit de se contracter quand le sang qu'il recevoit étoit noir, dès que l'air recu dans les poumons avoit ravivé la couleur dans une partie de ce liquide, aussitôt les contractions se renouveloient et revenoient à leur mesure naturelle.

Il en faut donc conclure, que ce sang noir n'a aucun effet nuisible sur le cœur lui-même; et que, dans tous les cas où la respiration est interceptée, le cœur cesse de se contracter, parce que le sang qui y passe n'est plus pour lui un *stimulus* suffisant. Il en résulte que les changemens chimiques que le sang éprouve dans les poumons par la respiration, lui donnent une qualité stimulante, à l'aide de laquelle il devient propre à exciter les contractions de l'oreillette et du ventricule gauches du cœur (23).

(23). Cette conclusion, au premier coup-d'œil, paroît peut-être singulière, puisque le même sang noir est un stimulus suffisant pour l'oreillette et le ventricule droit; en effet, ce sang, l'instant d'avant, étoit chassé de ces cavités et poussé dans les poumons. Si donc il est un stimulus suffisant pour exciter les contractions des cavités droites, pourquoi est-il insuffisant pour produire le même effet dans les cavités gauches?

Il faut ici se rappeler que les deux côtés du cœur ne se ressemblent nullement dans toutes leurs qualités. Il y a entre elles une grande différence tant relativement à la quantité des fibres musculaires qui les composent, qu'à leur sensibilité, aux causes qui excitent le cœur à se contracter. Ceci seul détruit toute la force de l'objection.

## Connexion de la vie avec la respiration. 53

De toutes ces expériences nous, tirerons les conséquences suivantes :

1.° Une certaine quantité d'air déphlogistiqué (*de gaz oxygène*) est séparée de l'air atmosphérique dans les poumons par la respiration, et une certaine quantité d'air fixe (*gaz acide carbonique*) y est substituée.

2.° L'air déphlogistiqué (*le gaz oxygène*) exerce une action chimique sur le sang pulmonaire; au moyen de cette action le sang prend une couleur plus éclatante.

3.° Dans la respiration ordinaire, on voit distinctement cette couleur dans le moment où le sang passe dans l'oreillette gauche, et alors le cœur se contracte avec sa force et sa fréquence ordinaires.

4.° Quand la respiration est interceptée, l'éclat de cette couleur diminue par degrés, et les contractions de l'oreillette gauche s'arrêtent bientôt.

5.° La cessation des contractions de l'oreillette

Mais quand cette différence ne seroit pas si marquée, cette singularité n'est pas particulière au cœur. Il y a maint exemple dans le corps animal qui prouve que des muscles semblables dans leur structure, n'obéissent pas à l'action des mêmes stimulans. Les uns sont mis en action par l'effet de la volonté; d'autres par l'imagination frappée de certains objets; quelques uns par des *stimulus* chimiques. Aucun de ces agens n'occasionne une contraction complète dans les muscles auxquels il n'est pas approprié. Ainsi cette objection ne doit pas regarder spécialement les conclusions que nous déduisons ici, mais plutôt la loi générale des corps animés, loi qui jusqu'à présent doit être regardée comme un fait définitivement constaté (*ultimate fact.*).

vient du défaut de qualité stimulante dans le sang lui-même.

D'où il résulte,

*Que la qualité chimique que le sang acquiert en passant par les poumons, est nécessaire pour entretenir l'action du cœur, et conséquemment le bon état du corps.*

#### S E C T I O N V.

*Déterminer la nature de la maladie produite par la submersion.*

Nous avons fait voir, dans la première section, que les animaux plongés dans l'eau rejetoient de petites quantités d'air, et faisoient effort pour en attirer de nouveau de l'atmosphère. Par l'effet de ces efforts, le liquide qui les environne entre dans leur bouche et souvent aussi dans leurs poumons. Mais la quantité qui y pénètre est incapable de causer les symptômes qui suivent la submersion (*v. les expér. de la 2.<sup>e</sup> section*). Dans la cavité des poumons; ce liquide se mêle à l'air et augmente la dilatation des cellules aériennes des poumons. En conséquence, les poumons sont dans un état modéré de dilatation, c'est-à-dire, moyen entre l'état d'inspiration et celui d'expiration; et dans cet état le sang pourroit circuler assez librement à travers les vaisseaux pulmonaires, pour entretenir la vie et la santé (*v. les conclusions de la section 3.<sup>e</sup>*); d'où il suit que les symptômes que produit la submersion ne viennent pas de l'arrêt de la circulation dans le système pulmonaire.

### *Connexion de la vie avec la respiration. 35*

Par l'effet de la situation où se trouve l'animal, l'air et l'eau sont retenus dans les poumons, et l'air déphlogistiqué (*le gaz oxygène*) qu'ils contiennent s'y consume peu-à-peu. Alors le sang qui passe dans le poumon, prend de moins en moins la couleur brillante qu'il doit y recevoir; les contractions du cœur se ralentissent à mesure, jusqu'à ce qu'elles cessent entièrement (*v. les expériences qui terminent la 4.<sup>e</sup> section*), et cependant la faculté contractile du cœur subsiste encore.

Il paroît donc que la cessation des mouvemens du cœur peut être regardée comme l'effet de l'obstacle que l'eau environnante met à l'entrée de l'air dans les poumons.

Voyons maintenant si les autres symptômes caractéristiques (*v. la 1.<sup>re</sup> section*) peuvent être déduits de l'interception de la respiration et de la cessation des mouvemens du cœur, qui en est la suite, comme de leur véritable cause.

A mesure que la couleur du sang qui traverse les poumons devient plus obscure, les contractions de l'oreillette et du ventricule gauche, ainsi que les pulsations correspondantes des artères, deviennent plus faibles, la progression du sang plus lente. Le sang qui s'avance plus lentement dans les gros troncs s'arrête tout-à-fait dans les petites ramifications des artères et des veines, parce que la résistance qu'il y éprouve est plus grande; enfin, quand le sang pulmonaire ne se trouve plus propre à exciter les contractions du sinus veineux et de l'oreillette, ces organes le reçoivent dans leurs cavités et res-

ient néanmoins en repos. A peine ont-ils cessé de se contracter et de pousser le sang vers la tête, que toutes les fonctions intellectuelles (24) s'arrêtent, les sens et les mouvemens dépendans de la volonté sont suspendus, et les signes extérieurs de la vie disparaissent. Le sang noir restant stagnant dans les artères et particulièrement dans les petites ramifications artérielles et veineuses, répand une couleur bleue sur les différentes parties du corps, particulièrement sur la face et les lèvres (25), où le nombre des vais-

(24) Quelle que puisse être la cause efficiente des opérations intellectuelles, des sensations, etc., la circulation du sang dans le cerveau est toujours une condition indispensable de leur exécution dans tous les animaux parfaits. Les évanouissemens qui suivent les grandes pertes de sang en sont un exemple journalier. Aussitôt que les mouvemens du cœur semblent s'arrêter, on perd le sentiment de son existence, et toutes les opérations attribuées à l'âme disparaissent également. Tout cela se rétablit dès que le mouvement du cœur se renouvelle.

(25) Il paroît, par les phénomènes que présente la dissection des corps (voy. section V), que cette couleur bleue de la face, etc., vient de la présence du sang noir dans les petites ramifications veineuses et artérielles. Cela est encore mieux prouvé par le fait suivant, fait remarquable consigné dans les observations anatomiques du docteur Sandifort, et de l'authenticité duquel j'ai été bien assuré par des témoins oculaires encore existans. Le sujet est un enfant né en 1764.

» Dans la deuxième année de sa vie, les ongles de ses  
 » doigts devinrent bleus. Cette couleur bleue paroissoit et  
 » disparaissoit alternativement pendant le cours de l'année.



seaux superficiels est plus considérable. — Après que l'oreillette et le ventricule gauches ont cessé

» Alors l'enfant tomba dans une langueur générale, quelques  
» taches livides se faisoient appercevoir sur le visage, ces  
» taches augmentoient beaucoup par l'effet de l'exercice,  
» jusqu'à ce qu'enfin toute la face devint bleue au moindre  
» mouvement du corps, et particulièrement les lèvres et  
» la langue. A la fin de l'année, la poitrine étoit oppressée;  
» l'enfant se plaignoit d'un froid général de tout le corps,  
» que la chaleur extérieure ne pouvoit dissiper. La saignée  
» diminuoit un peu l'anxiété de la poitrine; le sang étoit  
» noir, et ne se séparoit pas bien en caillot et en serum.  
» Dans la troisième année, l'enfant fut pris de fréquentes  
» palpitations de cœur; on recommanda pour cela les bains  
» froids et l'exercice, mais ces remèdes ne firent qu'aggraver  
» ses maux. Ces symptômes subsistèrent sans changement  
» jusqu'à l'âge de dix ans. Alors ils augmentèrent consi-  
» dérablement, et l'enfant eut un crachement de sang ».

« A onze ans, il éprouvoit une grande oppression dans  
» la poitrine au moindre mouvement; souvent il se trouvoit  
» mal; son visage paroissoit un peu bouffi, et la couleur  
» bleue étoit fort augmentée. Enfin, les jambes devinrent  
» œdémateuses et il mourut. A l'ouverture du corps, on  
» trouva que l'aorte prenoit son origine à-la-fois des deux  
» ventricules du cœur. Une moitié des valvules demi-lunaires  
» répondoit au ventricule droit, et l'autre moitié au ven-  
» tricule gauche, ensorte que moitié du sang que recevoit  
» l'aorte étoit constamment du sang noir, et qui n'ayant  
» pas passé par le poumon n'avoit éprouvé aucun change-  
» ment de couleur ». (\*)

(\*) M. Jurine, de Genève, dans un Mémoire sur l'Endio-  
métrie, cite un fait remarquable par des symptômes absolu-  
ment semblables. — Dans le cas dont il parle, l'ouverture du  
corps ne présenta d'autre dérangement organique que le trou

de se contracter, l'oreillette et le ventricule droits éprouvent encore l'action des causes qui naturellement les mettent en contraction; ils continuent leurs mouvemens pendant quelques minutes, et poussent encore le sang noir dans les vaisseaux pulmonaires: en conséquence, il s'y accumule et les poumons prennent alors une couleur livide. Mais la résistance que le sang éprouve dans les artères pulmonaires, et la cessation des mouvemens *synchroniques* du ventricule gauche, rendent successivement plus foibles les mouvemens du ventricule droit, jusqu'à ce qu'ils cessent tout-à-fait; et l'oreillette droite, bientôt fortement distendue par le sang, cesse aussi de se contracter. Cependant la faculté contractile subsiste encore.

Nous venons de tracer la succession des symptômes, et de démontrer comment l'anéantissement des mouvemens du cœur résulte de l'interception de la respiration, comme de leur véritable cause. — Il nous reste à fixer la dénomination qu'on doit donner à cette maladie, ainsi que la place qui lui appartient dans l'ordre nosologique.

Comme un symptôme constant de cette maladie est la diminution graduelle du pouls, on lui a d'abord donné le nom de *syncope* (26), mais d'après

ovale du cœur resté ouvert dans une proportion très-considérable. On conçoit que ces deux états ont dû produire les mêmes effets sur le sang dans l'un et l'autre sujet. *Note du Traducteur.*

(26) *Syncope, motus cordis imminutus vel aliquandiu quiescens.* Nosol. Cullen. gen. 64.

quelques observations faites ensuite, les médecins ont cru à propos de la distinguer des espèces moins dangereuses de syncopes, et l'ont nommée *asphyxie* (27). On a généralement adopté ce nom. Mais il s'est élevé une autre difficulté sur la place qu'on devoit lui assigner dans l'ordre nosologique; et l'obscurité dans laquelle étoit restée la nature de ce mal, a fait qu'on l'a retranché pendant quelque temps des systèmes de nosologie. Enfin, on a cru qu'il étoit probable, d'après la plupart des observations et des expériences, que l'action diminuée du cœur et des artères provenoit d'un état morbifique du cerveau, occasionné par la pression du sang sur cet organe. En conséquence, on a pensé que l'affection primitive étoit une apoplexie; on a regardé la diminution de l'action du cœur uniquement comme un symptôme de l'affection principale, et l'asphyxie a été rangée sous le genre *apoplexia*, où elle est encore placée (28). Toutesfois, si nous devons regarder l'affection primitive du corps malade, comme la maladie même (29), et tous les effets qui en résultent comme les symptômes, le siège de cette maladie est dans le sang, et consiste *dans la pré-*

(27) *Ἀσφύξια; deletis omnibus vitæ indicis, accedente etiam suffocatione, mortis imaginem illa refert, si nihil dubitetur, vitam ne, an mortem predicare fas sit. Instit. Pathol. H. D. Gaubii.*

(28) *Synopsis Nosolog. Cullen., p. 190.*

(29) *Status ille corporis viventis, quo fit, ut actiones homini propriae non possint apparere ad leges sanitatis exerceri; morbus dicitur. Instit. Pathol. H. D. Gaubii.*

sence d'un sang noir dans les cavités gauches du cœur et dans le système artériel, et pour lors la diminution de l'action du cœur et des artères, la couleur bleue de la face, etc. ne sont que des symptômes : et par conséquent on peut avec assez de raison nommer cette maladie *Melanæma* (30), et la classer avec toutes celles qui ont avec elle quelque ressemblance.

Comme il n'y a ici ni affection fébrile (*pyrexia*) ni affection primitive du système nerveux (*neurosis*), que l'altération dans la couleur de la peau est un symptôme constant, ne seroit-il pas conforme aux principes du système nosologique de placer cette maladie dans la classe des cachexies et dans l'ordre *impetigo* ? et puisqu'il n'y a aucun genre auquel elle se rapporte, ne peut-on pas proposer de la nommer et de la définir de la manière suivante ?

*MELANÆMA; impedita sanguinis venosi in arteriosum conversio, cujus signa syncope et livor cutis.*

Ce genre deviendra le rendez-vous d'un certain nombre d'espèces errantes qui n'ont point encore trouvé de place fixe dans l'ordre nosologique. En effet, des expériences que nous avons détaillées, il suit naturellement que les maladies produites par la strangulation (31), par l'inspiration de l'air fixé

(30) *Μέλαν αίμα sanguis niger, sang noir.*

(31) Il est assez singulier que la plus grande partie des praticiens regardent encore la mort des pendus comme

*Connexion de la vie avec la respiration.* 51

ou phlogistique (*des gaz acide carbonique et azote*) sont toutes produites par ce sang noir qui passe dans le cœur sans avoir été changé par la respiration. Elles seront par conséquent toutes réunies dans une même famille (32); mais comme les noms et leur disposition ne sont que des objets d'un second ordre quand une fois la nature d'une maladie est déterminée, il sera peut-être plus facile de composer avec les préjugés reçus en retenant le nom d'*asphyxia*, et en regardant la maladie dont nous parlons comme une syncope symptomatique. On y ajouterait alors une phrase qui fixeroit le sens de l'affection primitive, et on diroit,

*ASPHYXIA à sanguine venoso in auriculam et ventriculum sinistros transeunte.*

Toutesfois, je ne présente ceci que comme des questions proposées aux nosologistes, et que j'abandonne volontiers à leur décision.

l'effet de la compression faite sur le cerveau, malgré le nombre considérable de faits connus en chirurgie, qui prouvent qu'une compression, bien plus forte que celle que peut produire l'accumulation du sang faite sur cet organe par la strangulation, ne diminue les contractions du cœur ni sur-le-champ, ni pendant plusieurs heures, ni même pendant plusieurs jours.

(32) On pourroit les ranger de cette manière :

*MELANEMA*, à submersione,

à suspensione,

ab inspiratione; aeri fixi (gaz carbonici),

ab inspir. aeris phlogisticati (gaz azoti).

## SECTION VI.

Déterminer l'état dans lequel se trouve le corps dans cette maladie, et les moyens de la distinguer de la mort.

Les corps des animaux n'ont que deux manières d'être, la vie et la mort; et puisque par la mort nous entendons la privation de la vie, il ne peut y avoir d'intermédiaire entre deux. Dans l'état où le corps se trouve dans cette maladie, nous ne pouvons dire avec raison que de deux choses l'une, ou qu'il est en vie ou qu'il est mort. Si le corps asphyxié étoit vraiment mort, il faudroit en conclure, ce qui est impossible, que les moyens employés pour le faire revivre dans les différentes expériences rapportées dans la 4.<sup>e</sup> section, peuvent donner de la vie à la matière morte; le corps dans cet état es donc en vie, mais il l'est dans un degré différent de celui qui constitue la santé: or, puisqu'une différence dans le degré ne change pas la nature de la chose (33), il faut en conclure que le corps contient encore ce principe qui est la cause immédiate de toutes les fonctions qui s'exécutent dans l'état de santé (34), et que seulement ce prin-

(33) *Majus aut minus non mutat speciem.*

(34) On parle, ce me semble, d'une manière bien impropre, quand on dit, pour exprimer l'état du corps dans l'asphyxie, *la vie est suspendue*; on doit abandonner cette façon de parler. Elle semble induire à croire qu'on a la faculté de ranimer ou de ressusciter un corps privé de vie; cependant on ne fait autre chose que guérir une maladie.

cipe n'est pas mis en activité, parce que les circonstances extérieures qui concourent avec lui et exercent leur influence sur le corps en santé, ne s'y trouvent point réunies; ces circonstances extérieures sont la chaleur et la respiration.

Pour nous assurer du siége où réside ce principe, voyons quels sont les effets qui résultent de la privation de la chaleur et de la respiration dans les corps vivans.

On sait généralement qu'une médiocre diminution dans la température ordinaire du corps, ne produit pas la suspension de ses fonctions; mais on sait aussi qu'une diminution considérable de cette température les suspend presque toutes (35). Ainsi, un certain degré de chaleur dans les corps vivans est absolument nécessaire pour entretenir les fonctions qui constituent la santé. Mais quoique la chaleur soit absolument nécessaire pour cela, la chaleur sans le concours de la respiration est insuffisante; car si vous vous contentez d'appliquer la chaleur au corps vivant dans le moment où toutes ses fonctions sont suspendues, aucune d'elles ne se rétablira jusqu'à ce que la respiration soit elle-même rétablie; et bien souvent l'application de la chaleur ne suffit pas pour rétablir le jeu de la respiration, il faut des secours artificiels (36). Voyez les expé-

(35) *Flora sibirica*, præf., p. 72.

(36) Personne ne doutera que la respiration ne soit quelquefois rétablie dans cet état par le seul effet de la chaleur. Réaumur cite l'exemple d'une personne ranimée seulement

riences faites sur les amphibiens dans la 4.<sup>e</sup> section.

Puis donc que la présence de la chaleur dans le corps vivant n'est pas suffisante par elle-même pour entretenir les fonctions de la vie sans le concours de la respiration, la chaleur ne peut pas être regardée comme la cause absolue qui en maintient l'exercice, mais seulement comme une condition qui met le corps en état de les exercer, sitôt que la respiration a produit son effet. D'après cela, quand la température naturelle est considérablement diminuée dans cette maladie, le corps se trouve privé d'une condition absolument nécessaire pour favoriser l'opération par laquelle la respiration doit rétablir les fonctions de la santé.

Faute de respiration, le cœur cesse de se contracter, parce que le sang qui traverse les poumons est devenu un aiguillon insuffisant pour solliciter son action. Le cœur cessant de se contracter, toutes les autres fonctions sont suspendues. Cependant, si la température nécessaire et le jeu de la respiration sont rendus au corps peu de temps après que le cœur a cessé d'agir, les contractions de cet organe se renouvellent, et toutes les autres fonctions se rétablissent. Mais les contractions du cœur étant de nature à être suscitées de nouveau par l'application du *stimulus* propre de cet organe, c'est donc

pour avoir été exposée aux rayons du soleil, et la nature semble employer le même moyen pour tirer de leur inaction les animaux qui restent engourdis pendant l'hiver; état très-analogue à celui de l'asphyxie.



*Connexion de la vie avec la respiration. 65*

Le cœur qui conserve ce principe (37) qui est la cause immédiate de ses contractions, et qui le conserve même après que l'exercice des autres fonctions est suspendu.

Si nous attendons trop long-temps après que le cœur a cessé de se mouvoir, pour rendre au corps et la température requise et la respiration, alors les contractions du cœur ne se renouvellent plus, et les fonctions ne peuvent plus se rétablir; et lorsque les contractions du cœur ne peuvent plus se rétablir par l'application de son *stimulus* propre, le cœur nécessairement a perdu le principe qui est la cause immédiate de son action, et nous n'avons plus aucun moyen de la renouveler.

Les faits démontrent donc 1.<sup>o</sup> que le cœur est par excellence le siège du principe de la vie dans tous les animaux parfaits. 2.<sup>o</sup> Que la contraction du cœur (38), par l'effet de son *stimulus* propre, est la seule preuve de la présence de ce principe; et quand le cœur est dans le cas de se contracter dans les conditions prescrites, le corps est en vie; mais, quand dans ces conditions nécessaires le cœur ne se contracte plus, le corps est mort: ainsi la vie dans les animaux parfaits doit être définie ainsi: *la faculté par laquelle les fluides sont poussés dans le système de la circulation.*

(37) *Le principe de la vie.*

(38) C'est-à-dire, cette action en raison de laquelle le cœur a la force de pousser le sang dans les voies de la circulation.

Enfin, par-tout où les fonctions des animaux sont subitement suspendues, et le corps mis dans un état de mort apparente, il est toujours en notre pouvoir de déterminer si réellement il est mort, et cela en lui rendant la température convenable, et en remplissant les poulmons d'un air propre à la respiration. Mais, pour que cette décision soit sans réplique, il est nécessaire de régler l'application de ces moyens en faisant attention à l'état des poulmons et à l'objet immédiat de la respiration. Ce sera la matière de la section suivante.

### SECTION VII.

*Déterminer les meilleurs moyens de guérir l'asphyxie des noyés,*

J'ai tellement anticipé sur l'objet de cette section dans différens endroits de cet essai, que j'ai peu de choses à ajouter ici, et qu'il ne me reste à faire qu'un petit nombre d'observations sur la manière de diriger l'application des moyens propres à opérer la guérison.

Pour remettre en activité les fonctions suspendues, il faut que nous renouvelions les contractions du cœur (*v. la section IV*). On y parvient en rendant au corps sa chaleur et la respiration (*v. la section IV*).

Ainsi, dans tous les cas de cette maladie, le seul but de la cure est d'exciter les contractions du cœur, et le seul moyen d'y parvenir est l'application de la chaleur au corps, et l'introduction de

*Connexion de la vie avec la respiration. 67*

l'air dans les poumons : mais , comme l'action de ces puissances est plus ou moins efficace selon leurs proportions avec les circonstances dans lesquelles se trouve le corps, il est nécessaire de donner ici quelques règles pour diriger leur application.

Quand nous trouvons une personne atteinte de cette maladie , il faut commencer par observer le degré de température de son corps, et, s'il paroît très-inférieur au 98° (29° de Réaumur), il faut recourir à l'application de la chaleur. Mais comme l'échelle de cette chaleur est très-étendue, il est bon de déterminer quel degré est le plus propre à opérer le rétablissement des fonctions.

On sait en général, par les observations journalières, que tant que la circulation du sang subsiste, la température du corps peut s'élever de plusieurs degrés au-dessus de sa mesure ordinaire, sans que le principe de la vie soit détruit ; mais d'une autre part il paroît, par les résultats de diverses tentatives faites pour ranimer les animaux qui passent l'hiver engourdis, que quand la circulation est interrompue, et la température du corps réduite près du degré de la glace, si la chaleur est appliquée ou trop rapidement, ou à un degré trop haut, le principe de la vie se détruit promptement ; tandis que, si dans les mêmes animaux et dans les mêmes circonstances la chaleur est appliquée progressivement et à un degré très-modéré, le principe de la vie est souvent remis en activité et les fonctions sont bientôt rétablies.

Ainsi, les effets de la chaleur sont très-différens

selon que le corps est dans l'état de santé ou dans celui de maladie, et l'on doit mettre une grande réserve dans les conclusions qu'on en tire pour appliquer la chaleur comme remède.

Mais, puisque l'état du corps, dans cette maladie, est à-peu-près semblable à ce qu'il est dans l'état d'engourdissement, et que les progrès de son rétablissement sont les mêmes dans l'un et l'autre cas, il semble qu'on ne risque guère de conclure que la chaleur produit sur les animaux ainsi affectés les mêmes effets que sur les animaux engourdis.

Ainsi, pour favoriser avec plus de succès le rétablissement des malades dont il est question, il faut diriger l'application de la chaleur suivant la marche que la nature elle-même nous indique quand elle ranime les animaux engourdis. C'est-à-dire, qu'il faut l'appliquer d'une manière uniforme, et par degrés, et l'élever jusqu'au 98.<sup>o</sup> degré et jamais au-delà du 100. (Ces degrés de Fahrenheit répondent aux  $29\frac{1}{3}$  et  $30\frac{2}{3}$  de Réaumur.)

Quand le corps est échauffé uniformément et que la chaleur des organes internes s'élève à environ 98.<sup>d</sup>. ( $29\frac{1}{3}$ ), il faut que nous portions notre attention sur la poitrine, et si le malade ne fait aucun effort pour inspirer, il faut remplir ses poumons d'air.

Quand une personne est en santé, le but de la respiration est de changer la qualité du sang qui traverse les vaisseaux pulmonaires, et de le rendre propre à susciter les contractions du ventricule gauche du cœur. Mais dans cette maladie les veines

*Connexion de la vie avec la respiration.* 69

pulmonaires, le sinus veineux, l'oreillette contiennent une quantité de sang qui a traversé les poumons sans avoir subi ce changement essentiel; le premier objet est donc, en enflant les poumons, de changer la qualité du sang dans les troncs des veines pulmonaires, dans le sinus veineux et dans l'oreillette, pour qu'il devienne propre à exciter leurs contractions. Cela se doit faire en introduisant assez d'air dans les poumons pour que cet air opère des changemens chimiques dans le sang que contiennent ces cavités.

Dans ce dessein, il faut à chaque *insufflation* pousser dans le poumon une grande quantité d'air. Car, si chaque fois on n'y introduisoit que 12 pouces cubiques de ce fluide, cette petite quantité ne se répandant que dans les bronches principales de la trachée, n'agiroit que sur une très-petite portion des vaisseaux pulmonaires. Si au contraire on en pousse à-la-fois une grande quantité, une partie de cet air ira distendre les dernières cellules du poumon, et ces cellules étant ainsi uniformément dilatées, les veines pulmonaires, le sinus veineux, l'oreillette gauche éprouveront, autant qu'il est possible, l'action de ce fluide, et recevront des petits vaisseaux une partie du sang déjà changé par cette action.

D'après ces considérations, on doit introduire à chaque *insufflation* dans le poumon d'un adulte plus de cent pouces cubiques (39), et on doit avoir

(39) L'utilité de ce conseil est confirmée par ce qu'on voit arriver dans le rétablissement spontané qui suit les

l'attention de l'en retirer avant d'en introduire de nouveau.

Mais il reste encore une difficulté. Quelquefois une certaine quantité d'eau pénètre dans les petites bronches de la trachée, et même dans les cellules aériennes (*v. la section II*). Si dans cet état on dilate les poumons, il se trouve que les parties de ces organes, que l'air frais devoit sur-tout occuper, sont remplies par l'eau; et avec quelqu'attention et quelque soin que se fasse l'insufflation, il en peut résulter l'impossibilité de faire parvenir l'air frais assez près du *sinus venosus* et de l'oreillette gauche pour changer la qualité du sang que ces organes contiennent (40). En tous cas, si la quantité d'eau reçue dans les poumons est considérable, il faut en faire sortir une partie avant de tenter l'introduction de l'air. Quelquefois une petite quantité de cette eau sort par son propre poids quand la tête

syncopes; la première inspiration est généralement très-profonde.

(40) Il me semble avoir vu quelquefois la confirmation de cette opinion dans les jeunes animaux dont les poumons contenoient une grande quantité d'écume après la submersion. Si dans cet état je distendois complètement leurs poumons, le sang ne changeoit pas sensiblement dans le sinus ni dans l'oreillette. Le battement du cœur ne se renouveloit pas, quoique ce muscle fut encore susceptible de se contracter. Les écrivains hollandais ont fait mention de quelques cas semblables observés dans les hommes submergés. Ces personnes faisoient spontanément quelques inspirations, et néanmoins ils ne se rétablissoient pas. On peut donner à ce défaut de succès la même explication.

est inclinée en arrière, et l'on en pourroit faire sortir encore davantage au moyen d'un instrument construit sur les principes des pompes, et disposé pour retirer des poumons une partie de ce qui y est retenu.

Pour cet effet, je propose l'instrument suivant, représenté sous les lettres A B C D E. (*fig. II, T. 4, p. 459.*) Le cylindre de cuivre AB contient cent pouces cubes d'air, et communique avec l'atmosphère par la petite ouverture circulaire *a*. Le piston DE est de bois et garni d'une substance molle et souple à son extrémité E, de manière à bien garder l'air. Les deux ouvertures *d, b*, sont pratiquées pour donner issue à l'air quand le piston s'élève au-dessus de l'ouverture latérale *a*. Le tube C est disposé pour en recevoir un plus petit qui doit être introduit dans le nez, le larynx, la trachée (41).

Si l'on veut distendre les poumons, il faut mettre l'extrémité du petit tube dans un des passages destinés à l'air, et fermer exactement tous les autres. Le piston étant tiré en-haut et l'ouverture *a* bouchée avec le doigt, on pousse le piston, et l'air contenu dans le corps de pompe passe dans les poumons. Au bout de quelques secondes on retire le piston, et l'air repassé des poumons dans le corps de pompe; alors vous ôtez le doigt de dessus l'ouverture *a*, vous poussez le piston, et la plus grande

(41) Cet instrument m'a été donné par M. Nooth, homme distingué par son caractère généreux et communicatif, et auquel les arts sont redevables de plusieurs inventions utiles, dont on a fait ordinairement honneur à d'autres.

partie de l'air expiré s'échappe dans l'atmosphère. Après cela, on retire de nouveau le piston, sans fermer l'ouverture *a*, et une certaine quantité d'air frais passe dans le cylindre, pour être encore poussée dans les poumons de la même manière.

Mais quand il est nécessaire de retirer de l'eau des poumons avant de les remplir d'air, on commence l'opération, le piston étant poussé tout-à-fait. Alors, le petit tube étant en place, on retire le piston jusqu'à ce que son extrémité *E* joigne l'ouverture *a* dans cette action, l'eau s'élève des poumons dans l'arrière-bouche ou même dans le cylindre. Si l'eau est passée dans le cylindre ou le corps de pompe, on peut l'en rejeter en dégageant le tube *C* du petit tube. L'on peut répéter cela une ou deux fois, mais toujours avec une grande précaution pour éviter de rompre les vaisseaux pulmonaires. Ensuite on pousse l'air dans les poumons suivant la méthode indiquée (42).

(42) On a dernièrement proposé d'autres machines pour pousser l'air dans les poumons dans cette maladie; les principales sont celles de *M. Kite*, de *Gravesend*, et de *M. Harlock*, du cimetière *St-Paul*, tous deux chirurgiens d'un mérite distingué. Je ne les ai pas encore essayées sur les animaux; mais je sais qu'elles sont très-propres à l'usage auquel elles sont destinées. Il paroît néanmoins qu'elles sont fort surchargées de soupapes; or, dans le choix d'un instrument de cette nature, qu'on est obligé de confier souvent à des hommes mal-adroits et ignorans, il me semble qu'il faut préférer les machines les plus simples, où il n'y a ni soupapes ni robinets, et où la quantité d'air dont on a besoin est strictement mesurée. Au reste, c'est à l'expé-



Si l'on continue, pendant quelques minutes, de pousser ainsi de l'air dans les poumons en y mettant toute l'attention et la modération possibles. Les contractions du cœur se rétabliront par degrés; les autres fonctions se renouvellent bientôt sans autre incommodité qu'une respiration difficile et stertoreuse, qui souvent continue pendant quelque temps. Cette incommodité vient d'un peu d'eau qui séjourne encore dans les poumons et qui s'évapore peu-à-peu avec l'air expiré.

Quand on peut se procurer, pour ces opérations, de l'air déphlogistiqué (*gaz oxygène* ou *air vital pur*), on doit toujours le préférer à l'air atmosphérique. Je l'ai quelquefois employé dans les petits animaux, et ordinairement le rétablissement étoit plus prompt qu'avec l'air atmosphérique; mais jusqu'à présent je n'ai encore pu rétablir avec l'air déphlogistiqué (*le gaz oxygène*) ceux que l'air atmosphérique n'avoit pu rappeler à la vie.

D'autres remèdes ont été recommandés pour cette maladie par différens écrivains. On assure que plusieurs ont été employés avec succès; mais comme les circonstances de leur application et les changemens progressifs qu'ils opèrent dans le corps, n'ont point été détaillés avec assez de précision, on ne peut encore rien dire de bien sûr touchant leur efficacité. Et véritablement, si nous en jugeons par l'histoire de leur introduction dans la pratique, ou par

rien à décider du mérite de ces instrumens et de la préférence qui leur est due.

leur action ordinaire et connue sur les corps vivans, il semble qu'on doit peu compter sur leur usage.

Plusieurs ont dû leur admission à de fausses notions sur la nature de la maladie (43) ; d'autres, à des opinions erronées sur le principal siège de la vie (44) ; d'autres, à l'ignorance des meilleurs moyens de mettre en action le principe de la vie (45). Aucun de ces moyens ne paroît propre à susciter, par une action directe, les contractions du-cœur. Cependant, comme des sociétés savantes, en ont autorisé l'usage dans la pratique par leur approbation, c'est à l'expérience seule à décider de leur efficacité.

Dans tous les cas que l'on a cités à l'appui de leurs succès, on avoit échauffé le corps des malades. Or, dans la section sixième, nous avons prouvé que la chaleur est quelquefois suffisante toute seule pour opérer le rétablissement. Par conséquent, tou-

(43) Tels sont la saignée, les frictions, les secousses. Voyez *Mémoires sur les noyés*, etc., par M. LOUIS. *Nederlandische Jaarboeken*, avril 1753. *Dissertatio de syncope*, Aut. Hyeron. QUEYE.

(44) Tellé est l'application de différentes substances à la peau, à l'estomac, aux intestins, aux parties de la génération, aux narines, au fond de la gorge, aux extrémités des doigts, etc. *Dissertatio de causâ mortis submersorum*. Aut. Jacob. GUMMER.

(45) Telle est l'application de l'électricité, l'usage de l'alcool, de l'alcali volatil, du tabac, des huiles essentielles et des substances acres et stimulantes. v. Trait. ISNARD, p. 13. obs. V. RANCHINUS, in tract. de mort. subit., c. XII. ÆTIUS, in Tetrab., cap. XLIX. Le voyage d'Acadie, p. 190.

tes les fois que les remèdes sont appliqués dans de semblables circonstances, on ne peut avec certitude leur attribuer la réussite. Au contraire, toutes les fois qu'on les a employés, le corps étant à un degré de température trop faible pour qu'on pût soupçonner la chaleur d'avoir quelque part à la guérison, il est d'expérience qu'ils n'ont produit aucun effet. Ainsi, le concours de la chaleur est nécessaire pour en assurer le succès.

On me dira que peut-être le concours de la respiration n'est pas plus essentiel au succès du traitement.

Pour s'en assurer, il faut employer les premiers remèdes conjointement avec la chaleur, en faisant en même temps attention aux changemens progressifs qui ont lieu dans le corps pendant leur application, et en observant si les fonctions se renouvellent avant que la respiration se rétablisse.

Je les ai employés séparément dans divers animaux avec les conditions susdites, et j'ai soigneusement observé les changemens progressifs qui en résultoient. Quelques-uns étoient rétablis, d'autres ne l'étoient pas; dans tous les cas où je réussissois, voici quel étoit la succession des phénomènes dans le rétablissement. Les organes de la respiration étoient les premiers à se mouvoir. Deux ou trois inspirations se succédoient, les contractions du cœur se renouveloient peu-à-peu, et par suite les autres fonctions.

Il paroît donc que dans ces cas les remèdes ne réussissoient pas toujours, et que même, quand ils

avoient dû succès, les autres fonctions ne se rétablissent qu'après la respiration. Donc ce concours de la respiration est nécessaire à la réussite des remèdes; et si l'on convenoit que, soit en tout, soit en partie, ils fussent la cause du rétablissement, il faudroit convenir aussi que ce seroit en agissant sur les organes de la respiration, en les remettant en activité, en provoquant une inspiration, et portant par conséquent dans le cœur son véritable *stimulus*, réveillant ses contractions et par-là rétablissant le jeu des autres fonctions (*v. au commencement de cet article, la note du trad., tom. IV, p. 438.*)

Ainsi, si nous accordons aux remèdes l'efficacité que réclament en leur faveur leurs partisans, il faudra dire seulement que quelquefois ils produisent, par une action indirecte, ce que nous pouvons toujours opérer directement par la méthode que nous avons recommandée. Assurément, nous ne devons pas hésiter à préférer un remède, qui peut être appliqué directement et qui agit sûrement et promptement, à ceux dont l'opération est lente, indirecte et incertaine.

Dans les circonstances où l'on n'a pas les moyens nécessaires pour dilater les poumons, ces remèdes peuvent à la vérité être employés; mais il est bon qu'on soit instruit de leur insuffisance et de la nécessité de recourir à l'insufflation même après que les autres moyens sont restés sans succès.

Haller cite une observation, où les remèdes ordinaires ont été employés une heure entière sans succès apparent, et néanmoins le malade fut promptement rétabli par la dilatation artificielle des pou-

mons (46); et j'ai souvent remarqué dans les petits animaux qu'ils se rétablissoient par ce moyen, quoique les autres remèdes eussent déjà manqué leur effet.

Nonobstant ces faits et ces conséquences, quelques praticiens seront peut-être encore disposés à ne se point écarter de la méthode des anciens. Pour de pareils raisonneurs, l'autorité est le plus puissant des argumens: eh bien, puisque parmi les gens qui ne veulent point se laisser convaincre par les résultats du travail des jeunes gens, il en est qui quelquefois se montrent dociles aux avis des hommes d'âge; nous hazarderons de leur donner cet avertissement dans le langage du franc et loyal Sydenham;

« *Atque hoc mihi, suffragante experienciâ*  
» *multiplîci, compertissimum est; experienciâ*  
» *inquam, optimâ duce et magistrâ, ad cujus*  
» *leges et normam nisi exerceatur medicina,*  
» *eam prorsus exulare satius esset: luditur*  
» *enim (quod aiunt) de corio humano plus*  
» *satis, cum hinc empirici, neque morborum*  
» *historiam, nec methodum medendi callentes*  
» *et receptis tantum freti; istinc sciolorum va-*  
» *nissimi spem omnem in affectato artis an-*  
» *bitu, et speculationibus utrimque pari mo-*  
» *mento disceptatis ponentes. Ea demum pra-*  
» *xis, eaque sola agris mortalibus opem feret*  
» *quæ indicationes curativas ex ipsis morbo-*

(46) Disput. ad morb. curand. et hist. pertina., tom. VI,  
p. 318.

» *rum phænomenis, elicit, dein firmat experientia; quibus gradibus magnus Hippocrates ad cælum ascendit.* »

*Nota.* Il est plusieurs passages dans cet ouvrage qui auroient été susceptibles de quelques remarques, sur-tout relativement à la formation de l'acide carbonique, et à celle de l'eau dans la respiration; opérations par lesquelles on croit communément aujourd'hui que le sang est dépouillé en partie de son carbone et de son hydrogène. Quelques autres endroits paroîtront également au lecteur instruit exiger des notes; mais les réflexions auxquelles ils auroient donné lieu, étant seulement accessoires au principal but de l'auteur, et étrangères à la suite de raisonnemens qui le conduisent à son terme, j'ai cru devoir m'en abstenir ici. Je compte prendre connoissance d'un autre ouvrage sur la même matière, qui a paru en 1795, et dont l'auteur se nomme *Potherghill*, descendant sans doute du célèbre médecin de ce nom. Je donnerai l'extrait de ce qu'il contiendra de neuf, et alors peut-être pourrai-je résumer la somme des faits qui complètent nos connoissances sur les phénomènes importans de la respiration et de la suffocation. *Note du Trad.*

## E C O N O M I E.

*Moyens simples et faciles que chaque citoyen peut employer pour se procurer la quantité d'huile de faine, nécessaire à son usage, par les citoyens. MESAIZE et BRÉMONTIER.*

**L**E hêtre, un des plus beaux arbres de nos forêts, est très-commun dans notre département; à l'utilité qu'il présente comme bois de chauffage et bois d'ou-

vrage, se joint encore celle qu'on peut retirer de son fruit, d'une forme ovale, s'ouvrant en quatre parties, ne formant qu'une seule loge, et renfermant quatre semences triangulaires connues sous le nom de *faîne*.

La commission d'agriculture et des arts a fait connoître le travail en grand pour l'extraction de l'huile de faîne; mais il nous semble présenter quelques difficultés pour chaque citoyen qui, voisin des forêts, désire faire ce travail chez lui, et pour sa provision, dans un temps où la rareté des huiles d'olive et leur prix excessif imposent la nécessité de mettre à profit les ressources de notre propre sol.

Notre but est de rendre compte de la manière dont nous avons opéré; elle est simple et servira peut-être à fixer de nouveau l'attention de ceux qui peuvent se procurer des faînes, et convertir ainsi à leur usage particulier un fruit jusqu'à présent beaucoup trop négligé.

La faîne est recouverte à l'extérieur d'une peau coriace assez épaisse, ensuite d'une pellicule mince adhérente à l'amande; entre ces deux enveloppes se trouve un duvet très-fin; l'amande contient, dans son parenchyme ou partie charnue, du muqueux et de l'huile fixe.

### *Travail relatif à l'huile de faîne.*

*1.ère Opération.* Les faînes soumises à l'expérience ont été recueillies en brumaire dernier; il faut en ôter la peau coriacée en coupant le sommet du

fruit; elle se sépare alors en trois et l'amande est découverte.

Cette opération, qui donne à-peu-près quatre septièmes d'amandes et trois septièmes d'écorce coriacée, peut être aisément faite par de très-jeunes gens, et chacun d'eux peut livrer dans un jour une livre de faines écorcées.

*II.ème Opération.* Vingt-cinq onces d'amandes ainsi mondées, ont été mises dans un mortier de marbre et pilées avec un pilon de bois, jusqu'à ce que toutes les cellules de l'amande aient été brisées, et que les molécules huileuses, dégagées de leur mucilage, puissent se réunir les unes aux autres.

*III.ème Opération.* Sur un morceau de bois creusé dans son milieu à la profondeur de *trois centimètres* ou neuf lignes, sur *deux décimètres* et *quatre centimètres* de longueur et *d'un décimètre* et *six centimètres* de largeur, a été étendu un morceau de toile d'emballage, la pâte mise dedans et étendue également, les côtés de la toile repliés, le pain a été bien formé.

*IV.ème Opération.* Ce pain ou tourteau mis entre deux plaques de fer, a été placé sous une moyenne presse, qu'on a serrée de 3 heures à 3 heures d'intervalle, même de six et de douze heures, afin de donner le temps aux molécules huileuses du centre de gagner les bords du pain. Cette pression a fait couler dans le vase de fayence, placé sous la gouttière de la platte forme de la presse, six onces d'huile ambrée et trouble, le surplus au poids de  
deux



deux onces ayant été absorbé par la toile employée pour la première fois à cette opération, on peut mettre dix à douze pains à chaque pressurage, et faire, si l'on veut, les pains plus longs, plus larges et un peu plus épais ; mais il faut que dans tous les cas il y ait égalité d'épaisseur.

*V.ème Opération.* Si l'on veut employer de suite cette huile trouble, il faut prendre une feuille de papier blanc ou gris non-collé, en faire un filtre en le pliant en divers sens, le mettre dans un entonnoir de verre placé sur une bouteille : versez sur le filtre l'huile trouble, elle deviendra alors légèrement ambrée et aussi limpide que l'huile d'olive superfine, dont la pesanteur spécifique, comparée à celle de la faïne, à l'aide de l'aréomètre, est dans le rapport de 22 degrés à 21 degrés et demi, le thermomètre de Réaumur étant, lors de l'expérience, à 15 degrés.

*VI.ème Opération.* Cette huile mise dans un pot de fayence avec une petite mèche de lampe, y a brûlé en totalité ; on remarque à cette occasion que suivant le procédé par lequel on se sert d'eau pour faciliter l'extraction des huiles, l'eau augmente le poids de l'huile, mais l'empêche de brûler en entier, parce que la partie aqueuse qui se combine alors avec le mucilage, reste suspendue dans l'huile. Celle de faïne, ainsi extraite sans l'intermède de l'eau, et agitée fortement dans un vase de verre, présente à sa surface une mousse que ne donne pas la bonne huile d'olive ainsi agitée. Au reste, l'huile de faïne est d'un goût assez agréable et approchant

de celui de noisette, sauf une très-légère rancidité que les fâines dont il s'agit, et gardées pendant un an, ont pu lui communiquer.

Le marc, pain ou tourteau ainsi pressuré, conserve dans son parenchime toute la partie charnue, du muqueux et très-peu d'huile fixe; sa pesanteur est moindre d'un tiers, et on peut l'employer utilement soit à la nourriture des animaux, soit au chauffage.

Nous estimons au surplus qu'on peut, dans tous les cas, substituer l'huile de fâine à celle d'olive; tous les citoyens peuvent se procurer des fâines à très-bon compte et en assez grande quantité pour leur consommation; les ustenciles nécessaires sont simples.

Il faut se servir du gros bout d'une pièce de bois appelée *chouquet*, que l'on creuse d'environ 8 à 10 pouces de profondeur.

D'un pilon de bois pour réduire en pâte les fâines écorcées.

D'une planche de bois dans laquelle on fait un creux de neuf lignes de profondeur et autres dimensions ci-dessus à l'effet de recevoir la pâte de fâines écrasées.

Et d'un morceau de grosse toile qu'on étendra sur la planche creusée pour y renfermer la pâte.

A défaut d'une presse ordinaire ou pressoir à cidre, on se servira d'une pièce de bois d'environ seize pouces d'épaisseur, qu'on creusera pour y mettre les pains, et entre chaque pain une planche ou plaque de fer; les deux extrémités du creux,

pratiqués dans cette pièce de bois, seront fermés par des coins qu'on chassera par degrés et avec un maillet de bois, en observant de ne pas exercer tout-à-coup la pression, mais de chasser les coins d'intervalle à intervalle, et sur-tout dans les premiers momens de l'opération, pour donner aux parties huileuses le temps de suinter. L'huile sera reçue alors dans des vases placés au-dessous de cette pièce de bois qu'on aura eu soin d'exhausser.

Les principaux avantages de ce procédé sont de pouvoir employer sur-le-champ l'huile ainsi extraite à froid et sans eau.

Sa qualité est, à bien peu de chose près; aussi bonne que celle de l'huile d'olive, et on peut compter sur un produit en huile équivalent au tiers du poids des faines mondées.

On n'a point besoin de barils dans lesquels il faille attendre que le maqueux de l'huile de faine ordinaire se soit précipité.

Les procédés employés jusqu'à présent, exigent quelquefois deux ans pour l'éclaircissement de l'huile de faine et le dépôt de son mucilage, sans compter la déperdition à laquelle expose toujours un laps de temps aussi considérable.

---

 B I O G R A P H I E.

*NOTICE historique sur la vie de PIERRE-JOSEPH DESAULT, chirurgien en chef du grand hospice d'humanité (ci-devant Hôtel-Dieu) de Paris, par XAVIER-BICHAT, son élève.*

**P**IERRE-JOSEPH DESAULT naquit, le 6 février 1744, au Magny-Vernois, village voisin de Lure, chef-lieu de district, dans le département de la haute-Saône (ci-devant province de Franche-Comté). Son père, Claude-Joseph Desault, et sa mère Jeanne Varrin, jouissoient de cette bonne fortune qui met au-dessus des besoins sans dispenser du travail. Il fut le dernier enfant de leur nombreuse famille.

Un maître particulier lui apprit, à Lure, les premiers principes du latin; de-là ses parens l'envoyèrent chez les Jésuites, alors presque exclusivement chargés de l'éducation publique.

Cette société célèbre, prompte à distinguer les talens, habile à les développer, adroite à se les approprier, applaudit bientôt à ceux du jeune étudiant qui, de son côté, ne tarda pas à goûter le genre de vie de leurs colléges, également conforme à son émulation naissante et à son goût déjà vif pour l'étude. Il s'y livra entièrement, et souvent il a répété depuis, qu'il devoit à son éducation l'ardeur qu'il eut toujours pour le travail.

Le cours de ses études étant fini, son père, qui le destinoit à l'état ecclésiastique, voulut l'appliquer à la théologie; mais son génie, qui l'appeloit vers les sciences physiques, lui inspira de l'aversion pour celle-ci.

A cette époque de la vie, où tant de routes s'ouvrent devant nous, souvent un penchant naturel entraîne les grands hommes dans celle qu'ils doivent suivre. Tel brille dans sa profession, qui végéteroit ignoré, s'il n'eût pas obéi à ce penchant. Celui du jeune Desault se déclara ouvertement pour la chirurgie; et son père, après une longue résistance, se vit enfin forcé de l'envoyer à Belfort, pour lui faire faire ce qu'on appeloit alors son apprentissage, dans l'hôpital militaire de cette ville. Il y passa trois ans, livré à l'étude de l'anatomie, occupé à suivre les pausemens, et s'efforçant, autant qu'il le pouvoit, de suppléer, par l'observation des maladies, à ce qui lui manquoit du côté de l'enseignement. Lorsque dans la suite il enseigna la chirurgie, il se plaisoit à citer, dans ses leçons, plusieurs cas de pratique, observés à cette époque avec une exactitude peu ordinaire à son âge.

Au milieu des travaux de son état, il se permit fréquemment des écarts vers une autre science, ordinairement étrangère aux chirurgiens, vers les mathématiques, dont il avoit appris, chez les Jésuites, les premiers élémens.

Ses progrès y furent rapides; mais ils le jetèrent dans une erreur commune parmi les médecins, au commencement de ce siècle, dans une application

fausse des règles de la géométrie, aux loix de l'économie animale. Il lut avec avidité le traité de Borelli, *de motu animalium*, le traduisit entièrement, et dès-lors y ajouta un long commentaire, plus hérissé encore de calculs que l'ouvrage même du célèbre professeur de Naples (1).

Ses succès dans cette branche, alors très-cultivée de la physiologie, fixèrent sur lui l'attention d'un de ses supérieurs, parti d'un zélé de la doctrine des mécaniciens. Il voulut se l'attacher et le retenir auprès de lui; mais il falloit un plus vaste théâtre à son amour pour la gloire; son amour pour l'étude exigeoit de plus grands moyens d'instruction. Paris lui offroit ce double avantage; il s'empressa de venir l'y chercher en 1764, à l'âge de dix-neuf ans.

La chirurgie, florissante alors dans cette capitale, comptoit parmi ses premiers soutiens, les *Lafaye*, les *Morand*, les *Andouillet*, les *Louis*, etc. etc.

La vue des grands maîtres échauffe le génie de ceux qui sont faits pour le devenir. Le jeune Desaut se sentit digne d'égaliser ces hommes que le commun des gens de l'art étoit borné à admirer. Animé par ce sentiment, il se liera sans réserve à l'ardeur qu'il avoit pour apprendre; l'anatomie devint l'objet spécial de ses travaux. Cette science, guide également nécessaire et aux études de l'élève et à la pratique du chirurgien, lui inspira une

(1) Ce commentaire, égaré dans la suite, n'a point été mis au jour.

sorte de passion, qui transforma pour lui en plaisir tout ce qu'elle offre de plus rebutant. Ses dissections ne se bornèrent pas au corps humain; il y soumit encore une foule d'animaux, d'abord par la difficulté qu'il eut à se procurer des cadavres, ensuite à cause des avantages qu'il trouva dans cette manière générale d'envisager l'anatomie. Pour bien connoître notre organisation, il faut l'avoir comparée à celles qui lui ressemblent.

Il passoit dans les amphithéâtres la plus grande partie du jour. Les heures qu'il déroboit à son travail favori, étoient employées à parcourir les grands hôpitaux, où le tableau de nos infirmités, stérile pour le vulgaire, présente à l'observateur, le meilleur livre qui puisse lui apprendre à les guérir.

Tous les grands chirurgiens se sont formés en lisant beaucoup dans ce livre; il sentit mieux que personne la nécessité de l'étudier. Aussi s'y appliqua-t-il avec une opiniâtre constance. Chaque jour, on le voyoit attendre le premier, au lit du malade, l'instant d'une opération; suivre, à côté du chirurgien en chef, la visite et les pansements; observer les moyens qu'il employoit pour venir ensuite en examiner les résultats. Il n'avoit de délassement que dans la variété de ses occupations; tout objet qui leur étoit étranger, lui devenoit indifférent; et lorsque ses amis, étonnés de son activité, l'engageoient à la modérer, il leur répondoit qu'il sentoit ses forces encore bien au-dessus de ses efforts. Mais il compta trop sur un tempérament robuste et vigoureux. Il est des bornes que nous ne pou-

vons impunément franchir. Deux années entières, passées dans ces pénibles exercices, portèrent à sa santé une atteinte presque mortelle. Il tomba dans une cachexie scorbutique, à laquelle succéda une infiltration générale qui le retint au lit pendant près d'un an. On crut long-temps qu'il y succomberoit : enfin, la vigueur de l'âge, les soins de son jeune ami Chopart (1), l'inséparable compagnon de ses travaux et de ses peines, parvinrent à le rétablir.

Rendu à la vie, il oublia que l'excès du travail l'avoit conduit aux portes de la mort. Une carrière nouvelle s'ouvroit devant lui, et exigeoit de sa part de nouveaux efforts pour pouvoir la parcourir. Il commença, dans l'hiver de 1766, des cours d'anatomie, persuadé que l'enseignement de cette science, est le meilleur moyen de s'y perfectionner. C'est-là le début ordinaire de tous les chirurgiens qui aspirent à la célébrité. On peut dire que le sien fut brillant. Les élèves accoururent en foule à ses leçons. Bientôt il y compta plus de trois cents auditeurs, la plupart plus âgés que lui, qui y étoient

(2) La mort n'a pas séparé long-temps ces deux hommes qu'une amitié constante avoit uni pendant leur vie. Chopart, affaibli par de longues infirmités, courbé sous une vieillesse prématurée, et sur-tout profondément affecté de la perte de son ami, est mort peu de jours après Desault, qu'il n'avoit pas quitté pendant sa dernière maladie, et dont il avoit recueilli le dernier soupir. Il a emporté les regrets de tous ceux qui savent apprécier le mérite, bien rare dans sa profession, de réunir à des talens distingués une modestie véritable, un caractère doux, aimable et liant.



attirés par la clarté de ses démonstrations, par l'ordre méthodique de ses descriptions, et sur-tout par le zèle infatigable qu'il mettoit à les instruire.

Il est de la destinée des grands hommes de marcher toujours entre l'admiration des uns et la jalousie des autres. Ses succès soulevèrent contre lui les professeurs privilégiés dont les écoles devenoient désertes. Ils employèrent, pour détruire la sienne, l'autorité de leur corporation, et ce ne fut qu'à force de démarches, de sollicitations, et même en empruntant pour ses cours le nom d'un médecin célèbre, qu'il parvint à pouvoir les continuer. Sans doute même qu'il auroit succombé, si Louis et Larmartinière, jaloux de protéger les talens, n'eussent appuyé, de tout leur crédit, un jeune homme à qui l'on ne pouvoit reprocher que de n'être pas assez riche pour acheter les droits qu'on lui disputoit.

Cependant, à travers tous ces obstacles, sa réputation commençoit à s'étendre. La confiance du public le dédommageoit des tracasseries de ses confrères. Déjà un grand nombre de malades commençoient à réclamer ses soins; mais il savoit que l'exercice de l'art distraît bientôt l'artiste de ses études, et que l'homme animé en même temps par le désir de la gloire et par l'appât du gain, abandonne souvent l'une pour courir après l'autre. Il refusa constamment de se livrer à la pratique, jusqu'à l'époque où, devenu chef d'un grand hôpital, il put entrer avec éclat dans cette nouvelle carrière.

Il n'étoit point encore membre du collège de chirurgie, et la médiocrité de sa fortune l'écartoit

d'un grade pour lequel le mérite étoit alors un titre insuffisant. Cependant ses amis l'engagèrent à s'y présenter. Il s'y présenta en 1776, et le collège, par une honorable exception, s'empressa de le recevoir, sous la simple condition d'acquitter, quand il le pourroit, la somme que le règlement exige. Sa thèse de réception eut pour titre :

*De calculo vesicæ urinaris, coque extrahendo, præviâ sectione, ope instrumenti Hauken-  
siani emendati.*

La correction proposée dans cette thèse pour le gorgeret d'Haukins, consiste à lui donner une forme aplatie, au lieu de la figure concave qu'il avoit primitivement. L'expérience a prouvé dans la suite, quels avantages résultent de cette correction, dans l'incision du corps de la vessie.

Desault avoit été nommé professeur d'anatomie à l'école-pratique, avant d'être agrégé au collège, et l'on avoit fait pour lui, dans cette occasion, une autre exception jusque-là sans exemple.

Ses cours publics firent la même sensation qu'avoient opéré ses leçons particulières. Dès-lors il introduisit dans l'étude de l'anatomie cette méthode claire et lumineuse, adoptée aujourd'hui par le plus grand nombre des professeurs, et au moyen de laquelle chaque description particulière de nos parties, se réduit à une simple application de la règle générale.

De brillantes découvertes n'étoient point l'objet de ses travaux anatomiques ; il les rapporta toujours à l'art de les guérir, leur véritable but. Le

premier en France, il enseigna avec exactitude l'anatomie-chirurgicale, en s'attachant à fixer sur-tout l'attention des élèves sur les rapports et l'ensemble de nos parties, trop négligés jusqu'à lui, et cependant si essentiels dans la pratique de l'art.

L'Académie de Chirurgie, qui ne le comptoit encore qu'au nombre de ses simples membres, voulut en 17\*\* se l'attacher plus particulièrement.

Il fut nommé adjoint, puis conseiller du comité perpétuel.

Il devint, quelque temps après, chirurgien en chef de l'hospice du collège, et chirurgien-consultant de l'hospice de Saint-Sulpice, établi près la barrière de Sèvres. Ces deux places n'ajoutoient rien à sa fortune, mais elles lui procurèrent l'avantage plus réel de s'éclairer par sa propre expérience dans la chirurgie-pratique, où il n'avoit encore eu pour se diriger que l'expérience d'autrui, guide presque toujours infidèle. Ses succès prouvèrent bientôt combien est précieux cet avantage, entre des mains qui savent en profiter.

Ici commence l'histoire des progrès que lui doit l'art de guérir.

Le traitement des maladies des os, jusqu'alors presque abandonné à une aveugle routine, renaissoit depuis quelque temps, cultivé par des mains habiles. Tous les praticiens savoient que la contraction musculaire est le principal obstacle à la régulière conformation des fractures. Plusieurs avoient cherché à en empêcher les effets, et leurs efforts,

toujours impuissans, laissoient encore ce problème à résoudre.

Trouver une résistance qui s'oppose continuellement à l'action continuelle de la puissance musculaire. L'extension continuelle offroit naturellement la solution de ce problème ; mais employée autrefois sans succès, elle étoit depuis long-temps exclue de la pratique.

Desault essaya de l'y rappeler, en l'appliquant d'abord à la fracture de la clavicule. Il imagina ce bandage ingénieux, aujourd'hui si connu, et au moyen duquel les fragmens sans cesse en contact, se consolident sans la difformité, suite presque inévitable du bandage en 8. Le premier essai en fut fait en 1779, par un chirurgien de la Salpêtrière. Dès-lors Desault conçut que le même moyen, diversement modifié, pourroit avoir une aussi heureuse application dans les fractures du corps et du col du fémur, et que le peu de succès qu'on en avoit obtenu, tenoit, non pas au moyen lui-même, mais bien à la manière de l'employer. L'appareil qu'il inventa alors pour ces sortes de fractures, ébauche d'abord grossière de celui que nous connoissons, ne fut entièrement perfectionné que lorsqu'il eut quelques années après, des occasions plus fréquentes de le mettre en usage.

Occupé des progrès de l'art, il ne négligeoit pas ceux de ses élèves. Ce fut en partie pour eux qu'il donna, avec Chopart, professeur comme lui, à l'école-pratique, un traité des maladies chirurgicales ; cet ouvrage, fruit peut-être trop précocé

de son expérience, parut en 1780, et fut traduit en allemand, quelques années après. L'édition en est maintenant épuisée.

La place de chirurgien-major de l'hôpital de la Charité étant devenue vacante en 1782, il fut nommé pour la remplir. Ce choix le flatta d'autant plus qu'il étoit conforme au vœu public, et qu'il lui procuroit les moyens d'introduire dans la pratique une foule de découvertes jusque-là presque ignorées.

C'est dans cet hôpital, qu'il parvint à réunir, par un bandage simple et facile, les fractures de l'occiput, du crâne et de la rotule, à prévenir par l'extension continue le raccourcissement des fractures obliques du corps du fémur; à consolider, par le même moyen, celles du col de cet os; à guérir, par une compression méthodique, les ulcères variqueux.

Il substitua au bandage, alors usité dans la fracture de l'humérus, un bandage plus sûr pour le malade, plus commode pour le chirurgien, emprunté de celui qu'il avoit inventé pour la fracture de la clavicule. Dans celle de l'avant-bras, il reproduisit et perfectionna l'appareil de Petit. Il en imagina un pour le bec-de-lièvre, aussi facile et plus solide que celui de Louis.

L'amputation, trop souvent employée avant lui, devint entre ses mains un moyen extrême, réservé à un petit nombre de cas, où la certitude de la mort autorise une opération, qui, comme tant d'autres, ne laisse jamais que la probabilité de la vie. Depuis plusieurs années, il avoit renouvelé dans le procédé opératoire la ligature immédiate des vais-

seaux , méthode oubliée en France depuis Ambroise Paré ; et suivie aujourd'hui de tous les bons praticiens.

Tant de succès obtenus dans un grand hôpital , publiés par de nombreux élèves , égalèrent bientôt sa réputation à celle des plus illustres chirurgiens.

Lorsqu'une mort prématurée enleva en 1785 , Ferrand , chirurgien en chef en survivance de l'Hôtel-Dieu de Paris , l'administration chercha , pour le remplacer , un homme qui joignît à de grands talens , un grand zèle pour le service des malades , une grande activité pour l'instruction des élèves , un amour exclusif pour son état. L'opinion publique lui désignoit Desault ; elle le nomma à cette place , la plus importante en France et peut-être en Europe , à laquelle puisse aspirer un homme de son état.

Cette nomination lui fit beaucoup d'envieux , et même des ennemis ; mais quel homme compte parmi ses amis , les rivaux auxquels il a été préféré ? Trop souvent la haine naît de la jalousie. Pourquoi les passions éloignent-elles donc presque toujours ceux que les talens rapprochent ?

Desault avoit formé depuis long-temps le projet d'un enseignement clinique , qui , sans nuire aux malades , fit servir ces maladies à l'instruction des élèves. L'Hotel-Dieu , cet immense dépôt des infirmités humaines , lui en fournissoit des moyens multipliés ; il demanda un amphithéâtre pour y ouvrir une école. Mais il est rare que les nouveaux établissemens n'éprouvent pas des contradictions lors-

qu'ils choquent les anciens usages. L'idée de voir opérer les malades en public, alarma l'humanité des administrateurs, heurta les préjugés des religieuses-infirmières, alors toutes puissantes dans la maison. En louant les intentions de Desault, on trouva son projet impraticable.

Moreau, chirurgien en chef en exercice, mourut sur ces entrefaites, le laissant seul à la tête de la chirurgie de l'Hôtel-Dieu. Chargé de ce pénible fardeau, il ne perdit point de vue son projet favori, l'établissement d'une école clinique, qu'il obtint enfin en 1788, après trois ans de démarches et de sollicitations.

A peine les cours furent-ils ouverts, que l'affluence des élèves y devint prodigieuse. Les étrangers y accoururent. Plusieurs puissances voisines envoyèrent à Paris des étudiants pensionnés, sous l'expresse condition qu'ils y assisteroient. Plus de six cents auditeurs les suivirent constamment (1). Ils venoient

(3) On ne lira pas sans intérêts quelques détails sur cette école, la première qui ait existé en France.

Chaque jour la séance s'ouvroit par une consultation publique et raisonnée, où n'étoient admis que les malades indigens du dehors. Les élèves de l'hospice lisoient ensuite l'observation exacte et détaillée de tous les malades intéressans qui devoient sortir dans la journée, et dont le pansement avoit été confié à leur soin. En se formant eux-mêmes, ils contribuoient ainsi à l'instruction de leurs camarades.

La troisième, et la principale partie de la leçon, étoit consacrée aux opérations. Chacune étoit précédée d'une dissertation sur l'état du malade, sur les suites probables

apprendre une chirurgie , pour ainsi dire, nouvelle , dégagée de tous les anciens préjugés : une pratique simple , dépouillée de cet amas presque toujours incohérent de topiques et de médicamens , appelé traitement méthodique par le vulgaire des chirurgiens. Ils venoient y voir une foule de procédés nouveaux , que l'expérience et les réflexions du professeur lui suggéroient chaque jour.

La méthode de la ligature , employée par les anciens dans la cure des hernies ombilicales des enfans , avoit été presque entièrement proscrite de la pratique des modernes. Desault l'y introduisit , perfectionna le procédé , et , par les succès qu'il en obtint , la supériorité de cette méthode sur celle des bandages compressifs.

L'un des premiers en France , il fit connoître les cartilages flottans dans les articulations , et en pratiqua l'extraction.

Le traitement des skirrosités du rectum , lui dut un moyen nouveau , celui d'une compression mé- qu'elles pouvoient avoir , sur le procédé opératoire. On transportoit ensuite le malade à l'amphithéâtre , où Desault , aidé par les chirurgiens internes , l'opéroit en présence de tous les élèves.

Aux opérations succédoient des détails raisonnés , donnés par le professeur , soit sur les maladies graves existantes dans l'hospice , soit sur la situation des maladies opérés les jours précédens.

L'ouverture des cadavres , qu'exigeoient les progrès de l'art , ou l'enseignement des élèves , formoit un des derniers objets de la séance , qui étoit terminée par une leçon dogmatique sur un point particulier de pathologie.

thodique



thodique, exercée sur ces tumeurs par une mèche, dont il augmentoit graduellement le volume, et qui étoit habituellement entretenue dans l'intestin.

Dans les luxations de l'humérus, il simplifia et rendit plus commodes les moyens de réduction.

Une expérience funeste avoit appris le danger du trépan, employé dans les plaies de tête, à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y substitua une autre méthode de traitement, méthode dont il obtint, dans les commotions du cerveau, les succès les moins équivoques, mais dont il étendit peut-être l'application à un trop grand nombre de cas. L'usage de l'émétique, répété presque tous les jours, forme la base de cette méthode, déjà adoptée par plusieurs praticiens.

L'histoire des instrumens, ce n'est amp vaste, où le génie de l'inventeur brille souvent plus que le jugement du chirurgien, ne dut point à Desault de stériles découvertes. Il est peu de personnes de l'art qui ne connoissent l'heureuse application qu'il a fait de la pince à gaine, à des porte-nœuds pour la ligature des polypes de la matrice et des narines; l'ingénieux procédé qu'il a imaginé pour lier, au moyen d'une simple canule, ceux de l'arrière-bouche.

Le kiotôme qu'il a inventé, pour couper avec sûreté, dans les différentes cavités, les brides qui s'y rencontrent; enfin, ses instrumens pour la fistule à l'anus, aussi commodes pour le chirurgien, que peu douloureux pour le malade, et au moyen desquels la méthode de la ligature, presque impra-

ficable auparavant dans les fistules très-profondes, est devenue une des opérations les plus simples et les plus faciles.

Dans la méthode de l'incision, il renouvela l'usage du gorgerec de Marchetti, connu chez les étrangers, mais presque ignoré en France, avant qu'il l'eût proposé.

En enrichissant l'art d'instrumens utiles, il chercha à en retrancher ceux qui lui sont superflus. Et combien n'y en avoit-il pas de ce nombre dans les premières années de sa pratique? Combien de moyens inutilement cruels ne renfermoient pas alors les arsenaux de chirurgie? L'artiste, embarrassé dans la multiplicité des méthodes opératoires, y cherchoit quelquefois envain une méthode curative.

Tel que la nature, l'art de guérir doit être simple dans ses moyens, fécond dans leurs résultats. Desault, plus que personne, fut convaincu de ce grand principe. Peut-être même en poussa-t-il trop loin les conséquences dans ses opinions sur la médecine interne; mais avec quel succès ne l'appliqua-t-il pas à la pratique des opérations? Il auroit voulu, disoit-il souvent, les pratiquer toutes avec ses doigts et avec ses ongles.

S'il ne put à ce point faire une chirurgie naturelle, au moins fut-il un de ceux qui concourut le plus à y introduire cette simplicité que nous admirons aujourd'hui, lorsque nous comparons ensemble les anciens et les nouveaux procédés.

En 1791, il commença à faire paroître un Journal de Chirurgie, rédigé par ses élèves, et destiné à

publier les cas de pratique intéressans qui se présentent dans son école, ainsi qu'un extrait détaillé de ses leçons, dont le sujet étoit alors les maladies des voies urinaires.

Le traitement de ces maladies, jusque-là l'écueil des praticiens, devoit depuis quelque temps à l'artiste Bernard, un grand moyen de perfection.

Les sondes élastiques fixèrent, dès qu'elles parurent, l'attention de tous les gens de l'art; mais aucun ne sut mieux que Desault en apprécier les avantages.

Avec elles, il se fit une méthode curative nouvelle dans le rétrécissement de l'urèthre, méthode trop fondée peut-être sur l'adresse du chirurgien, mais qui a sauvé la vie à une infinité de malheureux, qui venoient chaque année périr à l'Hôtel-Dieu, victimes de l'insuffisance de l'art, ou de la timide circonspection des artistes.

Il ne borna pas aux maladies de l'urèthre l'usage des sondes élastiques; elles lui servirent encore, dans les divers obstacles qui gênent ou empêchent la déglutition ou la respiration, à introduire par les fosses nazales des alimens dans l'œsophage, ou à établir, par la même route, une libre communication entre les poumons et l'air extérieur: moyens ingénieux où les ressources de l'art suppléent évidemment à l'impuissance de celles de la nature.

Au milieu de tant de travaux, occupé d'un pénible enseignement, chargé, dix fois par jour à l'Hôtel-Dieu, d'une visite de 400 malades, Desault trouvoit encore le temps de donner près de qua-

tre heures dans la journée à ceux du dehors. Peu de chirurgiens ont joui aussi exclusivement que lui de la confiance publique. Peu ont eu autant que lui les moyens de s'enrichir, et cependant il négligea long-temps d'en profiter. Sans doute que moins ardent pour la gloire, il eût été plus favorisé par la fortune ; mais il sacrifia tout à la noble ambition d'avancer les progrès de l'art et ceux des élèves. Ses cours de clinique externe et d'anatomie leur furent gratuitement ouverts dès l'année 1790. Tandis que les écoles publiques languissoient, au milieu des troubles inséparables d'une grande révolution, la sienne formoit en grande partie cette multitude de chirurgiens, aujourd'hui répandus dans les nombreuses armées de la république. Considérés sous ce seul rapport, les services qu'il a rendus à l'humanité, sont incalculables : heureux si les persécutions des hommes n'en eussent pas été le prix !

Les malheurs de la révolution commençoient alors à peser sur les Français, divisés par de nombreuses factions. Bientôt aux beaux jours de la liberté, succédèrent ces temps de désastres, où l'on vit une proscription générale s'étendre sur les hommes à talens. Desault pouvoit-il échapper à cette proscription ! Il en fut une des premières victimes.

Tandis que par dévouement à la chose publique, il ajoutoit à ses pénibles fonctions celle de membre du Conseil de Santé (1), qu'il faisoit des dons nom-

(1) Cette place que déjà il avoit rempli sous l'ancien régime, lui fut encore donnée en 1792, sous le ministère de Servan.

breux à la patrie, qu'il lui offroit le prix d'une médaille en or, gage précieux de la reconnaissance de ses élèves, on le dénonçoit dans les sociétés populaires, comme égoïste, indifférent, etc. etc.

Chaumette l'accusoit, dans les sections, de refuser des soins aux blessés du 10 août, tandis qu'à l'Hôtel-Dieu, ces premières victimes de la république bénissoient en lui leur sauveur. Deux fois il fut traduit à la barre d'une commune avide de trouver le prétexte de le persécuter. Un arrêté de cette commune le suspendit de ses fonctions. Des hommes ardents à le perdre excitèrent contre lui les clameurs d'un peuple qu'ils dirigeoient à leur gré.

Enfin, le 28 mai 1793, un mandat d'arrêt est lancé contre lui par le comité révolutionnaire. Des gens armés entourent, pendant sa leçon, l'Hôtel-Dieu et son amphithéâtre. On l'enlève au milieu de ses élèves consternés; il est traîné au Luxembourg, prison affreuse alors, d'où l'on ne sortoit presque jamais que pour aller au supplice.

Pendant son nom n'étoit point encore sur la liste sanglante, où se trouvoient écrits ceux de Malesherbes, de Lavoisier.

Le comité de sûreté générale sentit le vide immense que faisoit sa détention. Il prit un arrêté qui lui rendit, au bout de trois jours, la liberté qu'il n'espéroit plus. On a cité depuis cet arrêté, comme un des exemples rares de justice qu'aient vu ces temps malheureux.

Tant de persécutions ne le découragèrent point. Est-il des obstacles pour l'homme animé par le dé-

sir du bien? La difficulté de le faire ajoute au mérite de l'entreprendre, et à la gloire d'y avoir réussi. Desault parta ce mérite et cette gloire avec le petit nombre d'hommes qui veilla courageusement au dépôt des sciences, lorsque tout sembloit en hâter la décadence et la ruine. Sorti de prison, il continua à l'Hôtel-Dieu l'enseignement de la chirurgie, pres d'arabéti par-tout ailleurs. Le bureau de consultation (1) des arts et métiers et le Lycée des Arts, uniques soutiens d'arts pendant la tyrannie, eurent en lui un de leurs membres les plus zélés et les plus avidus.

Peu de temps après son élargissement, éclata la révolution du 9 thermidor. Depuis cette époque mémorable, où le triomphe de la justice ramena le règne de l'humanité, les sciences virent renaitre l'émulation du côté des savans, et l'encouragement de la part du gouvernement.

Desault s'empessa alors de solliciter les moyens de rendre son école plus utile encore à l'avancement des élèves. Mais une plus grande institution occupoit le comité d'instruction publique. L'école de santé fut établie, et en l'y nommant professeur de clinique externe, ou chercha à seconder les vues qu'il avoit présentées. C'étoit récompenser son zèle pour l'instruction des étudiants et les progrès de l'art, que de lui fournir de nouvelles occasions d'y contribuer.

Il obtint du gouvernement, peu de temps après l'établissement de l'École de Santé, que le bâtiment

(5) Il y avoit remplacé Louis en 1792.

de l'Evêché, voisin de l'Hôtel-Dieu, seroit changé en un hôpital, uniquement destiné au traitement des maladies externes, et à l'enseignement de la chirurgie-pratique. Il se proposoit d'y réaliser des projets, formés depuis long-temps, pour porter l'un et l'autre au plus haut point de perfection qu'il lui seroit possible; mais la mort, trop prompte à frapper les hommes utiles, ne lui en laissa pas le temps.

Les troubles du premier prairial, dernières agitations des agens du crime, affectèrent profondément son ame. La crainte de voir les proscriptions se renouveler, le saisit; il se frappa, et dès-lors on le vit traîner une vie languissante. Envain, pour se distraire, chercha-t-il à s'entourer de ses amis; que pouvoit l'amitié contre le mal dont il portoit le germe? Tous les symptômes d'une fièvre maligne se déclarèrent dans la nuit du 29 mai; bientôt leurs rapides accroissemens, l'impuissance des moyens que leur opposoient des mains habiles, firent présager qu'elle en seroit la fin. Ses élèves apprirent en même temps sa maladie et le danger où il étoit. Ils accoururent, empressés de prodiguer leurs soins à un maître qu'ils chérissoient. Soins précieux de la reconnoissance, que son cœur y eût été sensible! Mais déjà il ne pouvoit les distinguer. Un délire presque continuel, depuis l'invasion de sa maladie, lui épargna le sentiment pénible des approches de la mort, qui vint terminer ses jours, entre les bras de ses élèves, le 1.<sup>er</sup> juin 1795.

Le vulgaire se persuada qu'il avoit été empoi-

sonné. Ce bruit, accrédité encore aujourd'hui, dans l'esprit de plusieurs personnes, eut pour fondement l'époque de sa mort, qui ne précéda que de quelques jours celle du fils de Louis XVI, qu'il voyoit malade dans sa prison du Temple. On publia qu'il mouroit victime de son refus constant de se prêter à des vues criminelles sur la vie de cet enfant. Quel est l'homme célèbre, dont la mort n'a pas été le sujet des fausses conjectures du public, toujours en pressé d'y trouver quelque chose d'extraordinaire? Heureux celui dont ces conjectures honorent la mémoire!

Desault étoit d'une stature médiocre, d'une taille bien proportionnée, d'une physionomie ouverte. Son tempérament naturellement robuste avoit été fortifié par sa première éducation; il ne fut point affaibli par l'excès des plaisirs. Leurs attraits trouvèrent toujours son cœur indifférent.

Tous les hommes ont une passion dominante; la sienne fut l'amour de la gloire: ils ont tous une jouissance favorite; la sienne fut l'enseignement et l'exercice de son art.

Il étoit vif, violent, quelquefois emporté, mais toujours facile à revenir; ce caractère l'entraîna souvent au-delà des bornes qu'il auroit voulu ne pas franchir. Ses élèves, en admirant ses talens, n'eurent pas toujours à se louer de sa douceur.

Son ame étoit noble, élevée, grande jusque dans ses défauts; les basses manées de l'intrigue lui furent odieuses; jamais il n'eut à se reprocher d'être entré par cette voie dans les places qu'il occupa.



L'ingratitude des malades lui étoit sensible , mais il auroit cru s'avilir en faisant la moindre démarche , pour se procurer la légitime rétribution due à ses peines.

Il eut des ennemis ; quel homme célèbre en est exempt ? L'envie, qui se traîne par-tout sur les traces du mérite , ne lui épargna pas les calomnies ; le silence du mépris fut toujours son unique réponse.

Ses amis furent en grand nombre ; leur société étoit le seul plaisir auquel il fût sensible. Il se plaisoit à les voir chez lui , à les y rassembler certains jours marqués , à oublier dans leur entretien ses chagrins et ses peines.

Il est peu de chirurgiens qui , ayant aussi peu écrit , aient joui d'une aussi grande réputation. Deux causes ont contribué à l'étendre ; les places qu'il occupa dans les premiers hôpitaux de la république , et le grand nombre d'élèves qu'il forma.

Il mourut , trop tôt sans doute pour l'humanité ; à l'âge de 51 ans , aimé de tous ceux qui l'ont connu , peu regretté seulement de ceux qu'il éclipsa , admiré de tout le monde. La nation s'est empressée de rendre à sa mémoire un hommage distingué , en assurant à sa veuve une pension annuelle de 2,000 liv. Il avoit épousé Marguerite , fille de Mathias Thouvenin. Un fils unique , Alexis-Mathias Desault , a été le fruit de ce mariage.

---



---

 VOYAGES. (I)

*EXTRAIT d'une lettre du citoyen OLIVIER au citoyen MANUEL, écrite d'Alexandrie, en Egypte.*

Ce premier prairial, l'an troisième de la république.

Après avoir resté six mois à Constantinople, parcouru le canal de la Mer-Noire, la mer de Marmara, le canal des Dardanelles, avoir visité les côtes d'Asie et d'Europe, toute la Troade, les isles de Ténédos, de Scio, fait des incursions sur la côte de la Natolie, avoir vu Niconi, Noxie, Paros, Santorin, et enfin séjourné quatre mois à l'isle de Crète, nous sommes arrivés à Alexandrie vers le milieu de frimaire, avec une récolte abondante en

(1) Nous avons déjà appelé l'attention sur les citoyens Olivier et Bruguières qui voyagent à présent dans le Levant pour les progrès de l'histoire naturelle. Le premier voyageur a principalement étudié les insectes. Le second s'est attaché aux vers; mais il a en même temps embrassé toutes les parties; tous deux ont des connoissances étendues et suffisantes pour faire un excellent voyage. La société d'histoire naturelle a réclamé souvent pour eux les secours qu'ils avoient droit d'attendre du gouvernement qui, sous le régime révolutionnaire, les avoit négligés. Il faut espérer que le gouvernement actuel s'occupera davantage du sort de deux savans que le désir d'augmenter les connoissances a seul entraîné loin de leur patrie. A. L. M.

objets d'histoire naturelle et une masse d'observations que nous croyons très-intéressantes.

Nous sommes partis pour le Caire, malgré les vexations que les beys régnans ont fait éprouver aux Français. Nous espérons quitter l'Égypte dans quelques jours pour nous rendre à Rhodes, et de-là à Constantinople, en visitant, s'il est possible, Stancho, Samos et Metelin. Vous voyez, mon cher Manuel, que nous parcourons des contrées jadis célèbres, mais où l'on n'apperçoit qu'à peine quelques vestiges de leur ancienne splendeur. Nous avons vu un peuple fier, ignorant, paresseux, qui nous méprise parce que nous n'adressons pas à leur manière notre prière à l'éternel. Nous avons plus particulièrement vécu parmi les descendans de ces fameux Grecs, plus ignorans, plus superstitieux encore que les maîtres qui les tiennent dans la servitude; mais qui laissent entrevoir cependant les germes des grands hommes qu'ils ont produit autrefois. Nous avons vu des Juifs encore plus abrutis que ceux d'Europe; des Arméniens qui ont conservé dans l'esclavage le génie mercantile et quelque sorte d'industrie.

Nous avons enfin sous les yeux les Arabes, peuple errant, voleur, courageux, indompté. Il nous tarde de quitter un pays où le despotisme détruit toute sorte d'industrie; où les Coptes, les Sellas ne travaillent que pour des maîtres féroces; où cinq à six mille Mamelucs, nés chrétiens, devenus esclaves et circoncis, se jouent de la fortune et de la vie de quelques millions d'hommes, et ne parviennent aux emplois que par des crimes; un pays qui, dans les mains d'un peuple bien gouverné, seroit le gre-

nier de tout l'empire ottoman. Ici, le croirez-vous ; le peuple éprouve souvent, par l'effet du monopole, toutes les horreurs de la famine, après avoir récolté une abondante quantité de grains. Ici, le bled vaut tantôt la valeur d'un demi-sol les deux livres, et tantôt la valeur de huit à dix. Ici, la peste et la famine enlèvent quelquefois la moitié de la population sans que le gouvernement daigne s'en occuper. Depuis le règne de Mourad-Bey, la population de l'Égypte a diminué au moins de la moitié. Des villages entiers sont abandonnés, chaque ville présente des ruines dans tous les points. Les digues sont rompues ; des plaines jadis fertiles, sont sous les eaux. Le miets, naguère florissante, va bientôt disparaître ; la mer a déjà détruit ses jardins ; la branche du Nil qui vivifioit cette partie de l'Égypte, n'est plus navigable, parce que les eaux passent presque entièrement par le canal de Manoaf et viennent se jeter dans la branche de Rossette. Les caravanes sont détrossées par les Arabes soupçonnés de partager le butin avec le gouvernement. Les Arabes volent et dépouillent même aux environs du Caire. Les troupeaux du Bey ont été enlevé par une troupe d'Arabes quelques jours avant notre arrivée, environ à une lieue de la capitale : et pendant notre séjour au Caire ; le souper de Mourad-Bey a été enlevé entre le grand Caire, c'est-à-dire dans un trajet semblable à celui de Paris à Passy.

Je ne quitterai pas la plume sans vous dire encore un mot d'un pays aussi étonnant pour le naturaliste que pour le politique et le philosophe. Figurez-vous un fleuve ordinairement trois ou quatre fois plus large que la Seine, dont la pente est insensible

depuis la haute Egypte jusqu'à la mer, dont la crue a annuellement lieu à une époque fixe, et dont les eaux s'élèvent à plus de 20 pieds par une gradation lente, et s'abaissent de même après avoir fertilisé tout le plat pays. Un fleuve qui ne charrie qu'un limon gras, onctueux, et un sable subtil, où l'on n'apperçoit pas le plus léger cailloutage ; un fleuve navigable, même dans sa plus grande baisse, par des bateaux qui prennent plus de trois pieds d'eau, qui peuvent remonter et descendre en louvoyant, et qui portent deux voiles latines d'une grandeur démesurée. Figurez-vous un pays d'une fertilité incroyable, tout coupé par des canaux, où les productions de l'Europe végètent avec la même facilité que les productions des deux Indes, où le sucre, l'indigo, le riz croissent au Nord, tandis que le café, la casse, le séné, les tamarins, les acacias à gomme, croissent au midi. Le dattier s'élève parmi le mûrier, le figuier, la vigne et l'olivier ; où le bled, l'orge, les lentilles et le maïs sont cultivés à côté du sucre et du coton. Figurez-vous un pays qui, malgré un gouvernement monstrueux, vexatoire, tyrannique, est l'entrepôt des productions d'une grande partie de l'Afrique, de toute l'Arabie, de quelques contrées de l'Inde, de l'Europe et de tout l'empire ottoman. Un pays qui a vu la Mer-Rouge unie à la Méditerranée par un canal que nous avons suivi du Caire jusqu'au lac des Pèlerins, et qui alloit jusqu'à Suez, en traversant 25 lieues du désert.

Jetez un coup d'œil sur la carte ; voyez l'exposition de l'Egypte, le cours du Nil, la Mer-Rouge,

la Méditerranée, les deux vastes ports d'Alexandrie, le canal jadis navigable, qui partoît d'une lieue au-dessus de Soué et apportoit au vieux port les productions de l'Inde, de l'Arabie, de l'Afrique ; un autre canal qui venoit de la haute Egypte, traversoit le lac Marcottes, et alloit aboutir deux lieues à l'ouest du vieux port à celui nommé Kibolos par les Grecs, et vous verrez ce que ce pays est susceptible de devenir. Figurez-vous une contrée où le paysan est patient, actif, très-laborieux, quoiqu'il ne travaille que pour des maîtres durs, impitoyables ; qui lui laissent à peine de quoi se nourrir ; où la famine de 1783, qui a enlevé un million d'hommes, n'a occasionné aucune émeute ; où le peuple voyoit passer du pain et divers comestibles dans les rues, sans oser y toucher ; où les gens aisés vivoient dans l'abondance, lorsqu'il périssoit au Caire plus de mille hommes par jour à la porte des grands et des boulangers ; où le peuple enfin souvent témoin des révolutions qui déplacent un tyran pour en remettre un autre, voit tranquillement les Mamelucs s'égorger entr'eux dans les rues ou aux environs de la ville, sans jamais prendre aucune part, ni d'autre résolution que de rester soumis au vainqueur.

Enfin, si vous jetez un coup d'œil sur ces vastes monumens que l'orgueil des rois a élevés sur ce nombre considérable de pyramides, dont deux s'élèvent au-dessus des autres, comme des montagnes au-dessus des buttes, sur cet espace immense occupé par des souterrains remplis de momies, par ces énormes obélisques de beau granit d'une seule

pièce ; sur la colonne de Pompée, sur les montagnes de décombres que l'on trouve à Alexandrie, à la place qu'occupoit Canope, aux environs du Caire et ailleurs, par ce nombre prodigieux de tronçons de colonnes de marbre, de granit, de porphyres disséminés dans la mer, placés horizontalement sur les quais, dans les murs, ou employés d'une manière ridicule dans les édifices modernes, vous diriez sans doute qu'il étoit grand, le peuple qui avoit élevé des monumens si beaux ! Qu'ils ont été barbares ceux qui ont osé les détruire !

Nous remettons au citoyen Garnier de Toulon, négociant, établi autrefois à Satalie, qui retourne en France par la voie de Livourne, une caisse d'environ 22 pouces de longueur et 13 tant de hauteur que de largeur, contenant des graines de l'Archipel, de la Caramanie, de Crète et de l'Égypte, ainsi que des oignons et bulbes de divers pays. Elle sera adressée au Jardin national des plants. Mais notre intention est qu'elle ne soit ouverte qu'en présence des citoyens L'héritier et Cels, qui en prendront chacun un tiers pour les semer et cultiver séparément. Cette précaution est utile aux progrès de la botanique, et nous espérons, par ce moyen, trouver à notre retour en culture des plantes dont nous n'avons vu que les graines, et que nous serions bien fâchés de perdre. Par votre première lettre, dites-moi, je vous prie, si la boîte de graines envoyées à Livourne en 93, et celle envoyée à l'ambassadeur à Constantinople l'année sui-

vante, sont arrivées heureusement. Personne encore ne nous en a donné de nouvelles.

Communiquez à la société d'histoire naturelle les articles de ma lettre qui peuvent l'intéresser, et informez-la que nous en avons fait en Egypte une récolte abondante, en plantes, en oiseaux, en insectes, ainsi qu'une petite collection des divers granites, marbres, porphyres, bazaltes et autres pierres employées dans l'architecture et la sculpture des anciens Egyptiens.

Rappelez-nous au souvenir de tous nos amis, ils sont souvent le sujet de nos entretiens. Adieu, cher ami, portez-vous bien et donnez-nous souvent de vos nouvelles.

J. A. OLLIVIER.

## LITTÉRATURE ÉCOSSAISE.

*Poèmes d'Ossian et de quelques autres Bardes, pour servir de suite à l'Ossian de LE TOURNEUR, 3 vol. in-18, chez Gauffier, rue Git-le-Cœur, et Massot, rue des Fossés-Montmartre, n.º 42.*

**L**E traducteur français de ces nouvelles poésies d'Ossian, nous annonce qu'elles ont été fidèlement recueillies par John Smith dans les parties occidentales des montagnes et des isles de l'Écosse. Elles n'ont pas moins d'authenticité que celles dont Mac-Pherson a été l'éditeur. John Smith seulement ne s'est



s'est point permis, comme son prédécesseur, des changemens et des altérations dans ces poèmes gallois. Ils ont d'ailleurs une ressemblance frappante avec les premiers. On y trouve le même enthousiasme, un semblable mélange d'héroïsme guerrier et de scènes tendres, ce passage continu des combats à l'amour et de l'amour aux combats, cette profusion d'images empruntées des vents, des nuages, de la mer, des torrens et de la nuit, seuls objets familiers à l'habitant d'une contrée froide et orageuse : en un mot, cette tristesse attendrissante, mais trop monotone qui est à-la-fois le charme et le défaut des hymnes de ces anciens Bardes dont Ossian est le plus fameux.

Il n'est point extraordinaire que ces chants où respire une mélancolie profonde, aient ému vivement des imaginations sensibles. Mais il l'est peut-être que des lecteurs judicieux n'aient point craint de les comparer aux monumens poétiques élevés par les plus grands hommes dans les siècles éclairés. Le début des élégies d'Ossian, car on peut donner ce nom à ses poèmes, s'empare toujours de l'ame, et appelle la rêverie. Mais on ne tarde pas à se fatiguer du retour éternel des mêmes sentimens et des mêmes tableaux comme l'oreille de la continuité des mêmes sons. Le fond et les détails de ces plaintes ne varient presque jamais, et le goût ne peut les mettre en parallèle avec des ouvrages où se mêlent et se succèdent tous les genres de beautés et de sentimens.

Un enthousiasme, très-difficile à justifier, a quel-

quefois rapproché l'auteur de l'Iliade et le chantre de Fingal. Mais leur génie est aussi différent que le siècle et le climat où ils vécurent.

Homère, né sous le plus beau ciel, disposant de la plus riche et de la plus souple de toutes les langues, instruit par ses voyages de toutes les traditions des différens peuples, et de tous les arts de l'ancien monde, Homère put, en quelque sorte, reproduire dans ses écrits l'homme et l'univers entier. Il n'eut pas une seule couleur, il les eût toutes. Il fut naïf, grand et varié comme la nature, qu'il saisit également dans ses traits les plus sublimes et les plus gracieux. Que peut avoir de commun avec cet esprit unique et universel, un Barde relégué dans les rochers d'un pays sauvage, vivant au milieu d'un peuple étranger même à l'agriculture, ne voyant autour de lui que de la neige et des tempêtes, et ne connoissant d'autres monumens que les pierres élevées de loin en loin sur les tombeaux de ses ancêtres? Que diroit-on d'un voyageur qui, rapportant des forêts du Canada ou des isles de la mer du Sud le souvenir de quelques airs simples et touchans, prétendrait égaler leur mérite aux chefs-d'œuvres d'Harmonie qui charment les oreilles les plus exercées de Naples et de Paris? Les anciens Pélasges avoient eu sans doute, avant Homère, des Bardes ou des poëtes du même genre, mais les Grecs ne les préféroient pas à l'Iliade dans le siècle de Périclès.

Ces réflexions étoient dignes d'être présentées par un homme aussi éclairé que le nouveau traducteur

de ces poésies erses. Sa prose a souvent l'harmonie et l'élevation de celle de Letourneur, à qui nous devons déjà deux volumes du même genre ; et il pouvoit, par un bon morceau de critique placé à la tête de sa traduction, obtenir un succès inconnu à Letourneur lui-même, qui montra plus de talent dans son style que de goût dans ses jugemens.

Il auroit su mieux que moi, sans doute, indiquer les causes qui donnent un caractère si uniforme aux ouvrages d'Ossian. J'en erois voir la principale dans l'absence de toute idée religieuse, et celle-là devoit être la moins remarquée dans notre siècle. Je sais bien qu'on en tire une preuve frappante de l'authenticité de ces poèmes. En effet, si Macpherson avoit voulu et pu tromper l'Europe en lui donnant ses compositions au lieu de celles d'Ossian, il auroit imité les poésies des peuples sauvages que nous connoissons. Or, toutes sont pleines de la puissance des dieux, toutes montrent l'homme dans la dépendance d'une force supérieure, et lui promettent des Tartares ou des Elisées. Ossian est le seul poète chez qui on ne trouve aucune notion semblable. Cette espèce de seconde vie qu'il donne à ses héros, en les plaçant après leur mort dans des palais de nuages, n'offre qu'un merveilleux assez triste et bientôt épuisé. Il peut amuser un moment l'imagination, mais il ne la nourrit point ; il ne lui offre aucun point de vue consolant ; il n'est susceptible d'aucune variété ; il est sombre comme les nuits de l'hiver et resserré comme les horizons chargés de brouillards que peint le chantre de Trenmor et de Fingal. Ces jeux fa-

tastiques, ces courses des ombres au milieu des tourbillons et des orages, ressemblent trop au néant pour que l'âme se repose et s'étende avec quelque charme dans un avenir aussi désert, où rien n'a de la consistance et de la réalité.

Ossian m'attendrit sans doute quand il me conduit aux tombeaux de ses pères; mais il faut qu'une divinité veille autour des tombeaux pour leur donner plus d'intérêt et les rendre sacrés. Comparez alors les idées du Barde, privé de ce grand ressort du pathétique et du merveilleux, aux mythologies vivantes et animées des autres peuples. Vous verrez que, malgré la douleur dont son âme paroît pleine, il n'a qu'une forme pour l'exprimer, qu'il est contraint à chaque instant de se copier lui-même; qu'il ne fait que se lamenter sans espérance; et que, ne mêlant jamais à la mort les perspectives heureuses d'un monde futur, il n'a nul moyen réel d'embellir et d'élever les destinées de l'homme à ses propres yeux.

C'est pourtant à ce but que doit tendre tout poëte qui veut long-temps charmer le plus grand nombre de lecteurs. Mais comment y parviendra-t-il sans l'intervention des intelligences célestes et amies de la nature humaine? On ne peut trop le répéter en dépit de je ne sais quelle philosophie qui a dénaturé la raison sous prétexte de l'agrandir, c'est l'idée d'un dieu qui féconde les arts comme elle anime le spectacle de la nature. C'est dans cette idée, première base de la morale, qu'on trouve les sources éternelles du vrai, du grand et du beau.

Cette raison seule , et il en est beaucoup d'autres encore , donne à la poésie des Hébreux une élévation et une richesse que ne peuvent avoir les chants du Barde Ecossois , quoiqu'en dise son nouveau traducteur. Qu'il songe que le chef-d'œuvre de la poésie moderne , que l'Athalie de Racine est en quelque sorte formée de la substance des prophètes ; et qu'il n'est peut-être pas dans cette admirable tragédie une seule grande image qui ne soit empruntée du système religieux des Juifs ou des livres de leurs écrivains. Croit-il qu'un homme d'un génie même égal à celui de Racine , pût , des fragmens épars d'Ossian , former un ensemble digne de soutenir quelque comparaison avec ce drame simple et sublime ? A coup sûr , on ne pourroit au moins tenter cet essai qu'une fois , car on seroit borné , par la nature du sujet , à un choix très-peu étendu d'idées et de tableaux ; et l'on sent au contraire que le génie de Racine auroit trouvé chez les Hébreux assez de couleurs et de passions différentes pour créer plus d'une Athalie : en un mot , qu'on me permette cette expression , il y a plus de cordes à la harpe de David et d'Isaïe qu'à celle d'Ossian.

Ces observations , qu'on croit fondées , doivent faire apprécier le degré de justesse et de vérité qui se trouve dans le morceau suivant tiré de la préface du traducteur.

« Je croirois , dit-il , avoir bien mérité de la littérature , si la lecture de ces poèmes faisoit rechercher ceux que Letourneur a traduits et qu'une routine dédaigneuse à trop négligés ; s'ils éleuf-

» soient le génie de quelques jeunes poètes, et qu'il  
 » s'établît entr'eux un concours tel que celui dont  
 » Klopstock, Krietschmann et Gerstenberg donnè-  
 » rent l'exemple en Allemagne, lorsque tous trois  
 » à l'envi ressuscitèrent la poésie des Bardes et des  
 » Scaldes avec un succès pareil et des moyens di-  
 » vers ; enfin, si nos auteurs tragiques et nos pein-  
 » tres, qui doivent être bien las de leurs éternelles  
 » redites, vouloient appercevoir dans ces recueils une  
 » mine encore intacte de conceptions grandes et  
 » neuves.»

Je représenterai d'abord à l'auteur qu'on n'a point dédaigné en France les poésies erses. Les gens de lettres distingués n'y ont pas mis ces élans hardis et irréguliers du génie brut et sauvage à côté des belles compositions de Rome, de la Grèce et de la France ; et sans doute ils n'ont pas dû le faire. Mais ils ont été émus, comme ceux des autres nations, des beautés mâles et douces qu'on rencontre assez fréquemment dans ces poèmes d'un genre singulier et nouveau. Plusieurs poètes français en ont fait dès long-temps quelques imitations. Thomas a caractérisé éloquemment, dans son essai sur les éloges, et même avant Letourneur, le génie des Bardes. Les deux auteurs du journal connu sous le titre de *Variétés littéraires*, ont fait connoître les premiers des morceaux d'Ossian ; ils en ont parlé avec l'enthousiasme qu'il mérite sous plus d'un rapport, et avec cette justesse de goût qui seule peut donner du poids aux jugemens du critique ; parce qu'elle consiste à ne rien affoiblir comme à ne rien exagérer.

En général, ce n'est pas aux Français qu'il faut reprocher de l'indifférence pour les productions étrangères. Ils les accueillent avec empressement, et trop de fois avec une excessive indulgence. Comme les Romains, nous donnons le droit de cité aux dieux de toutes les autres nations; et, pour suivre la comparaison, nous l'avons même accordé à des dieux inconnus dans leur propre patrie. Les peuples voisins nous rendent rarement la même justice; et dans l'impuissance où ils sont encore d'égaliser nos chefs-d'œuvre, ils les déchirent souvent avec la plus aveugle prévention.

J'ai déjà dit que la *mine de conceptions grandes et neuves* qu'on croit voir dans les poésies erres, est moins abondante qu'on ne se le persuade. L'exemple des trois poètes allemands que cite l'écrivain que je prends la liberté de combattre, est bien propre à confirmer mon opinion. Klopstok, le plus fameux des trois, Klopstok, malgré son génie, n'a pu jeter de variété dans les chœurs de son Herman ou Arminius, composés à la manière des Bardes. Deux ou trois mouvemens, cinq ou six images d'un grand effet; voilà tout ce qu'ils offrent à l'admiration. C'est là, et non dans la bonne poésie française ou romaine, que se trouvent les *éternelles redites* dont le traducteur a raison de se plaindre. J'en appelle à lui-même, car il est aussi versé dans les littératures étrangères que dans la sienne propre, et le plaisir de soutenir avec quelque éclat un paradoxe ne pourra balancer son amour naturel pour la vérité.

Le poëte qui a tiré le meilleur parti peut-être de ce genre de poésie, c'est Gray dans son ode intitulée *le Bard*. Mais, dans une espèce de vision prophétique, il fait entrer habilement la plus grande partie de l'histoire d'Angleterre; et par cet artifice il a su varier ses couleurs, enrichir le fonds monotone où peignent toujours les Bardes, et créer un ouvrage absolument original. Nulle composition lyrique, depuis l'admirable cantate de Circé par notre Rousseau ne réunit à un plus haut degré l'enthousiasme, l'intérêt dramatique, et l'audace des figures. On se propose de la faire connoître dans un des prochains numéros. Les Anglais la mettent à côté du même au-dessus du fameux *Timothée de Devon*.

Au reste, ces reproches que j'ai faits à la poésie perse dans un moment où l'on paroît vouloir oûter l'admiration qui lui est due, ne doivent point diminuer la gloire d'Ossian. Dans un siècle ignorant et chez une nation pauvre, qui n'étoit que guerrière, il ne pouvoit avoir plus de richesse et de nuances. En le considérant ainsi, en jugeant ce qu'il pouvoit faire d'après son siècle et son pays, on n'est que plus étonné des grands traits de ses descriptions, de l'intérêt profond qu'il a su répandre dans quelques-uns de ses récits, du charme attaché à ses plaintes, ainsi qu'aux mœurs touchantes et héroïques qu'il donne à ses personnages. On trouve, dans ces mœurs, toute la générosité chevaleresque avec plus de simplicité, et sans ce mélange de préjugés gothiques qui la défigurèrent dans



des temps postérieurs. Il est même vraisemblable que l'héroïsme des Paladins et les chansons des Troubadours ont dû en partie leur naissance aux usages déjà connus dans le siècle d'Ossian. N'est-ce pas à-peu-près dans sa patrie que l'imagination des anciens romanciers a placé le roi Arthur et les chevaliers de la Table Ronde? Un savant Anglais dit même que ces fictions ont été l'ouvrage des Bardes successeurs d'Ossian, et cette opinion n'est pas sans vraisemblance.

Il est temps de choisir, dans cette nouvelle version de poésies erses, quelque morceau qui confirme à-la-fois les éloges que méritent l'auteur original et le traducteur. On trouvera dans le suivant, si je ne me trompe, le double mérite de l'intérêt du fonds et du style. Le poëme dont on tire ce fragment est intitulé *l'Incendie de Tura*. Fingal, le père d'Ossian, s'est retiré dans son palais, après une victoire. Un vieux Barde vient implorer son secours en faveur de Civa-Dona, jeune infortunée, et raconte son histoire.

« Fingal, couvert de gloire, revenoit des champs  
» d'Arda. Les Bardes modulèrent des chants  
» joyeux, et leurs sons frappèrent les échos des  
» vallons éloignés. Le chêne embrasé porta sa flamme  
» dans les airs. Le voyageur, autour duquel la  
» nuit déployoit ses ailes ténébreuses, aperçut la  
» lueur du chêne, et cette vue le réjouit. Il connois-  
» soit la demeure du chef. « Nous passerons la nuit  
» dans les mars d'où part cette clarté, dit-il à ses  
» compagnons; la porte de Fingal est toujours ou-

» verte. Son palais se nomme *la maison de l'é-*  
 » *tranger.* » On servit le banquet : Fingal s'étonna  
 » que de la profondeur obscure des bruyères aucun  
 » étranger ne fût venu s'asseoir à sa table. « Je  
 » veux, dit-il, écouter si j'entendrai le pas de quel-  
 » que voyageur. Il se lève ; il trouve à la porte  
 » un vieux Barde dont le corps incliné s'appuie sur  
 » un tronçon de lance. L'airain ne brille plus sur  
 » cette arme émoussée, car son maître a fourni sa  
 » carrière belliqueuse. Il a accompli le nombre de  
 » ses batailles, et leur bruit est pour jamais ap-  
 » paisé.

« Fingal introduisit avec plaisir l'étranger ; nous  
 » vîmes que ses yeux étoient rougis par les larmes ;  
 » nous reconnûmes la trace des pleurs, le long de  
 » ses joues profondément sillonnées. Aux deux cô-  
 » tés de son visage pendoit sa chevelure rare qui  
 » se mêloit avec sa barbe blanche étendue sur sa  
 » poitrine. Il étoit suivi d'un jeune inconnu plongé  
 » dans l'abattement. Nous nous levâmes pour leur  
 » faire place. Nous leur dûmes de prendre part à  
 » notre banquet. Nous tâchâmes, par notre joie, de  
 » bannir leur tristesse. Mais leur tristesse ressem-  
 » bloit au nuage qui repose souvent le matin vers  
 » le sommet des montagnes, et que le soleil levant  
 » n'a pas la force de dissiper. Enfin, le vieillard  
 » prit sa harpe, et nous prêtâmes l'oreille à ses ac-  
 » cords.

« Sithama, dit-il, étoit un chef des isles. Son pa-  
 » lais s'élevoit sur les bords du Gormluba, et voyoit  
 » ses tours grisâtres se réfléchir dans les ondes azu-

» rées de ce fleuve. Des montagnes, des bois anti-  
 » ques le garantissoient de l'orage. Cinquante fois  
 » les chênes avoient épanché leurs feuilles jaunies  
 » sur la tête de Sithama, et autant il avoit fait  
 » remarquer à ses vassaux la rapidité des jours de  
 » l'homme. *Nous nous fanons, dit-il, comme*  
 » *l'herbe des montagnes. Nous nous desséchons*  
 » *comme le feuillage des chênes. Les saisons*  
 » *de la vie sont au nombre de quatre, et elles*  
 » *roulent sans cesse comme les saisons de l'an-*  
 » *née. Les uns meurent dans leur jeunesse,*  
 » *comme un bouton frappé par le vent des-*  
 » *tructeur ; d'autres sont comme la feuille où*  
 » *la nielle a passé dans un jour brûlant. Plus-*  
 » *sieurs, tels que ma bien-aimée, expirent*  
 » *dans la contagion de l'automne, et bien peu*  
 » *atteignent comme moi l'hiver de la vieilles-*  
 » *se. Puisque notre durée est si peu certaine,*  
 » *soyons renommés, tandis qu'il est en notre*  
 » *pouvoir de l'être.* »

« Sithama se contentoit des chevreuils de ses mon-  
 » tagnes. Il ne cherchoit point à boire d'autres  
 » eaux que celles de son fleuve azuré. Quand les  
 » foibles imploroient son assistance, son glaive s'é-  
 » lançoit du fourreau et brilloit en leur faveur. Les  
 » infortunés se rangeoient sous son bouclier et di-  
 » soient : *Ici nous n'appréhendons rien.*

« La discorde sépara deux amis. Duarma voulut  
 » la mort de son frère. L'offensé obtint le secours  
 » de Sithama ; mais le farouche Duarma fut victo-  
 » rieux. Talmô roula dans son propre sang, et Si-

» thama, l'ami du foible, sentit sa force épuisée.  
 » Duarma vint près des bords du Gornuluba. Si-  
 » thama avoit un fils encore jeune. Son nom étoit  
 » Crigal ; il admiroit la bosse du large bouclier  
 » qu'il voyoit suspendu à la muraille : il deman-  
 » doit comment se manioit la lance. Au déclin du  
 » jour, il apperçut les étrangers qui traversoient la  
 » bruyère. Il courut au-devant d'eux, car il avoit  
 » l'ame de son père. Il aimoit la présence de l'é-  
 » tranger. . . . Il fut frappé du nuage sombre  
 » répandu sur le front de Duarma. Mais lui ten-  
 » dant sa petite main : le banquet est servi, lui dit-  
 » il, pourquoi ton front seroit-il ombragé par la  
 » tristesse ? Duarma ne répond rien. Il lève sa lan-  
 » ce. L'enfant essaie de fuir. Hélas ! il suit en vain.  
 » Il tombe renversé sur le seuil paternel. Sa vie  
 » s'échappe avec son sang qui rougit la lance de  
 » Duarma. Sa sœur Civa-Dona le voit tomber. Elle  
 » voit son meurtrier franchir le seuil du palais.  
 » *Vieux Barde*, me dit-elle, *ne saurois-tu me*  
 » *servir ?* Mais une lance à demi-rompue soutient  
 » le bras desséché du vieux Barde. Civa-Dona éper-  
 » due se tourne de l'autre côté. Là étoit une fenê-  
 » tre, d'où les vierges ses compagnes regardoient  
 » souvent leurs charmes répétés dans l'onde. Elle  
 » pouvrit et se précipita dans le fleuve. Le Barde  
 » tremblant va vers la porte avec sa harpe. Il mar-  
 » che comme le vieux guerrier qui conduit son pe-  
 » tit-fils au tombeau. Le sang de Crigal, déjà mou-  
 » rant sous les coups de Duarma, avoit rendu le  
 » seuil glissant. Le Barde chancelle et tombe :

» Duarma lève sa lance pour le frapper; mais Cri-  
 » gal expirant lui crie : *C'est le Barde*. Un dogue  
 » accouroit en poussant des hurlemens. Il reçut la  
 » lance dans le côté. . . . . Cependant le Barde  
 » cherche Civa-Dona. Il la trouve suspendue à  
 » une branche qui traversoit le courant. Tous deux  
 » placent Crigal dans sa couche ténébreuse. Elle  
 » prend ensuite les habits de son frère, et va, ac-  
 » compagnée du vieux Barde, implorer des se-  
 » cours. Fingal, ces deux infortunés sont devant  
 » toi : accorde ton assistance à la jeune fille et au  
 » vieillard.»

« Le Barde se tait. . . . . Des larmes pa-  
 » roissent dans les yeux de Fingal. Il les essuie avec  
 » ses cheveux blancs. Ses héros ne songent plus au  
 » banquet. Fingal s'écrie : *Donnez-moi ma lance.*  
 » *Defendons le malheureux et l'étranger.* »

La simplicité de cette narration, les discours naïfs de l'enfant, les circonstances de sa mort, la douleur de Civa-Dona sa sœur, la noble confiance du vieux Barde qui vient réclamer le secours de Fingal, la générosité guerrière de ce héros ; tout concourt à l'effet de cette scène vraiment pathétique. On n'y trouve point ces comparaisons accumulées dans les autres poèmes d'Ossian, et dont l'éternelle répétition détourne la sensibilité du lecteur sans rien dire de plus à l'imagination.

C'est avec raison que le traducteur trouve quelquefois des rapports entre le génie de Thompson et celui de ces anciens Bardes. Thompson étoit né, comme eux, en Ecosse ; il avoit entendu leurs

chants dès son enfance, et respiroit l'air des mêmes montagnes. On ne doit pas s'étonner qu'il leur ressemble; ce poëte, à la vérité, charge ses descriptions; il a plus de richesse que de choix, mais il n'en est pas moins un grand peintre de la nature.

Il est plus étrange que l'Ecosse, cette antique patrie des Bardes, n'ait produit, depuis l'extinction de leur ordre, aucun autre poëte fameux que Thompson. Ce n'est plus dans les forêts et les roches de cette Calédonie, illustrée par Ossian, qu'il faut chercher l'enthousiasme poëtique. Elle produit aujourd'hui des historiens qui répandent plus de lumière qu'ils n'étonnent par leur éloquence. Elle compte un assez grand nombre d'écrivains, encore plus ingénieux que profonds, qui démêlent avec une sagacité peu commune la théorie de nos sensations ou les principes de l'économie politique. Voilà sa gloire actuelle, qui peut-être semblera préférable à un siècle dont les idées ne favorisent pas les arts de l'imagination.

Si on ne craignoit pas d'allonger cet extrait, déjà trop étendu, on examineroit l'opinion du traducteur sur la *Messiede* de Klopstok. On doit reconnaître sans doute avec lui les traits sublimes répandus dans ce poëme. Mais, par une opinion au moins singulière et qu'il partage seul, il met Klopstok fort au-dessus de Milton. Un érudit qui, dans toutes ses préfaces, nous apprend avec soin qu'il est plus savant que Casaubon et Scaliger, est d'un avis bien opposé dans l'avant-propos d'une traduction de Silius Italicus. *Il faut*, dit-il, *mettre*

*Milton au-dessus de tous les poètes épiques, ou le laisser juger en enfer, en lui donnant Klopstok pour valet.*

Ce trait d'esprit, qui est tout-à-fait digne des savans du seizième siècle, ne donnera peut-être pas dans le nôtre une grande autorité à celui qui porte ce jugement. On osera demander au traducteur de Silius et d'Athénée non pas d'écrire avec grâce, car un érudit aussi profond que lui ne doit pas se compromettre jusques-là, mais au moins d'oublier quelquefois les vingt langues qu'il sait si bien pour s'exprimer dans la sienne avec un peu de correction et de politesse.

Quoiqu'il en soit, aucune de ces deux opinions sur Klopstok n'est, je crois, la véritable. Elles sont toutes deux très-exagérées en sens contraire. Mais le panégyriste mérite d'être réfuté d'un autre ton que le critique. Si le premier veut y réfléchir, il verra bientôt que le sujet de Klopstok ne se prête point à l'invention poétique, comme celui de Milton; que rien, dans le poète allemand, ne peut égaler l'intérêt dramatique répandu sur Adam et Eve, le caractère admirable de Satan, et la charnante description d'Éden. C'est à propos de ce caractère de Satan, qu'Helvétius répondit plaisamment à Voltaire qui critiquoit *Milton*: « Vous avez beau faire, » le diable est mon homme. » Voltaire désarmé avoua que Milton étoit un des génies les plus sublimes qui eût existé depuis Homère.

En finissant, il est bon de rappeler ce que dit Thomas dans son Essai sur les éloges déjà cité.

« Charlemagne avoit rassemblé à grands frais toutes  
» les poésies des anciens Germains, qui avoient leurs  
» Bardes comme les Ecossois et les Bretons. Il les  
» fit traduire en vers latins. Après sa mort, cette  
» collection, qui avoit coûté tant de soins, fut vendue  
» et dispersée. Il y a pourtant apparence, ajoute  
» Thomas, que ces monumens si curieux ne sont  
» point anéantis. Albert Krantz et Jean Aventin,  
» deux historiens qui écrivoient au commencement  
» du seizième siècle, citent d'anciennes chansons  
» des Bardes, qu'ils prétendent avoir trouvés dans  
» des couvens d'Allemagne. Ainsi, peut-être les  
» éloges d'Arminius et de ces fameux Germains sont  
» ensévelis aujourd'hui dans quelque abbaye bâtie dans  
» les mêmes forêts où les Germains combattirent au-  
» trefois pour leur liberté. »

Puisse quelque autre Macpherson faire un jour cette découverte, et augmenter ainsi les richesses de la littérature européenne !



## P O É S I E.

TRADUCTION de la seconde satire de JUVENAL,  
par DESORGUES.

DANS les antres du nord, au-delà des Sarmates,  
Fuyons les vi's censeurs, les impudens Socrates,  
Qui, dissertant toujours des mœurs et des vertus,  
Ont l'ame d'un Thersite et la voix d'un Brutus.  
Vicieux ignorans, une fidèle argile  
De Chrisippes nombreux a peuplé leur asile.  
J'y rencontre par-tout Aristote, Zénon;  
Leur musée est gardé par l'éloquent Platon.  
Cléanthe est sur leur table; ah! que l'on se méfie  
De ce faste imposant, de leur philosophie!  
Ils endorment ainsi les regards vigilans,  
Et se servent des morts pour tromper les vivans.  
Pouvez-vous allier, odieux corybantes,  
Le calme des vertus aux faveurs des bacchantes?  
Le sauvage dehors, le maintien rigoureux,  
Promettent un cœur chaste, un esprit vigoureux.  
Oui; mais livrant bientôt à l'acier secourable  
Ces obscènes tumeurs, fruits d'un amour coupable,  
Esculape rira de votre austérité,  
Et vos pleurs vengeront l'auguste vérité.  
De Peribonius je plains l'erreur funeste.  
La pâleur de son teint, sa démarche l'atteste,  
Et je l'impute au sort dont l'ascendant vainqueur,  
Vers le honteux penchant détermine son cœur.  
Il ne me séduit point par un vil artifice,  
Et sa fureur aveugle excuse au moins son vice.  
Mais pourrai-je souffrir le stoïque orgueilleux  
Qui déguise ses mœurs sous un front sourcilleux,

Et dans tous les excès se plongeant sans scrupule,  
 Ose attaquer le vice avec les bras d'Hercule.  
 Tu condamnes mes goûts, dit Varille, à Sextus,  
 Mon cher, auprès des tiens mes goûts sont des vertus:  
 Le lâche souffre-t-il, que le lâche le brave?  
 Qu'un blanc insulte un noir, l'homme libre un esclave?  
 Soit; mais si l'anarchie offensoit un Gracchus,  
 L'homicide un Milon, l'avarice un Crassus;  
 Si le vol des Verrès enflâmoit la colère,  
 Si Clodius aux loix dénonçoit l'adultère,  
 Et si des Triumvirs le cœur compatissant  
 Osoit blâmer Sylla sur ses tables de sang,  
 Qui ne confondroit pas, dans son juste murmure,  
 Le ciel, les élémens et toute la nature?  
 Ainsi Domitius tu nous rendis les loix  
 Dont Mars et Cythérée auroient senti le poids.  
 Quand ta nièce expioit ses feux illégitimes,  
 Par tant d'avortemens qui dévoient tes crimes!  
 Est-ce à tort, dites-moi, que le vice offensé  
 Renvoie à ses Scaurus le trait qu'ils ont lancé?  
 L'aronie elle-même, aux amans peu sévère,  
 Prodiguait l'ironie à ce censeur austère,  
 Qui sans cesse crioit dans ses chastes transports,  
 Tu dors, toi Julia! toi Julia, tu dors!  
 O siècle heureux, dit-elle, où la vertu rigide  
 Aux vices conjurés oppose tes égides!  
 Rome va te devoir les mœurs de nos ayeux!  
 Un troisième Caton nous est tombé des cieux!  
 Mais, dis-moi, d'où te vient le parfum d'Arabie?  
 Ta bouche exhale encor la plus douce ambrosie?  
 Ah! si tu rétablis dans ce siècle odieux  
 Des loix qui pourroient même épouvanter les dieux,  
 A ton sexe d'abord ne fais aucune grâce,  
 Et de Scantinius réveille la menace.  
 Protégés par le nombre, alliés par vos goûts,  
 Nos rangs plus resserrés bravent en paix nos coups.

Peut-on nous reprocher vos horribles caprices ?  
La nature et l'amour font pardonner nos vices.  
Catulla d'Amathonte épuisant les plaisirs ,  
N'a jamais pour Flora conçu d'affreux désirs ;  
Tédie et Cluvia , les moins chastes romaines ,  
D'un monstrueux hymen n'ont point formé les chaînes :  
Mais l'effrénée Hyppo pâlit d'un double amour ,  
Et souillé par son sexe il le souille à son tour .  
Jalouse de vos droits , du haut de la tribune ,  
Avons-nous de l'état gouverné la fortune ?  
Régions-nous de Thémis les aveugles débats ?  
Nous voit-on dans l'arène affronter vos combats ?  
Vous rivaux de Phriné , d'une main plus agile ,  
Vous poussez la navette et le fuseau docile ,  
Qui d'un fil délié se grossit en tournant .  
L'or sous vos doigts se change en tissu rayonnant .  
La lente Pénélope eut moins de patience ,  
Et l'adroite Arachnée montra moins de science ?  
O honte ! ainsi briguant de serviles emplois ,  
Par les plus vils excès vous diffamez les loix .  
Pour quel motif Hister , achetant son veuvage ,  
A son jeune affranchi lègue son héritage ?  
Dites-moi quelle somme a calmé le courroux  
De sa chaste moitié qu'outragèrent ses goûts ?  
Quel trésor n'obtient point l'épouse fortunée  
Qui se condamne au joug d'un stérile hyménée ?  
La censure est muette à cet affreux tableau .  
Elle atteint la colombe et fait grâce au corbeau .  
Larronnée en ces mots tonne . Par le silence ,  
L'imposteur répondit à sa mâle éloquence .  
Tant de la vérité la menaçante voix ,  
Glace plus les mortels que la rigueur des loix !  
De la contagion effets inévitables !  
L'impunité sans cesse augmente les coupables .  
Hélas ! peut-être un jour tous les vils criminels  
Auroient acquis des droits à nos chants solennels .

Rome eût mêlé leurs noms aux dieux du Capitole,  
 Si d'un monde pervers ils avoient fui l'école.  
 Mais dans ce temps funeste étouffé par nos mœurs,  
 Le germe des vertus expire dans nos cœurs.  
 Le vice plus brillant a l'art de nous séduire ;  
 A sa pente facile on se laisse conduire.  
 L'exemple de Verrès fait mille Clodius,  
 L'exemple de Caton donne à peine un Brutus.

---

### LE BAISER.

V IENS, que sur tes lèvres charmantes,  
 A Lycoris disois-je un jour,  
 J'imprime mes lèvres brûlantes ;  
 Donne-moi le baiser d'amour.

L'œil en feu, la paupière humide ;  
 Elle s'a proche avec lenteur ;  
 Mais l'amour hâte un pas timide,  
 Que veut ralentir la pudeur.

Hélas ! jouissance incertaine !  
 O foible image du plaisir !  
 Dans mes bras je la tiens à peine,  
 Je la vois s'échapper et fuir.

Ainsi, froide ou timide amante,  
 Trompant et l'amour et mes vœux,  
 Tu m'as déçu dans mon attente  
 A l'instant même d'être heureux.

Sais-tu que tu viens de commettre  
 Un grand crime aux yeux de l'amour,  
 Et qu'il ne faut lui rien promettre,  
 Ou lui donner tout sans retour.

Oui, tu trompas mon espérance ;  
Oui, dans ce baiser imparfait,  
J'ai goûté moins de jouissance  
Que je n'ai senti de regret.

Reviens, reviens et moins farouche,  
Apprends de moi l'art d'en jouir,  
Et laisse achever sur ta bouche  
Celui qu'ébaucha le désir.

L A D M I R A L.

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

**L**E gouvernement français, sur la demande du conseil des mines, envoie à la partie espagnole de St-Domingue deux minéralogistes pour examiner les mines de ce pays. La société d'histoire naturelle a présenté une pétition au directoire exécutif, pour qu'on leur adjoignît un botaniste, un zoologiste et un dessinateur, afin de pouvoir connoître l'isle entière sous le rapport des trois règnes. Cette pétition a été fort bien reçue. La société s'occupe en ce moment de rédiger l'instruction qui sera remise aux voyageurs, afin que la nation puisse retirer de cette expédition tout le parti possible.

Les quarante-huit premiers membres de l'institut national ont été nommés par le directoire exécutif ; ils se sont réunis le 15 pour procéder aux autres nominations. Nous donnerons la liste de tous les membres quand elle sera complète.

---



---

## L I V R E S D I V E R S .

### B O T A N I Q U E .

*Nomenclateur botanique, contenant : 1.º L'explication et traduction française des noms et termes latins, relatifs à toutes les parties de la plante ; 2.º l'énumération méthodique des classes, ordres, genres et de leurs caractères essentiels, d'après le système de Linné ; 3.º la connoissance de ce système et la manière de s'en servir. A l'usage des élèves de l'École de Santé de Montpellier, par GOUAN, professeur national de botanique et de matière médicale, à cette école. A Montpellier, chez G. Isard et A. Picard, imprimeur de l'École de Santé, place d'Encivade, n.º 208. A Paris, chez Villier, libraire, quai des Augustins, n.º 41. Prix, broché, 55 liv. franc par la poste.*

Nous avons déjà donné un extrait de cet ouvrage dans le tome II du *Magazin*. ; nous l'annonçons aujourd'hui pour faire connoître à plusieurs de nos lecteurs, qui nous ont fait cette demande, le libraire de Paris chez lequel on peut le trouver.

### E N T O M O L O G I E .

*ARCHIVES of entomology, etc., c. à d., Archives d'entomologie, contenant l'histoire et déterminant les classes et les caractères d'insectes qui n'ont point été décrits jusqu'à ce jour, ou qui ont été imparfaitement connus et mal classés, traduit de l'allemand de J. C. FUESSLY, avec des notes et*

enrichi des gravures originales coloriées, au nombre de 51. On y a ajouté une traduction française. A Londres, chez Johnson, 1795, in-4.º

Depuis Johnston et Mouffet jusqu'à nos jours, aucune branche de l'histoire naturelle n'avoit été moins systématiquement traitée en Angleterre, que l'entomologie. Les ouvrages d'Albin, Wilkes, Drury, Harris, manquent de dessein, d'analyse, de méthode. L'institution de la société linnéenne, sous la direction du docteur Smith, et les travaux récents de M. Lewin promettent de donner à l'étude de l'entomologie une autre direction. La traduction de Fuesly concourt au même but. Cet illustre Zurichois unissoit le savoir à la pénétration, et l'Angleterre accueillera son ouvrage comme il l'a été en Allemagne et en Suisse.

## M É D E C I N E.

*A dissertation on simple fever, etc.*, Dissertation sur la fièvre simple, c. à d., sur celle qui ne consiste que dans un seul paroxysme, par G. FORDYCE, docteur en médecine, doyen des médecins de l'hôpital de St Thomas, et lecteur de médecine-pratique, à Londres. Londres, chez Johnson, 1794, in-8.º

Ce traité est également recommandable à tous les titres, soit que l'on considère l'expérience de l'auteur, soit que l'on ait égard à la méthode et à la clarté de son enseignement.

*An account of a new and successful method,* etc., c. à d., Exposition d'une méthode nouvelle

et heureuse de traiter les accidens occasionnés par le poison du plomb, avec des observations générales sur l'usage intérieur du plomb, comme moyen de guérir, par HENRI CLUTTERBUCK, chirurgien à Londres, chez Boosey, 1794, in-8.º

L'auteur conseille, pour les accidens de paralysie occasionnés par l'absorption du plomb, le mercure, soit pris par la bouche, soit dans des frictions extérieures, jusqu'à un certain degré de psyalisme ou salivation. L'onguent mercuriel peut être appliqué, selon lui, aux parties affectées; et pour obvier à la constipation, symptôme ordinaire de cette maladie, il emploie le calomet, à la dose d'un grain, le matin et le soir.

#### STATISTIQUE.

*DE l'économie politique moderne. Discours fondamental sur la population, par HERRENSCHWAUD. A Paris, chez Maradan, libraire, rue du Cimetière André-des-Arts. in-8.º de 300 pages, prix 100 liv. et 110 liv. franc de port.*

Cet ouvrage de M. Herrenschwaud, médecin suisse, connu par d'autres écrits sur sa profession, est un des meilleurs livres qui aient paru sur l'économie politique; mais c'est à Londres qu'il a été publié; en conséquence il manquoit en France. L'éditeur a cru faire une chose utile et agréable à ses concitoyens, en leur donnant un livre écrit dans leur langue, qui traite si essentiellement de la France,



et qui lui assigne une place si distinguée parmi les nations de l'Europe, lorsqu'il parle de ses ressources physiques. Ce livre est une excellente introduction à la lecture de l'économie politique de Stuart, et du Traité de la richesse des nations, de Smith; mais l'auteur, fait pour se placer à côté de ces écrivains justement célèbres, ajoute à leurs idées et les perfectionne. L'éditeur a facilité aux lecteurs la recherche des articles qu'ils auroient besoin de trouver, en ajoutant à cette édition, faite sur celle publiée à Londres en 1786, chez T. Hookham, une table des matières, sinon indispensable, du moins commode dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

*REPUBLIKEINSCHE REDEVOERINGEN*, etc., c. à d.,  
Discours républicains sur divers sujets importants.  
A la Haye, chez J. Plaat, 1795, in-8.º

Voici les principaux sujets traités dans ce discours : le progrès des lumières, la dignité de l'homme, la société, l'amour de la patrie, les préjugés, la religion de citoyens libres, parallèle de l'ancien et du nouveau régime, le meilleur gouvernement, tableau de la naissance de la république batave, l'alliance avec la France, etc.

*ONTWERP voor een Over Deelbaare batavische constitutie*, c. à d., Projet d'une constitution batave indivisible, par CORNEILLE ZILLESSEN. A Leide, chez Herdingh et du Mortier, 1795, in-8.º

L'énoncé de ce titre n'est pas exact, et il faut,

autant qu'il est possible, l'être en tout. On entend bien que dans sa nouvelle organisation, la république batave doit être une et indivisible ; mais on ne sait pas trop ce que c'est que l'indivisibilité attribuée à une constitution quelconque.

Le citoyen Zillesen s'étoit fait connoître avantageusement par un ouvrage publié en 1780—1782, et intitulé : *Recherches sur les causes de l'accroissement, de la décadence et du rétablissement des Provinces-Unies*. 1 vol. in-8.°, à Utrecht, chez van den Brink.

*An essay on colonisation, etc., c. à d., Essai sur la colonisation, particulièrement appliqué aux côtes occidentales de l'Afrique, avec des pensées libres sur la culture et le commerce, et une description succincte des colonies déjà formées ou projetées en Afrique, y compris les établissemens de Sierra Leona et de Bulama, par C. B. WANDSTRÖM.* A Londres, chez Darlin et Harvey, 1794, in-4.°

Nous reviendrons sur cet ouvrage important, accompagné d'une carte nautique et de plusieurs autres planches. Le philanthrope suédois qui en est auteur, se trouve actuellement à Paris, et nous ne doutons pas que la traduction de son ouvrage n'enrichisse bientôt notre librairie.

#### V O Y A G E S.

*Voyage de deux Français en Allemagne, Dan-*

*Nemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790 et 1792.* Paris, Maradan, rue du Cimelière André des-Arts, 1796, cinq volumes in-8.<sup>o</sup>, prix 600 liv., et 650 liv., franc de port par la poste.

Nous donnerons un extrait de ce voyage dans un de nos prochains numéros.

*EBELING, aardrykskundige Bexhryping, etc., c. à d. Description géographique et histoire de l'Amérique, tom. I. contenant les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, spécialement le New-Hampshire, avec des corrections et des augmentations considérables, communiquées par l'auteur (. . . EBELING) au traducteur hollandais, Ysbrand van Hamelsveld. A Harlem, chez F. Bohn, in-8.<sup>o</sup>, 1795.*

#### T H É O L O G I E.

*Katechismus der kristelyke xedenleere; c. à d. Catéchisme de la morale chrétienne, exposant les devoirs de l'homme envers dieu, envers son semblable et envers lui-même. A Amsterdam, chez Wessing et Vanderhey, 1795, in-12.*

Ce petit catéchisme, adapté à la portée des enfans et au progrès des lumières et de la liberté en Hollande, d'ailleurs, exclusif de toute controverse et rendu propre à tous les cultes, mérite des éloges à son auteur, ne fût-ce que par la seule intention. Ne payant pas sous les yeux et le faisant connoître sur une simple annonce, il nous est impossible d'en

dire d'avantage. Nous en disons autant d'un autre opuscule qui paroît à Dordrecht, chez Pierre Van Braam, un des libraires les plus lettrés de la Hollande. Il a pour titre : *De godsdienst afgescheiden van den staat* ; c. à d., La religion séparée de l'état, par un ami de la liberté, de l'égalité et de la religion.

*S. Menschen ingang tot heerlijkheid*, etc. c. à d. L'entrée de l'homme dans la gloire, ou dissertations sur l'état de l'âme après la mort, par C. H. VANDER-AA, de son vivant, pasteur luthérien à Harlem ; 2.<sup>de</sup> partie. A Harlem, chez Haat, 1795, in-8.<sup>o</sup>

Le même libraire annonce qu'il lui reste encore quelques exemplaires des autres ouvrages du même auteur, qui étoit sans contredit un des théologiens les plus estimables et des plus vrais amis des sciences et des lettres parmi ses compatriotes. Il a été pendant long-temps secrétaire de la société des sciences établie à Harlem, et lui a rendu les plus grands services. Nous tâcherons de recueillir des matériaux pour sa notice biographique.

#### M O R A L E.

*J. Beattie, grondoeginselen der zedelyke Wetenschappen*, c. à d., Principes des sciences morales, par JACQUES BEATTIE, traduits de l'anglais et enrichis de remarques par J. F. Hennert, professeur de mathématiques à Utrecht. A

Utrecht, chez G. van Yzerworst, 1793; 3 vol. in-8.º

Les Ecois se sont distingués de nos jours dans la littérature anglaise; témoin les *Hume*, les *Johnson*, les *Gregory*, les *Robertson*, etc. *Beattie*, Ecois et un de ces hommes si communs en Angleterre, qui par leurs lumières et leurs vertus ornent le ministère sacré, s'est fait connoître comme un des plus profonds métaphysiciens et des meilleurs moralistes de ce siècle. L'ouvrage dont nous annonçons la traduction hollandaise, aussi bien que son traité sur *l'immutabilité de la vérité*, et celui sur *le rire et le ridicule*, lui ont assuré cette réputation. Le professeur *Hennert* a rendu un nouveau service à ses concitoyens, en les mettant à portée de lire dans leur langue cette excellente production.

*Traité élémentaire de morale et du bonheur, pour servir de prolégomènes ou de suite à la collection des moralistes.* Deux volumes in-18; Paris, l'an 3.<sup>me</sup> (1795), chez l'éditeur P. F. AUBIN, rue Neuve des Petits-Champs, près la rue Gaillon, n.ºs 12 et 45.

Cet ouvrage avoit paru en 1784; mais il n'étoit nullement connu. L'objet de l'auteur est de faire voir que la morale est la conséquence du désir que tous les hommes ont d'être heureux. Voici la manière dont en parle le rédacteur des *Nouvelles politiques*, dans sa feuille du 23 brumaire.

Fontenelle appeloit l'imitation le meilleur des livres qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'évangile n'en est pas. Cette épigraphe revient à l'esprit en lisant l'excellent petit traité que nous annonçons ; il sera aussi réimprimé souvent. On demandera aussi quel en est l'auteur qui ne s'est pas non plus fait connoître et dont le nom, qu'on a heureusement découvert, n'en recevra que plus d'éloges. La renommée l'atteindra dans son obscurité volontaire dans sa retraite en Toscane, où il jouit de sa sagesse, et a mérité de trouver le bonheur dont il a si bien enseigné la recherche ; il s'appelle Raimondis ; il a été long-temps lieutenant-général au bailliage de Bourg-en-Bresse, comme son père l'avoit été. Il a aussi publié une méthode d'agriculture.

De la morale sans orgueil, un style orné de sa seule simplicité, le bonheur de dire précisément ce que chacun pense et le talent d'en former un résultat et un ensemble que personne n'a présenté encore. Un dédain pour la vanité, qui n'offense celle de qui que ce soit ; une expression qui n'est jamais au-delà de la vérité, sans s'élever jamais jusqu'à l'enthousiasme de l'ordre, sans minutie des moyens de bonheur pris, comme le veut Horace, tout à côté de nous et de nous-mêmes (*quod petis inde est*) : voilà ce qui caractérise cet estimable ouvrage auquel nous souhaitons et prédisons un long et pénible succès.

Personne n'a vanté ce livre. Son mérite a percé, comme l'odeur de la violette s'élève du sein de l'herbe. Il y en avoit une petite édition nullement

remarquable et dont on n'avoit pu obtenir le débit. Le citoyen Aubin, qui nous a procuré cette seconde édition, a rendu un service à la société humaine; elle mérite, par son élégance, d'être associée aux moralistes de Didot.

Puisse le mérite de cet ouvrage procurer au C. Raimondis la satisfaction de rentrer dans son pays, d'où on l'a supposé émigré, malgré trois délibérations de son département!

LALANDE, directeur de l'Observatoire.

## HISTOIRE.

*Testament d'un électeur de Paris, ouvrage fait pendant la durée de la session du corps électoral du département de la Seine, en 1795, (v. s.)* Volume in-8.<sup>o</sup> de 192 pages, petit caractère, sans interlignes, orné du portrait de l'auteur. Prix, 40 liv. broché, pour Paris; et 43 liv. franc de port, pour les départemens, jusqu'au 15 frimaire. Se trouve à Paris chez Mayeur, libraire et commissionnaire, Cour Mandar, n.<sup>o</sup> 9.

---

## COURS D'ANTIQUITÉS.

---

LE citoyen AUBIN-LOUIS MILLIN, Conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, et Professeur d'Histoire aux Ecoles centrales, ouvrira le 12 Nivose, dans son Cabinet, rue Neuve des Petits-Champs, n.º 11, un Cours d'Antiquités, dans lequel il expliquera les Monumens par l'Histoire, et l'Histoire par les Monumens. Ses Leçons auront principalement pour objet de faire connoître les mœurs et les usages des Anciens, l'Histoire et les procédés des Arts, et de mettre ses auditeurs en état de lire avec intérêt les Auteurs classiques, de visiter avec agrément les Musées et les Cabinets, et de voyager avec fruit. Ce Cours durera trois mois. Il aura lieu les *duodi*, *quartidi* et *octidi* de chaque décade, à midi et demi. Le prix de la souscription est de 36 liv. en numéraire, ou en assignats au cours.



Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,  
franc de port :

de 9 rixdallers en or,	} pour l'année.
de 36 livres en es è es,	
de 20 florins de Hollande,	
de 5 rixdallers en or,	} pour 6 mois, ou 12 numeros.
de 20 livres en es è es,	
de 11 florins de Hollande,	

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH ;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF ;

à Leyde, chez MURRAY, frères ;

à Amsterdam, chez CHANGION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

# T A B L É

## Des Articles contenus dans ce Numéro.

<p style="text-align: center;"><b>PHYSIQUE.</b></p> <p><i>Observation sur la théorie électrique d'Épinus, par Bernard-Nicolas Pluvinet, p. 5</i></p> <p style="text-align: center;"><b>MINÉRALOGIE.</b></p> <p><i>Observations sur les tourbes de Jumieges, par le citoyen Noël, de Rouen, II</i></p> <p style="text-align: center;"><b>BOTANIQUE.</b></p> <p><i>Mémoire sur la plante appelée Cadia, par le citoyen l'Héritier, 20</i></p> <p style="text-align: center;"><b>PHYSIOLOGIE.</b></p> <p><i>Connexion de la vie avec la respiration, par Edme Goodwin, 32</i></p> <p style="text-align: center;"><b>ECONOMIE.</b></p> <p><i>Moyen de se procurer de l'huile de saine, par les citoyens Mezaize et Breumontier, 78</i></p> <p style="text-align: center;"><b>BIOGRAPHIE.</b></p> <p><i>Notice sur la vie de Pierre-Joseph Desault, par Xavier Bichat, 84</i></p> <p style="text-align: center;"><b>VOYAGES.</b></p> <p><i>Extrait d'une lettre écrite d'Alexandrie, par le citoyen Olivier, 106</i></p> <p style="text-align: center;"><b>POÉSIE ECOSSAISE.</b></p> <p><i>Poèmes d'Ossian et de quelques autres Bardes, 112</i></p> <p style="text-align: center;"><b>POÉSIE.</b></p> <p><i>Traduction de la seconde satire de Juvénal, par Désorgues, 129</i></p> <p><i>Le Baiser, par L'Admiral, 132</i></p> <p style="text-align: center;"><b>NOUVELLES LITTÉRAIRES.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LIVRES DIVERS.</b></p> <p style="text-align: center;">Botanique.</p> <p><i>Nomenclateur botanique à l'usage des élèves de l'École de Santé de Montpellier, par Gouan, 134</i></p>	<p style="text-align: center;">Entomologie.</p> <p><i>Archives of entomology, traduit de Vallemont de J. C. Fuessly, avec des notes, ibid.</i></p> <p style="text-align: center;">Médecine.</p> <p><i>A dissertation on simple fever, by G. Fordyce, 135</i></p> <p><i>An account of a new and successful method, by Henri Clutterbuck, ibid.</i></p> <p style="text-align: center;">Statistique</p> <p><i>De l'économie politique et moderne, par Herrenschaud, 136</i></p> <p><i>Republikeinsche Redenvoeringen, etc., 137</i></p> <p><i>Ontwerp voor een Opver Declbare bataashe constitutie, by Corneille Zillesen, ibid.</i></p> <p><i>An essay on colonisation, by C. B. Wadstrom, 138</i></p> <p style="text-align: center;">Voyages.</p> <p><i>Voyage de deux Français en Allemagne, Dannemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790 et 1792, ibid.</i></p> <p><i>Ebeling aardrykskundige Berhyving, 139</i></p> <p style="text-align: center;">Théologie.</p> <p><i>Katechismus der kristelyke zedenleere, ibid.</i></p> <p><i>S. Menschen ingang tot heerlijkheid, C. C. H. Vander Aa, pasteur luthérien, 140</i></p> <p style="text-align: center;">Morale.</p> <p><i>J. Beattie, grondooiginselen der zedelyke Wetenschappen, ib.</i></p> <p><i>Traité élémentaire de morale et du bonheur, par P. F. Aubin, 141</i></p> <p style="text-align: center;">Histoire.</p> <p><i>Testament d'un électeur de Paris, 143</i></p> <p><i>Cours d'antiquités, par A. L. Millin, 144</i></p>
---	--

## A V I S.

Nous prévenons le public que le prix de l'abonnement de ce Journal, tant pour les Numéros qui ont déjà paru que pour ceux qui paroîtront à l'avenir, est actuellement de 200 liv. pour trois mois.

# M A G A S I N

## ENCYCLOPÉDIQUE,

O U

## JOURNAL DES SCIENCES,

### DES LETTRES ET DES ARTS,

R É D I G É

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

*GRÉGOIRE, Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans, page 16.*

**C**E Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER, DAUBENTON, DEMILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLE, RABY, HERMAN, LACEPÈDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MORELLET, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent,

N<sup>o</sup>. XVIII. Tome V.

contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux ; on s'attache sur - tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur - tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte , enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in - 8<sup>o</sup>. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 300 liv. pour trois mois, rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du **Magasin Encyclopédique**, rue S. Honoré, N<sup>o</sup>. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

**Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.**

## PHYSIOLOGIE.

*Discours prononcé par le citoyen CUVIER, à l'ouverture du cours d'Anatomie comparée qu'il fait au Muséum national d'histoire naturelle, pour le citoyen MERTRAD (1).*

CITOYENS,

Quelque difficile qu'il soit de remplacer le citoyen Mertrad, quelques pénibles travaux qu'exige un semblable emploi, l'amitié et la reconnaissance me font un devoir de m'en charger; mon zèle ardent pour l'histoire naturelle, et en particulier pour la propagation d'une de ses parties les plus intéressantes, l'anatomie générale et comparée, m'a soutenu dans mes études préparatoires, les a égalées pour moi aux plaisirs les plus vifs, et me transporte en ce jour de la joie la plus pure, en me montrant le plus beau prix qu'un naturaliste puisse espérer, l'honneur de parler dans ce lieu et devant cette assemblée.

Cependant je ne m'en défends pas: ce n'est qu'avec crainte, que j'ose faire retentir de ma faible voix les voûtes augustes de ce sanctuaire de la science et de la nature (je dis sanctuaire, car quel plus beau culte peut-on rendre et à la nature et à son auteur,

(1) Ce cours a commencé le 15 frimaire, et aura lieu tous les jours impairs, à 3 heures. Les premières décades ne seront occupées que par les généralités.

que de scruter ses secrets, et de chercher à soulever le voile qui la couvre, et à s'élançer vers la connaissance de son pouvoir et de sa sagesse).

Ce n'est qu'en tremblant que je m'assois dans cette chaire, où tant de grands hommes ont enseigné, où l'anatomie humaine et l'anatomie comparée ont été tour-à-tour exposées avec toutes les grâces de l'éloquence, toutes les recherches de l'érudition; démontrées avec toute l'adresse que peuvent acquérir nos organes, ou par eux-mêmes ou aidés par les instrumens.

C'est en ce lieu qu'un *Duvrney* dévoila l'organisation de tant d'animaux divers, qu'il appliqua si heureusement la connoissance de l'anatomie comparée à l'explication de celle de l'homme, qu'il consacroit les derniers instans de sa vie à épier les merveilles que la nature a répandues avec tant de profusion sur les espèces qui nous paroissent les plus abjectes et les plus viles.

Ici enseigna ce *Ferrein*, qui éclaira la physiologie du flambeau de la mécanique; ce *Petit* qui porta le compas de la géométrie dans la description des plus petites parties, et fixa les proportions des yeux de l'homme et des animaux avec presque autant de précision que l'opticien détermine celle de ses lunettes. Ici parut quelques instans ce *Vig-d'Azyr*, que nous pleurons, et dont la mort est sans doute une des plus déplorables parmi les nombreuses pertes que les sciences ont faites dans ces derniers temps; cet homme illustre, dont le génie n'étoit égalé que par l'activité qui alloit éclairer toutes les branches

de l'anatomie comparée, par les méditations d'un esprit philosophique et les travaux d'un corps infatigable ; mais que la mort arrêta au moment de produire un ouvrage aussi nouveau qu'immense. Seul, peut-être, il eût pu bien remplir la tâche qui nous est imposée. Seul, il eût pu franchir cette vaste carrière ; mais le temps lui a manqué, il n'a pu que l'ouvrir et en indiquer le but.

Il ne m'est pas permis de vous entretenir des hommes vivants qui ont cultivé la science que je vais vous enseigner ; leur modestie m'impose un silence que leur gloire rompt sans cesse ; mais observez, citoyens, que c'est encore en ce lieu que je trouverois les principaux d'entr'eux. C'est ici que nous avons le bonheur de vivre avec ce vieillard vénérable, pour lequel la nature semble faire un effort extraordinaire, afin de prouver qu'elle l'a mis au rang de ses plus chers favoris, et qui mérita mieux ce titre en particulier dans la science qui nous occupe, puisque, seul, il a fait connoître l'anatomie de plus d'animaux qu'aucun de ceux qui l'avoient précédée.

Qui ne seroit timide à suivre de tels hommes ? Qui ne craindroit de rester infiniment derrière eux ?

Cependant deux motifs me rassurent ; d'abord les travaux mêmes de ces hommes que je viens de citer, et de ceux qui se sont occupés du même objet en d'autres lieux et pour d'autres buts ; ils présentent une masse de faits proportionnée à la course infatigable et au génie de ces auteurs. Il n'est presque au une famille d'animaux, presque au une partie de chaque

animal où on n'aît porté le scalpel et l'œil observateur, dont on n'aît des figures plus ou moins exactes, des descriptions plus ou moins détaillées. Vous sentez aisément qu'il est facile d'avancer avec de tels secours. La plupart de ces travaux, il est vrai, sont isolés, sans suite, sans vues comparatives; peu de sujets ont été épuisés: l'un vouloit éclaircir la structure de quelques parties du corps humain; l'autre, faire admirer quelque mécanisme curieux; un troisième se bornoit à chercher dans l'organisation interne des caractères distinctifs des espèces; mais dans quelques vues que les faits aient été recueillis, ils n'en sont pas moins précieux et utiles pour celui qui veut réduire toute la science en système. Peu lui importe le but de ceux qui ont recueilli ces faits, pourvu qu'il puisse s'en servir pour le sien; aussi ai-je tâché de profiter de tous les secours qui m'étoient offerts; et vous vous appercevrez bientôt combien tous ceux qui se sont occupés de l'anatomie comparée m'ont été utiles. Les *Swammerdam*, les *Duverney*, les *Perrault*, les *Darbenon*, les *Monro*, les *Haller*, les *Scarpa*, les *Camper*, les *Vig-d'Azar*, serent proprement vos maîtres. Ce seront eux qui tour-à-tour paroîtront ici pour vous enseigner: Je me borne, citoyens, à être leur organe, et à compléter les lieux que laisseront leurs travaux; puissai-je parler d'une manière digne de ces grands hommes! puissai-je réussir et à vous bien instruire dans ce qui s'est fait dans la science, et à vous inspirer le goût, à vous pénétrer du désir d'en étendre les bornes! mon zèle et le vôtre me donnent le droit de l'espérer, et c'est le second motif qui me rassure dans la tâche que j'en-



treprends. Oui, citoyens, je me regarderai et comme assez utile et comme assez récompensé, s'il sort de cette école quelque homme qui, s'appliquant à l'anatomie comparée, illustre par les découvertes qu'il est encore si facile d'y faire. Vous connoissez tous un peintre italien nommé Le Pérugin : ni les circonstances de sa vie, ni le degré de son talent ne lui méritoient, dans les fastes de l'art, une place distinguée ; mais il fut le premier maître du divin Raphaël : il lui ouvrit cette carrière dans laquelle Raphaël se fit admirer par ses sublimes chefs-d'œuvres, et le nom du maître éternellement attaché à celui du disciple, se trouve entraîné comme malgré lui à l'immortalité.

Eh bien ! citoyens, si quelqu'un de vous devient, dans la recherche des secrets de la nature, ce que le peintre d'Urbain fit dans celle des effets de l'art, si quelqu'un de vous fait époque dans la science qui nous occupe, l'histoire dira peut-être, en parlant de lui, un tel fut son premier maître, un tel lui indiqua la route, lui fit connoître les élémens ; je n'ambitionne point d'autre récompense.

Voilà les motifs qui m'encouragent à paroître devant vous. Je vais à présent vous parler de la méthode que je suivrai. Vous savez qu'on peut en employer deux dans l'enseignement d'une science quelconque, la synthèse et l'analyse ; la méthode analytique prend chaque fait à part ; lorsqu'elle en a un assez grand nombre, elle s'élève à la considération de ce qu'ils ont tous de commun ; elle tire de ces inductions des

résultats généraux, qui eux-mêmes en fournissent de plus élevés et plus généraux encore.

La méthode synthétique fait une marche précisément contraire ; elle commence par exposer les principes généraux et communs ; de-là elle descend en particulierisant toujours, et en montrant ce que chaque classe, chaque genre, chaque espèce ont de propre et de distinctif. L'analyste recueille en vous les matériaux ; il vous aide à les rassembler et à en construire un édifice. Celui qui emploie la synthèse parcourt avec vous un édifice déjà construit et vous en démontre toutes les parties.

En un mot, l'analyse crée la science, la synthèse explique la science une fois créée : l'une est la méthode de l'inventeur ; l'autre, celle de l'homme qui enseigne. Néanmoins, je reconnois qu'il est souvent utile d'employer l'analyse dans l'enseignement ; lorsqu'il s'agit de former des jeunes gens, d'accoutumer leur esprit à manier avec art cette arme si utile de l'induction ; en un mot, lorsqu'on veut leur faire faire un cours de logique-pratique. Mais ce ne peut être là notre but, et une telle prétention seroit sans doute ridicule de ma part. Je parle à des hommes qui ont déjà développé toutes les forces de leur entendement, et dont plusieurs les ont déjà appliquées à des sciences plus difficiles ; vous ne pouvez avoir d'autre dessein que d'apprendre de la manière la plus prompte et la plus sûre, ce qu'on a fait en anatomie comparée. Vous voulez qu'on vous conduise par le chemin le plus court, au point où cette science est parvenue. Or, il est évident que nous y par-

viendrons plus aisément en concentrant notre doctrine en propositions générales, et en les rangeant selon le degré de leur généralité; autrement, obligé de décrire à part chaque animal, un temps très-long suffiroit à peine pour décrire une classe; les bornes étroites de ce cours ne nous permettraient donc pas, à beaucoup près, de traiter comme nous le devons de tout le règne animal.

Ainsi, je crois, citoyens, qu'il sera et plus conforme à votre but, et plus d'accord avec la marche des cours de cet établissement, d'employer dans mes leçons la méthode synthétique; mais je tâcherai de prévenir quelques-uns de ses inconvéniens, comme celui de donner trop de force à des inductions non encore assez appuyées, et de ne point faire assez d'attention aux exceptions; pour cet effet, j'aurai soin de vous indiquer, autant que je le pourrai, le nombre d'espèces sur lesquelles chaque règle a trouvé une application connue par l'observation, et de faire ressortir toutes les exceptions notables.

J'espère réunir ainsi les avantages de l'une et de l'autre méthode. Voilà ce que j'ai cru devoir vous exposer sur la marche que je suivrai en général, en vous enseignant toutes les parties de la science; mais il peut encore se trouver dans l'arrangement de ces parties deux manières différentes, sur lesquelles je vous prie de porter votre attention.

On pourroit considérer chaque classe d'animaux et en décrire de suite tous les organes, en indiquant tout ce qui est propre à cette classe, et tout ce qui lui est étranger, ou bien, on pourroit considérer

chaque organe à part, et parcourir toutes les classes, afin de découvrir les diverses modifications que cet organe y reçoit.

Ainsi, dans la première méthode, en traitant des mammifères, par exemple, on exposerait de suite par quels organes ils marchent, ils se nourrissent, ils engendrent, ils allaitent; on décrirait la fabrique de leur œil, de leur oreille, etc. Autant qu'il pourroit se faire en général, passant à la description de chaque espèce, on décrirait tout ce qui lui est propre, tout ce qui la distingue des autres, dans quelque système d'organes que se trouvent ces distinctions.

Dans la seconde méthode, au contraire, en parlant de l'œil, par exemple, on indiqueroit quelle est sa structure dans toutes les classes; on montreroit en un seul tableau les diverses variations qu'éprouve chacune des parties essentielles à la nature de l'œil, les membranes qui n'en ont qu'une, à une ou deux, celles que d'autres ont de plus, les diverses proportions des humeurs, l'entrée du nerf optique, etc., etc. Ces deux méthodes ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Ceux qui ne considèrent la zoologie que comme la science des caractères qui distinguent les animaux, doivent préférer la première comme n'étant qu'un commentaire plus étendu de cette science caractéristique, comme montrant l'accord et l'harmonie qui se trouvent entre les caractères extérieurs et les intérieurs; mais l'autre méthode, celle qui traite l'anatomie par organes, a d'abord un avantage évident pour la physiologie; car, montrant au doigt tout ce qui est d'absolue nécessité pour

chaque organe, et tout ce qui peut lui être ajouté ou retranché, elle donne de grandes facilités pour en expliquer la nature et les effets. Ainsi, s'il est vrai, comme je vous le prouverai dans la suite, qu'on doit regarder la physiologie, c'est-à-dire l'explication des machines animales, comme la partie essentielle et le vrai but de la médecine, on doit avouer aussi que cette seconde méthode est pour le moins aussi utile que l'autre.

D'ailleurs, le nom même d'*Anatomie comparée* indique cette seconde méthode; comment notre esprit pourroit-il instituer une comparaison, si on lui présente en masse la totalité des organes d'un animal, avant de passer à ceux d'un autre? la multitude de ces objets seroit pour lui un dédale impossible à parcourir; il n'auroit d'autre moyen que de reprendre chaque organe, de le faire ressortir pour le comparer avec ceux des autres espèces, c'est-à-dire, qu'il changeroit naturellement la première méthode dans la seconde. Nous lui épargnerons donc cette peine en employant immédiatement cette méthode, et en vous présentant la science dans l'ordre des organes.

Cependant nous ne nous priverons pas entièrement de ce que l'ordre des classes et des genres peut avoir d'avantageux avant d'entrer dans le détail des organes; nous considérerons leur ensemble, le système harmonique que forme leur réunion, c'est-à-dire, que nous traiterons de l'économie animale considérée en grand; immédiatement après, nous examinerons les différentes combinaisons selon les-

quelles ces organes sont répartis, c'est-à-dire, que nous vous donnerons des idées précises des classes naturelles qui divisent le règne animal. Ce ne sera que lorsque nous serons munis de ces connoissances générales, que nous pourrons avancer dans la connoissance approfondie de chaque organe, et des changemens qu'il peut éprouver, sans être altéré dans sa nature.

Voilà, citoyens, le grand, le magnifique tableau que nous sommes appelés à considérer ensemble. Spectacle sublime, digne de toute l'attention d'un esprit cultivé! Etude intéressante, et pour notre perfection propre, et pour l'avantage général de la société! Toute la nature animée va paroître devant nous; elle va nous dévoiler les élémens qu'elle combine; les ressorts qu'elle emploie. Ces fibres, ces nerfs, ces vaisseaux, après s'être isolés à nos yeux, vont se rejoindre, se marier, régner les uns sur les autres de mille manières, et produire mille résultats divers; tous ces mouvemens internes et externes, ces sensations, cette nutrition, cet accroissement si admirable, cette génération plus admirable encore, vont nous saisir à chaque instant d'étonnement et d'admiration; si les causes premières nous demeureroient couvertes de ce voile que l'esprit humain ne pourra jamais percer, nous appercevrons du moins les agens secondaires et nous découvrirons clairement les effets principaux.

Combien la nature va se montrer supérieure à tout l'art, toute la science de l'homme! Tantôt chymiste habile elle transforme, elle mêle, elle répare

les liqueurs les plus différentes : tantôt géomètre profond, elle calcule les forces, les dimensions, les proportions des parties. La vue aura besoin, pour être expliquée, de toutes les découvertes de l'optique; l'oreille est le résultat de la plus fine acoustique; la marche, le saut, le vol, sont les produits d'une mécanique sublime et transcendante. C'est sous ce savant maître que nous allons étudier; nous allons l'interroger sans cesse; nous allons la poursuivre dans ses détours les plus secrets; nous allons la forcer, comme Protée, à prononcer ses sublimes oracles.

Daignez, citoyens, me permettre d'être son interprète ! Daignez m'écouter avec quelque indulgence !

---

*NOTE adressée aux auteurs du Magasin encyclopédique, sur l'opinion de Messieurs ŒLSNER et SEMMERING et du citoyen SUE, touchant le supplice de la guillotine, par le citoyen CABANIS.*

## CITOYENS,

DEPUIS que le dix thermidor nous a rendu la liberté de la parole et de la presse, tout ce qui porte dans le cœur quelque sentiment d'humanité, s'est élevé avec force contre les assassinats juridiques dont la tyrannie décenvirale avoit couvert la France. Dans ces derniers temps, quelques écrivains, et votre journal en fait foi, puisqu'il contient leurs

opinions, ont voulu diriger l'indignation publique contre le genre même du supplice ; ils le regardent comme fort douloureux ; et c'est sous ce point de vue qu'ils en demandent la suppression.

Je la demande aussi, quoique par d'autres motifs. Je pense qu'on pourroit en effet y substituer un autre genre de mort ; du moins tant que les législations modernes ne sauront pas employer de meilleurs moyens pour arrêter le crime. Je joins donc mes vœux aux réclamations de MM. Celsner et Semmering et du C. Sue, et j'honore beaucoup le sentiment qui les a dictées. Mais je l'avoue franchement, je ne puis partager l'opinion sur laquelle ils se fondent : et puisqu'aucun des grands maîtres de nos écoles n'élève la voix pour la combattre, je crois devoir réunir ici quelques observations propres, ce me semble, à la tirer du vague qui l'enveloppe : je crois le devoir, car je suis fortement convaincu qu'il n'y a rien d'utile que la vérité ; les bons sentimens y trouvent toujours des appuis solides : ils ne doivent jamais recourir à des chimères ; et la morale n'a pas moins besoin que la science, de repousser sévèrement toutes les erreurs : je crois le devoir surtout parce que c'est un acte de sensibilité bien mal entendu, que d'effrayer l'imagination de ceux qui ont perdu des personnes chères sur les échafauds.

Pour prouver que les têtes séparées de leurs tronc par la guillotine, peuvent ressentir des douleurs aiguës, MM. Celsner et Semmering citent les mouvemens convulsifs des muscles masseters et crotaphites au moyen desquels elles font encore de pro-



fondes morsures, et des muscles de la face, ou des moteurs de l'œil, qui rendent souvent leur aspect affreux : ils rapportent quelques faits analogues, puisés dans les livres de physiologie, et ils concluent que ces têtes où l'âme se trouve alors, selon eux, concentrée toute entière, n'ayant pas d'autre manière de produire au-dehors leurs affections, expriment ainsi les angoisses et les vives souffrances qu'elles éprouvent; état dont la véritable durée doit se mesurer sur sa violence, et non sur le cours du temps. Parmi les faits qu'ils jugent favorables à cette conclusion, ils s'attachent sur-tout à celui de Charlotte Corday qu'ils supposent avoir rougi d'indignation ou de pudeur, dans le moment que le bourreau, par la plus lâche atrocité, lui donna un soufflet en montrant sa tête saignante au peuple : et ils voient dans cette rougeur un mouvement moral qui ne peut avoir eu lieu qu'avec une pleine et entière connoissance.

Le C. Sue énonce à-peu-près la même opinion, cite les mêmes faits ou des faits semblables, répète avec beaucoup de persuasion le trait de Charlotte Corday; mais il soutient, en opposition avec les deux Allemands, que l'on souffre dans le tronc comme dans la tête; et qu'un homme coupé en morceaux, peut sentir douloureusement dans tous.

Le C. Sue a cru que pour établir sa proposition, il falloit écarter la nécessité d'un centre commun, d'un *sensorium commune*, et il donne en preuve les monstres qui ont vécu quelque temps sans tête et même sans moëlle épinière. Il a cru aussi que les

douleurs qu'on rapporte à des membres amputés, appuyoient son hypothèse : il ne lui étoit pas difficile d'en trouver beaucoup d'exemples, soit dans les livres des praticiens, soit dans ses propres observations. Enfin, il élève plusieurs questions de physiologie, sur lesquelles il paroît adopter des opinions émanées du staalhanisme, opinions qui ne sont pas dépourvues de tout fondement, mais que ni les disciples de Staalh, ni les célèbres professeurs d'Edimbourg et de Montpellier qui les ont soutenues, n'ont jamais circonscrites avec assez de sévérité. La manière dont le C. Sue les jette en avant, prouve que son esprit actif fouille dans toutes les sources et dans ses propres réflexions. Lorsqu'il les aura plus méditées encore ; lorsqu'il aura digéré avec l'attention qu'il est capable d'y mettre, la doctrine de ces écrivains, il sera sans doute plus près de la vérité que les copistes trop dociles de Haller : mais cette doctrine et celle renouvelée des Grecs, et bien plus malheureuse, des trois âmes, *animale*, *morale* et *intelligente*, sont absolument étrangères à l'objet de la question ; elles ne peuvent d'ailleurs être discutées dans une courte note.

Revenons donc aux douleurs qu'on suppose causées par le supplice de la guillotine.

Je fais observer d'abord à MM. Elsner et Scarnmering, qu'ils auroient pu citer un grand nombre de faits bien plus concluans dans leur opinion. Ceux qu'ils rapportent d'après Haller, sont tirés de *l'historia vitæ et mortis* de Bacon, qui ne fait qu'indiquer à sa manière un nouveau point de vue à

considérer dans l'économie animale. Déjà Galien avoit noté le trait des autruches à qui l'empereur Commodus coupoit la tête dans le cirque avec une fleche en croissant, et qui n'en continuoient pas moins leur course jusqu'au bout de la carrière. Depuis Bacon, Perrault, Charas, Caldasi, Kaco Boërhaave, et plusieurs autres (1) ont recueilli une grande quantité d'observations parfaitement semblables. Perrault a vu le corps d'une vipère, à qui il venoit de couper la tête, continuer à ramper vers le tas de pierres, où elle avoit coutume de se retirer. Dans le laboratoire de Charas, une tête de vipère fit plusieurs jours, après avoir été coupée, des morsures dangereuses. Enfin, Kaco Boërhaave a répété sur un coq l'expérience des autruches : il lui coupa le cou dans le moment où l'animal s'élançoit vers du grain qui lui étoit présenté à plus de vingt pas de distance, et le tronc continua son élan jusqu'à l'endroit où étoit le grain.

Mais il ne faut pas chercher bien loin les exemples d'un phénomène de physiologie aussi général. Ne voyons-nous pas dans les boucheries et dans les cuisines, les chairs, sur-tout celles des jeunes animaux, et plus encore celles des animaux à sang froid, palpiter long-temps après la mort? Les cuilottes et les longes de veau palpitent encore au bout

(1) Fontana a fait beaucoup de recherches curieuses sur les affections propres aux différentes parties isolées ainsi que du reste du corps par l'amputation, ou du principe vital par la mort.

de plusieurs heures, les anguilles et les lamproyes éventrées et décapitées, quelquefois encore au bout de plusieurs jours.

Il est évident que MM. Celsner et Scammering n'ont pas insisté sur ces faits, parce que, suivant leur manière de voir, l'ame n'existe et ne doit souffrir que dans la tête; et cependant, s'il est vrai que les mouvemens réguliers prouvent *sensation*, et les mouvemens convulsifs *douleur*, la sensation et la douleur doivent nécessairement se trouver dans toutes les portions du corps morcelé qui palpitent. A cet égard, le citoyen Sue me paroît plus conséquent.

Mais un peu de réflexion sur les loix de l'économie animale suffit pour faire voir qu'il est parti d'un faux principe. Les mouvemens d'une partie n'y supposent point des sensations, ni la faculté de produire ces mouvemens, celle de sentir (1). Dans certaines maladies paralytiques, les forces motrices sont encore entières, quoique les forces sensibles se trouvent abolies; c'est-à-dire, qu'un organe peut être insensible, et cependant se mouvoir. Ce cas se présente tous les jours aux praticiens. J'ai vu un homme qui marchoit à merveille, remuoit avec facilité toutes les articulations de la jambe, du pied et de ses phalanges, et qui n'éprouvoit pas la moindre

(2) Nous parlons ici des sensations relatives à l'individu; ce sont les seules qui nous occupent. Or, elles n'existent que lorsqu'il est averti des impressions reçues par ses organes.

douleur, lorsqu'on lui plongeoit dans les chairs, de longues épingles de tête.

Dans les maladies convulsives au contraire, dans celles même où il n'y a pas la moindre lésion de la sensibilité, souvent un membre ou tout le corps éprouve l'agitation la plus violente, sans que le malade reçoive la plus légère sensation qui s'y rapporte; ou s'il ressent des douleurs, elles résultent de la violence même des mouvemens, ou des coups qu'il se donne; lesquels sont alors la cause, mais non l'effet et le signe des douleurs. Ces maladies privent souvent, par intervalles, de toute connoissance; et c'est d'ordinaire dans ce cas que les convulsions sont les plus affreuses. Mais on peut alors pincer, piquer, tirailler, cautériser le malade, sans qu'il donne le moindre signe de sensibilité: lorsqu'il revient à lui, il ne se souvient de rien de ce qui s'est passé pendant son accès, où la conscience du moi étoit entièrement suspendue; et c'est au moment de la perte de connoissance qu'il se reporte, pour renouer le fil de ses sensations et de son existence. Enfin, dans les expériences anatomiques, faites sur les animaux vivans, si l'on suspend la correspondance d'une partie avec le tout, en la coupant ou faisant des ligatures aux nerfs qui s'y rendent, l'animal cesse d'avoir aucun sentiment de ce qui s'y passe: on peut le torturer de toutes les manières, sans qu'il en éprouve aucune impression, quoique cependant cette partie reste souvent capable d'exécuter encore beaucoup de mouvemens, dont quelques-uns même paroissent tenir aux habitudes régulières de la vie.

En un mot, sans adopter dans toute sa rigueur la doctrine de Haller sur la sensibilité et l'irritabilité, il est prouvé que dans certaines circonstances, les organes des animaux peuvent entrer dans de vives agitations, quoique l'individu n'ait point la conscience des causes qui les y déterminent; comme d'autre part, le mouvement musculaire peut être tout-à-fait suspendu, quoique l'individu reçoive les impressions les plus douloureuses ou les plus fortes. Différentes maladies nerveuses fournissent la preuve de l'une et de l'autre assertion.

M. Sœmmering paroît attacher beaucoup d'importance à la manière dont la décapitation se fait, pour déterminer le degré de douleur qui en résulte. Les instrumens qui coupent en tranchant net, doivent causer moins de douleur; ceux qui coupent en contondant, doivent en causer davantage; et, selon lui, la guillotine est de ces derniers. Mais dans une opération prompte comme l'éclair, cette différence est absolument nulle. D'ailleurs, quoique la maladresse ou l'atrocité des bourreaux ait multiplié le supplice de quelques malheureux patients, en y revenant à plusieurs reprises, il s'en faut de beaucoup que cela tienne à sa nature. Lorsque l'assemblée constituante eût adopté la guillotine qui lui fut proposée par un de ses membres, le département de Paris en fit construire une pour modèle, par un ouvrier très-habile. La hache étoit d'abord en croissant: mais, d'après les idées du célèbre chirurgien Louis, on se contenta de lui donner une disposition oblique, afin qu'elle tranchât, en tombant, à la ma-

nière de la scie, ce qui rend, comme tout le monde sait, la section plus facile et plus prompte. Le département ordonna à l'administration des hôpitaux dont j'étois alors membre, de faire faire l'essai du nouvel instrument sur un certain nombre de cadavres. Cet essai fut fait à Bicêtre. Le poids seul de la hache, sans le secours du mouton de trente livres qui s'y adapte, tranchoit les têtes avec la vitesse du regard, et les os étoient coupés net.

M. Sæmmering se trompe donc relativement aux souffrances qu'il attribue à la nature de la section; il se trompe également, en supposant que la guillotine contond et ne coupe pas.

Quant au trait de Charlotte Corday, je déclare nettement que je n'en crois rien. Je sais trop avec quelle facilité l'on voit des merveilles dans les temps d'agitation et de malheur. Quand les lumières publiques ne permettent plus de voir des miracles, on veut du moins trouver de nouveaux phénomènes dans la nature. Je n'ai point assisté à l'exécution de Charlotte Corday, ni à aucune autre: mes regards ne peuvent soutenir ce spectacle; mais plusieurs personnes de ma connoissance ont suivi depuis la Conciergerie jusqu'à l'échafaud, la charrette qui conduisoit cette femme si intéressante, malgré les maux affreux dont elle a été la cause, ou du moins dont elle a donné le signal. Elles ont été témoins de son calme admirable pendant la route, et de la majesté de son dernier moment. Un médecin de mes amis ne l'a pas perdue de vue une seule minute. Il m'a dit que sa sérénité grave et

simple avoit toujours été la même ; qu'au pied de l'échafaud, elle avoit légèrement pâli ; mais que bientôt son beau visage avoit repris encore plus d'éclat. Pour cette rougeur nouvelle qu'on prétend avoir couvert ses joues après sa décapitation , il n'en a rien vu, quoiqu'il soit observateur clairvoyant , et qu'il fût alors observateur très-attentif. Les autres personnes, dont je viens de parler n'en ont pas vu davantage.

Je n'entrerai point dans de plus grandes discussions sur le fait en lui-même. Il seroit facile de démontrer physiologiquement que rien n'est plus ridicule. Mais je crois que la preuve en résultera suffisamment de ce qui me reste à dire sur l'opinion du C. Sue.

La plus grande partie de cette opinion est employée à prouver que la sensibilité peut exister dans un organe, indépendamment de toute communication avec les grands centres nerveux ; qu'elle est disséminée et s'exerce par-tout ; que le plus léger mouvement vital en suppose la présence dans la partie pour laquelle il est exécuté ; et que, par conséquent, la cause de la douleur peut agir avec force sur les membres séparés du corps, et sur les lambeaux séparés des membres, tant qu'ils conservent la faculté de se mouvoir. On voit, je le répète, que le C. Sue ramène l'irritabilité à la sensibilité, comme l'ont fait plusieurs hommes de génie. Mais cette idée que ce n'est pas ici le lieu d'examiner et de réduire à des termes précis, ne fait rien à la question. Il ne s'agit pas de savoir si, lorsqu'une jambe



est coupée et qu'on la cautérise, il y a douleur dans cette jambe; si, lorsqu'on irrite une patte de grenouille séparée du corps, il y a douleur dans cette patte (3): mais si l'homme à qui appartenait cette jambe, et si la grenouille à qui appartenait cette patte, ont le sentiment ou la conscience de la douleur. Or, il est certain qu'ils ne l'ont pas. Aucun malade ne ressent les irritations qu'on fait éprouver à son bras coupé; aucun animal soumis vivant à la curieuse observation de l'anatomie, ne donne de signes de sensibilité quand on déchire les parties qui ne sont plus un tout avec lui. Du moment où leurs communications avec les centres nerveux cessent, soit par leur amputation, soit par la paralysie, soit par la ligature de leurs nerfs, les changemens dont elles sont encore susceptibles deviennent étrangers au système, et l'individu n'en est plus averti.

Le C. Sue a beau prendre à témoins, les douleurs que les malades s'imaginent éprouver dans la main ou dans le pied qu'ils ont perdu: il ne peut

(3) Les découvertes microscopiques ont appris que la vie est par-tout; que par conséquent il y a par-tout plaisir et douleur, et dans l'organisation même de nos fibres, il peut exister des causes innombrables de vies particulières, dont la correspondance et l'harmonie avec le système entier, par le moyen des nerfs, constituent le moi. Il ne résulte delà rien de ce que prétend le citoyen Sue; car le moi n'existe que dans la vie générale; et la sensibilité des fibres, lorsqu'elles en sont isolées, ne correspond pas plus avec lui que celles des animaux qui peuvent se développer dans différentes parties du corps.

pas croire sérieusement qu'elles résident dans ces organes. Trente ans après l'amputation, quand il ne reste plus de vestiges ni des chairs, ni des nerfs, ni des tendons, ni peut-être même des os, quelquefois ces douleurs durent encore. Le C. Sue ne peut pas ignorer qu'on a prouvé par des expériences directes, que leur siège est à l'endroit même de la section des nerfs, ou dans l'un des centres nerveux; il ne peut ignorer que quelques malades rapportent également à la partie coupée les irritations faites sur le trajet du nerf qui lui donnoit la vie, et surtout à son extrémité nouvelle: enfin, il sait que les sympathies nerveuses elles-mêmes exigent la libre communication des différentes parties du système entr'elles; et Robert Whytt a prouvé sans réplique qu'elles n'ont lieu que par l'intermède du cerveau, de la moëlle épinière, ou de quelqu'autre grand rendez-vous des nerfs. J'ai vu, comme le C. Sue, des paralytiques qui faisoient de violens efforts pour se servir de leurs jambes ou de leurs mains immobiles; j'en ai vu qui disoient y ressentir de vives douleurs: mais je n'ai point tiré de ces observations les mêmes conclusions que lui; j'avoue que j'en ai tiré de toutes contraires, et j'ai même remarqué plusieurs fois, que ces parties, si douloureuses au dire des malades, étoient insensibles à toutes les irritations directes, et que les efforts pour les mouvoir, portoient un sentiment de fatigue et d'angoisse, non dans les muscles qui devoient exécuter les mouvemens, mais au diaphragme, au cerveau, à différens points de la moëlle épinière.

Ce qui précède me paroît renverser les principes théoriques de MM. Celsner et Sœmmering, et du C. Sue : ce qui suit frappe plus directement sur les conséquences qu'ils en ont déduites. Je ne m'attache qu'aux faits.

Les anciens savoient déjà que pour tuer tout-à-coup et comme avec la foudre, l'animal le plus furieux, il suffisoit de lui enfoncer un stilet entre la première et la seconde vertèbre du cou. Cette expérience répétée sur des taureaux, sur des mulets, sur des chevaux rétifs ou furieux, a constamment réussi. L'animal tombe immobile et ne donne plus aucun signe de vie.

Les personnes qui reçoivent des blessures ou des contusions à la moëlle épinière, deviennent sur-le-champ paralytiques de toutes les parties situées au-dessous de la lésion ; ces parties avec la faculté de se mouvoir perdent aussi celle de sentir, et les malades n'y éprouvent pas la moindre douleur. Quand la lésion est très-près du cou, elle ne tarde pas d'être suivie de la mort, parce que plusieurs organes vitaux n'éprouvent plus alors l'influence nerveuse que d'une manière partielle : mais les douleurs partent encore ici des points situés au-dessous du siège du mal.

Un simple ébranlement du cervelet ou de la moëlle allongée, un coup violent à l'occiput, ou sur les vertèbres cervicales, suffit pour donner la mort, si le coup ne fait qu'enlever momentanément la

connoissance ; le malade , en revenant à lui , n'en garde aucun souvenir ; il ne l'a pas senti (4).

C'est ce que tous les praticiens peuvent vérifier chaque jour : c'est ce qu'éprouva le célèbre Franklin en recevant le coup d'une batterie électrique dont il connoissoit mal encore les effets. Il tomba par terre comme une masse ; et , lorsqu'il reprit ses sens , on fut obligé de lui apprendre ce qui s'étoit passé. La même aventure arriva au docteur Ingenhousz : il en éprouva les mêmes impressions ; c'est-à-dire , qu'il ne sentit rien.

J'observe à ce sujet que les coups violens d'électricité se font sentir à la nuque , ou plutôt à la

(4) Pour sentir il faut de l'attention , il faut aussi du temps. Les blessures reçues dans une bataille ou dans une vive agitation , ne font éprouver de douleur que lorsque les sens sont rassés. On a remarqué que non-seulement un soldat blessé ne sentoit rien au moment du coup , mais qu'il supportoit , sans presque souffrir , les plus douloureuses opérations ; et que les officiers , plus distraits par les combinaisons qu'ils sont obligés de faire , et par l'intérêt plus pressant du succès , monroient encore plus de constance ou d'insensibilité. Dans ma première jeunesse , je fis une chute de cheval , où je me fracturai les têtes des trois os du coude gauche , dont je suis resté estropié. La contusion et les déchirures furent énormes ; cependant , je ne sentis rien d'abord ; la douleur ne vint qu'au bout d'un gros quart-d'heure ; ce fut en quelque sorte la pensée qui l'appela. Montagne ne souffrit point à l'instant de sa chute ; il fallut plus de vingt-quatre heures pour que la fièvre et la douleur s'établissent. La nature avoit eu besoin de cet intervalle pour reprendre l'équilibre.

moëlle alongée , centre de réunion de presque tous les grands nerfs ; ce qui prouve qu'elle est non le siège du principe vital , qui n'a pas de siège particulier exclusif, mais du moins le rendez-vous de la plupart des sensations vives ; et la pratique nous apprend d'ailleurs que les plus foibles lésions mécaniques, soit de cette partie même, soit de la moëlle cervicale qui lui tient de si près, sont toujours mortelles, et le sont sans douleur.

Je passe sous silence l'hémorragie violente qui suit la décapitation , et qui prive le cerveau du sang nécessaire pour soutenir sa fonction propre, la formation de la pensée : je ne m'attache pas non plus à faire voir que dans l'état naturel, il reçoit, par le mouvement alternatif du poumon, des oscillations alternatives comme ce mouvement, desquelles dépendent en grande partie et la circulation des humeurs et les transformations qu'elles subissent dans l'organe cérébral ; oscillations par conséquent nécessaires au maintien de son énergie, et qui cessent au même moment que la respiration : enfin, je ne mets point en ligne de compte l'influence de l'estomac du diaphragme et peut-être aussi de plusieurs viscères du bas-ventre, sur la perception des sensations, et la production de la pensée qui ne peuvent avoir lieu l'une et l'autre sans leur concours.

Chacune de ces circonstances suffiroit seule pour produire une véritable syncope, ou perte de connoissance.

On voit que les observations précédentes répondent tour-à-tour à M. Sæmmering et au C. Sue. Il

en résulte qu'un homme guillotiné ne souffre ni dans les membres, ni dans la tête; que sa mort est rapide comme le coup qui le frappe; et si l'on remarque dans les muscles des bras, des jambes et de la face, certains mouvemens, ou réguliers, ou convulsifs, ils ne prouvent ni douleur, ni sensibilité; ils dépendent seulement d'un reste de faculté vitale que la mort de l'individu, la destruction du *moi*, n'anéantit pas sur-le-champ dans ces muscles et dans leurs nerfs.

Mon amour pour la vérité ne me permet cependant pas de dissimuler que nous n'avons à cet égard qu'une certitude d'analogie et de raisonnement, et non point une certitude d'expérience; l'expérience ici n'est pas du moins entièrement directe. Entre la décapitation et la pendaison, l'asphyxie, ou l'emploi de certaines plantes stupéfiantes, il y a sous ce rapport une différence que je ne prétends point nier; elle est en faveur de ces derniers genres de mort. Beaucoup de personnes empoisonnées avec des narcotiques (5), asphyxiées, ou pendues, ont été rappelées à la vie; et nous savons, par leur rapport unanime, qu'on n'éprouve dans ces cas aucune douleur: quelques-unes même prétendent avoir éprouvé des sensations agréables. Il est trop évident qu'aucun homme décapité n'a pu venir rendre ainsi compte de ce qu'il a senti. Mais les faits déjà rap-

(5) Alexandre, médecin d'Edimbourg, a fait à ce sujet, sur lui-même, des expériences infiniment curieuses.

portés sont si près de celui que nous voudrions mieux connoître , que les motifs de croire que cet homme n'a pas senti la moindre chose équivalent à des démonstrations , et les raisons qu'on allègue , pour soutenir le contraire , sont dépourvues de toute vraisemblance.

Néanmoins je vote de grand cœur pour l'abolition de la guillotine ; mais je me fonde sur des motifs plus réels. Tant que la peine de mort sera conservée , il faudroit du moins lui donner un appareil imposant ; la mort d'un homme ordonnée pour l'intérêt public , est sans doute le plus grand acte de la puissance sociale : il faudroit que cet appareil même rendit le supplice plus rare et plus difficile ; il faudroit enfin ne pas habituer le peuple à l'aspect du sang.

Quand on guillotine un homme , c'est l'affaire d'une minute ; la tête disparoît et le corps est jeté sur-le-champ dans un panier. Les spectateurs ne voient rien ; il n'y a pas de tragédie pour eux ; ils n'ont pas le temps d'être émus : ils ne voient que du sang couler ; et s'ils tirent quelque leçon de cette vue , ce n'est que de s'endurcir à le verser eux-mêmes avec moins de répugnance dans l'yvresse de leurs passions furieuses. Tandis que le sentiment le plus précieux du cœur humain , celui qui le fait compatir aux angoisses et à la destruction de ses semblables , devroit être si soigneusement cultivé par toutes les institutions et par tous les actes publics.

D'ailleurs , ce fatal instrument rappelle trop des

temps affreux dont on doit vouloir effacer jusqu'aux dernières traces. La république, ce gouvernement le plus humain de tous, parce qu'il se fonde sur le respect de la dignité de l'homme, et qu'il n'est pas environné des terreurs qui assiègent les despotes; la république, objet sacré de tous nos vœux, de toutes nos espérances, doit faire disparaître, avec les signes de la royauté, ceux d'une tyrannie plus sombre et plus farouche, mais heureusement par sa nature même, plus chancelante et plus précaire, qui sembloit avoir pris la guillotine pour étendard.

Une circonstance dont l'histoire se servira pour caractériser avec plus de force l'atrocité de tant de massacres, a contribué cependant à l'indifférence avec laquelle le peuple avoit fini par les contempler; c'est le courage tranquille de presque tous ceux qui marchent à la mort. Les cris aigus, les supplications, les sanglots de M.<sup>de</sup> Debarry touchèrent profondément ceux qui l'accompagnoient dans les rues; et, sur la place de la révolution, presque tout le monde s'enfuit les larmes aux yeux. Mais les hommes de cœur ne peuvent pas s'abaisser à ce lâche désespoir, pour rendre des entrailles au peuple: la vertu ne va point jusques-là.

Je ne parlerai pas de ce qu'avance le C. Sue touchant la nature, l'origine et la fin du principe vital: je n'ai absolument aucune idée à cet égard, et je ne vois pas que depuis quatre mille ans, les plus grands génies en aient eu une seule qui puisse soutenir l'examen de la raison. Je ne crois point, je ne nie point, je n'examine même pas, car la na-



ture nous en a refusé les moyens; j'ignore absolument. Mais j'ignore, je l'avoue, en homme qui n'a pas un grand respect pour les conjectures, encore moins pour les assertions ou les négations positives, dans les matières auxquelles nous ne pouvons appliquer les véritables instrumens de nos connoissances.

Veillez, citoyens, publier cette note dans votre journal, dépositaire des premières pièces du procès. Si elle peut donner quelque consolation aux personnes dont on avoit troublé l'imagination et le cœur, sur les derniers momens de leurs proches ou de leurs amis assassinés, j'aurai rempli mon but principal: si les physiologistes que je combats parviennent à faire substituer à la guillotine un genre de mort aussi doux, mais plus imposant, plus capable de frapper les spectateurs, et qui respecte davantage l'homme dans le condamné, je bénirai leurs efforts, quoique, sous tout autre point de vue, je les regarde comme dirigés à faux: mais je bénirai surtout nos législateurs, quand ils croiront pouvoir abolir une peine que je regarde comme un grand crime social, et qui n'en a, je pense, prévenu jamais aucun.

Auteuil, le 28 brumaire, an 4  
de la république.

P. J. G. CABANIS, Médecin.

*P. S.* Je viens à l'instant de lire dans le *Moniteur*, deux morceaux où l'on soutient également que la mort de la guillotine n'est point douloureuse. Je

suis flatté de me rencontrer avec leurs auteurs, qui paroissent instruits dans l'économie animale ; mais je ne me crois point dispensé pour cela de publier les observations ci-dessus : il me semble qu'elles peuvent ajouter encore quelques degrés de force à leurs arguments.

## B I O G R A P H I E.

*NOTICES sur la vie et les ouvrages de LAVOISIER,*  
par JÉRÔME LALANDE.

**A**NTOINE-LAURENT LAVOISIER naquit à Paris le 26 août 1743. Son père, qui étoit riche, avoit pris soin de son éducation, et le jeune homme en avoit bien profité, puisque, au sortir de ses classes, et en faisant son droit, il cultivoit les sciences par goût et sans projet.

En 1764, le gouvernement proposa pour sujet d'un prix extraordinaire, la meilleure manière d'éclairer, pendant la nuit, les rues d'une grande ville, en combinant ensemble la clarté, la facilité du service et l'économie. Les 2000 liv. du prix furent partagées entre trois artistes qui avoient fait de la dépense; celui qui avoit traité le sujet en savant fut distingué autrement. L'Académie fit imprimer la pièce de Lavoisier, et il reçut du roi une médaille d'or qui lui fut remise par le président de l'Académie, dans l'assemblée publique du 9 avril 1766. Ce mémoire, plein

de recherches mathématiques et physiques, annonça dès-lors l'entrée de l'auteur dans la carrière des sciences, où il n'a ce sé de se distinguer depuis cette époque. Le 18 mai 1768, il fut élu par l'Académie à la place de Baron; il étoit en concurrence avec Jars, minéralogiste très-habile et très-protégé, pour lequel s'intéressoient Buffon, Trucaine, et même le ministre, qui nomma Jars le premier, quoiqu'il n'eût eu que les secondes voix. Je contribuai à l'élection de Lavoisier, quoique plus jeune et moins connu, par cette considération qu'un jeune homme qui avoit du savoir, de l'esprit, de l'activité, et que sa fortune dispensoit d'exercer une autre profession, seroit naturellement très-utile aux sciences; aussi sa fortune a-t-elle toujours servi au bien des sciences.

Vers le même temps, il publia dans les journaux, différentes dissertations, sur le projet de l'Yvette, sur le tonnerre, l'aurore boréale, le passage de l'eau en glace, etc. Il voyagea avec Guetard, qui étudioit spécialement la nature des pierres en France, et il en a résulté une carte minéralogique manuscrite de la France, qui est fort avancée, et un travail sur les révolutions arrivées au globe terrestre, et sur les couches qui le composent, dont une partie a paru dans les mémoires de l'Académie et dans le Journal de Physique de 1772.

Les mémoires de l'année 1778 contiennent des recherches sur la nature de l'eau et sur les expériences par lesquelles on avoit voulu prouver la possibilité de son changement en terre. Lavoisier fit voir que la terre trouvée dans les distillations de l'eau,

étoit une partie du vase décomposé dans la distillation ; il avoit continué son opération pendant 100 jours : le poids total du vase et de l'eau étoit demeuré le même ; mais le pelican avoit diminué et l'eau avoit augmenté d'autant.

Il prouva en 1774 que l'augmentation des chaux métalliques provenoit de l'air contenu dans les vaisseaux, et cette question, si long-temps agitée parmi les physiciens, fut enfin résolue par des expériences délicates, dispendieuses et pleines de sagacité ; ce fut là le fondement de sa nouvelle théorie chimique, et c'est par-là qu'il commença d'attaquer la doctrine du phlogistique, à laquelle on s'étoit borné jusques-là.

En 1774 il publia des opuscules physiques et chimiques. Priestley venoit de donner en 1772 ses expériences sur l'air fixe, mais Lavoisier en fait remonter l'histoire jusqu'à Paracelse, né en 1493, et Vanhelmont, son disciple, né en 1488 ; on voit ensuite Palissy, Jean Ray, Boyle, Hales, Venel, Macbride, qui avoient eu des idées à ce sujet ; mais Black avoit rappelé l'attention des physiciens sur cette partie importante de la chimie, dans les *Essais et observations* physiques et littéraires de la société d'Edimbourg, publiées en 1756, et c'est à lui que l'on fait honneur des nouvelles découvertes qui en ont produit tant d'autres depuis 20 ans, et même des découvertes précieuses à l'humanité, puisque l'eau méphitique alcaline est un spécifique reconnu pour la maladie de la pierre, suivant Dolboyn et Ingenhousz.

Lavoisier

Lavoisier prouva, par ses expériences, qu'il existe dans la terre calcaire un fluide élastique fixe, une espèce d'air sous forme fixe; il le prouva dans les alkalis; il le fit voir dans la calcination des métaux, dans la combustion du phosphore; il appliqua à la chimie non-seulement les appareils et la méthode de la physique expérimentale; mais l'esprit d'exacritude et de calcul qu'on n'y avoit jamais porté; l'union qui s'est formée entre ces deux branches est une époque brillante pour les progrès de toutes deux, et Lavoisier est celui qui a le plus contribué à cette heureuse réunion.

Priestley avoit reconnu qu'en combinant l'acide nitreux avec une terre, il en retiroit de l'air pur; et il en avoit conclu que l'air de l'atmosphère est un composé d'acide nitreux et de terre. Lavoisier fit voir au contraire, en 1776, que l'acide nitreux est composé d'air. Cette seule remarque donna la clé d'un grand nombre d'expériences, et c'est une découverte qui en a produit beaucoup d'autres.

En 1778, il fut en état de prouver que l'air, le plus pur, l'air éminemment respirable, l'air déphlogistiqué de Priestley, étoit le principe constituant de l'acidité; qu'il étoit commun à tous les acides, et il donna le nom de principe *oxygène* à cette partie de l'air vital, laquelle entre dans la composition de tous les acides qui s'unissent aux métaux, les réduit à l'état de chaux, et produit l'air vital lorsqu'elle se combine avec le principe de la chaleur. Ce fut là le second pas marqué et décisif qu'il fit dans la théorie chimique dont il est véritablement l'auteur.

Cette nouvelle théorie de Lavoisier fut bientôt

recue en Allemagne où la chimie est extrêmement cultivée. Gitarner à Gottingen, et Hermbstadt à Berlin, furent les premiers qui l'adoptèrent. Ce dernier traduisit même, en allemand, les élémens de Lavoisier. Klaproth, Mayer, Lichtenberg, Götting, se rangèrent ensuite de leur côté. Westrum, Crel et Grœn, à Halle, soutenaient encore la doctrine ancienne du phlogistique ; mais ils n'ont point eu la pluralité des suffrages, et il paraît qu'ils sont venus à adopter la théorie de notre auteur. Berzelius avoit été quelque temps indécis, mais il fut bientôt ramené par ses propres expériences à cette théorie qui lui a servi à faire des découvertes intéressantes.

Au mois de juin 1783, Lavoisier qui, d'après des vues fondées sur une théorie déjà confirmée par beaucoup d'expériences, avoit préparé un appareil pour faire brûler, dans des vaisseaux clos, l'air inflammable avec l'air vital, trouva qu'il résultoit de cette combustion un liquide qui n'étoit que de l'eau très-pure, et dont le poids étoit sensiblement égal à celui des deux airs employés. Il apprit que Cavendish et Monge l'avoient déjà fait ; il fit un autre appareil pour la décomposition de l'eau, en séparant l'air inflammable de l'air vital, par le moyen de tuyaux de fer rougi, et c'est cette méthode qui a servi dans nos dernières campagnes, à remplir des ballons ou globes de Montgolfier, pour observer les armées ennemies et contribuer à nos victoires.

Ainsi, il a fait voir que l'air étoit composé de deux fluides, l'un respirable, l'autre méphitique ; que la partie respirable étoit elle-même composée d'un prin-

cipe oxygène susceptible d'être fixé dans les corps, et que ce principe se combinait avec les métaux pendant leur calcination, avec les corps combustibles pendant leur combustion; que dans le premier cas, le composé qui se formait étoit une chaux ou oxide métallique; que dans le deuxième c'étoit un acide, différent, suivant la nature du corps qui avoit été brûlé. De là, toute la théorie de la combustion, de l'acidification, et cette distinction des corps de la nature en corps combustibles et en corps incombustibles ou brûlés. De là est venue la connoissance de l'air fixe, maintenant connu sous le nom d'acide carbonique, parce qu'il résulte de la combustion du carbone; parce qu'il est composé de carbone et d'oxygène.

C'est également Lavoisier qui, le premier, a annoncé que les airs ou gaz étoient des fluides en expansion; qu'ils étoient un résultat de la dissolution d'une substance quelconque par le fluide igné: ce qui l'a conduit à conclure que la chaleur et la lumière qui se dégagent des corps combustibles qui brûlent, ne proviennent point du corps combustible, mais de l'air qui l'environne et dans lequel s'opère la combustion.

C'est à cette classe d'expériences qu'appartiennent celles que Lavoisier a faites sur les détonations, qui ne sont que des combustions rapides dont les résultats se dégagent sous la forme de gaz.

Turgot desira d'avoir Lavoisier comme régisseur des poudres, en 1776, afin de contribuer à la perfection de l'art. Bientôt il parvint à donner 120 toi-

ses de portée dans les circonstances, où, avant lui, la meilleure poudre ne portoit qu'à 90 toises. De sorte que les Anglais, dans la guerre de 1756, nous touchoient avant que nous les touchassions, et dans celle de 1778, ils se plaignoient d'être atteints par nos boulets, avant que les leurs nous parvinssent. Il fit aussi supprimer les recherches que l'on faisoit dans les maisons, pour avoir du salpêtre, en quintuplant néanmoins la recolte du salpêtre, et nous délivrant du tribut qu'on payoit à l'Angleterre pour le salpêtre des Indes.

De nouvelles expériences faillirent lui coûter la vie en 1788, par une détonation terrible à Essone, qui fit périr plusieurs personnes auprès de lui.

Ces expériences l'ont conduit à l'analyse complète de l'acide nitrique; acide si facile à détruire, si difficile à se former, et qui est d'une si grande importance, puisque c'est un des élémens du salpêtre et de la poudre à canon. Je n'entreprendrai pas de suivre Lavoisier dans le détail des recherches qu'il a faites sur différens oxydes métalliques et sur la quantité d'oxygène qu'ils contiennent; sur la formation des acides par la voie humide; sur les affinités de l'oxygène; sur le passage de ce principe, d'une substance dans une autre; sur les combustions froides et sur les opérations inverses de la combustion, que quelques chimistes ont nommées décombustion; sur les moyens d'analyser les corps par la combustion; sur la salubrité de l'air, sur les circonstances qui en altèrent la respirabilité; sur les moyens de le corriger, de le rétablir et de l'améliorer, etc.



Objets immenses de ses recherches sur les parties les plus importantes de la nouvelle chimie.

En 1789, Lavoisier essaya de ranger la suite de ses expériences dans un ordre méthodique, et d'en former *des élémens de chimie*. Deux éditions de cet ouvrage sont déjà épuisées; et il se préparoit à en donner une troisième beaucoup plus étendue, et qui devoit présenter l'ensembl de la chimie sous un jour nouveau. Il se proposoit aussi de publier le recueil de ses mémoires, en 6 volumes, dont trois sont déjà imprimés.

Il est impossible de déterminer quelle a été, ou quelle pourra être l'influence de tous ces travaux de Lavoisier, dans la pratique des arts; mais on peut en juger, en voyant que la chimie a entièrement changé l'art de la teinture: presque tous les phénomènes que cet art présente, se réduisent aujourd'hui à des combustions et des décombustions: et sur-tout depuis la publication de l'ouvrage important du citoyen Bertholet, sur la teinture; cet art, qui étoit en quelque sorte empirique, est aujourd'hui guidé par une théorie également simple et lumineuse.

L'art d'extraire les métaux de leurs mines, de les traiter, de les travailler, de convertir le fer en acier, celui de blanchir les toiles, la cire, etc. Presque tous les arts chimiques, guidés par la nouvelle théorie, ont marché rapidement vers leur perfection.

En appliquant ces découvertes aux phénomènes de la respiration, Lavoisier a fait voir que cette fonction vitale est une véritable combustion de car-

bone et d'hydrogène, et qu'il en résulte une formation d'acide carbonique et d'eau. La chaleur animale est le résultat de cette combustion; et il est parvenu à en déterminer la quantité. Enfin, ces mêmes expériences l'ont conduit à établir des rapports remarquables entre l'accélération de la respiration, celle de la circulation, celle de la transpiration, et entre ces différentes forces, et l'emploi de ses forces que fait l'animal; nous savons de plus qu'il avoit médité depuis long-temps un travail très-étendu sur la digestion.

Le dernier et le plus important peut-être des travaux de Lavoisier est celui qu'il a fait sur la transpiration des animaux, et qu'il lut à la rentrée du 4 mai 1791. Une partie est imprimée dans notre volume de 1790, qui paroîtra bientôt. Il observe d'abord que la machine animale est entretenue par la respiration, la transpiration et la digestion. Lavoisier examine chimiquement l'effet de chacune, la nature de la transpiration cutanée, et celle de la transpiration pulmonaire. Il en sépare les effets, et il interroge, pour ainsi dire, la nature sur les trois causes qui les produisent. Il avoit imaginé un appareil où tout ce qui appartenoit à la transpiration se passoit en dehors, et tout ce qui appartenoit à la respiration se passoit en dedans. Il fit, avec le citoyen Séguin, des expériences très-difficiles, très-pénibles. Il trouva que la perte de poids qu'un homme éprouve par la transpiration, est de 2 livres 13 onces; qu'il consomme en 24 heures 33 onces d'air vital; qu'il se dégage des poumons 8 pieds cubes de gaz acide

carbonique, dont un tiers de carbone et deux tiers d'oxygène ; que le poids de l'eau qui se dégage dans les poumons est d'une livre 7 onces, dont 3 onces d'hydrogène et 20 d'oxygène ; qu'il se dégage 6 onces d'eau toute formée par la transpiration pulmonaire.

Il avoit fait faire des balances où un demi-gros, sur 125 livres, étoit sensible ; et les instrumens les plus précieux et les plus chers ne coûtoient rien à son zèle.

Par ces expériences curieuses et difficiles, il s'étoit déjà acquis des lumières sur les causes des diverses maladies et sur les moyens de seconder les efforts de la nature pour les guérir, et il se préparoit à attaquer le colosse antique et révérend des préjugés et des erreurs en médecine. Il n'y avoit rien de plus important que ce travail de Lavoisier, et l'on peut dire que si les sciences ont fait une perte irréparable, l'humanité toute entière devra gémir avec nous de cette perte.

La réputation que Lavoisier s'étoit acquise par les travaux que nous venons d'indiquer, le fit choisir par l'académie des sciences, en exécution du décret du 27 septembre 1791, pour être un des membres du bureau de consultation. Il a assisté avec une constante assiduité à ses séances ; il a contribué à éclairer le bureau sur le mérite des découvertes qui ont été présentées, et sur les droits que les artistes avoient à des récompenses. Il a été chargé de commissions importantes, notamment de concourir aux expériences et aux recherches ordonnées par la convention nationale, sur les moyens de perfectionner

la fabrication des assignats, et d'en rendre la contrefaçon plus difficile.

Parithétique politique, c'est-à-dire, les détails de population, de consommations, de productions, d'agriculture, occupèrent aussi l'attention de cet excellent citoyen. Depuis 1778 jusqu'à 1785, il faisoit valoir, par lui-même, 240 arpens (mesure des eaux et forêts) dans le Vendômois, pour donner des exemples utiles aux habitans de la campagne. Il récoltoit trois setiers là où les procédés ordinaires en donnoient deux. Au bout de neuf ans d'exploitation, il avoit doublé les produits; mais comme on ne peut pas retirer cinq pour cent de ses avances, il en concluoit qu'il falloit diminuer l'intérêt de l'argent, et autoriser des baux de 27 ans.

Il fut invité, en 1791, par le comité des impositions de l'Assemblée constituante, à faire part de ses lumières. Il contribua beaucoup à la rédaction d'un plan qui simplifioit toutes les perceptions. Ce fut pour éclairer ce comité, qu'il rédigea l'extrait d'un grand travail sur les produits et les consommations, dont il rassembloit les matériaux depuis long-temps; l'Assemblée ordonna l'impression de cet extrait intitulé : *Richesses territoriales de la France*; il contient ce qu'on a fait de mieux sur cette matière, parce que jamais savant n'avoit réuni, comme lui, l'expérience, les calculs et les secours de l'administration.

Il fut nommé, en 1791, commissaire de la trésorerie nationale; c'étoit une perte pour les sciences; mais personne n'étoit plus capable que lui de rem-

plir ces pénibles et importantes fonctions , à raison de son savoir. Sans cesser de cultiver les sciences, il établit à la trésorerie un ordre de comptabilité tel qu'on pouvoit connoître , tous les soirs , l'état de la recette et de la dépense de toutes les caisses nationales.

Le grand et important travail des nouvelles mesures à établir dans toute la république , occupa l'académie dès 1790 ; mais personne n'y a pris plus de peine , et n'y a été plus utile que Lavoisier. La dilatation des métaux , par la chaleur , étoit une chose importante et qui n'étoit point assez connue. Il fit construire dans le jardin de l'Arsenal , un appareil où les règles de métal , plongées dans l'eau et soumises à divers degrés de chaleur , faisoient ouvrir une lunette qui n'arquoit sur un objet éloigné , les moindres degrés de dilatation ; et lorsqu'en 1793 , il fut question de mesurer une base pour la nouvelle méridienne , avec une précision inconnue jusqu'ici , il plaça dans son jardin des règles de platine et de cuivre qui forment des thermomètres métalliques avec lesquels on aura immédiatement l'effet de chaque degré de chaleur , sans le secours d'un thermomètre séparé ; il en a déterminé les rapports , et l'on va les employer pour la mesure de la base entre Lieusaint et Melan , qui donnera la longueur de la méridienne entre Dunkerque et Barcelonne , la grandeur de la terre et le fondement des mesures républicaines.

Lavoisier fut trésorier de l'académie , après Buffon et Tillet , et il fut utile non-seulement à l'académie , mais aux académiciens , par son activité et par son

crédit. Il mit un nouvel ordre dans les comptes, dans l'inventaire des cabinets. Il fit tourner au profit des sciences, des fonds morts que l'académie avoit, sans le savoir.

Enfin, l'on trouvoit Lavoisier par-tout, et par-tout il étoit celui que l'on croyoit le plus nécessaire, et qui agissoit le plus; il suffisoit à tout par sa facilité et par son zèle, qui étoient également admirables.

Un homme aussi rare, aussi extraordinaire, devoit être respecté, ce semble, par les hommes les moins instruits et les plus méchans. Il faillit que le pouvoir fût tombé dans les mains d'une bête féroce qui ne respectoit rien, et dont l'ambition aveugle et cruelle sacrifioit tout à l'espoir de plaire au peuple. On crut sans doute que le sacrifice des fermiers-généraux pourroit lui plaire. On chercha donc des prétextes pour les immoler. Ce fut le 19 floréal (8 mai 1794) que vingt-huit fermiers-généraux furent assassinés par un tribunal patibulaire, dont les jugemens n'en avoient que le nom. Les sciences firent dans Lavoisier une perte que toutes les nations ont sentie, et qui suffiroit pour rendre exécration à jamais la mémoire du tyran dont les ravages durèrent encore 20 jours. On ne sera pas étonné de voir ce crime ajouté à ceux qui nous ôtèrent Malesherbes, la Rochefoucault, Saron, d'Estaing, Angran, Condorcet, et tant d'autres qui faisoient honneur à la France. Aussi cette époque de notre histoire sera plus remarquable qu'aucune de celles qui ont été marquées par de grands crimes.

Lavoisier me disoit peu de jours auparavant, qu'il

prévoyoit qu'on les dépouilleroit de tous leurs biens, mais qu'il travailleroit pour vivre; et il me sembloit que l'état de pharmacien étoit celui qu'il eût préféré, comme plus analogue à ses connoissances et à la grande réputation dont il jouissoit.

Il avoit fait, pour sa justification et celle de ses collègues, des mémoires si concluans, qu'il lui étoit impossible de prévoir que le crime pût aller au-delà de l'envahissement des fortunes. Aussi, les commissaires de la comptabilité ont vérifié que les inculpations étoient fausses, et que, loin de devoir quelque chose à la nation, les fermiers-généraux étoient en avance avec elle; et la Convention a commencé, le 22 thermidor, à rendre justice à leur mémoire, en ordonnant l'arrestation du représentant Dupin, qui s'étoit chargé du rapport de cette affaire.

Au moment où l'on s'occupoit de ce prétendu jugement, on porta au tribunal un rapport fait par le C. Hallé au bureau de consultation, où il y avoit un tableau des ouvrages et du mérite de Lavoisier, capable de faire impression sur des êtres pensans; mais il ne fut pas même lu par ces hommes, qui n'étoient que les instrumens aveugles, stupides et féroces de la cruauté et de la mort.

Lavoisier étoit grand, d'une physionomie gracieuse et spirituelle, d'un caractère doux, sociable, obligeant, d'une activité qui s'étendoit à tout. Son crédit, sa réputation, sa fortune et sa place à la trésorerie, lui donnèrent une prépondérance dont il

ne se servoit que pour faire le bien, mais qui n'a pas laissé de lui faire des jaloux.

J'aime à croire qu'ils n'ont pas contribué à sa perte.

Il suffit bien, pour expliquer leur inaction, de considérer la terreur universelle qui paralysoit toute la France, et qui étouffoit le génie, comme elle émussoit le sentiment.

Il avoit épousé, en 1771, Marie-Anne-Pierrette Paulze, fille d'un de ses collègues aux fermes, dont l'esprit et les agrémens ont fait le charme de sa vie, qui le secondoit dans ses travaux, et qui a même gravé les figures de son dernier ouvrage. Cette femme, si digne d'intéresser, a vu assassiner le même jour son père, son mari, et ses amis les plus intimes. Emprisonnée elle-même et menacée du même sort, son courage a résisté à l'horreur de sa situation; mais elle n'en a été que plus à plaindre, parce qu'elle étoit faite pour sentir plus fortement l'atrocité des crimes dont elle étoit environnée.



## E D U C A T I O N .

*Rapport fait au Conseil des Cinq cents , par LAKANAL , un de ses membres , sur les livres élémentaires présentés au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse , an II. Séance du 14 brumaire , an IV.*

**L**E jury des livres élémentaires, et les membres de la Convention nationale chargés de l'importante mission de correspondre avec lui, peuvent enfin vous présenter le résultat de leur travail sur les ouvrages mis au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse, an II de la république.

Il a fallu au jury, pour justifier votre confiance, heureux présage de celle de la nation, surmonter plus d'un obstacle. La multitude des manuscrits et des livres imprimés qui lui ont été envoyés sur toutes les matières dont se compose l'enseignement public; l'étendue de quelques-uns de ces écrits; la nature de quelques autres nécessairement abstraits et compliqués: tout lui a fait la loi qu'un écrivain judicieux n'impose qu'aux auteurs, et que leurs juges doivent prendre aussi pour eux, *de se hâter lentement.*

Tandis que l'impatience des concurrens demandoit, non sans quelques murmures, ce que faisoit le jury, chacun de ses membres se condamnoit, dans la retraite, à lire et relire des plans déjà lus et re-

lus par d'autres; à comparer ensemble les différens degrés de mérite des ouvrages jugés dignes d'estime; à peser les motifs d'exclusion; à dépister les plagiaires adroits; à remarquer les emprunteurs malhabiles; à suivre, dans ses détours, le charlatanisme, tantôt modeste et même humble, tantôt payant d'audace; à se défendre de foiblesse en faveur des ouvrages recommandés par l'amitié ou l'engouement; à étudier de nouveau les anciens livres d'éléments qui ont obtenu le suffrage des nations savantes, et qui, comme ceux d'*Aristote*, d'*Hippocrate* et d'*Euclide*, sans cesse déguisés, falsifiés par les modernes, n'ont pu être encore égalés ni détruits.

Au sortir de leurs studieuses demeures, ils revenoient assidument discuter leurs opinions en commun, se contredire réciproquement quand il le falloit, faire de bonne-grâce le sacrifice de leur amour-propre à la vérité; la franchise, la concorde, la douce familiarité, fruit de l'intelligence des cœurs, ont toujours présidé à leurs pacifiques débats, et ils n'ont jamais oublié entr'eux les antiques lois de l'urbanité française.

Pour imprimer à ses travaux un mouvement prompt et régulier, le *jury* les a distribués en différentes classes que nous allons parcourir successivement, dans leur ordre naturel; les ouvrages qu'elles embrassent sont fort nombreux: nous ne parlerons que de ceux que le *jury* a regardés comme bons, et par ce mot, nous entendons ceux qui réunissent la solidité des principes, la justesse des observations, la clarté ainsi que la pureté du style, et le mérite d'être

à la portée de tous les lecteurs que ces ouvrages intéressent, et ils intéressent tous les pères, toutes les mères, et le monde d'auxiliaires qu'ils s'associent.

I. La première classe comprend *les ouvrages concernant l'éducation physique et morale, et la conservation des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales.*

Dans cette matière, les livres élémentaires sont destinés à éclairer également les citoyens de toutes les professions. Ils doivent donc être à la portée de tous ; ils doivent par conséquent, dans les principes, être intelligibles pour tous, dans les faits, conformes à l'observation de tous ; dans les préceptes, praticables pour tous. Le style doit en être simple et pur ; l'étendue telle que l'ouvrage ne devienne ni confus par l'abondance des matières, ni insuffisant par leur disette ; le choix, fait de manière que rien d'essentiel ne soit omis ; que toute superfluité soit rejetée, et que tout ce qui est utile soit estimé suivant son degré d'importance.

On remarque plusieurs défauts communs à presque tous les ouvrages de ce genre, sans en excepter peut-être les plus universellement et le plus justement estimés. Un de ces défauts est de poser trop généralement les règles dans une matière dans laquelle il est aussi essentiel de faire sentir les exceptions que les règles mêmes, parce que les cas de ces exceptions sont très-fréquens.

Un autre défaut est *l'exagération* : d'une part on déclame contre des pratiques, vicieuses sans doute,

mais auxquelles on attribue beaucoup plus d'inconvéniens qu'on ne leur en trouve réellement, quand on veut observer sans préventions; d'un autre côté, on vante exclusivement quelques méthodes utiles, mais qu'il est dangereux d'estimer au-delà de leur juste valeur: on n'apprécie pas assez, dans le succès qu'on leur attribue, quelle partie est due au simple éloignement des choses nuisibles et aux forces même de la nature.

Enfin, il est peu de traités où l'on n'ait sacrifié à des pratiques favorites la plus générale peut-être, et peut-être aussi la plus utile de toutes les règles, qui est de ne point faire contracter à l'enfance des habitudes, et, par conséquent, des besoins qu'elle peut se trouver ensuite dans l'impossibilité de satisfaire.

En général, la science de l'éducation physique est beaucoup plus simple qu'on ne l'a faite, et les ouvrages qu'on a publiés sur cette matière présentent beaucoup moins de choses à ajouter qu'à retrancher.

Dans le grand nombre de mémoires qui ont été présentés au concours, sur cette importante matière, trois ont mérité plus particulièrement les suffrages du jury.

Le premier a pour titre : *Instruction sur la conservation des enfans, depuis la grossesse inclusivement; et sur leur éducation physique, depuis la naissance jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales;*

Et pour épigraphe :

La patrie a besoin d'enfans sains et robustes.

Cet ouvrage fait par un homme de l'art, qui a cinq enfans, dont il a dirigé lui-même l'éducation physique, et qui tous ont été nourris par leur mère, a le très-grand mérite d'être appuyé sur une expérience éclairée par le savoir, d'unir la précision à la clarté, de présenter dans un espace resserré beaucoup de détails, et d'offrir des préceptes courts, simples, populaires et dégagés de toute la métaphysique des discussions.

Mais l'auteur de cette estimable production n'a pas embrassé la totalité de son sujet. Il ne parle point des soins qu'on doit à la mère, pendant l'allaitement, ni des précautions propres à le faire réussir quand il est difficile. Cet objet important n'est traité que dans un seul mémoire, qui d'ailleurs, pour tout le reste, est médiocre. Il a pour épigraphe :

Sollicitude pour l'enfance ;

et est coté n.º 4.

En conseillant l'usage des bains froids, il nous semble que l'auteur du mémoire numéro 1 auroit dû insister sur les cas où ils peuvent être funestes. Une prudente circonspection ne doit-elle pas en graduer la température ? La tendre enfance doit-elle passer brusquement du liquide dans lequel elle est plongée dans l'amnios, et dont la température est

de 30 degrés, à un bain refroidi par la rigueur des hivers? Quelques succès qu'on puisse citer en faveur de cette manière de tremper le corps de l'enfant qui vient de naître, ils ne compenseront pas les malheurs dont on ne parle point; ils ne détruiront pas les lois les plus générales de la nature; ils ne nous feront pas attribuer à la hardiesse de l'art ce que l'on ne doit qu'au bienfait d'une constitution robuste; ils ne feront pas qu'une témérité quelquefois heureuse ne soit une témérité. Enfin il ne faut ni conseiller d'une manière trop générale, ni faire tourner en habitude des pratiques que bien des circonstances peuvent obliger d'interrompre; et certainement l'usage journalier des bains, dans l'éducation des enfans, ne peut être conseillé parmi nous à cette nombreuse portion de citoyens qui remplissent la classe laborieuse et indigente.

Le second ouvrage est intitulé: *Instruction sur la conservation des enfans, depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique;*

Il a pour épigraphe :

L'éducation de l'homme commence à sa naissance.

Ce mémoire, remarquable par une division de matières qui annonce un bon esprit, est écrit avec clarté et sagesse. Cependant il n'atteint pas le but du concours: plus fait pour plaire aux hommes instruits, que pour être lu avec fruit par des gens sans expérience, il est en grande partie plus théorique que pratique; plus recommandable par la bonté des

principes que par la précision des préceptes nécessaires pour en faire l'application ; en général, il est peu propre à diriger les mères et le commun des hommes dans la pratique de l'éducation physique. Du reste, cet ouvrage renferme une foule de choses utiles et neuves, particulièrement sur la petite vérole et l'inoculation.

L'ouvrage n.º 3 a pour titre : *Opinion sur la conservation des petits enfans , depuis la grossesse inclusivement , jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales ;*

Et pour devise :

L'enfant , à son premier soupir , n'est qu'un être  
absolument passif.

Cet écrit présente avec clarté et avec force les principes fondamentaux d'une bonne éducation physique, mais il est insuffisant pour les détails. Il y a sans doute peu de choses nouvelles à dire sur un pareil sujet ; mais bien dire et bien placer les choses communes, ne point surcharger les idées de mots, se faire lire avec plaisir et retenir avec facilité, est un grand point dans une production de cette espèce. L'auteur ne paroît pas avoir travaillé d'après les leçons de l'expérience. Son ouvrage est déparé par quelques erreurs. Il ne présente pas la solution de beaucoup de difficultés qu'offre l'éducation physique, dans les différens états de la société, et c'est moins un traité qu'une excellente introduction à un traité,

Nous avons parlé de l'ouvrage côté n.º 4. L'ouvrage n.º 5 a pour épigraphe :

La première éducation est celle qui importe le plus ; et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes.

Ce mémoire est très-détaillé, écrit avec simplicité, ordre et clarté ; il eût obtenu une place plus distinguée, si les erreurs nombreuses qui le déparent, ne le rendoient pas d'un usage dangereux dans les écoles nationales.

Les mémoires dont nous venons de parler contiennent à-peu-près tout ce qu'on peut attendre du concours.

Le jury a pensé qu'en réunissant ces différens ouvrages séparés, il étoit possible et même facile d'en former un tout homogène et complet, et ce soin doit naturellement être confié aux examinateurs eux-mêmes.

Le mémoire, n.º 1, servira d'introduction ; le n.º 2, formera le corps de l'ouvrage, auquel on ajoutera quelques passages de l'écrit qui a pour épigraphe :

Sollicitude pour l'enfance,

et le n.º 3 fournira un supplément excellent et des notes très-instructives. On aura ainsi un très-bon traité sur la partie la plus importante tout-à-la-fois et la plus difficile de l'éducation ; traité qui nous manque, et qu'il est bien à craindre qu'un seul homme ne nous donne pas de long-temps.

Nous observerons, en terminant ce que nous



avons à dire sur cette classe, qu'en ce genre, comme en beaucoup d'autres, l'illustre philosophe de Genève a fait de très-mauvais disciples. En matière d'éducation physique, *Rousseau* est, de tous les auteurs, celui qui est le plus utile de lire, et le plus dangereux de copier.

II. Les ouvrages destinés à diriger les instituteurs primaires dans leurs fonctions, étoient la suite immédiate de ceux qui ont été réunis dans la première classe ; ils font l'objet de la seconde ; aussi quelques-uns des auteurs qui ont traité de l'éducation de la première enfance, se sont-ils crus obligés d'étendre leurs vues jusqu'à l'éducation, soit physique, soit morale, de l'enfance, dans les écoles primaires, et de joindre à leur travail des conseils pour les instituteurs de cet âge.

Cependant une différence essentielle distingue ces ouvrages de tous ceux qui appartiennent à la première classe ; ce n'est plus à tous les hommes que l'auteur doit s'adresser, mais à des hommes déjà éclairés sur leurs devoirs, instruits des principales parties qui doivent composer l'enseignement et l'éducation, et qu'il faut seulement éclairer sur la manière de former des citoyens bons et forts, que la patrie puisse s'applaudir un jour d'avoir pour défenseurs au dehors, et pour conservateurs au dedans.

Ce n'est donc plus aux détails qu'il faut descendre, c'est aux principes qu'il faut s'arrêter. Ce n'est plus dans les détours de l'exécution qu'il faut conduire pas-à-pas le lecteur ; il faut jalonner comme de

loin sa route, l'avertir des écueils, et lui indiquer les moyens de ne pas s'égarer. Cette idée sur la manière dont doivent être composés les ouvrages de cette classe, est également conforme aux besoins de l'âge qui doit fixer l'attention de l'instituteur.

Familiarisé avec les objets qui l'environnent, déjà l'homme sent, connoît et veut : il n'est plus nécessaire qu'on étudie ses besoins, il les exprime ; ses pas ne sont plus chancelans, il marche, il court, il s'élançe ; déjà, et plus que jamais peut-être, il goûte le plaisir d'être libre : il faut l'instruire et le guider dans l'usage de cette liberté, et l'empêcher de la tourner contre lui-même et contre ses semblables ; il faut enrichir son bonheur, développer son intelligence, former son cœur, diriger ses forces, les modifier par l'adresse, lui préparer et les moyens d'exister et tous ceux d'embellir son existence ; c'est-à-dire, que l'éducation doit se partager en *éducation physique, morale et intellectuelle.*

Le traité destiné à ouvrir cette carrière, et dont les ouvrages qui doivent remplir les autres classes sont comme les complémens, doit être encore simple et clair, ainsi que ceux de la première classe ; mais il doit présenter plus d'ensemble et moins de détails, plus de principes et moins de préceptes ; car il faut abandonner à l'instituteur les finesses de l'exécution, et toute cette variété de mouvemens que nécessitent et l'étude des caractères et l'observation des circonstances : s'il n'est pas en état de suppléer aux livres, qu'il s'éloigne d'un emploi trop considérable pour ses forces, et qu'il le laisse à de plus habiles que lui.

Le seul objet sur lequel il faudroit ici s'abandon-

ner à quelques détails, seroit peut-être la *Gymnastique*, et c'est justement la partie qui manque presque absolument dans tous les ouvrages dont nous avons pris connoissance.

Ici les examinateurs ont partagé en trois sections les ouvrages qui leur ont été présentés.

La première comprend ceux où l'on s'est occupé à développer *la théorie et les principes généraux d'une bonne éducation dans les écoles primaires*; c'étoit-là véritablement l'objet du concours.

La seconde renferme *les méthodes particulières d'enseignement*, que chacun peut varier ou à son gré ou selon les différentes dispositions de ses élèves; mais qui néanmoins doivent être fondées sur des principes uniformes.

La troisième est consacrée aux ouvrages dans lesquels on a cherché à développer *la théorie des livres élémentaires*, ce qui offre un plan vaste, difficile à remplir, et qui embrasse la totalité du concours.

Nous allons parcourir sommairement les ouvrages qui, dans cette classe, ont mérité l'attention du jury.

On en distingue trois dans la première section.

L'ouvrage, n.º 1, a pour titre: *Instruction aux instituteurs et aux institutrices, conformément au décret, etc.*

C'est le meilleur des mémoires consacrés au développement des principes généraux de l'éducation physique et morale. C'est un discours écrit avec rapidité et sans désordre; avec élévation et sans enflure, avec précision sans sécheresse; mais ce n'est point un traité d'éducation.

Après avoir exposé l'objet des écoles primaires, l'auteur trace un tableau sommaire des devoirs des instituteurs destinés à ces écoles ; il dirige leur attention sur deux points principaux : les mœurs ou la formation du cœur, l'instruction ou la formation de l'esprit ; il commence par les mœurs :

Pour préparer l'enfant à l'exercice des vertus, il cherche à jeter dans son cœur les germes du civisme, qui consiste principalement dans le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général ; et de-là naissent l'idée et le développement du véritable courage : il lui fait chérir les vertus domestiques, qui sont la source du bonheur des familles ; il veut que l'exemple des instituteurs en soit la première leçon ; il désire que les représentations des traits les plus caractéristiques de ces vertus servent d'ornement aux salles dans lesquelles s'assemblent les enfans ; enfin, il fait concevoir à l'élève une idée juste de la divinité qui cimenter les vertus privées et les vertus publiques. C'est ainsi qu'il complète le tableau de ce qui doit rendre l'homme bon.

Venant ensuite à l'instruction proprement dite, ou à la formation de l'esprit, il fait sentir l'importance de la mesurer aux forces et aux facultés de l'âge auquel elle est destinée ; il insiste sur l'ordre, la succession et la variété qu'il est important de mettre dans les premières leçons élémentaires ; il démontre toute l'utilité de la méthode et de l'ordre dans cette partie de l'instruction nationale.

Ce que le cœur sent, ce que l'habitude nécessite, il faut que l'esprit le conçoive. Non content d'avoir

inspiré l'amour des vertus à ses élèves, l'auteur du mémoire veut les leur faire connoître dans l'instruction *morale et politique*, dont le but est, en convaincant l'esprit, de fortifier les vertus qui ont germé dans le cœur. Cette instruction consiste dans l'étude des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, dans le discernement de la vraie liberté et de la véritable égalité, dans la connoissance et l'amour des lois.

A notre avis, il manqueroit peu de choses à ce petit ouvrage, si l'on y trouvoit des principes sur les exercices du corps ou la gymnastique des enfans, si nécessaire au développement de leurs forces et à la conservation de leur santé.

L'ouvrage n.º 2 a pour titre : *Réflexions sur l'éducation*, par un professeur de mathématiques, du collège national de Tours.

Cet ouvrage, sagement écrit, présente un ensemble moins complet que le précédent : ses parties, inégalement développées, ne le sont pas dans la proportion de leur importance ; on désireroit plus de méthode dans cet écrit estimable, et un plan plus également rempli. Ce que dit l'auteur, des langues anciennes, excède la mesure des écoles primaires, principal objet du concours.

Malgré de nombreux défauts, nous ne devons pas passer sous silence l'ouvrage intitulé : *Instructions pour les instituteurs nationaux, sur l'éducation physique et morale des enfans*.

Cet écrit renferme des pensées judicieuses et un bon système pour l'enseignement de la morale : mais

il est écrit avec plus de prétention que de pureté; le style en est fatigant à force d'être affecté, même en parlant d'arithmétique.

La seconde section ne nous fournit qu'un ouvrage digne de fixer votre attention; il a pour titre: *Nouvelle méthode d'enseignement, avec plusieurs applications à diverses sciences*. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit.

Rapporter toutes les parties de l'éducation à des formes sensibles, frapper les yeux des élèves, les faire toucher, goûter, voir, entendre et sentir, et ne leur mettre entre les mains aucun livre, en un mot, créer l'entendement par les sens, rectifier les sens les uns par les autres, faire éclore la morale de la sensibilité comme l'entendement de la sensation; enfin, mettre les enfans dans la situation la plus favorable à ces développemens: telle est la méthode à laquelle l'auteur s'est attaché.

Nous recueillerons de ce mémoire une réflexion importante qu'il eût été à désirer que beaucoup de personnes sentissent; elle est relative à l'*Emile* de J. J. Rousseau, que tant d'auteurs ont voulu copier, tandis qu'il ne falloit que l'étudier et l'entendre. « *Emile*, dit-il, est l'homme de la nature, et » non l'homme de la société. » Il a raison: pour nous, nous devons former l'homme pour la société, après l'avoir reçu des mains de la nature.

Dans la troisième section, le jury n'a distingué que l'ouvrage intitulé: *Essai didactique sur les livres élémentaires qui doivent servir à l'instruction publique*. Le plan de l'auteur est vaste;

mais il a manqué souvent de forces nécessaires pour le remplir, et la précipitation du zèle qui se hâte de répondre à l'appel de la patrie, a nuï quelquefois à la maturité de la réflexion, dans une matière qui exige, plus que toute autre, des connoissances nombreuses et exactes, réunies aux épreuves de l'expérience et au calme de la méditation.

Il résulte de l'examen fait par le jury, que dans cette classe, aucun des concurrens n'a atteint d'une manière précise, le but du concours : plusieurs ont dirigé leurs pensées d'une manière spéciale vers tel ou tel culte, contre telle ou telle croyance; ils ont oublié que le fanatisme n'est pas l'apanage exclusif des idées religieuses. Tout ce qui prend la force de l'opinion des hommes, *religion, philosophie, politique*, ne les avons-nous pas aujourd'hui, est sujet à devenir le prétexte de l'intolérance, le germe du fanatisme, l'instrument de la persécution. La première des vérités qu'il faut apprendre à la génération actuelle, parce qu'il n'en est aucune que les hommes oublient plus facilement, c'est que, réunis par les principes, qui ne changent pas, ils peuvent différer d'opinions sans cesser d'être frères, et qu'il n'en est qu'un seul qui soit l'ennemi de tous, c'est le persécuteur.

III.—IV. De tous les ouvrages élémentaires, celui qui exigeoit une métaphysique plus profonde et des connoissances plus exactes de la nature des choses, étoit sans doute le livre dans lequel l'homme, encore enfant, devoit puiser les premières connoissances de son être, et les premières notions de la

vérité. C'est-là l'objet de la troisième et de la quatrième classe : elles sont consacrées à l'art d'apprendre à lire et écrire, ainsi qu'aux préceptes généraux de la langue française.

Humiles dans leur origine, les langues ne furent d'abord que l'art de tracer les signes de nos sensations et de nos idées ; mais lorsque les sociétés se perfectionnèrent, la philosophie dut présider à tous les mystères d'une science à laquelle il falloit qu'elle confiât ses intérêts les plus chers, et l'art d'enseigner à écrire et à parler correctement devint un de leurs domaines. De combien de préjugés ces premières connoissances, données par un maître vulgaire, ne peuvent-elles pas devenir la cause éloignée ? Et lorsque les erreurs des hommes ne sont pas des erreurs de physique, ne sont-elles pas toujours des erreurs de langage ? Un livre vraiment élémentaire dans ce genre, seroit donc, après de sages institutions de morale, un des plus dignes de fixer l'attention du législateur philosophe.

Plusieurs savans du premier ordre, les penseurs les plus exercés, ont souvent entrepris cette tâche pénible ; mais des grammaires à l'usage des penseurs ne pouvoient être propres aux écoles primaires. *Locke* et *Condillac* n'ont travaillé que pour les maîtres ; leurs écrits sont moins des leçons que des conseils, et l'élève qui leur prête une oreille attentive, doit déjà presque tout à ses études et à la nature.

Le docteur *Louth* et le célèbre *Horntöock* avoient enrichi les fastes de la philosophie de deux ouvrages



vraiment admirables, mais qui, traduits en notre langue, et appropriés à son génie, ne pouvoient point être à l'usage de l'enfance.

A la tête de tous les ouvrages de cette classe envoyés au concours, le jury a mis les élémens de grammaire de *Lhomont*, ouvrage qu'il a jugé singulièrement propre aux écoles primaires.

Celui qui paroît ensuite s'éloigner le moins du but proposé, a pour titre : *Précis de la langue française*, par *Blondin*.

Les principes que cet estimable auteur établit, diffèrent, pour la plupart, de ceux que nos anciens grammairiens avoient adoptés ; ils ne sont ni aussi métaphysiques, ni aussi compliqués, et paroissent être le résultat d'une foule d'expériences sur la formation habituelle des mots de notre langue.

Fidèle à ce principe établi par la nature, et si bien démontré par Condillac, qu'on ne peut arriver à l'entendement que par les sens, le citoyen *Blondin* se sert, dans ses leçons, d'un tableau mouvant sur lequel il écrit la difficulté grammaticale, la règle qui doit la résoudre, et la solution : le tableau disparoît, et le citoyen *Blondin* s'assure par quelques interrogations, si son explication a été bien saisie. Ce mode d'enseignement est sans contredit celui dont le succès est le plus général ; il aide à la conception ; il soulage la mémoire, il force à l'attention, il amuse les enfans par l'apparition et la disparition subites des phrases choisies à dessein par l'instituteur, il exerce le jugement ; et, ce qui a paru

essentiel dans un pays où l'art oratoire doit devenir ce qu'il auroit toujours dû être, le premier de tous, après l'agriculture, il donne aux élèves l'habitude de s'énoncer librement en présence d'une nombreuse assemblée.

Un autre avantage précieux attaché à cette ingénieuse méthode, c'est qu'un seul instituteur, qui ne pourroit suffire à examiner successivement un petit nombre d'élèves, peut, en frappant simultanément la vue de tous, en instruire un grand nombre avec autant de facilité qu'un seul.

Le jury a accueilli avec distinction un ouvrage intitulé: *Grammaire raisonnée, à l'usage d'une jeune personne.*

Cet écrit est sur-tout remarquable par la clarté des définitions, la distribution des matières la simplicité des notions présentées à l'enfance, la correction du style. Le plan de l'auteur est neuf et tout entier à lui. Un fragment d'un discours sur la liberté et l'égalité, où respire la plus pure morale, où la métaphysique est fine sans subtilité, et claire, quoique profonde, termine cet estimable production, fruit des loisirs littéraires du citoyen *Pankouke.*

L'ouvrage que le jury a ensuite distingué, est intitulé: *Notions élémentaires sur la Grammaire française*, par un prisonnier français sur les bords du Danube.

L'auteur est pénétré des principes de *Condillac*; ses exemples sont choisis avec goût, et n'ont point la trivialité que l'on peut quelquefois reprocher à ces

sortes d'écrits. Comme cet intéressant écrivain a eu des idées nouvelles, il a été contraint de former de nouveaux mots : mais, puisqu'il les croit, il auroit pu leur donner plus d'harmonie ; du reste, il seroit facile de faire disparaître ces légères fautes. L'auteur de cet estimable manuscrit mérite d'être puissamment encouragé.

Le jury consigne ici son regret de ce que la langue anglaise ne faisant pas partie des études primaires, il est dans l'impossibilité d'accorder au citoyen *Siret* le tribut de louanges qui est dû à son excellente grammaire.

Le concours n'a produit, sur l'art d'apprendre à lire et écrire, aucun ouvrage que le jury ait jugé digne d'être adopté dans les écoles primaires de la république. Il est même persuadé qu'il n'en existe pas en français, et que, jusqu'ici, la patience des instituteurs et de leurs élèves a tout fait.

Le mémoire qui a pour titre : *Alphabet nouveau contenant la manière d'apprendre à lire, par principe, à plusieurs individus ensemble*, renferme une méthode ingénieuse, propre à enrichir à-la-fois l'esprit et la mémoire. Quoique au-dessus de la portée des élèves reçus dans les écoles primaires, il peut être employé avec succès.

Le jury n'a pas regardé comme un livre élémentaire l'ouvrage intitulé : *Abécédaire*, par le citoyen *Manuel*. C'est un recueil très-agréable d'articles détaillés sur les animaux domestiques, dont l'auteur se flatte d'aider l'attention de ses disciples par l'attrait de la curiosité. On diroit que ce livre a été

écrit par *Pluche* : c'est la même grace , la même naïveté , la même diffusion , le même enfantillage.

Les autres mémoires auxquels le jury des livres élémentaires donne quelques éloges , sont :

La *Logographie linéaire* , par le citoyen *Macquin* , ouvrage écrit avec pureté. Le but de l'auteur est de fixer la prononciation , au moyen de certains signes linéaires de son invention.

L'écrit intitulé : *Moyens de faciliter la lecture , et de rendre uniformes la prononciation et l'orthographe* , mérite quelques éloges , que le jury lui eût accordés plus volontiers , si l'auteur se fût moins livré à la manie de tout détruire , sans rien édifier.

La *Tachygraphie française* , par le citoyen *Borch* : son ouvrage , auquel cependant on doit préférer la *Tachygraphie de Taylor*.

Le *Nouveau Système de lecture* , par *J. B. Mandru* : ouvrage estimable , quoique négligé.

V. LA CINQUIÈME CLASSE a pour objet les *instructions sur les premières règles d'arithmétique et de géométrie pratique ; sur les nouvelles mesures et leurs rapports aux anciennes*.

Plusieurs des ouvrages présentés sur cette matière , sont trop longs et trop diffus ; d'autres sont incomplets ou trop peu élémentaires ; enfin , quelques-uns sont peu rigoureux et peu propres à accoutumer l'esprit des enfans à l'exactitude du raisonnement.

On en a cependant distingué cinq qui ont paru mériter , à différens égards , l'attention publique.

Le

Le premier a pour titre : *Elémens d'arithmétique, avec des observations pour les instituteurs.*

Cet ouvrage a deux parties : l'une, rapportée à la cinquième classe, et l'autre à la quatrième.

La première partie contient de simples élémens d'arithmétique en plusieurs leçons. Ces élémens sont très-méthodiques, très-clairs et très-propres à être enseignés aux enfans ; mais ils ne comprennent que les quatre premières règles de l'arithmétique, appliquées aux entiers et aux décimales : de sorte qu'à cet égard on peut le regarder comme incomplet. Il paroît que l'auteur avoit dessein de le continuer ; mais quelque circonstance l'en a empêché.

La seconde partie renferme des observations sur chaque leçon, destinées aux instituteurs, pour leur faire remarquer les points essentiels sur lesquels ils doivent principalement insister dans l'enseignement. Cette seconde partie est en quelque manière unique dans son genre, et donne à l'ouvrage un mérite particulier.

L'ouvrage n.º 2 a pour titre : *Instructions sur l'arithmétique et la géométrie élémentaire, ainsi que sur les nouvelles mesures, et sur leur rapport avec les anciennes, avec cette épigraphe :*

Il ne faut enseigner aux jeunes gens que ce qui peut leur être utile un jour.

Cet ouvrage peut être regardé comme un traité complet en ce genre. Il est clair et méthodique ; il est par-tout accompagné de questions et d'exemples

bien choisis ; mais peut-être est-il écrit d'une manière trop concise et trop savante pour des enfans. D'un autre côté, on ne trouve pas dans la partie géométrique toute la rigueur qu'on y peut désirer.

L'ouvrage coté n.º 3, est intitulé : *Règles principales de l'arithmétique.*

C'est un bon traité, plus complet que celui dont on vient de rendre compte, puisqu'on y traite des *Logarithmes* ; mais il a le même défaut, si c'en est un, d'être au-dessus de la portée des enfans.

Cet écrit a sur-tout le mérite de l'exactitude et de la précision ; mais les principes n'y sont pas assez développés ; et à l'égard du calcul décimal, on n'en fait pas assez sentir l'utilité et la généralité.

Le mémoire n.º 4 a pour titre : *Instructions élémentaires d'arithmétique et de géométrie pratique ; Instructions sur les nouveaux poids et mesures, à l'usage des écoles primaires, avec cette épigraphe :*

Un vrai républicain n'a pour père et pour fils,  
Que les vertus, les mœurs, les lois et son pays.

C'est un bon ouvrage, un peu trop prolix pour des enfans. L'auteur ne procède que par problèmes, et ne développe pas assez les principes ; mais il a par-tout beaucoup de méthode.

L'arithmétique est plus complète qu'il ne le faut, puisqu'on y explique aussi les opérations complexes par les parties aliquotes, que l'usage du calcul décimal et des nouvelles mesures doit rendre inutiles.

*Rapport sur les livres élémentaires.* 211

La géométrie manque de rigueur dans les démonstrations. A cela près, c'est un des ouvrages qui remplissent le mieux l'objet du concours.

L'ouvrage n.º 5 a pour titre : *Traité d'arithmétique*, par le citoyen *Simonin*.

C'est un traité d'arithmétique aussi complet qu'on puisse le désirer ; il l'est peut-être trop pour les enfans, mais il pourroit servir aux instituteurs. Il y a de l'ordre, de la clarté, et beaucoup d'exemples exposés d'une manière simple et nette : on peut le regarder, quant à l'arithmétique, comme un des meilleurs ouvrages soumis à l'examen du jury.

Nous n'avons fait mention que des ouvrages manuscrits. Dans le grand nombre de ceux qui ont été présentés imprimés, on doit mettre en premier rang les *Elémens de géométrie*, par *Legendre*, dont la réputation n'est point contristée, même par l'envie. Sans doute L'ASSEMBLÉE NATIONALE se souviendra qu'une académie célèbre couronna les *Entretiens de Phocion*, qui avoient déjà plusieurs années de date et de succès.

VI. Parmi les ouvrages de géographie, qui forment la sixième classe, plusieurs méritent d'être distingués, et leurs auteurs sont dignes d'éloges et d'encouragemens. Mais le seul qui doive être pu lié, pour les vues utiles qu'il présente sur la manière d'enseigner, a pour titre : *Idées sur une nouvelle manière d'enseigner la géographie dans les écoles primaires*, par le citoyen *Michel*, principal du collège de Douai.

L'auteur de cet intéressant ouvrage établit pour

principe, que l'instruction primaire doit être courte, simple, agréable et méthodique. Il propose, pour la géographie, la forme analytique, qui donne d'abord des détails, et qui, des détails, nous élève aux principes et aux généralités.

Qu'on expose d'abord, dans chaque école, le plan de la commune où elle est située, il sera facile d'accoutumer les élèves à reconnoître sur ce plan la position des lieux qu'ils auront coutume de fréquenter.

On mettra ensuite sous leurs yeux une carte du canton dont la commune fait partie, puis une carte du département, ensuite une carte de la France; après quoi, on passera à celle de l'Europe et des autres parties du globe, et enfin à la mappemonde.

L'ouvrage n.º 2 a pour titre : *Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique*, avec cette épigraphe :

Qu'on instruisse donc le peuple!

Dans ce traité, on considère la géographie sous tous ses points de vue, et l'on en développe les élémens d'une manière qui ne peut convenir aux écoles primaires. La géographie astronomique est trop succincte et en même temps trop relevée pour les commençans. La géographie physique ou naturelle est un extrait de *Buffon* et de ses erreurs. La géographie politique présente des considérations très-intéressantes, mais trop métaphysiques, sur l'état social, les droits et les devoirs de l'homme, la liberté, l'égalité, la souveraineté, le gouvernement, les



impôts, le commerce, les arts et les métiers. Ces trois parties qui comprennent les élémens de la géographie, font aussi la partie principale de cet ouvrage. L'auteur y a joint une description abrégée de la France, mais qui n'est qu'une nomenclature sèche et sans intérêt.

Cet ouvrage est un général bien écrit; il formeroit une bonne introduction à l'étude de la géographie pour les écoles centrales.

Le mémoire n.º 3 est intitulé : *Notions élémentaires de la géographie* : avec cette épigraphe :

La géographie est l'œil de l'histoire.

L'auteur se borne aux connoissances nécessaires pour l'usage des globes et des cartes : il expose tout ce qu'il est intéressant de connoître sur un globe artificiel; il se fait ensuite l'application aux cartes générales et particulières. Il s'attache à réduire toutes les mesures à celles que fournit la nouvelle division du cercle en 400 parties égales.

Cet ouvrage est simple, précis, méthodique; mais il ne contient qu'une partie des élémens de la géographie, et ne remplit ainsi l'objet du concours que d'une manière partielle.

L'ouvrage n.º 4 a pour titre : *Dialogue sur la géographie de la France*, et pour épigraphe :

L'homme libre peut-il connoître son pays  
sans l'aimer davantage.

L'auteur ne considère que la France dans cet écrit; il fait voyager son élève dans sa patrie, pour laquelle

il lui inspire les plus tendres sentimens ; il propose , pour lui offrir dans son esprit la connoissance des lieux , de lui faire en peindre des cartes de géographie où l'on aura étalonné les côtes , les rivières et les montagnes. Ce mémoiré , écrit avec intérêt , n'est qu'un essai qui ne remplit que partiellement le but proposé par la convention nationale.

VII. En plaçant dans les écoles primaires l'étude des principaux phénomènes et des productions les plus utiles de la nature , on a fait un pas bien important vers l'amélioration de l'instruction publique. Depuis long-temps les hommes éclairés gémissaient de voir les établissemens destinés à former la jeunesse française , dirigés par une routine aveugle. On lui donnoit à peine quelques leçons de physique et de mathématiques , tandis que nous étions entourés de merveilles chez lesquelles le premier âge étoit familiarisé de bonne heure avec le spectacle imposant de la nature , et se préparoit ainsi à des observations et des résultats du plus grand intérêt pour la société.

Mais il falloit , pour remplir ces vues d'utilité publique , un ouvrage clair et méthodique , propre à guider les instituteurs , et suffisant pour l'instruction des élèvés. Ce livre , plus difficile à rédiger qu'il ne le paroît d'abord , soit parce qu'il l'est toujours beaucoup de rédiger un livre vraiment élémentaire , soit parce que celui-ci exige une réunion de connoissances qu'on ne rencontre pas facilement , devoit comprendre , non-seulement des notions exactes de tous les êtres qui composent l'univers ,

la description de leurs organes, la détermination des caractères qui les différencient, mais encore l'ensemble des lois qui les régissent. Ce ne seroit point assez, pour la perfection de cet ouvrage, de réunir des connoissances aussi variées; il seroit encore important qu'elles fussent présentées dans l'ordre le plus propre à les graver dans l'esprit de la jeunesse, avec une précision qui ne rendit pas leur étude trop fatigante, avec une simplicité qui mît à la portée des esprits les plus ordinaires, les principes et les observations d'où découlent les plus importantes vérités. Jusqu'à présent on ne connoît aucun ouvrage français qui porte ces caractères: on a quelques bons traités sur plusieurs classes d'histoire naturelle, mais aucun qui convienne à l'instruction de la jeunesse; et jamais cette science n'a été réduite en un cours élémentaire et complet.

Les élémens de physique sont assez multipliés; mais les uns sont bien éloignés du courant des connoissances actuelles, les autres offrent trop de difficultés à un âge qui se rebute facilement, et la plupart manquent des qualités que l'on doit saisir dans ces sortes d'ouvrages.

Le concours ouvert par la convention nationale, n'a fourni qu'un bon livre en ce genre. Il a pour titre: *Elémens d'histoire naturelle*, par Millin.

Le plan et la rédaction de cet ouvrage annoncent que l'auteur a eu une juste idée de ce que doit être un livre élémentaire, également éloigné de la marche vague et incertaine de l'empirisme, si opposé au but de l'instruction, et des formes sèches et rebutantes

qui en écartent le premier âge. Il a réussi à rendre l'instruction exacte et solide ; il s'est sur-tout appliqué à donner à son style beaucoup de clarté et de précision.

Après avoir défini l'histoire naturelle, et donné une idée de la méthode qui sert à différencier et à classer les êtres, il examine ces êtres eux-mêmes, qu'il divise en corps *célestes* et corps *terrestres*.

Il ne parle des premiers qu'en naturaliste, laissant les détails plus circonstanciés à l'astronomie.

Il établit deux grandes divisions entre les corps terrestres : celle des substances *inorganiques* ou privées des organes nécessaires à la vie, et celle des substances *organiques* qui en sont pourvues.

Il range les substances inorganiques d'après la méthode de *Daubenton*, fondée sur les caractères extérieurs les plus sensibles et les plus frappans.

Dans cette partie de son ouvrage, comme dans toutes les autres, l'auteur s'attache à fixer avec précision les caractères des classes et des ordres ; mais il se borne à ces grandes sous-divisions, qui lui paroissent, avec raison, suffisantes pour les premiers degrés d'enseignement.

Cependant, il s'écarte quelquefois de la règle qu'il s'est prescrite, en faveur de quelques espèces principales qui servent à des usages utiles : alors il en donne une description succincte, et il indique la manière de les employer.

Il partage les substances organiques en deux divisions : celles qui ne peuvent pas changer de place à volonté, les végétaux ; et celles qui peuvent changer de place à volonté, les animaux.

Les préliminaires de la division des végétaux offrent des élémens de botanique très-abrégés, mais suffisans pour les premières notions convenables à l'enfance. L'auteur, sans priver la science des mots qui lui appartiennent, évite, autant qu'il lui est possible, les termes hérissés d'étymologies grecques et latines ; et lorsqu'il emploie des mots consacrés dans la langue particulière de la science, il les place de manière qu'ils s'expliquent par leur position.

Après avoir ainsi décrit les parties des végétaux, il examine leurs fonctions, leur organisation physique, les principes que la chimie en soit extraire, et enfin leurs habitudes particulières. Il a adopté pour leur distribution, la méthode de *Jussieu*, qui lui a paru la plus facile et la plus commode pour acquérir les premières connoissances.

Il distribue les animaux en six classes, d'après la méthode de *Linné* ; chacune de ses classes est précédée d'observations générales, semblables à celles qu'il a placées à la tête de la partie de son ouvrage où il traite des végétaux.

Les *mammifères*, qui forment la première classe, sont divisés en cinq ordres, d'après la forme des pieds. Les oiseaux sont distribués d'après la méthode de *Linné*, avec quelques légers changemens. Les amphibiés en deux ordres : ceux à quatre pieds, et ceux qui en sont privés. Les poissons sont rangés d'après la position de leurs nageoires, selon la méthode de *Linné*, rectifiée par *Daubenton*. L'auteur a adopté pour les insectes, la méthode de *Olivier*, et il a classé les vers d'après celle de *Bruguière*.

Ainsi, cet ouvrage renferme les principes véritablement élémentaires de toutes les parties de l'histoire naturelle, et le jury a pensé qu'il peut être admis avec avantage dans les écoles nationales.

VIII. Le concours ouvert pour les élémens de la morale, est celui de tous qui paroît avoir excité le plus d'émulation. Les ouvrages de cette classe ont été nombreux, et cet empressement ne doit pas surprendre : tous les esprits ont senti le besoin de recréer les mœurs en même-temps que les loix, au moment où la république s'est élevée. Comme tous les hommes sont plus ou moins avertis, par le seul sentiment intérieur, des devoirs que prescrit la morale, un grand nombre a dû se croire plus propre dans ce genre que dans tout autre, à raisonner avec facilité de ce qu'il pratiquoit naturellement.

Mais, si le sentiment intérieur suffit pour guider sûrement ceux qui l'écoutent avec attention, l'art de le décomposer, de remonter à son principe et d'en tirer des conséquences, cet art sans lequel on ne peut écrire de bons élémens de morale, n'appartient qu'à l'homme supérieur. C'est ici qu'il faut appeler à son secours cet instrument de l'analyse, qui, perfectionné dans ce siècle et appliqué par des mains habiles aux sciences naturelles, en étend de jour en jour toutes les bornes.

La science de la morale peut être soumise aux mêmes procédés ; et c'est le moyen d'éviter les deux défauts ordinaires où tombent ceux qui la traitent, *les lieux communs et les idées bizarres*. Elle doit démontrer rigoureusement à la raison ce que de-

vinent les cœurs bien faits, comme par instinct; c'est dans l'amour de *soi* bien dirigé, c'est dans le sentiment éclairé de la douleur et du plaisir qu'on trouvera ces premiers principes. On montrera facilement la dépendance de nos droits et de nos devoirs: on prouvera que les premiers s'affaiblissent ou se perdent à mesure que les derniers sont bien ou mal observés; l'intérêt attachera l'homme à la vertu; enfin le moraliste, qu'on moins éloigné d'une fausse philosophie que d'une superstition aveugle, donnera un nouvel appui à la morale, déjà fondée sur les rapports des hommes entre eux, en l'attachant à l'idée d'une cause première d'où émanent l'ordre, la raison et la justice, et de qui elles reçoivent leur récompense.

Un ouvrage exécuté sur ce plan ne parleroit encore qu'à la raison formée: c'est à celle des enfans qu'il faut s'adresser dans les écoles primaires.

Un concours n'a été établi que pour les livres convenables à ces écoles. L'art de bien parler aux enfans est peut-être un des plus difficiles; de grands hommes l'ont quelquefois ignoré: ceux qui ont atteint les dernières bornes du champ de la science, n'ont pas toujours le talent d'y introduire et d'y guider pas-à-pas l'élève sans expérience.

Il faut sur-tout un génie particulier pour écrire des traités de morale à l'usage de l'enfance; la simplicité des formes et la grace naïve du style doivent s'y mêler à la justesse des idées; l'art de raisonner n'y doit jamais être séparé de celui d'intéresser l'imagination: un tel ouvrage doit être conçu par un logicien profond, et exécuté par un homme sensible;

on voudroit y trouver en quelque sorte l'esprit analytique de *Condillac*, et l'âme de *Fénélon*.

Nous allons donner une analyse succincte des ouvrages de cette classe qui ont mérité l'attention et les suffrages du jury.

1.<sup>o</sup> Le premier et le meilleur de tous a pour titre : *Principes de la morale républicaine*, par la *Chabaussière*. Cet écrit, plein de solidité, de goût et d'esprit, brille encore par les images, le coloris poétique et l'harmonie ; les quatrains de *Pibrac*, admirés, non sans raison, par nos pères, sont effacés. Le jury propose de mettre cette intéressante production entre les mains des élèves des écoles primaires.

2.<sup>o</sup> Les *Instructions élémentaires sur la morale républicaine*, avec cette épigraphe :

*Quid leges, sine moribus vanæ proficiunt ?*

sont écrites avec sagesse et méthode ; c'est un des essais qui se ra proche le plus du but du concours ; on y trouve de la clarté dans les idées et dans le style ; l'auteur paroît nourri de ce qu'il y a de meilleur dans la philosophie moderne.

3.<sup>o</sup> Le *Catéchisme de morale républicaine*, par *Lanneau*, renferme quelques définitions inexactes : il porte cependant l'empreinte d'une raison ferme et sûre ; on y distingue sur-tout les chapitres concernant l'amour de la patrie et les propriétés.

L'empressement avec lequel on a recherché, dans leur nouveauté, les *Epîtres et Evangiles du républicain*, par *Henriques*, ne permet pas de le



passer sous silence ; cet estimable auteur a donné une foule d'opuscules utiles à l'instruction publique.

On remarque dans quelques autres ouvrages adressés au jury, mais à un degré inférieur, des morceaux qui ne sont pas sans mérite ; de ce nombre sont les *Principes de morale*, par le citoyen *Maublac*, professeur de philosophie ; *L'homme moral*, par le citoyen *Birol* ; le *Vicillard de Vichi*.

Les amis des lettres et des mœurs attendent avec impatience les *Elémens de morale*, dont la composition a été confiée, par décret de la Convention, à l'illustre et sensible auteur de *Paul et Virginie*.

IX. L'agriculture, les arts et le commerce sont les bases naturelles de la prospérité de la France ; cependant ni l'économie rurale, ni les arts, ni le commerce ne sont entrés, jusqu'à présent, dans l'instruction publique.

La Convention nationale avoit senti qu'il étoit du devoir du gouvernement de rappeler l'opinion publique aux objets dont il est essentiel qu'elle s'occupe ; elle a vu que le plus sûr moyen de la fixer sur un objet de si haute importance, étoit de le lui présenter comme devant former une partie de l'instruction de tous les citoyens.

Le spectacle d'une population nombreuse de cultivateurs, enchaînés d'âge en âge par une routine aveugle, incapable de faire faire un seul pas à l'art qu'ils professent, pour qui leur voisinage est un

monde entier, dont le langage technique offre des différences multipliées à l'infini, l'a convaincue qu'il falloit éclairer les habitans des campagnes sur les véritables principes des différentes branches de l'art agricole; mais elle a considéré en même temps que l'exemple étant le moyen le plus efficace d'instruire le cultivateur, elle ne pouvoit attendre de révolution utile en agriculture qu'en multipliant des exemples à offrir aux cultivateurs.

C'est dans cette circonstance que nous devons connoître les bienfaits d'une révolution qui ramène les propriétaires au soin de leurs domaines, qui inspire à chaque citoyen français le vœu de devenir cultivateur. Les propriétaires sont aussi naturellement appelés à donner aux habitans des campagnes l'exemple de la bonne culture, et plus cette propriété sera médiocre, plus cet exemple sera utile, parce que leurs voisins, connoissant leurs facultés, vivant avec eux, sachant tous les détails de leur économie, en concluront que, s'ils se sont déterminés à adopter une méthode de culture, c'est qu'il étoit de leur intérêt de l'adopter.

Mais cette classe de nouveaux cultivateurs, dont l'exemple peut être si précieux, connoit-elle les saines méthodes de l'agriculture? ceux même dont l'éducation a été soignée sont entièrement étrangers à la connoissance de l'économie rurale. Ils ont donc besoin d'être instruits. . . . Puiseront-ils cette instruction dans les campagnes qu'il s'agit de régénérer, et où ils ne pourroient recevoir des leçons que des préjugés et de la routine? Une théorie saine,

résultant d'une pratique reconnue, doit les préparer à recevoir les leçons de l'expérience et de l'observation.

Un livre élémentaire rédigé dans ces vues est donc un des moyens que le législateur a dû employer pour accélérer les progrès de l'agriculture. Nous étions d'autant plus fondés à en faire usage, que ce système d'instruction a, depuis long-temps, un succès complet chez les nations voisines qui l'ont adopté. La Convention nationale a donc demandé un livre élémentaire pour l'agriculture; qu'avoient à faire les concurrens pour remplir les vues de la Convention?

Ils devoient, ou réunir dans un ouvrage très-court les notions générales d'agriculture qui conviennent au premier degré d'instruction, ou présenter dans un ouvrage plus étendu, et destiné à un âge plus avancé, les principes généraux de la culture, et les principes particuliers pour chacune des productions qu'il est intéressant de cultiver.

Dans le premier cas, il falloit que l'ouvrage ne contint que des définitions courtes et claires des objets que les enfans ont tant d'intérêt à connoître, et qui frappent continuellement leurs regards sans exciter leur attention.

Dans le second cas, le livre élémentaire tracé sur le plan le plus méthodique, entièrement fondé sur les faits, ne devoit en contenir que l'énoncé et les principes qui en résultent naturellement et sans effort, ainsi que les fleurs naissent de leur tige.

Les ouvrages présentés ne remplissent aucune de

ces conditions, et il importe que quelque citoyen éclairé répare bientôt cette lacune dans le système de l'instruction publique.

Les élémens d'agriculture lus aux écoles normales, par le citoyen *Dubois*, paroissent fixer les suffrages de tous les connoisseurs éclairés et impartiaux. Nous regrettons que cet ouvrage n'ait pas été présenté au jury des livres élémentaires : nous ne doutons pas qu'il ne l'eût accueilli avec empressement.

X. LA DIXIÈME ET DERNIÈRE CLASSE, appelée convenablement *mélanges*, est celle qui réunit toutes les sortes d'ouvrages qui, n'appartenant en particulier à aucune des classes précédentes, ne laissent pas d'être de quelque utilité pour l'instruction publique. Un grand nombre d'ouvrages ont été placés dans cette classe; mais presque tous ont été rejetés.

*La Gymnastique des enfans* convalescens, infirmes, foibles et délicats, contient de bonnes vues; c'est dommage que ce traité soit écrit avec prétention; n'introduisons point ce style dans les écoles primaires.

*Le porte-feuille des enfans* a réuni tous les suffrages. Costumes, animaux, géographie, histoire, l'auteur donne habilement et avec ordre, à ses tendres élèves, des notions de tout ce qui intéresse dans la nature et les arts; ce sera l'*Encyclopédie de l'enfance*. Vous devez récompenser et soutenir tant de travail et de si fortes dépenses.

Il est un art trop négligé parmi nous, et dont le citoyen *Turquin* a présenté la théorie : c'est celui  
de

de la natation. Son ouvrage, adressé au jury des livres élémentaires, est écrit avec candeur. Cet estimable citoyen mérite d'être puissamment encouragé. Combien la santé des citoyens gagneroit à l'exercice gymnique qu'il décrit ! Qu'il est favorable au développement de nos facultés physiques ! Que la fraîcheur d'une eau pure passe aisément de nos corps dans nos âmes et ramène avec elle le contentement, la sérénité, la joie ! Que d'occasions où cette habitude peut nous sauver la vie ! Et puis est-il donc impossible que les Français, devenus aussi habiles nageurs qu'ils sont intrépides soldats, s'approchent sur une flotte victorieuse des côtes d'Albion, et, pour y aborder, franchissent le reste des flots à la nage ?

Voici le jugement général porté par le jury des Livres élémentaires.

*Jugement du jury des livres élémentaires présentés au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse, an II.*

P R E M I È R E C L A S S E.

*Instruction sur l'éducation physique et morale des enfans, depuis la grossesse jusqu'à leur entrée dans les écoles primaires.*

I.<sup>o</sup> Instruction sur la conservation des enfans, depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales, c'est-à-dire,

jusqu'à l'âge de 6 à 8 ans,	2,500 l.
2.° Instruction sur la conservation des enfans, depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique, etc.	2,500
3.° Opinion sur la conservation des petits enfans, depuis la grossesse inclusivement jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales,	2,000
4.° Instruction sur la conservation des enfans, etc.	1,500
5.° De la conservation des enfans, etc.	
Mention.	

## I I.° C L A S S E.

*Instructions pour les instituteurs nationaux, sur l'éducation physique et morale des enfans dans les écoles nationales.*

### P R E M I È R E S E C T I O N.

*Principes généraux d'une bonne éducation dans les écoles primaires.*

1.° Instructions-aux instituteurs et aux institutrices, conformément au décret, etc.	2,500
2.° Réflexions sur l'éducation, par un professeur de mathématiques au collège national de Tours,	1,500
3.° Instructions pour les instituteurs nationaux, sur l'éducation physique et morale des enfans. Mention.	

DEUXIÈME SECTION.

*Méthode particulière d'enseignement.*

Nouvelle méthode d'enseignement, avec plusieurs applications à diverses sciences. 2,000 l.

TROISIÈME SECTION.

*Théorie des livres élémentaires.*

Essai didactique sur les livres élémentaires qui doivent servir à l'instruction publique. Mention.

III.° CLASSE.

*Méthode pour apprendre à lire et à écrire.*

1.° Alphabet nouveau contenant la manière d'apprendre à lire par principes, à plusieurs individus. 2,000

2.° Abécédaire. Mention.

3.° La logographie linéaire. Mention.

4.° Moyens de faciliter la lecture, et de rendre uniformes la prononciation et l'orthographe. Mention.

5.° La tachygraphie française. Mention.

6.° Nouveau système de lecture. Mention.

7.° Premier livre républicain. Mention.

8.° Syllabaire français en six leçons. Mention.

9.° Méthode pour apprendre en même

temps à lire et écrire sous la dictée. **Mention.**

#### I V.° C L A S S E.

##### *Elémens de Grammaire française.*

- |  |          |
|--|----------|
| 1.° Elémens de la grammaire française, par <i>Lhomond</i> . Impression.                                  | 3,000 l. |
| 2.° Grammaire raisonnée, par le citoyen <i>Panckouke</i> . Impression.                                   | 3,000    |
| 3.° Précis de la langue française, par <i>Blondin</i> .  | 2,000    |
| 4.° Notions élémentaires sur la grammaire française, par un prisonnier français sur les bords du Danube. | 2,000    |

#### V.° C L A S S E.

##### *Instructions sur les règles d'arithmétique et de géométrie-pratique, et sur les nouvelles mesures et leur rapport avec les anciennés.*

- |   |       |
|---|-------|
| 1.° Elémens d'arithmétique, avec des observations pour les instituteurs. Impression.  | 3,000 |
| 2.° Instructions sur l'arithmétique et la géométrie élémentaire, ainsi que sur les nouvelles mesures, et leur rapport avec les anciennés. | 2,500 |
| 3.° Règles principales de l'arithmétique.   | 2,500 |
| 4.° Instructions élémentaires d'arithmétique et de géométrie-pratique. Instructions   |       |



sur les nouveaux poids et mesures , à l'usage des écoles primaires.

2,500 l.

5.° Traité d'arithmétique.

2,500

6.° Elémens de géométrie.

2,500

## V I.° C L A S S E.

### *Elémens de Géographie.*

1.° Idées sur une nouvelle manière d'enseigner la géographie dans les écoles primaires. Impression à la suite du journal des écoles normales.

2.° Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique.

2,500

3.° Notions élémentaires de géographie.

1,500

4.° Dialogue sur la géographie de la France. Mention.

## V I I.° C L A S S E.

*Instruction sur les principaux phénomènes et les productions les plus usuelles de la nature.*

Elémens d'histoire naturelle, par A. L.

Millin. Impression.

3,000

## V I I I.° C L A S S E.

### *Elémens de morale républicaine.*

1.° Catéchisme républicain. Impression.

2,500

2.° Instructions élémentaires sur la mo-

rale républicaine. 2,500 l.

3.° Epîtres et évangiles du républicain. 1,500

4.° Catéchisme de morale républicaine.

Mention.

5.° Les principes de morale. Mention.

6.° L'homme moral. Mention.

7.° Le vieillard, de Vichi. Mention.

### I X.° C L A S S E.

#### *Elémens d'Agriculture.*

Rien à distinguer.

### X.° C L A S S E.

#### *Mélanges.*

1.° Porte-feuille des enfans. Impression  
et continuation de l'ouvrage. 3,000

2.° Art de la natation. Impression. 3,000

*Les membres du jury des livres élémentaires.*

Sélis, Corvisart, Hallé, Pasumot, Fontanes,  
Pougens, Lagrange, Lalande, Buache, Dubois,  
Carbon-Flins, Desorgues, St-Ange, Desfontaines,  
Lebrun, Tessier, Seryès.

---

## ARCHÆOLOGIE.

*REMARQUES sur un monument géographique , très-ancien , qui se trouve dans les fondemens d'une maison de la ville d'Autun.*

S'IL est des temps où il est dangereux de faire connoître les monumens qui nous viennent des anciens, parce qu'alors c'est les livrer à la destruction, c'est lorsque ces temps de barbarie sont passés, qu'il convient d'en donner connoissance, de peur que l'ignorance et l'incurie ne les laissent périr à leur tour. Parmi les monumens qui se trouvent dans l'étendue de la république, et qui méritent qu'on les rappelle à la mémoire, celui dont il est ici question, doit tenir une place distinguée. Son existence et son sort sont trop singuliers pour ne pas intéresser les amis des lettres; et les dangers qu'il court encore, effrayeront sans doute tous ceux qui ont quelque goût pour l'antiquité. Ce monument est dans les fondemens d'une maison qui a appartenu au ci-devant clergé de France, dans la ville d'Autun, et s'il faut que cette maison ait été vendue, et que le propriétaire ignore qu'il est possesseur d'un si précieux dépôt, il a pu, dans quelques changemens faits à son bien, détruire, sans s'en douter, un des monumens les plus intéressans peut-être, qu'il y ait en France. Puisse ce que j'écris ici prévenir cette destruction!

Ce monument est une base quarrée de marbre blanc, sur chacune des faces de laquelle est gravée une carte de géographie. On y voit plusieurs villes d'Italie, comme *Bononia*, *Forum Gallorum*, *Mutina*, *Forum Lepidi*, *Parma*, *Fines Gallorum*, avec leurs distances cotées de la même manière que dans la table de Peutinger; mais on n'y remarque aucune trace de christianisme; ce qui fait croire que ce monument est antérieur à l'empereur Constantin. Le P. Lempereur, jésuite, qui le vit en 1706, lorsqu'on le sortoit de terre, et qui a écrit à ce sujet une lettre dans le *Journal de Trévoux*, du mois de décembre de la même année, page 2097, nous en fait sentir toute l'importance. C'est, dit-il, la seule carte géographique, gravée sur la pierre, que nous ayon; c'est le plus ancien itinéraire figuré qui nous soit resté de l'antiquité; et l'on y remarque plusieurs villes qui n'existoient plus lorsque la table de Peutinger a été dressée. Il nous apprend qu'on fit alors un relevé d'une partie des villes qui sont sur ce monument; mais il paroît que ce relevé étoit bien peu de choses, car il ne comprenoit pas même une face entière. On ne sait ce qu'est devenu ce relevé; et l'on n'a plus aujourd'hui, sur ce monument, que ce qu'en a écrit le P. Lempereur. Mais croira-t-on à cette barbarie dans le dix-huitième siècle, à cette barbarie digne des Goths dont nous nous plaignons tant, et auxquels nous ressemblons si bien; à peine ce monument fût-il tiré de terre, qu'on l'y rejetta. Dès-lors il n'en fut plus question; il fut perdu pendant long-temps, et ce ne

*Remarques sur un monument géographique.* 233

fut qu'en 1752 que le savant abbé Lebeuf, l'une des lumières de la Bourgogne, parvint, avec des peines infinies, à savoir qu'il avoit été employé dans les fondations d'un bâtiment de l'abbaye des religieuses de St.-Jean d'Autun. C'est un fait dont nous instruit Scheyb, dans son excellent commentaire sur la table de Peutinger (page 26 en note), et qu'il tenoit du célèbre Schœpfling qui a tant illustré l'Alsace par son savoir et ses écrits.

On ne se seroit pas douté qu'il existât dans la petite ville d'Autun un monument aussi précieux; mais lorsque l'on saura que cette ville, sous le nom d'*Augustodunum*, étoit l'une des plus grandes et des plus puissantes de l'ancienne Gaule; que c'étoit une de celles dans lesquelles on instruisoit la jeunesse gauloise dans les sciences, au rapport de Tacite (*Annal. lib. III, cap. 43*), on ne sera plus étonné d'y trouver un monument de cette espèce. Ce monument paroîtra même d'autant mieux convenir à cette ville, qu'il y avoit une célèbre école où l'on enseignoit particulièrement la géographie, comme nous en instruit le panégyriste Eumènes qui y professoit lui-même l'éloquence.

Ce lieu d'étude s'appeloit *Menianæ*, comme les écoles de Rome; il étoit situé presque à l'entrée de la ville, dans une position avantageuse, entre un temple d'Apollon et ce que l'on nommoit le capitole, de manière à être vu de tous ceux qui arrivoient à Autun. Dans le siège que cette ville eut à soutenir contre les Bagaudes, sous le règne de l'empereur Claude II, une partie de cet édifice fut abat-

tue ; et il paroît qu'il étoit encore en cet état de ruines du temps d'Eumènes. Cet orateur sollicitoit vivement son rétablissement de la part de l'empereur Constance Chlore, père de Constantin, qui lui avoit confié la direction de cette école ; et nous avons de lui un discours qu'il prononça à ce sujet, l'an 298, devant le gouverneur des Gaules, et qui est intitulé : *Pro restaurandis scholis oratio*. Il y fait entendre qu'il ne convient pas à un prince qui a rétabli l'empire romain dans son ancienne splendeur, de laisser en ruines la plus célèbre école de la Gaule, celle d'une ville qui s'est sacrifiée pour l'empire, et qui a toujours été l'alliée du peuple romain. Il relève les exploits de Constance Chlore et il fait voir que cet empereur ne peut qu'ajouter à sa gloire, en rétablissant un édifice d'où les lumières doivent se répandre dans toute la Gaule ; enfin, il termine en offrant une somme de 600 sesterces (1) qui lui venoit d'un doublement d'appointemens pour la charge de *maître des requêtes du Palais*, qu'il avoit exercée à la cour de l'empereur, afin de fournir aux frais du rétablissement de cette école. Ce qui intéressoit si fort Eumènes à ce rétablissement, se n'étoit pas seulement parce que l'empereur l'avoit chargé de la direction des études dans cette école, mais encore parce que son père y avoit professé, comme lui, l'éloquence, et qu'Autun étoit sa patrie.

600 sesterces font 120,000 l. de la monnoie de France (numéraire).

On ne sait si, d'après les sollicitations d'Eumènes, cet édifice fut rétabli ; il y a tout lieu de le présumer ; mais, quoiqu'il en soit, on voit, par le discours de cet orateur, qu'avant que cette école eût souffert, et depuis même qu'elle eût été en partie abattue, elle étoit encore très-fréquentée. On y enseignoit toutes les sciences, et il y avoit, dit Eumènes, des portiques dans lesquels étoient des cartes de géographie, qui servoient à instruire les jeunes gens. Ces cartes représentoient toutes les terres et toutes les mers : on y avoit tracé le cours des rivières, les sinuosités des côtes, et on y voyoit les villes avec leurs noms et leurs distances. Par ce moyen, ajoute cet orateur, les jeunes gens apprennent facilement, à la seule vue, ce qu'on auroit eu de la peine à leur faire comprendre par le discours. *Videat (§ 20) præterea in illis porticibus juvenus, et quotidie spectet omnes terras et cuncta maria, et quidquid invictissimi principes, urbium, gentium, nationum aut pietate restituant, aut virtute devincunt, aut terrore. Siquidem illic, ut ipse vidisti, credo, instruendæ pueritiæ causa, quod manifestius oculis discerentur, quæ difficiliter percipiuntur auditu, omnium cum nominibus suis locorum situs, spatia, intervalla descripta sunt, quidquid ubique fluminum oritur et conditur, quacumque se littorum sinus flectunt, quod vel ambitu cingit orbem, vel impetu irrumpit oceanus.*

En rapprochant ce passage d'Eumènes, du marbre dont il est ici question, il me semble que l'on

ne doutera point que ce marbre ne soit une des *cartes géographiques* qui se trouvoient exposées aux yeux des jeunes gens, sous les portiques de l'Ecole *Menianæ*. C'étoit le sentiment du P. Lempereur et de tous ceux qui ont eu connoissance de ce marbre; et ce sentiment me paroît d'autant mieux fondé, que le temps auquel ce marbre a été gravé, correspond assez avec celui où vivoit Eumènes, et que les distances y sont cotées, comme le dit cet orateur. Ce marbre est donc très-précieux, puisqu'on en connoît déjà l'objet; mais si on ajoute encore que ce marbre pouvoit être une des bases ou stylobases des colonnes qui soutenoient ces portiques, comme l'a pensé le P. Lempereur, et que toutes ces bases devoient être chargées de *pareilles cartes* ou *d'autres figures*, il est, je crois, peu d'édifice qui inspirera autant d'intérêt que cette Ecole *Menianæ*. En effet, si le résultat de toutes les sciences étoit gravé sur le marbre, sous ces portiques, quel foyer de lumières ne retireroit-on pas de ses débris? Le marbre ne se détruit pas facilement, et puisqu'on a retrouvé une de ces bases, on en pourroit retrouver encore d'autres, ou du moins quelques-unes de leurs parties; j'invite donc le *gouvernement* à faire faire des fouilles dans les ruines de l'ancienne ville d'Autun, et je suis persuadé que les richesses littéraires qu'on y trouvera, dédommageront assez des peines qu'on se sera données. Mon espérance est fondée sur ce que les débris de cette Ecole *Menianæ* n'avoient pas encore entièrement disparu en 1752. Le savant abbé Le;



beuf, dans l'extrait de sa lettre rapporté par Scheyb, prétend en avoir vu, cette année même, *un pan de mur près de la porte dite des Marbres*, et il donne le moyen de le reconnoître, en disant, *qu'il est entremêlé de couches de briques à certaine distance, ainsi que les Thermes à Paris, les arches de Bordeaux, etc.*

J'ai déjà donné, sur la fin de l'an 2.<sup>m</sup>, une note au sujet de ce monument, à la *commission temporaire des arts*, qui, jalouse de conserver ceux qui avoient échappé à la barbarie de nos modernes vandales, s'est empressée d'en écrire à Autun même; mais je ne sais quel a été le résultat de ses soins. Je désire que ce que j'en dis ici, réveille de nouveau l'attention sur son sort, et nous en fasse découvrir d'autres, s'il est possible. Ce sera en effet dignement nous venger du despotisme, que de mettre au grand jour les monumens qu'il a laissés enfouir; j'espère qu'ensuite nous ne les laisserons pas périr comme lui, et qu'il n'en sera pas de celui-ci comme de *la fameuse inscription de Lyon*, dont nous parle M. de Boze dans l'histoire de l'Académie des belles-lettres (*tome XVIII, page 410*), sur laquelle étoit un itinéraire des grandes routes de la Gaule, et qui fut détruite de son temps. Ce dernier monument est entièrement perdu. Je ne sache pas qu'il en ait été fait de copie, et je ne vois même point que personne, autre que M. de Boze en ait fait mention.

BARBIÉ.

---

 S T A T I S T I Q U E .

*Œuvres politiques de JACQUES HARRINGTON, contenant la république d'Océana, les aphorismes et les autres traités de ce même auteur, précédés de l'Histoire de sa vie, par J. ROLAND, ouvrage traduit de l'anglais.* A Paris, chez Leclere, libraire, rue St-Martin, numéros 254 et 89; et chez Quatremere, libraire, rue St-Benoît, près la rue Jacob, n.º 330, l'an troisième de la république française, 3 volumes grand in-8.º, chacun d'environ 290 pages, brochés, 160 liv.

IL est à remarquer qu'entre toutes les nations, les Anglais naturellement républicains, impatiens de tout joug, amis des nouveautés, inventeurs, ingénieux et féconds; hardis dans leurs écrits comme dans les diverses révolutions de leur mobile gouvernement, se sont plu particulièrement à creuser, à fonder des systèmes de républiques imaginaires, plus parfaites que celles qui ont existé. Nous commencerons par présenter ici un court rapprochement de plusieurs ouvrages anglais de ce genre, qui ont entre eux une analogie marquée. Nous reviendrons ensuite, et nous entrerons dans quelques détails sur les travaux d'Harrington, qui font le principal objet de cet extrait.

C'est, on le sait, la *république* du philosophe

athénien, ce sont les rêves politiques du divin *Platon*, qui ont donné naissance à bien d'autres rêves politiques du même genre, sur-tout en Angleterre. Tels sont, chez cette nation, ceux de *Thomas Morus*, dans son *Utopie*, de *Bacon* dans son *Atlantis*, et d'*Harrington* dans son *Oceana*. *Joseph Hall*, évêque de *Norwich*, surnommé le *Séneque* anglais, pour son style pur, simple, clair, et sur-tout pour sa modération, a publié dans ce même genre son *Terra australis*, plus connu sous le nom de *Mundus alter et idem*: c'est une peinture critique des mœurs des nations. Enfin, *M. Hume* est l'auteur d'un cinquième plan de gouvernement, à l'instar des précédens. Les trois premiers supposent des hommes, tels qu'il ne s'en trouve jamais. *Harrington* et *Hume*, quoiqu'avec des vues différentes, s'accordent en un point: ils veulent tous les deux que le gouvernement passe constamment d'une main dans une autre. (*Introduction à l'étude de la politique de Beausobre*, 1771, 3 vol. in-12.)

A la suite de ces républiques idéales, anglaises, il faut citer *l'histoire des Sévarambes*, peuples qui habitent une troisième partie du continent, appelée terre australe, etc., par le capitaine *Siden*. Ce dernier ouvrage, à la vérité, est d'un Français, *Denis Valrasse Allais*, qui avoit demeuré quelques années en Angleterre, et commandé la flotte du duc d'*York* en 1665. Mais il paroît constant que la première partie de cette fiction allégorique fut en effet imprimée en Angleterre, et en

langue anglaise. D'autres prétendent y avoir vu l'ouvrage entier en anglais. Ceux qui désireront être plus instruits sur cet objet, trouveront un article très-étendue dans le *dictionnaire de Prosper Marchand*, au mot SÉVARAMBES. Ce qui est certain c'est que ce livre fut imprimé en français en cinq volumes in-12, et que ce système ingénieux d'un nouveau gouvernement dans le civil et la religion, plus ridicule que dangereux, quoique hardi, a été traduit en plusieurs langues.

A ces romans politiques, nous en ajouterons quelques autres moins connus peut-être, quoique plus récents, l'*Atlantis* de Mistriss *Manley*, morte en 1724, lequel a été traduit en français, et imprimé à Rouen en 1714; la *Nouvelle Utopie* de miss *Elise Heywood*, morte en 1756. Ces deux fictions sont plus mordantes et plus satyriques que philosophiques. Enfin, Jacques Burgh, du comté de Perth, écrivain ingénieux, mort en 1775, auteur de plusieurs ouvrages, *Recherches Politiques*, 3 vol. in-8.°; *l'Art de parler*, réimprimé plusieurs fois, a publié, dans le genre dont nous parlons, la *Relation d'un peuple de l'Amérique méridionale*, 1760, in-8.°

Il y a peu de personnes qui n'aient lu, et qui ne connoissent par elles-mêmes l'*Utopie* de *Thomas Morus*, laquelle, après la république de Platon, a été un objet d'émulation pour les romanciers politiques anglais, qui, sur leurs traces, ont cherché à se faire un nom: mais ceux mêmes qui l'ont lu, ne sont point fâchés qu'on leur en rappelle ici une  
idée

idée succincte, telle qu'ils ont pu se la former eux-mêmes. L'*Utopie* du philosophe anglais, qui contient le plan d'une république, à l'imitation de celle de Platon, n'est pas écrite du style éloquent du philosophe grec. Ce nouveau législateur veut établir un partage absolument égal des biens entre tous les citoyens, idée chimérique. Il prêche un amour de la paix et du mépris de l'or qui exposeroient à des injustices continuelles de la part d'un voisin puissant et ambitieux. Il voudroit que les fiancés se vissent tout nus, avant de se marier; et enfin, que lorsqu'un malade est désespéré, il se donnât ou se fît donner la mort. « Son système politique, quoique » bon en certaines choses, (dit le Père Nicéron, » qui regarde l'*Utopie* comme une vraie débauche » d'esprit) est répréhensible en d'autres points, et » impossible dans la pratique. »

Elle a été traduite en français par Guédville; Leyde 1715, in-12, et Amsterdam 1730. Les meilleures éditions anglaises sont de Glasgow, 1750, in-8.<sup>o</sup>, et d'Oxford 1663, in-8.<sup>o</sup>

Le plus célèbre de nos publicistes français, *Montesquieu*, avoit apprécié l'auteur de l'*Océana* (*liv. XI, chap. 6 de la constitution d'Angleterre.*) Il y dit de ce politique, « qu'il n'a cherché la li- » berté qu'après l'avoir méconnue, et qu'il a bâti » Calcédoine, ayant le rivage de Byzance devant les » yeux. » Mais *M. Hume* l'a jugé moins sévèrement; et le célèbre *M. Adams* en fait l'éloge.

Comme Homère et Platon, *Harrington* avoit beaucoup voyagé; il avoit voulu voir et s'instruire par

lui-même, avant d'entreprendre la tâche imposante d'instruire les autres. Il avoit aussi beaucoup lu ; et l'on voit qu'il avoit beaucoup profité de ses lectures, car ses ouvrages sont un tissu de connoissances et d'érudition. La matière qu'il traitoit étoit importante, et il avoit tout ce qu'il falloit pour faire un excellent livre : mais le goût du siècle qui dominoit alors, s'y opposa ; et son livre est une sorte de marqueterie d'idées bizarres et chimériques ; un mélange ridicule d'expressions hebraïques, grecques, latines, anglaises, étonnées de se trouver ensemble ; des mots d'arts, de sciences, ou des bancs d'école, etc. ; enfin, son style pédantesque et affecté, d'autant plus fatigant pour le lecteur, s'il s'est fait une habitude de ne lire qu'un choix de livres écrits avec goût.

Au commencement du premier volume, est une clef qu'il faut retenir, sans quoi l'on se trouve continuellement arrêté dans cette lecture. Il faut se souvenir qu'*Adorcus* signifie le Roi Jean, *Alma* le palais de S.-James, *Convallium* Hamptoncourt, *Coranus*, Henri VIII ; *Dicotome*, Richard II ; *Mount-Celia*, Windsor, etc. Mais, outre ces énigmes dont on a le mot, on rencontre encore une infinité d'autres termes emblématiques, et qui n'ont pas aussi le mérite de s'expliquer d'eux-mêmes. Ainsi, *Glaucus d'ulna* est la Hollande et les Provinces-Unies, *Navarchus de Parao*, Athènes ; *Phosphorus de Auge* signifie Israël. Le mot *ordre* signifie tantôt une classe, une division de citoyens, tantôt une explication, un principe de la

nouvelle institution. Le compte à récapituler tous les ans, s'appelle le *Pilier du Nil* ; la première liste des magistrats, la *prime magnitude*. La police consiste en douze manipules ou quartiers, divisés en trois cohortes. Il y a les quartiers *Scagon*, *Bletoche*, *Teliconta*, etc. Tels chevaliers de la première région sont élus dans le sénat, pour être la première région de la sphère provinciale. Enfin, il faut se ressouvenir que le *cypres*, le *myrthe*, le *pelican*, *Palouette*, le *meom-bois* signifient des compagnies militaires, etc. etc. Malgré ces défauts qu'on a lieu de reprocher à l'ouvrage d'Harrington, les politiques les plus éclairés y trouveront du génie, de l'invention, et de quoi s'instruire à sa lecture.

L'heureux sol de la nouvelle république d'Angleterre, s'appelle Océana, son fondateur voulant signifier par-là, qu'elle doit commander sur l'Océan, et être la plus fortunée de toutes les contrées. La nature l'a comblée, selon lui, de toutes les faveurs de la terre et du ciel. Cérès et Bacchus, à l'envi, enrichissent de leurs dons son sein fertile, qui n'est ni entouré de glaces, ni déhâré par les fureurs de la canicule. Ses forêts ne sont point la retraite des bêtes féroces, ni ses gazons toujours verts, le repaire des serpens immondes : sa verdure continue offre des pâturages éternels à des troupeaux innombrables, qui présentent à leurs fortunés possesseurs, de riches toisons et des mammelles toujours fécondes.

La nation est distribuée en plusieurs classes de citoyens, selon la qualité, l'âge, la richesse, le lieu

de la résidence, etc. Dans ces différentes classes, on distingue les hommes libres et les serviteurs; les jeunes et les anciens; les cavaliers et les fantassins; des paroisses, des centuries et des tribus, etc. On y appelle *la livrée*, ceux qui sont parvenus à l'honneur de porter des robes, des chaperons et des écharpes. Tout le territoire d'Océana, composé d'environ dix mille paroisses, renferme mille centuries et cinquante tribus.

« Les loix agraires, et la balotte ou la rotation sont les deux bases de la nouvelle institution; car une république qui promet l'égalité, la tient réellement dans la balance et dans les bases de l'édifice, lorsqu'elle est égale dans la distribution de ses terres et dans sa rotation; rotation, c'est-à-dire, un changement égal dans le gouvernement, dans une succession de magistrature conférée pour un temps périodique.

Le fondateur d'Océana regrette qu'on n'ait pas dès long-temps admis dans l'isle *Panopea*, c'est-à-dire, l'Irlande, une colonie de juifs, leur laissant leurs loix et le libre exercice de leur culte. Ces enfans d'Israël, adonnés au commerce dans nos villes, se seroient livrés, dans ce pays agricole, à l'agriculture, comme autrefois dans la terre de Canaan. Cette contrée ayant le double avantage d'être fertile et d'offrir des ports excellens, ils y auroient réuni les deux qualités d'agriculteurs et de commerçans. On leur eût fait cette cession pour la solde d'une armée levée pour la république, et pour une redevance annuelle de quelques millions. . . .



Le fondateur crée une académie, où, tous les soirs, les citoyens sont admis à discourir et converser familièrement de nouvelles, et sur toutes sortes de sujets, principalement sur les objets du gouvernement; mais librement, et sans inquiéter personne, à raison même de libelles.

L'auteur de l'Océana entre dans beaucoup d'autres détails que nous ne suivrons point : mais ce qui est admirable, et à quoi nous aimons à nous arrêter, ce qui a réuni les suffrages des bons esprits, et mérite en particulier les éloges de M. Hume, (*chap. IX de ses Essais moraux*); ceux de l'illustre M. Adams, l'un des apôtres de la liberté américaine, le plus chaud et le plus insatiable : « c'est » qu'il est constant qu'Harrington fut le premier » écrivain politique qui trouva que l'empire suit » la balance de la propriété, soit lorsque celle- » ci est entre les mains d'un seul, ou de plusieurs » ou du plus grand nombre; » sublime découverte ! qui n'appartient qu'à lui seul, comme celles de la circulation du sang, de l'imprimerie, du compas, de la boussole, appartiennent à leurs célèbres inventeurs. M. Adams, pour faire sentir toute l'importance de cette découverte, avance que, « si cette » balance n'est pas le fondement de toute politi- » que, elle est au moins d'une si grande consé- » quence, qu'on ne peut jamais supposer un hom- » me, maître de son sujet, sans cette maxime essen- » tielle. »

Plusieurs observations piquantes se font remarquer dans cet étrange ouvrage; entre autres, celle-

ci, qui a quelque chose de singulier, de très-remarquable aujourd'hui, et qui n'est nullement exacte par rapport à la dernière révolution des Américains.

« Il y a quelque chose, dit Harrington, dans le » gouvernement d'une république, dans la conduite » de ses armées (quoiqu'il se trouve de très-grands » hommes dans toutes les professions) qui semble » être particulièrement attaché au génie d'un gen- » tilhomme; car on trouve, dans toute l'histoire, » que si un homme a fondé une république, ce » fut un gentilhomme. Moïse fut élevé par la » fille de Pharaon; Thésée et Solon étoient de » naissance noble. Romulus et Numa étoient prin- » ces. Brutus et Publicola, patriciens. Les Grac- » ches étoient nés d'un homme décoré par deux » triomphes, et de Cornélie, fille de Scipion, refusée » en mariage à Ptolémée, roi d'Égypte. Enfin, » l'illustre Olphaus Megaletor (Cromwel), seul » législateur de la république d'Océana, étoit d'une » famille noble »...

Harrington rappelle cette observation très-politique de Suétone, que Jules-César, pour conserver quelque image de la liberté aux Romains qu'il enchaînoit, se contenta de nommer la moitié des magistrats et laissa le reste au choix du peuple; mélange de despotisme et de liberté qui conduisit à-la-fin l'empire à sa ruine.

Machiavel, dit Harrington, nous donne un avis salutaire: Qu'on ne doit pas se laisser séduire par la gloire de César, de qui la flatterie perpétua le nom dans la personne des empereurs. Voulez-vous

connoître véritablement ce que les Romains pensoient de cet usurpateur heureux ? Observez ce qu'ils dirent de *Catilina*.

L'auteur d'*Océana* y a semé d'ailleurs un nombre d'excellentes maximes d'une politique républicaine et profonde, puisées dans *Platon*, *Aristote*, *Plutarque*, *Cicéron*, *Tite-Live*, *Tacite*, *Machiavel*, etc. ; quelques-unes qu'on ne sauroit trop répéter dans un moment où nous cherchons à établir le meilleur des gouvernemens représentatifs possible. Nous en citerons quelques-unes qui feront plaisir à nos lecteurs, aujourd'hui où tout le monde s'occupe de politique. On en abrégera ici plusieurs dont on ne donnera que le sens, pour ne pas trop allonger cet extrait déjà fort étendu.

Le résumé de la politique d'Aristote, est que là est un gouvernement barbare, où le peuple ne vote point pour faire la loi : Ici un gouvernement héroïque, où le peuple jouit de cette liberté.

*Cicéron*, se défendant de l'esprit de conquête qui ne devoit pas être celui d'une république, s'exprime ainsi : Nous avons plutôt embrassé le patronage du monde que son empire.

La meilleure règle, dit le même jurisconsulte, en fait de loix, est d'en avoir peu. Rome ne fut jamais mieux gouvernée que par les Douze-Tables.

Une multitude de loix annonce un gouvernement corrompu ; *Tacite*.

Heureux l'empire dont les chefs commandent plutôt par l'estime et le respect de l'autorité que par leur propre puissance ! *Tite-Live*.

Malheur à un état dont on peut dire comme Salomon : J'ai vu la sagesse comblée de dignités ; et la richesse en prudence ; en vertu, assise à la dernière place ; j'ai vu les laquais dans des chars, et les premiers de la nation à pied, comme des valets ! Un peuple qui est corrompu ne peut exister en république. *Machiavel.*

L'usurpation du gouvernement corrompt les meilleures institutions, et les rend plus mauvaises. *Nemo unquam imperium flagitio acquisitum bonis artibus exerceat.*

Je publois de dire que cet ouvrage attira à l'auteur une foule de critiques auxquelles il répondit : ( ces réponses font l'objet du troisième volume ) qu'Harrington, alternativement valet-de-chambre de Charles I et courtisan, malgré lui, du protecteur, fut également persécuté par les deux partis, par les républicains et par les royalistes. Il est encore à observer que son livre dédié à *Cromwell*, qui dans la chef est L'OLPHAUS MEGALTOR (1), y reçoit sous ce nom, beaucoup d'éloges, toutes les fois que l'occasion s'en présente ; et que son livre qui devoit être un plaidoyer pour la liberté, est quelquefois un mélange étrange d'esprit républicain et de basse flatterie.

Quoique jeune, le citoyen H.\*\* a eu le courage de rompre la glace ; je veux dire, d'entreprendre

(1) Du grec Μεγαλήτης, grand cœur, et d'Ολσφέω, Ολσφέω, arracher le mauvais grain, c'est-à-dire, qui a eu le courage d'entreprendre la réforme difficile d'un gouvernement corrompu. Note du rédacteur de cet article.

la première traduction, dans notre langue, d'un auteur difficile à entendre dans son idiôme original, et en ore plus à bien rendre dans le nôtre, ce qu'il a fait avec succès. Le nouvel éditeur français a eu de plus l'intelligence, en conservant tout le texte de l'Océana, d'élaguer plusieurs endroits de traités politiques qui se répétoient sans fruit. Il a donc acquis, à toutes sortes d'égards, la reconnoissance des gens de lettres. Mais par la raison que ce traducteur, qui, sur beaucoup d'autres, a l'avantage de la jeunesse, a assez de mérite pour mieux faire encore. J'oserai hasarder ici quelques avis qui ne partent que d'un fond d'estime pour ses talens. J'ose donc lui dire, qu'il y a dans son ouvrage quelques expressions qui auroient pû être plus conformes au génie de notre langue, comme par exemple : Chaque tribu d'Israël avoit deux capacités, l'une militaire, l'autre civile. Le mot *capacité*, excellent en anglais, n'est point français dans ce passage ; il falloit dire deux sortes de pouvoir, d'autorité, l'une militaire, etc. *Stephen* lapidé par Saül ; il faut dire *Etienne* lapidé. On lit d'ailleurs : Un parlement de medecins n'auroit jamais découvert la circulation du sang, ni un parlement de poëtes n'auroit jamais composé l'*Enéide*. Il ne s'agit point ici de *parlemens*. Il falloit traduire : une association de medecins, de poëtes ; ou la réunion de plusieurs medecins, de plusieurs poëtes n'auroit pas, etc. Avec un peu plus de hardiesse, ce traducteur étoit bien capable de corriger un grand nombre d'expressions affectées ou déplacées de l'auteur anglais ; et avec un goût

plus sévère, de diminuer le pédantisme de son auteur, sans cependant le dénaturer.

*Nota.* Le club de la Rotation cessa lorsque le général Monk fit rentrer au parlement les membres qui en avoient été exclus, le 21 février 1757. C'est une méprise, il faut lire 1659, tome I, page 22.

E. B. Ms.

## M É L A N G E S.

*ACTA LITERARIA SOCIETATIS RHENO-TRAJECTINÆ*, c. à d., ACTES DE LA SOCIÉTÉ-LITTÉRAIRE D'UTRECHT, tome premier et second. A Leyde, chez Luchtman, et à Utrecht, chez V. Altheer, 1793-1795, in-8.<sup>o</sup> (prix : 3 florins, 16 s. de Hollande).

JACQUES BREZ à A. L. MILLIN.

IL ne faut pas confondre la Société dont je vous envoie les ACTES, mon cher Millin, avec la société pour l'utilité publique, et celle d'Histoire naturelle, également établies dans notre ville. Elles ont toutes trois une carrière fort différente.

La SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE fit connoître son existence et ses intentions, dans un programme publié en mai 1787, qui se retrouve à la tête du premier volume de ses ACTES. Comme ce programme a été peu répandu, qu'il est d'ailleurs essentiel de faire connoître au monde savant tous les établissemens littéraires et scientifiques, de quelque genre qu'ils soient, nous allons entrer dans quelques détails sur ce sujet, avant d'en venir aux ACTES mêmes.

La SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE D'UTRECHT invite tous les savans qui auront fait des observations nouvelles dans le vaste domaine de la littérature latine et grecque, de vouloir les lui communiquer ; et elle promet de les faire paroître dans ses *Actes*, si elle les juge dignes de voir le jour. Mais elle impose pour condition que tous les mémoires, dissertations, etc. soient écrits *en latin*.

Le plan que la société a embrasé est si vaste, qu'elle ne manquera pas de long-temps de matériaux. Tout ce qui concerne la littérature ancienne, sur-tout les dissertations, les observations, les commentaires sur toutes les parties de l'histoire ancienne, tant sacrée que civile, naturelle et littéraire, l'histoire des langues, de la jurisprudence, de la médecine, de la philosophie, de la chronologie, etc. tout cela est de son ressort.

Elle recevra donc avec plaisir et reconnoissance les critiques, explications et corrections de tous les auteurs anciens, grecs et latins, des pères de l'église, des jurisconsultes antérieurs à Justinien, les médecins, des philosophes, des rhéteurs, etc. Les mœurs, les coutumes des anciens, tout ce qui concerne les lettres, l'histoire et la poésie orientale, les monumens de l'antiquité en général, les statues, inscriptions, médailles, etc. trouveront également leur place dans les actes dont nous parlons. Ils ne seront pas même fermés aux beaux morceaux de poésie qui sont jugés dignes de l'attention du public.

Mais la *société littéraire*, en donnant sa préférence à la littérature ancienne, ne prétend cependant point

exclure la littérature moderne. Elle admet également dans son plan , tout ce qui peut concerner l'histoire du *moyen âge* , tant civile qu'ecclésiastique , naturelle et littéraire , les manuscrits inédits , les testamens , donations , fondations , les chroniques inconnues , en un mot , tout ce qui peut contribuer à éclaircir quelque point de littérature.

Elle recevra encore tout ce qui a rapport à l'histoire , aux mœurs , à la poésie , à la langue , aux monumens des nations qu'on appelle *Boréales*.

Enfin , elle se propose d'accueillir aussi les critiques bien faites des ouvrages nouveaux , des notices sur les nouvelles éditions des auteurs anciens et du moyen âge , etc. De sorte que le plan que la société embrasse est vraiment immense.

Tous les mémoires qu'on voudra faire parvenir à la *société littéraire* , devront être adressés , *francs de port* , à M. P. LUCHTMANS , professeur en médecine , anatomie et chirurgie dans l'université d'Utrecht.

Le premier mémoire du premier volume est du professeur SAX , déjà connu dans le monde savant par divers ouvrages , entr'autres par son *Onomasticon litterarium*. Ce mémoire contient une suite d'observations critiques et philologiques sur le *Novus Thesaurus inscriptionem Meratorii*. Quelques justes éloges que mérite ce grand ouvrage , M. SAX croit que l'auteur n'a pas assez profité des découvertes de ses devanciers ; qu'il n'a pas assez étudié leurs écrits ; et que , par une suite de cette négligence , il a rapporté comme nouvelles un grand nombre d'ins-



criptions qui avoient déjà été publiées par ses prédécesseurs. Il y en a d'autres que Muratori a répétées plusieurs fois, d'autres enfin, qu'il a entièrement négligés. Outre cela, il se trouve de nombreuses erreurs dans ses citations, dans la manière dont il rend les titres des ouvrages dont il parle, les inscriptions qu'il annonce, etc.; ce qui ne peut qu'être fort désagréable pour les personnes qui étudient cette science. C'est ce qui a engagé le professeur SAX à publier les remarques critiques qu'il a faites sur cet auteur; et ces observations ont une étendue assez considérable; mais comme elles ne sont guères susceptibles d'analyse, nous passerons de suite au second mémoire; il est du professeur SEGAR, et il a pour objet des observations critiques sur *Isocrates*. L'auteur commence par quelques observations générales sur cet ancien écrivain, ainsi que sur les commentateurs qui se sont occupés de lui, et parmi lesquels il donne avec raison le premier rang à *Henri Etienne*. Après cela M. SEGAR passe à l'examen de plusieurs passages particuliers qui lui paroissent incorrects. Nous nous bornerons à citer l'exemple suivant, en indiquant que l'édition suivie par M. SEGAR, est celle in-folio de 1593.

On lit dans le *Panegyrique*, p. 44, C: Ἐχρῆν μὲν εἶναι καὶ τὰς ἄλλας ἐργεῦσθαι ἀρχαῖσαι καὶ μὴ πρότερον περὶ τῶν ὁμολογημένων συζητεῖν, πρὶν περὶ τῶν ἀμφισβητημένων ἀπαλλάξαι. Les deux éditions de Morus portent la même leçon. *Isocrates* avoit dit auparavant, p. 42, B: Τῆς παραχρῆς τῆς παύσης καὶ τῶν μεγίστων κακῶν ἡμᾶς ἀπαλλάξαι. Il dit ensuite, p. 43, C: Τέτῃ τῶν κακῶν ἀντισ

ἀπαλλάξει. — P. 76, D : Δεισσοπείν, ὅπως ἀπαλλαγῆ  
 σόμεθα τῆς παράσης ἐχθρας. — Pag. 80, E : Ἄντοι τε  
 ἀπαλλαγῆσονται τῆς τοιαύτης ἀπορίας. — Tous ces pas-  
 sages sont tirés du même discours; et le mot ἀπαλλάξει  
 n'a point pas une autre construction. M. Segaar croit  
 donc que c'est fort mal-à-propos que la particule  
 περί paroît dans l'endroit cité auant τῶν ἀμφισβητημένων;  
 il suppose que c'est le περί précédent qui a induit  
 le libraire en erreur.

M. SEGGAAR avertit, dans un *Post-scriptum*, que  
 ses observations étoient déjà imprimées, lorsqu'il  
 reçut l'édition d'Isocrat s d'Atanas Auger, et celle  
 de Londres. Il donne à l'une et à l'autre les éloges  
 qu'elles méritent, et fait en core quelques observations  
 qui méritent d'être lues dans l'ouvrage même.

Le TROISIÈME MÉMOIRE, contenant un *recueil*  
*d'observations mêlées*, est du professeur ARNTZE-  
 NIUS. Il est divisé en plusieurs chapitres. Le premier  
 a pour objet la peine du *parricide* chez les Romains;  
 mot qui, pour le dire en passant, n'avoit point la  
 même signification qu'aujourd'hui, dans les premiers  
 temps de la république, puisqu'il ne signifioit que  
 le massacre d'un égal, ou de tout homme libre,  
*Parris Cædes*, dans les loix de Numa et de Ro-  
 mulus. Les Romains ayant ensuite forcé des liaisons  
 avec leurs voisins, apprirent à connoître ce crime  
 atroce, et statuèrent une peine particulière contre  
 lui. M ARNTZENIUS s'occupe à rechercher à quelle  
 époque cette peine fut infligée pour la première fois,  
 quelle étoit la nature de ce supplice, etc. Mais nous  
 sommes obligés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage  
 même, afin de ne pas trop étendre cette notice.

Le second chapitre a pour objet diverses loix des rois de Rome; ce le, par exemple, par laquelle Romulus ordonna de rendre des honneurs particuliers aux Sabines qu'il avoit fait enlever pour peupler sa ville, celle qui fixoit les droits des Patrons et des Cliens, etc. etc.

Le troisième chapitre contient des observations philologiques sur le *Glossaire des loix de Labbæus*.

Le quatrième, quelques remarques particulières sur des passages de divers jurisconsultes, etc. Le cinquième enfin, contient des observations sur une distinction particulière des citoyens romains.

La QUATRIÈME DISSERTATION est de M. NODÉLL. Elle présente des notes critiques sur *Cicéron*, *Justin*, et *Horace*. Qu'il nous suffise de citer un exemple tiré du célèbre poète de Tivoli, dans lequel notre critique nous paroît avoir fort bien rétabli ce passage vicieux du second livre des Odes, od. 20, v. 5.

. . . . » *Non ego pauperum*  
 » *Sanguis parentum, non ego, quem vocas,*  
 » *Dilecte Mæcenas, obibo,*  
 » *Nec stygia cohibebor unda.* »

Ce mot *vocas* a beaucoup intrigué les commentateurs; mais les explications qu'ils en ont données ne sont rien moins que satisfaisantes. M. Nodell croit qu'il faut lire:

. . . » *Non ego quem foves,*  
 » *Dilecte Mæcenas, obibo.*

Et il appuie cette leçon par divers passages, où

ce mot *fovere*, est employé pour *amare*, *diligere*, *curare*, etc. C'est ainsi qu'OVIDE dit dans sa *Métam.* XIV, v. 33.

. . . « *Spretis tamen omnibus, unam  
Ille fovet nympham.*

Et SUÉTONE dans *la vie d'Auguste*, chap. 89 :  
« *Ingenia seculi sui omnibus modis fovit.* »

LE CINQUIÈME MÉMOIRE contient un *essai de soupçons critiques* (*suspicionum criticarum*) sur divers auteurs, tels que Propertius, Juvénal; Velleius-Paterculus, Cicéron, Hérodote, etc.; par M. STERKE, recteur de l'école de *Deventer*.

Après cela viennent des *observations critiques* de M. WYNGAARDEN, recteur du Gymnase de *Campe*. Elles roulent sur quelques poètes grecs et latins.

La VII.<sup>e</sup> dissertation est de M. BERNARD, docteur en médecine, et renferme des remarques sur quelques écrivains grecs, Théophraste, Photius, Cinnamus, Jamblichus, Isocrates, Nicander, Xénophon, etc.

Ensuite vient un recueil de remarques manuscrites sur SUIDAS, rangées par ordre alphabétique; elles sont de M. ABRESCH, ecclésiastique de Groningue.

Le IX.<sup>e</sup> mémoire offre l'explication et le dessin d'un vase trouvé en terre, dans l'endroit nommé *Castra vetera*, dans la province de Hollande. Ce vase est décrit par M. GÉRARD HASSELT, à qui il appartient

appartient. Il s'occupe particulièrement à expliquer l'inscription que porte ce calyce.

Enfin le volume est terminé par un mémoire de M. KLUYT, professeur à Leyde, ayant pour titre : *Brevis conspectus novi systematis de prisco jure vanandi per Hollandiam stricte dictam, ad verba Grotii. Holl. Rechtsgel. p. II, cap. IV, n.º 26.* — Mais, comme cet objet ne peut avoir de l'intérêt que pour les habitans de cette province, nous n'entrerons dans aucun détail à cet égard.

Vous voyez par la courte notice que je viens de vous présenter, mon cher MILLIN, que ce premier volume des *Actes de la Société littéraire d'Utrecht*, est vraiment intéressant pour tous les amateurs de la littérature, et qu'il est à souhaiter que les savans de tous les pays encouragent ce précieux établissement. Je désirerois néanmoins que ces actes offrissent, sur-tout, des morceaux relatifs aux mœurs, aux arts, à la philosophie, et moins surchargés de cette érudition, qui est accablante pour tous ceux qui n'en font pas leur objet particulier. Je désirerois que les mémoires qu'on adressera dorénavant à la société, s'occupassent *plus des choses que des mots*; je désirerois enfin que le plan de la société pût lui permettre d'insérer indifféremment des mémoires français et latins dans les actes, qui pourroient remplacer ainsi les mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, qui a été supprimée. Comme je sais que les antiquités sont un des objets particuliers de vos études, je vous invite, mon cher MILLIN, à m'envoyer les

dissertations ou mémoires que vous désireriez de publier; et ils paroîtront dans le 3.<sup>e</sup> volume des *Actes de la Société*.

Le premier mémoire du second volume contient des observations du professeur SAX, sur la lettre de *Richard BENTLEY*, dans laquelle il examine l'explication que *CRESULL* a donnée de *l'inscription*, vulgairement appelée *sigéenne*. Cette inscription, publiée pour la première fois par *CRESULL* en 1721, a reparu ensuite dans divers ouvrages, entre autres dans les *inscriptions antiquæ Asiae minoris et Græciæ*, de *Richard CHAMBERLAIN*, édit. in-fol. de 1774. M. SAX donne en entier la lettre de *BENTLEY*, qui est assez longue, et pas susceptible d'analyse; ce qu'il y ajoute de lui-même, se réduit à peu de chose.

Le second mémoire contient des observations critiques sur *TACITE*, par *Thomas Wopkens*, et publiées par le prof. *ARNTZENIUS*. Ces remarques sont absolument philologiques et grammaticales, et ne m'ont rien paru contenir de neuf, quant à la partie historique, à celles des mœurs et des coutumes; objet qui me paroît pourtant bien plus essentiel que ces longues discussions sur un pronom, un adverbe, des virgules et des points. Ces notes critiques comprennent les six livres des annales de *TACITE*. Elles pourroient être utiles aux amateurs de ces sortes de recherches; mais il est impossible d'en lire deux pages de suite.

Le troisième mémoire renferme des observations du même genre, sur divers auteurs anciens, par *C. BRUNING*.

Il commence par le distique suivant de la première Héroïde d'Ovide, qu'il croit d'un interpolateur moderne :

*Si maneo ; qualis Troja durante mœcham  
Virque mihi dento sine carendus abest.*

M. BRUINING croit que le mot, seul *carendus* suffit pour prouver son assertion ; puisqu'il ne le trouve employé nulle part dans le sens qu'il doit avoir ici, et qu'il pense qu'il est impossible de lui substituer un autre mot qui forme un sens raisonnable.

L'auteur examine ensuite divers passages d'Aristote, d'Hérodote, etc. sur lesquels il entre dans des discussions curieuses et fort bien raisonnées, qui annoncent en lui un homme très-versé dans les langues orientales, et dans les antiquités juives et péennes. Il en prend occasion de nous annoncer une *dissertation sur le nom de Jésus*, et une *histoire de ce qui s'est passé en Orient, jusqu'à l'époque où Néhémie rompit entièrement les liaisons qui existoient entre les Juifs et les Samaritains*. M. Bruining se propose de faire voir dans cet ouvrage combien peu de foi méritent les assertions de Ctésias, et d'exposer les fables commencemens et les progrès des villes si célèbres dans l'histoire, sous le nom de Ninive et de Babylone. Le public ne peut certainement qu'applaudir au dessein de l'auteur, et l'encourager à le réaliser ; c'est un service essentiel qu'il rendra à l'histoire si confuse et si incertaine de ces anciens temps.

Le mémoire de M. BRUNING est terminé par quelques observations sur l'auteur grec, nommé *Ammونیus*.

Après ce mémoire, vient la suite des observations du prof. SAX, sur le *novus thesaurus inscriptionum* de MURATORI. Le commencement de ces observations a paru dans le 1.<sup>er</sup> volume des *Acta litteraria*, comme nous l'avons annoncé dans le commencement de cette notice. Cette suite est fort étendue, et respire la même vaste érudition que tout ce qui est sorti de la plume du professeur SAX.

Enfin, le volume est terminé par des observations de T. F. LENTZ, sur le *Phèdre de Platon*. Ces observations, qui ne forment que la première partie de celles qu'il se propose de publier dans la suite, pourront être fort utiles aux personnes qui voudront donner une nouvelle traduction du *Phèdre de Platon*, ou seulement le lire avec plus de facilité. M. LENTZ relève plusieurs fautes échappées aux divers éditeurs de Platon, et les contre-sens des traducteurs; et il nous a paru, en général, heureux dans ses remarques.

Nous pouvons donc dire de ce second volume, ce que nous avons dit du premier. Nous croyons qu'il pourra être fort utile aux amateurs de philologie et de littérature grecque et latine; et qu'à ce titre, il mérite d'être recherché par eux. Mais nous n'en persisterons pas moins à croire que la *société littéraire* pourroit remplir encore mieux le vœu du grand nombre des lecteurs, si elle s'occupoit



l'avantage de ce qui concerne l'histoire, les mœurs, les arts et les sciences, les coutumes, la religion, etc. ; et nous nous croyons d'autant plus fondés à insister là-dessus, que son travail en deviendrait certainement plus utile.

Il est avantageux, sans doute, pour les progrès de la littérature, de soigner les textes des divers auteurs anciens. Mais il ne faut pas que cet objet nous fasse perdre tout le reste de vue. D'éternelles dissertations sur des mots finissent par dégoûter ; et il seroit bien plus agréable, pour les lecteurs, de les voir remplacées par les discussions philosophiques, historiques et morales, qui réuniroient l'*utile dulci*. S'il m'étoit permis de dire mon avis là-dessus, je proposerois pour modèle, l'édition de SÜETONE, qui a été donnée, par un anonyme, en 4 volumes in-8.<sup>o</sup>, avec une excellente traduction française et des notes très-intéressantes et très-judicieuses, soit dans le cours de l'ouvrage, soit à la fin de chaque volume, sous le titre de *Mélanges*. J'invite les auteurs qui enverront des mémoires à la société d'Utrecht, de suivre cette méthode.

A la suite de cette notice, je dois encore vous annoncer, mon cher MILLIN, un ouvrage précieux qui vient de paroître ici, sous le titre d'*Anthologia græca*, grand vol. in-4.<sup>o</sup>. Il suffira de vous dire qu'il est dû aux soins de l'incomparable GROTIUS, qui y a joint une traduction en vers latins. Cette édition est très-soignée, et auroit un grand succès dans des momens plus tranquilles. Le public doit savoir gré à l'éditeur, Jérôme BOSCH, d'avoir

tion de l'obscurité, une production jusqu'ici inédite d'un des hommes qui ont le plus illustré ces professions par leur savoir, leurs vertus et leur amour pour l'humanité. Vous savez jusqu'à quel point GOURVILLE remplissoit tous ces titres. Je pourrai, si vous le désirez, vous donner quelques détails ultérieurs sur cette *anthologie*.

Je vous salue, en attendant, bien amicalement.

J. BREZ.

## P O E S I E.

### *ÉPIQUE d'une femme à une femme.*

Vous m'appellez en vain à des combats nouveaux,  
 Je repousse la gloire et renonce aux travaux;  
 Mon cœur ne brûle plus du feu qui vous inspire,  
 Et parmi des cyprès j'ai suspendu ma lyre.  
 Quand votre jeune front, couronné chaque jour  
 Des palmes du génie et du mythe d'amour,  
 Brille à nos yeux, charmés de son double partage,  
 Le mien reste obscur des crépes du veuvage.  
 En un deuil éternel mes beaux jours sont changés;  
 Dans le fond des tombeaux mes amis sont plongés;  
 Je vis par la douleur. . . Mais, ô vous, dont les charmes  
 n'ont pas été bétris par les fers et les larmes;  
 Vous, dont le tendre cœur s'ouvre à peine aux amours,  
 Connaissez, à-la-fois, la gloire et les beaux jours.  
 C'est à votre âge heureux, que la douce chimère,  
 L'aimable illusion, l'espérance légère,

Embellissent pour nous les jours et l'univers ;  
La saison des plaisirs est la saison des vers.  
Aux charmes de l'amour c'est ajouter encore,  
Que d'immortaliser un objet qu'on adore ;  
C'est l'unir à son cœur, jusques dans l'avenir,  
Eterniser ses nœuds par un long souvenir,  
Partager avec lui sa couronne et sa gloire,  
C'est d'un prix plus flatteur embellir sa victoire.  
Lui-même s'a plâudit de son choix glorieux.  
Pétrarque chanta Laure, et Laure en aimait mieux ;  
Mais, Sappho dédaigna les vœux du chanteur Alcée ;  
Un mortel sans talens captiva sa pensée,  
Phaon, l'ingrat Phaon, insensible à ses vers ;  
Lui préféra Cléïs et de modestes fers ;  
Les muses sans amans, habitant leur coline ;  
Daphné du dieu des vers a fait la voix divine ;  
Et Minerve éprouva les fers d'un berger.  
Amour, né d'un plaisir, est comme lui léger.  
Du talent, tout-fois, le charme heureux console  
Et peut nous retoucher le plaisir qui s'envole ;  
Tendre, je fis des vers pour épancher mon cœur ;  
Il est deux quelquefois de rêver le bonheur :  
On y croit, on le sent lorsqu'on en peint l'image,  
Et le besoin d'aimer a fait plus d'un ouvrage.  
On se plaint, dans l'absence, à peindre ses desirs ;  
La douleur qui se plaint goûte encor des plaisirs :  
Mais, l'attrait de la gloire est un besoin perfide  
Qui souvent nous égare, et rarement nous guide.  
Une femme, à regret, doit toujours se montrer,  
Et du public, long-temps se laisser ignorer.  
On nous pardonne peu de rompre le silence,  
Nos écrits rarement obtiennent l'indulgence ;  
Même de nos succès les hommes sont jaloux,  
Et nous avons alors deux sexes contre nous.  
Du cœur ou de l'esprit, le moindre ridicule,  
Avec empressement, se saisit et circule ;

On nous vend cher la gloire, et le monde aisément  
 Nous pardonne un défaut et non pas un talent.  
 Il est peu de sujets permis à notre muse ;  
 Si jamais à railler un jour elle s'amuse,  
 On nous craint, on nous fuit, on se venge bientôt ;  
 L'amour-propre irrité donne du trait au sot.  
 Nos travers, trop souvent, font le plaisir des autres,  
 Si nous parlons des leurs, ils publieront les nôtres,  
 Et d'un récit malin, par le dépit tracé,  
 L'honneur ne guérit plus, adroitement blessé.  
 A nos foibles accens, amour défend l'audace ;  
 La force ne plaît point où l'on attend la grace.  
 Un sujet trop hardi sied mal à notre voix.  
 Cependant, nous pouvons l'élever quelquefois ;  
 Mais noble avec douceur, pour étonner et plaire,  
 Imitons, s'il se peut, l'illustre Deshoullieres :  
 Ses modestes écrits, dictés par la pudeur,  
 Jamais d'un chaste front n'ont causé la rougeur ;  
 La respectable mère, instruisant sa famille,  
 Mêle souvent ses vers aux leçons de sa fille,  
 Et l'avenir encor chérira ce recueil.  
 Des femmes à jamais le modèle et l'écueil  
 Au siècle des beaux-arts, Sévigné prit naissance ;  
 Et l'épître lui dut sa facile éloquence ;  
 La Suze et Villedieu, brillèrent à leur tour ;  
 Lafayette écrivit comme eût écrit l'amour ;  
 Riccoboni, du cœur, sut nous tracer l'histoire ;  
 Mon sexe a plus d'un nom consacré par la gloire.  
 Je le sens, cette gloire a pour nous mille attraits ;  
 Mais combien de tourmens font payer un succès.  
 Pourtant, ne croyez pas que mon ame glacée,  
 Blâme en vous l'art divin, enfant de la pensée.  
 J'ai connu ses douceurs, j'ai goûté ses plaisirs ;  
 Ils trompent les ennuis, enchantent les loisirs,  
 Sans vous ravir les biens de cette aimable étude,  
 Qui, de rians objets parent la solitude.

Songez que le bonheur aime l'obscurité,  
Craint le bruit, fuit l'éclat et la célébrité.

BEAUFORT.

---

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Assemblée publique du Collège de France.*

ON a parlé dans les journaux, de la rentrée de cette célèbre école ; mais on n'a donné aucune idée de quelques mémoires intéressans qu'on y a lus : c'est ce qui nous engage à y revenir.

Le citoyen Portal a lu des observations sur la nature et le traitement des fièvres qui règnent souvent en France, pendant l'automne, qui ont été et qui sont encore très-meurtrières dans la Vendée.

Le citoyen Portal prouve, dans ce mémoire, que la cause principale de ces fièvres est la stagnation du sang dans la veine porte, occasionnée par les obstructions du foie et par les engorgemens de la rate. Il s'en est convaincu par l'ouverture du corps de plusieurs personnes qui ont péri, à Paris, de cette sorte de fièvres, et entr'autres par celle du citoyen Lesue, neveu du citoyen Lalande. Ce jeune astronome, ayant voulu voler au secours de la patrie, se rendit à la Vendée où il contracta la fièvre qui y régnoit alors, et qui y faisoit les plus affreux ravages. Son mal fut pallié par un traitement mal entendu. Il profita d'une espèce de convalescence

pour retourner à Paris auprès de son oncle ; mais la maladie s'étant renouvelée, n'en fut que plus violente, et il en périt. Son oncle, toujours attentif aux progrès des sciences, ayant désiré que son corps fût ouvert dans l'amphithéâtre d'anatomie du collège de France, pour servir d'instruction aux disciples du citoyen Portal, la plupart destinés au service des armées de la république, en qualité d'officiers de santé, le citoyen Portal, aidé du citoyen Salmade son prosecteur, en fit l'ouverture, qui lui offrit les résultats dont nous avons fait mention, et qui sont détaillés dans le mémoire de ce citoyen Portal. Le professeur a aussi fait ouvrir publiquement le corps du suisse du Collège de France qui y est mort de la fièvre qu'il avoit aussi contractée pour la Vendée ; les résultats de ces deux ouvertures de corps, et d'autres encore que le citoyen Portal a faites dans Paris, ou auxquelles il a assisté, ayant toujours été les mêmes ; ce médecin a cru devoir insister dans le traitement des malades atteints de ces sortes de fièvres automnales pour l'usage fréquent des vomitifs ; il les a fait vomir jusqu'à huit, dix fois dans l'espace des quatre à cinq premiers jours, et par cette méthode combinée au dégorgement des veines hémorroidales, par les sang-sues, aux boissons acides, aux doux purgatifs, à l'application des vésicatoires, à un usage du quinquina subordonné encore au danger plus ou moins grand que couroient les malades ; il les a traités avec le plus grand succès, sans qu'il leur soit resté des obstructions aux viscères du bas-ventre, comme cela est arrivé à un grand nombre qui ont péri ensuite d'hydropisie,

Les leçons que le citoyen Portal fait au Collège de France, depuis long-temps, sont toutes dans le même esprit de ce mémoire. Faite connoître aux étudiants les véritables causes des maladies par les ouvertures des corps, et les instruire du meilleur traitement, d'après les résultats que la pratique de la médecine lui a fournis pendant de longues années, et qu'elle lui fournit encore tous les jours.

Le citoyen Rivière, professeur d'hébreu, a donné l'aperçu d'un travail considérable qui l'occupe depuis quelque temps, et qui a pour objet d'éclaircir toutes les difficultés du texte d'Homère.

Ce n'est, selon lui, ni dans les anciens scholiastes, ni dans les commentateurs, pas même dans Eusthate, qu'on en peut trouver la solution. Très-éloignés du siècle de ce prince des poëtes, et d'ailleurs ne vivant point dans les mêmes lieux, ils ont dû nécessairement ignorer la signification d'une infinité de mots qui avoient lieu, près de deux mille ans avant eux, dans la Grèce asiatique.

C'est la langue orientale, c'est-à-dire, l'hébreu, le syriaque, et les autres dialectes de l'hébreu, qui peut seule aujourd'hui donner la vraie intelligence de ces termes. La preuve en est que tous ces termes existent dans cette langue, et que leur signification, bien connue, s'adapte merveilleusement au texte d'Homère, et lève pleinement la difficulté.

Entre mille exemples qu'il auroit pu citer, le citoyen Rivière en a choisi cinq de la plus grande force.

Au livre 2.<sup>e</sup> de l'Illiade, vers 291, se trouve le

mot grec *ponos*, auquel on n'a connu jusqu'ici ; que les acceptions *peine*, *travail*, *douleur*, *chagrin* et autres semblables. Prenez, avec tous les auteurs, ce mot en quelqu'un de ces sens, Homère aura dit que c'est à un homme qui est dans la peine, qui souffre, une grande *douleur*, un grand *chagrin*, que de retourner chez lui. Mais que ce *ponos* soit le mot oriental *pno*, *bien*, *bonheur*, *avantage*, etc., la chose change bien de face. Homère alors se trouve avoir dit qu'il est bien doux à un homme qui est loin de sa patrie, et qui s'afflige de sa longue absence, de pouvoir rentrer dans ses foyers.

Au cinquième livre de l'Iliade, vers 633 et suivans, il est question du combat singulier de Sarpedon et de Telepolème ; et avant que d'en venir aux prises, Telepolème adresse à son adversaire ce discours :

« Sarpedon, ils en imposent, ceux-là qui se disent fils de Jupiter ; car tu es bien inférieur en force et en courage à ces anciens hommes qui devoient véritablement leur naissance à ce dieu. Mais tu es tel qu'on dit qu'étoit Hercule mon père, ce guerrier intrépide, au courage de lion, qu'on vit jadis aborder sur ces rives, et qui, sans autres forces que six vaisseaux, et une poignée d'hommes, prit la ville de Troie, et en fit un désert. »

Telle est mot pour mot la traduction classique de ce discours de Telepolème, dont l'absurdité saute aux yeux. Car, si, de son aveu, Sarpedon est comparé



ble à Hercule, comment a-t-il pu le dire inférieur en force et en courage à ces anciens héros que Jupiter avoit avoués pour ses enfans?

La contradiction est des plus marquées, et il n'y a nul moyen d'y échapper, si, dans le mot grec *Alla* qui est le nœud de la difficulté, on ne doit voir que la conjonction adversative *mais*, ainsi que tous les auteurs et tous les classiques le décident.

Mais, en dépit de leur décision, veut-on concilier Homère avec le bon sens et avec lui-même? Le moyen en est bien simple. Il suffit d'observer 1.<sup>o</sup> qu'en hébreu, le mot *al* est une particule négative. 2.<sup>o</sup> Que dans cette même langue, *la* en est une autre; 3.<sup>o</sup> enfin, que de ces deux particules réunies résulte le mot *alla*, et rien alors de plus raisonnable, de plus conséquent que ce discours qui, tout-à-l'heure, étoit si incohérent, si absurde.

En effet, Tlepolème ne dit plus à Sarpedon : mais *tu es tel* qu'étoit mon père Hercule, etc.; il lui dit au contraire : « *Non, non, tu n'es point tel* » qu'Hercule mon père, ce héros intrépide, etc.; » ensorte<sup>q</sup> qu'*alla* est le commencement d'une seconde phrase, dans laquelle Tlepolème répète en d'autres termes, ce qu'il venoit de dire, parce qu'il vouloit le confirmer par le contraste de son père Hercule et de Sarpedon.

*Teluguetos* est un adjectif qui revient assez souvent dans l'Iliade. Les auteurs entendent par-là un *fils unique*, ou, un *fils né dans la vieillesse de son père*. Deux interprétations également fausses, également destituées de fondement.

Homère, au 5.<sup>e</sup> livre de l'Iliade (vers 152 et 153), parle des deux fils de Phénopée, qu'il dit avoir péri sous les coups de Diomède, et il observe que ces deux frères étoient tous deux *teluguetos*. Homère décide donc que *teluguetos* ne signifie point un fils unique, puisqu'on ne peut l'être qu'autant qu'on n'a ni frère ni sœur.

Dans le même poëme, et au livre IX de l'Iliade, vers 142 et 143, Agamemnon charge ses députés de dire à Achille, que, s'il veut bien lui rendre son amitié, il le chérira à l'égal de son fils Oreste, qu'il qualifie de *teluguetos*. Et dans le troisième livre du même poëme (vers 175), Hélène qualifie également de *teluguetos*, sa fille Hermione, en se reprochant de l'avoir quittée, pour s'attacher à Alexandre, fils de Priam.

Mais Hélène n'étoit rien moins que vieille; quand elle devint mère d'Hermione. Ce ne fut pas non plus dans ses vieux jours qu'Agamemnon devint père d'Oreste; la seconde acception qu'on prête à *teluguetos* est donc aussi illusoire que la précédente; et c'est encore Homère lui-même qui réfute ici son traducteur et commentateur.

Mais que signifie donc enfin ce *teluguetos*? Il signifie la même chose que les deux mots hébreux *Te lu* et *Gu to*, dont il est composé; c'est-à-dire *jeune, très-jeune, adolescent, qui est dans l'âge de la croissance, délicat, qui n'a point de force, ou à qui il en reste beaucoup à acquérir.*

L'adjectif *neles* a fourni le 4.<sup>e</sup> exemple. On con-

noît à ce mot les acceptions, *dur, barbare, cruel, insensible, impitoyable, etc.* Nul, jusqu'ici, ne lui a connu celles d'*affligé, triste, pénétré de douleur, fondant en larmes*, et la vérité est néanmoins qu'Homère l'a employé en ce dernier sens. C'est au 19.<sup>e</sup> livre de l'Iliade (vers 229 et suiv.)

En cet endroit, Achille brûle de venger la mort de Patrocle. Il veut que les Grecs s'arment sur-le-champ, et commencent la charge. Ulysse s'y oppose; il remontre que, pour combattre, il faut des forces; qu'il convient, par conséquent, qu'avant de livrer bataille, les Grecs aient pris leur repas; que la mort de Patrocle ne doit point déranger cet ordre; que quand un homme est mort, il faut l'enterrer, et ce jour-là lui donner des larmes, et avoir le *cœur triste, pénétré de douleur* (*nelea thumon echontas*); mais, qu'après avoir satisfait à ce devoir, ceux qui restent doivent songer à se bien défendre, et en prendre tous les moyens. Voilà encore une fois ce que dit Ulysse.

Sans doute, ce *nelea thumas* qu'il veut qu'on ait le jour de l'enterrement d'un mort qui nous fut cher, n'est pas un *cœur dur, insensible, etc.* Il est donc vrai de dire qu'Homère a employé l'adjectif *neles* dans un sens tout opposé.

Veut-on savoir à présent comment cet adjectif peut avoir deux significations si contraires? C'est que les lettres qui le composent, nous présentent deux mots tout différens; le premier formé de deux racines orientales, dont la première est *née, s'at-*

*trister, pleurer, se lamenter*, et la seconde *lée* entièrement synonyme; tandis que l'autre, *neles*, est l'assemblage de la particule négative *ne* et du verbe *elé*, avoir ou prendre pitié, être sensible, etc. Voilà le mot de l'énigme, et la solution complète d'une difficulté qui a tant tourmenté les auteurs.

Le dernier exemple a été pris du mot *pasimelousa*, qui n'est qu'une seule fois dans Homère, et qu'on ne trouve nulle autre part ailleurs. C'est l'épithète du fameux navire, appelé *Argo*, sur lequel Jason, avec les héros de sa suite, fit voile vers la Colchide, et qui, après l'expédition finie, fut, selon la fable, transporté au ciel.

Entendez les auteurs: ils vous diront que *pasimelousa* est un mot composé de *melousa*, participe féminin du verbe *meleo*, plaire, et de l'adjectif *pasia tous*; qu'ainsi *argo pasimelousa*, dit l'argo qui plaît ou plaisoit à tout le monde.

Maintenant transcrivez en caractères orientaux les trois premières syllabes de *pasimelousa* (il faut omettre *ousa* qui n'est qu'une terminaison banale) et vous verrez paroître les mots *si* et *ml*, deux verbes hébreux qui signifient l'un et l'autre, *dire, parler, prononcer*; et alors *argo pasimelousa* se trouve signifier *argo le parlant, ou, le parlant argo*; ce qui, selon la fable, étoit la singulière prérogative de ce navire. Il la devoit à une pièce de bois, prise de la forêt de Dodone, et placée à la proue, ou, selon quelques-uns, à la poupe de ce vaisseau.

Le professeur Bosquillon, dans un mémoire sur  
les

les vésicatoires et les cautères, a donné l'histoire des cautères et des vésicatoires; il prouve qu'ils ont été généralement employés avec beaucoup d'avantage chez les peuples les plus anciens; que ces remèdes sont encore les plus utiles que nous connoissons dans quantité de maladies; mais qu'ils deviennent souvent nuisibles par l'abus que l'on en fait, faute de connoître leur vraie manière d'agir. Il tâche en conséquence de détruire les préjugés universellement adoptés sur cet objet; et il le traite fort au long, parce que, comme ce moyen curatif est un des plus employés, il pense qu'il n'y en a pas de plus digne de l'attention de ceux qui s'occupent de l'art de guérir.

Il s'arrête d'abord aux vésicatoires; il tâche de démontrer:

1.<sup>o</sup> Que les emplâtres vésicatoires, chargés de cantharides, n'ont pas la vertu de ranimer l'action du pouls, ni de stimuler, comme on le croit communément; il ajoute même que, s'ils agissoient ainsi, ils seroient toujours nuisibles dans les maladies inflammatoires, sur-tout de la poitrine, où l'on ne peut accélérer le mouvement du sang, sans augmenter extrêmement la gêne de la circulation dans les poumons.

2.<sup>o</sup> Qu'on ne doit pas en général, dans les maladies aiguës, laisser les vésicatoires plus de douze heures, ni faire suppurer la plaie qui en résulte, avec des onguens chargés de cantharides, parce qu'alors on fait non-seulement souffrir sans nécessité de vives douleurs au malade, mais il en résulte

souvent des ardeurs d'urine et des ulcères très-difficiles à guérir, sur-tout dans les cas où il y a disposition à la putridité.

3.<sup>o</sup> Que c'est à tort que l'on s'imagine faire sortir la matière de la maladie, en entretenant les vésicatoires, qu'ils rendent simplement une sérosité absolument dépourvue d'âcreté, qui peu à peu se charge plus ou moins de vrai pus qui est, dans l'état naturel, le baume le plus doux que nous connoissons; quand il ne jouit pas de cette qualité, on doit l'attribuer à ce qu'il est mêlé avec des matières étrangères qui sont produites par l'affection seule des solides, comme le prouve l'exemple des ulcères du plus mauvais genre, tels que le cancer; en ce qu'en enlevant, dans ces cas, toutes les parties affectées, il en résulte une plaie qui donne de bon pus.

4.<sup>o</sup> Que les vésicatoires ont deux manières d'agir. La première tient à la sympathie qui existe, comme en conviennent tous les médecins, entre toutes les parties du corps humain. L'on sait aussi que les différentes substances que l'on applique sur la peau, sont suivies d'effets plus ou moins sensibles, suivant le changement qu'ils produisent sur les nerfs; car on ne peut douter, comme l'observe Cullen, que la puissance nerveuse ne jouisse de différens états de mobilité, qui varient suivant que les substances que l'on applique sur les nerfs, augmentent ou diminuent la mobilité du fluide qu'ils renferment. Ces diverses assertions sont prouvées par quantité d'observations.

5.<sup>o</sup> Que l'on doit, dans les maladies chroniques,

entretenir la suppuration des vésicatoires ou des cautères, et que cependant ils n'agissent pas dans ce cas, même en diminuant le volume de la matière morbifique; mais qu'ils dépouillent le sang d'une grande quantité de parties séreuses et gélatineuses, qui contribueroient à augmenter la plethore; qu'en conséquence on doit particulièrement les employer pour modérer les inflammations chroniques locales et les multiplier, suivant l'importance des parties affectées, comme l'avoient déjà observé les anciens; ainsi, Euryphon, médecin grec, antérieur à Hippocrate, couvroit, en quelque sorte, tout le corps de ses malades, de cautères dans la phthisie pulmonaire.

L'auteur se propose de donner un ouvrage fort étendu sur ce genre de remèdes, dans lequel il s'attachera sur-tout à déterminer, d'après un grand nombre d'observations, les cas où ils conviennent.

Le citoyen Cournand, professeur de littérature française, a lu un morceau de son poëme des Quatre-Ages de vie humaine, auquel il travaille depuis plusieurs années, et dont il y a près de trois chants de finis. Après avoir décrit les jeux de l'enfance, il s'exprime ainsi sur l'amour de la patrie; nous nous faisons un plaisir de rapporter un passage qui a été justement applaudi :

L'enfant doit à ses jeux; l'amour de la patrie,  
Premier instinct du cœur, plus puissant et plus fort  
Que les feux du midi, que les frimats du nord.  
O patrie! ô beauté toujours nouvelle et chère!  
Toi, qui nous fis aimer ce jour qui nous éclaire;

Le cœur , pour te chercher , vole au-delà des mers ;  
 Nous t'appelons encor des bouts de l'univers ;  
 Pour toi , des noirs volcans on brave les allarmes ;  
 Aux marais empestés tu peux prêter des charmes ;  
 Le lapon te préfère au climat le plus beau ;  
 Le nègre , loin de toi , désire le tombeau.  
 Des belles actions source pure et profonde ,  
 Tu formas cette Rome , en héros si féconde ;  
 Sparte brûla toujours de tes feux immortels ;  
 La Crète , avec fureur , embrassoit tes autels.  
 Tu fis fleurir par-tout les palmes de la gloire ;  
 C'est pour te couronner qu'on aima la victoire ,  
 Et des peuples entiers bénirent leur destin ,  
 Quand la mort , qu'ils cherchoient , les frappa sur ton sein.  
 O patrie ! ô pouvoir que tout cœur grand encense ,  
 Sous les drapeaux vainqueurs , rend son lustre à la France ;  
 Ramène-nous la paix , et les mœurs , et les arts ;  
 Fais-nous chérir les loix , ou craindre tes regards.  
 Du peuple et du sénat , sois la règle suprême ,  
 Et que tout autre amour se confonde en soi-même.

Un peu plus haut , l'auteur fait sentir les avantages que les peuples retirent de la bonne éducation des enfans :

C'est ainsi que , suivant des sentiers peu battus ,  
 L'art donne aux corps leur force , aux âmes leurs vertus.

Cela le conduit à parler de l'éducation des Romains :

Quel dieu m'a transporté vers les rives du Tibre ,  
 Où l'art d'un peuple serf formoit un peuple libre ;  
 Un peuple-roi ? la gloire entourait son berceau ;  
 L'âme de Romulus , enlevée au tombeau ,  
 Inspirait son courage à ses amis sublimes.



Il faut à des héros des enfans magnanimes ;  
Ils l'étoient tous. Le fils , foulant aux pieds le sort ,  
Trembloit devant son père , et méprisoit la mort ;  
Plus le péril croissoit , plus les cœurs étoient calmes ;  
La ville avoit des mœurs , le champ de Mars des palmes.  
Ce prix est assez beau ; mais , pour le conquérir ,  
Romains ! vous le savez , il faut vaincre ou mourir.  
Ah ! quand on vit le monde ébranlé par la foudre ,  
Les rois humiliés , et les trônes en poudre ,  
L'étonnement , l'effroi , glaça les nations.  
La fille de Tyr cède au bras des Scipions ;  
Sylla , de Mithridate , a lassé le courage ;  
César , de nos Gaulois , couronna l'esclavage :  
Sous leurs coups redoublés , l'Orient s'éroula ;  
Mais , ni les Scipions , ni César , ni Sylla ,  
N'ont porté jusqu'aux cieux cette Rome si fière ;  
C'est l'éducation qui lui soumit la terre.

L Y C É E D E S A R T S .

La trente-quatrième séance publique des Arts  
a eu lieu le décadi , 20 frimaire , avec l'affluence  
ordinaire.

Les travaux ont été partagés ainsi qu'il suit :

Après un discours d'ouverture , par Desaudray ,  
Targe a lu un mémoire sur l'améthyste , par Veau-  
Delaunay de Tours.

2.<sup>o</sup> Lagrange a fait un rapport sur l'industrie du  
Castor , dans sa vie privée , comparée avec celle de  
l'homme réuni en *association libre*.

3.<sup>o</sup> Sur le rapport de Houell , une médaille a été  
décernée à l'auteur des *crayons pastel* et belles  
couleurs , connues sous le nom Dumaret.

4.<sup>o</sup> Sur le rapport de Desaudray , une deuxième

médaille a été décernée au citoyen Sarazin, auteur d'un nouvel art raisonné du tailleur et du costumier.

5.° Sur le rapport de Gautherot, la mention honorable accompagnée d'une médaille, a été décernée au citoyen Chiquetier, facteur-mécanicien, pour ses longs et utiles travaux, et particulièrement pour un piano organisé, au moyen duquel, entr'autres avantages, un compositeur peut jouer sur le clavecin tel air, tel trait, tel morceau de caprice que son génie lui suggère, le trouver ensuite écrit sur le cylindre, et voir ainsi la pensée la plus fugitive fixée à l'instant sur le papier.

Après le rapport, l'artiste a été appelé, et ayant paru avec un habit très-délabré, le discours qui lui a été adressé par le président, sur son âge respectable (82 ans) et sur l'honorable indigence qu'annonçoient ses vêtemens, a tellement ému tous les cœurs, qu'aussitôt une voix s'est élevée, qu'en attendant les encouragemens dûs par le gouvernement, il falloit, à l'instant, venir à son secours ; aussitôt les assignats ont plu de tout côté, et cet hommage fraternel, rendu à la vieillesse vénérable et aux talens de cet artiste, a mis le Lycée en état de lui offrir une somme de 4200 livres, qu'il a acceptée, versant des larmes de reconnaissance, au milieu des applaudissemens de toute l'assemblée.

A la suite de cette séance attendrissante, des couplets, faits en impromptu (par Desaudray, sur ce qui venoit de se passer), ont été chantés par le citoyen Chenard, avec toute l'expression du sentiment, et répétés en chœur, et de cœur par l'assemblée.

Enfin, une dernière médaille a été décernée au citoyen Baudoux de Beauvais, pour les détails ingénieux d'un nouveau crible, dont l'expérience a été faite au milieu des plus vifs applaudissemens.

La séance a été entrecoupée et terminée par plusieurs morceaux de musique, parmi lesquels on a applaudi avec enthousiasme, une jeune citoyenne de dix ans, qui a chanté, avec tout le goût et l'agrément possible, une arriette de bravoure, ainsi que le citoyen Panto, qui s'est surpassé dans un concerto de cor, après lequel le Lycée lui a décerné une médaille.

---

## L I V R E S D I V E R S .

### A R I T H M É T I Q U E .

*Arithmétique d'Emile, contenant l'augmentation, la diminution et la comparaison des nombres, avec une exposition du nouveau système des poids et mesures, par EM. DEVELAY, démonstrateur de physique expérimentale, à Lausanne, vol. in-8.°, 1795. Prix : 300 l. et 305 l., franc de port. A Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n.° 28.*

Cet ouvrage, clair et méthodique, est très-utile pour l'enseignement et l'étude de l'arithmétique.

## MÉTAPHYSIQUE.

*Lectures on natural and experimental philosophy*, etc., c. à d., Leçons de philosophie naturelle et expérimentale, considérée dans son état de perfection actuelle, où l'on trouve décrit, d'une manière aisée et familière, les principaux phénomènes de la nature, présentés comme concourant tous à mettre en évidence la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu, par George Adams, mécanicien de S. M., et opticien du prince de Galles. A Londres, chez l'auteur, 1794, 5 vol. in-8.º

Le premier pas de la philosophie peut mener à l'athéisme ( a dit Bacon ), parce qu'on passe aisément de l'extrême imbécillité qui croit tout, à l'extrême audace qui ne croit rien ; ou que le désordre apparent des causes secondes fait oublier la cause première ; mais la véritable philosophie, qui embrasse l'enchaînement des parties et leur dépendance d'un souverain moteur, conduit de grands hommes à la religion. » Comme Bacon, lui-même, Newton, Boyle, Pascal, Leibnitz, Nieuwentyd, Tremblay, Linneus, Haller, ont prouvé cette vérité. Le nom de George Adams peut être honorablement joint à ces noms illustres. Il s'est fait connoître pour un des plus habiles faiseurs d'instrumens de mathématiques. Son ouvrage le montre comme un excellent naturaliste, non point dans le sens qui exclut de ce mot toute idée religieuse ; mais au con-

traire dans celui qui lie l'étude de la nature à l'adoration du grand Être, comme l'effet à la cause.

PHYSIOLOGIE.

*Discorsi elementari di anatomia et fisiologia di Giovanni Presciani, P. profess. nella R. Università di Pavia, ad uso della sua scola. Parte I, 1794.*

Cette première partie contient douze discours :

1. Sur les principes constituants du corps humain.
2. Sur la mastication.
3. Sur la déglutition.
4. Sur la péritoine.
5. Sur la digestion.
6. Sur la chilification.
7. Sur le foie.
8. Sur l'omentum et le pancréas.
9. Sur la respiration.
10. Sur la voix.
11. Sur le sang.
12. Sur la respiration.

Cet ouvrage, dont l'auteur promet bientôt la seconde partie, est écrit en langue toscane. Il contient des observations utiles et des vues intéressantes sur différentes parties de l'anatomie et de la physiologie comparées. Il seroit à souhaiter que tous les livres élémentaires fussent rédigés avec autant de clarté et de précision.

## A S T R O N O M I E.

*LECTURES on astronomy and natural philosophy for the use of Children.* — Leçons d'astronomie et de philosophie à l'usage des enfans, pour leur inspi er d s sentimens de religion, par l'étude de la nature, in-12 de 68 pages. Londres, chez Dilly, 1795.

Le but de cet ouvrage est suffisamment indiqué par son titre.

## B O T A N I Q U E.

*Synopsis Horti botanici musci regii Florentini, anno 1793*, in-4.<sup>o</sup>, 27 pages.

C'est une simple nomenclature de plantes du jardin de Florence, par ordre alphabétique.

## E N T E N D E M E N T H U M A I N.

*TRAITÉ analytique de la méthode*, par EM. DEVELAY, démonstrateur de physique expérimentale. A Lausanne, 1 vol. in-8.<sup>o</sup>, 1794. Prix : 100 l. et 105, franc de port. A Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n.<sup>o</sup> 28.

Nous reviendrons sur ce petit traité.

## B I O G R A P H I E.

*Het Leeven van Michiel de Ruiter*, c. à d., la vie de Michel de Ruiter, par BRANDT, tom. III,

à Amsterdam, chez Jean Allart, 1795, in-8.°, avec figures.

Cette histoire est connue et traduite en français depuis plus d'un siècle. L'éditeur actuel, E. M. Engelberts, qui l'a enrichie de quelques recherches, est également un des hommes qui, de nos jours, ont le mieux mérité de la littérature batave. Son ouvrage, intitulé: *De eer der Hollandsche natie verdedigd*, a prélué honorablement à plusieurs autres productions. Le libraire, Allart, vient de publier aussi le quatorzième volume d'une *Continuation de l'histoire de la patrie*, par Wagenaar, et le vingt-quatrième volume d'une *Histoire de Hollande, à l'usage de la jeunesse*, petit format, par demandes et réponses.

#### V O Y A G E S.

*Bartram's reizen*, etc., c. à d., Voyages dans les Carolines septentrionale et méridionale, dans la Géorgie, dans les florides orientale et occidentale, dans le pays des Cheroquois, etc., par BARTRAM, traduit de l'anglais par JEAN-DAVID PASTEUR. A Harlem, chez le même, 1795, in-8.<sup>o</sup>

Ce sont deux traducteurs aussi estimables que laborieux, que les citoyens van Hamelsveld et Pasteur; le premier est de plus un bon et savant théologien; le second, un très-bon naturaliste, qui vient de publier une *Histoire naturelle à l'usage des enfans*, et à quisa patrie a donné

en dernier lieu une marque de confiance très-flatteuse , en l'envoyant réclamer , à Londres , les vaisseaux hollandais retenus dans les ports d'Angleterre , depuis l'entrée des Français en Hollande.

#### T H É O L O G I E.

*Letterkundige Geschiedenis* , etc. , c. à d. , Histoire littéraire de la théologie systématique , par A. YPEY , ministre du Saint-Evangile , tome II , à Harlem , chez C. Plaat , 1795 , in-8.°

Rien n'a fait plus de tort à l'évangile , que ce qu'on est convenu d'appeller *Théologie systématique*. Nous remercierions bien sincèrement l'historien de celle-ci , si son ouvrage nous enseignoit à distinguer l'or pur de l'alliage.

#### M É L A N G E S.

*The Cabinet* ; c. à d. , le Cabinet , par une société de citoyens. A Londres , chez Jordan , tome I.<sup>er</sup> 1795 , in-8.°

L'Angleterre est riche dans ces feuilles morales périodiques que les *Steele* et les *Addisson* y ont mises à la mode. Ce genre a eu jusqu'ici peu de succès chez nous : il est plus analogue sans doute au régime de la liberté qu'à celui des chambres syndicales , des intendances de la librairie , etc. , dont nous avons encore le souvenir si récent. A ce titre il mériteroit d'être encouragé et naturalisé en Fran-



ce ; l'ouvrage que nous annonçons serviroit utilement de modèle et de canevas. Il a particulièrement pour objet de propager les grands principes qui tendent au perfectionnement de l'ordre social. Les auteurs se montrent par-tout comme de fermes et ardens amis des droits naturels de l'homme et des intérêts communs de la société ; L'intérêt des matières et la manière dont elles sont traitées, méritent d'égaux louanges à ce recueil.

## M O R A L E.

*An enquiry into the duties of man, etc., c. à d.,*  
Recherches sur les devoirs de l'homme dans les classes élevée et moyenne de la société, dans la grande Bretagne, résultant des états, professions et emplois respectifs, par THOMAS GISBORNE. A Londres, chez White, 1794, in-4.º

Il est deux extrêmes à éviter dans ce genre de recherches ; ce téméraire enthousiasme des novateurs qui a manqué, de nos jours, de perdre entièrement l'ordre social en Europe, et cet attachement seroit ou pusillanime aux choses anciennes, qui paralyse la perfectibilité de notre espèce, et perpétue le désordre, les abus et les crimes. L'impartiale sagesse n'a point guidé M. G. entre ces deux écueils.

## T H É A T R E.

*Henry ; c. à d.,* Henri, en quatre volumes, par l'au-

teur d'*Arundel*. A Londres, chez Dilly, 1795,  
in-8.<sup>o</sup>

M. *Cumberland* est un des auteurs dramatiques les plus estimables que l'Angleterre ait produits : il a beaucoup contribué à guérir ses compatriotes de ce goût pour les plates bouffonneries et les farces extravagantes, que *Momus*, et non *Thalie*, peut avouer. Son roman d'*Arundel* lui a également fait honneur ; mais *Henri* met le sceau à sa réputation littéraire. L'auteur reconnoît lui-même qu'il a mis à cette production beaucoup de temps et de soins, et les connoisseurs n'estimeront pas qu'il les ait perdus. L'ouvrage est partagé en 12 livres, chacun desquels est précédé d'un chapitre instructif d'observations dans le genre de *Fielding*.

## A NOS CORRESPONDANS.

Il ne nous est pas toujours possible de répondre directement aux lettres qui nous sont envoyées souvent sans adresse ; il est d'ailleurs plusieurs articles sur lesquels il suffit de consigner un mot dans ce journal : nous adopterons donc l'usage des journalistes anglais, en faisant réponse à nos correspondans, par le journal même.

Le citoyen Chardon la Rochette nous a adressé une lettre pleine d'érudition ; cet helléniste, dont le savoir est aussi prodigieux que son caractère est modeste, fait voir, par plusieurs passages, qu'il n'y a point d'obscurité ni d'incertitude dans le passage d'Eustathe, cité par le citoyen Millin, dans son anthropologie homérique. Ce passage est relatif à ces vers d'Homère :

ἔξ Πύλου ἔλθω'  
γηλόθεν ἔξ ἀπίης γαίης

Il. I, 270.

Le citoyen Millin reconnoît la justesse des observations du citoyen Chardon, et retire sa conjecture pour des raisons qu'il expliquera quand il publiera sa physiologie homérique.

Le même citoyen nous a aussi adressé d'excellentes observations sur l'explication d'une cornaline antique, par le citoyen Millin ; il y reconnoît avec lui, *Diane Lochia* ; mais il n'apperçoit rien qui annonce Diane *διδάξω*, ce que le citoyen Millin regarde comme la mèche de la torche transversale, lui paroît être un assemblage de rameaux qui se croisent en sens contraire ; quant à l'animal indiqué sur une

des colonnes, le citoyen Chardon pense que c'est simplement le dieu Pan, et le flute ou syringe confirme son doute; les pieds lui paroissent être des pieds de chèvre; il croit même que le point qu'on apperçoit derrière le syringe, est l'extrémité *res aïdois*. Il se fonde, avec raison, sur ce qu'aucun monument n'offre un animal dressé debout sur une colonne. Le professeur Herman de Strasbourg est aussi de la même opinion.

Le citoyen Chardon présente, dans la discussion, une correction ingénieuse et piquante d'un passage de Suidas : nous la rapporterons dans un de nos prochains numéros.

Nous avons reçus plusieurs mémoires contre le sentiment de MM. Celsner, Soemmering et Sue, relativement au supplice de la guillotine. Cette question nous paroît suffisamment discutée, et nous n'offrirons plus, sur cette matière, qu'un court mémoire du citoyen Leveillé, parce qu'il contient des idées physiologiques extrêmement saines.

Nous recevrons, avec reconnoissance, le mémoire qui nous est promis par le citoyen Traullé, sur les monumens antiques qui se trouvent dans les tourbières du département de la Somme.

Nous avons été forcés de différer la publication d'un mémoire du citoyen Gourdin, qui contient une nouvelle explication d'une peinture trouvée à **Herculanum**, et d'un catalogue raisonné des traductions des ouvrages en langues orientales, par le citoyen Langlès. Nous les donnerons dans nos prochains numéros, ainsi que la vie du savant littérateur Tiraboschi, par le citoyen St-Léger.

**Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est, franc de port :**

de 9 rixdallers en or,	} pour l'année.
de 36 livres en espèces,	
de 20 florins de Hollande,	
de 5 rixdallers en or,	} pour 6 mois, ou 12 numéros.
de 20 livres en espèces,	
de 11 florins de Hollande,	

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH ;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORENIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF ;

à Leyde, chez MURRAY, frères ;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

# T A B L E

## Des Articles contenus dans ce Numéro.

<p><b>PHYSIOLOGIE.</b>  <i>Discours prononcé à l'ouverture du cours d'Anatomie comparée, par le citoyen Ouvier, p. 145</i>  <i>Réponse du citoyen Cabanis aux observations des citoyens (Elsner, Scemmering et Sue, sur le supplice de la guillotine, 155</i></p>	<p style="text-align: right;"><i>par le même, 276</i>  <i>Séance publique du Lycée des Arts, 277</i></p>
<p><b>BIOGRAPHIE.</b>  <i>Notice sur Lavoisier, par le citoyen Lalande, 174</i></p>	<p><b>LIVRES DIVERS.</b>  <b>Arithmétique.</b>  <i>Arithmétique d'Emile, par Em. Devciay, 279</i>  <b>Astronomie.</b>  <i>Lectures on astronomy for the Children, 282</i>  <b>Métaphysique.</b>  <i>George Adam lectures on natural and experimental philosophy, 280</i>  <b>Entendement humain.</b>  <i>Traité de la méthode, par Revelay, 282</i></p>
<p><b>EDUCATION.</b>  <i>Rapport de Lakanal sur les ouvrages élémentaires, 189</i>  <i>Jugement du jury sur les ouvrages élémentaires, 225</i></p>	<p><b>Physiologie.</b>  <i>Discorsi elementari di anatomia et fisiologia di Gior. Presciani, 281</i>  <b>Botanique.</b>  <i>Synopsis Horti botanici Florentini, 282</i>  <b>Biographie.</b>  <i>Brandt. Het Leeven van Michiel de Ruiter, ibid.</i>  <b>Voyages.</b>  <i>Bartram's reizen, 283</i>  <b>Théologie.</b>  <i>A. Tpey Letterkundige Geschiedenis, 284</i>  <b>Morale.</b>  <i>Thomas Gisborne inquiry into the duties of man, 285</i>  <b>Théâtre.</b>  <i>Henry by Cumberland, 286</i>  <b>Mélanges.</b>  <i>The cabinet, 284</i>  <i>A nos Correspondans, 287</i></p>
<p><b>ARCHÉOLOGIE.</b>  <i>Remarques sur un monument géographique de la ville d'Autun, par Barbié, 231</i></p>	
<p><b>STATISTIQUE.</b>  <i>Œuvres politiques de Jacques Harrington, 238</i></p>	
<p><b>MÉLANGES.</b>  <i>Acta literaria societatis Rheno-Trajectinae, 250</i></p>	
<p><b>P O É T I E.</b>  <i>Épître d'une femme à une femme, par la C. Beaufort, 262</i></p>	
<p><b>NOUVELLES LITTÉRAIRES.</b>  <i>Assemblée publique au collège de France, 265</i>  <i>Observations sur les fièvres d'automne, par Portal, ibid.</i>  <i>Explication du grec d'Homère par l'hébreu, par Rivière, 267</i>  <i>Sur les vésicatoires, par Bousguillon, 273</i>  <i>Vers sur l'amour de la patrie, par Courmand, 275</i>  <i>Sur l'éducation des Romains, 275</i></p>	

## A V I S.

Nous prévenons le Public que le prix de l'abonnement de ce Journal, tant pour les Numéros qui ont déjà paru que pour ceux qui paroîtront à l'avenir, est actuellement de 300 liv. pour trois mois.

# MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU

JOURNAL DES SCIENCES,  
DES LETTRES ET DES ARTS,  
RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



---

Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

---

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHEMIEU, DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HADY, HERMAN, LACEPÈDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARE, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MORELLET, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent,

IV. N. 12. TOME V.

contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux ; on s'attache sur - tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur - tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte , enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in - 8°. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 500 liv. pour trois mois , rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du Magazin Encyclopédique , rue S. Honoré , N°. 94 , vis - à - vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.



---

## HISTOIRE NATURELLE.

*NOTE remise, par la Société d'Histoire naturelle, au directoire exécutif, sur l'envoi de naturalistes à St-Domingue (1).*

**L**E directoire exécutif, d'après l'avis du conseil des mines, a résolu l'envoi de deux minéralogistes à S.-Domingue; la société d'histoire naturelle, toujours attentive aux progrès de la science qu'elle cultive, a demandé, par une pétition signée individuellement par ses membres, qu'un botaniste, un zoologiste, un jardinier et un dessinateur fussent adjoints aux deux minéralogistes, pour faire connoître l'isle entière sous le rapport des trois règnes. Le directoire exécutif a senti l'importance de cette expédition, et il a invité la société à lui présenter une note plus détaillée sur les moyens d'en tirer tous les avantages qu'elle peut présenter; la société n'ayant eu qu'un temps fort court pour rassembler des matériaux, ne peut offrir qu'une notice très-succincte, mais elle suffira pour faire connoître l'extrême importance de ce voyage, et pourra servir en même-temps d'une courte instruction aux voyageurs.

Il est inutile de rappeler ici l'utilité générale des voyages; assez d'écrivains en ont parlé, et personne n'ignore les immenses avantages que depuis l'ore-

(1) Voyez notre dernier numéro, tome V, p. 1.

naissance des lettres, les arts et les sciences en ont retirés; l'histoire naturelle leur doit sur tout la plus grande partie de ses progrès, et c'est aux recherches des savans intrépides qui ont bravé le désagrément toujours attaché aux excursions lointaines, les peines, les dangers et la mort même, que nous devons la transplantation de plusieurs végétaux précieux, et l'importation de plusieurs animaux utiles.

Les gouvernemens du nord, pays où l'histoire naturelle est cultivée avec beaucoup de succès, ont senti la nécessité des grands voyages; il est inutile de rapporter la liste des voyageurs célèbres envoyés par l'impératrice de Russie, Gmelin, Pallas, Steller, Lepechin, Gu'den-Staedt, etc. Celle des savans danois qui ont parcouru le levant, Norden, Niebures, Hasselquit, Forskael, pour lesquels M. chaëlis a rédigé des instructions qui ont été imprimées; celle des Suédois, sortis de l'école du grand Linnéus, et qui, à la voix de leur maître chéri, ont été interroger la nature dans tous les lieux où elle leur offroit quelque chose de nouveau à observer et à décrire, Swarts, Loepfling, Sparman, Thunberg. Les Anglais ont imité en cela les peuples du nord; Cook dans ses voyages, étoit accompagné de célèbres naturalistes, et les animaux curieux et nouveaux décrits dans les derniers voyages de Philippe, de Whit, etc., à Botany-Bay, prouvent que leurs tentatives à cet égard n'ont pas été inutiles.

L'ancien gouvernement a aussi reconnu l'utilité des voyages; après notre voyageur Belon, Louis XIV envoya des savans dans tous les genres parcourir

Diverses contrées du globe : Vaillant rapporta des médailles, Fourmont des inscriptions, et Tournefort, dans un voyage qui doit servir de modèle à tous ceux qui veulent écrire des relations de ce genre, observa tout ce qui s'offrit à ses regards, et décrivit tout ce qu'il avoit observé. Depuis cette époque, la France peut encore citer beaucoup de voyageurs célèbres, Plumier, Barrère, Feuillée, Commerson, Aublet, Adanson, Gentil, Poivre, Dombey, etc. etc. Enfin, ce fut dans les dernières années du règne de Louis XVI que fut entrepris le voyage de Lapeyrouse, qui a été si malheureux et par la perte de cet officier et par celle des savans distingués qui l'accompagnoient.

Dès l'origine de la société d'histoire naturelle, son premier soin fut d'encourager le zèle des jeunes gens qui, entraînés par l'avidité des connoissances, montroient du goût pour les voyages. Plusieurs de ses membres, Desfontaines, Dolomieu, Maquart, Richard, Vaillant, Labillardière, Poiret, en avoient entrepris d'assez considérables; d'autres n'attendoient que les occasions, pour se dévouer à un genre de travaux et de dangers qui offrent en même-temps de grandes jouissances et des droits assurés à l'intérêt et à la considération des hommes. Elles ne tardèrent pas à s'offrir bientôt; l'assemblée constituante, sur la pétition de la société, ordonna le voyage de d'Entrecasteaux, pour aller à la recherche de Lapeyrouse. La société ne doit point le dissimuler, elle espéroit peu qu'on pût retrouver cet officier; mais elle voyoit dans ce nouveau voyage un

moyen de recommencer les observations que ce navigateur et ses compagnons avoient été chargés de faire, et par conséquent de contribuer d'une manière efficace aux progrès d'une science dont elle est sans cesse occupée.

Les naturalistes de cette expédition, Riche, Labillardière, Deschamp, Ventenat, Blavier furent pris dans le sein de la société, et Aubert du petit Thouars qui accompagna son frère, en qualité de naturaliste, dans une expédition suite d'une souscription particulière, et qui avoit également pour objet la recherche de Lapeyrouse, étoit un des associés de la société d'histoire naturelle.

Depuis cette époque, il ne s'est point présenté d'occasion de servir la patrie par des voyages utiles, que quelques membres de la société, encouragés par elle, ne l'aient saisie. Barrault et Willemet ont suivi dans l'Inde les ambassadeurs de Typoo Saïb et ce malheureux jeune homme, qui donnoit de si grandes espérances, y est mort victime des persécutions du gouverneur de Pondichéry, M. de Conway.

Macé est allé visiter le cap de Bonne-Espérance, et il est actuellement à l'isle de France sans aucun moyen et sans secours.

Brugnières et Olivier ont parcouru une grande partie du levant; aujourd'hui de retour de leurs voyages en Egypte, ils attendent à Constantinople les secours que le gouvernement leur a promis tant de fois, et dont ils ont le plus pressant besoin.

Un des minéralogistes envoyés à S.-Dominique,

Le citoyen Girous, est également membre de la société d'histoire naturelle.

Ces détails prouvent combien la société s'est occupée des voyages ; les recherches qu'on peut s'y proposer, les observations qu'on peut y faire, la manière de s'y livrer, tout a été fréquemment l'objet de ses séances. Enfin, outre les mémoires sur ce sujet, rédigés par ses membres, qui ont paru dans ses actes et dans le journal de physique, elle a rédigé une suite d'instructions relatives à toutes les parties de l'histoire naturelle et de l'économie rurale. Une copie de ces instructions a toujours été remise aux voyageurs, et le dernier qui en ait eu des exemplaires est le citoyen Mozart, membre de la société, en voyé, il y a quelques mois, à Philadelphie par le comité de salut public.

La société présente au directoire une collection de ses instructions avec le volume de ses actes ; il y verra tout ce que des voyageurs naturalistes et instruits peuvent faire : il est donc inutile de répéter ce qui a été dit dans ces instructions ; il suffira seulement de faire quelques applications particulières à l'isle de S.-Domingue.

Plusieurs contrées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, ont été décrites dans les plus grands détails, et l'histoire naturelle de S.-Domingue est encore inconnue ; la courte nomenclature de quelques plants qui accompagne le troisième volume de l'histoire des maladies de cette isle, par Pouppe Desportes, et le petit essai sur l'histoire naturelle

de S.-Domingue, publié en 1776 par Nicolson en un volume in-8.<sup>o</sup>, sont à-peu-près tout ce qui a été écrit sur cette colonie; la partie espagnole n'a point été décrite, et la partie française qui avoisine la partie espagnole, est encore presque inconnue. Cet exposé suffiroit pour faire sentir l'importance d'un pareil voyage, puisqu'il est impossible de tirer un parti avantageux d'un pays, sans connoître ses productions. Mais on peut encore, d'après les connoissances acquises sur la partie la plus souvent observée de S.-Domingue, préciser quelques-unes des recherches dont cette isle doit être l'objet.

Les trois règnes de la nature peuvent être singulièrement enrichis par un semblable voyage; les savans qui l'entreprendront, en rapporteront sûrement beaucoup d'espèces nouvelles, échappées aux voyageurs inattentifs; si les mammifères ne sont pas nombreux, on pourra du moins conserver avec plus de soin leurs parties internes trop souvent négligées par les collecteurs, et sans lesquelles il est impossible d'avoir une connoissance pleine et entière des animaux de cet ordre; on observera leurs mœurs avec plus de soin, et on débarrassera leur histoire des fables débitées par l'envie de piquer la curiosité, et si avidement accueillies par l'amour, si naturel aux hommes, du merveilleux. On s'efforcera d'acclimater dans la partie française, la vigogne et le lama, animaux si précieux par leur laine. La collection d'oiseaux, d'amphibies, de poissons, d'insectes, de vers, pourra être considérable; et les espèces de ces ordres qui peuvent servir à des usages écono-

miques , seront principalement l'objet des observations des voyageurs. Ils s'attacheront sur-tout à répéter les essais de Thierry de Menoville pour naturaliser la cochenille, et établir des nopaleries qui pourront devenir l'objet d'un commerce considérable.

L'isle de S.-Domingue produit peu de grands animaux , et les cuirs doivent y être rares et chers. Les voyageurs examineront quelles sont les peaux les plus propres à être tannées, et en même-temps quelles sont les écorces et les substances les plus favorables au tannage; ils chercheront à y introduire le prunier du C. Surur.

Malgré les nombreuses découvertes de Swartz, Plumier, Barrère, Jaquin, dans les Antilles, les végétaux qui croissent naturellement à S.-Domingue sont encore fort peu connus, ceux sur-tout de la partie espagnole qui comprend près de deux tiers de cette isle; cependant les arbres qui composent ses forêts, peuvent fournir d'excellens bois de construction, des résines, de très-bons vernis; beaucoup de ces arbres sont, par leur dureté, susceptibles d'un beau poli, et, en ployés à la fabrication de meubles, peuvent devenir un objet très-important de commerce; la matière médicale, la teinture, tous les arts peuvent retirer les plus grands avantages de l'examen attentif des végétaux de S.-Domingue.

Il existe près de la ville du Cap un jardin botanique qui pourroit être très-précieux, mais qui, par la négligence de ceux qui en ont la direction,

est demeuré sans utilité; on y cultive cependant l'arbre à pain et quelques épiceries. On pourroit faire de cet établissement national un dépôt pour y rassembler les plantes des diverses contrées de l'Amérique, comme le jardin de l'isle de France devroit être le dépôt des plantes de l'Inde et des isles de la mer du Sud. Ce jardin pourroit servir à acclimater les plantes précieuses et principalement les épiceries envoyées de nos établissemens asiatiques et de la Guiane française.

L'ancien gouvernement s'étoit occupé de cette transplantation, mais le vaisseau qui portoit à S.-Domingue le cannellier, le camphrier et plusieurs beaux arbres de l'Inde, a été pris par l'amiral Rodney; et ces arbres ont été plantés dans le jardin botanique de la Jamaïque, où les Anglais les cultivent et les regardent comme une des plus importantes captures de la dernière guerre: nous ignorons si on a songé depuis à en faire venir d'autres.

Jusqu'ici, le colon étranger au sol qu'il habitoit, ne voyoit dans ses productions qu'un moyen de retourner en Europe avec une plus grande aisance; il croyoit que tous les objets de première nécessité devoient nous être importés d'Europe, malgré les mers qui l'en séparent.

Ainsi, les changemens importans à introduire dans l'économie rurale de S.-Domingue, sont ceux relatifs à la grande culture; les cultures à bras y sont devenues presque impossibles. Alors, avec une grande masse de subsistances, la population s'accroît,



et on pourra y cultiver les productions utiles du monde entier; les voyageurs doivent donc emporter avec eux des graines utiles, des végétaux mêmes en nature, qui puissent donner lieu par la suite à de nouveaux moyens de commerce ; il faut y porter des instrumens aratoires qui y sont si rares; il faut y introduire le thé de la Chine, le camphrier, le poivrier de la Jamaïque, l'arbre de cire, l'arbre à suif, le bois noir de l'isle de France, etc. etc.

Une culture importante pour cette colonie et ensuite pour l'Europe, seroit celle du riz sec de la Cochinchine; quoique cette plante ne soit ainsi appelée que comparativement, et qu'elle croisse dans les lieux humides, elle est cependant très-préférable au riz ordinaire qui ne peut vivre que dans les endroits submergés.

---



---

## HYGIÈNE PUBLIQUE.

*DE l'influence des causes politiques sur les maladies et la constitution physique de l'homme, par J. L. ALIBERT, étudiant en médecine, à l'École de santé de Paris.*

---

*Ad primam mali causam, ad causæ occasionem, et primordia deveniendum est. Hippocr.*

---

PARMI les causes innombrables qui modifient si diversement les individus et les nations de la terre, parmi celles qui peuvent plus efficacement troubler ou maintenir l'équilibre dans les fonctions de l'économie vivante, il en est une sur-tout bien digne d'intéresser le médecin philosophe, qui, dans ses recherches physiologiques, ne se borne point à de vaines et futiles contemplations; qui sait aggrandir la sphère de sa pensée, et parcourir d'un œil observateur l'histoire des altérations morales et physiques des peuples; je veux parler de la législation. N'en doutons pas; si le sentier de nos jours est couvert de tant d'écueils, est menacé par tant de tempêtes; si la faulx avide de la douleur moissonne avec tant de célérité les générations du globe; si l'univers entier n'est qu'un vaste théâtre de deuil et de destruction universelle, c'est que l'homme

est par-tout l'ennemi de l'homme ; c'est que par-tout les institutions sociales sont posées en sens contraire de son bonheur. Pareil à ces arbres tristes et languissans que le souffle glacé des hivers rigoureux frappe de stérilité dans nos campagnes désolées, les anciens n'avoient pas tort de comparer le *microscome* au *macroscome*, et d'établir une analogie si parfaite entre l'économie *politique* et l'économie *privée*. Ajoutons qu'elles doivent se consolider l'une par l'autre, en se prêtant un appui mutuel.

Tâchons maintenant de déterminer comment agissent sur nous les désordres notables qui se manifestent dans l'ordre civil ; il paroît que c'est sur-tout en corrompant la nature de nos passions. On a souvent demandé si les passions étoient utiles à notre existence. Oui, sans doute ; elles sont utiles et nécessaires à notre existence. Retenues dans de justes limites, ce sont des vents favorables qui servent à pousser le vaisseau de la vie ; mais portées à l'excès, elles courent risque de le submerger. Il importe donc au législateur de leur imposer un frein salutaire, de leur imprimer la direction la plus avantageuse, et de les faire sagement concourir au maintien et à l'affermissement de la santé publique. C'est à lui de veiller à la conservation de cet homme interne dont parloit un praticien célèbre (1), de cet

(1) *Quemadmodum enim homo quidam exterior conspicitur ex partibus sensui obviis compaginatus, ita procul dubio ut-interior est quidam homo, è debilitâ spirituum serie, et*

homme nerveux et sensible, qu'on ne doit contempler qu'avec l'œil de la philosophie et de la raison. L'âme et le corps sont unis ici bas par un lien réciproque et commun. Ce sont, comme l'a dit Platon, deux coursiers attelés au même char; il faut les régir par des soins égaux.

Il arrive néanmoins que cet accord essentiel des deux principes qui nous constituent, est souvent dérangé depuis que les droits sacrés de l'indépendance individuelle ont été violés ou méconnus, depuis que la terre est en grande partie avilie, comprimée par le despotisme et les préjugés. Les nations mal gouvernées ressemblent aux gouffres destructeurs des volcans. Tout ce qui passe dans leur sein, y reçoit une altération profonde, que rien ne sauroit effacer. La soif ardente du luxe, les tourmens de la haine, les fureurs de l'envie, mille autres affections plus funestes encore, qui nous poursuivent sans cesse sur la route pénible de l'ambition et de la fortune, et qui sont les suites inévitables d'une politique insensée, provoquent un trouble homicide dans les fonctions des organes physiques, ou portent à leur harmonie des atteintes irréparables. C'est une vérité constatée par l'expérience des siècles, que les peuples asservis dégénèrent à la longue, et qu'ils acquièrent presque tous ce tempérament foible et débile, vulgairement appelé *cachectique* et *pituiteux*. N'ayant pour règle que l'habitude, leur défaut d'ac-

*quasi fabrica constans, solo rationis lumine contemlandus.*

Sydenh. dissert. epist. pag. 495.

tivité les dispose à toutes les impressions délétères; ils se brisent au moindre choc. La crainte devient en eux une fièvre morale qui consume leurs forces, comprime les ressorts de leur être, et jette l'ensemble de leur économie dans la prostration et la torpeur. Du temps d'Hippocrate, les Européens n'avoient point encore des rois. Aussi, remarque-t-il qu'ils ont plus de courage et de vigueur que les Asiatiques, non-seulement par rapport à leur position locale, mais par rapport à la forme de leur législation. *Non enim regibus obediunt, quemadmodum Asiani; ubi enim sub regibus vivitur, ibi necesse est homines timidissimos esse* (2). Ce n'est pas une chimère que la sorte d'ignominie que l'opinion attache à la plupart de nos affections morbifiques, et principalement aux maladies cutanées. On diroit qu'elles sont réservées aux nations asservies; s'il faut en juger par le silence des historiens, nos pères n'y étoient pas sujets, et elles sont d'ailleurs rarement *endémiques* dans les pays libres et indépendans. Je regarde donc la *lèpre* des juifs, le *pian* des nègres, la *teigne* d'*s'Éras*, comme la suite et l'effet terrible de leur servitude et de leur abjection. Certains oëthologistes, trop resserrés dans leurs observations, en ont vu l'origine dans les intempéries et la chaleur du climat; ils ont considéré comme primitives, des causes qui n'étoient que prédisposantes ou secondaires: mais j'ajoute un coup-d'œil sur la Russie. Placée dans le nord que Jer-

(2) Abrégé de l'histoire des Goths.

danus (3) avoit surnommé la fabrique du genre humain, le froid qui condense les houppes nerveuses et communique plus de roideur aux fibres du solide vivant, devroit la rendre inaccessible à une multitude de maux dont nous sommes la proie; cependant, combien son état déploral le contraste avec les avantages de sa situation! D'après le rapport de l'abbé Chappe (4), la petite vérole y enlève, chaque année, une quantité prodigieuse d'enfans. La maladie vénérienne sur-tout y est d'autant plus dangereuse, qu'elle y est presque toujours compliquée de *scorbut*. Elle y est si fréquente, qu'il est à craindre que, dans la suite, ajoute le même voyageur, elle ne parvienne à détruire entièrement ses habitans. La raison en est simple: le despotisme écrase cette nation. Elle ne se ment que par la terreur; elle se livre en outre à toutes les débauches des empires corrompus; et qu'importe, quand nous conspirons sans cesse à nous détruire, que tout conspire à nous conserver? Qu'importe que la nature ait tout fait pour nous, quand nous faisons tout contre la nature? Malgré tant de moyens de bonheur, l'homme gravit sans cesse vers sa ruine, et par-tout hélas! il succombe et périt, triste victime de ses erreurs et de ses propres institutions. A l'époque désastreuse du système de Law, les hôpitaux de Londres se remplirent de fous et de maniaques. De nos jours, sous l'affreuse domination des triumvirs,

(3) Voy. en Sibérie, tom. I.

4) Richard mead; *monita medica.*, p. 254.

quand le féroce *Robespierre* couvroit la patrie d'échafauds, de sang et de deuil, le célèbre *Desault* avoit remarqué que les *anévrismes* s'étoient infiniment multipliés dans l'Hôtel-Dieu de Paris.

Avouons pourtant que ces commotions violentes et inattendues qu'excitent en nous les orages de la société, ne sont pas toujours préjudiciables à l'économie animale. Elles peuvent, au contraire, dans certains cas, devenir des remèdes pour son état maladif ; leur action perturbatrice tourne souvent au profit de l'organisme sensible, en donnant au *principe vital*, suivant l'expression du profond et judicieux *Barthés*, des *impressions* qui *se succèdent en sens contraire, qui rompent la chaîne de ses affections morbifiques, et qui l'amènent comme par des sortes d'oscillations, à rentrer dans l'ordre naturel de la distribution et des communications de ses forces* (5). La révolution française, par les secousses salutaires qu'elle a fait subir à l'édifice humain, a, pour ainsi dire, anéanti la diathèse *hystérique* et *hippochondriaque*. Elle a corrigé cette *idiosyncrasie* nerveuse, trop mobile et trop aiguë par notre ancienne mollesse, et elle a imprimé plus d'énergie à des ressorts auparavant trop foibles et trop délicats.

Telle est à-peu-près la manière dont les troubles civils agissent sur les passions, et les passions sur les maladies. Je pourrois ajouter qu'il n'y a aucun événement politique qui, sous quelque rapport, n'aît

(5) Nouveaux élémens de la science de l'homme, p.

influé sur la santé des hommes. La conquête du nouveau monde opéra les modifications les plus diverses, dans l'hygiène et dans la pathologie de tous les peuples de l'univers. Il se fit alors un échange mutuel de mœurs, de coutumes, de vices, de préjugés, de loix, et par conséquent de maladies. Les contagions pestilentielle, charriées sur les flots de l'Océan avec l'or et les marchandises, se propagèrent d'un pôle à l'autre. Sans le commerce de l'Égypte, sans les guerres des Sarrazins, sans les entreprises des croisades, l'éléphantiasis et le mal syphilitique n'auroient jamais infesté nos climats. Les Péruviennes accouchoient sans douleur, avant d'avoir passé sous le joug de l'Espagne. La constitution physique des Romains éternés sous les empereurs, n'étoit plus celle des Romains libres et républicains, que les exercices du gymnase et les bains du Tibre avoient rendus si forts et si vigoureux. Nous-mêmes, aujourd'hui, combien n'avons-nous pas dégénéré de nos pères! Dans le siècle des Asclépiades, les rhumes et les catharres étoient presque inconnus. Si je voulois creuser plus avant dans le champ fécond de l'histoire, mille autres exemples déposeroient encore en faveur de mon assertion; mais je ne donne qu'un aperçu sur cette matière. Je n'ai pour but que d'appeler sur cet objet l'attention des praticiens de notre art. Je reste donc convaincu que les causes politiques jouent le premier rôle dans la production des phénomènes morbifiques; qu'elles entrent sur nos maladies acquises et habituelles, des symptômes graves et importants,



portans, qui peuvent varier les indications, et diriger plus sûrement l'emploi des moyens curatifs. Anatomiste hardi, physiologiste observateur, cesse d'interroger ce cadavre sanglant! . . . Ce n'est pas toujours à la mort qu'il faut demander le secret de la vie; accours un instant sur la scène du monde: contemple nos mœurs, nos habitudes, nos loix, nos institutions, et tu verras jaillir la source intarrissable des infirmités humaines! Infortunés! par combien de tourmens n'achetons-nous pas les jouissances d'une civilisation qui devient si funeste par nos erreurs! . . . Que de frottemens n'éprouve pas le système sensible à travers les désordres et les convulsions du corps social! Sthal s'écrioit avec raison que l'existence de l'homme n'étoit qu'une longue maladie. *Vivere, militare est*, disoit aussi Sénèque. O si nous pouvions enfin nous arracher à nous-mêmes, et nous restituer à la nature; si nos loix étoient sages comme elle; si l'art de nous gouverner n'étoit plus que l'art de nous rendre heureux, quel changement salutaire s'opéreroit alors dans notre organisation physique! La dissolution des individus, nécessitée par la durée et la reproduction des espèces, se feroit sans angoisses et sans déchirement; elle seroit comme le déclin d'un jour pur et sans nuage; impassible et inaltérable dans sa marche, l'économie des êtres vivans offriroit de nouveau le spectacle harmonieux de cette santé première, appanage de nos ayeux, fille du bonheur, et compagne inséparable de la paix et de la liberté.

## P H Y S I Q U E.

*RAPPORT fait au Bureau de Consultation, par les citoyens HALLÉ et JUMELIN, sur les travaux du citoyen CLAVELIN, concernant les principes de la construction des Cheminées, réduits de la statique de l'air et du feu (1).*

L'OUVRAGE très-curieux que présente le citoyen Clavelin, est le fruit d'une longue suite d'expériences répétées avec une persévérance remarquable, pendant un grand nombre d'années; variées de toutes les manières, dirigées suivant un plan qui n'avoit encore été conçu par personne, couronnées par des résultats dont la précision jette un nouveau jour sur les phénomènes principaux de la statique

(1) L'auteur de cet ouvrage a reçu, sur la décision du bureau de consultation des arts et métiers, le *maximum* des récompenses nationales, avec une mention honorable qui l'autorise à se présenter encore pour recevoir un supplément de récompense. Outre cela, le bureau a arrêté, conformément à la loi, que ce traité, véritablement utile et fait pour éclairer les architectes sur les principes d'une construction abandonnée jusqu'ici à une expérience routinière, seroit imprimé aux frais de la nation, mais les circonstances n'ont pas permis d'exécuter cette décision. C'est pour donner une idée de cet important travail, et rendre hommage au zèle infatigable de son modeste et laborieux auteur, que nous publions le rapport qui en a été fait, et qui ne peut qu'en faire désirer la publication.

de l'air et du feu, phénomènes dont plusieurs n'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement appréciés.

On peut diviser cet ouvrage en trois parties.

La première traite des principes physiques de la statique de l'air et du feu.

La seconde traite des phénomènes de cette statique dans nos habitations.

La troisième traite des effets résultans des différens rapports et des dispositions variées qu'on peut établir entre les ouvertures qui donnent entrée à l'air, les différentes capacités des âtres, les directions variées et les divers évasemens des cheminées; d'où résulte la connoissance des proportions qui doivent être préférées dans la construction des foyers ordinaires, pour éviter le reflux de la fumée dans nos appartemens; fléau domestique qui les rend quelquefois inhabitables.

#### P R E M I È R E P A R T I E.

Nous allons essayer de donner une idée de ce qu'il y a de nouveau dans cet ouvrage, et quoique la troisième partie soit la principale et la plus importante, nous allons présenter un court extrait de ce que contiennent les deux premières.

Dans la première partie, après avoir donné une histoire assez étendue de l'art, relativement à la fabrication des cheminées, le citoyen Clavelin traite, dans différens chapitres, de la nature de l'air, des bois, du charbon, du feu, de la chaleur, du froid, de la flamme, de la fumée, de la suie, de la cendre, des vents coulis, de l'influence générale de

l'air et du feu sur la santé, du renouvellement de l'air, tant pour dissiper les émanations animales que pour la transmission de la chaleur (ou, pour parler comme les chimistes, du *calorique*) dans différentes pièces.

Dans cette partie, il faut observer que l'auteur, ivré depuis vingt ans, presque exclusivement, à ces tentatives, et ne perdant point son objet de vue, a peut-être un peu trop négligé de se mettre au fait des nouvelles découvertes relatives à l'air et à la combustion; mais les erreurs auxquelles ces négligences ont donné lieu, peuvent aisément disparaître de son ouvrage. Elles se rencontrent principalement dans les chapitres de l'air, du charbon, du feu, de la fumée, de la suie, de la cendre, et de l'influence du renouvellement de l'air sur la santé. Elles n'ont rapport qu'à la théorie, et nous ne nous y arrêterons pas. Nous ne nous occuperons que de la partie expérimentale et de ce qu'elle offre de nouveau et de véritablement digne de remarque.

Le chapitre des bois contient une table faite avec soin, de la pesanteur comparative des bois verts et secs, les plus en usage en France, éprouvée sur trente espèces de bois et sur des morceaux d'un pied cube de proportion. L'auteur les a tous fait équarrir et peser le même jour, et ensuite il les a fait couper en buchettes minces et sécher en cet état.

L'auteur observe ensuite avec raison, que le *calorique* qui émane des bois qu'on brûle, n'est pas absolument en proportion de leur masse, mais seulement de leur masse combustible, ensorte qu'il y a

deux choses à combiner pour estimer le calorique. 1.<sup>o</sup> La masse solide, qui est la masse qui leur reste après la dessiccation. 2.<sup>o</sup> La quantité de cendres qu'ils laissent, et qu'il faut déduire de la masse solide pour avoir la masse combustible; ainsi le hêtre moins pesant que le chêne, mais qui perd, proportion gardée, moins par la dessiccation et qui laisse beaucoup moins de cendres après sa combustion, chauffe en conséquence beaucoup plus.

Pour estimer comparativement la quantité de calorique qui s'échappe des différens bois en brûlant, le citoyen Clavelin se sert d'un fourneau de tôle sur lequel il place une cuvette remplie d'eau, dans laquelle plonge un thermomètre: il brûle dans le fourneau égale quantité de copeaux secs des bois qu'il compare, et le thermomètre s'élève à différentes hauteurs, selon la nature des bois livrés à la combustion. Quelqu'imparfaite que soit cette méthode, ainsi qu'en convient le citoyen Clavelin, elle indique des différences conformes à l'observation journalière, et l'on y voit, par exemple, que les bois denses et résineux, à égalité de masse, donnent plus de chaleur que les bois poreux, légers et aquatiques. Il en résulte aussi que les bois blancs, tels que le peuplier, le bouleau, le saule, le tremble, sont les plus mauvais à brûler; que le jeune chêne brûle bien, et donne beaucoup de chaleur; que le vieux noircit, donne un charbon qui s'écaille et s'éteint promptement; que les meilleures bûches de ce bois sont les rondins de trois à quatre pouces; que le charme brûle bien, mais que le hêtre neuf brûle le mieux

de tous, donne peu de fumée, un charbon durable et laisse peu de cendre.

Dans le chapitre du feu, le citoyen Clavelin donne les détails d'une expérience ingénieuse dont le but est de connoître quels effets résultent de l'impulsion de la flamme qui frappe les corps suivant différentes directions plus ou moins, soit perpendiculaires, soit inclinées à ces corps. Cette expérience a beaucoup d'analogie avec une autre expérience sur l'impulsion de l'air dont M. Genneté a donné les détails dans un ouvrage intitulé: *Nouvelle construction des cheminées*, etc. Le citoyen Clavelin en fait lui-même mention dans son ouvrage et en donne une explication très-juste et très-satisfaisante.

L'expérience de Genneté a pour objet d'observer les proportions respectives des angles d'incidence et de réflexion d'une colonne d'air poussée sur un plan horizontal par une force déterminée, et sous des angles différemment ouverts. Dans la sienne, le citoyen Clavelin observe trois effets différens de l'impulsion de la flamme sous divers angles. Ces effets sont la communication du feu aux corps combustibles, la communication du calorique et la réflexion des angles.

L'appareil du citoyen Clavelin consiste dans un demi-cercle de métal de 20 à 25 pouces de rayon, établi verticalement sur un plan horizontal. On fixe à ce demi-cercle, dans la direction des rayons de la circonférence au centre et sous des angles de diverses ouvertures, des cartouches bien égales en

volume, en diamètre et en compression de la poudre qui les remplit.

Dans tous les cas, on met le feu aux cartouches, et la flamme qui s'en échappe forme une colonne qui se dirige vers le centre du demi-cercle. L'explosion est la force impulsive : elle est proportionnelle à la quantité de poudre, à sa condensation et au diamètre du canal dont elle sort ; et comme toutes ces conditions sont supposées égales dans toutes les cartouches, il s'ensuit que dans toutes les expériences la force impulsive est nécessairement égale.

Cela posé, dans une des expériences faites avec cet appareil, le plan horizontal est une table couverte d'une main de papier. Une cartouche fixée au degré 90, et par conséquent tombant à angle droit sur le plan, perce 15 feuilles. Une seconde, fixée au degré 45, en perce 9. Une troisième, sous un angle de 20 degrés, en perce seulement six. Cette expérience répétée plusieurs fois, donne constamment à-peu-près les mêmes proportions.

Dans une autre expérience, le plan horizontal est une table de cuivre d'une ligne d'épaisseur, sous laquelle, vers le point qui correspond au centre du demi-cercle, est placée une boule de thermomètre, marquant, avant ces expériences, huit degrés de Réaumur. La première cartouche, fixée au 90.<sup>e</sup> degré, fait monter le thermomètre de 6 degrés. La seconde, sous un angle de 45 degrés, le fait monter de 5 ; et la troisième, sous un angle de 20, le fait monter de 4 seulement.

Il résulte de-là que l'obliquité de la direction diminue et l'intensité de l'ignition des corps combustibles et celle du calorique communiqué ; mais il en résulte aussi que les proportions marquées par le thermomètre, ne sont pas correspondantes avec les profondeurs auxquelles parvient l'ignition, ni avec l'ouverture respective des degrés.

Il y auroit sans doute plusieurs observations à faire sur la nature de ces expériences ; cependant on ne peut nier qu'elles ne soient ingénieuses et susceptibles d'être répétées de manière à produire des résultats intéressans.

Le citoyen Clavelin observe aussi que, sous quel angle que la colonne enflammée frappe le plan horizontal, elle se réfléchit toujours sous un angle de 5 à 6 degrés : observation absolument conforme à celle que M. Genneté avoit faite sur les réflexions de la colonne aérienne poussée sous divers angles. L'identité de ces deux effets n'a rien d'extraordinaire pour quiconque sait que la flamme n'est point un fluide particulier, et que l'explosion de la poudre n'est que l'effet du dégagement d'un fluide élastique analogue à l'air, au moins par ses propriétés physiques, et dont la statique, par conséquent, doit présenter les mêmes phénomènes.

Un objet digne d'attention étoit la manière dont le calorique se distribue dans une chambre, et la quantité qui s'en dissipe dans nos constructions ordinaires.

L'expérience dont le citoyen Clavelin se sert pour déterminer la manière dont le calorique se distribue



dans une chambre, n'est pas nouvelle. Elle se fait avec six thermomètres placés à différentes hauteurs dans des directions correspondantes, et à différens éloignemens du foyer. Il en résulte que le calorique diminuant d'abord à mesure qu'on s'éloigne du foyer, se répartit ensuite dans la partie la plus reculée de la chambre, de manière que les couches supérieures sont les plus chaudes, ce qui est conforme à la statique de l'air qui devient spécifiquement plus léger quand il est dilaté par le calorique. Le citoyen Clavelin entreprend ensuite, par une 2.<sup>me</sup> expérience, de faire connoître quelle proportion totale de calorique résulteroit d'une quantité donnée de combustible, si les issues de la chambre, dans laquelle ce combustible se consomme, n'en opéroient pas une déperdition continuelle. Pour cela, le citoyen Clavelin suspend une corbeille de fil de fer au milieu d'une chambre scellée de toutes parts, et suspend un thermomètre à égale distance de la corbeille et des murs. Il brûle une quantité déterminée de bois dans la corbeille, et examine la progression que suit le thermomètre en s'élevant, la durée de son état stationnaire, et le temps qu'il met à descendre d'une quantité déterminée.

On conçoit qu'il résulte de cette expérience une quantité de calorique qui est en proportion du bois consommé, et supérieure à celle que renvoient nos foyers ; mais elle donne lieu à une observation plus remarquable, c'est que les résultats de cette expérience, qui offrent constamment les mêmes proportions,

quand le degré de température de l'atmosphère est au même point, différent notablement dans des températures différentes, et qu'il paroît que plus la température est froide, plus les proportions de calorique produites sont considérables ; ensorte qu'il résulteroit des faits observés par le citoyen Clavelin, que le thermomètre étant à *Id.* au-dessus de 0, 16 gros et  $\frac{2}{3}$  donneroient plus d'un degré dans l'espace d'une minute, tandis que le thermomètre étant à 5 au-dessus de 0, il en faudroit 19 gros et demi pour donner dans une minute ce même degré de chaleur. Ces expériences, difficiles à cause des incommodités qu'occasionne la fumée, auroient besoin d'être répétées pour que leurs résultats puissent donner lieu à des conclusions plus certaines.

La flamme est évidemment un fluide très-léger, parce qu'il est dans un grand degré de dilatation. Nous savons que ce fluide est composé de substances combustibles vaporisées et dans l'état d'ignition, et entraînées dans un même courant avec l'air qui sert à la combustion. Ce fluide, plus léger que l'atmosphère, s'élève au milieu d'elle avec une force et une rapidité proportionnées à la différence de leurs pesanteurs spécifiques. On peut mesurer la force de son ascension. Voici comme s'y est pris le citoyen Clavelin.

Il a fait construire une balance dont le fléau est long de 4 pieds et d'un degré de sensibilité qui la fait trébucher à  $\frac{1}{4}$  de grain. Un des bassins plonge dans la flamme du foyer, et ce bassin est un plan de tôle de six pouces en tous sens, c'est-à-dire, de

trente-six pouces quarrés de surface. On charge ce bassin de divers poids, pour le contenir dans l'équilibre, et la quantité de poids nécessaire pour cet effet est la mesure de la force avec laquelle le courant enflammé s'élève dans l'atmosphère.

Nous ne parlerons pas d'une 1.<sup>re</sup> expérience que le citoyen Clavelin a faite avec des réchauds formés de fils de fer, et qu'il superpose les uns aux autres dans l'intention d'augmenter l'impulsion de la flamme des réchauds supérieurs par celle des autres réchauds qui sont au-dessous. Il observe lui-même tous les défauts de cette expérience, et remarque que quand on a mis les uns au-dessus des autres, une certaine quantité de pareils réchauds, l'impulsion diminue au lieu d'augmenter, tant à cause de la résistance que la flamme des réchauds inférieurs éprouve de la part des réchauds supérieurs, qui la forcent à s'écarter de la direction verticale, que parce que la fumée des réchauds inférieurs rend l'ignition moins rapide dans les réchauds supérieurs.

Mais le citoyen Clavelin ayant ensuite établi sa balance sur le foyer d'une cuisine dont il alimente le feu de manière à donner successivement à la flamme depuis 1 jusqu'à 6 pieds d'élévation, le bassin étant entièrement plongé dans cette flamme, il observe les impulsions croissantes à mesure qu'elle acquiert à-la-fois plus de force et d'élévation. Il remarque que la flamme étant élevée d'un pied seulement, enlève un poids de deux gros 66 grains. Puis il dresse une table des poids successivement

enlevés lorsque la flamme s'élève d'un pied de plus. Il résulte de cette table une augmentation progressive de force dont nous trouvons que l'évaluation moyenne est de deux gros 8 grains et  $\frac{2}{5}$  par chaque pied. Le citoyen Clavelin en conclut l'extrême augmentation de force que doit acquérir la flamme, lorsque le feu prend à une cheminée et qu'elle parvient jusqu'à 60 et même 100 pieds de haut. A quoi il faut ajouter encore l'effet nécessaire du rétrécissement des tuyaux qui doit augmenter la force d'impulsion du courant.

De toutes ces observations sur les phénomènes statiques de l'air et du feu, on déduit aisément les principes d'après lesquels on peut organiser le mécanisme du renouvellement de l'air. Le citoyen Clavelin en profite pour indiquer une construction ingénieuse propre, en accélérant beaucoup ce renouvellement, à porter l'air chaud d'un étage dans un autre, à en soustraire l'air froid, et réciproquement, en sens contraire, à rafraîchir l'air des appartemens contigus. On conçoit bien que la légèreté spécifique de l'air dilaté par la chaleur, ainsi que la pesanteur augmentée de l'air condensé par le froid et les courans opposés qui en résultent, sont les moteurs du mécanisme. L'exécution n'ayant pas eu lieu, nous n'en dirons pas davantage.

#### D E U X I È M E P A R T I E .

La 2.<sup>me</sup> partie de l'ouvrage du citoyen Clavelin présente une suite d'expériences sur l'impulsion communiquée à l'air et à la fumée par l'effet des foyers établis dans nos appartemens. Les chapitres qui composent cette partie, renferment des recher-

ches multipliées sur l'action des vents, relativement à nos habitations; sur les répercussions de l'air; sur l'état de l'air, d'abord dans une chambre où il n'y a ni cheminée, ni feu; ensuite dans les cheminées où l'on ne fait pas de feu; puis dans les chambres où il y auroit du feu sans cheminée, et enfin sur l'action des courans déterminés par les cheminées en activité, et les modifications que cette action reçoit par l'effet des dispositions et des proportions respectives, tant des ouvertures qui donnent entrée à l'air, que des cheminées qui leur donnent issue. Le citoyen Clavelin consacre un chapitre à l'étude des phénomènes remarquables du poêle sans fumée de *Dalesme* ou de *Justel*; et un autre à l'examen de la température que prend la fumée dans les tuyaux de nos cheminées.

Pour ce qui est de la force impulsive des vents, le citoyen Clavelin ne présente à ce sujet aucune expérience qui lui soit propre. Il se contente de former une table d'après celle qu'a dressée *Bouguer* pour calculer la force de percussion perpendiculaire de l'eau sur un plan immobile dont la surface est d'un pied carré. Cette table est composée de deux colonnes, l'une des vitesses, l'autre des impulsions proportionnelles. Le citoyen Clavelin divise les résultats de *Bouguer* par 850 différence de densité entre l'air et l'eau.

Nous ne nous arrêterons pas ici à rendre compte de l'application ingénieuse que le citoyen Clavelin donne des phénomènes observés par *Genneté* de l'inégalité des angles d'incidence et de réflexion des

fluides élastiques. Nous ne donnons pas non plus les détails d'une expérience fort simple sur la direction des courans qui s'établissent le matin avant le lever du soleil et après une nuit froide entre l'air extérieur et l'air intérieur d'une chambre où il n'y a ni cheminée, ni feu : la différence de densité que nécessite la différence des températures entre l'un et l'autre air, fait aisément concevoir la raison statique de ces courans. Mais une observation plus digne d'attention et dont les résultats vont plus directement au but de l'auteur, est celle qu'il a faite en vérifiant une proposition de Franklin. Il s'agit des courans qui s'établissent aux différentes heures du jour dans les cheminées où l'on ne fait point de feu. Selon Franklin, il se forme journellement, vers les 5 heures du soir, un courant ascendant qui dure jusqu'à 8 et 9 heures du matin. A cette heure, le courant s'interrompt et l'air intérieur se balance avec l'air extérieur. Ensuite l'équilibre se rompt et il succède un courant descendant qui dure jusqu'au soir. Telle est l'observation de Franklin, dont il donne cette explication simple que la température du tuyau de la cheminée restant invariable, et celle de l'air extérieur, au contraire, variant, le contrebalancement de leur densité respective entraîne tantôt l'un, tantôt l'autre dans les directions déterminées par la rupture alternative de l'équilibre de l'un ou de l'autre part.

Avant de lire Franklin, le citoyen Clavelin avoit déjà soupçonné l'existence de ce fait, en remarquant les mouvemens par lesquels nos devans de

cheminées deviennent alternativement concaves ou convexes, suivant le sens dans lequel l'air les presse. Pour vérifier l'ordre que suit ce phénomène, ce physicien a fermé exactement les ouvertures de 5 à 6 cheminées de hauteur et de situation différentes. Il a laissé à chacune une ouverture ou trouée de 3 pouces en carré. Six mois d'observations pendant toute sorte de temps l'ont convaincu,

Que les courans de nos cheminées ne sont pas aussi réguliers que ceux qu'a observés Franklin; que cependant le courant ascendant de la nuit, depuis 5 à 6 heures du soir jusqu'à 8 à 9 heures du matin, est constant; qu'il varie dans sa force; qu'il vacille même, quand il s'élève un vent plus ou moins sensible; mais que le courant descendant du jour, est loin d'être également constant. A peine, dit-il, un quart des observations s'y est-il trouvé conforme, même dans les temps calmes. Ces phénomènes nous font concevoir la raison pour laquelle, quand plusieurs tuyaux de cheminées se trouvent réunis en une colonne, la fumée de celles où le feu est allumé, descend souvent dans les autres et remplit ainsi les appartemens.

Dans le chapitre suivant, le citoyen Clavelin présente une longue suite d'expériences dont les résultats forment plusieurs tables. L'objet est; dans les percussions produites par un courant d'air dont la force et l'accélération sont connues, déterminer ce que les directions plus ou moins inclinées du courant, ce que l'éloignement de la force impulsive, ce que le partage du courant, opéré par diverses

issues diversement disposées, peuvent opérer de changemens dans l'effet principal.

L'appareil consiste d'une part dans un volant composé de six aîles, placé dans un tambour dans lequel l'air entre par une ouverture proportionnée. L'axe du volant porte, hors du tambour, une aiguille qui sert à indiquer le nombre de tours que fait le volant. D'autre part on a un soufflet garni d'une tuyère droite ou recourbée, selon le besoin. A une des branches qui est la branche fixe, est attachée une règle circulaire graduée, ensorte que l'on peut élever le côté mobile du soufflet à une hauteur déterminée, et que ce côté retombant par son poids, s'abaisse dans un espace de temps connu. Enfin, on a une caisse représentant une chambre avec sa cheminée. A cette caisse, sont pratiquées trois ouvertures, l'une en face de la cheminée, une deuxième à un des parois latéraux de la caisse, la troisième du même côté que la cheminée. Ces ouvertures sont fermées à volonté par des coulisses : elles ont deux pouces quarrés et la tuyère du soufflet a 6 lignes de diamètre intérieur.

Avec cet appareil, le citoyen Clavelin essaie d'abord quelle puissance l'impulsion du vent exerce sous différens angles d'incidence, en agissant directement sur son volant.

Ensuite adaptant son volant au haut de la cheminée de sa petite chambre et son soufflet à l'une des ouvertures, il varie ses expériences de la manière suivante.

Il place son soufflet dans les trois ouvertures successivement



cessivement de manière à imiter l'effet du vent dans trois directions différentes; l'une perpendiculaire à la cheminée, l'autre latérale, l'autre postérieure. Dans chaque position, l'expérience est diversifiée de quatre manières. D'abord le soufflet étant dans une des ouvertures, les deux autres sont fermées: ensuite l'une ou l'autre sont alternativement ouvertes: enfin, toutes les ouvertures sont libres à-la-fois. Ce n'est pas tout; dans chacune de ces variations, le soufflet est à des distances différentes, c'est-à-dire, ou introduit de 4 pouces dans l'ouverture, qui alors est jointe à la tuyère avec du papier collé; ou placé hors de cette même ouverture à 1, 2, 4, 6 pouces, à 1, 2, 3 pieds de distance.

Il résulte pour chaque expérience une table composée de trois colonnes; une desquelles contient les différens éloignemens du soufflet; la 2.<sup>e</sup> la durée du temps qu'il met à s'abaisser; la 3.<sup>e</sup> le nombre de tours que fait le volant à chaque impulsion du vent.

Outre les effets qu'il est aisé de présumer dans une pareille expérience, en voici quelques-uns qui sont dignes d'une attention particulière. De toutes les impulsions, il étoit naturel de croire que l'impulsion perpendiculaire étoit la plus forte; mais on ne pouvoit pas présumer que l'impulsion postérieure auroit un effet plus puissant que l'impulsion latérale; cependant cela paroît confirmé dans presque toutes les dispositions correspondantes des deux épreuves; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette suite d'expériences, c'est la proportion entre

la distance du soufflet et l'impulsion qu'en reçoit le volant. Cette impulsion augmente toujours à mesure qu'on éloigne le soufflet, jusqu'à ce qu'il soit placé à 6 pouces hors de l'ouverture. C'est là qu'a lieu le *summum* de l'impulsion qu'il communique. Ensuite cette impulsion diminue constamment à mesure qu'on l'éloigne davantage.

Le citoyen Clavelin en donne une raison très-juste et très-facile à concevoir. Elle est fondée sur les proportions respectives de l'épanouissement des rayons aériens au sortir de la tuyère, et de l'espace que leur présente l'ouverture vers laquelle ces rayons sont dirigés. Mais ce qu'il n'est pas aisé de comprendre, c'est que cette distance du soufflet à 6 pouces de l'ouverture a dans tous les cas un effet supérieur à celui qui a lieu lors même que la tuyère y est introduite de 4 pouces et y est, outre cela, scellée avec du papier collé. Le citoyen Clavelin avertit que, pour corriger l'inégalité qui se rencontre quelquefois entre les résultats d'expériences semblables, répétées à plusieurs reprises, il prend le terme moyen de dix ou douze expériences pareilles, en divisant la somme totale des effets par le nombre des expériences.

Des expériences plus essentielles et plus instructives sont celles que le citoyen Clavelin a faites avec un appareil bien simple qu'on nomme le *poêle sans fumée*.

En 1686, M. *Dalesme* en publia les phénomènes dans le journal des savans (volume de 1686, page 83.) et M. *De Lahire* en rendit compte à l'aca-

adémie des sciences, comme on le voit page 692 du 10.<sup>e</sup> volume de la collection de cette compagnie. Dans la même année, M *Justel* fit part des expériences de *Dalesme* à la société royale de Londres, et elles furent imprimées avec une figure dans le n.<sup>o</sup> 181 des transactions philosophiques. Cette machine a été connue depuis sous le nom de *poêle de Justel*.

La machine de *Dalesme*, telle que l'indique le journal des savans, n'est autre qu'un tuyau recourbé dont les deux ouvertures regardent en haut; l'une des branches est fort courte et sert de foyer, etc.

La figure insérée dans les Transactions philosophiques représente un tuyau composé de deux branches qui se rencontrent à l'angle droit; l'une est horizontale, l'autre est verticale. Celle-ci reste ouverte à son extrémité; la branche horizontale au contraire est fermée; mais au milieu de cette branche est une ouverture à laquelle est adapté un bout de tuyau dans lequel est une grille, et qui forme une espèce de fourneau où l'on jette le combustible. Pour peu que l'air du tuyau soit échauffé, la flamme et la fumée plongent au lieu de s'élever, et sont entraînées par le courant vers l'ouverture supérieure de la branche verticale. Dans ce trajet, la fumée se consomme en passant à travers les charbons, et ce poêle peut s'établir au milieu d'une chambre, sans répandre d'odeur ni de fumée.

Voilà en quoi consiste l'expérience de MM. *Dalesme* et *Justel*.

La théorie en est simple.

On sait que tout fluide plus léger que l'atmosphère, s'élève en proportion de la différence de sa pesanteur spécifique, comme tout fluide plus pesant tombe par l'effet de la même pesanteur, c'est-à-dire, que relativement à l'atmosphère l'un pèse en haut et l'autre en bas.

On sait quels sont les phénomènes du syphon pour les fluides plus pesans que n'est le fluide atmosphérique; que quand les branches du syphon sont égales, l'équilibre se maintient; que quand l'une est plus courte que l'autre, le fluide s'écoule rapidement par l'extrémité de la plus longue branche, et entraîne le liquide contenu dans la plus courte. Maintenant renversons le syphon, et que ses branches soient dirigées en haut, il deviendra alors pour les fluides plus légers que l'atmosphère, ce qu'il étoit auparavant pour les liquides plus pesans qu'elle. Le fluide léger s'élèvera par la branche la plus longue, et la colonne la plus longue entraînera la colonne la plus courte, suivant les lois inverses de la gravitation ordinaire.

Cette théorie établit en deux mots, dit le citoyen Clavelin, tout le système de la caminologie. Elle est parfaitement démontrée dans les expériences variées que ce citoyen a faites avec ce poêle, tel que l'a décrit Justel, en diversifiant ses formes et ses proportions; il conserve par-tout la partie horizontale sur laquelle est soudé le bout du tuyau faisant office de foyer; mais aux deux extrémités de cette partie il adapte deux tuyaux verticaux dont il varie la direction. Mais deux expériences sur-tout méritent une atten-

tion particulière. Voici la première. Lorsque les deux extrémités du tuyau horizontal sont garnies de deux branches égales, verticales, dirigées en haut, le courant du réchaud placé entre deux sur le tuyau horizontal se partage en deux, et sort par les deux branches; mais si l'une de ces deux branches est maintenue froide, l'autre étant chaude, le courant s'établit de l'une à l'autre, descendant par la branche froide, ascendant par la branche chaude. Si l'on plonge celle-ci dans l'eau froide, le courant change et descend pour remonter de l'autre côté. Si l'on supprime l'une des branches, l'air entre alors par cette extrémité de tuyau, et sort par la Branche restante. Cet effet du refroidissement d'une des branches de ce poêle sur la direction du courant, est applicable à un grand nombre de phénomènes de la caminologie.

Une autre expérience encore plus remarquable est celle-ci. La partie horizontale du tuyau et le foyer restant les mêmes, l'une des branches qui lui sont adaptées étant bouchée, l'autre couchée horizontalement, mais mobile sur la partie qui porte le foyer; ce foyer étant allumé, l'air qui l'alimente entre par l'extrémité de la branche horizontale mobile. La flamme et la fumée s'élèvent au-dessus du foyer, si pour lors on soulève peu à peu cette branche mobile, en la rendant de plus en plus oblique sur le tuyau horizontal; dans ce cas, à mesure que cette branche s'élève, au lieu d'un seul courant entrant, il s'en forme deux dans l'épaisseur du même tuyau, l'un entrant, l'autre sortant. Plus on élève cette branche, plus le courant sortant devient fort;

enfin, la branche mobile faisant un angle de 35 à 40 degrés avec la partie horizontale qui porte le foyer, le courant rentrant cesse et le courant sortant est seul en activité, et remplit toute la capacité du tuyau. Alors la flamme et la fumée plongent absolument dans le foyer.

Enfin, le dernier chapitre de cette seconde partie renferme des expériences suivies sur la température de la fumée dans les tuyaux des cheminées. Ces expériences ont été faites dans des chambres de dimensions inégales, avec des cheminées de hauteurs à-peu-près égales, d'une ouverture de chambranle différente, et l'air environnant étant à la température de 4 degrés de Réaumur.

Les observations ont été faites de demi-heure en demi-heure avec des quantités de bois déterminées, et suivies à l'aide de deux thermomètres, un placé en haut du tuyau, un autre à 16 ou 24 pieds au-dessus du foyer.

Trois tables contiennent les résultats de ces expériences.

L'auteur en conclut, 1.<sup>o</sup> que la chaleur de la fumée augmente par l'augmentation de la consommation du bois, mais non pas dans une proportion correspondante, au moins si l'on en juge par le rapport du thermomètre; 2.<sup>o</sup> que la chaleur dans le tuyau de la cheminée, toutes choses absolument égales d'ailleurs, est d'autant plus forte que la chambre où se fait la combustion est moins grande; 3.<sup>o</sup> que la chaleur diminue sensiblement à mesure que la fumée monte, et que cette diminution est d'environ un degré du thermomètre par pied d'ascension; qu'en conséquence, il est des cas où, selon la

hauteur de la cheminée ou la température de l'air, la fin de provenance au sommet du tuyau doit être à la même température que l'atmosphère ; mais l'auteur observe que les vapeurs qui forment la fumée étant à une température égale à celle de l'atmosphère, ne lui sont pas cependant équipondérables, ce qui est vrai à quelques égards.

C'est ici que se termine la seconde partie de l'ouvrage du citoyen Clavelin. Jusqu'à cette heure ce ne sont que les préliminaires de son travail que nous avons fait connaître, en nous arrêtant avec lui aux faits qui établissent les principes élémentaires de la statique du feu et aux phénomènes généraux de la caminologie. Déjà cependant on a pu juger de l'intelligence de ce physicien, ainsi que de l'art avec lequel il sait varier l'expérience, et la combiner dans tous les sens et sous tous les rapports.

### TROISIÈME PARTIE.

La troisième partie est la plus importante et la plus curieuse de toutes ; elle est, plus que toutes les autres, un modèle de cette patience laborieuse à laquelle rien n'échappe, et à l'aide de laquelle toutes les faces d'un objet se présentent successivement à l'œil attentif de l'observateur.

Nous ne présenterons ici que les principaux traits qui caractérisent ce travail, en donnant une idée de la méthode avec laquelle l'auteur procède ; de la construction de ses appareils, de sa manière d'opérer, des résultats que lui ont donné ses expériences, et des conséquences qu'il en tire.

Le but général de l'auteur est de déterminer quelles

conditions, sont nécessaires, dans toutes les circonstances possibles, pour qu'une cheminée soit à l'abri des inconvéniens de la fumée.

Plusieurs causes influent sur la puissance avec laquelle la fumée est chassée par les tuyaux de nos cheminées; les ouvertures qui fournissent l'air nécessaire à l'entretien du feu, la capacité de la chambre, l'ouverture de l'âtre et sa profondeur, la hauteur et les proportions du tuyau, son évasement à sa base, son issue à son extrémité, les corps environnans, les causes extérieures qui donnent à l'air une impulsion différente du courant excité par le feu, le degré de chaleur que prennent les différentes parties des appareils, la vivacité variée de la combustion, ainsi que la quantité et la nature des combustibles.

Pour déterminer le degré de ces influences, il a fallu en combiner les causes tour-à-tour les unes avec les autres, commencer par les termes extrêmes pour revenir aux termes moyens, et en fixer la latitude, et réciproquement procéder des termes moyens aux extrêmes pour poser les limites des proportions admissibles; et ne pouvant faire toujours des expériences dans des appareils constamment semblables à nos appartemens, déterminer quels rapports ont les expériences faites dans de petits appareils avec celles qui se passent sous nos yeux dans les habitations ordinaires.

Voici d'abord dans quelles suppositions ont été ordonnées les différentes suites d'expériences du citoyen Clavelin.

Les premières ont eu lieu dans une chambre disposée en conséquence, et très-vaste, c'est-à-dire, de 6500



pieds cubes de capacité ; d'autres ont été faites dans un laboratoire construit exprès , de 200 pieds cubes ; puis , pour connoître , par une échelle comparative , les effets relatifs des capacités différentes , les mêmes expériences ont été répétées dans un laboratoire plus petit encore , et de 100 pieds cubes seulement ; puis enfin , presque toutes ont été recommencées dans une chambre d'une capacité ordinaire , c'est-à-dire , de 2550 pieds cubes de capacité.

Outre cela , les appareils ont encore été disposés pour observer l'influence mutuelle des chambres communicantes , de grandeurs égales ou inégales , les effets des conduits ou tuyaux de cheminées de différentes élévations ; ceux des conduites dévoyées ; les phénomènes que présentent les tuyaux qui changent de diamètre dans leur hauteur ; ceux qui sont propres aux cheminées dominées par des édifices voisins et dans lesquels le vent se rabat ; enfin on les a disposés encore pour déterminer les différences de température d'un même tuyau à différentes distances du foyer.

La construction de tous ces appareils et des instrumens propres à rendre leurs effets calculables , mérite également une très-grande attention. Nous ne nous étendrons pas sur la manière dont le citoyen Clavelin a préparé soit les chambres dont il a eu la disposition , soit les laboratoires qu'il a fait construire , afin d'être sûr et des ouvertures qui versent l'air dans la chambre et de celles qui lui donnent issue. Nous dirons que quatre points principaux ont fixé son attention. L'introduction de l'air par des ouvertures qu'il augmente ou rétrécit à l'aide de coulisses ; l'ouverture des che-

minées qu'il surbaisse à volonté; la profondeur de l'âtre qu'il augmente par des moyens également commodes; la base du tuyau qu'il rétrécit de même par une coulisse oblique pour ne pas rompre trop brusquement le cours de la fumée; enfin, l'issue supérieure de ce même tuyau auquel il donne l'étendue qu'il désire, par une double coulisse placée à chaque extrémité, et dont les bords se rabattent au dedans du tuyau à angle droit.

A l'aide des appareils destinés à ces différentes parties, il suit le courant de l'air pas-à-pas, depuis son entrée dans la chambre jusqu'à sa sortie par l'extrémité du tuyau.

Il fait mieux, il le pèse, et toujours une balance semblable à celle que nous avons décrite au sujet des expériences sur la pesanteur de la flamme, est placée à l'extrémité du tuyau de la cheminée, afin de peser l'ascension de la fumée. Une autre balance toute semblable est encore établie dans une conduite qui aboutit à la coulisse aérienne pour peser l'air affluant qui se précipite sur le feu. Il y a seulement cette différence entre ces deux balances, que dans l'une le courant agit sur le plateau par-dessous, et que c'est par les poids qu'il soulève qu'on peut peser sa force; et que dans l'autre, le courant se précipite au-dessus du plateau, et est estimé par la quantité de poids qu'il contre-balance. Le citoyen Clavelin est le premier caminologiste qui ait eu cette idée, et la précision des effets qui résultent de cet appareil, ne permet pas de douter de son utilité.

Il est des cas où la rapidité du courant a besoin

d'être estimée d'une autre manière , et où on est obligé de recourir à l'usage d'un volant qui porte une aiguille propre à indiquer le nombre de révolutions qu'il dé rit, moyen dont le citoyen Clavelin connoît toute l'imperfection , mais qui étoit nécessaire pour déterminer à-peu-près l'espace parcouru dans un temps donné par un courant d'une rapidité connue.

Souvent le citoyen Clavelin désirant connoître la différence de l'air versé en masse ou filtré par diverses issues, substituée à une ouverture libre, une ouverture couverte d'un treillis ou d'une espèce de crible dont la somme des ouvertures est calculée, et qui est placée, soit au lieu de la conduite aérienne, soit auprès du foyer lui-même, pour comparer son effet avec les différens genres de ventouses adoptées par les fumistes.

Dans d'autres cas , voulant apprécier ce que les fumistes ont imaginé pour garantir les têtes des cheminées des coups de vent , il adapte à l'issue de ses tuyaux des têtes construites pour opérer différens renvois, des bascules, des balanciers, des cônes tournans, et les effets de ces machines sont calculés avec une extrême précision. Il manque au citoyen Clavelin d'avoir connu le système de la machine de Delisle St.-Martin (J. de phy. 1788. Cah. de septembre.) dont les effets eussent été appréciés par sa méthode beaucoup mieux que par toute autre.

Enfin , pour ne rien laisser à désirer, quant à la précision de ses expériences, l'auteur détermine et

la quantité et le poids du bois qu'il emploie, et fixe scrupuleusement les espaces de temps dans lesquels il est consommé. La plus grande partie de ses expériences sont faites avec du hêtre sec, parce que ce bois se consommant plus également, est plus convenable pour des expériences qui doivent se faire toujours dans des conditions égales. L'âge et le poids du pied cube sont déterminés, ainsi que la pesanteur des bûches qui sont toujours égales et proportionnelles entr'elles, dans les expériences comparables. Enfin, pour ne pas toujours faire ses expériences avec le bois le plus favorable, il les répète comparativement avec un bois de chêne qui n'a pas éprouvé toute sa dessiccation et qui, proportion gardée, est beaucoup plus fumeux que les autres.

Ce peu de détails suffira pour donner une idée des précautions prises par l'auteur, et de la précision qu'il a mise dans ses recherches. Le nombre de ses expériences s'élève à plusieurs milliers, et toutes ont été répétées un grand nombre de fois; ensorte qu'on ne sait lequel admirer le plus, ou de la fécondité des combinaisons ou de l'infatigable persévérance avec laquelle il les suit toutes et sait toutes les apprécier.

Les expériences sont toutes réunies dans des tables comparatives, dont le nombre est considérable, mais dont la disposition est telle que chaque point d'expérience se trouve successivement placé en regard de toutes les autres conditions possibles. Ensorte que d'un coup d'œil on en saisit promptement et le but et le résultat.

Chaque table est précédée d'observations préparatoires qui font connoître l'intention dans laquelle elle est construite, et suivie de réflexions dans lesquelles l'auteur résume dans des conclusions générales, les vérités de fait résultantes de la comparaison des expériences.

Des figures très-bien faites contribuent aussi beaucoup à l'intelligence du texte.

Il recueille ainsi plus de 70 théorèmes généraux sur les proportions respectives des ouvertures qui versent l'air, du chambranle qui fait l'ouverture de la cheminée, de l'évasement du tuyau à sa base, de la largeur de son issue au sommet; il suit les influences de ces proportions sur le courant d'air et sa rapidité, sur la somme totale d'air fournie, sur l'ascension de la fumée, sur les causes de son refoulement, sur la chaleur de la pièce; il apprécie les effets respectifs des chambres communicantes, etc.

Il observe que le rétrécissement des ouvertures qui fournissent l'air, et de celles qui donnent au dehors issue à la fumée, accélère et le mouvement de l'air affluant et celui de l'ascension de la fumée; que cette accélération du mouvement est telle que jusqu'à un certain terme fixé par l'expérience, la somme d'air fournie, ou de fumée émise par des ouvertures étroites, se trouve supérieure à celle que fourniroit une ouverture plus grande.

Il remarque que la colonne de fumée pèse moins en général sur les côtés que vers son centre; qu'il en résulte, quand les ouvertures qui fournissent

l'air, sont exactement fermées, et quand les cheminées sont fort ouvertes à leur issue, comme elles le sont communément, qu'il s'établit un courant d'air descendant sur l'un des côtés du tuyau, tandis que la colonne de fumée s'élève dans l'autre partie; que ce phénomène est une des causes qui rendent les cheminées fumeuses; ensorte que beaucoup d'entr'elles fument par les angles, tandis que la fumée qui sort du bois paroît d'ailleurs s'élever librement. Il fait voir que le préservatif de cette disposition est de rétrécir l'issue du tuyau jusqu'au point où la différence d'impulsion de la colonne fumeuse sur son centre et sur ses côtés, est ou nulle ou

Il remarque que le surbaissement des chambranles fait peu de chose sur la dépense d'air que fournissent les ouvertures, mais beaucoup sur l'ascension de la colonne de fumée dans le tuyau, parce que l'air qui vient affluer à la cheminée, est contraint de s'approcher davantage du foyer et reçoit tout entier un degré de chaleur qui seroit beaucoup moindre, si l'entrée de la cheminée étoit plus grande; qu'il en résulte une moindre disposition à fumer, mais moins de chaleur dans les appartemens.

Il observe sur-tout qu'une des dispositions les plus importantes et les moins connues jusqu'ici, est que les tuyaux de cheminée aient une forme pyramidale, et que la base du tuyau, prise à six ou sept pieds au-dessus du foyer, ait environ un tiers de plus que son issue à l'extrémité supérieure, ensorte

que la totalité du système de la cheminée soit composée de deux pyramides, l'une inférieure, s'élevant depuis la tablette du chambranle jusqu'à six à sept pieds d'élévation, ayant pour base l'aire du foyer, et pour sommet la base de la pyramide supérieure. La seconde immédiatement au-dessus de celle-là, ayant pour base ce sommet et pour sommet une aire d'un tiers moindre que sa base.

Il remarque encore que la profondeur des âtres n'a rien d'important quant à l'établissement du courant d'air affluant et à l'ascension de la fumée; qu'il n'a d'effet que relativement au renvoi de la chaleur dans la pièce.

Il fait voir clairement que l'accélération des courans d'air affluant et de la fumée ascendante, ne reçoit aucune influence de la grandeur des pièces dans lesquelles est établi le foyer, et que la chaleur plus ou moins grande est le seul effet qui résulte de la différence de leurs capacités.

Il montre que de deux chambres communicantes, sans autres ouvertures que leur communication, c'est la plus chaude et celle qui est la plutôt chauffée qui fait fumer l'autre; mais il observe un fait dont il ne connoît pas la raison; c'est que, toutes choses égales d'ailleurs, c'est la plus grande qui a la prépondérance sur la plus petite, et qui en attire l'air et la fait fumer, quoique celle-ci doive être, proportion gardée, plus chaude et plutôt chaude que la première.

Il fait connoître un fait dont l'utilité est très-grande en cabinologie, c'est que l'air affluant di-

visé, tamisé et partagé, a plus de force et d'efficacité pour soutenir la colonne de fumée et l'empêcher de refluer, que l'air affluant en masse. Qu'il en faut, proportion gardée, une moindre quantité; et que cette méthode a le double avantage de dépenser moins d'air extérieur et de conserver plus de chaleur à la pièce.

Il fait voir que l'air des ventouses, des cylindres et des tambours dont on entoure les chambranles, a, proportion gardée, moins de puissance pour empêcher la fumée que l'air qui vient des autres parties de la chambre, et sur-tout que celui qui vient du côté directement opposé à la cheminée, et que, quand ce supplément est nécessaire, il vaut mieux livrer cet air supplémentaire divisé et tamisé par des cribles ou *arrosoirs* (c'est ainsi qu'il les nomme) bien disposés et bien proportionnés, que par des masses tumultueuses, et dont l'effet est quelquefois aussi contraire à l'intention du constructeur que nuisible par le refroidissement qu'elles occasionnent.

Il démontre l'inutilité des ventouses placées dans les conduites des tuyaux et à leur sortie, les proportions dans lesquelles on peut faire dévoyer les cheminées, la puissance des cheminées élevées pour accélérer l'ascension de la fumée. Il prouve qu'au dessous d'une hauteur de quinze pieds, les tuyaux de nos cheminées ne suffiroient que difficilement à entretenir le courant nécessaire, et que, pour que le système soit sûr, il faut que l'issue du tuyau soit élevée



élevée à-peu-près de trente pieds au-dessus de l'âtre du foyer.

Il établit, par des expériences ingénieuses, que les renvois combinés qu'on met sur les têtes de cheminées pour rompre l'impétuosité du vent, ne produisent que très-peu de l'effet qu'on leur attribue, et sont aussi inutiles que coûteux; que les bascules, les cônes tournans, les balanciers ont un effet plus utile, et que les balanciers sur-tout ont un succès assez constant. Il observe que quand on veut préserver une cheminée du reflux du vent qui se rabat sur elle, il faut prendre garde autant et peut-être davantage, au vent réfléchi qu'au vent direct, parce que souvent celui-là est plus fort et plus nuisible que celui-ci.

Enfin, après avoir varié de mille manières toutes les épreuves imaginables, il établit par la combinaison de tous les résultats, que le système le plus efficace et duquel il faut se rapprocher le plus possible, autant que le permettent les circonstances et les positions, est celui qui consisteroit dans les proportions dont nous allons donner l'ensemble.

On a vu que la grandeur des pièces et que la profondeur des âtres étoient à-peu-près indifférentes à la régularité du courant; que les proportions des chambranles pouvoient varier et que leur surbaissement ne devenoit nécessaire que dans le cas d'un système vicieux, nuisible à l'ascension de la fumée.

En conservant donc toutes les proportions que le goût peut dicter, et que commandent les proportions des pièces, le citoyen Clavelin établit que la

meilleure proportion, celle dont il faut se rapprocher autant qu'il est possible, est celle où le tuyau ayant, à 6 ou 7 pieds au-dessus de l'âtre, une base de 96 pouces carrés, auroit à son sommet une issue de 64, et où, depuis la tablette jusqu'à cette base de 96 pouces, le tuyau formeroit une autre pyramide dont les aires se rapprocheroient insensiblement de cette dimension de 96 pouces. A une pareille proportion répondroit un versement habituel de 30 pouces d'air dans la pièce; cependant, d'après les observations, on peut diminuer considérablement cette quantité et la réduire à 16 pouces, en tamisant l'air et le divisant considérablement; parce que c'est moins sa rapidité que sa distribution qui lui donne la force de soutenir la colonne de fumée; ou, si l'on vouloit encore en admettre moins, on le pourroit, en adaptant aux côtés de l'âtre le supplément des ventouses latérales en arrosoir, qui, pour être suffisantes, doivent fournir une quantité d'air supérieure d'un 5.<sup>me</sup> à la somme totale que l'expérience a démontré nécessaire, quand on tire l'air du fonds de la pièce opposée à l'âtre. Ces arrosoirs doivent aussi être un peu élevés au-dessus du sol, pour ne pas se remplir de cendre, et avoir une hauteur et une largeur qui correspondent à l'étendue que doit avoir le feu quand il est médiocrement animé.

A l'égard de la manière d'augmenter la chaleur dans les pièces, les différentes séries d'expériences dans lesquelles l'auteur a adapté des thermomètres comparables à toutes les parties de son système ex-

minologique démontrent quelles proportions doit en avoir à cet effet et les ouvertures qui versent l'air et les registres qui rétrécissent la base du tuyau, et les coulisses qui resserrent ses issues. Pour le surplus, le citoyen Clavelin renvoie aux inventions de Gauger, de Montalembert, de Franklin, etc.

Tel est à-peu-près l'ensemble des principaux résultats du travail immense qu'a entrepris et achevé le citoyen Clavelin ; travail qui constate plusieurs vérités nouvelles, qui en apprécie un grand nombre qui n'étoient point connues d'une manière précise, qui dissipe plusieurs préjugés que la théorie, dépourvue de l'expérience, avoit fait adopter même aux gens instruits ; enfin, qui réduit l'art souvent inutile et, jusqu'à cette heure, presque toujours incertain du fumiste, à des principes fixes établis sur des preuves incontestables.

Le citoyen Clavelin laisse cependant encore plusieurs choses à faire aux physiciens à venir, et nous n'avons pas encore les données nécessaires pour que son vœu soit rempli.

En effet, un des faits dont la preuve se retrouve le plus souvent dans la suite de ces expériences est celui-ci : quoique la correspondance des causes et des effets en carminologie soit évidente, et que les variations des unes entraînent nécessairement les variations des autres, suivant des mesures déterminées et constantes, cependant il est beaucoup de cas où la proportion de ces mesures ne peut encore être rappelée à des règles et à des progressions connues. On s'égareroit, si l'on s'en rapportoit au cal-

cul, et si l'on vouloit s'en servir pour suppléer à l'expérience; ensorte que l'on peut considérer la statique de l'action mutuelle entre des fluides élastiques de densité différente, comme une science presque entièrement neuve, et dont le complément échappera peut-être encore long-temps à nos recherches.

Quoiqu'il en soit, nous osons dire qu'il existe peu de parties de la physique dans lesquelles il y ait un ouvrage aussi complet que celui-ci. On compte plusieurs exemples bien plus mémorables de la force irrésistible avec laquelle l'homme de génie envahit le domaine et surprend les mystères de la nature; mais il n'est point peut-être d'exemple pareil de cette persévérance et de cette patience obstinée par laquelle le travail sait lentement et efficacement conquérir la vérité.

Ceci nous fait naître une réflexion; c'est qu'il seroit bien à désirer qu'on vît se former parmi nous, dépouillés de l'aj pareil religieux (1), de ces associations, où l'homme, ami du travail et transporté du desir de se consacrer tout entier à l'utilité publique, fût affranchi du soin de pourvoir à sa subsistance, des inquiétudes de la vie, des sollicitudes domestiques, des détails de la vie journalière, et pût vivre tout entier pour l'étude, pour la propagation des lumières, la perfection des arts et la recherche de la vérité.

(1) Les travaux du citoyen Clavelin ont été entrepris et achevés au sein de la célèbre congrégation de Saint-Maur.

Pour en venir au citoyen Clavelin, nous croyons qu'il est peu de travaux qu'on puisse présenter avec plus de confiance que le sien, à la reconnaissance nationale. Nous pensons encore qu'indépendamment de la récompense que le bureau jugera à propos d'accorder à cet infatigable artiste, il est à désirer qu'on prenne les mesures nécessaires pour que l'impression de son ouvrage soit faite aux frais de la nation, ainsi que le porte le décret.

Fait au bureau de consultation, le 29 vendémiaire, l'an 3.<sup>e</sup> de la république française, une et indivisible.

*Signé* JUMELIN, HALLÉ.

---

## B I O G R A P H I E.

*Notice sur la vie et les ouvrages de FRANÇOIS CLÉMENT.*

L'AMOUR du travail fait naître celui de la retraite; et c'est à leur union salutaire que l'homme de lettres doit sa gloire et son bonheur. Jamais personne ne fut plus pénétré de cette vérité que François Clément. Il naquit à Bèze en Bourgogne, le 7 avril 1714, de Blaise Clément, et de Didier Moniot. Après ses premières études chez les Jésuites, au collège de Dijon, il résolut d'embrasser la vie monastique. Bèze avoit une abbaye de Bénédictins, à laquelle son père étoit attaché en qualité de bailli de ce lieu. Cela auroit suffi peut-être à tout autre pour se déterminer dans son choix; mais le goût

de l'étude dirigea seul la vocation du jeune Clément; et il fit ses vœux, le 23 mai 1731, dans l'abbaye de Vendôme.

La congrégation de Saint-Maur étoit établie dans ces deux maisons. Elle jouissoit, depuis son érection (1), d'une réputation de piété et de savoir, qui lui étoit justement acquise. Grégoire Tardieu, premier supérieur général de ce corps, en 1630, y sut exciter une telle émulation, qu'en moins de 150 ans, on vit éclore, dans son sein, un grand nombre d'écrivains. Il s'éleva à environ quatre cents; et tout ce qu'ils ont publié, forme une partie aussi considérable que nécessaire de nos bibliothèques.

Dès le temps de St.-Jean Chrysostôme, au IV.<sup>e</sup> siècle, les moines s'occupoient à copier des livres (2); et nous leur en devons la conservation d'une assez grande quantité. Mais, après avoir ramassé des ouvrages manuscrits en tout genre, et rempli leurs archives d'une foule de titres précieux, ce zèle se rallentit chez eux, et l'amour des richesses leur suggéra d'autres occupations. Ils perfectionnèrent la culture des champs que leurs prédécesseurs avoient défrichés; ils vivifièrent l'industrie des pays dont la civilisation leur étoit due; ils bâtirent de toutes parts sur le terrain qui leur appartenoit dans nos villes. Alors l'étude des lettres fut négligée, et auroit fini par être abandonnée sans l'établissement des congrégations de Saint-Vannes et de Saint-Maur.

(1) Du 17 mars 1621, par un bref de Grégoire XV.

(2) S. Chrys. op., tom. II, p. 630, éd. Montf.

Il étoit réservé à toutes les deux, sur-tout à la dernière, d'illustrer de nouveau l'ordre antique de Saint-Benoît par des travaux, qu'une ignorance aveugle et véritablement barbare peut seule mépriser. Que d'écrits arrachés à l'oubli des siècles? Que de monumens sauvés du naufrage des temps? Que d'immenses et inappréciables collections n'en ont pas été formées? Ne fussent-elles que des registres imprimés, comme on a osé le dire, n'est-ce pas déjà un assez grand service rendu aux lettres? n'est-ce pas encore faire de l'imprimerie, ce qu'elle doit être? un art conservateur. Mais, certes, il falloit plus de discernement, qu'on ne le pense, à d'Achery, à Mabillon, à Martene, etc. pour publier les grands recueils dont ils nous ont enrichis. D'ailleurs, ce n'est point au bel esprit, à l'homme exclusif par amour-propre, ou par défaut de lumières, qu'il appartient d'apprécier de semblables ouvrages. L'utilité qu'on en retire, est suffisamment prouvée par l'usage qu'on ne cesse d'en faire. Les annales bénédictines même n'offrent-elles pas de fréquens secours pour l'histoire civile, littéraire et ecclésiastique. Ne s'y trouve-t-elle pas continuellement éclairée par le docte et vertueux Mabillon. Cet homme digne de grands éloges fut le créateur de l'art diplomatique, et donna, dans son édition de Saint-Bernard (3), le modèle de toutes celles des Pères de l'Église, qui, depuis, ont été publiées; entreprise seule capable

(3) On en compte trois, l'une en 1667, l'autre en 1690, et la troisième, posthume, en 1719.

d'immortaliser la congrégation de Saint-Maur.

Plus des trois quarts des matériaux qui ont servi à bâtir l'édifice de l'histoire de France, sont encore dus, suivant un écrivain de nos jours (4), à cette congrégation. Quoique cela puisse paroître exagéré, on conviendra toutefois qu'elle nous en a fourni une partie considérable, et que, sans elle, les annales de la plupart de nos provinces n'auroient pu être redigées. Le plan que D. Vaissette a suivi là-dessus, et la manière dont il l'a exécuté, font, de son histoire de Languedoc, un chef-d'œuvre en son genre. Ouvrage de Montfaucon sur la paléographie grecque est un vrai titre de gloire que confirment ses éditions des Pères (5) et tous ses ouvrages sur les antiquités.

Ce savant infatigable avoit vécu avec presque tous les hommes célèbres de sa congrégation, depuis son origine (6). Avant de mourir, il dût s'apercevoir que le nombre en diminuoit sensiblement. Des disputes théologiques et ce funeste esprit de parti qui en est la suite nécessaire, avoient dévié les têtes,

(4) Morcau, plan des travaux littéraires ordonnés par S. M., p. 30.

(5) *St-Athanasii op.*, 1698, 3 vol. in-folio. *Collectio nova patrum*, 1706, 2 vol. *S. Chrysostomi op.*, 1718—1738, 13 vol. *Hexaplorum Origenis*, etc., 1713, 2 vol.

(6) D'Achery, Mabillon, Ruinart, Blampin, Lami, Massuet, Martianay, Toutée, Coustant, Félibien, Le Nourri, Denys de St-Marthe, Garnier, Lobineau, Thui-lier, Guarin, etc. Voyez l'histoire littéraire de la Congrégation de St-Maur, par D. Tassin, in-4.° 1770.



ulcéré les cœurs, et devoient infailliblement inspirer d'abord le dégoût des bonnes études, tôt ou tard celui de l'ordre et de la discipline. Lorsque François Clément fit profession, le germe de tous ces maux existoit et tendoit à se développer avec force. Il sut s'en préserver, et ne jeta les yeux que sur les Martene, Larue, Montfaucon, Toustain, Rivet, Jacques Martin, Maran, Liron, Vaissette, Plancher, Tassin, etc. . . qui ne jouissoient pas, à la vérité, d'une égale réputation, mais qui tous faisoient honneur à leur ordre.

L'ardeur avec laquelle notre jeune religieux se livra à l'étude, lui devint bientôt nuisible; sa santé en fut tellement altérée à l'âge de 25 ans, qu'il se vit forcé d'abandonner ses travaux ordinaires. Il ne les reprit sérieusement que vingt ans après. A cette époque, son tempérament se fortifia si bien qu'il ne dormoit souvent que deux heures, sur-tout l'été, passant le reste de la journée à son bureau. Un pareil changement est un phénomène trop rare pour n'être pas remarqué. Naturellement frugal, il ne prenoit qu'une fort légère nourriture. Il n'avoit du goût que pour ce qui est simple, sérieux et réfléchi. Son unique distraction étoit d'enseigner les dogmes de la religion et les élémens de la lecture à des enfans. Leur présence seule paroissoit lui rafraîchir le sang, et redonner du ton à ses organes. Cependant il ne se plaignoit jamais de la fatigue, et sa tête étoit également propre au travail, en le finissant comme en le commençant. Quoique dispensé des offices, il se fit toujours un devoir d'y assister.

La règle ne lui coûtoit rien à observer, parce qu'il n'étoit ni découvert ni intrigant.

Appelé à Paris par ses supérieurs, il se consacra à l'étude de nos annales, dans la maison des Blancs-Manteaux. On le chargea de la continuation de l'histoire littéraire de France. Le projet de cet ouvrage avoit été conçu et exécuté par D. Rivet jusqu'au VIII.<sup>e</sup> volume. Après lui, deux autres avoient paru, et on n'en étoit pas encore au XII.<sup>e</sup> siècle. Que d'arides déserts à parcourir ? Que de camps stériles à défricher ? Charlemagne, prince au-dessus même de sa renommée, tâcha de dissiper les ténèbres de l'ignorance : malheureusement cet effort trop hâtif ne servit qu'à les faire épaissir davantage ; et elles regagnèrent bientôt le terrain que ce grand monarque avoit voulu leur enlever. Ainsi, les IX, X et XI.<sup>es</sup> siècles ont été appelés avec raison, principalement le X.<sup>e</sup>, des *siècles de fer*. Pour y répandre quelque intérêt, il auroit fallu s'arrêter beaucoup moins à tant de gens qui avoient peu de droit au souvenir de la postérité. François Clément fut obligé d'adopter la méthode pénible de ses prédécesseurs. Il se chargea d'achever le XI.<sup>e</sup> volume, et de composer en entier le XII.<sup>e</sup> Celui-ci renferme soixante et douze articles d'hommes peu connus, à l'exception d'Abélard et de Suger. L'auteur n'y rappelle que les opinions théologiques du premier. Il ne pouvoit pas, sans manquer aux convenances de son état, parler des amours de cet écrivain avec Héloïse. Seuls, pourtant, ils ont rendu son nom immortel, ayant été exprimés par elle, en traits de flamme,

bien plus brûlant que toute la chaleur phosphorique de Pope et de ses imitateurs. Il étoit permis à Clément de s'étendre davantage sur le compte de Sugar. Mais il ne devoit considérer que comme littérateur, ce grand homme, moine presque dès le berceau, abbé de S.-Denis, réformateur de moines, général d'armée, ministre d'état, enfin régent du royaume; et en ces deux dernières qualités seulement, il mérita la reconnoissance de son siècle et l'estime de la postérité.

Ce douzième volume de l'histoire littéraire de France commence à l'an 1141, et finit en l'an 1167. On n'y voit pas les noms de S.-Bernard et de Pierre le vénérable, en même-temps, l'un abbé de Clairvaux et l'autre de Cluni. D. Clément leur destinoit un volume entier (7) : il y est entré dans beaucoup de détails, écrits d'un style négligé et diffus, mais assez curieux et ne manquant pas d'intérêt. Prenant pour guide le sage Mabillon, il apprécie fort bien S.-Bernard : il le justifie sur l'article de la Croisade, qu'on l'accuse d'avoir conseillé, et sur la persécution qu'on lui reproche encore d'avoir suscité contre le malheureux Abélard. En écartant quelques préjugés, on conviendra facilement avec notre historien que ce docteur de l'église, l'ornement du XII.<sup>e</sup> siècle, étoit digne de toute sa réputation. Son éloquence devoit peul à part; dictée par l'imagination,

(7) Histoire littéraire de St.-Bernard et de Pierre le vénérable, qui peut servir de supplément à l'histoire littéraire de France, in-4.<sup>o</sup>, 1773.

inspirée par le sentiment, elle étoit soutenue par la hardiesse de l'expression et l'élevation des pensées. Quoique Pierre le vénérable soit moins connu, il mérite cependant une place distinguée parmi les littérateurs de son temps. Il passa pour éloquent et érudit. Etant auprès d'Alphonse, roi d'Arragon, il eut le premier l'idée de faire traduire le Coran, et entreprit lui-même de le réfuter. Une dispute très-vive s'éleva entre Pierre et S. Bernard; mais elle n'altéra point leur amitié. D. Clément n'a point manqué d'en faire la remarque, persuadé sans doute que de pareils exemples doivent être souvent rappelés aux gens de lettres qui ne sacrifient que trop souvent au premier mouvement irascible de leur amour-propre, d'anciennes et étroites liaisons.

L'étude approfondie des monumens des XI.<sup>e</sup> et XII.<sup>e</sup> siècles, qu'avoient exigée les ouvrages dont nous venons de parler, rendirent moins pénible à D. Clément la continuation du recueil des anciens historiens de France. Celui qu'André Duchesne avoit autrefois publié, étoit très-incomplet. Le ministre Colbert, toujours passionné pour la gloire de sa patrie, conçut le projet d'une plus vaste collection; mais le savant Mabillon ayant refusé de s'en charger, il ne fut exécuté que cinquante ans après, sous le règne de Louis XV. Rien de plus utile que cette grande entreprise; et D. Bouquet y travailla avec autant d'activité que de persévérance. Ne pouvant pas l'achever, il en laissa la continuation à d'autres religieux de son ordre, auxquels succéda D. Clément, qu'on ne craignoit jamais de surcharger.

Ses prédécesseurs s'étoient fait une règle de couper les pièces et de les morceler à chaque mutation de roi. Notre nouvel éditeur s'en écarta et imagina une période de cent vingt ans, qui contenoit les règnes de Philippe I.<sup>er</sup>, de Louis le gros et de Louis le jeune, depuis l'an 1060, jusqu'en 1180 : par ce moyen, les extraits furent moins courts et plus suivis. Cette méthode est sans doute préférable à l'ancienne, relativement à quelques chroniqueurs et aux hagiographes ; mais ni l'une ni l'autre ne nous paroissent pas admissibles pour les historiens, sur-tout ceux qui ont du mérite. Par exemple, Guillaume de Malmesbury, auteur Anglais, qui écrit avec autant de clarté que de jugement, se trouve par-là réduit à trente pages, concernant les affaires de France. Quelle mutilation ? Que d'inconvénients n'offre-t-elle pas ? Est on bien assuré de retrancher ce qui est absolument inutile, ou de conserver ce qui est nécessaire à l'homme livré à l'étude des sources de notre histoire ? Pourquoi lui ôte-t-on la liberté de les consulter, sans dépendre du goût des rédacteurs qui souvent, à cause de leur état, ne sont pas eux-mêmes libres. D'ailleurs, les faits tiennent trop à ce qui les précède ou les suit, pour qu'on puisse les en détacher entièrement. Enfin chaque historien a des vues et un plan qu'on ne jugera jamais que par l'ensemble, et d'où dépend le degré de confiance qui lui est dû. Le XII.<sup>e</sup> volume de cette collection, donné au public par D. Clément, renferme seul cent vingt-neuf articles, la plupart du genre de ceux dont nous parlons ; le XIII.<sup>e</sup>,

soixante-dix, tirés en grande partie des écrivains étrangers, Anglais, Flamands et Allemands. A la tête de chacun de ces volumes est une préface analytique et critique, dans laquelle l'auteur montre beaucoup de discernement et d'impartialité.

Il se proposoit, dans celle du XIV.<sup>e</sup> volume, d'examiner les changemens survenus à notre droit public, à nos mœurs, pendant le XII.<sup>e</sup> siècle; d'y faire connoître les progrès des lettres et des arts, et les objets concernant la discipline ecclésiastique. Ce volume, rempli d'extraits de vies de saints, de lettres des papes, d'actes des conciles et de diplômes des rois, auroit été terminé par une table chronologique, qui devoit contenir l'abrégé des trois volumes, sans compter celle des lieux, des noms propres et des choses. Ainsi tout concouroit à faciliter les recherches sur cette période de l'histoire de France. Remarquons à cette occasion: jamais les moyens de s'instruire n'ont été plus multipliés que dans notre siècle; la science a tellement été organisée, si nous osons le dire, qu'on peut y faire sans peine des progrès rapides; néanmoins, le nombre des véritables savans n'a certainement pas augmenté dans aucune contrée de l'Europe; et ceux qui florissoient en France, sous Louis XIV, ont disparu, sans laisser de successeurs. Les efforts étant toujours en raison des obstacles, et ceux-ci diminuant, les esprits perdent leur ressort, et finissent par tomber dans l'inertie. Une autre cause que la légèreté et le défaut de réflexions qui caractérisent notre nation, a fait agir si puissamment sur elle, est cette philosophie, appréciant

tout et n'estimant rien, exclusive par essence et destructive par système; philosophie vaine, captieuse et mensongère, en un mot, parfaitement semblable à celle des premiers sophistes de la Grèce, que Socrate confondit avec autant de force que d'adresse. Mais ne nous écartons pas davantage de notre sujet. On doit regretter que D. Clément n'ait pas mis au jour cette dernière partie de son travail sur les historiens de France. Il l'abandonna pour s'occuper d'un autre qui ne lui permettoit plus aucun partage.

Achever et publier l'ouvrage d'un de ses amis, intitulé : *Nouveaux éclaircissemens sur l'origine et le pentateuque des Samaritains* (8), ne fut pour lui qu'un délassement passager. Il rédigea encore le catalogue des manuscrits du collège et de la maison professe des Jésuites (9). Déposés à l'Abbaye de St-Germain-des-Prés, ils y avoient été examinés et classés par plusieurs savans religieux, qui remplirent cette tâche avec la même joie qu'eurent autrefois les ennemis du Port-Royal à la destruction de cet asyle de la science, des talens et de la vertu. De fâcheux présages et un sérieux retour sur eux-mêmes auroient dû néanmoins la tempérer. Mais la haine ne prévoit rien, et celle des corps est implacable.

(8) Par D. Poncet, 1760, une partie du IX<sup>e</sup>. chapitre sur la chronologie samaritaine, et tout le XII<sup>e</sup>. sur les versions samaritaines et la langue des Samaritains, sont de F. Clément.

(9) *Catalogus Mssum. cod. collegii Claramontani, etc. . . . Uterque digestus et notis ornatus*, in-8.<sup>o</sup>, 1764. La notice des manuscrits grecs est du savant Bréquigny.

Renfermée dans un cloître, elle survit à tout, et ressemble à une lampe sépulchrale qui veille sur des cadavres.

La science des temps ne tarda pas beaucoup à devenir l'unique objet des travaux de François Clément. Elle avoit été négligée sur bien des points par les anciens, et étoit presque oubliée, lorsque Joseph Scaliger la fit renaître, et l'établit sur de nouveaux fondemens, par l'invention de la période juienne. Cependant, peu solides encore, ils furent réaffermis par Petau et Riccioli. On sentit dès-lors toute la nécessité de s'y appliquer, et le goût en devint chaque jour moins rare ; mais comme la chronologie ancienne alimentoit infiniment l'esprit conjectural et systématique, l'amour-propre la fit d'abord préférer à celle des nations modernes, quoique plus utile. Cette dernière avoit donc besoin d'un savant laborieux qui consultât, avant tout, l'intérêt public et celui de la vérité. Ce savant fut D. Maur Dantine. Il eut la première idée de *l'art de vérifier les dates* des faits historiques, des chartres, des chroniques et autres anciens monumens, depuis la naissance de J. C., par le moyen d'une table où l'on trouve toutes les ères, les cycles et les différentes manières de compter les années. Il mourut en travaillant à cet ouvrage que deux de ses confrères publièrent (10). Rien de plus incomplet ; c'étoit un sentier dans une vaste forêt. Cette pénible besogne sembloit appartenir de droit à un homme aussi infatigable que D. Clément. Il en donna bientôt une

(10) Clément et Durand, en 1750, grand in-4.<sup>o</sup>



nouvelle édition (11), qui fit entièrement oublier la première. Le succès rapide qu'elle eut, ne l'empêcha pas d'appercevoir tout ce qu'il y manquoit ; mais, pour l'ajouter, il falloit que, débarassé de l'histoire littéraire de France et de la collection des historiens, il n'eût plus d'autre objet que cet *art de vérifier les dates*. Un habile architecte ne partage pas ses soins, lorsqu'il veut élever un monument digne des regards de la postérité.

Enfin, libre de toute espèce d'engagemens, et après 13 ans de longues veilles, D. Clément annonça ce qu'il appeloit modestement une troisième édition. La table chronologique y fut prolongée d'un siècle, ainsi que celle des éclipses, calculée par le P. Pingré. La chronologie du nouveau testament, entremêlée de l'histoire des Juifs, jusqu'à la ruine de Jérusalem, celle de l'empire de la Chine, la suite des rois d'Arménie, etc., y forment de nouveaux articles. Environ cent-vingt feuillets de France, d'Allemagne et d'Italie, qui avoient été oubliés, paroissent encore pour la première fois dans cette édition. Ainsi fort augmentée et corrigée par-tout, elle se trouva portée à trois volumes in-folio, chacun de près de 1000 pages (12). D. Clément n'en avoit fait espérer

(11) In-folio, 1770.

(12) Le premier parut en 1783, le second en 1784, le troisième en 1787 ; les tables n'ont été publiées qu'en 1792. L'ouvrage avoit été distribué en six livraisons ; et dès l'an 1793, l'édition en étoit épuisée.

que deux ; mais l'homme studieux va souvent au-delà de ses promesses.

Quand on jette d'abord les yeux sur le titre de cet ouvrage, on est frappé d'étonnement ; lorsqu'après, on en examine les différentes parties, l'admiration se met à la surprise ; cela paroît au-dessus des forces d'un homme-de-lettres, français, et du XVIII siècle. Quel dévouement n'a-t-il pas fallu pour suivre avec tant de persévérance un semblable dessein. L'amour pur et ardent du bien public étoit seul capable de soutenir l'auteur dans cette entreprise. Elle est d'une utilité général. Non-seulement l'historien, et toute personne qui s'applique à l'étude des annales de sa patrie et des pays avec lesquels elle a des rapports, mais encore le publiciste et le jurisconsulte, sur-tout en Allemagne, ne peuvent se passer d'un pareil livre. Il leur sert fréquemment à constater l'authenticité des titres sur lesquels reposent la fortune publique et particulière. C'est pourquoi D. Clément mit l'exactitude la plus scrupuleuse dans toutes les listes de princes souverains ou feudataires. Il n'oublia rien pour fixer les dates du commencement et de la fin de leurs règnes. Pendant plusieurs siècles, elles ont été employées exclusivement dans les actes publics, les chartes privées, les inscriptions, les médailles et les autres monuments de l'histoire. Lorsqu'il s'agit de déterminer ces dates, on éprouvé de grandes difficultés dont la source est dans les différentes manières de compter les années de l'ère chrétienne, que les uns anticipoient de 22 ans, et les autres de 23 sur celle imaginée par Denys le petit, et suivie par

presque toute l'Europe (13). Quelle lui te perpétuelle contre l'erreur? l'athlète qui en sort victorieux, mérite certainement la reconnaissance des hommes.

Peut-être, auroit-on dit que la grande table chronologique fût écrite avec plus de précision, et moins embarrassée de certains détails qui s'y trouvent déplacés; la manière claire et succincte de Petau étoit préférable à celle d'Usserius que D. Clément paroît avoir suivi. Il seroit convenu sans peine de ces imperfections; l'aveu même de ses fautes lui coûtoient si peu, qu'après les avoir fait connoître, il ne craint pas de dire: « Nous serions tomés dans une infinité » d'autres, sans les leçons que d'habiles gens ont » eu la bonté de nous fournir ». Il ne se croit jamais assez acquitté envers eux, et parle de tous ceux qui l'ont aidé, entr'autres de M. Ernst, auquel il devoit beaucoup de renseignements sur les grands fiefs d'Allemagne et des Pays-Bas. A son occasion, il rappelle les services essentiels que lui avoit rendus autrefois le président de Tier, pour la précédente édition de son ouvrage. La mort de ce magistrat lui faisoit un devoir de les divulguer; l'ignorance ingrate et vaine y auroit certainement manqué. Enfin, il ajoute: « la reconnaissance exige aussi que nous en » payons le tribut à D. Brial, notre confrère, qui, » pendant le cours de l'impression de cet ouvrage, » a pariagé constamment avec nous la peine de la » révision des épreuves, et nous a sauvé, par ses

(13) Il s'en trouvoit encore d'autres qui retardoient de 33 ans l'ère chrétienne, en la faisant partir non de l'époque de l'incarnation, mais de celle de la passion de J. C., etc.

» observations, plusieurs méprises ». Ce langage n'est pas celui de la vanité ; elle veut paroître généreuse, lorsqu'elle n'est qu'avare, ou souvent cupide.

A l'époque que cette dernière édition fut commencée, on créa une nouvelle classe d'associés libres dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La voix publique désigna D. Clément pour en remplir une place ; et aussitôt le ministre Breteuil la lui fit donner par Louis XVI. Les membres de ce corps, privés, cette fois-là, du premier de leurs droits, la liberté des suffrages, auroient désiré néanmoins de l'exercer en faveur de notre savant religieux. Ils le virent donc avec joie remplacer parmi eux, Mabillon et Montfaucon. Assidu aux séances, D. Clément y parut s'estimer peu lui-même et beaucoup les autres. Son air vénérable rendoit cette excessive modestie encore plus touchante. Il y lut presque en tremblant un long mémoire sur *l'époque de la mort du roi Robert, et la première année de Philippe I.er son fils*. Un écrivain célèbre, Pingré, cherchant à s'appuyer de quelques observations astronomiques, rapprochoit cette date de deux ans (14). Clément combattit son opinion, et en démontra toute l'in vraisemblance par les chartes, le récit des historiens et l'ordre des faits. Cette question qui n'est ni frivole ni oiseuse, tient encore à beaucoup d'autres objets très-bien discutés dans ce mémoire. L'auteur

(14) Cette double époque est le mardi, 20 juillet 1031 ; le P. Pingré la rapportoit à l'an 1033. Ce mémoire, lu le 22 juillet 1785, est resté manuscrit.

Il défend avec succès la vérité contre cet esprit systématique, son plus implacable ennemi, qui, à l'aide de l'astronomie, veut anéantir ou bouleverser les annales du monde, l'immortel Newton en ayant donné l'exemple contagieux.

Selon l'usage, D. Clément fut présenté en qualité d'académicien, à Louis XVI, qui lui témoigna tout l'intérêt qu'il prenoit au succès de l'art de vérifier les dates, et son empressement à en recevoir les différentes livraisons. Les ministres lui firent un accueil distingué, et les courtisans l'entourèrent avec surprise, peu accoutumés à voir au milieu d'eux la science et la vertu. L'illustre Mabilion avoit été reçu de même à la cour de Louis XIV; et cet orgueilleux monarque admira sa profonde modestie. D. Clément étoit trop troublé pour être touché de ce trait de ressemblance. N'étant pas soutenu par l'amour-propre, il tomba subitement malade; et ne recouvra la santé que dans sa cellule des Blancs-Manteaux, où, loin des hommes, il s'occupoit des siècles, étranger au sien par la pureté et la simplicité de ses mœurs.

Depuis plusieurs années, on avoit établi un comité pour la recherche et la collection des monumens de l'histoire et du droit public de France. Le garde des sceaux le présidoit; des ministres instruits, des magistrats et des gens de lettres y assistoient. Parmi ces derniers, on comptoit trois Bénédictins de Saint-Maur, et D. Clément en étoit le doyen. Ils s'y trouvoient d'autant mieux placés, que là on discutoit toutes les questions qui peuvent s'élever sur l'au-

thenticité d'un titre. Tous les doutes sur la chronologie y étoient éclaircis. On y exposoit les diverses inductions qu'il est permis de tirer de la forme des actes, du fond des dispositions qu'il renferme, du caractère des parties et des témoins dont on y retrouve les noms. Le comité fit encore choix de quarante-quatre correspondans en différentes provinces. Neuf étoient de la congrégation de Saint-Maur, et vingt-trois de celle de Saint-Vannes. Enfin, de ses travaux et de ses relations, on auroit pu tirer de grands avantages, s'il eût pu résister à la révolution.

L'oubli total des principes et la dépravation générale des mœurs préparoient cet événement. Les ressorts des divers corps de l'état étant usés ou trop détendus, devoient, au premier choc, être nécessairement brisés. La plupart des ordres religieux (15) soupiroient après leur suppression, et quelques-uns même, travaillés par des intrigans déhontés et sans moralité, avoient été sur le point de la demander sous le nom de sécularisation. De ce nombre, nous le disons avec peine, étoit la congrégation de Saint-Maur. L'esprit de parti y régnoit déjà, ne fit que changer d'objet, et y devint subversif. L'émulation et le goût des lettres s'y perdoient de plus en plus (16).

(15) Nous n'entendons parler ici que des moines proprement dits, non des religieuses, etc.

(16) Mabillon avoit déjà remarqué que la règle ne pouvoit subsister sans l'étude des lettres; et qu'en négligeant celle-ci, l'ordre tomberoit bientôt en décadence. Il rapporte et commente ces paroles de Trithème : *Hæc ubi neglecta sunt, mox ordinem ad ima deduxerunt*. Voyez son traité des étu-

La lassitude de faire , paralysoit insensiblement tout. On en vint bientôt jusqu'à manquer d'ouvriers nécessaires pour continuer les anciens travaux , sur lesquels d'ailleurs le public montrait trop d'indifférence , ce qui augmentoit beaucoup le découragement. Ils auroient vraisemblablement été suspendus , du moins en grande partie , si la révolution ne les eût pas interrompus (17).

D. Clément , dans le silence de sa retraite , n'interrogeant que le passé , étoit bien éloigné de soupçonner tout ce qui se passoit autour de lui. Connoissant moins les hommes que les dates de leur histoire , il ne croyoit pas aux intrigues ; l'idée seule en auroit souillé son ame pure et saine ; il travailloit sans relâche , et rien ne put le distraire , ou plutôt le déranger que la révolution. La maison des Blancs-manteaux ayant été supprimée. Il se réfugia à l'abbaye de Saint-Germain. Celle-ci eut bientôt le même sort. Alors il se rendit à Saint-Denys ; mais cet asyle lui fut encore fermé , et n'offrit , bientôt après , qu'un affreux spectacle ; des mausolées brisés ; des osemens éparpillés ; l'orgueil frappé jusqu'au fond des tombeaux ; par-tout , l'homme plus destructeur que le temps et la mort !!!

Quelques-uns de ces infortunés cénobites , que l'ombre de Suger sembloit rallier auprès de ces restes des monastiques , chap. II— VIII. Sans être moine , on peut lire cet ouvrage avec fruit.

(17) On trouvera ci-après le catalogue des ouvrages qui sont restés inédits ou non-achevés.

lugubres, continuèrent à y vivre du pain d'amertume et à force de privations. Mais François Clément n'étoit déjà plus parmi eux. Semblable au père de famille qui, après une longue absence et un naufrage récent, vient jouir du bonheur de ses enfans, résolu de ne plus les quitter, il fut se retirer à Paris chez son neveu, Dubois-Laverne, directeur de l'imprimerie nationale, qu'il avoit élevé, et qui étoit digne de tous ses soins. Il y trouva tout ce qui pouvoit le satisfaire davantage, l'image de la félicité domestique et le sentiment de la piété filiale. Pour le vivifier, il n'eut jamais besoin du souvenir de ses propres bienfaits : il lui suffit d'être toujours lui-même, doux, sensible et plein de cette candeur qui n'étoit pas l'effet d'une franchise étudiée, mais le fruit d'une bonté naturelle. Il reprit le cours ordinaire de ses études, et travailla avec une nouvelle ardeur à *l'art de vérifier les dates avant J. C.*, ouvrage qu'il avoit annoncé, en terminant celui qui auroit dû le suivre dans l'ordre des temps.

Remonter à l'époque où les siècles commencent, au berceau des premières nations, à l'origine des anciennes dynasties, descendre ensuite d'âge en âge jusqu'à J. C., et composer, d'après cela, les annales du monde, est une entreprise que le défaut de monumens et les conjectures des savans ont rendue presque impossible. La concevoir seulement, quel courage pour un septuagénaire ? En suivre l'exécution pendant dix ans, quelle force de tête ? Voilà néanmoins ce que fit D. Clément ; il disposa ses matériaux sur le plan qu'il avoit précédemment adopté, et réunit dans une



table générale toutes les périodes et les ères ; il classa les faits au moyen de la suite des rois ou des magistrats éponymes. Toutes les formes des années furent expliquées, et il tâcha d'éclaircir la chronologie particulière de chaque peuple.

Peut-être vaudroit-il mieux se borner aux nations les plus connues, et adopter en cela le modèle qu'Édouard Corsini nous a donné dans ses *Fastes Attiques*, ou s'attacher principalement à la rédaction des tables chronologiques adaptées au récit de chaque historien, ainsi que Dodwel l'a pratiqué à l'égard de quelques-uns. D'après cette idée, un seul canon renfermant les grandes époques de l'histoire, précéderoit ces tables, qui s'y rapporteroient exactement ; et tout ce qui est problématique ne pouvant servir à lier ensemble les annales les moins incertaines des anciens peuples, seroit mis à l'écart. Mais vouloir dissiper tous les ténèbres et remplir tous les vides, est un effort impuissant et même nuisible, puisqu'on ne le tente qu'à l'aide d'une foule de conjectures, et par une marche hypothétique ou aberrative. Alors il faut nécessairement avoir cet esprit de système dont Marsham et Newton ont abusé avec d'autant plus de facilité, que le premier réunissoit une rare sagacité à beaucoup d'érudition, et que le second s'étoit déjà acquis une réputation immortelle, avant de travailler sur cette matière. Halley, la Nauze et Stuart ont été les zélés partisans des idées paradoxales de ce grand homme. Fréret les a réfutées avec succès, et ce service n'est pas le seul qu'il ait rendu à la science des temps.

Notre laborieux écrivain s'est contenté avec raison d'exposer le système de Newton, qui retranche cinq cents ans à l'histoire ancienne (18). Il donne aussi le précis de tous les autres ; et cette partie de son travail forme par-là un traité assez complet des principaux systèmes sur la chronologie (19). Seul même il deviendroit fort utile, quand ce ne seroit que pour montrer l'étrange abus de ces systèmes. Mais l'amour-propre des savans est incorruptible ; ils ne voyent dans les fautes des autres qu'un nouveau moyen de réussir ou de se faire une réputation à leurs dépens, ce que la plupart préféreroient sans doute. Quoique D. Clément parût absorbé dans la composition de son ouvrage, il employa toutefois quelques instans à faire encore des corrections et des additions à *l'art de vérifier les dates après J. C.*, dont il se flattoit de donner une quatrième édition. L'homme que les angoisses de l'âge ou de timides réflexions sur l'avenir rendent inactif, n'imagine même pas de semblables desseins. L'intrepide Clément, au déclin de ses jours et sous le poids accablant des années, se faisoit d'heureuses illusions, et espéroit de venir à bout de tout, au sein du repos que lui assuroit la tendresse de son neveu et la justice de l'assemblée constituante.

Celle-ci joignit à son traitement 1800 l. v. de pension. Il se crut fort riche, et le fut en effet, ne s'étant

(18) Voyez la note ci-après p. 369.

(19) Qu'on y joigne un traité des ères, un autre des cycles et de la forme des armées, le canon et les tables dont nous avons parlé, et on aura, sur un nouveau plan, une chronologie systématique, technique et positive.

jamais asservi à des besoins factices, et ne désirant, comme un véritable Stoïcien, que ce qui étoit en lui-même. Il auroit dû jouir, en qualité d'éditeur des historiens de France, d'une gratification annuelle de 1200 liv.; il y renonça, et permit à un autre de la toucher. Le produit de son dernier ouvrage étoit monté à 14000 liv.; cette somme l'inquiéta, et bientôt elle fut distribuée à ceux qu'il croyoit en avoir besoin. Ce désintéressement lui paroissoit une mesure de prudence pour assurer son bonheur. Le présent l'affec-  
toit peu, et son existence étoit dans le passé, dont il vouloit débrouiller les annales. Au moment qu'il s'applaudissoit d'avoir achevé la chronologie des Arsacides, il fut frappé d'une apoplexie accompagnée de paralysie; et après une foible lutte de quelques heures, il expira le 29 mars 1793, laissant à la postérité un legs précieux, *l'art de vérifier les dates*, que le temps respectera sans doute, puisque ce monument lui est consacré.

*Catalogue des ouvrages de la Congrégation de St-Maur, qui sont restés inédits ou non achevés.*

I. *Gallia christiana, in provincias distributa, etc.*, 13 vol. in-folio. Le premier ouvrage qui porte ce titre, est celui auquel Scevole et Louis de Sainte-Marthe travaillèrent, et qui fut publié en 4 vol., par Pierre Scevole, Abel et Nicolas de Ste.-Marthe, fils de Scevole, en 1656. Il est fort incomplet; ce qui engagea Denys de Ste.-Marthe, de la même famille, et un des généraux les plus recommandables de la Congrégation de St-Maur, d'y donner plus d'étendue, et de le refaire en entier. Les trois premiers volumes de son édition parurent en 1715, 1720 et 1725. D. Thiroux, Hodiou, etc., ont donné les suivans jusqu'au XIIIe., imprimé en 1786. Il faudroit encore trois volumes pour compléter cet ouvrage, deux pour la province de Tours et un pour celles de Besançon, Vienne et Utrecht.

II. *Rerum Gallicarum et Franciscarum scriptores, etc.*, 13 vol. in-folio. Martin-Bouquet en publia huit dans l'espace de 14 ans, depuis 1738 jusqu'en 1752. Jean-Baptiste et Charles Haudiquier ont mis au jour le tome IX, en 1757, et le tome X en 1760. D. Poirier et Jacques Précieux donnèrent le onzième. On doit, comme nous l'avons déjà dit, à Fr. Clément, le XIIe., en 1783, et le XIIIe. en 1786. D. Brial s'étoit chargé du XIVe., dont les matériaux sont rassemblés. On ne peut indiquer la quantité de volumes qu'il faudroit pour achever ce grand et important recueil. Le garde des sceaux, Lamignon, écrivoit là-dessus à D. Clément: « Instruisez-moi des mesures que vous pouvez avoir prises pour que la collection des historiens de France soit encore, pendant plus d'un siècle, un des bienfaits de la Congrégation de St-Maur. » Du 14 juillet 1787.

III. *Histoire littéraire de la France*, 12 vol. in-40., depuis 1733 jusqu'en 1748; D. Rivet a publié VIII vol. de cet ouvrage. Il mourut ayant presque achevé le IXe., que D. Taillandier mit au jour, en 1750. D. Cramencet a donné le Xe., et il est auteur de la plus grande partie du XIe. L'un a paru en 1756, et l'autre en 1759, par les soins de François Clément, qui fit paraître le XIIe. en 1763. On a quelques matériaux pour les volumes suivans, et il en faudroit d'immenses pour achever cet ouvrage, d'après le plan qu'on s'est tracé.

IV. *Conciliorum Galliae, tum editorum quàm ineditorum collectio, temporum ordine digestus, ab anno Christi 177, ad annum 1563, in-folio 1789.* D. Labbat voyant que l'ancienne édition donnée par Sirmond, selon lui, *veterum ecclesiae monumentorum scrutator eximius*, étoit incomplète et épuisée, entreprit d'en publier une nouvelle. Le premier volume va jusqu'à l'an 591, et renferme des notes pleines d'érudition et de critique. Le second étoit sous presse, et assez avancé, lorsque la révolution l'a fait interrompre. Le clergé avoit souscrit pour 300 exemplaires de cette belle collection, la congrégation de Saint-Maur, pour 100, et le gouvernement pour 50. C'est ainsi que naguères on parvenoit encore à mettre au jour de grands ouvrages. Désormais cela est impossible.

V. *S. Gregorii vulgò Nazianzeni opera omnia*, in-folio, 1778, T. I. D. Louvart publia, en 1708, le prospectus d'une nouvelle édition de Saint-Grégoire de Nazianze. Après y avoir beaucoup travaillé, il ne put la finir, et en chargea D. Maran, éditeur de Saint-Justin, de Saint-Cyprien et du 3e. volume de Saint Basile; mais celui-ci ne vécut pas assez pour remplir un pareil engagement. D. Cramencet lui succéda, et au bout de 14 ans, donna ce premier volume. Quoiqu'il eût collationné avec soin 40 manuscrits, et que, dans la révision des épreuves, il fût aidé par D. Dolive, François Clément, et Dupuy de l'Académie des

Belles-lettres, néanmoins cette édition n'est pas aussi correcte qu'on pourroit le désirer ; d'ailleurs, on n'y a point consulté le beau et excellent manuscrit de Saint-Grégoire, qui se trouve dans la bibliothèque de la ville de Basle ; ce qui étoit absolument indispensable. Le second volume doit renfermer les œuvres poétiques ; il demande donc une main habile. Puisse-t-elle bientôt achever une si belle édition.

VI. *S. Theodori studitiæ opera omnia*. Cette édition fut annoncée en 1744, par une lettre au cardinal Quiribi. D. Toustain et D. Tassin y ont travaillé pendant 20 ans sans la finir. Ils avoient rassemblé un grand nombre de pièces inédites, entr'autres un traité de la pénitence, où Théodore impose une peine aux religieux qui auront fait des fautes en transcrivant des livres.

Nous exhortons les Bénédictins d'Allemagne à continuer ces éditions des Pères qui ont fait tant d'honneur à la congrégation de Saint-Maur. Il faut espérer que l'abbé de S. Emmeran, à Ratisbonne, et celui de Saint-Blaise, dans la Forêt-noire, ranimeront le zèle et l'émulation de ces religieux, ayant donné eux-mêmes des preuves non-équivoques de savoir et d'amour pour les lettres. L'excellente édition d'Alcuin que le premier a donnée, montre assez combien il est capable d'une pareille entreprise.

VII. *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, etc 1668, 1701, 9 vol. in-fol. Ce recueil renferme beaucoup de pièces rares ou inédites, concernant notre histoire. Les préfaces et les notes de Mabillon qui en est l'éditeur, sont remplies de discussions aussi curieuses que profondes. On doit donc regretter que le Xe. volume soit resté manuscrit à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain, et qu'il n'ait pas été continué.

VIII. *Epistolæ Romanorum pontificum, et quæ ad eos scriptæ sunt, à S. Clemente I usque ad Innocentium III* 2a-folio, 1722. Dom Coustant n'a publié que ce seul vo-

lume qui va jusqu'à l'an 440; mais il a laissé des matériaux pour deux autres, qui cependant n'ont pas été imprimés. Cette négligence est plus sensible depuis la publication récente des lettres d'Innocent III par le savant Dutheil et dont nous rendrons compte incessamment.

IX. *Œuvres de Bossuet*, in-40, 21 volumes, 1772 — 1795. Il reste la matière de 19 volumes, en y comprenant les tables. La sagacité avec laquelle D. Deforis avoit rétabli les sermons de ce grand homme, auroit bien fait désirer qu'il eût continué cette édition; mais l'infortuné religieux a été, en 1794, une des victimes de la tyrannie.

X. *L'art de vérifier les dates avant JESUS-CHRIST*. Nous ne répéterons pas ici ce que D. Clément dit sur cet ouvrage, dans l'avertissement de son IIIe. volume de *L'Art de vérifier les dates après JESUS-CHRIST*. Il y parle d'une nouvelle chronologie romaine, par un magistrat, M. d'Albert, qui devoit en faire partie. A l'exception de 81 années de cette chronologie, qu'il seroit d'ailleurs facile de suppléer, tous les matériaux du grand ouvrage dont nous parlons, sont rédigés, et il est en état de paroître.

XI. Le public doit deux histoires de Bretagne, l'une à D. Lobineau, et l'autre à D. Morice; une de Languedoc à D. Vaissette, et celle de Bourgogne à D. Plancher. Mais ce n'étoient pas les seules que les religieux de la congrégation de Saint-Maur comptoient donner au public. La Champagne, la Picardie, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berri, le Poitou et la Guienne ont été encore l'objet de leurs recherches. Les matériaux immenses qu'elles leur procurèrent, ont servi à la composition des histoires particulières de ces provinces, dont il n'a paru que des prospectus.

XII. *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, par Martene, et continuée par D. Foutet, 3 vol. in-fol. Elle

étoit restée manuscrite dans la bibliothèque de l'abbaye Saint Germain , les supérieurs généraux n'en ayant jamais voulu permettre l'impression.

XIII. Plusieurs histoires d'abbayes sont encore manuscrites. Elles peuvent répandre beaucoup de lumières sur nos annales civiles et ecclésiastiques , sur la géographie du moyen âge et sur bien des personnages illustres , surtout si elles ont été composées d'après le plan qu'en avoit tracé Mabillon.

XIV. *Extraits des historiens arabes sur les croisades.* D. Bertheraud travailla toute sa vie à ce recueil , dont l'assemblée constituante avoit reconnu la nécessité , en accordant à son auteur 2000 livres de gratification , à titre d'encouragement. La version devoit être à côté du texte ; et le tout éclairci par des notes , auroit fait la matière d'un volume in-folio. D. Bertheraud avoit aussi rassemblé tout ce qui concerne les dynasties des Fatimites et des Aïoubites ; mais il est mort l'année dernière , sans avoir eu le tems de rien publier.

---

De grandes bibliothèques étoient nécessaires à la composition de tous ces ouvrages ; aussi la congrégation de Saint-Maur en possédoit plusieurs de très-considérables , entr'autres celles de Saint-Remi à Reims et de Saint-Germain à Paris. La première , riche en manuscrits anciens , a été totalement incendiée quelques années avant la révolution ; la seconde , composée de 45000 volumes imprimés , et de 8000 manuscrits dont Montfaucon a publié un bon catalogue , sous le titre de *Bibliotheca Coisliniana, etc., in-folio, 1715* , a eu presque le même sort en 1794. Heureusement les manuscrits étoient dans un emplacement séparé ; ils ont tous été sauvés. Environ 12000 imprimés ont été amachés à la fureur des flammes par le citoyen Van-Praet , l'un des conservateurs de la Bibliothèque



que nationale, aussi connu par son amour ardent et très-actif pour les livres, que par ses vastes connoissances bibliographiques. Les manuscrits et les imprimés échappés à ce désastre viennent d'être transportés et déposés à la Bibliothèque nationale. Nous ignorons ce que sont devenus les autres bibliothèques des différens monastères: sans doute qu'on les a mises dans des dépôts publics; mais dans quel état sont-ils à présent? Et ces précieuses archives qui ont fourni tant de matériaux à notre histoire, pouvons-nous espérer qu'il en existe encore quelques portions? La perte en est presque inévitable, ce qui seul prouveroit la grande utilité des recueils publiés par les religieux de la congrégation de Saint-Maur.

---

*NOTE sur le système chronologique de  
Newton.*

Cet homme illustre s'est servi de deux moyens pour retrancher les 500 ans dont nous parlons; il faut, à cause du respect dû à sa mémoire, les rappeler à nos lecteurs. Le premier est une prétendue observation du Centaure Chiron, un des Argonautes, sur l'équinoxe du printemps, qu'il fixa, dit-on, au quinziesme degré du Bélier. En la comparant avec celle de Meton, qui, un an avant la guerre du Péloponèse, avoit fixé le solstice d'été au huitième degré du Cancer, et par le calcul du mouvement rétrograde des points équinoxiaux, Newton place à l'an 504 avant J. C. l'expédition des Argonautes, au lieu de l'an 700, suivant l'opinion vulgaire. Rien n'est certainement plus ingénieux, et jamais conjecture ne fut plus digne de la réputation immortelle de son auteur: mais Chiron n'a été ni astronome ni observateur, et son existence est couverte des ténèbres des temps héroïques. D'ailleurs la position des étoiles et des points équinoxiaux n'est en aucune manière exacte dans les écrits des anciens; et les auteurs contemporains varient infiniment sur cet article important.

L'autre moyen employé par Newton, pour fixer cette même expédition à l'an 909 de J. C. au lieu de l'an 1400, n'est autre chose que le calcul hypothétique des générations qu'il presse et raccourci de beaucoup. Il avance que les anciens comptoient une génération par 40 ans. L'autorité de Denys d'Halicarnasse est précise là-dessus : il n'en supposoit que 30; et c'étoit principalement la méthode d'Ephore et de Timée, historiens exacts en chronologie. Du reste, tous les catalogues des rois, toutes les généalogies des anciennes familles, les suites des dynasties, soit directes, soit collatérales, sont pleines de lacunes, de confusion, d'incertitudes, de contradictions, etc. Tout cela peut sans doute servir à faire des calculs approximatifs, mais jamais à établir une base certaine, encore moins à détruire les précédentes, qui résultoient de témoignages formels.

En admettant ce retranchement dans les annales de la Grèce, non-seulement on ne pourroit plus y faire entrer tous les faits historiques, mais encore la naissance et les progrès des sciences et des arts n'y seroient pas suffisamment développés. Cette difficulté est très-grande; cependant on ne l'a pas assez fait valoir contre Newton. Un de ses compatriotes qui s'en est apperçu, a imaginé de rapprocher de nous l'âge d'Homère, et de le placer au siècle de Pisistrate; ce qui est un paradoxe révoltant. Les chronologistes anglais sont en général pour les temps abrégés; ils se permettent là-dessus les conjectures les plus hardies; telle est, entr'autres, celle de Marsham sur l'identité de Sésac et de Sésostris, etc.

Quoique ce système ne soit que le rêve d'un homme de génie, il importe néanmoins de l'étudier, et de lire même l'abrégé qu'en a fait Reid, en 1743. Il a l'avantage d'éclaircir l'original, et peut servir de préliminaire à la réfutation composée par Fréret, intitulée : *Défense de la chronologie ancienne*, etc. Celle-ci est fort solide à bien des égards; mais tout y est d'une grande sécheresse, et rien presque n'y trouve achevé. Le célèbre Gibbon prétend, dans son *Essai sur l'étude*

de la Littérature, que cette défense, ouvrage posthume de son auteur, n'a point répondu à toute sa réputation, et il paroît ne faire cas que de la préface due à Bougainville. En regardant ce jugement comme peu juste, nous avons néanmoins que cette préface, très-bien rédigée, renferme une excellente analyse des traités de Newton et de Fréret, et qu'elle est pleine de réflexions judicieuses. S. C.

## ARCHÉOLOGIE.

*Explication d'une des Peintures découvertes à Portici, par GOURDIN, bibliothécaire à Rouen.*

UN simple Camaïeu, en partie effacé et dégradé par le temps, trouvé dans les ruines d'une ville ensevelie, depuis plus de 17 siècles, sous la cendre et la lave des volcans, semble bien peu fait pour intéresser, sur-tout si l'on n'y retrouve, avec cette admiration qu'accompagne le regret, les restes précieux d'un chef-d'œuvre de l'art : or, le tableau de Portici, dont nous allons parler, n'offre au premier aspect ni une composition, ni même une exécution digne absolument de fixer les regards du connoisseur délicat et sévère. Mais le côté, qui paroît aride au fleuriste, se couvre quelquefois pour le botaniste, de l'émail le plus riche ; et le tableau qui laisse l'amateur froid et indifférent, peut piquer la curiosité de l'antiquaire et mériter ses recherches.

Celui-ci se trouve gravé dans le tome III des

*Peintures antiques d'Herculanum, publiées à Naples en 1762.*

L'objet principal qu'il présente, et qui en occupe le milieu, est une pyramide de pierre, ou plutôt un obélisque arrondi à sa base, posé sur un autel carré, auquel on monte par quelques degrés. Cette pyramide est coupée vers son extrémité supérieure par une espèce de chapiteau qui ressemble au *πόλιος* ou chapeau dont les Grecs couvroient la tête de leurs divinités dans les temples qui n'étoient point couronnés d'un dôme, et la plupart des temples étoient ainsi chez les anciens.

Sur ce chapiteau, on apperçoit avec peine trois pointes saillantes, du centre desquelles s'élève un petit obélisque aussi arrondi à sa base, et qui se termine par une pointe surmontée d'une flamme, à ce que l'on croit; car les dessinateurs n'ont pu s'assurer de ce que ce pouvoit être, comme ils n'ont pu distinguer quelles étoient les figures dont est chargée la grande pyramide.

Cette statue bizarre s'élève bien au-dessus de l'entablement du temple ou sanctuaire où elle est placée. Quatre colonnes unies par une cloison demi-circulaire, soutiennent cet entablement sur lequel sont posés sept vases fermés: deux autres, de l'un desquels sort de la fumée, sont placés sur deux massifs assez larges qui excèdent de peu la base des premières colonnes, auxquelles elles servent comme de défense et de rempart. L'eau environne cet édifice.

Les objets que l'on remarque dans le sanctuaire sont : un grand roseau appuyé contre la pyramide, des bandelettes attachées à l'utel et à une des premières colonnes ; quelques rameaux s'élançant au-dessus de la cloison et de l'enablement ; enfin, près d'un des massifs on a cru voir une épée ornée d'un nœud de rubans.

Un peu derrière et de chaque côté du sanctuaire sont deux figures, l'une posée sur une langue de terre est celle d'un homme nud, dont le front est orné de deux ou trois rayons, de la main gauche il tient une verge pliante. L'attitude de cet homme est celle de quelqu'un frappé de la peur, et qui veut s'enfuir ; la tête qu'il retourne et la main droite qu'il élève sur le front, montrent que l'objet de sa terreur est une nymphe placée de l'autre côté du sanctuaire. En la voyant, on se rappelle les vers de Virgile, dans lesquels il peint la mère d'Énée sous les traits et l'habillement d'une jeune vierge Tyrienne : sa robe est retroussée un peu au-dessus du genou, son voile flotte au gré des vents, le haut d'un carquois paroît au-dessus de son épaule, une lance de chasse est dans sa main gauche ; elle porte *l'index* de la droite vers sa bouche, en fixant ses regards sur l'homme effrayé. A ses côtés est un chien qui boit. Dans l'éloignement un autre chien semble arrêté dans sa course par quelque chose qui lui fait retourner et lever la tête.

Sur le devant du tableau est une femme vêtue, assise sur un tertre, le coude droit appuyé et la tête penchée du même côté ; une tige qui ressemble

à du maïs et que l'on a prise pour un roseau, semble être dans sa main gauche qu'on ne voit pas; un cerf est auprès d'elle, il boit dans l'eau qui réfléchit son image.

Tels sont les objets divers qui composent ce tableau.

Les savans éditeurs des antiquités d'Herculanum prétendent dans leurs notes, que la pyramide est la figure de Vénus paphyenne, que l'homme nud est Adonis, ou bien un ancien habitant de Cypré; que la nymphe est ou Diane, ou Proserpine, ou peut-être la nymphe Erinome, aimée d'Adonis et métamorphosée en paon par Jupiter; qu'enfin la femme vêtue est Vénus surnommée Astarte, adorée sur le mont Liban, et à laquelle le cerf étoit consacré.

Ces conjectures, quoiqu'appuyées de beaucoup d'érudition, ne sont point combinées et ne forment point un système; par conséquent elles ne sont guères propres à faire connoître ni l'intention de l'artiste, ni le sujet du tableau, de ce tableau qui peut devenir intéressant, dont la composition cessera d'être bizarre, et dont les figures prendront un caractère et une attitude dignes d'attacher les regards satisfaits des curieux, lorsque l'on verra que l'artiste, ayant à peindre l'instant où le soleil parvenu au plus haut point de notre hémisphère, semble craindre de s'éloigner de cette partie du monde fécondée par ses rayons bienfaisans; lors, dis-je, que le peintre, voulant représenter le solstice d'été, emploie pour le faire, une allégorie assez ingénieuse, pour que son tableau devienne un poëme,

Voyons comment l'artiste a rempli son sujet : examinons en particulier les divers objets de cette composition.

Le premier et le principal est la pyramide, qui a paru aux éditeurs des antiquités d'Herculanum être l'emblème de Vénus. Le C. de la Chaux n'est point de leur sentiment ; cette pyramide qu'il trouve assez élégante , ne lui paroît ni conforme au récit de Tacite , ni semblable à la figure de Vénus Paphyenne que l'on voit sur les médailles (1).

Mais cette figure, quoique par-tout essentiellement la même , varie beaucoup dans les monumens (2), et, qu'elle paroisse au C. de la Chaux, la pyramide du tableau de Portici est plus conforme encore au récit de Tacite , que celle que l'on trouve sur les médailles de Drusus (3), de Vespasien et de Titus (4).

Vénus, dit Tacite (5), et avec lui Maxime de Tyr (6) est représentée à Paphos par un globe qui, en s'élevant, prend la forme d'une borne ou d'un cône. Le soleil à Emesse en Phénicie étoit de mê-

(1) Dissertation sur les attributs de Vénus ; No. 1776 , page 25.

(2) V. Patin *imperat. Rom. numismata* p. 80. Vaillant *numismata imper. Aug. à popul. græcè loq.*

(3) Patin , *ibid.*

(4) Vaillant , *ibid. Append iconum.*

(5) *Simulacrum deæ non effigie humanâ , cotinuus orbis latiore initio tenuem in ambitum , metæ modo exurgens* ( Hist. lib. II , p. 501 , *lugd. batav. 1621* , in-12.

(6) *Dissert. 38.*

me, au rapport d'Hérodien, un globe alongé et finissant en cône (7).

Pourquoi cette forme donnée au simulacre de Vénus? Tacite dit qu'il en ignore la raison, *est ratio in obscuro*.

Servius (8), Tristan (9) et l'abbé Brotier (10), si avantageusement connu dans la république des lettres, par son édition de Tacite, ont cru voir dans ce simulacre autre chose qu'une simple borne ou pyramide; mais le C. de la Chaux (11) soutient qu'il est inutile de chercher du mystère dans des monumens grossiers, production de l'ignorance et de la barbarie. Winckelmann est du même avis: Les Grecs, dit-il, comme les Arabes et les Amazones, représentèrent d'abord leurs dieux par une masse informe ou des pierres quarzées (12):

Avant que l'on eût inventé l'art de transmettre les événemens par l'écriture, dit l'abbé Banier, on se servoit de masses de pierres, comme le fit Josué, après avoir passé le Jourdain. Dans la suite, on grava quelques figures ou caractères sur ces pierres, témoins muets des grandes actions, ou des faits mémorables; ainsi sont nés les hiéroglyphes dont l'obscurité jointe à l'amour du merveilleux, donnè-

(7) Lib. V. p. 201, Lugd. 1624 in-8°.

(8) Apud Cyprios in modum *umbilici*, vel ut quidam volunt *metæ* colitur. (Ann. I. 724.

(9) Tom. II. pag. 420.

(10) Tom. III. pag. 407.

(11) Ut supra.

(12) Hist. de l'art, tom. I. chap. 1.



rent naissance aux fables, et furent une des causes de l'idolâtrie (13).

D'après ces auteurs, ce seroit donc à l'ignorance de l'art qu'il faudroit attribuer la forme pyramidale de la Venus de Paphos, comme ils lui attribuent la Junon de Thespie (14), la Diane d'Icare, le Jupiter de Corinthe, qui n'étoient que des espèces de colonnes.

Mais ce temps d'ignorance ne dura guères, sans doute, chez une nation dont le climat (15), dont le gouvernement (16) secundoient si heureusement le génie et le goût pour les arts. Aussi ces monumens informes cédèrent-ils bientôt la place aux chefs-d'œuvres des Apelles, des Phidias, des Praxiteles, etc. Bientôt l'histoire seule ou la tradition conservèrent quelques traces de l'ancienne forme donnée aux simulacres des dieux. A peine se souvenoit-on que Castor et Pollux avoient été représentés à Lacédémone par deux morceaux de bois liés ensemble (17), ainsi que les graces et l'amour par des pierres (18); cependant Venus étoit toujours adorée à Paphos sous la forme d'une pyramide.

Cette figure pyramidale, consacrée sur des mé-

(13) La mythologie expliquée par l'histoire. Liv. I, chap. IV, pag. 58. Paris 1738.

(14) Clémen. Alexandr. L. C.

(15) V. Winckelmann hist. de l'art. tom. I, chap. 1, sect. 2, p. 57, édit. in-4<sup>o</sup>.

(16) Id. ibid. p. 65.

(17) Plutarch. De fraterno amore.

(18) Pausan. lib. IX.

dailles, dans des temps où l'art avoit fait les plus grands progrès, n'étoit donc point un simple monument de l'ignorance. Elle étoit chargée d'hiéroglyphes, elle en étoit un elle-même, dit Philostrate (19); elle étoit le symbole de Vénus Uranie, de la Vénus céleste, la première que les hommes aient connue, la seule, selon Apulée (20), qui fut adorée à Paphos, ainsi que dans toute l'isle de Cypre, comme le dit Homère (21), et comme l'assure Himerius (22).

Mais qu'étoit cette Vénus Uranie? C'étoit celle que Phidias avoit représentée reçue à sa naissance dans les bras de Cupidon (23); celle qui, selon Sophocle, a une force invincible et qui remporte toujours la victoire (24); celle que Solin a célébrée avec tous les charmes dont la poésie est capable, comme la mère, la dispensatrice de l'univers (25); celle enfin qu'A-

(19) In Apollon. Tyan. III 58.

(20) Metamorph. lib. XI.

(21) Hymn. secund. in venerem init.

(22) Photii Biblioth. cod. 245.

(23) Pausanias eliacor. prior. sive lib. V, cap: XI.

(24) Μεγατε σθένος ἄ

Κοππίς, ἐκφέρεται νίκης ἀεί. (Tracine.)

(25) —Venus alma fovæ: quæ semine cœli

Partoriente solo, divini germinis æstu

Spumæ purpureis dùm sanguinat unda profundis

Nasceris è pelago: placido dea profata mundo.

Nam quàm prima foret rebus natura profundis

In fadus connexa suum, ne staret ierti

Machina mole vacans, tibi primum candidus æther

Astigeram faciem nitidam gemnavit olympo.

pulée invoque comme l'ancienne productrice de la nature et des choses, comme l'origine première des élémens, comme la grande Vénus de l'univers; *en orbis totius alma Venus* (26)!

Venus, ainsi que le dit l'auteur des hymnes qui portent le nom d'Orphée, Vénus n'est donc que la force vivifiante, l'âme universelle répandue dans la nature, et dont tout ce qui respire est l'ouvrage (27); Ovide l'appelle la mère des Dieux et de tous les êtres (28).

L'Égypte, si respectable par la sagesse de ses loix, si intéressante par ses fables religieuses pour quiconque sait en pénétrer les mystères, l'Égypte devoit sa fondation au débordement périodique du Nil. L'eau fut à ses yeux le principe de toutes choses. Heraclites et Hippasus ne virent point, comme Thales, une cause générale dans un effet particulier et local; la fécondité même de l'Égypte leur parut venir plutôt de la force vivifiante du soleil que du débordement d'un fleuve; et dans leur système, le feu prit la place de l'eau (29). D'autres philosophes réunirent ces deux causes; ils pensèrent que l'existence de toute

*Te fecunda sinu tellus amplexa resedit  
Ponderibus librata suis : elementaque visa  
Ætherias servare vices : tu factibus auges  
Cuncta suis. Totus pariter tibi parturit orbis ( Ponticon. )*

(26) *Metamorph. lib. IV et XI.*

(27) *Hymn. 54, v. 5 et seq.*

(28) *Fast. lib. IV, v. 90 et seq.*

(29) *Plutarch. de placit. philos. lib. I.*

chose étoit le résultat de deux élémens combinés (30). Les poètes Grecs adoptèrent et embellirent cette doctrine; Vénus fut fille du ciel et de la mer (31), et sur une toile animée par la pinceau d'Apelles, l'on vit sortir du sein de la mer Vénus exprimant de ses cheveux humides, l'écume dont elle venoit de naître (32).

Tous les poètes célébrèrent à l'envi, et tracèrent d'un crayon charmant et délicieux la naissance de cet être allégorique, de ce personnage purement symbolique, transformé par eux en la Déesse de la beauté, en la mère de l'Amour et des Graces (33). Le peuple lui éleva des autels; le nombre de ses statues monta à plus de cent (34), ses fonctions diverses, caractérisées par les épithètes qu'on lui donna, furent bien plus nombreuses encore que ses sta-

(30) *Causa nascendi duplex; ignis et aqua — mas ignis quod ibi semen; aqua femina quod foetus ab ejus humore et earum junctione sumit Venus. — Poetae de caelo semen igneum cecidisse dicunt mare, ac natam à spumeis venem, conjunctione ignis et humoris. (Varro L. L. p. 15.)*

V. Ovid. *metamorph.* lib. 1, v. 430 et seq. — Hippocrat. *de diata*, lib. 1, § IV.

C'est sur cette antipathie des deux élémens qu'est fondée la fable des amours de Mars et de Vénus. Voyez le citoyen Larcher, *mém. sur Vénus*, pag. 290

(31) *Pervigilium Veneris.*

(32) Ausone *epigram.* 106.

(33) Hésiode et Pâthologie, *épigram.* 1, 2, 3, 4, livre IV. — *Mém. de M. le C. de Caylus.* (inscript. tom. XXX, pag. 449.)

(34) Larcher en compte 104 et 7 tableaux.

éues (35) ; Aussi Théocrite la félicite-t-il sur la multitude de ses surnoms et de ses temples (36).

Mais sous l'écorce des fables, aliment du vulgaire stupide et crédule, le philosophe trouvoit, comme Pausanias (37) des vérités importantes à méditer ; il reconnoissoit avec Cicéron (38), un dieu dont la puissance embrassoit toutes les parties de l'univers. Car, quoique le paganisme eût étendu presque sur toute la surface du globe, les ténèbres les plus épaisses, l'homme qui rentroit en lui-même, voyoit, pour ainsi dire, s'élever de son ame, un rayon de lumière qui lui découvroit un être tout-puissant, seul auteur et modérateur de toutes choses. Voilà, sans-doute, la raison pourquoi la forme pyramidale, sous laquelle étoit représentée Venus à Paphos, attiroit encore au siècle des Titus (39) les offrandes et les vœux de toute la Grèce, parce qu'en effet cette figure, propre à caractériser la *sempiternité*, l'un des plus beaux attributs de l'ame de la nature, avoit quelque chose de plus philosophique qu'une statue, image d'un être mortel et périssable. Aussi un anonyme, dont l'ouvrage est joint à ceux de Pierius, assure-t-il que les anciens se sont toujours plu à représenter la nature sous cet emblème (40).

(35) Le même compte 248 noms ou surnoms de Venus.

(36) Idyll. XV, v. 109.

(37) Lib. VIII, cap. 8.

(38) De natur. deor. lib. II.

(39) Templum Paphiæ Veneris incytum per indigenas advenasque.

(40) Per pyramidem veteres rem in naturam et substan-

Passons aux autres objets de notre tableau. Ceux qu'on entrevoit dans le sanctuaire, sont tellement effacés par le temps, qu'on chercheroit peut-être en vain à en donner l'explication ; je remarque seulement que le roseau appuyé contre la pyramide est le symbole de l'accroissement des êtres, et je passe à l'examen des figures.

L'homme effrayé qui porte sa main droite vers son front, en regardant la Nymphé qui est de l'autre côté du temple, a paru aux éditeurs pouvoir être Adonis.

Nous sommes de ce sentiment : les cornes ou rayons qu'il porte sur le front, la verge pliante qu'il tient à la main, tout se réunit pour nous convaincre que c'est cet amant de Vénus, tué par un sanglier, instrument de la vengeance et de la jalousie de Mars.

La nymphé qui porte l'*index* de la main droite vers sa bouche, est Proserpine, à laquelle Adonis, descendu aux enfers, inspira de tendres sentimens.

Voilà ce que racontent les mythologues ; ils ajoutent que Vénus, désolée de la perte de ce beau jeune

tiam illam informem formas recipientem significare voluerunt ; quod ut pyramis à puncto summo fastigio accipiens paulatim in omnes partes dilatatur sic rerum omnium natura ab unico principio et fonte qui dividi non potest, nempe à Deo summo opifice profecta, varias deinceps formas suscipit, et in varia genera atque species diffunditur, omniaque apici illi et puncto conjungit, à quo omnia manant et fluunt. (Eruditiss. viri cujusd. hieroglyph. lib. II. cap. 9.)

homme, pria Jupiter de le rendre à la lumière, mais que Proserpine voulut le retenir. Pour contenter les deux déesses, la muse Calliope décida qu'Adonis passeroit six mois sur la terre et six mois dans les enfers. Les heures furent chargées de le ramener de l'un à l'autre séjour.

Cette fable, si délicieusement racontée par Ovide (41), n'est que l'ingénieuse allégorie de la révolution annuelle de l'astre du jour, parfaitement expliquée par le citoyen Dupuis, dans sa *lettre sur le dieu Soleil* (42).

Faisons-en l'application au tableau de Portici.

Nous avons montré que la pyramide est Vénus de Paphos, ou la nature, sans doute le soleil, dont les rayons puissans échauffent et fécondent la terre, ne perdent point pour elle leur force et leur efficacité, lors qu'Adonis est chez Proserpine, c'est-à-dire lorsque le soleil parcourt les signes inférieurs du zodiaque; mais pour les habitans de l'hémisphère supérieure, il semble les voir perdus; la nature, pour eux, n'est plus une mère laborieuse et féconde; elle est livrée au repos; elle paroît condamnée à la stérilité.

Cette espèce de repos, cette stérilité apparente ne commencent véritablement que quand Adonis entre chez Proserpine, ou après l'équinoxe d'automne. Alors seulement, « Le dieu du jour, dit le citoyen Dupuis, tombe sous le domaine de Mars qui préside au Scorpion, dans laquelle dieu des ténèbres,

(41) *Metamorphos.*

(42) *Journal des savans*, 178.

« Typhon, a son siège et commence son empire.  
 « Ce passage, ajoute le même auteur, est marqué  
 « le matin par le lever de la couronne d'Ariane,  
 « appelée, par Ovide *Libera* ou Proserpine, et  
 « le soir par l'ascension de l'ours céleste, que les  
 « Egyptiens appelloient le chien de Typhon, et à la  
 « place de laquelle les Syriens peignoient un san-  
 « glier. »

Ceci posé, le voile mystérieux qui couvre notre tableau se déchire.

Proserpine en habit de chasseresse, telle qu'elle étoit représentée dans un champ près de Placée (43), semble appeler Adonis, et le faire souvenir que l'instant où il doit commencer à abandonner Vénus est arrivé. Adonis est effrayé de cette voix qui avertit le chien de Typhon. Ce chien, dans l'éloignement, retourne la tête vers celui qui bientôt doit être sa proie. Voilà l'allégorie : voici la réalité ; le Soleil parvenu au solstice d'été, s'avance peu-à-peu et comme à regret vers l'équinoxe d'automne. C'est cet instant que le peintre a voulu rendre, instant auquel, selon Saint-Jérôme, (44) on plaçoit la mort d'Adonis.

D'après cette explication, qui n'est peut-être point une simple conjecture, la femme vêtue et assise sur le devant du tableau, ne nous paroit point être Vénus Astarte qui, sur le Mont Liban, pleure la mort

(43) Le citoyen Delandine sur l'enfer des anciens, I. re. part. p. 102.

(44) Hieronym. in Ezechiel. — Mém. de l'Académie des Inscriptions, tom. IV, p. 136.

d'Adonis,



d'Adonis, comme le disent les éditeurs des antiquités d'Herculanum. Elle nous paroît plutôt être Diane. En effet sur une cornaline du cabinet de Stosch, on la voit dans la même attitude, ayant un air triste et rêveur, et un cerf auprès d'elle (45).

On demandera peut-être quel personnage Diane peut jouer dans ce tableau? Le voici; Diane et Cérés, dit Winckelmann d'après Vossius, étoient regardées comme la même divinité chez les Grecs asiatiques (46). Cette figure est donc allégorique comme les autres, et représente la terre couverte de fruits dont bientôt elle va être dépouillée. La tristesse de son maintien, sa tête tournée du côté d'Adonis, tout annonce qu'elle touche à l'instant où le soleil va commencer à l'abandonner, où elle va perdre insensiblement sa fécondité.

Telle est l'explication que l'on pourroit donner d'un tableau qui prouve, ainsi que beaucoup d'autres, que la poésie, comme le dit le citoyen Dupuis, « l'allégorie et sur-tout l'imagination vive et exhalée des Orientaux, ont répandu la broderie la plus riche et la plus variée sur le canevas fourni par l'astronomie, et que les figures sans nombre que l'art et le génie traçoient sur la robe de la mythologie, en ont fait disparaître le fond, ce fond qu'il n'appartient qu'à l'astronomie de retrouver.

(45) Descrip. du cabinet de Stosch, par Winckelmann, He. c. p. s. e., No. 288, p. 77.

(46) *Ibid.* No. 310, p. 79.

---

## ÉCONOMIE POLITIQUE.

*FRAGMENTS d'une traduction de la Politique  
D'Aristote, par le Représentant PASTORET,  
membre de l'Institut national (1).*

LA première espèce de démocratie est celle qui a pour base l'égalité commune. La loi qui y préside commande cette égalité, en n'accordant aux riches aucun avantage sur les pauvres, en ne permettant pas que les uns ou les autres aient exclusivement l'autorité suprême, en les rendant tous semblables. Si la liberté et l'égalité sont, comme on le pense, les principaux caractères d'une démocratie, existent-ils jamais mieux que lorsque tous les citoyens participent également à l'administration publique? Le peuple, cependant, étant supérieur en nombre, et la majorité faisant la loi, le gouvernement est nécessairement populaire.

Telle est la première espèce de démocratie.

Dans la seconde, un cens, mais un cens foible est exigé pour la magistrature : on est éligible, si

(1) Cette traduction a été composée pendant le règne de la tyrannie décenvirale, époque à laquelle le citoyen Pastoret étoit obligé de fuir et de se cacher, errant quelquefois d'asile en asile, n'ayant pour tout bagage que son bonnet de nuit et ce traité d'Aristote, dont il consigne ici ces fragments, et dont les amis des lettres doivent désirer la prompte publication. A. L. M.

on le paye ; on cesse de l'être , si on cesse de le payer.

Dans la troisième, tous les citoyens que ne frappe pas une exclusion légale , participent au gouvernement , mais sous l'empire de la loi.

La loi commande aussi dans la quatrième ; mais aucun citoyen n'y est inéligible aux magistratures. La cinquième ressemble aux premières , si ce n'est que l'empire y est dans la volonté seule de la multitude. Les décrets y remplacent la loi : tel est l'effet de l'influence des démagogues. On n'en voit point dans les démocraties soumises à des lois ; le premier rang est alors pour les meilleurs citoyens ; on en voit au contraire partout où les lois n'ont pas l'autorité suprême. Le peuple est alors comme un monarque ; beaucoup d'individus n'en forment plus qu'un seul : ce pouvoir souverain qu'ils n'auroient pas isolé , ils l'acquièrent par leur réunion. On ne sait si Homère , fait allusion à ce gouvernement , ou bien à celui où plusieurs exercent une autorité individuelle , quand il dit : « Le gouvernement de plusieurs n'est pas bon » (2). Un tel peuple , comme étant monarque , veut commander seul : aucune loi n'enchaînant sa volonté , il règne en despote ; aussi voit-on les flatteurs honorés.

Une démocratie pareille ne s'éloigne guères de la tyrannie : ce sont les mêmes mœurs ; c'est la même oppression pour la vertu (3). Les décrets du peuple

(2) Discours d'Ulysse , chant second de l'Illiade.

(3) Et plus exactement. L'un et l'autre (en tel peuple et un tyran) exercent sur les meilleurs un empire despotique.

sont ici ce que sont là les ordres du tyran ; ce qu'est à la cour du maître un bas adulateur, le démagogue l'est auprès de la multitude ; l'un et l'autre ont une influence égale sur celui qui gouverne. Ramenant tout au peuple, les démagogues font disparaître les lois devant des plébiscites. Et quel n'est pas leur pouvoir, à l'abri de ce grand pouvoir populaire ! la volonté du peuple, n'est-ce pas eux-mêmes qui la dirigent ? le peuple fait-il autre chose qu'obéir à l'impression qu'ils lui donnent ? les magistrats aussi sont attaqués. C'est au peuple à juger, dit-on ; le peuple reçoit complaisamment l'invitation qui lui est faite ; et l'autorité des magistrats s'écroule.

Certes, on a raison de dire qu'une telle démocratie n'est pas un gouvernement. Il n'y a point de gouvernement, quand on n'est pas sous l'empire des lois.

*Des causes particulières de changement et de troubles, dans la démocratie. ( liv. 5, ch. 5. (*

La principale de ces causes est l'insolente méchanceté des démagogues. Calomniateurs perpétuels des riches, tantôt en particulier, tantôt en public, ils soulèvent les peuples contre eux ; ils les forcent à se liguier ensemble : une crainte commune réconcilie les plus grands ennemis. Plusieurs pays nous en offrent des exemples. A Cos, les démagogues poussèrent si loin la méchanceté, que les nobles se réu-

rirent, et que le gouvernement populaire fut aboli. A Rhodes, ils s'approprièrent l'argent destiné aux guerriers (4), et l'état ne s'acquittoit plus envers les commandans des Trirèmes (5) : ceux-ci se coalisèrent pour éviter les condamnations qui les menaçoient, et renversèrent la démocratie. Elle périt à Héraclée (6), par la conduite des démagogues, presque aussitôt après qu'une colonie fut venue s'y établir : accablés d'outrages, les nobles quittèrent la ville ; mais s'étant ensuite réunis, ils revinrent, et détruisirent la puissance populaire. Elle fut détruite par la même cause à Mégare (7) : on en avoit banni beaucoup de nobles, pour confisquer leurs biens ; quand les bannis furent très-nombreux, ils retournèrent, prirent les armes, vainquirent le peuple, et établirent l'oligarchie. Un

(4) On ils le distribuoient au peuple.

(5) On sait que la principale force des Rhodiens étoit dans leur armée navale ; elle défendoit leurs possessions, et protégeoit leur commerce. Les Triérarques ou commandans des Trirèmes fournissoient aux dépenses pour l'équipement de la flotte.

(6) Un grand nombre de villes portoient ce nom. Heinsius applique ce passage à l'Héraclée de Thrace, et Lambin parle d'une colonie d'Athéniens. Je crois qu'ils se trompent l'un et l'autre, et qu'Aristote veut parler d'Héraclée du Pont, colonie de Méséniens. Voyez Strabon, liv. XII, pag. 542. Justin, liv. 16, c. 3. en fait une colonie de Bédiens.

(7) Sans doute, à Mégare de Grèce ; car il y avoit aussi une ville de ce nom en Sicile. La Mégaride touchoit l'Attique ; elle en avoit même d'abord fait partie.

pareil événement fit abolir la démocratie à Gumes , par Thrasymaque.

L'observateur attentif verra les changemens arriver par-tout d'une manière semblable. Tantôt, pour obtenir la faveur du peuple, les démagogues outrageant les nobles, les portent à se coaliser, afin de se soustraire, soit au partage des terres, soit à l'épuisement de leur revenu pour les dépenses publiques; et tantôt, pour pouvoir s'emparer de leurs biens, ils leurs imputent faussement des crimes.

Jadis, quand on étoit à la fois et le meneur du peuple et le chef de l'armée, le gouvernement se changeoit en tyrannie : ce fut des démagogues, que sortirent la plupart des anciens tyrans. Si cela arrivoit alors, si on ne le voit plus arriver de nos jours, c'est que le peuple trouvoit ses guides parmi ses généraux. L'éloquence étoit peu connue. Aujourd'hui qu'elle s'est perfectionnée, les orateurs sont les démagogues; mais ignorans dans l'art de combattre, ils n'enchaînent pas la liberté : si on trouve quelques emplois contraires, ils ne sont pas d'un grand poids.

La tyrannie étoit autrefois bien plus fréquente, soit à cause de l'immense autorité accordée à quelques magistrats, (chez les Méséniens par exemple, aux Prytanes, dont la puissance s'étendoit sur beaucoup d'objets et sur les objets les plus importants), soit parce que les villes n'étoient pas grandes, et que le peuple étant occupé, dans les champs, aux travaux rustiques, il étoit facile à ceux qui gouvernoient, s'ils avoient les talens guerriers, d'usurper

la tyrannie. Il falloit , pour y parvenir , s'emparer d'abord de la confiance du peuple ; la haine des riches la faisoit obtenir sans peine. A Athènes , Pisistrate excita une sédition contre les habitans de la Plaine. A Mégare , Théagènes fit égorger les troupeaux des riches , qu'on trouva paissans près du fleuve. Denys ne parvint à l'absolu pouvoir qu'en accusant Daphnée ; ainsi que tous les citoyens opulens , et en persuadant , par cette inimitié , qu'il étoit un homme populaire.

Le gouvernement change aussi , en tombant de l'ancienne démocratie , dans la dernière de toutes ( 8 ). Dès qu'il n'est plus nécessaire de payer un cens pour être éligible à la magistrature ; dès que le peuple choisit à son gré , les ambitieux , jaloux de lui plaire , parviennent bientôt à le rendre aussi maître des lois. Le moyen d'empêcher ce mal , du moins de le rendre plus rare , c'est que les magistrats soient choisis par les tribus , et non par le peuple entier.

(8) Celle où le peuple est maître absolu des lois.

---



---

# HISTOIRE LITTÉRAIRE

*Sur une nouvelle édition de GRESSET (1).*

Lettre adressée à l'Institut national.

CITOYENS,

La pompe littéraire qui vous rassemble, est un jour de triomphe pour les illustres morts qui vous ont précédé dans le sanctuaire des sciences; et la nouvelle dédicace que vous en célébrez, console déjà les esprits éclairés et les cœurs véritablement citoyens.

L'élevation de l'ame, le goût des beaux arts, une noble passion pour toutes les sciences nécessaires et pour tous les talens utiles, ont ordonné votre réunion. C'est, en effet, au génie qui partage les travaux, à les éclairer et à les juger.

Appelés par la constitution à recueillir les découvertes, ce sera à vous à assurer la durée immortelle des titres du génie, à payer au génie lui-même le tribut de gloire qu'il mérite, et à faire reconnoître son empire sur l'humanité; il vous appartient donc d'utiliser le riche dépôt dont je suis possesseur.

On regrettoit depuis long temps la perte de quelques ouvrages de Gresset. La lecture qu'il en avoit faite, avoit procuré un plaisir bien vif dans les sociétés littéraires dont il étoit membre; on lui avoit

(1) Voyez Magasin encyclopédique, tom. I, p. 108.



entendu lire deux chants nouveaux ajoutés au *Ver-veit*, le *Chartreux*, l'*Abbaye*, plusieurs épîtres et un grand nombre de pièces fugitives. Cet auteur qui n'a avoué aucune des éditions qui ont paru de son temps, en avoit annoncé une en 1748, qui devoit contenir ses œuvres inédites, et pour laquelle on retrouve dans ses manuscrits, un projet de souscription. Ces ouvrages, à beaucoup d'agrémens, réunissent beaucoup de philosophie; et ce poëte aimable, persuadé que l'habitude est le tyran du monde, et que l'antiquité d'une erreur lui tient souvent lieu de raison, se détermina à ne les laisser paroître qu'après sa mort, et d'éviter, par-là, le clabaudage des sots.

Possesseur de ses manuscrits, un religieux attachement à sa mémoire ne m'a pas permis de les publier jusqu'à ce jour. Il falloit discerner d'abord ce qui étoit digne de la postérité, et élaguer ce que l'auteur n'avoit pas destiné à lui être transmis. Je me suis fait le devoir de recueillir à cet égard le jugement des hommes-de-lettres, et j'ai pensé qu'il ne me convenoit pas d'en faire seul le choix, que c'étoit à vous à me le désigner, après avoir fait, au jour que vous m'indiqueriez, l'examen de ses nombreux manuscrits.

Dans ses œuvres posthumes, vous verrez Gresset fronder les abus de son temps, et réclamer quelques réformes effectuées depuis; mais ce qui le rendra sur-tout recommandable, c'est son respect pour les mœurs. Il n'a jamais perdu de vue que la science n'est rien sans les mœurs; que les lettres

ne sont estimables qu'autant qu'elles conduisent à la vertu ; que l'opinion publique prononce toujours entre l'homme savant et l'honnête homme ; que quand elle distribue des lauriers à l'un , elle donne de plus son suffrage à l'autre , et qu'un vicieux ignorant vaut mieux pour la société , qu'un savant sans mœurs.

Salut et respect.

J. C. DUMERIL.

*RÈGLEMENT de la société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, établie à Bruxelles, sous la devise v. Ægrotantibus 1795. (1)*

**I.** LA société sera composée d'un nombre indéterminé de membres résidens et étrangers.

**II.** Elle aura un président , deux secrétaires , dont un pour la langue flamande et un pour la française , un trésorier et un contrôleur.

**III.** Le président est élu pour un mois , et n'est rééligible qu'après un intervalle de deux mois. Les fonctions de secrétaires , de trésorier et de contrôleur durent un an et peuvent être continuées.

(1) Cette société dont le citoyen Van-Mons nous a fait passer le règlement , a été établie dans le cours de l'année 1795.

IV. Pendant l'absence du président, celui des membres présens qui suivra le président en nombre, occupera le fauteuil.

V. La société s'assemblera tous les mercredis, depuis six jusqu'à neuf heures du soir, en été; et depuis cinq jusqu'à huit, en hiver. Elle tiendra en outre, tous les ans, au mois de mai, une séance publique, dont le jour sera annoncé par les gazettes du pays.

VI. Cette séance annuelle sera ouverte par un discours prononcé par le président. Les secrétaires feront un rapport sur les travaux de l'année; ensuite on proclamera les noms des nouveaux membres et on lira les mémoires particuliers.

VII. Après la tenue de la première séance, personne ne pourra être reçu comme membre résident, sans s'être présenté par un mémoire ayant en titre une devise, qui sera répétée avec le nom du postulant, dans un billet cacheté. L'approbation ou l'improbation du mémoire, par la société, tiendra lieu d'admission ou de non-admission. Dans ce dernier cas, le billet sera brûlé en présence de la société, sans avoir été décacheté.

VIII. Tout savant, non-résident à Bruxelles, qui adressera à la société un mémoire, sera reçu comme membre étranger, si son mémoire est approuvé par la société, d'après le mode de l'article précédent.

IX. Chaque membre résident sera tenu de lire, à son tour de numéro, un mémoire ou observation sur l'une ou sur l'autre des parties de l'art de guérir.

Il fournira en outre, chaque année, un mémoire pour être inséré dans les *actes de la société*.

X. Chaque membre étranger sera tenu d'envoyer à la société, au moins tous les deux ans, un mémoire ou observation. Il recevra le volume du *journal* ou des *actes* dans lequel son article sera imprimé.

XI. Tous les membres, tant résidens qu'étrangers, sont individuellement invités d'indiquer à la société tous les ouvrages, mémoires ou observations qu'ils croiront nouveaux ou peu répandus. La société nommera, s'il y a lieu, une commission pour faire l'examen de ces pièces et pour lui en faire un rapport.

XII. La société publiera un journal dont il paraîtra provisoirement un cahier tous les quinze jours, et qui portera le titre de : *Journal de l'art de guérir*, rédigé par la société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles. Il renfermera toutes les pièces que la société jugera mériter l'attention du public.

XIII. La société invite tous les savans, non membres de la société, de correspondre avec elle. Elle s'engage de faire un usage prompt et fidèle de leurs mémoires ou observations dans son *journal* ou dans ses *actes*.

XIV. Il sera libre aux membres résidens de parler, lire ou écrire dans une des trois langues flamande, française ou latine. Les membres correspondans pourront rédiger leurs mémoires dans une langue à leur choix.

XV. Il ne sera permis de traiter ou de discuter que des sujets qui ont du rapport à l'art de guérir. Celui qui dans le sein de la société traiteroit des matières étrangères à son objet, encourra l'amende d'une couronne.

XV. Chaque membre sera tenu de déposer ou d'envoyer à la société un exemplaire de ses ouvrages.

XVII. La société fera mention honorable, dans son journal, des dons que lui feront les amis des sciences.

XVIII. Tous les objets relatifs à la société ou à la rédaction de son journal, doivent être adressés francs de port à un de ses secrétaires.

*Etoit signé, Les membres fondateurs :*

John Rumpel ; P. E. Kok , J. B. Van Mons ;  
J. P. J. Germain ; F. Van Stichel ; J. F. Van  
Asbroeck ; J. B. de Roover ; J. G. Herbiniaux ;  
J. Coghen ; F. Dumont ; Arnaud ; F. t'Kint ;  
E. J. Coremans ; J. F. Van den Bosch.

*Pour copie,*

J. F. Van Asbroeck, *président* ; J. B. Van  
Mons, *secrétaire français* ; P. E. Kok,  
*secrétaire flamand.*

---



---

## POÉSIE ANECDOTIQUE.

*ANECDOTES SUR PIERRE SCRIVERIUS et sur l'édition des poésies de JEAN SECOND, qu'il a donnée à Leyde en 1619 (1).*

PAUL-HENRI MARRON

AUX RÉDACTEURS DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

Vous avez jugé, citoyens, que l'on verroit avec plaisir dans votre journal, une anecdote bibliographique, qui m'a semblé extrêmement peu connue en France. Je cède volontiers à votre désir. Amateur et cultivateur obstiné de la poésie latine, quelque dépréciée qu'elle soit aujourd'hui, je suis jaloux, d'ailleurs, de multiplier en France les notions relatives à la littérature batave. Depuis long-temps je consacre à cet objet une partie de mes loisirs, et j'attends avec impatience des circonstances plus favorables à la publication de quelques-uns de mes travaux. Je n'ajouterai rien cependant à la réputation de *Jean Second*, ce favori des muses et des graces, qui leur fut enlevé avant son cinquième lustre accompli ; mais l'anecdote en question regarde moins directement ce

(1) *Burigny*, biographe recommandable par son exactitude et par ses recherches, a vraisemblablement ignoré cette anecdote, puisqu'il n'en a fait aucune mention dans sa *vie de Grotius*, imprimé à Paris en 1752, 2 vol. in-12.

poète que l'éditeur de ses *œuvres*, Pierre Scriverius, érudit profond, et en même-temps excellent patriote et homme d'un grand caractère. Elle honorera sa mémoire, chère à ses compatriotes à plus d'un titre, mais en particulier eu égard aux obligations essentielles que sa langue natale lui a eues, à l'époque de sa restauration ; époque mémorable où les *Vondel*, les *Hooft*, les *Visscher*, les *Huigens*, les *Cats*, les *Spiegel*, élevoient l'honneur de la littérature hollandaise au niveau de la gloire des lettres, également renaissantes en France, et n'étoient point indignes de marcher à côté de ceux qui ont immédiatement précédé les *Corneille*, les *Racine* et les *Lafontaine*.

La publication des *poésies* de *Jean second*, par Pierre Scriverius, à Leyde, de l'imprimerie de Jacob Marcus (1619), coincide avec un événement remarquable, le procès criminel instruit à la Haye contre *Barneveldt*, *Grotius* et *Hogerbeets*, victimes honorables de l'ambition du stadhouder *Maurice*. Isolément renfermés dans une étroite prison, ces détenus étoient traités avec une rigueur extrême : sans accès pour personne, et même pour leurs femmes et leurs conseils, ils ne recevoient du dehors que des lettres ouvertes. Scriverius, leur ami, gémissoit, comme tous les bons citoyens, de cette détestable oppression. Plus la tyrannie multiplioit les entraves, et plus il étoit intéressant pour ses ennemis de les surmonter. Les difficultés activent l'industrie, et le zèle de la chose publique, non moins que celui de ses affections personnelles, inspira à Scriverius le strata-

gême suivant , pour faire passer à travers les verroux des nouvelles satisfaisantes et d'utiles avis.

Il n'y avoit pas d'inconvénient à adresser aux détenus la nouvelle édition des poésies de *Jean Second* , pour charmer , par une lecture innocente , les ennuis de leur solitude. *Scriverius* imagina d'élaguer , en différens endroits de certaines épreuves , une série plus ou moins longue de vers de l'auteur , et de les remplacer par d'autres de sa façon , consacrés encore à un autre but que celui du simple amusement. On avoit soin que les feuilles , dépositaires du secret , fussent d'un format un peu moins haut ou un peu moins large que les autres , afin qu'elles ne fussent point découpées dans la rognure. Le volume , peu considérable , passa ainsi sans aucune marque de crainte d'une part , ou de défiance de l'autre , par les mains des gardes et des géoliers ; et l'on avoit indiqué quelque part , au milieu du texte , le signe par lequel les inventeurs de cette ruse désiroient d'être assurés de sa réussite. *Hogerbeets* devoit demander qu'on lui envoyât de chez lui l'exemplaire , en petit format , de la traduction française du *Nouveau Testament* , dont il avoit accoutumé de se servir. Il étoit encore averti de prendre garde , à chaque volume qu'on lui feroit passer , si le commencement ou la fin n'offriroit pas des feuillets blancs , porteurs d'une marque quelconque , soit lettre , soit astérisse , ou petit carré , et alors de détacher ces feuillets , de les présenter au feu , et d'y chercher de l'écriture. *Grotius* devoit , pour preuve d'intelligence , demander de sa bibliothèque un exemplaire des *Institutes de Justinien* , qu'il avoit fait interfolier



lié de papier blanc, et, quand il l'auroit reçu, détacher les feuillets blancs, placés vis-à-vis le titre de *legatis*, et les approcher du feu; après quoi il ne manqueroit pas d'écrire à sa femme, dans une lettre non-cachetée, qu'elle fût sans inquiétude sur son sort, et qu'elle cherchât sa consolation en Dieu: il devoit enfin, en renvoyant ces *Institutes*, y tracer, soit avec du miel ou avec du jus de citron, quelques lignes pour ses amis, et cela sur un des feuillets blancs, à côté de la loi *Falcidia*. — Tous ces différens avis étoient consignés dans des intercalations successives de trois ou quatre distiques, ou dans quelques lignes de prose, glissées dans le texte de *Plitinerarium Gallicum*. Nous t. nous ces particularités de l'historien Gérard *Brandt*. Il les rapporte dans l'histoire qu'il nous a laissée en langue hollandaise du procès susdit, (in-4.º de 269 pages, à Rotterdam, 1708). Il étoit lui-même possesseur de quelques-unes de ces épreuves, soulignées, aux endroits intéressans, de la main de *Scriverius*. Il cite d'abord ces vers, sans indiquer la place qu'on leur avoit donnée:

*Quod tua res, inquit, trahitur sufflamine litis,  
Spartana, jubeo, nobilitate feras:*

*Nec te commoveat septem mora longa virorum:  
Forte per ambages hoc iter omne placet.*

*Nestoris examen tardum est longumque gubernal;  
Limen ad offensum substitit icta Nape.*

*Seria liligeri juvat indignatio regis,  
Et facit huc aliquid motus in urbe tua.*

*Speinitur interpres sacer hic, Gradivus amatur;  
Et ter quinque duces, si numerentur, erunt.*

*Hæc retro quosdam sua vertere lumina cogunt,  
Si qua fides dictis, jam cito finis erit.*

Cela signifioit, dans un style un peu mystérieux, que « les interrogatoires de Barnevelt avançoient leur  
« tement ; qu'on espéroit quelque bien du mécontentement  
« tement qu'avoit témoigné le roi de France ; que les  
« ambassadeurs de ce monarque prenoient un vif intérêt à cette cause, et qu'on leur avoit répondu que  
« les détenus obtiendroient bientôt justice ; que les  
« états de Hollande étoient convoqués pour le 15  
« janvier, et qu'il y seroit question de nommer des  
« juges ; que le clergé étoit mal vû à Leyde, et qu'on  
« parloit fort de guerre ; que l'émeute qui avoit éclaté  
« à Rotterdam, n'étoit pas indifférente.» Ainsi *Wageenaar* interprète ces vers, rapportés aussi par lui dans son *Histoire de la Patrie*, t. X, p. 304. — *Brandt* allègue encore ceux-ci, qui furent insérés dans l'épître *ad Petrum Clericum* (Epist. l. I. Ep. 12).

..... *tota consanguinitate propinqui,  
Atque ego, jam vidui mæsta marita thori,  
Constanter ferimus, quidquid fortuna maligna  
Durius intulerit; vos quoque ferre decet.  
Hoc unum peto, ne paucorum forte dierum  
Vos mora contristet, excruietque nimis.  
Securi studiis traducite tempora amænis:  
Interea saxum vertitur omne mihi.  
En specimen: namque, ut possitis scribere, nuper  
Inveni cæcos ingeniosa mædos.  
Servo opus est scopis, scopas petat illis recentes,  
Igne suas fingens desperasse sibi;  
Quas tamen abscondat; scoparum vincula rumpat,  
Et solatio dum cernet inesse novis.*

*Pluvre me dicet, nam, - quo vivamus in orbe,  
Perdidicit propriis callidus ille malis;  
Sæpe mihi fastum gentis narrare protervæ  
Suetus, et exilii tædia multa tui.  
Sæpe petes libros, et, cum tibi mitto, notetur  
Ad calcem virgo primaque charta tibi.  
Estque vacans toto lustranda volumine margo:  
Quæ modo signum aliquod præferat, illa tua est.  
Scindatur, vivumque tibi ponatur ad ignem:  
Occurrent oculis tunc nova signa tuis.  
Filiolæ (1) Cadmi nigræ si forte morentur,  
Expectes, donec fit tibi charta loquax.  
Respondere voles, atque hoc tibi forte negetur?  
Illa conscriptos arte remitte libros.  
Sepia cum deerit, saccatus corporis humor  
Proderit; hoc calamos tu modo tinge tuos.  
Condimenta cibo sapiens pete citrea mala:  
Quando urina negat, citrea mala dabunt:  
Horum succus erit nigræ loliginis instar,  
Aspiciat conjux si; Cytherea tuus. (2)  
Cum signata tibi puncto mucchinia mitto,  
Mulcibero admoneas; sic quoque scripta leges.  
Hæc ubi pernôris, jubeas sacra disticha discat  
Filia, promittens carmina plura. Vale!*

Rien ne prouve mieux combien sont inventives dans le malheur la tendresse conjugale et l'amitié (2).

(1) Filiolæ nigræ Cadmi; c'es-à-dire les lettres.

(2) L'époux de Cythérée, Vulcain; c'est-à-dire le feu.

(3) La femme de Grotius, Marie Reigersbergen, dans la bouche de laquelle Scriverius semble avoir mis principalement les vers qu'on vient de lire, donna, l'année suivante, une nouvelle preuve de ce caractère si intéressant de l'amour conjugal, quand elle sauva son mari du château de *Loerstein*, où il avoit été enfermé pour le

*Grotius*, plus jeune et plus fin qu'*Hogerbeets*, et suivant d'ailleurs, sur le parnasse latin, les traces de *Jean Second*, dévora le volume de ses œuvres, et il

reste de ses jours, au moyen d'un grand coffre qu'elle lui avoit envoyé ; plein de livres, à la place desquels, au retour, on mit l'illustre prisonnier. Les littérateurs les plus distingués du temps, *Barlaeus*, *Rutgersius*, *Erycius Puteanus*, etc. firent des vers en l'honneur de ce coffre. *Buringy*, dans sa vie de *Grotius*, en rapporte quelques-uns, et il témoigne ses regrets de n'avoir pu découvrir ceux que *Grotius* lui-même composa à ce sujet. Ils ne se trouvent pas en effet dans le volume de ses *poésies latines* ; mais *Eberhard Baringius*, dans sa *Clavis diplomatica*, rapporte, d'après *Joachim Morsius*, la pièce suivante, que nous croyons extrêmement peu connue :

Dulces latebræ , temporis domus parvi ,  
 Angusta laxo quæ viam facis cœlo ,  
 Clausum parumper spiritum manumittens ;  
 Opus quod ægre , congregum manu muta ,  
 Interquiescens pertulit ferus miles ,  
 Tandemque cœcum tradidit rati pignus ,  
 Lati vehendum Vahalis impetu prono :  
 Quas , arca , grates , quas tibi feram laudes ?  
 Tibi fuganti victa servitus cessit ;  
 Tolerata septem post biennium menses.  
 Quod celsa tueor ostia libero vultu ,  
 Quod durus aures non ferit seræ stridor ,  
 Obicesque multi , barbarique custodes ;  
 Sed læta turba comiter salutantum ,  
 Blandique amici , tincta literis corda ,  
 ( Qualis , Thuano quo probatior nemo ,  
 Puteanus , et mens erudita Tileni , )  
 Fastidiosas ire non sinunt luces :  
 Tibi hæc , et si quid est aliud boni nobis ,

eut bientôt apperçu le stratagème. *Hogerbeets*, qu'à son âge, et dans le danger où il se trouvoit, des poésies érotiques intéressoient foiblement, mit l'ouvrage de côté sans le lire. Ainsi ses amis n'eurent point de ses nouvelles. On lui fit itérativement demander s'il avoit lu le *Jean Second* ; on le pressoit d'en prendre connoissance ; mais ces instances mêmes devinrent suspectes : son exemplaire lui fut retiré ; on l'examina avec soin ; le secret perça, et les prisonniers se virent surveillés avec un redoublement de méfiance. — Il ne paroit pas cependant que cette affaire compromît *Scriverius* ; mais peu de temps après il fut inquiété pour des vers latins mis au bas d'une gravure représentant le portrait d'*Hogerbeets*, et que voici :

*Talis ab Arctoo redit Hogerbelius axe,*

*Dum socia legati munera clarus obit.*

*Talis, Leida, tuus, talis tuus, Horna, senator :*

*Talis, pro patria cum loqueretur, erat.*

*Praesidium mæstis, legum pater, omnibus æquus ;*

*Integrius quo vix, Belgica, pectus habes.*

*Pace tua liceat quasisse, Bataria mater :*

*Sunt nunc ubi sunt tanto præmia digna viro ?*

On fit un crime à *Scriverius* d'avoir ainsi loué un homme actuellement impliqué dans un procès de haute trahison. *Scriverius* se défendit fort bien, et son interrogatoire devant les bourguemestres de

Et, si quid ultra restat, arca, debemus :

Quæ merita verbis si liberet æquare,

Opus tot esset, ferre quot soles, libris.

Nous croyons avoir rétabli dans deux endroits l'intégrité

Leyde offre même des traits plaisans, propres à faire connoître l'homme et les temps. Il faut savoir que le stadhouder *Maurice* venoit de changer les magistratures des villes, et de les composer presque uniquement de ses créatures, cloisies dans la classe infime du peuple. Un bourguemestre cordonna l'apostrophe *Scriverius*, et celui-ci lui répond : « Que vous en  
 « semble, monsieur le bourguemestre, appercevez-  
 « vous rien dans ces vers qui fournisse la moindre  
 « preuve contre moi ? » Le bourguemestre témoigne son embarras et déclare qu'il ne sait pas le latin. « Oh ! cela est plaisant, dit *Scriverius* ; et vous êtes-  
 « là pour me juger ! » Il s'adresse ensuite à un autre :  
 « Pour vous, monsieur le bourguemestre, vous savez  
 « le latin, et vous connoissez bien l'homme que j'ai  
 « osé louer, car vous avez eu long-temps les pieds  
 « sous sa table. » C'étoit un ancien secrétaire d'*Hogerbeets*, que cette rémémoration décontenança entièrement. — *Scriverius* fut condamné à 200 florins d'amende. Il ne voulut les payer que par voie exécutoire, et rejeta avec fierté des propositions d'accommodement. Les huissiers viennent chez lui ; il les conduit d'abord dans sa cuisine, où il n'y avoit qu'un peu de vieille batterie, insuffisante pour fournir la somme. Alors il les fait monter à sa bi-

du texte de cette pièce, évidemment fautif, tel que le donne *Baringius*. Dans le huitième vers, il a omis le second *quas*, que demandent également le sens et le metre. Dans le neuvième, j'ai changé *fugatæ* en *fuganti*. Le bibliographe *Mercier de St. Léger* m'a fait connoître cette pièce.

Bibliothèque: « Voilà mes livres! (dit-il) ils m'attirent ce que j'éprouve; car ils m'ont appris à discerner le juste et l'injuste. Tailleur ou cordonnier, je ne serois pas tracassé ainsi. » Au même instant un étranger vient pour lui rendre ses hommages, et le prie de vouloir bien honorer de sa signature son *Album amicorum*. Scriverius y dessine une bibliothèque bouleversée, au bas de laquelle il met une mesure de cordonnier, traversée par des faisceaux consulaires, et il y ajoute ce distique de Martial (Epigr. l. 9. Epigr. 73):

*Frangere leves calamos, et scinde, Thalia, libellos,  
Si dare sutori calceus ista potest.*

P. H. MARRON.

Paris, le 20 frimaire de l'an 4  
de la Rép. (11 déc. 1795 v. st.)

## P O È S I E.

*ÉPIQUE attribuée à Mylady Montaigne, en réponse à un Lord qui lui reprochoit son insensibilité (1).*

**M**YLORD, cette austère froideur  
 Dont ta vivacité me blâme  
 Et que tu crois peut-être un vice de mon âme,  
 N'est ni l'effet de ma pudeur,  
 Ni celui du triste scrupule.  
 Vas ! sois sûr que mon sang circule  
 Souvent avec rapidité :

Crois que je sais qu'il n'est qu'un printems dans la vie,  
 Et que l'amour est dans l'humanité !  
 Crois que souvent la volupté  
 Fait rêver mon ame attendrie !

Mais, si j'aime l'amour, je bais tous les amans ;  
 J'abhorre leurs perfides flammes  
 Et l'art trompeur de leurs sermens,  
 Trop puissans sur nos foibles ames ;  
 Enfin je n'achetterai pas  
 D'un siècle de remords un court instant d'ivresse ;  
 Mais veux-tu voir échouer ma sagesse ?  
 Ah ! que le sort amène sur mes pas  
 Un homme tel qu'en ma chimère  
 Je m'en figure un quelquefois,  
 Un homme dont l'esprit doux et vif à-la-fois,  
 Ne soit que l'ornement d'un heureux caractère ;  
 Qu'il n'entre point dans ses transports

(1) On croit la traduction de M. de Guibert, auteur de la tactique, etc.



De vanité, ni d'artifice :

Que sans projets et sans efforts ,

Ce soit le cœur qui nous unisse !

Que pour m'attacher à jamais ,

Sérieux sans tristesse , enjoué sans licence ,

Il ne porte rien à l'excès ,

Suive l'amour et la prudence !

Qu'il plaise à tout mon sexe , et n'adore que moi !

Que dans le monde il contraigne sa flâme !

Je ne demande alors , pour garant de sa foi ,

Qu'un coup-d'œil à propos où se peigne son âme ;

Mais qu'après ces momens d'ennui ,

Je me trouve en lieu solitaire ,

Seule , entre le mystère et lui :

Là , cessant d'être sage , et moi d'être sévère ,

Qu'il m'aime , me le dise , et l'entende à son tour !

Qu'il ose tout , enfin , sans que je le refuse

Et sans craindre qu'un jour mon repentir l'accuse !

L'amour alors sert d'excuse à l'amour !

Que pour rendre à jamais solide

Et durable un amour si grand ,

Il me serve à- a-fois de guide ,

D'ami , de conseil et d'amant !

Qu'après de lui mon cœur s'élève et s'aggrandisse !

Que je puisse en un mot répandre dans son sein

Et mes plaisirs et mon chagrin ,

Afin qu'il les augmente ou bien qu'il l'adoucisse !

Où ! que le ciel mène vers moi

Cet homme , hélas ! peut-être imaginaire ;

Je vole au-devant de sa foi :

Je brave , pour l'aimer , les cris d'un sot vulgaire ;

Compagne de ses pas , en tout temps , en tout lieu ,

Dût-ce être sous une chaumière !

J'en fais et mon tout et mon dieu.

Mais jusques-là , que m'importe de plaire ?

Tant que cet être , idole de mon cœur ,

N'y viendra pas porter la flâme,  
 Je conserverai ma froideur ;  
 Elle ne coûte pas un soupir à mon âme.  
 Je ris de cet essaim d'amans  
 Que ma foible beauté m'attire ;  
 Je méprise leurs sentimens ,  
 Leurs petits moyens de séduire ,  
 Et je bâile de leur encens.  
 Qu'à des femmes foibles ou vaines  
 Ils aillent raconter leurs maux !  
 Le souffle du zéphire fait plier les roseaux ,  
 Mais il n'agite pas les chênes.

## L' H I V E R.

### ODE ANACRÉONTIQUE.

**D**É J A l'on voit s'assembler les nuages ;  
 Leurs flancs pressés portent les noirs orages  
 Et l'aquilon , précurseur des hivers ,  
 Trouble la paix qui régnoit dans les airs.

Gémis et pleures , amant de la nature !  
 Elle a perdu sa brillante parure ;  
 Tout est flétri : des arbres jaunissans  
 La feuille vole , éparse au gré des vents.

Par-tout , enfin , sur les eaux , sur la terre  
 Tombent les traits du cruel Sagittaire ;  
 Ils glacent tout ; tout , excepté mon cœur ,  
 Où règne seule une éternelle ardeur.

Le neige , en vain , du sommet des montagnes  
 Se précipite et couvre les campagnes ;  
 En vain , encore , la bouche des Autans  
 Souffle par-tout et glace tous les sens.

Moi seul je brûle et ne sens que l'empire  
Du dieu d'amour . . . . En proie à son déire,  
A tous ses feux, aux plus vives douleurs,  
Je veux mourir, et je vis dans les pleurs.

Cruelle amante, ô femme inexorable !  
Tu vois mes maux et ta rigueur m'accable.  
Dis un seul mot, tous mes maux vont finir ;  
De ta rigueur je perds le souvenir.

Vois ma douleur, et qu'elle t'attendrisse !  
Entends ma voix et qu'elle te fléchisse !  
Tourne un regard plus doux vers ton amant !  
D'un doux baiser paye son long tourment.

De ce baiser la chaleur bienfaisante  
Va ranimer mon ame languissante,  
Comme l'aspect du feu réparateur  
Aux sangs glacés rend leur ancienne ardeur.

Ah ! ce regard de la beauté que j'aime  
Me rend la vie, et me rend à moi-même ;  
Ainsi l'on voit, tout près de se flétrir,  
La fleur renaitre au souffle du zéphir.

Un seul instant a changé la nature ;  
Elle a repris sa brillante parure :  
Tout se recrée, et les bois et les champs  
Ont retrouvé leurs premiers ornemens.

Ainsi l'amour, ô mon aimable Edvige,  
Ranime tout par un heureux prestige.  
Je suis aimé : je t'aime, et chaque jour  
Revient pour nous, embelli par l'amour.

L A D M I R A B L E

---



---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
*Institut national.*

LA première classe de l'Institut national a commencé, le 11 nivose, ses fonctions académiques ; le premier mémoire qu'on y lu, a été celui du citoyen Lalande, sur l'orbite de Mercure, dont il s'occupoit depuis 40 ans. Le citoyen Cuvier a lu un mémoire sur les animaux à sang blanc, dont il a observé la circulation et l'organisation ; ce mémoire a paru très-intéressant (1). Ainsi, les travaux de l'académie des sciences, interrompus depuis le 8 août 1792, vont recommencer avec une nouvelle activité.

Les éloges des académiciens, mort depuis ce temps-là, seront faits sans doute par le nouveau secrétaire, le citoyen la Cépède ; en attendant, le citoyen Lalande a publié, dans la Décade Philosophique, ceux de Bailly et Vicq-d'Azyr ; dans notre magasin encyclopédique, ceux de Duséjour et Lavoisier ; et dans le Mercure, celui de Condorcet.

(1) Ces animaux ont la circulation double ou simple : dans les uns, le sang passe dans le poumon en même quantité et dans le même tems que dans le reste du corps ; dans les autres, l'artère pulmonaire n'est qu'une branche de l'aorte, comme les reptiles, dans ceux qui ont le cœur double ; ce sont deux cœurs séparés : telles sont les sciences. Ceux qui n'en ont qu'un, l'ont à la base de l'artère et non de l'artère pulmonaire. Il prouve ensuite que les animaux n'ont qu'une simple limphe, et que leurs veines font en même-tems les fonctions de vaisseaux absorbans et chifères.

L'Institut vient de perdre, le 11 nivose, le citoyen Vandermonde, géomètre et mécanicien, qui étoit de l'académie des sciences depuis 1771. Il étoit né à Paris en 1735, fils d'un médecin de Landrecies. Il avoit été reçu à l'académie d'après un mémoire intéressant sur la résolution des équations, qui est dans le volume des mémoires de la même année. Il y a aussi un mémoire de lui sur les problèmes de situation, dans le même volume, un sur des irrationnels de différens ordres et un sur l'élimination, dans le volume de 1772. Il publia, dans le journal des savans, un système d'harmonie, applicable à l'état actuel de la musique. La garde des modèles de machines qui lui fut confiée après la mort de Vaucanson, en 1782, tourna son attention du côté de la mécanique, et il fut souvent utile à l'académie, pour l'examen des machines et les rapports à faire dans ce genre; mais la révolution de 1789 l'ayant entraîné dans les affaires d'administration et de politique, ses travaux dans les sciences ont fini à cette époque. Il fut administrateur de l'habillement des troupes, ensuite professeur d'économie politique à l'école normale, membre du conservatoire des arts. En 1790, il eut une extinction de voix qui annonça que sa poitrine étoit affectée, et elle ne s'est jamais remise. Il est mort d'un vomissement de sang, en revenant de l'Institut, le premier jour de l'année 1796.

Les sciences et les lettres pleurent de nouvelles pertes en Hollande. La littérature Orientale en avoit fait une très-sensible dans la personne de Jean-Albert *Schultens*, professeur à l'université de Leyde. Everhard *Scheidius*, depuis de longues années professeur à Hardernyck, lui avoit succédé; et ce savant estimable et laborieux, n'a pas tardé à être lui-même enlevé à son nouveau poste, l'apogée, (si nous osons nous exprimer ainsi), de la considération littéraire dans les Provinces-Unies. De nombreuses productions sont émanées de sa plume, ent'autres, un commentaire sur le cantique d'Ezéchiass, (*in canticum Hiskiae*,) conservé dans le recueil des prédictions d'Isaïe, ch. XXXVIII, 10--20; un *dictionnaire de la langue Grecque*; une nouvelle *version Hollandaise de la bible*: « ( Nous croyons que l'auteur a laissé cette dernière » entreprise peu avancée. » ) La même université de Leyde, a perdu le 2 août dernier, Florent-Jacques *Voltellen*, professeur en médecine et en chymie, moissonné à la fleur de son âge ( à 41 ans, ) par une maladie de consommation.

Il avoit remplacé avec distinction l'illustre *Hahn*, dans l'enseignement de la chymie, et professé pendant quelques années à l'université d'Utrecht, avant d'arriver à celle de Leyde. Il a peu écrit; nous ne nous rappelons que d'une dissertation latine, sur un jeûne soutenu pendant 7 ans; (*septennis asitia*, à Leyde, 1777, in-8.º) Mais il a laissé d'autant plus de regrets, qu'il avoit donné plus d'espérances. Nous en dirons autant du citoyen *Arnold Soek*

professeur dans l'art des accouchemens, à Leyde, et à qui l'on doit une excellente *traduction Hollandaise* ou *traité de l'art des accouchemens*, par le citoyen *Baudeloque*, enrichi des remarques du traducteur, (5 vol. in-8°. à Leyde, 1790 ; ) un recueil d'*observations* sur le même sujet, en langue Hollandaise, (1 vol. in-8°. à Leyde, 1792) et un assez grand nombre de poésies dans le même idiôme. *Soek* n'étoit pas sans talent pour la poésie, et il en faisoit le charme de ses loisirs.

La médecine pleure aussi à Francker, *Christophe-Everhard de L'Isle* ; de ces écrits peu nombreux il ne se présente en ce moment à notre mémoire, qu'un discours de *Morte ; quomodo viro sapienti sit optenda.* ( Francker, 1778, in-8°. ) Et tout nouvellement, à Amsterdam, *Jean-Petersen Michell*, mort dans cette ville, le 4 nov. dernier ( *v. s.* ), âgé de 35 ans. C'étoit le praticien le plus distingué de cette métropole, dans le commerce batave. Il a écrit sur son *climat*, et il mérite à tous égards qu'on applique à lui-même, ce vers d'*Horace* ; qu'il mit l'année dernière pour devise à une petite brochure qu'il a publiée à l'occasion de la mort de son illustre ami, *Pierre Nieuwland : Dignum laude virum musa vetat mori.* Un théologien du même nom, mais qui n'avoit que cela de commun avec le *Pascal* et le *Newton* des Bataves ; *Pierre Nieuwland*, ministre du St. évangile et pasteur à la Haye, vient aussi depuis peu, de terminer sa carrière dans cette résidence. Il a fait gémir les presses sur 7 gros volumes in-8°. , qui forment le recueil de ses œuvres :

savoir : *Letter en Oudheidkundige Verlustigingen*, c. a. d. Amusemens littéraires et Archéologiques ; ( 4 vol. ornés du portrait de l'auteur. ) *Uitlegkundige vermaakelykheden*, c. a. d. Amusemens exégétiques ; ( 2 vol. ) Et *Vermackelykheden uit de Kerkgeschiedenis*, c. a. d. Amusemens tirés de l'histoire ecclésiastique. ( 1 vol. ) On peut dire, à l'occasion de ces titres, que tout le monde ne s'amuse pas de la même manière, et les sermons de l'auteur, qui étoient fort courus, en auroient fourni au besoin, une nouvelle preuve. Au reste, cela est heureux, pour que tous les goûts trouvent à se contenter. La Haye a aussi perdu, depuis environ un an, un homme de lettres, d'une trempe tout-à-fait différente ; Samuel-François L'Honoré. Il écrivoit en français, et a publié pendant quelques années, un journal estimable, sous le titre de *Nouvelle bibliothèque Belgique*, commencé en 1781. Il devoit avoir tout au plus alors 25 ans. Il étoit avocat, et jouissoit d'une considération distinguée dans cette profession.

L'art de guérir a encore, le 1er. décembre dernier, ( v. s. ), perdu à Rotterdam un homme d'un rare mérite, J. Veirac, auteur d'un grand nombre de mémoires couronnés par les différentes sociétés savantes des Provinces-Unies, et de plusieurs autres ouvrages. En 1773, il traduisit de l'Anglais, enrichi de savantes remarques, et publia à Rotterdam, le traité pratique du Dr. *Lysons*, sur les fièvres intermittentes. Il a décrit la fièvre putride épidémique, qui ravagea les Provinces-Unies, en 1778.



Le 25<sup>e</sup>. vol. des mémoires de la société de Harlem offre un excellent mémoire sorti de sa plume , sur *Phydropisie de poitrine* , et en 1790 , il fut reçu membre de cette société , l'une des plus considérées de l'Europe. En 1793 , il mérita bien de la science par son travail sur la *coqueluche*. (*de tussi convulsiva.*) Notre mémoire ne nous en fournit pas davantage. Cet homme non moins laborieux qu'instruit , est mort dans la 54<sup>e</sup>. année de son âge.

PROGRAMME de la Société Theylérienne  
à Harlem.

BRANCHE THÉOLOGIQUE.

Question à répondre avant le premier décembre 1796 , pour l'adjudication des prix , au 8 avril 1797.

« L'administration civile peut-elle et doit-elle exercer quelque influence en matière de culte ? et , dans le cas de l'affirmative , de quelle nature doit être cette influence et jusqu'où doit-elle s'étendre » ?

Le prix est une médaille d'or de la valeur de quatre cents florins de Hollande. Les mémoires écrits en langue hollandaise , latine , française ou anglaise , doivent être adressés à la fondation de *Pierre Teyler van der Hulst* , à Harlem.

---

## LIVRES DIVERS.

### ARITHMÉTIQUE.

*ARITHMÉTIQUE D'ÉMILE, contenant l'augmentation, la diminution et la comparaison des nombres, avec une exposition du nouveau système des poids et mesures, par EM. DEVELAY, démonstrateur de physique, à Lausanne. A Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur, 1795. 295 pages in-8.°, avec cette épigraphe :*

Que votre élève n'apprenne pas la science, qu'il invente.  
Rousseau, *Emile*, L. 3.

L'auteur, en choisissant cette épigraphe, s'est imposé la loi de donner les moyens d'exécution et de faire voir aux professeurs comment il faut conduire un élève qui a du génie; il faut, dit-il, qu'en lisant le livre, on soit tenté de dire: tout le monde en feroit autant; le premier de tous les mérites pour un pareil ouvrage, est de n'en point avoir aux yeux du plus grand nombre.

Ce livre ne contient que les élémens de la plus simple arithmétique, jusqu'aux fractions; mais l'application que l'auteur en fait aux mesures de toute espèce, et spécialement aux nouvelles mesures de France, le rendra plus intéressant que les autres livres de même espèce.

## MATHÉMATIQUES.

*Traité des progressions par addition, précédé par un discours sur la nécessité d'un nouveau système d'arithmétique, terminé par de nouvelles vues sur la quadrature du cercle, par M. de FORCIA. Seconde édition. A Paris, chez Nyon le jeune, libraire, Quai des Quatre-Nations, n°. 1882. Et chez Dessaigne, Palais-Egalité, n°. 1 et 2.*

Les géomètres ont déjà rendu témoignage au génie et aux ouvrages de M. FORCIA, sur un nouveau système d'arithmétique et de la méthode par laquelle il a représenté toutes les puissances, et exécuté toutes les puissanciations, avec la même facilité que l'on représente les nombres ordinaires et que l'on exécute l'addition et la multiplication. Ses nouveaux principes lui ont fournis une théorie nouvelle, pour toutes les parties du calcul et de la géométrie; mais en attendant l'ouvrage qui contiendra toutes ces applications, il commence à donner les progressions par addition, c'est-à-dire, des suites de nombres qui sont formés par l'addition successive d'un même nombre. Il nomme la progression arithmétique, progression première par addition; les progressions secondes sont celles dont les différences forment une progression première; leur théorie donne celle des nombres polygones. L'auteur en déduit un formule général, pour la sommation des nombres pyramidaux. Il finit par faire voir comment la pro-

gression par puissance, peut donner pour la quadrature du cercle des approximations très différentes des opérations connues.

Où trouvera bientôt chez les mêmes libraires, l'histoire de la vie et des ouvrages de Xénophon, du C. Fortia, et l'histoire de l'arithmétique chez les anciens, avec l'arithmétique d'Euclide, qui n'avoit pas été traduite.

#### A R T M I L I T A I R E.

*L'AMI DE L'ART DÉFENSIF, ou observations sur le journal polytechnique de l'école centrale des travaux publics, par le général MONTALEMBERT. Mois germinal. Article fortification, n.º 1. A Paris, chez Louvet, Palais - Egalité, 2, pages in-4.º*

Le général Montalembert ayant écrit 10 volumes in-4.º sur les fortifications, ayant été célébré par les ingénieurs les plus habiles en pays étranger, en demandant que la contradiction de ses écrits et de ses méthodes, si l'on a quelque chose à y opposer, jette le gand à celui des ingénieurs qui a écrit sur la fortification dans le journal Polytechnique, et qui ne parlent que des méthodes réfutées depuis 20 ans par le G. M. lui paroît coupable de prévention et d'erreur ; il se plaint aussi de ce qu'on ne s'occupe pas d'artillerie à l'école centrale. Il reproche aux ingénieurs qui ont construit les forts à Cherbourg, de n'avoir point tracé les embrasures de manière à avoir, dans la plus petite ouverture, le plus grand

champ de tire ; il se plaint de ce que les fortifications de campagnes se réduisent à des redoutes incapables de résistance. L'ingénieur Clairac a fait un gros livre où l'on ne trouve rien de plus , quoique le général Montalembert ait donné des procédés bien préférables dans le quatrième tome de son grand ouvrage ; si les ingénieurs négligent les ouvrages qui sont composés par un officier qui n'est pas de leur corps , ils seront cependant obligés de répondre à des reproches formels qui leur sont adressés par un général aussi connu et aussi célèbre que l'auteur de cet article.

## HISTOIRE NATURELLE.

*HISTOIRE du Coucou d'Europe, ouvrage divisé en trois parties, dont la première renferme l'histoire du Coucou ; la seconde, les expériences et les observations que l'auteur a faites sur cet oiseau extraordinaire ; la troisième, un supplément, ou des notes critiques qui ont paru propres à mettre dans un plus grand jour les singularités de son histoire. Par M. A. J. LOTTINGER. A Strasbourg, chez F. G., imprimeur-libraire, rue des Droits-de-l'Homme, n°. 33 ; et se trouve à Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n°. 28.*

Cette histoire du Coucou a déjà paru il ya quelques années ; le citoyen Lottinger la publie avec de nouvelles observations qui ne peuvent que la rendre plus intéressante.

## M É D E C I N E.

*RECHERCHES sur la nature et les moyens curatifs de la phtisie pulmonaire, ou consommation des poumons, tirées des manuscrits de feu W. WHITE, M. D. membre de la société des antiquaires de Londres, et publiées par A. HUNTER. M. D. de la société royale de Londres et de celle d'Edimbourg; ouvrage traduit de l'Anglais, par A. A. TARDY, D. M. avec addition de notes et orné d'une planche. 2<sup>e</sup> édition, corrigée et augmentée; in-8°. Se vend à Paris, chez l'Auteur, rue Baillet n<sup>o</sup>. 9, et chez T. Barrois le jeune, libraire, quai des Augustins, n<sup>o</sup>. 18. Prix 30 sols.*

## E D U C A T I O N.

*Correspondance de Myladi CÉCILE, avec ses enfans, ou recueil de lettres relatives aux études, aux mœurs, et aux jeux de la jeunesse des deux sexes, pour la former aux vertus morales, à la narration et au style épistolaire. Par A. F. J. FRÉVILLE, auteur des nouveaux essais d'éducation. A Paris, chez Gueffier, imprimeur libraire, rue Git-le-Cœur, n<sup>o</sup> 16, an 4 de la républiq. 2 vol. in-12. de 300 p. chacun.*

Les ouvrages du C. Fréville ont déjà eu le succès qu'on pouvoit attendre d'un maître très-exercé et très-savant; il n'y a rien de plus intéressant que le choix qu'il a fait d'histoire et de maximes en vers et en prose.

Il sait proportionner l'instruction à chaque âge,

et ceux qui l'ont vu donner des leçons, lui rendent ce témoignage.

Ces lettres sont destinées aux enfans de 11 ou 12 ans ; il a eu soin de les égayer par des historiettes, et des contes ; il a évité les tournures recherchées, et s'est proposé une simplicité égale à celle de ses jeunes lecteurs. Enfin, nous croyons que ce petit ouvrage est digne d'être recherché et employé par ceux qui s'occupent de l'éducation.

*VERHANDELINGEN van het Provinciaal Genootschap, etc., c. à d., mémoires de la société provinciale des arts et des sciences, établie à Utrecht, tome 9, 2.<sup>e</sup> partie, contenant une réponse à cette question : Quelle éducation est la meilleure, la publique ou la domestique ? Quels sont les avantages et les inconvéniens de l'une et de l'autre ? Existe-t-il un mode d'éducation qui réunisse les avantages de l'une et de l'autre, en excluant leurs inconvéniens respectifs ? Par G. C. C. VATEBENDER. A Utrecht, chez Wild et Altheer, 1795, in-8.<sup>o</sup>*

Nous avons déjà analysé un ouvrage sur cette question.

#### HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*ANNUAIRE du Lycée des Arts, pour l'an 4 de la république française, 1795 et 1796, vieux style, avec les noms et adresses des professeurs et membres du directoire, ainsi*

*que des artistes couronnés ; précédé du calendrier républicain. A Paris, chez le concierge du Lycée, et chez Goult et Debray, libraires, sous la galerie de bois, Palais Egalité. in-12. 200 pages.*

Le calendrier de cet annuaire est rédigé comme celui de l'année dernière par le C. *Perny*. On y trouve ensuite la comparaison du froid de 1788, au froid de 1795, et le rapport du représentant *Lakanal*, sur le Lycée, rapport que nous avons inséré dans le tome IV de notre journal ; il est suivi de quelques détails sur l'administration et l'organisation du Lycée, ainsi que sur le but de cette institution ; on y trouve le règlement du directoire, le nom des membres qui le composent, ceux des professeurs anciens et actuels, et enfin un état des inventions et découvertes, couronnées dans les séances publiques du Lycée, et qui ont obtenu une mention honorable.

Ce petit volume ne peut qu'être utile pour l'histoire littéraire des Arts.

#### M O N U M E N S.

*Notice historique sur les monumens des Arts, réunis au dépôt national, rue des petits Augustins ; suivi d'un traité de la peinture sur verre, par Alexandre LENOIR, conservateur au dit dépôt. Paris, chez Cussac, rue Honoré, n.º 68.*

Nous reviendrons sur cet intéressant catalogue,



## GRAMMAIRE.

*JOURNAL de la langue française, sous le double rapport de la correction, et du goût; par URBAIN DOMERGUE et FRANÇOIS THUROT.*

## PROSPECTUS D'URBAIN DOMERGUE.

Le journal de la langue française, commencé à Lyon en 1784, depuis suspendu pour des raisons qu'il est inutile d'exposer, va être repris avec un zèle digne de l'approbation publique dont il a toujours joui, avec des fonds qui en assurent la durée. A commencer du 1<sup>er</sup> pluviôse, l'an 4 de la république française, il en paroîtra toutes les décades, un numéro, composé de trois demi-feuilles, traitant chacune d'objets différents.

La première partie, consacrée à résoudre toutes les questions qui seront proposées sur la langue, écrite ou parlée, sur la grammaire générale ou particulière, élémentaire ou transcendante, formera, chaque année, un volume, sous le titre de *Solutions Grammaticales*. Dans cette partie, que la curiosité rend piquante; la variété, agréable, une solution donnée en faveur d'un seul, peut profiter à tous, et le grammairien, souvent forcé de remonter à des principes inconnus, de tracer des règles nouvelles, aura souvent le bonheur de reculer les bornes de son art. Là seront annoncés et discutés les ouvrages, les opinions sur la grammaire universelle et sur celle de détail, afin que l'opinion publique naisse de la raison, et qu'au milieu de la liberté générale, on ne voie pas s'élever le des-

polisme littéraire, tombeau du génie, comme le despotisme politique l'est de la vertu. Une mauvaise grammaire obscure sera dédaignée, elle est sans danger; une mauvaise grammaire exposée au grand jour, sera mise au creuset, pour que le faux or n'aïlle pas, à l'aide d'un timbre imposant, mentir à la France entière et à l'Europe. Là seront aussi examinés grammaticalement les différents ouvrages en prose et en vers, dont le mérite peut couvrir, et, à la longue, consacrer des fautes réelles. Tendrant sans cesse dans cette partie, à la perfection de la grammaire et de la langue, nous entraînerons à ce but toutes les classes de lecteurs. Le retour périodique des mêmes objets donnera, à des époques fixes, une commotion aux esprits, et, par une heureuse diversion, les rappellera à l'étude trop négligée de l'art utile d'exprimer ses pensées.

De là un grand nombre d'idées philosophiques dont s'enrichira la grammaire générale.

De là une foule de détails précieux, destinés à augmenter la grammaire particulière, jusqu'ici incomplète.

De là des abus dénoncés, des idées plus saines proposées, des contradictions mises en évidence, un plan plus vaste et mieux entendu indiqué aux savants qui nous doivent le dictionnaire de la langue nationale.

De là, dans les écrivains, plus d'attention à la pureté du style, plus de respect pour la langue. » Toutes les fois que je doute de la propriété d'un mot, de la régularité d'un tour, me disoit Thomas,

» je ne suis content de moi que lorsque vous pouvez  
» l'être, que lorsque mes expressions ne sauroient  
» fournir un article de censure au journal de la  
» langue française. »

C'est dans cette partie que j'insérerai, parmi les solutions courantes, toutes celles que j'ai données autrefois, mais avec les corrections qu'exigent des méditations nouvelles, et les changements que commande ma nomenclature grammaticale, portée, je crois, au plus haut degré de justesse et de simplicité. Ainsi, à dater du I.<sup>er</sup> pluviôse, l'an 4, on aura et tout ce que j'ai écrit d'ancien, et tout ce que mon amour inextinguible pour la propagation des vrais principes m'inspirera de nouveau, dans l'espace qui me reste à parcourir.

La seconde partie sera consacrée à des ouvrages de grammaire suivis, tels qu'un traité complet de prononciation et de prosodie, d'orthographe et de ponctuation, de syntaxe et de phraséologie; un commentaire grammatical des écrits des grands maîtres; un vocabulaire enrichi des mots nouveaux qu'approuve la néologie, avec des définitions avouées par la logique, et dignes de la liberté; un dictionnaire où, abjurant l'esprit et la méthode des lexicographes, la raison s'éclaire, l'esprit s'épure, le cœur s'échauffe, l'imagination se promène sur des fleurs. Le temps amènera successivement tous ces ouvrages. La prononciation, l'orthographe seront les premiers objets de notre sollicitude; l'orthographe, parce que l'agitation révolutionnaire ayant empêché jusqu'ici l'instruction publique de s'asseoir, la jeu-

nesse, restée ignorante, a besoin de reprendre les premiers éléments de la langue ; la prononciation, pour hâter le moment désiré où la république, une et indivisible dans son territoire, dans son système politique, sera une et indivisible dans son langage. L'opuscule que je donnerai sur cette importante matière, a pour titre : *La véritable prononciation française, déterminée par des signes invariables, avec application à divers morceaux choisis de prose et de vers*, ouvrage propre à corriger les prononciations vicieuses, et à jeter les fondements d'une saine orthographe. Un pareil ouvrage est l'objet des vœux des départements, qui, formant ensemble la nation française, ont tous intérêt à bien parler la langue nationale. Il n'est pas moins l'objet des vœux des étrangers, avides d'apprendre notre langue, la plus féconde, peut-être, en chef-d'œuvres.

La troisième partie, considérant la langue sous le rapport du génie et du goût, offrira une rhétorique et une poétique en exemples, où des observations, des préceptes interjetés marqueront la route que suit le talent, et les écueils qu'on doit éviter. Cette partie, où, à la longue, sera consigné tout ce que l'éloquence française renferme de beau, tout ce que notre poésie offre d'images, de sentiments, de pensées gracieuses ou fortes, formera un troisième ouvrage distinct des deux autres, sous ce titre : *L'art d'écrire en prose et en vers, par la méditation des grands modèles*. Rien de trivial, rien de médiocre ne souillera ce recueil ; nous mettrons à contribution et les ouvrages du jour marqués au coin du talent, et

Ils chef-d'œuvres qu'a consacrés l'admiration universelle.

Il sera essentiel que nos abonnés mettent ensemble les feuilles similaires, pour que les trois volumes soient composés de parties qui fassent un tout de même nature. Trois choses combinées ne laisseront aucun doute sur l'ordre à suivre : la pagination, la réclame et le sens. On distribuera dans le temps les tables des matières.

L'ouvrage que j'entreprends est difficile, immense; mais je puise mon courage dans vingt-cinq ans de méditations sur la grammaire et sur la langue, dans l'éveil général donné aux lettres par la liberté, dans le besoin qu'éprouve mon cœur, de servir ma patrie au poste que m'assigna mon goût; dans la certitude des fonds que l'opulence, amie des lettres, a consacrés à cette entreprise, dans l'heureuse collaboration de François *Thurot*, digne traducteur de la grammaire universelle d'*Harris* (1), également capable d'apprécier toutes les idées philosophiques, et d'y jouter à nos richesses des richesses nouvelles.

Ce journal sera exécuté sans parcimonie; le papier sera du carré fin, les caractères beaux, l'édition soignée; la prononciation à noter exigeoit seize poisons nouveaux, seize matrices nouvelles, une fonte analogue; rien n'a été épargné pour que le journal de la langue française, intéressant par son objet, le devînt sous tous les rapports.

(1) La traduction de l'*Hermès* d'*Harris*, confiée à François *Thurot*, par un Gouvernement éclairé, s'imprime dans ce moment aux frais de la nation.

Le prix de l'abonnement annuel est de 15 francs en numéraire, ou valeur en livres, ou de 800 francs en assignats, pour Paris et les départements; de 25 francs en numéraire, pour les pays conquis ou étrangers; de 35 francs hors de l'Europe.

Les anciens souscripteurs seront remboursés convenablement, s'ils croient n'avoir pas reçu en valeur réelle beaucoup plus qu'ils n'ont donné en assignats.

Le bureau général est à Paris, chez Louis Morat, rue Bertin-Poiré, N<sup>o</sup>. 3. On souscrit aussi chez Urbain Domergue, au Louvre; chez François Thurot, rue du faubourg-Honoré, N<sup>o</sup>. 56. Et dans les principales villes de l'Europe.

*Les articles de chaque rédacteur seront souscrits de la lettre initiale de son nom.*

#### LITTÉRATURE GRECQUE.

*ANTHOLOGIA græca, cum versione latina Hugonis Grotii, edita ab Hieronymo de Bosch, tomus 1. A Utrecht, chez Wild et Altheer, 1795, in-4.<sup>o</sup> (Prix 12 florins de Hollande). Le tome 2.<sup>o</sup> est sous presse. Les amateurs de la littérature grecque ne peuvent que savoir un gré infini au docte de Bosch, de cette publication, depuis si long-temps désirée, et dont nous nous proposons de rendre un compte plus détaillé, sitôt que l'ouvrage nous sera parvenu.*

---

## A NOS CORRESPONDANS.

Nous avons égaré un mémoire intéressant qui nous avoit été envoyé par le citoyen Noël de Rouen, sur le hareng et ses émigrations ; nous le prions de vouloir bien nous en faire passer une copie que nous nous empresserons de publier.

Le tableau des rapports réels et apparents des êtres, qui nous a été adressé de Versailles, par le citoyen Duchesne, ne pourra paroître que dans notre numéro XXI, à cause de la difficulté de l'impression.

Nous attendons le mémoire qui nous a été annoncé par le professeur Oberlin, sur des découvertes faites au *Forum Romanum*.

Nous invitons nos correspondans à nous faire parvenir quelque détail sur les moyens qui ont été pris à Auch, pour conserver le monument géographique, décrit dans notre numéro XVIII, par le citoyen Barbié.

Nous avons reçu quelques observations sur la notice que notre correspondant Jacques Brez a donnée des actes de la société d'Utrecht. L'auteur voit avec peine que le C. Brez ait désapprouvé la composition de ces mémoires. Il est certain qu'on doit s'occuper plutôt des choses que des mots, mais les mots sont les clefs des choses ; *nomina si nescis, perit et cognitio rerum*, répète sans cesse le grand natu-

raliste Linnéus, qui connoissoit si bien la théorie, du langage des sciences. Il est certain que l'on doit la plus grande reconnoissance aux-érudits qui travaillent à nous donner des textes purs ; le philologue, l'antiquaire, le littérateur peuvent-être égarés à chaque pas dans leurs recherches, par des textes corrompus. Il y a des sociétés d'histoire naturelle, de physique, de médecine ; pourquoi n'y en auroit-il pas une qui s'occuperoit plus spécialement de la correction des auteurs classiques, de ces sources précieuses, sans la connoissance desquelles il n'y a point d'érudition solide.

Un autre correspondant nous écrit sur les orientalismes du professeur Rivière ; il compare son opinion à celle de Gérard Croese, qui prétend que toute l'histoire des Hebreux est renfermée dans l'Iliade et l'Odyssée : selon lui, Hécube est la Vierge, Hector le Christ, et la lance d'Achille est la Croix. Notre correspondant compare les recherches du professeur Rivière, sur les mots *אֵלֶּלֶּא* et *פֶּוֹעַר* à des *airs de bravoure* ; nous répondrons à cet égard, que nous avons publié ces étymologies comme le citoyen Rivière les a données dans la séance du collège de France, sans les adopter. D'ailleurs, Mazzochi, Huet, Martorelli, Bochart, qui ont également semé leurs écrits d'étymologies orientales, ont fait d'excellentes recherches sur différentes parties de la philologie ; Homberg a trouvé la composition du phosphore, en cherchant la pierre philosophale.



Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,  
franc de port :

de 9 rixdallers en or,	}	pour l'année.
de 36 livres en espèces,		
de 20 florins de Hollande,		
de 5 rixdallers en or,	}	pour 6 mois, ou 12 numéros.
de 20 livres en espèces,		
de 11 florins de Hollande,		

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH ;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF ;

à Leyde, chez MURRAY, frères ;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

# TABLE

## Des Articles contenus dans ce Numéro.

<p><b>HISTOIRE NATURELLE.</b>  <i>Envoi de naturalistes à Saint-Domingue</i>, page 289</p> <p><b>HIGIÈNE PUBLIQUE.</b>  <i>Influences des causes politiques sur les maladies</i>, par J. L. Alibert, 298</p> <p><b>PHYSIQUE.</b>  <i>Construction des cheminées</i>, par Clavelin, 307</p> <p><b>BIOGRAPHIE.</b>  <i>Notice sur la vie et les ouvrages de François Clément</i>, par S. C. 341</p> <p><b>BIBLIOGRAPHIE.</b>  <i>Catalogue des ouvrages de la Congrégation de Saint-Maur demeurés inédits ou non-achevés</i>, 364</p> <p><b>ARCHÉOLOGIE.</b>  <i>Nouvelle Explication d'une Peinture d'Herculanum</i>, par Gourdin, 370</p> <p><b>ECONOMIE POLITIQUE.</b>  <i>Fragmens d'une traduction d'Aristote</i>, par Pastoret, 386</p> <p><b>HISTOIRE LITTÉRAIRE.</b>  <i>Edition de Gresset</i>, par Duméril, 392  <i>Règlement de la Société de Médecine de Bruxelles</i>, 394</p> <p><b>POÉSIE ANECDOTIQUE.</b>  <i>Anecdotes sur Pierre Scriverius et sur Jean Second</i>, par Mar-ron, 398</p> <p><b>POÉSIE.</b>  <i>Épître attribuée à Mylady Montaigne, en réponse à un Lord qui lui reprochoit son insensibilité</i>, attribuée à Guibert, 408  <i>L'Hiver, ode anacréontique</i>, par Ladmiral, 410</p> <p><b>NOUVELLES LITTÉRAIRES.</b>  <i>Institut national</i>:  <i>Mort de Vandermonde</i>, 412</p>	<p><i>Notice sur plusieurs Savans hollandais, morts nouvellement</i>, 414</p> <p><i>Programme de la Société Théracienne à Harlem</i>, 417</p> <p style="text-align: center;"><b>LIVRES DIVERS.</b></p> <p style="text-align: center;">Arithmétique.</p> <p><i>Arithmétique d'Emile</i>, par Em. Develay, 418</p> <p style="text-align: center;">Mathématiques.</p> <p><i>Traité des progressions par addition</i>, par Fortia, 419</p> <p style="text-align: center;">Art militaire.</p> <p><i>L'Ami de l'Art défensif</i>, par Montalembert, 420</p> <p style="text-align: center;">Histoire naturelle.</p> <p><i>Histoire du Coucou d'Europe</i>, par Lottinger, 421</p> <p style="text-align: center;">Médecine.</p> <p><i>Recherches sur la nature et les moyens curatifs de la phthisie pulmonaire</i>, trad. de W. White, 422</p> <p style="text-align: center;">Education.</p> <p><i>Correspondance de Mylady Cécile avec ses enfans</i>, 423</p> <p><i>Veranlingen van het Provinciaal Genootschap</i>, van G. C. C. Vatebender, 423</p> <p style="text-align: center;">Histoire littéraire.</p> <p><i>Annuaire du Lycée des Arts pour l'an 4 de la république française</i>, ibid.</p> <p style="text-align: center;">Monumens.</p> <p><i>Notice historique sur les monumens des Arts du dépôt des Augustins</i>, par Lenoir 424</p> <p style="text-align: center;">Grammaire.</p> <p><i>Journal de la langue française</i>, par Domergue, 425</p> <p style="text-align: center;">Littérature grecque.</p> <p><i>Anthologia græca</i>, 430</p> <p><i>A nos Correspondans</i>, 431</p>
--	--

## A V I S.

Nous prévenons le Public que le prix de l'abonnement de ce Journal, tant pour les Numéros qui ont déjà paru que pour ceux qui paroîtront à l'avenir, est actuellement de 15 liv. en numéraire, ou de 3200 liv. en assignats, pour l'année.

# MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

O U

## JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par **MILLIN, NOEL et WARENS.**



---

Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

*Gatcoirz, Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans, page 16.*

---

### A V I S.

Nous prévenons le Public que le prix de l'abonnement de ce Journal, tant pour les Numéros qui ont déjà paru que pour ceux qui paraîtront à l'avenir, est actuellement de 15 liv. en numéraire, ou de 3200 liv. en assignats, pour l'année.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER,

*N<sup>o</sup>. XX. Tome V.*

DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLONIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HAUY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LERRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MORELLET, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts et objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 15 liv. en numéraire pour l'année, rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau de

## A S T R O N O M I E.

*HISTOIRE de l'Astronomie pour l'année 3 de l'ère française (1795), lue à la rentrée publique du collège de France, par le citoyen LALANDE, directeur de l'Observatoire et inspecteur du collège de France.*

L'ASTRONOMIE avoit fait, l'année dernière, des pertes déplorables, des pertes multipliées; les sept premiers mois les plus funestes, dont l'histoire de France nous eût conservé le souvenir, virent le crime exercer ses fureurs sanguinaires; et le vandalisme, sa stupidité dévastatrice.

Les temps sont changés, et il est heureux pour moi de l'annoncer dans ce sanctuaire, consacré depuis 260 ans aux progrès de l'esprit humain, où l'astronomie a comté pour professeurs ou pour élèves, tout ce qu'il y a de plus célèbre dans cette science. Aussi le collège de France a été maintenu par un décret spécial du 25 messidor; et c'est, sur-tout, au représentant Villars, que nous en avons l'obligation; il a été le principal organe du comité d'instruction publique, et j'ai cru que je devois associer à notre reconnaissance pour lui, tous ceux qui ont bien voulu se réunir aujourd'hui pour nous entendre, pour nous encourager, pour seconder notre zèle et nos travaux.

Le représentant Lakanal a fait, sur-tout, pour

l'astronomie, une chose importante, en faisant décréter l'établissement du bureau des longitudes, où il a réuni quatre astronomes, Cassini, Mechain, Delambre et Lalande; deux géomètres, Lagrange et Laplace; deux marins, Borda et Bougainville; Buache, comme géographe, et Caroché, opticien célèbre, qui remplace Herschel dans ce pays: puisque le télescope de 20 pieds que nous avons de lui, à l'Observatoire, égale ceux de même longueur que j'ai vus chez M. Herschel en Angleterre.

Dès le 14 novembre 1794, le représentant Lakanal, alors président du comité d'instruction publique, m'annonça le projet qu'il avoit formé de rétablir à l'Observatoire, Cassini, qu'on en avoit exclu, et d'en éloigner les intrigans et les usurpateurs: il me demanda un mémoire sur les observatoires à conserver ou à établir en France, et il a exécuté son projet par la formation du bureau des longitudes. Le représentant Grégoire, déjà si connu par son zèle et ses discours véhémens contre le vandalisme, a fait à ce sujet un rapport éloquent et savant, sur lequel est intervenu le décret du 7 messidor.

Cet établissement du bureau des longitudes est destiné à suivre les progrès de l'astronomie pour la marine, à diriger les observatoires, à en procurer de nouveaux, à diriger les calculs de la connoissance des temps pour l'usage des astronomes et des navigateurs; et de plus, à procurer un cours d'astronomie qui commence dans ce collège: enfin, à proposer tout ce qui sera utile à la perfection de la marine. Déjà nous avons obtenu des observatoires à

Brest et à Toulon, où la marine les réclamoit depuis long-temps ; des observations sur les mers de Brest, pour servir de suite à celles que M. Monge nous procura en 1793, lorsqu'il étoit ministre de la marine, mais où les heures n'ont point été marquées.

La connoissance des temps de l'année prochaine 1797, s'imprime avec activité, et celle de l'année 6 ou 1798, se calcule déjà.

Le citoyen Prony, directeur du Cadastre, a bien voulu nous aider de ses calculateurs, et nous ne courrons plus le risque du retard qu'a éprouvé le volume de cette année. La détention de Cassini, l'absence de Méchain et Delambre, le changement et l'incertitude du calendrier, le changement et l'incertitude d'imprimerie, le défaut d'ouvriers; enfin tous les genres d'obstacles s'étoient réunis pour causer un retard qui n'étoit jamais arrivé, et qui n'arrivera probablement pas une seconde fois.

On a imprimé aussi pour le volume prochain de 1797, un catalogue de mille étoiles circumpolaires, observées plusieurs fois, réduites à 1795; ascensions droites et déclinaisons, ouvrage important, et qui manquoit à l'Astronomie, fruit de plusieurs années d'observations et de calculs, et par lequel nous commençons, mon neveu et moi, la publication de cette immense collection, déjà poussée jusqu'à 32 mille étoiles, et qui ira probablement à plus de 40 mille, quand il aura fini le tour du ciel, par zones, de deux degrés, jusqu'au tropique du capricorne.

La citoyenne le Français aide son mari. Elle a déjà réduit plus de 1500 étoiles, et chaque réduction exige 30 opérations de calcul. Elle nous en promet 3000 d'ici à l'année prochaine.

Le Grand travail de la Méridienne, entrepris pour servir de base aux nouvelles mesures de la république, avoit été interrompu par les factions et par la guerre; mais il a repris, cette année, avec une nouvelle activité. Le citoyen Mechain, après avoir, pour ainsi dire, été prisonnier en Espagne et en Italie, est enfin revenu du côté de Perpignan, pour continuer les triangles qu'il avoit faits depuis Barcellona; mais les difficultés le désolent: il nous écrit, le 8 brumaire, du Pic de Bugarach, où l'on ne gravit qu'au risque de la vie. Il avoit porté une tente pour y coucher, mais le Pic a tout au plus l'étendue nécessaire pour les étais du signal, il n'y a rien au-dessous que des précipices; la pente en est si roide qu'il faut ramper et s'accrocher aux buis et aux cailloux qui déboulent sous les pieds; le vent y est si dangereux qu'on n'a pu trouver personne qui voulût y passer la nuit, pas même y rester seul pendant le jour. Les hommes qui ont eu le courage d'y porter les instruments, ont déclaré qu'aucun intérêt ni aucune autorité ne pourroient les déterminer à le faire une seconde fois: cependant il n'y a pas d'autre endroit où l'on puisse avoir un signal qui corresponde à 4 triangles principaux, et dont l'on puisse voir six signaux différens; il étoit donc obligé d'y gravir tous les jours, et souvent les nuages ou les brumes qui enveloppent les montagnes, ren-



dent les peines inutiles. Quand on a élevé des signaux à grands frais, et avec des peines incroyables sur ces montagnes, les ouragans les renversent, les malveillans les détruisent pour en voler les clous, et il faut retourner à plusieurs lieues de distance pour rétablir un signal. On ne sera pas étonné d'apprendre qu'il n'y a encore que 4 triangles fermés ou terminés dans cette partie de la Méridienne.

Delambre, entre Bourges et Orléans, a trouvé aussi bien des obstacles, mais il a formé ses triangles, et mesure tous à une demi-seconde, au moyen des cercles entiers, introduits en France depuis quelques années.

Delambre s'est rendu ensuite à Dunkerque, à la fin de décembre, pour observer la latitude avec la même précision que Méchain a observé celle de Barcelone en 1792; et nous aurons en degrés, minutes et secondes, l'arc total compris entre Barcelone et Dunkerque: ainsi, l'on peut dire que les calamités qui avoient attaqué l'astronomie de toutes parts, ont cessé, et qu'elle va regagner ce qu'elle avoit perdu.

Le représentant Calon, directeur du dépôt de la guerre, à qui nous devons une partie de nos succès de ces opérations, par le zèle qu'il y a mis, a fait aussi terminer la grande carte de France en 183 feuilles; mais on ne peut la mettre dans le commerce pendant la guerre. Cette grande entreprise avoit commencé dès 1754, par les soins des Cassini.

Le général Calon a aussi distribué des ingénieurs géographes et des astronomes sur nos frontières,

pour étendre cette carte de France, dans les Alpes, dans la Belgique et sur le Rhin.

Beauchamp, nommé consul à Mascate en Arabie, est parti pour aller faire le tour de la mer noire, et en déterminer la partie orientale, depuis le mont Caucase jusqu'à Tauris et Erzeroum, et la lier avec la mer Caspienne, près de laquelle il observa une éclipse de lune, à Cabine, le 30 juin 1787; il étoit le 27 brumaire à Genève, prêt à passer le mont St.-Gothard pour aller à Venise, et de-là à Constantinople. Le citoyen Calou a encore procuré à Beauchamp de l'argent, des instrumens et des livres qui assurent le succès de cette entreprise. Il a fait aussi réimprimer un mémoire sur l'Afrique, dans lequel j'ai fait voir l'importance et les moyens de traverser l'Afrique, du Sénégal à la mer rouge. Il a fait dessiner et graver les figures et les détails du cercle entier, qui est actuellement l'instrument le plus important de l'astronomie, et dont le citoyen Perny se propose de donner la description; enfin, le zèle actif et éclairé du citoyen Calou n'a cessé de contribuer au bien de l'astronomie et de mériter la reconnaissance des astronomes.

Un phénomène important a marqué le premier jour de l'année 1795: c'est la conjonction inférieure de Vénus. Depuis onze jours le ciel étoit couvert; il s'éclaircit dans la nuit qui fut très-froide, et nous vîmes Vénus au méridien; l'erreur de mes tables s'est trouvée de 30 secondes.

Le lendemain il y eut une éclipse d'Aldébaran, qui

a été observée à Gotha ; il y en avoit une autre le 24 mars , mais on ne la point vue à Paris.

L'hiver a été remarquable par sa durée de 50 jours , du 16 décembre au 5 février , et par l'intensité du froid ; le 23 janvier il y eut 16 degrés de froid , à-peu-près comme en 1755 et 1781. Mais ce que je dois sur-tout remarquer , c'est que deux fois le périégée de la lune et l'équinoxe ascendant de la lune , ont été marqués par un changement de temps très-sensible , comme je l'avois déjà remarqué dans le journal de Paris en 1789 , où trois passages de la lune par l'équateur , furent marqués par des changemens de temps. Il est naturel , en effet , que si la lune est capable d'agir sur l'atmosphère , d'une manière sensible , ce soit principalement quand elle approche le plus de la terre , et qu'elle traverse l'équateur pour passer dans notre hémisphère et agir plus perpendiculairement sur la partie de l'atmosphère qui nous avoisine.

Après l'éclipse d'Aldébaran , nous n'avons pas eu d'éclipse remarquable , si ce n'est celle de Jupiter , le 23 septembre , qui a été observée à Paris , à Montauban , à Berlin , à Gotha et à Gottingue , où M. Pfaff a vu l'immersion totale à 6 h. 45 m. 7 s. , et l'émergence totale à 7 h. 31 m. 3 s. C'est la 18.<sup>me</sup> fois que l'on observe une éclipse de Jupiter par la lune , depuis 1646 , comme l'a remarqué M. de Zach. Ces éclipses ont quelquefois fait sensation dans le public , parce que Jupiter étant très-brillant , on le voit tout près de la lune à la vue simple. Au mois de janvier , malgré la rigueur du froid , le

citoyen Perny, l'un des astronomes de l'Observatoire, fit une suite d'observations sur l'étoile polaire au cercle entier, au-dessus et au-dessous du pôle, d'où il a conclu la hauteur du pôle à l'Observatoire de Paris, 48 d. 50 m, 11 s. plus petite de 3 s. que celle dont nous faisons usage depuis 40 ans; peut-être cette différence de 3 s. est-elle encore dans l'incertitude des réfractions; mais j'ai une raison de croire qu'effectivement il faut ôter ces 3 s. de la hauteur du pôle; c'est que M. Piazzî ayant déterminé à Palerme, les réfractions, la hauteur du pôle et les déclinaisons de plusieurs étoiles, elles se sont trouvées différer des miennes de 3 s. par un milieu. De plus, le citoyen Cassini avoit trouvé 48, 50, 12 en 1793. Au reste, les citoyens Deborde et Delambre s'occupent actuellement des réfractions, soit par la théorie, soit par l'observation; et j'espère que l'incertitude sur la réfraction de 49.<sup>d</sup> sera levée cette année.

Le 23 brumaire (14 novembre), le citoyen Bouvard, astronome de l'Observatoire, a découvert une comète près de la constellation d'Hercule; ce sera notre 84.<sup>me</sup> comète: il y avoit deux ans qu'on n'en avoit vu. Celle-ci est petite; elle n'a point de queue et n'est pas visible à la vue simple: depuis ce temps-là nous avons appris que M. Bode, à Berlin, l'avoit observée 3 jours auparavant, averti par un amateur d'astronomie, nommé Carl; M. de Brühl écrit de Londres, le 30 novembre, qu'elle n'a pas échappé à la vigilance de M. Herschel. M. de Zach a calculé l'orbite de cette comète qui a passé par son périhélie, le 14 décembre, à 15 h. 32 m., temps moyen, à

Got'a, la distance au soleil étant 0,22 dans le périhélie ; le citoyen Bouvard l'a aussi calculée de son côté, et il en différoit peu. Le citoyen Duc la Chapelle, astronome de Montauban et le citoyen Vidal de Toulouze, nous ont envoyé des observations de Mercure que l'inclémence des saisons nous permet rait à Paris. J'en ai déduit une petite augmentation de 45 secondes à faire dans l'équation de l'orbite du mercure, et une augmentation de 2 s. seulement dans les époques de longitude : ainsi, cette planète qui désespéroit les astronomes depuis 2000 ans, que le grand Copernic n'a jamais vue, dont je m'occupois depuis 30 ans, qui avoit donné encore le 4 mai 1788, un démenti éclatant à mes premières tables, est enfin ramenée à des calculs certains, et la mieux connue de toutes les planètes. L'activité du citoyen Duc la Chapelle a déterminé le bureau des longitudes à lui enoyer le secteur de six pieds qui avoit servi, il y a 40 ans, aux observations les plus importantes de Lacaille, à Paris et au Cap-de-Bonne-Espérance.

L'astronomie a fait cette année deux acquisitions qui augmentent nos espérances ; le citoyen Bissy, à l'école militaire, et le jeune Méchain, à l'observatoire, ont entrepris de se livrer aux observations et aux calculs astronomiques, et nous avions besoin de ces nouveaux coopérateurs, pour réparer toutes les pertes que l'astronomie a faites depuis 2 ans.

La géographie a fait une perte cette année, le 11 frimaire (2 décembre), celle du citoyen Boune, ingénieur hydrographe de la marine, à qui nous

devons beaucoup de bonnes cartes , entre autres l'Atlas moderne (chez Lattre) ; qui étoit très-instruit dans l'astronomie et la géométrie , et que j'ai cité plusieurs fois dans mon grand ouvrage d'astronomie.

Les réparations de l'observatoire , la formation d'une bibliothèque ont été le fruit de nos premières démarches , et les comités de gouvernement nous ont secondés dans tous les genres. L'absence des domaines nationaux , et en particulier les citoyens Reneçon et Duchatel s'y sont prêtés avec un empressement et un zèle dignes d'administrateurs éclairés , en nous donnant à l'école militaire , tous les logemens dont nous avions besoin. Des militaires peu instruits , arrivés dans cette maison , sembloient nous dédaigner , et commençoient à nous vexer ; le ministre de la guerre , Aubert du Bayet , a donné les ordres les plus précis , avec l'empressement le plus marqué , pour qu'on respectât l'astronomie , et qu'on favorisât ceux qui la professent ; ainsi l'observatoire de l'école militaire , le plus commode , le plus fourni d'instrumens , le plus utile qu'il y ait en France , a reçu par-là un nouveau degré d'utilité : aussi le représentant Lakanal l'a-t-il fait comprendre expressément dans le décret de restauration que lui doit l'astronomie. Ce n'étoit pas la première fois que Lakanal signaloit son zèle pour les sciences ; il avoit fait décréter le 22 mai 1793 , que les traitemens de l'académie seroient payés , malgré les décrets qui défendoient d'en avoir d'ux ; il avoit disputé pendant deux séances , au comité de

finances, contre Thuriot et Cambon, qui ne vou-  
loient pas y accéder ; il fut même menacé d'arres-  
tation par Vadier, au comité de sûreté générale,  
parce qu'il soutenoit l'académie. Les Vandales at-  
taquoient alors les savans et ceux qui vouloient les  
défendre. Cependant, lors de la suppression des aca-  
démies, le 8 août 1793, Lakanal vint à bout de faire  
rendre un décret qui exceptoit, pour ainsi dire,  
l'académie des sciences ; mais alors le terrorisme  
commençoit à s'établir : bientôt les arrestations ar-  
bitraires commencèrent à inquiéter tout le monde,  
et personne n'osa profiter du décret, pour former  
des assemblées ; au reste, cela m'étonne moins que  
la brochure calomnieuse et révoltante, faite contre  
les academies, par Champfort, qui croyoit plaire à  
Mirabeau. Cette bassesse n'a pas sauvé sa vie, quoi-  
qu'elle l'ait déshonoré dans l'esprit des gens de  
lettres.

Enfin, l'institut national, qui doit remplacer l'aca-  
démie des sciences, a été installé solennellement par  
le ministre Benezech, qui s'est empressé de mettre  
en activité un établissement où l'astronomie puisera,  
comme toutes les autres sciences, une partie de sa  
perfection et de ses progrès, par la réunion des  
efforts qui enfantent toujours l'émulation et ses pro-  
diges.

Quelques livres utiles ont enrichi l'astronomie cette  
année, et d'abord une nouvelle édition des sinus, de  
dix en dix secondes, dont le citoyen Callet a pris soin,  
qu'il a augmentée, et dont le citoyen Didot a fait

souder les caractères, pour les conserver en entier, afin que les fautes qu'on y découvriroit soient corrigées pour toujours.

L'Atlas céleste de Flamstéed, réduit par le citoyen Fortin, a été revu pour une nouvelle édition. J'ai refait l'explication, j'y ai ajouté les nouvelles constellations et beaucoup d'étoiles sur les planches; j'y ai corrigé beaucoup de fautes; et ces cartes célestes dont les astronomes se servoient déjà, ont acquis un nouveau degré d'utilité. La nouvelle constellation du quart de cercle mural que j'y ai placée, a déjà été gravée dans le journal de M. Hinlenburg, par les soins de M. de Zach, dont la correspondance active est extrêmement utile à l'astronomie, en même temps qu'il l'enrichit par ses travaux. Mon abrégé d'astronomie, qui manquoit depuis quelques années, quoiqu'il fût absolument nécessaire pour nos cours d'astronomie, a été réimprimé (chez Didot) avec beaucoup d'augmentations, que plusieurs années d'expérience, et les progrès annuels de l'astronomie ne pouvoient manquer d'amener. Je ne compte pas l'astronomie des Dames, qui est un abrégé de l'abrégé, et qui a été réimprimé avec des augmentations (chez Cuchet).

L'histoire céleste du 17<sup>me.</sup> siècle, par le citoyen Pingré, continue de s'imprimer; mais la difficulté d'avoir des ouvriers dans les imprimeries, a retardé la publication de cet important recueil d'observations, que j'avois annoncé l'année dernière.

Les mémoires de la Perouse s'impriment aussi;



On en est à la moitié du 3<sup>e</sup>. volume , à l'endroit où il raconte la mort de M. Delangle , tué dans l'Isle des Navigateurs.

On annonce en Angleterre , le voyage du Lord Macartney à la Chine , rédigé par Sir-Georges Staunton ; et le voyage du capitaine Vancouver , à la côte Nord-Ouest de l'Amérique , avec le vaisseau appelé the Discovery.

L'histoire de l'astronomie s'est aussi enrichie par un grand ouvrage d'érudition , en 3 volumes in-4<sup>o</sup> , où le citoyen Dupuis , l'un des professeurs de ce collège et l'un des membres du corps législatif , a prouvé que le culte des astres a fourni les plus anciennes religions , et que la plupart des fables anciennes sont basées sur des levers ou des couchers d'étoiles. Cet ouvrage , qui prit naissance à notre cours d'astronomie , le 18 mai 1778 , n'a cessé de se perfectionner et de s'accroître , et il en a résulté un corps de doctrine , aussi neuf qu'intéressant pour l'histoire.

La correspondance avec les astronomes étrangers , interrompue sous le règne de la terreur , a été rétablie cette année , et nous a enrichi des observations de M. Maskelyne , et de M. Herschel en Angleterre ; de M. de Zach à Gotha ; de MM. Oriani , Césarini et Reggioni à Milan ; de M. Piazzini à Palerme ; de M. Bode à Berlin , et de plusieurs autres astronomes d'Allemagne , dans les éphémérides de Berlin , et dans celles de Vienne en Autriche. M. Bode a publié ses éphémérides , pour 1797 et 1798 , et de plus deux volumes de suppléments , où il a renfermé des mémoires et des observations qui lui étoient parvenus en assez

grand nombre, pour ne pouvoir entrer dans ses éphémérides. Le second volume contient une table des matières intéressantes, contenues dans les éphémérides de Berlin, depuis 1776.

M. Bode est occupé d'un atlas céleste, en vingt grandes feuilles qui ont 2 pieds et demi de large, sur 22 pouces de hauteur, pour lequel je lui ai envoyé les positions de 2000 étoiles nouvelles de 6<sup>e</sup>. grandeur. Je l'ai engagé à ne point suivre la projection de Bayer et de Flamsteed, qui diffère trop du ciel, puisque les cercles partans du pôle, et qui nous paroissent des lignes droites, y sont tous des courbes, et que les parallèles qui nous paroissent nécessairement courbes, sont des lignes droites sur ces figures. M. Vanswinden en Hollande, prépare la 3<sup>e</sup>. édition de son traité des longitudes, le plus complet qu'il y ait, mais il est en hollandais.

Nous avons reçu un volume in-folio, d'observations faites à Palerme, par M. Piazzi, qui contient des recherches sur les réfractions, des déclinaisons d'étoiles, observées avec un cercle entier de cinq pieds de diamètre, des observations d'éclipses et de planètes; enfin c'est un ouvrage précieux pour l'astronomie, et c'est déjà le second volume que nous lui devons.

M. Slop, astronome de Pise, a publié aussi un volume d'observations de 1782 à 1786, faites avec soin et calculées avec intelligence; c'est le 3<sup>e</sup>. de cet habile professeur de Pise, qui, depuis long-temps, enrichit l'astronomie. M. Mendoza, habile officier de la marine d'Espagne, nous a envoyé un mémoire

sur les longitudes, où il a simplifié encore la méthode employée jusqu'ici. Ce mémoire paroîtra dans la connoissance des temps de l'année V. (ou 1797.) Il nous annonce un recueil de tables qui s'imprime à Madrid, pour l'usage de la marine. M. de Zach, astronome de Gotha, a fait imprimer de nouvelles tables d'aberrations pour les étoiles, avec un catalogue très-étendu, tiré en partie de ses propres observations, pour lequel je lui ai envoyé environ 3000 déclinaisons, déterminées avec notre mural de 8 pieds. Cet ouvrage paroîtra sous quelques mois.

Les transactions philosophiques de 1795, contiennent un mémoire considérable de M. Herschel, sur les taches du soleil, dont la traduction est dans la décade philosophique du mois de janvier 1796. Il assure avoir observé qu'elles sont au-dessous du niveau du disque ou du globe solaire, et qu'elles sont le fond du soleil qui nous est caché ordinairement par la matière lumineuse dont il est recouvert. Il croit, en conséquence, que cette matière n'est point un fluide élastique; il la regarde comme nageant dans une atmosphère transparente. Mais comment expliquer, par ce moyen, les taches que l'on a vues sur le bord même du soleil, y formant une échancrure? D'ailleurs, je crois avoir prouvé que les grandes taches que l'on a vues depuis quelques années sur le soleil, étoient sur le même point physique du disque solaire; et cela est difficile à expliquer par des ouvertures de la partie lumineuse, s'il n'y a pas des montagnes qui produisent ou occasionnent les ouvertures. M. Herschel dit plu-

sieurs fois, dans son mémoire, que les taches sont certainement au-dessous de la surface solaire, mais il ne dit pas de quelle manière il s'en est assuré; et dès lors cette allégation ne me paroît pas décisive. Dans les transactions de 1795, il y a encore un grand mémoire de ce célèbre astronome, qui contient la description de son fameux telescope de 40 pieds, et de la mécanique ingénieuse qu'il y a employée.

Nous avons eu d'Angleterre, une observation plus décisive sur le volcan de la lune, que j'avois marqué sur la figure gravée dans la troisième édition de mon astronomie. Le 3 mars 1794, M. Wilkins vit une lumière sur la partie non éclairée de la lune, semblable à une étoile: c'étoit à Norwich, à 30 lieues de Londres; la lune étoit dans son premier quartier. M. Maskelyne apprit qu'un domestique intelligent de M. Booth, disoit avoir vu aussi une étoile sur la lune, à Londres, sans pouvoir dire le jour; M. Maskelyne se fit conduire sur la place où le domestique étoit alors; il lui désigna la maison sur laquelle il avoit vu l'étoile, et calcul fait, il fut reconnu que c'étoit le même jour et à la même heure, que la même lumière avoit été vue dans les deux villes, sans lunettes, et par des gens qui ne la cherchoient pas. J'ajouterai que c'est au même endroit de la lune où M. Herschel l'avoit vue le 20 avril 1787, et le citoyen Caroché, le 27 février 1789.

Le troisième tome des transactions américaines de Philadelphie nous est aussi parvenu; j'y ai trouvé une observation curieuse de l'éclipse annulaire du

3 avril 1791. La durée de l'anneau 4 m. 17 s., m'a donné une confirmation intéressante des diamètres du soleil et de la lune, que j'avois déterminés par mes observations, et de la diminution que j'avois assignée dans la troisième édition de mon astronomie, qui est de 3 secondes et demi, pour le rayon du soleil, et de 2 secondes, pour celui de la lune; espèces d'irradiations ou d'amplifications qui viennent de la lumière de ces astres, mais dont l'effet n'a pas lieu dans la formation et la rupture de l'anneau.

Nous avons appris aussi, par les transactions, que M. Herschel avoit observé des bandes ou une ceinture quintuple autour de Saturne, ce qui lui a fait reconnoître la rotation de Saturne en 10 h. 16 m.; observation curieuse, mais difficile, qu'on ne pouvoit espérer que de l'auteur d'un télescope de 40 pieds, à qui nous devons tant d'observations nouvelles qui ont enrichi l'astronomie.

M. Mudge, célèbre horloger, est mort cette année, mais son fils continue de faire des garde-temps, et il a un traité pour cet effet avec l'amirauté. On a aussi perdu M. Emery, né en Suisse, mais qui faisoit depuis long-temps, à Londres, d'excellentes montres marines.

On a découvert dans la bibliothèque de Vienne, des cartes plates, faites en 1315, par Pierre Vessconte, di Janna, quoiqu'on ait cru que le duc de Visco les avoit employées le premier, vers 1415.

M. Bernoulli, à Berlin, s'occupe d'une table raisonnée des mémoires de l'académie, qui com-

prendra les *miscellanea*, publiés avant le renouvellement de l'académie en 1745. Cette table que l'académie fera imprimer, formera un volume de 90 feuilles : elle est faite sur un plan plus étendu que celle des mémoires de Paris et de Londres. Le volume des mémoires de l'académie de Berlin, qui contient 1788 et 1789, est le dernier qui ait paru ; il contient un mémoire de M. Bode, sur les points lumineux observés dans la partie obscure de la lune, et un de M. Bernoulli, sur le calcul des longitudes, par les éclipses de soleil, qu'il a simplifié par des tables nouvelles qu'il a déjà calculées en partie.

M. Mayer, fils du célèbre astronome de Gottingue, a donné, en 1794, à Erlang, un ouvrage allemand très-estimé, sur la manière de tracer les cartes géographiques et les fuseaux de globes. Toutes les méthodes de projection y sont expliquées et démontrées. Le D. Koch, de Dantzic, a publié une méthode utile pour trouver le temps vrai par deux étoiles observées à la même hauteur, et il en a fait des tables.

Le volume des mémoires de Pétesbourg, pour 1790, qui nous est parvenu, contient peu d'observations, quoiqu'il y ait dans cette capitale deux astronomes, dont chacun a un observatoire muni de bons instrumens. Ce volume contient quelques observations de M. Rumousky, sur les satellites de Jupiter, depuis 1775 jusqu'à 1785 ; et une occultation d'étoile. On y a inséré des observations du citoyen Flaugergues, faites à Vivier en Vivarais,

et des lettres de M. le Baron de Pacassy, sur la détermination des orbites, des Planètes et des comètes. Le volume de 1791, qui s'imprime, contiendra des calculs de M. Henry, qui étoit ci-devant à Manheim. Nous avons coutume de recevoir des observations de M. Barry, à Manheim, mais le bombardement a obligé de démonter les instrumens et a fort endommagé l'observatoire. Je crois pouvoir annoncer aussi comme prochaine, la publication des mémoires de l'académie des sciences de Paris, pour 1789 et 1790, puisque l'impression en est faite, et que la publication n'est retardée que par des obstacles de commerce. Le premier de ces volumes contient un grand et beau travail du citoyen Laplace, sur la théorie des satellites de Jupiter; des observations et des mémoires de moi, sur Vénus et Mercure; les observations de 1790, par Cassini, etc.; celles de Dagelet, avant son départ pour le voyage autour du monde; le commencement des observations de 3000 étoiles circompolaires, que je commençai avec mon neveu, en 1789; des mémoires de moi, sur le calendrier des épactes et sur les marées de l'équinoxe; les observations de la seconde comète de 1788, par le citoyen Messier; un mémoire sur la figure des planètes, par le citoyen Legendre; des mémoires de feu le Gentil, sur les réfractions et sur l'ancienneté de la sphère; des observations de Maraldi, sur les satellites; du citoyen Lemonier, sur les tables du soleil et l'accélération de la lune, et sur les étoiles de la nébuleuse de l'écrevisse. Ce seront les derniers travaux de cet illustre doyen de l'as-

tronomie, né en 1716, mais dont les infirmités, depuis le 10 novembre 1791, ne nous laissent plus d'espérance, que celle de voir publier le recueil immense de ses observations, depuis 1731; et qui n'ont été publiées que jusqu'à 1746.

Le volume de 1790 contient un grand travail du citoyen Laplace, sur le flux et le reflux de la mer, par la théorie et les observations; trois mémoires sur les comètes de 1790, par le citoyen Messier; la suite des observations de Dagelet, sur les étoiles; l'application du cercle entier aux observations astronomiques, par Cassini; des mémoires de moi, sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique, sur la disparition de l'anneau de Saturne en 1789, et la seconde partie de mes 8000 étoiles boréales. J'avois plusieurs autres mémoires d'astronomie, destinés pour le volume de 1790. Le libraire n'a pu se déterminer à augmenter les frais de l'impression, mais il y a lieu d'espérer que la suite de ces mémoires s'imprimera jusqu'à 1793, et qu'ils seront suivis par ceux de l'institut national, à partir de 1796.

Cette courte indication suffit pour faire désirer aux astronomes, la publication de ces mémoires, et pour montrer combien l'astronomie est cultivée en France. On a vu, par les articles précédens, que les troubles et les dangers de la révolution n'ont pas interrompu l'activité des astronomes Français.



---



---

## PHYSIOLOGIE.

*DISSERTATION physiologique par J. B. F. LÉVEILLÉ, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris.*

### QUESTION (1).

*Le sentiment est-il entièrement détruit, dès l'instant que, par un instrument tranchant quelconque, la tête est tout-à-coup séparée du reste du corps (2)?*

**L**E sentiment est cette action subite qui avertit l'âme des impressions faites à une partie de nous-même, par un corps extérieur, soit fluide, soit solide. Cet effet ne peut avoir lieu sur une partie dépourvue de nerfs, puisque nous les reconnoissons pour les seuls organes du sentiment, pour les seuls instrumens

(1) Cet article est celui que nous avons promis : ce sera le dernier que nous insérerons sur cette question, qui nous paroît suffisamment éclaircie.

(2) J'avois déjà fait cet écrit en réponse à la lettre de M. SÆMMERING, lorsque l'opinion du citoyen SUE m'est parvenue; je n'ai fait que peu de changemens, parce que ces deux professeurs m'ont paru d'accord et dans leurs objections et dans leurs conclusions.

à l'aide desquels la nature transmet dans tout notre être, cette faculté de sentir, qui est plus éminente dans certaines parties que dans d'autres. Ils tirent tous leur origine du cerveau et de la moëlle épinière : celle-ci n'est qu'un gros nerf qui, de distance en distance, se divise de deux en deux, depuis la première vertèbre cervicale jusqu'au canal sacré, et qui se répand dans tout notre corps, en se subdivisant à l'infini, et d'une manière absolument uniforme, chez tous les sujets. Les principaux troncs de nerfs et leurs derniers filts, distribués avec art dans toute la machine animale, sont autant de conducteurs qui transmettent d'un endroit à l'autre, depuis la tête jusqu'à l'orteil, *cet esprit animal* que l'on conçoit mieux qu'on ne le définit, ou si vous l'aimez mieux, le *fluide* qui filtre continuellement dans leur épaisseur, qui coule le long de chaque fibre qui les compose et que l'anatomie ne nous permet pas encore de faire circuler dans leur intérieur.

Si le cours de ce *fluide* ou de *cet esprit animal* est interrompu par une pression légère, l'âme en est aussitôt avertie : Tel est le principe du sentiment qui devient douloureux, en raison de la pression plus forte, et qui dispaeroit en entier, si cette pression est suffisante pour intercepter totalement le cours de ce *fluide animal* (3).

Il résulte de ce qui vient d'être dit, que le sentiment n'existe pas dans une partie qui ne communique plus avec le cerveau, au moyen des nerfs, et que cette partie peut être tourmentée de toutes

(3) Haller. elem. physiol. t. 4, pag. 296.

les manières sans que le cerveau en soit affecté ; une foule de preuves vient à l'appui de cette vérité.

Dans une luxation du bras, le plexus axillaire est-il comprimé par la tête de l'humérus ? Tout le membre est paralysé tant que la maladie dure ; quelques soient les moyens que l'on employe pour l'agacer, le cerveau n'en est point affecté ; le malade ne témoigne pas la moindre sensibilité. Il en est de même lorsqu'un nerf principal est coupé. Prenons pour exemple le *nerf cubital* : s'il est dans l'état supposé, les deux derniers doigts de la main seront paralysés ; on les piqueroit, on les mutileroit, on les brûleroit même sans que le malade fit la moindre plainte (4). Dans les ligatures des grosses artères, on comprend souvent de gros nerfs ; alors les mêmes phénomènes ont lieu ; ils ne sont que momentanés quand on coupe la ligature, dès que l'on juge n'avoir plus d'hémorragie à craindre.

Cette privation totale du sentiment n'a donc lieu que lorsque la circulation du *fluide* ou de *l'esprit animal* est tout-à-fait interrompue. Cette assertion peut encore être appuyée par ce qui se passe dans une plaie grave : dans ces cas, n'a-t-on pas vu un filet nerveux contus ou déchiré, sans être entièrement coupé, causer des douleurs inouïes, que l'on fait cesser en le coupant tout-à-fait ? C'est ainsi que, par la section complète du nerf sous-orbitaire, Louis a guéri cette maladie, connue sous le nom de *Tic douloureux*.

(4) Wan-Ewiet. in Boerrh. t. 1, pag. 322, n.º 229.

D'après cet enchaînement d'idées et ces preuves dont on ne peut contester l'évidence, tout le monde aura raison de croire que le tronc principal d'un nerf est au membre auquel il se distribue, ce que le cerveau lui-même est à tout le corps humain ; que si la section parfaite d'un tronc de nerfs ou sa ligature, cause la paralysie ou la perte totale du sentiment au membre auquel il va se distribuer, de même une section ou une compression de la moëlle épinière au col, doit rendre insensible tout le reste du corps. Les paralysies des extrémités intérieures, du conduit intestinal et de la vessie, produites par une commotion de la moëlle épinière, ou par une courbure du canal vertébral, en sont encore des exemples bien convaincans.

Concluons donc, 1.<sup>o</sup> Que le cerveau est le siège principal du sentiment ; 2.<sup>o</sup> Que la continuité des nerfs est nécessaire pour transmettre au cerveau la conscience du sentiment ; 3.<sup>o</sup> Que tout sentiment est détruit dans une partie qui ne communique plus avec le cerveau, au moyen des nerfs.

En convenant que le cerveau est le siège principal du sentiment, il faut aussi admettre que toutes les parties de notre corps sont le siège immédiat de son apperception. En effet, lorsque je prends ma plume, lorsque je plonge mon doigt dans l'eau, c'est la substance pulpeuse de cette partie qui en reçoit la première impression ; c'est elle qui la transmet aux principaux nerfs dont elle est la terminaison, et ceux-ci la communiquent au cerveau, qui ne juge

que *secondairement*. Si, comme le dit le C. SUE (5), la communication des nerfs jusqu'au cerveau, est nécessaire pour *propager*, non la douleur, mais la conscience de la douleur, jusqu'au sensorium ou centre d'activité de ce viscère, comment se fait-il donc que le gouteux qui vient d'être décapité, juge que son pied souffre, puisque la conscience de la douleur ne peut plus avoir lieu par *corrélation*, c'est-à-dire, au moyen de la continuité des nerfs? La tête, me dira-t-on, ne juge pas de cette douleur, mais rien n'empêche que le pied ne souffre. Or, je demande comment ou pourra savoir s'il en est ainsi, puisque le malheureux à qui l'on vient d'amputer un bras ou une jambe, ne pousse aucun cri lorsque l'on dissèque son membre amputé pour en examiner la maladie. On alléguera peut-être la contraction des muscles, à chaque coup de bistouri ou de scalpel. Ce phénomène est l'effet de *Irritabilité*, qui est propre aux muscles, etc. et non de la *sensibilité* qui est inséparable des facultés physiques et morales.

Pour prouver que le membre souffre localement, le C. SUE (6) prétend faire le procès aux anatomistes et aux physiologistes qui croient que le cerveau et la moelle épinière sont les seuls organes d'où les nerfs tirent leur origine. Il se fonde sur ce que plusieurs *fœtus*, venus à terme ou avant le terme, ont vécu, sont développés et ont senti, quoique privés de ces parties. Les auteurs de telles observations ont voulu nous instruire seulement des différens écarts

(5) Opinion sur le suppl. de la guillot., pag. 2.

(6) Ibid. p. 10.

de la nature; ils ne nous ont rien dit sur la sensibilité qui ne pourroit être contestée, si un de ces monstres avoit seulement vécu un mois ou six semaines; mais le plus âgé est mort à la 21e. heure de sa naissance. Et dans quel état a t'il vécu? c'est encore une preuve que l'on ne peut vivre sans cerveau ni sans moëlle épinière (7).

Examinons à présent si la tête, quoique séparée du tronc, conserve encore le sentiment.

Supposons avec M. SÆMMERING, qu'il existe des faits qui attestent que dans la tête d'un décapité, le sentiment, la personnalité, le moi, restent vivants pendant quelque temps, et ressentent l'arrière douleur dont le col est affecté: Nous conviendrons donc que le cerveau n'a pas un besoin absolu du concours de toutes les parties de notre corps, pour avoir les facultés de voir, sentir, juger et raisonner. Cependant, si dans cette hypothèse il souffre, il doit aussi raisonner; car, souffrir, n'est autre chose que comparer un état de douleur à celui dans lequel on ne sent rien. Tout le monde voit combien cette idée est peu admissible. Supposons encore que le cerveau conserve sa force vitale,

(7) *Natal.* III. HALLERUS in omnibus historiis corporum quæ absque cerebro et cerebello reperta sunt, perpetuum esse, in fœtu id fuisse visum, manifesto documento, talem jacturam tum demum tolerari, quando nullæ animæ functiones, nulli sensus, neque ordinati motus requiruntur, et ipse demum sanguis primus motuum auctor non iniquissimus est sed à matre accedit. ZIMMERMANN. Dissert. de irritabilitate, 1751, in-4.º, pag. 32, S. 29.

pendant quelques minutes, quoique le sang ne circule plus : Ce fait peut être nié incontestablement, puisqu'il est aussi impossible de vivre privé des bienfaits de la circulation, que paralytique depuis les pieds jusqu'à la tête. En effet, qui nous a dit que chaque contraction du cœur, qui fait mouvoir le cerveau, n'est pas utile et même nécessaire pour faire circuler ce fluide animal qui porte la force vitale dans toutes nos parties, et qu'en conséquence le cerveau est susceptible de quelque fonction, lorsque la circulation est éteinte?

L'insensibilité des malades, lorsqu'on provoque la contraction musculaire sur un membre amputé, prouve suffisamment que le *sentiment, la personnalité, le moi ne s'annoncent pas dans leur cerveau*. On objecte qu'après une telle opération, ces malheureux éprouvent des douleurs qu'ils rapportent à la partie amputée : ce fait est vrai et presque toujours constant ; mais on sait que l'imagination y est pour beaucoup, et qui niera qu'alors elle n'est pas en défaut ! En effet, le même phénomène existeroit-il, si, au milieu d'un membre désorganisé, on en emportoit un parfaitement sain? D'ailleurs, si le membre amputé étoit réellement le siège de la douleur, le malade devroit donc se plaindre, lorsqu'en l'irritant avec le scalpel, ou en comprimant le nerf principal (8), on provoque la contraction des muscles. *Non alia videtur erroris causa esse, nisi con-*

(8) HALL. mém. sur les part. errib. et sensibles exp. 194, 195 et suiv.

*suetudo qua anima dum artum regebat integrum, sensum membri per nervum sursum ad cerebrum cunctem percipiebat* (10).

Un animal reçoit un coup de fusil dans sa course, sur-le-champ il tombe et meurt. Une mort si prompte ne doit pas, selon M. SCHEMMERING, ôter au cerveau le sentiment, puisque cet organe doit encore conserver sa force vitale pendant quelques minutes. L'animal ne pousse aucun cri, quoique les organes de la voix soient sains. Un duéliste peut recevoir un coup d'épée ou de sabre dans la poitrine, et expirer aussitôt, sans donner aucun signe de vie. Dans ce cas, comme dans le précédent, le malheureux doit encore sentir son existence, si le cerveau conserve sa force vitale. Il doit parler, sentir, se plaindre, puisque les organes de la voix sont sains, puisque le nerf récurrent de la huitième paire est intact (11). A quoi donc attribuer le contraire qui a lieu, si ce n'est à la mort certaine du sujet, immédiatement après avoir reçu le coup ? Donc dans la tête d'un décapité, le sentiment, la personnalité, le moi n'existent plus.

Des phénomènes frappants, dit le célèbre professeur de Francfort, remarqués par un grand nombre d'observateurs, prouvent que la tête conserve encore sa force vitale, long-temps après être séparée du corps.

Ces phénomènes dont il est ici question ne sont-ils pas au contraire l'effet de l'étonnement de toutes

(10) Id. Elem. phisiol. t. 4, pag. 365.

(11) MORGAGNI. Epist. 10, n<sup>o</sup>. 37.



nos parties, du bouleversement inopiné de nos fonctions qui sont détruites ; enfin du spasme et du mouvement convulsif qui doit nécessairement avoir lieu. S'il n'en étoit pas ainsi, il faudroit donc convenir que le tronc du canard que nous avons vu se mouvoir sur les pieds, vit encore, tandis qu'il est suffisamment prouvé que le principe de la vie ne doit plus exister, toute communication avec le cerveau étant détruite. Mais la figure de *Ch. Corday* a rougi ! je n'en crois rien. Je veux bien encore admettre la possibilité de cette rougeur. Si j'en cherche la cause, elle se présente d'elle-même, et me paroît purement mécanique. En effet, cette tête conservoit, je ne dis pas *sa force vitale*, mais bien *sa chaleur vitale* ; car, il faut avoir soin de distinguer l'une et l'autre manière de s'exprimer. Le sang encore fluide et contenu dans les plus petits vaisseaux capillaires, s'écoule librement, lorsque tout-à-coup son cours est interrompu par l'impresion violente de la main. Cet atroce procédé a rapproché les parois des vaisseaux ; le sang venant de la partie supérieure, n'a pu passer au-dessous de l'endroit comprimé ; il s'est amassé au-dessus en assez grande quantité pour produire une petite rougeur que M. SUE attribue faussement, je crois, à un reste de *jugement* et de *sensibilité*. L'autre côté, ajoute-t-il, a rougi. Ah ! pour le coup, c'est pousser trop loin l'observation ! qu'il me soit encore permis de nier ce dernier fait ? Je ne le crois pas plus que le premier, que j'ai peut-être eu tort de chercher à expliquer.

Je conviens aussi avec M. SUE, qu'en vain on tenteroit le même procédé sur le cadavre : la raison m'en paroît encore simple. A mesure que le mourant approche de sa fin, les contractions du cœur deviennent moins fortes, le sang ne se porte plus que dans de grosses artères ; les veines les plus petites et les plus superficielles se vident peu - à - peu, elles ne s'emplissent plus, puisque le sang ne parvient plus jusques dans les artérioles ; de-là la pâleur des mourans, celle des cadavres, etc. etc.

Tous les autres phénomènes dont parlent MM. SEMMERING et SUE, me paroissent exclusivement dus à l'action musculaire qui est une à la tête et au tronc. Ainsi, ne nous étonnons donc pas si une tête nouvellement coupée a jeté un regard effrayant, lorsqu'avec le doigt on comprimoit la moëlle épinière (12), car un semblable mouvement convulsif s'observe sur un membre nouvellement amputé, dont on comprime le nerf principal (13).

La Théorie et l'expérience semblent prouver suffisamment, 1.º que le cerveau ne conserve plus sa force vit le dès l'instant qu'il est séparé du tronc ; 2.º qu'il ne ressent pas l'arrière douleur dont le col est affecté ; 3.º que le *sentiment*, la *personnalité*, le *moi*, n'existent plus dans ce viscère.

Paris, le 3 brumaire, an 4.

(12) Hall. t. 4, p. 354.

(13) Morgagn. loco. jam. citato.

---



---

## M É D E C I N E.

*QUELQUES apperçus sur l'état présent de l'art médical en Angleterre; par A. A. TARDY, D. M.*

SI la médecine a subi en Angleterre, comme ailleurs, ses variations, ses secousses, ses innovations, le tout paroît avoir été sagement calculé d'après de nouvelles influences du climat, ou en conséquence de quelques changemens survenus dans les diverses habitudes de la vie, dans la nourriture, etc.; mais l'art n'y est nullement asservi aux vicissitudes de la mode.

Depuis l'hippocrate anglais (*Sydenham*) jusqu'à l'illustre Cullen, la science médicale n'étoit guères sortie, dans l'étendue des isles britanniques, du cercle obscur de la pathologie humorale; lorsque ce profond nosologiste, reconnoissant des rapports nouveaux dans le principe des maladies, démontra les erreurs de la pratique jusqu'alors admise, entraîna par la clarté vigoureuse de sa logique, et par l'érudition d'un système, appuyé sur une longue série de faits, les suffrages universels. Cullen, en un mot, a opéré, pour le bien de l'humanité, une véritable révolution dans la médecine de son pays. Aussi la mémoire de cet homme de génie y est-elle justement en vénération, ainsi que dans le nord de

l'Europe. Il seroit à désirer que ses *institutions médicales*, et ses *lectures cliniques*, sur-tout, fussent transmises dans notre langue avec autant de vérité et d'intérêt, qu'il en a été répandu dans la traduction de sa médecine pratique, publiée à Paris par un de nos savans professeurs.

La *dérivation* et la *révulsion* sont aujourd'hui considérées par les docteurs anglais comme de vieilles chimères. Ils ne croient plus qu'il faille laisser subsister la fièvre *pour ronger l'humeur*. Ils n'attendent pas, pour agir, la *coction de la matière morbifique*. Loin de-là, ils s'empressent d'étouffer dans son principe, un mal qui, livré à lui-même, ne devient que trop souvent indomptable. Ce n'est plus à la surabondance, encore moins à l'altération des fluides du corps humain, qu'on attribue en Angleterre la cause immédiate des affections morbifiques. L'origine de tous les maux, en général, s'y rapporte au système des solides. On n'aperçoit constamment qu'un défaut d'élasticité et d'équilibre dans les oscillations de la fibre animée par suite de l'impuissance ou de l'inertie du principe vital.

*Atonia gignit spasmum*, a dit Hoffman. Ce point de doctrine peut être trop méconnu parmi nous, mais sans doute aussi trop généralisé dans l'application, par les médecins anglais, fait à-peu-près la base de leur médecine. Ils ne veulent pas non plus se départir d'un point de localité dans le siège des maladies, qui sembleroit choquer les principes reçus dans nos écoles : la gale, les affections herpétiques, la gonorrhée et beaucoup d'autres maux  
externes

externes sont uniquement traités par des moyens locaux, sans nulle crainte de la répercussion, à laquelle d'ailleurs ils croient infiniment peu.

A l'exemple des anciens, les moyens curatifs des praticiens anglais sont énergiques, stimulans et quelquefois violens. Les cantharides, le sublimé corrosif, jusqu'à l'arsenic même, ils le donnent intérieurement; tous ces poisons modifiés deviennent entre leurs mains des remèdes salutaires. C'est ainsi que, lorsque dans certains cas d'apoplexie, nous nous contentons en France de saigner au pied, d'employer l'émétique, et d'appliquer, aux extrémités seulement, les vésicatoires ou les ventouses; les anglais, bien plus entreprenans, ouvrent sans délai la jugulaire, souvent les artères temporales; se servent hardiment du vitriol en nature, pour exciter un vomissement immédiat; couvrent de vésicatoires la tête du malade, et scarifient profondément la nuque, ainsi que les parties contiguës, à l'effet de rappeler le sentiment suspendu.

Au lieu de combattre les maladies nerveuses, fort communes du reste en Angleterre, par les bains tièdes et les délayans, les anglais opposent avec succès à ces maux, qui sont en France le *flagellum medicorum*, les bains froids, le quinquina, les martiaux, en un mot, les remèdes excitans les plus actifs. Il en est de même de presque toutes les affections morbifiques, comparativement avec notre manière de les traiter. On ne peut vraiment se faire une idée de la différence qui subsiste à cet égard, si l'on n'a vu les choses de près.

La pratique anglaise ne se propose pas toujours le même but que la nôtre, dans l'emploi de certains médicamens. Je ne citerai pour exemple, à cet égard, que les vésicatoires. Lorsque les médecins ont recours à ce moyen actif (ce qui arrive au moins huit fois sur dix) ils n'ont nullement en vue de déterminer une *dérivation humorale*, encore moins d'entraîner au-dehors la *matière morbifique*; l'objet le plus direct est de produire à l'extérieur un stimulus, un spasme propre à détruire celui qui peut exister intérieurement. C'est pour cela qu'il est infiniment rare en Angleterre qu'on entreprenne l'écoulement d'un vésicatoire; souvent on ne se donne pas même la peine d'en lever l'appareil.

L'opium est encore un de ces médicamens sur l'usage duquel les anglais sont d'une hardiesse qui contraste fortement avec notre prudence timorée, dans l'emploi de ce puissant narcotique.

Il faut convenir, à la vérité, que la nature humide du climat des isles britanniques, jointe à l'usage excessif du thé et à la boisson habituelle de la bière, en tendant à débilitier continuellement la fibre, y rend les maladies inflammatoires infiniment peu communes. Mais disons aussi que ces différences, relativement à nous, ne sont nullement proportionnées à celles qui existent entre la médecine anglaise et la nôtre.

Parmi le grand nombre des hommes savans qui, par leurs écrits, ou à raison des succès d'une pratique sagement combinée, ont illustré l'art en France, il en est qui semblent s'être rendus à l'évidence des

avantages de cette *méthode agissante*. Le célèbre *Bartes*, entre autres, en faisoit la base de sa pratique étendue; aussi, combien d'adversaires ne lui a-t-elle pas attirés.

Au surplus, un rapprochement général entre notre manière de traiter les maladies et celle qui est en usage chez les anglais, me paroît un objet intéressant sous tant de rapports, que si jamais l'étude et mes forces me mettoient au niveau de cette vaste entreprise, j'oserois en courir les hasards épineux. En attendant, je me bornerai à dire que la médecine anglaise m'a paru profondément savante en théorie, de l'activité la plus hardie dans la pratique, et infiniment heureuse dans ses résultats.

Quant au personnel des médecins, il ne diffère pas moins de celui des autres nations. Si le docteur anglais ne console pas ses malades par l'aménité de ses manières, et par ces légères complaisances qui sont souvent beaucoup pour l'être qui souffre, il ne l'étourdit pas non plus par des dissertations à perte de vue sur la nature d'un mal, souvent aussi inconnu que difficile à définir. Loin d'avoir la manie de tout expliquer, l'anglais observe en silence, et se borne à faire laconiquement, au patient, les questions purement nécessaires. Après quoi, il tâte gravement le pouls, à l'aide d'une montre à secondes fixes. Il passe ensuite dans un appartement voisin pour y rédiger son ordonnance en latin. Tout cela est terminé dans le court espace de 5 à 6 minutes; l'esculape anglais reçoit sa guinée avec l'indifférence de l'habitude, et remonte

en voiture pour aller renouveler cette scène, dix, quinze, souvent même jusqu'à vingt fois dans un jour, selon le degré de sa réputation.

Malgré la rivalité très-prononcée qui divise les sujets de l'université de Cambridge d'avec ceux de l'école d'Edimbourg, disons en l'honneur des médecins anglais, qu'ils sont supérieurs à cet esprit de jalousie, et à ce vil intérêt, sur-tout, qui en armant par fois ailleurs, confrère contre confrère, avilit l'art, en jettant du ridicule sur ceux qui le professent. Il est vrai d'ajouter que les revenus immenses que les praticiens trouvent en Angleterre, dans l'exercice de leur état, proportionnellement aux autres pays, semblent généralement les mettre au-dessus de ces faiblesses du cœur humain. Dans le nombre des 3 ou 400 individus qui composent le seul collège de Londres, il y en a près du tiers qui se font annuellement cent mille livres tournois d'honoraires. On porte même jusqu'à un demi-million ceux du docteur Warren; lequel, à la vérité, tient le premier rang parmi les praticiens les plus en vogue dans les trois royaumes. D'après cela, peut-on être surpris que la profession de médecin jouisse d'une si haute considération, dans un pays où l'homme n'est guères prisé qu'en raison de sa fortune!

Les résultats de mon observation n'ont pas été aussi favorables à la chirurgie pratique des anglais. Cet art qui, de nos jours, a été porté en France jusqu'au point mathématique de la perfection, ne m'a pas paru, à beaucoup près, aussi avancé chez



des insulaires nos voisins. Car, tandis que nous comptons, à Paris seul, vingt sujets qui, à peu de différence, marchent de pair avec les Sabathier, les Pelletan, les Boyer, les Sur, on ne cite d'autre chirurgien moderne dans les isles britanniques que Hunter. Ce célèbre anatomiste, qui, par quelques erreurs systématiques, nous a transmis de grandes lumières sur la nature et les moyens curatifs du mal vénérien, a payé le tribut commun, l'année dernière, à Londres, étant âgé de 62 ans. Sa mort, qui paroît ignorée en France, fut subitement déterminée par un accès de la plus vive irascibilité, à laquelle ce savant étoit très-sujet. L'ouverture de son corps démontra une ossification à l'aorte ascendante ; accident sur l'existence et les dangers duquel M. Hunter ne s'étoit nullement fait illusion pendant les dernières années de sa vie. Cruiskbanks et Bell, ont publié des écrits suffisamment connus en France, pour dispenser qu'on en parle. Je me permettrai seulement d'observer que je suis à la veille de publier la traduction d'un traité complet des maladies vénériennes, que M. Bell a fait paroître, pour la première fois, en 1793. J'ose croire que le public regardera, ainsi que moi, cet ouvrage comme le complément de la perfection sur cette matière.

Mais un point qui différencie essentiellement la chirurgie dans les deux pays, c'est qu'en France, le vrai chirurgien reconnoît que son art consiste à conserver, par des soins utiles, un membre malade;

au lieu que l'anglais semble attacher plus de prix à opérer qu'à guérir. Ne seroit-ce pas par cette raison qu'il se voit tant de jambes de bois en Angleterre ?

Je ne m'arrêterai pas sur l'état dans lequel y existe la chymie. On sait assez que le docteur Priestley semble avoir combiné ses profondes recherches avec les découvertes étonnantes de Fourcroy, de Lavoisier, et de tant d'autres grands chymistes français, pour porter cette science au degré de splendeur dont elle jouit actuellement en Europe. J'observerai, au reste, que le docteur Beddoes, savant professeur de chymie à l'université d'Oxford, en perfectionnant la chymie pneumatique, vient d'en faire l'application à une méthode curative, qu'il offre comme spécifique dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Des succès constans et multipliés ont décidé le gouvernement anglais à établir à Londres un hôpital uniquement destiné à suivre et augmenter les avantages d'une découverte aussi précieuse pour l'humanité.

Quant à la pharmacie, cette partie de l'art est plutôt chez les anglais un objet de spéculation commerciale, qu'une branche tenant directement à la médecine curative. Malgré le nombre immense des boutiques d'apothicaire qui se voient en Angleterre, les bons manipulateurs y sont excessivement rares. Mais par une sorte de compensation, on vend généralement à Londres des drogues de la première qualité, et un à prix très-moderé. A ces avantages

se joignent de plus une propreté exquise , et l'exactitude la plus scrupuleuse dans la préparation des médicamens composés.

Au surplus , le mot apothicaire n'offre pas tout-à-fait en Angleterre la même acception qu'en France. L'apothicaire anglais est littéralement celui qui , à l'instar de beaucoup de nos chirurgiens , surtout dans les campagnes , font ce qu'on appelle *la petite médecine*. C'est lui qui , après avoir préparé ses remèdes , va les administrer aux malades sans le concours du médecin , inabordable pour beaucoup de gens , par la cherté de ses visites ; au lieu que le chymiste-droguiste anglais , que nous désignons ici sous le titre de pharmacien , est un simple manipulateur qui , comme nos épiciers-droguistes , vend ses drogues en gros et en détail ; chez lequel néanmoins on va faire exécuter les ordonnances des médecins.

Telles sont des réflexions que je donne pour être le fruit de l'observation et de plusieurs années d'exercice de la médecine en Angleterre. Je les soumets d'ailleurs , sans d'autre prétention que celle d'offrir , pour plusieurs , un point de comparaison ; et pour le grand nombre , un pur objet de curiosité.

---



---

## M I N E R A L O G I E.

*Du charbon de terre et vues nouvelles sur la théorie de la terre, seconde édition ; à ABBEVILLE, chez Devérité, un vol. in-12, an 3, 1795.*

UN citoyen d'Abbeville a publié, il y a deux ans, un ouvrage, dans lequel il a développé des idées nouvelles sur la théorie du charbon de terre. Cet auteur ayant observé, que c'est autour des volcans éteints de tout l'univers qu'on rencontre les traînées de charbon les plus riches et les plus nombreuses; que l'analyse de la suie et du charbon de terre sont les mêmes dans les produits; que la traînée du Hainaut, bien observée par Morand, tient sous terre deux lieues de large constamment; qu'elle court sur une ligne droite et va se rendre aux volcans de Bonn; ayant observé encore, d'après les recherches d'Hamilton et sa description des éruptions du Vésuve, que vers la fin de chacune des éruptions, il sort du volcan, par l'effet du travail le plus terrible, dans le court espace d'une demi-heure, un millier de nuages et de poussière noire extrêmement tenuë, et nt la réunion forme un autre nuage haut de deux lieues et large aussi de deux lieues: que ce nuage,

chassé par le vent, s'éloigne du volcan en courant sur une ligne droite, et semant derrière lui une pluie de cette même poussière; que cette pluie forme sur terre, après le passage du nuage, un banc de plusieurs pouces d'épaisseur. Il a pensé que quand cette poussière tombe dans les eaux de la mer, elle s'y cristallise et devient charbon; que si ce système est vrai, l'on est forcé de convenir que les couches de charbon de terre que Saussure a observées dans les Alpes, à de grandes hauteurs, doivent également leur origine à des volcans dont la cime très-élevée dominoit les mers, sous lesquelles se sont cristallisées les montagnes des Alpes; or, ces volcans ont existé à coup-sûr, et on voit sur tout le globe, autour des ruines de tous les volcans éteints, des débris qui attestent qu'à la place du volcan agissant, il en existoit dans le principe un autre infiniment plus élevé; ceci se remarque autour de ceux de l'Etna, du Vésuve, de l'Hécla, du Pui-de-Dôme. etc. etc. Ces derniers, l'Etna, le Vésuve et l'Hécla s'affaîsseront aussi, la mer prendra leur place et un volcan tertiaire, tel que Strombli, leur succédera, quelques siècles après. Il n'en peut pas être de même du Pui-de-Dôme; on doit le regarder comme un volcan avorté, qui n'a pas pu produire d'effet, parce que le volume d'eau sous lequel il s'élevoit s'est retiré subitement. Il y a sur le globe des milliers de montagnes de sa nature. Pour bien concevoir la théorie de cette montagne, il faut lire l'histoire de la naissance du volcan de Santorin, en 1707, que les jésuites ont observé

avec une singulière attention, à cette époque. (Voyez les lettres édifiantes, tome Ier.) Ce volcan s'établissoit à la même place d'un volcan qui s'étoit affaïssé, et que la mer couvroit; il fut annoncé par une isle, dont l'apparition fut subite, et qui s'éleva du fond de l'eau dans l'Archipel; cette isle étoit une pâte ductile qui avoit toute la consistance et la couleur de celle du pain; cette pâte étoit mêlée de pierres-ponces. Si la mer méditerranée se fut desséchée subitement au moment que cette isle alloit paroître à sa surface, et avant que le cratère se fut formé, on auroit vu un mole de terre qui, privé du liquide qui le tenoit en fermentation, se seroit durci et auroit fait corps avec la pierre-ponce; on eût vu ce mole de pâte sortir du fond du cratère détruit de l'ancien volcan; or, c'est précisément ce qu'on remarque en Auvergne, dans le mole du Petit-Pui; on trouve la pierre-ponce, faisant corps avec la pâte dont il est composé; on voit le clierson sortir d'un cratère qu'il occupe en entier. En Amérique, les montagnes de même nature ont leur pâte mêlée de pierres-ponces. Il en est de même à l'Isle de France: là on y appelle pics, celles de ces montagnes qui font la pyramide, et pitons, celles qui ont la forme du sphéroïde. Les pics sont le dernier état du mole; les pitons sont le premier état; les pitons sont toujours moins hauts que les pics. Ceux de la Dominique, accumulés les uns sur les autres, tiennent tout un bassin, autour duquel se remarquent les restes d'un volcan auquel ils succédoient. C'est une vérité que ces moles de

pâte, ces pics et ces pitons sont plus hauts quand ils ont pour ainsi dire le pied dans l'eau, (comme à la Dominique et à l'île de France,) que ceux qui sortent d'un plateau, élevé de beaucoup au-dessus du niveau de l'eau, tel que l'Auvergne; cela vient de ce que les premiers naissoient du fond de la mer, et ceux de l'Auvergne, des terres qui formoient le talus, et où l'eau étoit en moindre volume. Si ces volcans avortés eussent parvenu à la déflagration et se fussent affaissés par suite, comme ont fait et comme feront tous les volcans de l'univers, la mer qui seroit descendue dans leurs antres, auroit laissé plus de terres à découvert; s'il arrivoit aussi que des milliers de montagnes semblables au Pui-de-Dôme, vissent à s'élever du fond de l'Océan, il y auroit déluge, et toutes les basses-terres seroient submergées.

Telle est la cause du dernier déluge dont les hommes ont conservé la connoissance; cet événement a eu lieu trois fois de suite au moins, et trois fois de suite les volcans se sont détruits. Lorsque les premiers volcans se sont formés, le fond des mers étoit au point où se trouve aujourd'hui son niveau de surface. C'est de là qu'ils sont partis; par le déluge qu'ils ont occasionné, ils ont tenu les eaux suspendues assez haut, pour que les terres calcaires les plus élevées aient pu se cristalliser, se maçonner dans leurs sein; lors de l'affaissement des premiers volcans, les premières terres se sont découvertes, les mers sont des-

cendues d'un degré ; lors de l'affaissement des seconds ; les secondes terres se sont montrées , les seconds volcans sont partis du fond des autres , creusés par les premiers , ainsi de suite ; toute cette opération a pu se faire avec le même volume d'eau ; comme il y a eu des milliers de volcans à chaque déluge , les mers ont été tenues dans l'état de chaleur où étoit la Méditerranée , à la naissance des volcans de Santorin et autres. Alors les eaux remontant sur les terres , en ont dissout de grandes portions et formé les grands ravins , en rongant les grands massifs. On doit trouver , en examinant ces vérités , la solution d'un problème qu'a présenté le docteur Franklin , sur la théorie de la terre , et on en explique une partie , par une fameuse expérience du célèbre Morveau.

T.....



---



---

## B I O G R A P H I E.

*PRÉCIS historique sur la vie et les ouvrages du chevalier TIRABOSCHI, bibliothécaire du duc de Modène.*

**JÉRÔME Tiraboschi**, si connu par son histoire de la Littérature Italienne, étoit né à Bergame, en décembre 1731. A l'âge de 15 ans, il entra dans l'ordre des Jésuites, où, après ses cours de philosophie et de théologie, il fut nommé à une chaire d'éloquence dans le collège de Bréra à Milan. Il remplissoit cette chaire avec distinction, lorsque le duc de Modène le choisit en 1770, après la mort du P. *Granelli*, pour le mettre à la tête de sa bibliothèque; place que notre professeur n'accepta que sur les instances réitérées de ses supérieurs et de ses amis, parce qu'il en sentoit l'importance, et que la modestie la lui faisoit croire au-dessus de ses forces. Dans ce poste, Tiraboschi gagna bientôt l'estime des gens de lettres, des personnes les plus éclairées de tous les rangs, en particulier du célèbre ami des lettres et des littérateurs, le comte de *Firmian*, gouverneur-général de la Lombardie (1).

(1) C'est ce comte de Firmian qui avoit rassemblé une bibliothèque très-curieuse, dont le catalogue, avec des notes bibliographiques, a paru à Milan en 1783, huit volumes in-4°.

Il se fit connoître par une excellente édition du dictionnaire Italien-Latin du P. *Mandosio*, et par différens discours latins et italiens qu'il prononça publiquement à Milan et ailleurs.

Jusques-là Tirabo-chi n'étoit connu que pour un professeur habile et plein de goût ; mais lorsqu'en 1766, il donna au public ses trois volumes in-4.<sup>o</sup> de mémoires sur l'ancien Ordre des Humiliés, détruit en 1571, par une bulle de Pie V, on reconnut dans l'auteur un littérateur savant, un bon critique ; et l'ouvrage fut très-bien reçu, même hors de l'Italie ; comme on peut le voir dans les Actes de Leipsick, de 1766, où l'on en donna un extrait fort étendu, accompagné des éloges qu'il mérite.

Ce premier succès, non équivoque, engagea Tiraboschi à cultiver un champ plus étendu. Bientôt il entreprit l'histoire-générale de la littérature italienne, depuis le siècle d'Auguste jusqu'au commencement du siècle présent ; le premier volume, publié en 1771, fut rapidement suivi des autres ; et en moins d'onze années, les 13 tomes in-4.<sup>o</sup> de cet ouvrage immense sortirent des presses, et manifestèrent dans l'auteur une erudition très-étendue, une critique sage, et le véritable esprit philosophique qui est toujours réglé par une raison droite et la religion la plus pure. Aussi, les libraires s'empressèrent-ils, à Pavie, de réimprimer cette histoire, quoique volumineuse ; l'on en vit bientôt des éditions faites à Florence, à Naples, à Rome, sans compter

deux abrégés, l'un français (2), l'autre allemand; et tous les journaux italiens et étrangers, retentirent du mérite de l'ouvrage et de l'auteur.

Un ouvrage aussi étendu que celui-là, sembloit devoir épuiser les forces d'un seul homme; surtout si l'on considère que Tiraboschi ne cessa pas de remplir avec exactitude, les devoirs très-multipliés de sa place de bibliothécaire. Mais que ne peuvent pas l'amour du travail, l'ordre et la suite dans les études, l'assiduité au cabinet qui ne se laisse détourner par aucun des plaisirs de la société? Notre infatigable auteur trouva donc le temps d'enrichir la littérature de plusieurs autres ouvrages, en particulier d'une bibliothèque des écrivains Modénois, 6 volumes in-4.<sup>o</sup>, qui parurent de 1781 à 1786, et qui suffiroient seuls pour faire à leur auteur la réputation d'un des plus habiles bibliographes de l'Europe; mais le désir d'étendre l'utilité de cette bibliographie Modénoise, engagea l'auteur à y joindre (6.<sup>e</sup> volume) des notices des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, et même des musiciens du Modénois; la vérité ne permet pas de cacher que cette partie de l'ouvrage pèche fort souvent du côté de

(2) Histoire de la littérature d'Italie, tirée de l'Italien de M. Tiraboschi, et abrégée par Antoine Landi, conseiller et poète de la cour de Prusse. Berne, 1784, in-12, 5 vol. Antoine Landi, né à Livourne, est mort à Berlin en 1785, âgé de 50 à 60 ans. Voyez son article dans la Prusse littéraire, par Denina, tome 2, page 384 et suivantes.

l'exactitude, l'auteur n'ayant eu sur ces objets ni des renseignemens assez exacts, ni des connoissances assez sûres.

Des travaux si utiles, si multipliés, si glorieux à l'Italie, ne restèrent pas sans récompense. Tiraboschi fut honoré par son Souverain, en 1780, des titres de chevalier, de conseiller, et de président de sa bibliothèque et de son cabinet d'Antiques; on augmenta son traitement; et pour qu'il fût moins détourné de son cabinet, on le dispensa de l'assistance personnelle à la bibliothèque; la ville de Modène le créa, par un diplôme honorable, noble Modénois, l'aggrégea à son corps, et accompagna ces distinctions d'une récompense pécuniaire: glorieuse de lui avoir donné la naissance, la ville de Bergame fit placer son portrait (3) dans sa salle publique, et lui expédia une patente qui constate l'estime qu'elle faisoit de ses talents; enfin treize académies s'empressèrent d'honorer leur liste de son nom.

Ces récompenses, ces distinctions n'altérèrent ni la modestie de Tiraboschi, ni son assiduité au travail. Après sa bibliothèque Modénoise, il publia (en 1784) l'histoire de la célèbre abbaye de Nonantola, enrichie d'un ample recueil de diplômes, 2 vol. in-folio; des mémoires historiques sur le Modé-

(3) Ce portrait est de Joseph *Soli*, habile peintre Modénois. Antérieurement Antonini en avoit gravé un autre à Rome, d'après le dessin du comte Jacques *Della Palude*, gentilhomme et camérier de la princesse Mathilde d'Est.

nois, 3 vol. in-4.° (4) ; une lettre à l'auteur des notes sur l'édition romaine de sa grande histoire de la littérature (*le P. Mamachi*) ; plusieurs mémoires intéressants, publiés dans le journal de Modène, entrepris par notre auteur, en société avec plusieurs littérateurs, journal qui a été porté jusqu'à 43 tomes ; mais que je ne connois que par citation, ne l'ayant trouvé ici dans aucune bibliothèque. Tiraboschi a donné encore plusieurs autres écrits, dont la seule indication méneroit trop loin ; je rappellerai seulement, 1.° les notes sur l'Opuscule de *Barbieri*, concernant l'origine de la poésie rimée, notes qui attirèrent à l'auteur une rude critique de la part de son ancien confrère *Etienne Arteaga* (5) ; 2.° un morceau sur l'imprimerie, inséré dans le prospectus de la nouvelle encyclopédie italienne, publié à Sienné en 1779 in-4.°, que je n'ai point trouvé non plus à Paris ; et qui doit contenir des observations intéressantes, au moins à en juger par le catalogue des éditions faites en Italie dans le XV.° siècle, qui est à la fin de la première partie du tome sixième de l'histoire littéraire d'Italie, deuxième édition de Modène ; et par celui des éditions faites, à la même époque, dans le Modénois, qu'on peut voir au tome 4, pag. 368—381,

(4) L'impression du quatrième volume étoit presque achevée à la mort de l'auteur, dont on a remis les manuscrits au docteur *Venturi*, qui s'est chargé de la continuation de l'ouvrage.

(5) Voyez là-dessus le journal de Pise, tome 79, article 11.

et tome VI, page 174 et suivantes de la Bibliothèque Modénoise.

Le travail du cabinet a des charmes toujours vifs, toujours renouvelés pour ceux qui s'y étant livrés dès la jeunesse, se sont fait une douce habitude de l'application la plus opiniâtre. Mais il mine sourdement la santé; et les jouissances de l'esprit, comme celles du corps, portent, par leur excès, une atteinte mortelle à ceux qui se laissent entraîner par elles. C'est ce qui est arrivé à Tiraboschi. La maladie qui l'a enlevé, commença d'abord par un flux hémorrhoidal que les gens de l'art parvinrent à arrêter. Malheureusement une cruelle rétention d'urine succéda; les remèdes furent inutiles, et le malade succomba au mois de juin 1794, à l'âge de 62 ans et demi.

Cette mort fut infiniment sensible aux Modénois : l'homme qu'ils perdoient ayant réuni aux talens littéraires, toutes les vertus sociales et chrétiennes qui lui avoient concilié l'estime générale de ses concitoyens.

La grande Histoire de la Littérature Italienne est celui des ouvrages de Tiraboschi qui a fait le plus de bruit. L'opinion qu'il cherche à y établir sur l'influence des Espagnols, dans la corruption du goût en Italie, et en particulier ses jugemens sur Martial, Sénèque, Juvenal, Espagnols de naissance, et sur le mérite littéraire des Espagnols, éveillèrent l'attention des intéressés, et allumèrent spécialement le zèle patriotique de MM. *Andres, Serrano et Lampillas*. Celui-ci, ex-jésuite, et par conséquent ancien

confrère de Tiraboschi, disputa la matière contre lui et contre Bettinelli, dans un *Essai apologétique de la Littérature Espagnole*, publié à Gênes en 1776. Tiraboschi défendit son sentiment ; Lampillas répliqua ; son adversaire insista ; et tous deux, selon l'usage, restèrent dans leur opinion : ceci ne doit pas pourtant faire soupçonner Tiraboschi d'un entêtement qui n'est que trop ordinaire aux érudits. Le nôtre a donné, dans différentes occasions, tant de preuves de sa déférence aux critiques justes et fondées (6), qu'il faut bien croire que Lampillas ne le convainquit point. Il est d'ailleurs

(6) Voici deux exemples frappans de la docilité de notre bibliothécaire et de sa déférence pour les critiques judicieuses et exactes. Dans son grand ouvrage, il avoit cru devoir placer au bas âge le médecin Celse ; M. Bianconi lui adressa des lettres où il prouve solidement que ce médecin appartient au siècle d'Auguste. Tiraboschi se rendit sans efforts aux raisons de M. Bianconi, dont il adopta l'avis dans une lettre qui se trouve imprimée à la suite de celles de son critique, *Lettere Celsiane*, in Roma, 1779, in-8.°. Le deuxième exemple n'est pas moins décisif. A la prière d'une dame de ses amies, Tiraboschi avoit publié, en 1775, la vie de Ste. -Olympie. Les personnes instruites ne virent dans cet ouvrage rien de plus que ce qu'avoient déjà dit Savil, dans ses notes sur les lettres de St. Jean-Chrysostôme, et Montfaucon dans sa préface sur ces mêmes lettres. On jugea, de plus, que notre auteur avoit commis plus d'une méprise, faute d'avoir bien entendu le sens de quelques passages Grecs. Tiraboschi, par son silence, avoua la dette, et se tint pour bien battu. Ajoutons encore qu'il rendit hautement hommage à la modération et à la politesse de M. *Andres*, l'un de ceux qui s'élevèrent contre son opinion sur le mauvais goût littéraire des Espagnols.

assez reconnu aujourd'hui que cet Espagnol passa, dans cette contestation, les bornes fixées par la politesse, en même-temps que son ardeur patriotique lui fit exagérer les mérites littéraires de ses compatriotes. Au surplus, quand même on adopteroit l'opinion de Tiraboschi relative à l'influence ancienne du mauvais goût Espagnol sur l'Italie, celle-ci a été bien amplement dédommée, dans ces derniers temps, des torts réels ou prétendus que les Espagnols auroient fait autrefois à sa littérature. Les seuls Jésuites espagnols retirés en Italie, après leur expulsion de l'Espagne, doivent avoir fait oublier le passé à leur nouvelle patrie. Un Fauste Arevalo, un Antoine Eximenez, un Jean Andres (7), un Estienne Arteaga, un Thomas Serrano, un Matthieu Aymerich, et tant d'autres que je pourrais citer, ont certainement contribué, par d'excellens écrits latins et italiens, à nourrir et à étendre en Italie le goût pour la bonne et saine littérature.

De quelque manière, au reste, que les Espagnols pensent sur l'opinion de Tiraboschi (8), ils n'en esti-

(7) Tous les gens de lettres connoissent le bel ouvrage de M. Andres *dell'Origine progresso e stato attuale d'ogni letteratura*, cinq volumes in-4.<sup>o</sup>, imprimés à Parme, chez Bodoni, de 1782 à 1794.

(8) Ceux qui voudroient connoître la manière de penser des Espagnols sur cette petite guerre littéraire, peuvent se satisfaire par la lecture des articles *Andres* et *Lampillas* de l'ouvrage publié de 1785 à 1789, à Madrid, en 6 tomes in-8.<sup>o</sup>, par M. *Sempere y Guarinos*; sous le titre: *Ensayo de una Biblioteca Española de los mejores escritores del Reynado de Carlo III.*



ment pas moins son grand ouvrage, puisque l'auteur en ayant envoyé, en 1780, un exemplaire à l'académie royale de Madrid, cette compagnie reçut son hommage avec des témoignages non-équivoques de satisfaction et de reconnoissance.

Aussi l'ouvrage ne perdra-t'il jamais l'estime que lui portent tous les bons Connoisseurs. L'auteur, mécontent des réimpressions qui en avoient été faites, songea, dès qu'il les vit, à en donner lui-même une nouvelle, augmentée et revue avec soin. Elle a paru à Modène en XV volumes in-4.<sup>o</sup>, de 1787 à 1794, et c'est la seule dont il faut désormais se servir. Le dernier tome comprend une table générale alphabétique, dressée par Tiraboschi lui-même avec une patience incroyable, et qui étoit absolument nécessaire pour l'usage d'un livre de cette espèce. L'impression de ce dernier volume étoit presque achevée, lorsque la dernière maladie de l'auteur le priva du plaisir de le voir paroître. On y trouve, en tête, une notice historique sur sa personne et sur ses ouvrages, par M. l'abbé Charles *Ciocchi*, son collègue et son ami. C'est de là et du journal de Pise, tom. 95, article 6<sup>e</sup>, que j'ai tiré la substance des faits que l'on vient de lire. M. *Ciocchi* a mis à la suite de cette notice un catalogue exact des ouvrages imprimés et manuscrits de Tiraboschi, et la double liste des livres qui lui ont été dédiés et des écrits qu'on lui a adressés. Parmi ces derniers, je distingue une lettre de l'abbé *Ciocchi* lui-même, insérée dans le journal de Pise, tom. 83, pag. 137 et suiv. ; lettre qui contient la notice très-bien faite d'un de nos anciens livres français, très-peu connu, savoir ; *Les*

*Gestes romaines* de Robert Gaguin , imprimés à Paris chez Verard , sans date , in-fol o , et qui n'est autre chose qu'une traduction non-littérale , mais assez fidèle de la 3.<sup>e</sup> décade de *Tite-Live* , laquelle est suivie des statuts et ordonnances des Hérauts d'armes , rédigés par le même Gaguin et par *Toyson-d'or* , roi d'armes et conseiller de Philippe , duc de Bourgogne (9). J'aurois bien ici quelques observations à faire sur cette notice de M. Ciocchi ; mais elles m'écarteroient trop de mon objet. Je me borne à lui dire qu'il peut se consoler de n'avoir pu trouver les annales des Trinitaires , par le P. Bonaventure *Baron* , où il espéroit trouver quelques renseignemens sur Robert Gaguin. Ce livre latin , imprimé à Rome en 1684 , in-folio , ne contient que l'histoire des Trinitaires , depuis l'an 1198 jusqu'à l'an 1297 ; par conséquent l'auteur n'a pu y parler de Robert Gaguin , qui appartient au xv.<sup>e</sup> siècle.

Pour revenir à Tiraboschi , on nous fait espérer son éloge historique plus étendu , par le P. Pompilio *Pozzelli* , clerc des écoles pies , professeur honoraire de l'université de Modène , et son successeur dans l'intendance de la bibliothèque ducale de cette ville. Cet éloge sera , dit-on , mis en tête de quelques opuscules inédits du docte bibliothécaire , et singulière-

(9) Il y a un exemplaire de ce livre à la bibliothèque nationale , I. , n.<sup>o</sup> 713 , 2. On trouve aussi dans le même dépôt (H. , n.<sup>o</sup> 509) les *Annales des Trinitaires* , par Bonav. , Baron , tome premier , le seul qui ait été imprimé , et qui est aussi à la bibliothèque de Ste.-Géneviève.

ment des inscriptions latines par lui composées en différentes occasions, dont on se propose de publier un recueil qui sera sûrement bien reçu. On pourroit, à mon avis, y joindre un choix des lettres écrites par différens Savans de divers pays. Tiraboschi avoit une correspondance littéraire très-étendue : chaque année, il a eu soin de rassembler ces lettres, qui forment aujourd'hui 28 volumes bien précieux. Je m'honore d'avoir été en commerce de lettres avec cet habile homme, à qui j'ai même été assez heureux pour fournir quelques observations dont il a fait usage, tant dans son Histoire de la Littérature Italienne, que dans sa Bibliothèque Modénoise. Je me dispois à lui en envoyer de nouvelles, lorsque j'ai appris sa mort; et je regrette que la suspension, forcée par les circonstances, de toute correspondance avec les étrangers, m'ait privé, depuis quatre ans, de la satisfaction de lui donner de nouvelles preuves de la haute estime que je faisais de sa personne et de ses écrits.

Paris, premier octobre 1795, v. st.

St. L\*\*\*.

---



---

## V O Y A G E S.

*TRAVELS into Norway, Denmark and Russia, in the years 1788, 1789, 1790 et 1791. By A. Swinton, esq. c. à d. Voyage en Norwège, en Danemark et en Russie, pendant les années 1788, etc. Par A. Swinton. vol. in-8<sup>o</sup>. de 506 pages, dédié à Catherine II.*

**C**E voyage est composé de 44 lettres qui renferment la plupart des choses curieuses, presque toutes des choses intéressantes et connues dans des pays visités par le voyageur Anglais, savoir : le Danemark, et sur-tout la Norwège, sont encore assez peu connus des lecteurs du reste de l'Europe ; il nous semble que l'on ne pourra que savoir gré à l'auteur, qui s'occupe en ce moment de le faire connoître aux Français. A la tête de l'ouvrage est au frontice, une gravure qui représente, sur son rocher, la statue équestre de Pierre I.

Les navigateurs y trouveront des indications importantes sur la navigation de la Baltique, le passage du Sund, les dangers du Catégat ; les négociants y apprendront peut-être des choses qu'ils ignoroient, sur les productions et le commerce de la Norwège et du Danemarck ; et les littérateurs, ainsi que les historiens, y pourront recueillir des anecdotes piquantes, sur les personnages, les mœurs, etc., des

pays qu'a vus le voyageur Anglais. On lira peut-être ici, avec quelque intérêt, ce que Swinton dit d'Uranibourg, séjour célèbre de l'astronome Tycho-Brahé.

« En passant, dit-il, auprès du château de Cronenbourg, antique et beau monument, situé au bord de la mer, nous jouîmes de la vue de l'Isle de Huenne (angl. *Ween.*) si connu par les ruines d'Uranibourg, où le célèbre astronome Tycho-Brahé avoit fait construire un observatoire. Cette isle est située au milieu du détroit : le terrain en est plat. Je dessinaï le plan de l'observatoire, placé à la pointe méridionale de l'isle. Quant à la ville, qui étoit au centre de l'isle, elle a disparu avec le système de son fondateur. Cependant, pour l'honneur de ce philosophe, il reste encore quelques ruines de la ville, et quelques opinions de son système. » L'auteur anglais auroit pu ajouter que l'on conserve encore beaucoup d'observations précieuses. Cet habile astronome déterminâ la position d'un grand nombre d'étoiles, observa les réfractious et les inégalités du soleil ; découvrit deux nouvelles inégalités dans la lune, et fournit à Képler, les matériaux qui lui aidèrent à découvrir les loix du mouvement des planettes, et à faire des tables toutes nouvelles.

Nous finirons par cette anecdote :

« Les circonstances présentes, dit Swinton, me rappèlent l'anecdote suivante : Il y avoit dans la bibliothèque du roi de Danemark, un livre, dans lequel il étoit d'usage que les voyageurs écrivissent leurs noms ou quelques maximes relatives à leur

voyage. Sir Algernon Sydney, ambassadeur d'Angleterre, y avoit écrit les deux vers suivants :

*Manus hæc inimica tyrannis ,  
Ense petit placidam sub libertate quietem.*

M. de T. . . . , ambassadeur de France , au temps de la révolution , ne sachant pas le latin , apprit le sens de ces vers par un homme plus instruit ; il crut qu'ils faisoient allusion à la révolution française ; il entra en colère , et déchira la page où se lisoient ces vers. « Cependant, ajoute le voyageur , malgré la défaveur jetée par l'ambassadeur, sur leur révolution, les Français n'en travaillent pas moins à consolider leur ouvrage. »

M. . . .

*VOYAGE de deux Français en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790, 1792. Paris, Maradan, 1796, 5 vol. in-8.° Prix, 1,000 liv.*

LES Voyages sont les livres qui, dans tous les temps, sont accueillis avec le plus d'intérêt ; ils plaisent dans tous les lieux, dans tous les temps, à tous les goûts : c'est sur-tout en Angleterre qu'on en publie le plus grand nombre, et, la plupart, avec un grand luxe de gravure et de typographie. Leur traduction a toujours du succès ; et c'est une des branches importantes de la librairie française. Mais il paroît peu de voyages entrepris par

des citoyens français : les circonstances et la différence du climat sont, pour un très-grand nombre de ceux qui pourroient nous enrichir d'excellentes observations, un obstacle insurmontable.

Le Voyage que nous annonçons a d'autant plus le droit de nous intéresser, qu'il a été entrepris par deux Français, dans le cours des années 1790 à 1792 : ils ont visité l'Allemagne, le Danemarck, la Suède, la Russie et la Pologne ; et on peut dire qu'ils ont montré par-tout une grande avidité de savoir et de s'instruire. Le rédacteur n'a point recherché des ornemens étrangers : il ne raconte pas ses propres aventures ; mais il fait un récit fidèle de ce que chaque pays lui a offert de plus intéressant ; il a plus travaillé, comme il l'avoue lui-même pour les voyageurs qui voudront, après lui, visiter les mêmes contrées ; que pour les lecteurs de cabinet. Cependant le nombre de ces derniers lecteurs est le plus considérable, et l'on ne sauroit convenir que la sécheresse de sa narration n'est rachetée que par la multitude des détails. Aussi ce Voyage plaira-t-il davantage à ceux qui recherchent l'instruction solide, qu'à ceux qui ne veulent que faire écouler, par une lecture frivole, quelques heures de désœuvrement.

L'ouvrage est partagé en cinq volumes : le premier traite de l'Allemagne et du Danemarck ; il est précédé d'une très-courte notice des ouvrages modernes sur les états du Nord. Il nous semble que l'auteur auroit pu en donner une plus étendue ; mais comme il n'est point entré dans les détails historiques qui ont rendu le voyage de Coxe, dans les mêmes contrées, si justement célèbre, il n'a pas eu besoin de faire autant

de recherches ; il se contente de conduire, comme un guide exact et fidèle, le voyageur dans tous les lieux dignes de sa curiosité.

La description publiée par ces deux voyageurs, commence à leur sortie de Strasbourg, par Khell ; ils visitent Carlsruhe , Stuttgard , Ulm , Ausbourg ; ils entrent en Bavière par Munich, ne s'arrêtent point à Vienne, qu'ils doivent visiter à leur retour, et continuent leur route par Prague, dans la Saxe, pour voir Dresde, où ils ont fait un assez long séjour. Ils donnent le catalogue des meilleurs tableaux, des livres rares de la bibliothèque, des bijoux les plus curieux du trésor, et une notice sur le vaste magasin de porcelaine de Saxe. Les voyageurs ont rédigé des catalogues semblables par-tout où ils ont passé : on regrette seulement qu'ils ne se soient pas préparés à ce voyage par des études préliminaires qui lui fussent analogues, ce qui est indiqué par la manière dont beaucoup de noms sont estropiés dans ces catalogues. On trouve à l'article de Dresde, un détail curieux sur la mine d'argent de Freyberg, et sur les procédés suivis dans la maison d'amalgamation.

Les voyageurs entrent dans les états du roi de Prusse ; ils décrivent également ses palais, ses maisons de plaisance, les établissemens créés par son père, et Reinsberg, lieu de retraite du prince Henri.

L'article de Hambourg offre des détails utiles sur le commerce de cette place, avec un tableau de son importation en 1791.

L'auteur arrive en Danemark : il trace une histoire rapide du pays, décrit ce que les établissemens



publics lui ont offert de plus curieux, et donne également des tableaux sur le commerce, la marine et les finances de ce pays.

Le second volume est entièrement consacré à la Suède, où les voyageurs ont demeuré long-temps, où ils ont été bien traités, où, par conséquent, ils se sont plus, et qu'ils décrivent avec complaisance. On y trouve des détails curieux sur la vie et le caractère du dernier roi, dont ils font un grand éloge; sur la révolution de 1779, sur ses guerres avec la Russie, ses victoires et sur son assassinat. Ce volume contient également beaucoup de détails curieux sur les arts et le commerce, et la description de différentes collections. On y trouve une notice bibliographique intéressante sur l'ouvrage si célèbre de Rudbeck, intitulé : *Atlantica*.

Le troisième volume est consacré à la Russie. L'auteur ne partage pas l'enthousiasme des autres voyageurs pour les grands établissemens littéraires de Catherine II. Il fait voir que le génie des arts et des lettres n'a pas fait de grands progrès à Pétersbourg, même malgré ses soins : il décrit avec exactitude tout ce que Pétersbourg et Moskov lui ont offert de plus curieux. Ce volume est terminé par un vocabulaire russe et français.

Le quatrième volume est encore consacré à la Russie; et c'est aussi le plus intéressant par les détails variés qu'il contient. L'auteur fait parfaitement connoître l'état intérieur de la Cour de Russie : on y trouve des anecdotes infiniment curieuses, et point connues sur Potemkin, sur l'impératrice, sur ses favoris, sur le

grand duc, et sur la révolution qui a mis Catherine II sur le trône.

Le cinquième volume est consacré à la Pologne : on y trouve des observations du même genre que les précédentes, et des détails sur la dernière révolution. Nos voyageurs reviennent de Pologne en Autriche, et s'arrêtent long-temps à Vienne, dont ils donnent la description : ils s'embarquent à Trieste, pour l'Italie.

Nous recommandons cet ouvrage à ceux qui doivent visiter les mêmes pays, parce qu'il peut les guider utilement dans leurs recherches, et leur fournir le sujet de beaucoup de bonnes observations.

Il est terminé par une table des matières très-utile.

A. L. M.

---



---

## NUMISMATIQUE.

*DISSERTATION (1) sur quelques médailles des villes grecques, qui offrent la représentation d'objets relatifs à l'Histoire naturelle, par AUBIN-LOUIS MILLIN, professeur d'Antiquités, conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, et professeur d'Histoire aux Ecoles centrales.*

Occupé, depuis long-temps, de recherches relatives à l'état des connoissances naturelles chez les anciens, outre les auteurs dont j'ai pu tirer des éclaircissemens, j'ai aussi étudié les monumens qui représentent des objets d'histoire naturelle, et j'ai remarqué que très-peu ont été bien expliqués, parce que très-peu d'antiquaires ont été naturalistes. Il seroit cependant possible de tirer de ces monumens des faits curieux. Plusieurs ont offert, pendant long-temps, la seule véritable représentation d'espèces qui n'étoient pas encore bien connues; et ce n'est que depuis un petit nombre d'années que l'on a des figures de l'Hippopotame, meilleures que celles gravées sur les monumens à qui nous devons les premières représentations exactes de cet animal. Telles sont les considérations qui m'ont

(1) Cette dissertation a été lue dans une des séances de la société d'Histoire naturelle.

engagé à examiner, sous ce point de vue, un grand nombre de monumens antiques.

Le célèbre Ezéchiel Spanheim avoit pensé, avant moi, que l'étude des médailles pouvoit jeter un grand jour sur l'histoire ancienne et l'histoire naturelle. Il a inséré, sur ce sujet, dans son grand ouvrage *de usu et præstantia numismatum*, une dissertation intéressante, dans laquelle il explique plusieurs médailles relatives aux jeux publics ou aux victoires remportées en Asie, et qui offrent des animaux alors curieux et rares : mais peu de personnes se sont livrées depuis à ce genre de travail, dont je me suis beaucoup occupé ; et il me sera facile un jour de donner, sur ce sujet, un ouvrage assez étendu, en réunissant les différens mémoires particuliers que j'ai composés.

Je me suis proposé, dans celui-ci, d'examiner quelles sont les substances naturelles représentées sur les médailles des villes, recueillies par Hunter, et publiées par M. Combes (2). Les planches de ce bel ouvrage sont au nombre de soixante-huit, et contiennent plus de quinze cents médailles des peuples et des villes de l'Egypte, de la Syrie, de la Grèce, etc.

J'ai adopté, pour l'ordre de mon travail, la division générale établie par Linnæus, avec les changemens que les derniers naturalistes ont introduits.

(2) *Nummorum veterum populorum et urbium quæ in museo Gulielmi Hunter asservantur descriptio figuris illustrata opera et studio Caroli Combe. Londini, 1782, in.4.<sup>o</sup>*

Le règne animal est celui qui se rencontre le plus fréquemment sur les médailles; mais les figures des animaux ne sont pas toujours exactes: plusieurs sont fabuleuses, telles que celles du Sphinx, de la Harpie, de la Chimère, de Cerbère, du Minotaure, etc. D'autres sont défigurées par des monstruosité qui n'existent pas dans la nature: beaucoup servent de symbole aux villes et aux colonies; elles indiquent souvent les propriétés de leur site pour la chasse, la pêche, le commerce et l'agriculture. Quelquefois les animaux gravés sur les médailles ne sont pas les symboles des villes, mais ceux consacrés aux dieux, et au moyen desquels on pensoit éviter leur colère. Souvent les animaux représentés sur les médailles sont ceux qui ont été offerts dans les jeux ou conduits à la suite des peuples vaincus: c'est ainsi que l'on voit sur des médailles de Domitien, le rhinocéros qu'il avoit exposé dans le cirque, et sur celles d'Otacilia, un hippopotame.

De tous les animaux que l'on observe sur les médailles, les mammifères, *mammalia*, sont les plus nombreux: ce sont en effet les animaux que les hommes ont été le plus dans le cas de voir et d'observer. Le nombre des genres figurés sur les médailles recueillies par Hunter, est de 14, et celui des espèces, de 24.

Elles ne nous offrent aucune variété remarquable de l'espèce humaine. À l'exception des êtres fabuleux qu'elles représentent, tels que les faunes, les satyres, etc., tous les hommes qui y sont gravés appartiennent à celle ordinaire: *Homo sapiens*. L.

On trouve dans ces médailles plusieurs espèces ou variétés du chien. *Canis. L.*

*Canis familiaris*, CHIEN FAMILIER. Voici les variétés de cette espèce que j'y ai observées.

*Canis domesticus*, le CHIEN DE BERGER : c'est celui que les Grecs nommoient *κυων*, et dont Homère fait souvent mention sous ce nom, qui lui avoit été donné, parce que, outre les troupeaux, ce chien garde encore fidèlement, pendant la nuit, la maison du berger. Voyez planche XLVII, fig. 21, et peut-être aussi figure 20 : la dernière de ces figures est beaucoup moins caractérisée que la première, qui l'est parfaitement. Ces médailles ont été frappées à Segeste. Au-dessus du chien est un grain d'orge : on voit quelquefois, sur les médailles, le chien domestique sur l'autel des Lares, pour indiquer sa surveillance et sa fidélité.

*Canis molossus*, le DOGUE : deux médailles offrent cet animal. La première, planche XLVI, fig. 8 ; on y voit un chien marchant, et au-dessous on lit *Roma* ; mais ce chien n'a pas parfaitement les caractères du dogue. L'inscription peut faire présumer que c'est une louve mal figurée ; mais il est impossible de douter que celui de la planche LXVIII, fig. 20, sur une médaille dont le lieu est incertain, soit un dogue.

*Canis cursorius*, le CHIEN COURANT. L'animal de la planche XLVII, fig. 22, est une figure très-exacte de la variété du chien, que Gmelin, dans sa nouvelle édition du *Systema naturæ*, appelle ca-

*nis cursorius*. Sa phrase, dont le sens est tête longue, museau robuste, oreilles courtes, un peu pendantes, jambes longues, nerveuses, corps mince et allongé, lui convient parfaitement.

*Canis graius*, le GRAND LEVRIER, pl. XLVIII, fig. 2, 3, 4, 6, etc. et pl. XXXV, fig. 16 : celui de la pl. XLVIII, fig. 5, est représenté dévorant un lièvre. Ces médailles ont encore été frappées à Segeste, en Sicile :

*Canis Lupus*, le LOUP. On voit, sur une médaille d'Argos, dans l'Argolide, pl. VII, fig. 8, une tête de loup. Cet animal indiquoit la force et la férocité. La famille Rupilia, à Rome, l'avoit pris pour surnom ; il étoit consacré à Mars. Sur une autre médaille de Cydon, en Crète, on voit une louve allaitant le petit Miletus, fils d'Apollon. Cet animal est commun sur les médailles romaines, où l'on voit Rémus et Romulus allaités par une louve. La médaille de Cydon, que je cite, est figurée pl. XXIII, fig. 2.

*Canis vulpes*, le RENARD. Combes prétend que l'animal représenté pl. XLVI, fig. 22, est un chien ; mais il est plus probable que c'est un renard. Il est sur une médaille de Same, ville de l'île de Céphalénie.

Les espèces de ce genre, représentées sur ces médailles, sont donc au nombre de trois ; le *chien familier*, le *loup* et le *renard* ; et on y remarque cinq variétés du chien familier. Combes, dans ses descriptions, ne fait aucune attention à ces nuances ;

et, à l'exception du loup, il confond toutes ces espèces et ces variétés, sous le mot vague de *canis* ; elles peuvent cependant servir à l'explication de ces médailles ; car il est évident que celles où l'on voit des chiens de chasse ou des chiens de garde, appartenant à des villes célèbres, ou par les chasses qu'on y faisoit, ou par le nombre des troupeaux, etc.

On ne trouve sur ces médailles que deux espèces du genre *FELIS*.

*Felis Leo*, le LION : fréquemment, et principalement pl. IV, fig. 14. Cet animal, symbole de la puissance et de la force, se trouve souvent sur les médailles de plusieurs villes, et sur-tout sur celles des successeurs d'Alexandre.

*Felis pardus*, la PANTHÈRE. Voyez planche LII, fig. 2, Bacchus monté sur une panthère très-mal figurée. On sait que les poëtes ont atelé cet animal au char de ce dieu. Cette médaille a été frappée dans la ville de Sybritie, en Crète.

*Lepus Timidus*, le LIÈVRE : c'est la seule espèce de ce genre, représentée sur ces médailles. Voyez pl. XVII, fig. 4, un lièvre emporté par un aigle. La planche XXXVII offre plusieurs figures du lièvre sur les médailles des Messaniens, en mémoire d'Anaxilas, qui les apporta en Sicile : ils étoient très-abondans dans cette île, et sont fréquemment représentés sur ses médailles. Voyez aussi planche XLVIII, fig. 5, un lièvre pris à la course par un levrier.

*Camelus dromedarius*, le DROMADAIRE. Cet



*Dissertation sur quelques Médailles.* 507

animal est grossièrement figuré sur une médaille anonyme, pl. LXVIII, fig. 16. Cet animal est commun sur les médailles de l'Arabie.

Le Genre, *Cervus*, offre deux espèces distinctes.

*Cervus Elaphus*, le CERF, pl. XVI, fig. 12, sur une médaille de Caulonia, en Italie. Cet animal, consacré à Diane, se trouve fréquemment sur les médailles des Ephésiens.

*Cervus dama*, le DAIM, pl. XXIX, fig. 3, sur une médaille de Cyrène, où cet animal, dont le nom vient du verbe grec *δαμάζω*, je dompte, se trouve souvent sur les médailles de Damas ou Damas, dont il indique l'origine. On prétend que son fondateur fut nourri par une daine, comme Romulus par une louve; et que c'est de là que lui vient son nom.

*Camelopardalis giraffa*, G. la GIRAFFE. L'existence de cet animal, qui n'est bien connu que depuis peu d'années, avoit été long-temps contestée. On l'observe sur la mosaïque de Palestrine. Il est probable que c'est lui qui est figuré planche LXVIII, fig. 22; il est reconnoissable à l'excessive longueur du col. Il est malheureux que cette médaille soit anonyme.

Les médailles de Hunter nous offrent deux espèces du genre *antilope*, auxquelles Combes donne toujours la fausse dénomination de bélier.

L'animal de la pl. XLVIII, fig. 8, paroît d'abord être le chamois ; c'est l'animal que les grecs appeloient chèvre sauvage *Αἴξ ἄγριας* ; mais ce ne peut être cette espèce : sa petitesse et sa forme en approchent en effet ; mais le chamois a le bout des cornes recourbées en arrière, et celui-ci les a en avant ; je pensois que cette espèce est l'*Antilope redunca*, le *Nagor* de Buffon, le *Kemas* d'Élién, l. XIV, chap. 14. Il y décrit les cornes de cet animal absolument de la manière dont elles sont figurées dans cette médaille, et le reste de la description convient à la phrase de Gmelin.

*Antilope dorcas*, la gazelle. Cette espèce que Combes appelle un bouc, est bien reconnoissable à ses cornes, qui vont en diminuant de la base à l'extrémité, et qui sont parfaitement annelées, V. pl. XXV, fig. 20 sur une médaille d'Élyrus en Crète. Il est certain cependant que l'artiste qui a fait le coin, a eu dessein de figurer une chèvre, en mémoire de *Phylacides* et de *Philandre*, fils d'*Apollon Élyrien* et de la nymphe *Acallydis* ; la barbe qu'il a placée au menton de l'animal, et qui appartient à la chèvre et non à la gazelle, le prouve ; mais comme il avoit vu aussi des gazelles, et qu'alors on les confondoit sans doute avec la chèvre, à cause des cornes dont leur tête est ornée, il a composé sa figure de l'un et de l'autre animal, et réuni le menton barbu de la chèvre avec les cornes annelées de la gazelle ; le revers de cette médaille porte une abeille, symbole de l'abondance du miel dans cette contrée.

Le genre *capra* ne nous offre qu'une espèce, *capra hircus*, le bouc, pl. III, fig. 3.

La tête de l'animal figuré pl. III, n.<sup>o</sup> 4, et que Combes dit être une tête de bélier, appartient bien en effet au genre *ovis*; mais c'est celle du MOUFLON, *ovis ammon* G. Cet animal étoit très-commun dans le Levant, et par conséquent aussi dans l'isle d'Ægine, où cette médaille a été frappée; les cornes qu'on voit sur les médailles de plusieurs rois d'Égypte, et qu'on appelle des cornes de bélier, sont des cornes de mouflon; ce sont celles que l'on voit aux figures de Jupiter-Ammon, et c'est pour cela que le nom d'Ammon a été donné à cette espèce. Les artistes ont bien eu intention de représenter un bélier, mais ils ont choisi l'espèce de leur pays qui leur offroit la forme la plus pittoresque.

On trouve sur ces médailles deux variétés remarquables du bœuf, le BISON; *bos taurus* bison, planche V, fig. 15, XLI, fig. 13, LI, fig. 8, bien reconnoissable à la bosse du dos; ces médailles ont été frappées à Antioche en Syrie, à Panticapée, près du Bosphore et à Smyrne dans l'Ionie. L'autre variété est le BŒUF DOMESTIQUE, *bos taurus domesticus*: il est très-commun sur les médailles. On le remarque sur un grand nombre, dans la posture de frapper un bœuf de ses cornes, comme dans la pl. LXIII, fig. 2. M. Daucarville a donné dans son histoire des arts, une explication ingénieuse de cette allégorie.

Le COURSIER, *equus caballus*, est aussi très-commun sur ces médailles; voyez pl. VII, fig. 10.

On y trouve deux variétés du porc: le sanglier, *sus scrofa ferus*, pl. VII, fig. 9, et le PORC DOMESTIQUE, *sus scrofa domesticus*, pl. XII, fig. 3.

On n'y remarque qu'une seule espèce de la classe des CETACÉES, etc.

Le MARSOUIN, *delphinus delphis*, pl. XXXIII, fig. 18, 21 et 22.

Les oiseaux représentés sur ces médailles sont en beaucoup plus petit nombre que les mammifères; il y en a onze espèces pour 8 genres.

L'AIGLE, *falco chrysaetos*, est le plus commun, V. pl. IV, fig. 9, etc.

*Syrinx bubo*, le GRAND-DUC, est aussi sur un grand nombre de médailles, mais toutes appartiennent à Athènes. C'est la grande chouette, l'oiseau de Minerve; il est toujours placé sur le diôta, vase à deux anses renversé. V. planches VIII, IX et X.

L'oiseau dont Combes dit ignorer le nom, et qui est placé devant la grande chouette, sur une médaille d'Athènes, pl. IX, fig. 16, est très-probablement la HUPPE *upupa Epops*.

Dans la classe des *Ansères*, on distingue le CYGNE, *anas cygnus*, auprès d'une lyre, pl. XXV. fig. 4. On voit dans la pl. XIV. fig. 9, sur une médaille de Camarina en Sicile, Jupiter sous la forme d'un cygne enlevant Léda.

Dans celles des *Echassiers*, on remarque le HÉRON,

*ardea cinerea*, pl. XLVIII. fig. 25, et la CIGOGNE  
*ardea ciconia*. pl. XXII. fig. 2.

LE PAON, *meleagris gallo pavo*, est bien figuré sur une médaille de Samos, pl. XLVII. fig. 8.

On voit le COQ et la POULE, *phasianus gallus*, *mas et foem*, sur la face et le revers des médailles d'Himère en Sicile, pl. XXX. fig. 19; cet oiseau étoit consacré à Apollon, adoré dans cette ville; on voit encore le coq seulement, pl. VII. fig. 16.

LA COLOMBE, *columba domestica*, se trouve aussi assez fréquemment sur ces médailles. V. pl. XXII. fig. 19.

La classe des amphibies n'offre, sur ces médailles, qu'un seul reptile, encore n'en est-ce qu'une partie; c'est le têt d'une tortue, la TORTUE GRECQUE, *testudo græca*, auprès d'une lyre, pl. V. fig. 12.

Les Serpents sont plus nombreux, mais il est impossible de bien déterminer les espèces. Celui de la pl. LIII. fig. 13, ressemble assez au serpent à lunettes; cependant on n'a jamais dit que ce serpent se trouvât en Sicile, et cette médaille a été frappée dans la ville de Syracuse; mais il se peut que le graveur du coin ait représenté un animal qu'il avoit vu ailleurs, et dont il connoissoit des figures et des descriptions. Il se peut aussi que cette créte soit de son invention; il est encore possible qu'il y ait eu alors dans la Sicile des reptiles qui y ont été exterminés: quoiqu'il en soit, l'animal auquel cette figure ressemble le plus, est le SERPENT À LUNETTES. *Coluber naja*,

La classe des poissons n'est composée que de trois espèces, de trois genres.

*Scomber thynnus*, le THON, sur plusieurs médailles de Sicile, pl. II fig. 4, 10, II. etc.

*Cyprinus carpio*, la CARPE. L'animal de la planche XXXVIII. fig. 14, paroît être une espèce du genre *cyprinus* et probablement la carpe.

*Syngnatus hippocampus*, le poisson que l'on voit au-dessous d'un crustacé, pl. II. fig. 5, et que M. Combes appelle seulement un poisson, me paroît être l'*hippocampe*, nommé vulgairement CHEVAL MARIN, *syngnatus hippocampus* L.; il se retrouve sur les médailles de plusieurs villes maritimes.

Les insectes sont plus nombreux sur les médailles des peuples et des villes, que les amphibies et les poissons; mais il sont plus difficiles à distinguer. Il y a cependant des caractères frappants, auxquels on ne peut se méprendre. Il est aisé de voir si les ailes ont des étuis; si ce sont des diptères ou des tetraptères. M. Combes, dans sa description de ces médailles, appelle *apis*, abeille, tous les insectes qu'il ne connoît pas; voici ceux que j'ai cru pouvoir déterminer :

Le petit coleoptère de la planche LV. fig. 16, sur une médaille de Tarente, a bien l'air d'un DERMESTE *dermestes*, mais il n'est pas possible d'en déterminer l'espèce; il est toujours certain que c'est un coleoptère, dont les étuis sont bien marqués, et que M. Combes ne devoit pas l'appeler une abeille.

La SAUTERELLE, *locusta*, pl. xxx, fig. 23, et

pl. LXI, fig. 22, est bien reconnoissable au caractère du genre : rien n'indique l'espèce.

L'insecte de la pl. XXV, fig. 20 et 21, que Combes appelle une abeille, est évidemment une GUESPE *vespa* ; on reconnoît aisément sinon l'espèce, du moins le genre à la forme des anneaux. Le graveur du coin de la fig. XXI a eu la prétention d'indiquer les antennes et les palpes.

L'ABEILLE, *apis mellifica*, est bien caractérisée, pl. XXVI, fig. 7, 8 et 9, mais l'insecte de la pl. IX, fig. 21 et 32, que Combes, selon son usage, appelle encore une abeille, a plutôt l'air d'un coleoptère. Cependant les caractères sont si confus, qu'il est impossible d'en rien dire de certain.

La fourmi, *formica vulgaris*, est représentée pl. XXXVII, fig. 18, à côté d'un épi de bled, symbole de l'économie et de l'abondance.

Le crabe, *cancer*, représenté sur les médailles d'Agrigente, pl. XI, fig. 3, II, etc. ressemble beaucoup à celui qu'on sert sur les tables, et dont il y a plusieurs espèces. On y distingue parfaitement les pinces, les antennes, et toutes ses parties.

Une espèce plus distincte c'est la squille, *astacus squilla*. Fab., que l'on remarque sous un crabe, pl. II, fig. 9 : c'est l'espèce appelée vulgairement sur les ports de mer, SAUTERELLE ou SALICOQUE.

L'insecte d'une médaille d'Abydos, qui ressemble à une araignée, me paroît appartenir au genre *aranea*, pl. I, II.

Le nombre des genres d'insectes que j'ai observés

dans ce recueil, se réduit donc à huit; le nombre des espèces est égal à celui des genres.

La classe des vers, *vermes*, est bornée à deux espèces de testacées et à un mollusque.

Les testacées sont du genre de l'huître, *ostrea*, pl. LV, fig. 1, et pl. xxxvii, fig. 10, de la division des coquilles à oreilles égales: il y a quelque différence entre les deux figures; mais elles ne sont pas caractérisées de manière à pouvoir les déterminer. Le mollusque est la Sèche, *Sepia officinalis*, que les anciens appeloient aussi *polypus*, le polype. Elle est bien figurée pl. LIV, fig. 3; la figure 23, de la même planche, est moins bonne. Ces deux médailles ont été frappées à Syracuse; les bords de la Sicile étoient abondans en sèches, et les Syracusains mettoient ce mollusque sur leurs médailles, parce qu'il étoit consacré à Vénus Callipyge. La médaille de la pl. LV, fig. 37, est la plus curieuse: on y voit un homme nud, à cheval sur un dauphin, étendant la main gauche, et tenant une sèche de la droite. Cette sèche est placée de manière qu'on aperçoit ses tubercules, qui sont très-bien marqués.

L'opinion la plus commune est que cet homme nud est Taras, fondateur de Tarente; d'autres cherchent une explication différente: ce seroit sortir de mon sujet de tenter de les concilier.

Voilà tout ce que j'ai pu découvrir sur le règne animal dans cette collection.

Je ne parle pas des animaux fabuleux, dont j'ai déjà dit que je ne m'occuperois pas.



Le règne végétal n'est pas aussi nombreux que le règne animal : j'y ai cependant observé quatorze espèces, formant quatorze genres.

L'OLIVIER, *olea Europaea* : Les couronnes qui entourent les médailles d'Athènes, pl. ix et x, en sont formées.

Plusieurs médailles ont, dans leurs champs, un ou trois grains d'ORGE, *Hordeum aestivum*. V. pl. iv, fig. 19, et pl. xxx, fig. 25.

La couronne d'une tête sur une médaille d'Amestre, en Sicile, pl. iv, fig. 2, est de LIERRE, *hedera helix* : ce qui fait conjecturer que c'est une tête de Bacchus.

L'histoire de la vigne, chez les anciens, seroit assez curieuse, et les médailles seroient utiles pour l'éclaircir. Plusieurs portent des feuilles de vigne et des grappes de raisin. V. pl. xvii, fig. 20, 21, etc.

La médaille pl. xii, fig. 18, nous offre la plante appelée par les anciens, *Silphium*. Ce n'est pas le *silphium* de la Syngenesie, dans le système de Linnéus ; on peut lire dans Spanheim, *de usu et præstantia numismatum*, l'usage que les anciens faisoient de cette plante, et principalement de son suc, qu'ils nommoient *laser*. Cette plante est commune sur les médailles de Cyrène : celle que je cite ici est de Barcé, dans la Cyrénaïque.

On voit, planche xxviii, fig. 17, sur le revers d'une médaille, des semences que Combes, dans

sa description, prétend être des grains d'orge ou les rayons d'une roue ; mais cette figure ressemble bien plutôt à une baie quadriloculaire, coupée transversalement : telles sont celles du *vaccinium myrtillus*, de *Pheliotropium*, et du *myriophyllum*, etc. V. Gaertner de *fructibus*. Quant aux grains, ils ont la figure de grains d'orge, il est vrai ; mais cela peut venir de l'ignorance de l'artiste, qui, ayant quatre graines à représenter, aura mis celle dont la figure étoit plus présente à sa mémoire. Je ne donne cette explication que comme une conjecture. Il se peut que celle de M. Combes soit la véritable.

Le LAURIER, *laurus nobilis*, ceint plusieurs têtes de ce recueil. Voyez pl. IV, fig. 7, 9, etc. etc.

La GRENADE, *punica granatum*, étoit très-estimée chez les Grecs. On la rencontre fréquemment sur les médailles de Sicile ; elle est dans cette collection, sur celles de Side : quelquefois elle est accompagnée de ses feuilles, pl. XLIX, fig. 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Le PAVÔT, *papaver*, est souvent placé entre deux épis, dans les mains de Cérès : c'est alors le symbole de la fécondité. L'espèce figurée doit être celle qui se rencontre le plus fréquemment dans les champs de bleds, le COQUELICOT, *papaver dubium*, ou *rhoeas*. V. pl. V, fig. 13, 17.

Le LOTUS, *nymphaea nelumbo*, est trop connu dans l'antiquité, pour nous y arrêter. V. pl. XXXV, fig. 14. Les feuilles qui sont devant le bœuf de la pl. IV, fig. 3, appartiennent probablement à cette plante.

La tête que l'on voit sur les médailles d'Apamée, est couronnée de feuilles de CHÊNE, *quercus robur*, pl. v, fig. 20. Le gland de chêne se trouve aussi souvent sur les médailles des villes. V. pl. I, fig. 5.

Le MELON, *cucumis melo*, est le symbole de l'île de Mélos, pl. xxxvi, fig. 26, 27.

Presque toutes les médailles de l'Égypte ou de la Judée portent le PALMIER-DATIER, *phœnix dactylifera*. Il est aussi sur les médailles de Carthage. V. pl. xv, fig. 4, 7, etc.

On ne peut pas représenter de même les individus du règne minéral ; les pierres, les métaux, ne sont pas susceptibles d'être figurés : aussi les médailles nous offrent-elles peu d'objets de description. Je n'ai trouvé dans cette collection qu'une seule pétrification du genre *helmintholite* ; c'est la bélemnite, *helmintholithus belemnites*, que les anciens nommoient pierre de foudre, et qui conserve encore ce nom vulgaire, parce que l'on a long-temps pensé que cette pierre tomboit avec le tonnerre ; voilà sans doute pourquoi les rayons de la foudre de Jupiter en sont formés. On peut lire sur ce sujet, les ingénieuses réflexions de M. d'Ancarville, dans son histoire des arts. Les bélemnites sont très-aisées à reconnoître sur la foudre des médailles, pl. XLVIII, fig. II, 12, etc.

Tels sont les objets que j'ai examinés sur les médailles de Hunter, publiées et décrites par Combes. On a pu voir combien cet éditeur s'est souvent trompé

dans ses définitions, faute d'avoir les connoissances d'un naturaliste. Je vais terminer cette dissertation par une table systématique de toutes les substances qui y ont été traitées ; et si la société encourage mes efforts et juge que ce travail puisse être de quelque utilité, je compte interroger de même tous les monumens de l'antiquité, et retrouver ainsi plusieurs substances que les anciens ont figurées, ce qui, joint aux descriptions qu'ils nous ont laissées, pourra donner une idée exacte de leurs connoissances en histoire naturelle.

---

TABLE systématique des objets d'Histoire naturelle, figurés dans le recueil des Médailles des peuples et des villes, rassemblées par HUNTER et publiées par COMBES.

## R E G N E A N I M A L.

### M A M M I F È R E S.

*Canis familiaris domesticus*, le chien de berger, pl. XLVII, fig. 21—20.

*Molossus*, le dogue, XLVI, 8? LXVIII, 20.

*Cursorius*, le chien courant, XLVII, 22.

*Græius*, le levrier, XLVIII, 2, 3, 4, 6, XXXV, 16, XLVIII, 5.

*Lupus*, le loup, VII, 8.

*Vulpes*, le renard, XLVI, 22.

*Felis Leo*, le lion, IV, 14.

*Pardus*, la Panthère, LII, 2.

*Lepus timidus*, le lièvre, xvii, 4, xxxvii.

*Camelus dromedarius*, le dromadaire, lxviii, 16.

*Cervus elaphus*, le cerf, xvi, 12.

*Dama*, le daim, xxix, 3.

*Camelopardalis giraffa*, la giraffe? lxviii, 22,  
grossièrement figurée.

*Antilope redunca?* le nagor? xiv, 14.

*Dorcas*, la gazelle, xxv, 20.

*Capra-hircus*, le bouc, iii, 3.

*Ovis Ammon*, le mouflon, iii, 4.

*Bos taurus bison*, le bison, v, 15, xli, 13,  
li, 8.

*Domesticus*, le bœuf domestique, xliii, 2.

*Equus caballus*, le cheval, vii, 10.

*Sus scrofa ferus*, le sanglier, vii, 9.

*Domesticus*, le porc, xii, 3.

*Delphinus delphis*, le marsouin, xxxiii, 18,  
21, 22.

O I S E A U X.

*Falco chrysaëtos*, l'aigle, iv, 9.

*Strix bubo*, le grand duc, viii, ix, x.

*Upupa epops?* la Huppe ix, 16.

*Anas cygnus*, le cygne, xxv, 4, xiv, 9.

*Ardea cinerea*, xlviii 25.

*Ciconia*, la cigogne, xxii, 2.

*Meleagris gallo pavo*, le paon, xlvii 8.

*Phasianus gallus, mas.*, le coq, xlvii, 8.

xxx, 19, VII, 16,

*Fœmina*, la poule, xxx, 19.*Columba domestica*, la colombe, VII, 16.

## A M P H I B I E S.

*Testudo græca*? la tortue grecque? V, 12.*Coluber naia*? le serpent à lunettes? LIII, 13.

## P O I S S O N S.

*Scomber thynnus*, le thon, II, 4, X, 2.*Cyprinus carpio*? la carpe? XXXVIII, 14.*Syngnatus hippocampus*, l'Hippocampe ou cheval marin, II, 5.

## I N S E C T E S.

*Locusta*, sauterelle, xxx, 23, LI, 21.*Vespa*, guespe, xxv, 20, 21.*Apis mellifica*, l'abeille, xxvi, 7, 8.*Formica vulgaris*, la fourmi, xxxvii, 18.*Cancer*, crabe, II, 3, 2.*Astacus squilla*, la squille, II, 9.*Acarus ciron*? le ciron? I, II.

## V E R S.

*Ostrea*, huitre, LV, 8, xxxvii, 10.*Sepia officinalis*, le sèche, LIV, 3, 23.

## V É G É T A U X.

*Olea europea*, l'olivier, IX, X.*Hordeum æstivum*, l'orge, IV, 19, xxx, 25;  
*granum*.

- Hedera helix*, le lierre, IV, 2; fol.  
*Vitis vinifera*, la vigne, XVII, 20, 21, fol.  
fruct.  
*Laserpitium*, le laser, XII, 18.  
*Vaccinium, myrtillus?* le myrtil? XXVIII, 17;  
minime certum.  
*Laurus nobilis*, le laurier, IV, 7, 9, fol.  
*Punica granatum*, la grenade, XLIX, 3, 4, 5,  
6, 7, 8, fol. fruct.  
*Papaver rhoeas?* le coquelicot? V, 13, 17.  
*Nymphaea nelumbo*, le lotus, XXXV, 14, IV, 34.  
*Quercus robur*, le chêne, V, 20 fol. 1, 5 &  
glans.  
*Cucumis melo*, le melon, XXXVI, 26, 27.  
*Phœnix dactylifera*, le datier, XV, 4, 7.

P É T R I F I C A T I O N S.

- Helmintholithus belemnites*, la bélemnite, XLVIII,  
II, 12.

---



---

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*DE l'influence du climat sur les lettres. Rap-  
prochemens relatifs à l'Angleterre.*

LA nature , dans la distribution qu'elle fait du génie , paroît n'avoir aucun égard à la température des climats. Que l'art des vers se plaise où naissent des fleurs , où sourit un beau ciel , c'est ce qu'on ne peut nier ; qu'il ne se plaise que là , c'est ce qui est démenti par l'expérience ; et , malgré ce que Cicéron , Bodin et Montesquieu nous ont dit de l'influence des climats , le secret de la nature , sur ce point , nous est encore entièrement inconnu. En effet , si le climat de Rome et celui d'Athènes ont enfanté des imaginations vives , brillantes , d'une sensibilité profonde ; les contrées plus froides , les climats glacés eux-mêmes ne peuvent-ils pas se vanter aussi d'en avoir produits ? Qui ne connoît pas les poésies d'Ossian , celles des Irlandais et des Scandinaves ? L'Angleterre , au sein des brouillards , ne compte-t-elle pas seule , depuis un siècle et demi , plus de poètes que toute l'Italie ensemble (1) ?

(1) Le catalogue que nous avons recueilli des poètes anglais qui se sont fait un nom . ( comme nous avons recueilli celui des historiens , des jurisconsultes , des agriculteurs , des journalistes , des antiquaires , et de 25 autres classes d'anglais célèbres . ) Ce catalogue des poètes anglais que nous avons sous les yeux , monte à environ 150.



C'est ce que M. le Grand-d'Aussy, zélé partisan de nos anciens Trouvères, ou Poètes Français, d'en-deçà de la Loire, a répondu, il y a quelques années, au père Papon et à l'abbé de Fontenay, partisans non-moins zélés de nos anciens poètes méridionaux, appelés Troubadours. Au fond, peu importe de savoir laquelle de ces deux classes de poètes, aujourd'hui oubliés, a précédé l'autre. Mais la question relative aux climats n'est pas indifférente; et voici une observation qui peut venir à l'appui du système de M. le Grand: c'est l'Angleterre qui la fournit encore. Cette contrée de l'Europe est plus au nord que la France; son climat est plus froid, et cependant elle a produit plus de grands poètes que nous ne pouvons nous vanter d'en avoir. Malgré la *Henriade*, nous sommes forcés de dire encore, avec Malezieu, que les Français n'ont pas la tête épique; au moins nous n'avons pas d'auteurs que nous puissions opposer à Milton pour l'invention, pour l'imagination, pour la verve: avons-nous même trois bonnes traductions en vers, de poètes anciens, à opposer à une multitude d'excellentes traductions des poètes grecs et latins dont s'honore l'Angleterre? Enfin, ce peuple anglais, qu'on dit être grave, réfléchi, penseur, et qui l'est en effet, a produit un plus grand nombre d'esprits mobiles, turbulents, impatiens de tout joug, royal et sacerdotal; un plus grand nombre d'imaginisations ardentes, fougueuses et bizarres que le climat de la France, dont la moitié est au midi: ce qu'il seroit facile de prouver par l'énoncé d'une multitude d'ouvrages singuliers, plus singuliers et plus hardis les uns que les autres.

Expliquera qui pourra ces effets, ou, si l'on veut ; ces caprices de la nature. Il en résulte au moins une vérité de faits bonne à constater ; c'est que le feu d'une imagination poétique peut briller sous tous les climats ; et cela peut aider à faire comprendre pourquoi des sauvages, tels que les Iroquois, qui sont d'une complexion flegmatique, ont dans leur style concis autant de métaphores et de figures que les autres sauvages ; circonstance que l'on a reprochée à l'auteur des *Principes de style* (2), de n'avoir pas assez approfondie dans le chapitre, d'ailleurs instructif, qu'il a consacré au style figuré.

Quoi qu'il en soit, on peut faire encore sur cette matière si philosophique, une autre observation qui n'est ni moins singulière, ni moins vraie ; c'est que Montagne, Gassendi, Bayle et Montesquieu, c'est-à-dire, nos premiers écrivains philosophes en des genres différens, ont reçu le jour dans les contrées de la France qui sont vers le midi ; au lieu que nos plus grands poètes, Molière et la Fontaine, Corneille, Racine et Quinault, sont nés dans d'autres parties plus avancées vers le nord.

(2) « Principes de style, ou observations sur l'art d'écrire, » recueillies des meilleurs auteurs. Paris, les Frères-Étienne, » 1779. in - 12 ». Ce recueil d'éléments, excellent pour ceux qui veulent savoir bien écrire et bien parler leur langue, fait avec beaucoup d'ordre et de goût, méritoit d'être plus connu et plus répandu aujourd'hui, surtout, où de bons livres doivent remplir le vuide d'une multitude de collèges et d'institutions littéraires qui nous manquent.

Nommer les philosophes que nous devons à nos provinces méridionales, c'est semer peut-être de nouvelles difficultés sur la question de l'influence des climats ; car, dans cette partie des connoissances humaines, nous pouvons lutter avec la nation anglaise. Voici un court rapprochement fait à cet égard, par M. le Fevre-de-Beauvray, dans son *Dictionnaire social et patriotique*. Ceux mêmes qui ne seront pas en tout de son avis, seront bien aises de voir la comparaison qu'il a faite des Anglais à nous.

« Par rapport au génie philosophique, à la profondeur des vues, à la vigueur des idées et à la sagesse de l'entendement, nous sommes, dit-il, en état d'opposer à leur mylord Shaftesbury, un Montagne ; à leur Richard Stéele, un la Rochefoucauld ; à leur Thomas Hobbes, un Gassendi ; à leur mylord Bolinbrocke, un Bayle ; à leur David Hume, un Buffier ; à leur Addison, un la Bruyère ; à leur Pope, un Voltaire ; à leur Locke, un Maillebranche ; à leur Bacon, un Ramus ; à leur Tillotson, un Bossuet ; à leur Clarke, un Pascal ; à leur Newton, un Descartes : et quel homme peuvent-ils opposer à notre Montesquieu ? »

Tout le monde n'accordera peut-être pas à M. de Beauvray, que David Hume et Buffier aient beaucoup de rapports entr'eux, ni que le bon prêtre de Digne, qui a vengé le premier la réputation d'Epicure, ressemble à l'auteur du *Léviathan* et du livre *de Cive*, où l'on dit que les hommes naissent tous comme les guerriers de Cadmus, pour s'égorger et s'entre-détruire. Gassendi a loué Hobbes ; il aimoit

son esprit philosophique et affranchi de tout préjugé ; il aimoit sur-tout son talent rare pour creuser , pour approfondir une question. Est-ce une raison cependant pour comparer ensemble deux hommes qui ont écrit sur des objets si différens ? Mais, si l'on peut rejeter cette partie du parallèle de M. de Beauvray , il est difficile de ne pas adopter son opinion sur l'extrême supériorité de Montesquieu. Quelque solide que soit le traité de la Nature (*disquisitio philosophica de legibus Naturæ*), par Richard Cumberland , il n'est ni du même genre , ni de la même force que le livre de Montesquieu ; et le parlement d'Angleterre a plusieurs fois rendu hommage à l'auteur français , en le citant dans ses délibérations ; impartialité peu surprenante de la part des Anglais , puisque dès 1579, ils mirent en latin les six livres de la République de Bodin , et les enseignèrent publiquement dans l'université de Cambridge.

Le c. Th. H\*\*\*.

---



---

# LEÇONS DE GRAMMAIRE,

## A UN GRAMMAIRIEN.

---

*Nil pejus est iis qui paulùm ultrà primas litteras progressi ,  
falsam sibi scientiæ persuasionem induerunt.*

Il n'y a rien de pis que ces hommes qui s'étant à peine élevés au-dessus des premiers élémens de nos connoissances , se persuadent qu'ils sont fort habiles. *Quinctil. instit. orat , liv. 1 , chap. 1.*

---

**L**A critique, pour être utile, ne doit s'attacher qu'à des ouvrages connus , et l'intérêt même du censeur lui conseille de se conformer à cette règle, parce que la critique d'un livre ignoré tombe et s'oublie avec le livre lui-même.

D'après cette maxime, on ne désapprouvera pas sans doute notre projet de publier quelques remarques sur le *prospectus d'un journal de la langue française , sous le double rapport de la correction et du goût , par Urbain Domergue ;* car, quoiqu'aucune autre production du même auteur n'ait encore acquis de célébrité , comme il vient d'être nommé l'un des 144 instituteurs de la na-

tion , et qu'il n'a sans doute été placé parmi les membres de l'institut national , dans la classe de la littérature , que comme capable de conserver à notre langue , par ses préceptes et dans ses écrits , tous les avantages qu'elle nous montre chez nos grands écrivains , nous devons croire que désormais ses ouvrages ne demeureront pas inconnus.

Le citoyen Domergue , lui-même , nous aide à concevoir cette espérance , en nous annonçant que dans son journal il reculera les bornes de son art ; » qu'il entrainera à la perfection toutes les classes » de lecteurs... ; qu'il donnera une commotion aux » esprits ; qu'il enrichira la grammaire générale d'un » grand nombre d'idées philosophiques , et la gram- » maire particulière , jusqu'ici incomplète , d'une » foule de détails précieux ; qu'il tracera un plan » plus vaste et mieux entendu aux savans qui nous » doivent le dictionnaire de la langue nationale ; » qu'il donnera une nomenclature grammaticale , » portée au plus haut degré de justesse et de sim- » plicité , etc.

Un écrivain qui nous fait des promesses si magnifiques , promesses dont le choix honorable de la nation nous garantit sans doute l'exécution , est vraiment l'homme que le critique peut attaquer avec quelque gloire pour lui-même , et quelque profit pour ses lecteurs. Tels sont les motifs qui nous ont conduits à rassembler quelques observations sur le prospectus , en quatre pages , du citoyen Urbain Domergue. Nous espérons qu'elles seront utiles aux disciples mêmes de cet habile grammairien.

L'auteur nous dit d'abord « que la première partie de son journal sera consacrée à résoudre toutes les questions qui seront proposées sur la grammaire élémentaire et transcendante..... ; que dans cette partie que la curiosité rend piquante, une solution donnée en faveur d'un seul, profitera à tous, etc.

J'observe que cette épithète ambitieuse, grammaire *transcendante*, comme on dit géométrie *transcendante*, manque de convenance ; Arnaud, Lancelot et du Marsais ont appelé d'un nom plus modeste l'espèce de grammaire que l'auteur appelle transcendante, et qui n'est autre chose que la grammaire générale.

La phrase qui suit manque aussi de justesse. L'auteur, pour nous donner un ouvrage piquant, compte sur *la curiosité* de ses lecteurs ; mais il faut qu'un livre soit piquant par lui-même, pour que le lecteur le trouve tel, car toute sa curiosité ne le rendra pas piquant s'il est fade.

On ne peut pas dire non plus que la solution d'une question de grammaire soit donnée *en faveur* de celui qui la demande ; si j'explique à un provincial ou à un étranger, qu'en tel ou tel cas il faut que le participe se décline ou ne se décline pas, il n'y a point-là de faveur pour lui.

« Le grammairien, forcé de remonter à des principes inconnus, aura souvent le bonheur de reculer les bornes de son art ».

L'emphase est ennemie de la justesse, de la vérité et du bon goût. On n'a point en grammaire de principes inconnus ; on recule les bornes d'une

science, d'un art qui embrassent déjà un champ vaste, et dont l'objet a de l'importance et de la dignité. Newton a reculé les bornes des sciences mathématiques par l'invention du calcul infinitésimal : Vauban a reculé les bornes de l'art de l'attaque et de la défense des places ; mais on ne peut pas dire d'un grammairien qu'il a reculé les bornes de son art.

Le grammairien discutera les opinions sur la grammaire universelle et sur la grammaire de détail, « afin qu'au milieu de la liberté générale, on ne » voie pas s'élever le despotisme littéraire, tom- » beau du génie, comme le despotisme politique » l'est de la vertu.

On démêle sans peine ici que l'auteur en veut à la pauvre académie française, en quoi il n'est pas généreux, puisque c'est battre les gens à terre et remuer la cendre des morts ; mais dans une critique de l'académie, on devoit écrire correctement et ne pas employer des métaphores incohérentes. En langage de rhéteur, ce despotisme littéraire qui s'élève est personnifié ; or, une *personne* ne peut pas être en même-temps un *tombeau*. Ainsi, qu'on dise que le despotisme de l'académie et le despotisme des rois ont étouffé le génie et détruit toutes les vertus, on pourra dire encore deux sottises ; mais il n'y aura point d'incohérence dans les images, comme celle que présente *un despotisme littéraire, tombeau du génie, et un despotisme politique, tombeau de la vertu*.

« Une mauvaise grammaire obscure sera dédai-



» gnée, elle est sans danger ; une mauvaise gram-  
» maire, exposée au grand jour, sera mise au creuset ».

Un grammairien est, de tous les écrivains, celui qui est le plus rigoureusement obligé d'être clair ; autrement il ressemble à un maître de billard qui ne sait pas même toucher. Or, la pensée de notre grammairien est ici fort obscure, et en la devinant, on la trouve très-incorrectement rendue.

Qu'entend-il par une grammaire obscure ; celle qui n'a pas de succès ou celle qui est écrite obscurément ? Le premier de ces deux sens semble déterminé par l'opposition que l'auteur met entre une grammaire obscure et une grammaire exposée au grand jour ; mais, d'un autre côté, toute grammaire imprimée est exposée au grand jour, et une grammaire exposée ainsi, peut également avoir ou n'avoir point de succès.

Si *grammaire obscure* signifie, comme il se peut, une grammaire écrite obscurément, par où je soupçonne que l'auteur indique la grammaire de l'académicien Beauzée, à laquelle on peut faire en effet ce reproche, ce n'est pas une raison de ne pas la critiquer, sur-tout, si malgré son obscurité, elle est exposée au grand jour, et si elle est en usage. Je demande pardon à mes lecteurs de ces détails minutieux ; mais ils sont nécessaires pour faire voir que l'auteur a fait ici un véritable galimathias.

J'ai parlé tout-à-l'heure d'incohérence dans les images ; en voici encore : *la mauvaise grammaire exposée au grand jour, sera mise au creuset ; une grammaire au creuset ; et cela, parce qu'elle est exposée au grand*

jour : mais l'auteur se trompe , ce n'est pas au creuset qu'il faut mettre une mauvaise grammaire , c'est dans le fourneau qui chauffe le creuset , danger qui semble menacer tel auteur de grammaire qui ne s'en doute pas.

L'auteur poursuivant sa métaphore , nous dit :  
 « Qu'il mettra la mauvaise grammaire au creuset ,  
 » pour que le faux or n'aïlle pas , à l'aide d'un  
 » timbre imposant , mentir à la France entière et  
 » à l'Europe ».

Il n'est besoin que de rapporter ces expressions , et de les rapprocher du sujet , pour en faire sentir l'emphase ridicule. *Le faux or d'une grammaire , le timbre* imposant de l'or dont la marque n'a jamais été appelée *timbre* ; un pauvre grammairien , pour avoir blessé les principes de la langue , représenté comme *mentant à la France entière et à l'Europe* , sont autant d'exemples d'abus des mots , d'impropriété dans les expressions et d'exagération , défauts dont un grammairien doit sans doute se garder.

« Tendait sans cesse , dans cette partie , à la per-  
 » fection de la grammaire et de la langue , nous  
 » entraînerons à ce but toutes les classes de lec-  
 » teurs ».

Emploi des grands mots pour des idées petites et communes , caractère du faux esprit. Des leçons de grammaire ne peuvent être *entraînantes*. Il falloit dire : *nous conduirons à ce but*, etc.

« Le retour périodique des mêmes objets don-  
 » nera , à des époques fixes , une commotion aux es-  
 » prits , et par une heureuse diversion , les rappellera

« à l'étude trop négligée de l'art utile d'exprimer ses  
» pensées ». Même emphase et même exagération ,  
auxquelles se joint ici du galimatias. En usant de  
toute ma sagacité , je conjecture pourtant que l'au-  
teur veut dire que les mêmes questions de gram-  
maire , se représentant dans son journal toutes les  
décades , ses principes ramenés souvent , frappent  
les esprits et s'établiront ; mais il faut convenir que  
pour exprimer une idée si commune , ce *retour*  
*périodique* et ces *époques fixes* et cette *commo-*  
*tion des esprits* , sont des formes bien étranges ,  
et que l'auteur qui s'énonce ainsi, n'a pas fait de grand  
progrès dans l'art utile d'exprimer ses pensées.

De - là , continue l'auteur , c'est - à - dire ,  
de l'établissement de son journal , dans les *écri-*  
*vains plus de respect pour la langue* : « Toutes  
» les fois que je doute de la propriété d'un mot ,  
» de la régularité d'un tour , me disoit Thomas , je ne  
» suis content de moi que lorsque vous pouvez l'être ,  
» et que lorsque mes expressions ne sauroient fou-  
» nir un article de censure au journal de la Langue  
» Française ».

Cette autorité de Thomas , employée à donner une  
idée avantageuse du journal d'Urbain Domergue ,  
me rappelle un charlatan que j'ai entendu dans ma  
jeunesse , sur le quai de l'École ; et qui disoit au  
peuple : mes amis , j'ai fait cinq campagnes sous le  
maréchal de Saxe , et il me disoit , en me frappant  
sur l'épaule : « avoue , mon cher Padouanelle , que tu  
» as fait de belles cures dans mon armée ; mais aussi  
» tu en as de beaux certificats » ; et là-dessus il de-

rouloit de grandes patentes, et le peuple croyoit à Padouanelle.

Mais un propos obligeant de Thomas ne me fera pas croire ainsi à l'habileté d'Urbain Domergue, ni à la justesse de ses décisions. Il étoit très-poli, Thomas, et ménageoit beaucoup l'amour-propre des écrivains. Je ne pense pourtant pas, ni que la peur du journal du citoyen Domergue contribuât en rien à le tenir sur ses gardes en écrivant, ni que, pour s'être mis à couvert de la censure du journal, il fût bien sûr de son fait ; c'est-à-dire de n'avoir employé que le mot propre, et des *tours réguliers*, attendu que l'auteur du journal, lui-même, est bien loin d'être en ce genre ni un modèle, ni une autorité, comme on peut en être déjà convaincu par les observations précédentes, auxquelles s'en joindront de nouvelles :

Le grammairien nous prévient qu'il insérera dans la première partie de son journal, « parmi les » solutions courantes, celles qu'il a données autre- » fois ; mais avec les corrections qu'exigent des mé- » ditations nouvelles, et les changemens que com- » mande sa nomenclature grammaticale, portée au » plus haut degré de justesse et de simplicité ».

J'avois ignoré jusqu'à présent que le citoyen Domergue eût donné à bureau ouvert, des *solutions courantes* sur les difficultés de la langue. Je n'ignorois pas moins profondément qu'il existât de lui une nomenclature grammaticale, portée au plus haut degré de justesse et de simplicité, ni que cette nomenclature commandât rien ; en tout cas,

je ne me sens nullement disposé à lui obéir, parce que sa justesse et sa simplicité sont plus que douteuses à mes yeux, lorsque je vois en quatre pages d'un prospectus de journal, tant d'impropriété et d'emphase.

Mais je trouve ici l'auteur en contradiction avec lui-même d'une manière choquante. Il s'est élevé tout-à-l'heure contre le despotisme littéraire, tombeau du génie, et le voilà qui nous donne sa propre nomenclature, comme devant commander à notre langage. Il dira sans doute que cette autorité de sa nomenclature n'est que celle de la raison; mais l'académie française n'a jamais prétendu en exercer d'autre, et son despotisme ne pouvoit pas plus étouffer le génie que l'autorité de la nomenclature de notre grammairien.

« A dater du premier pluviose de l'an 4, on » aura, continue-t-il, et tout ce que j'ai écrit » d'ancien, et tout ce que mon amour inextinguible » pour la propagation des vrais principes, m'ins- » pirera de nouveau, dans l'espace qui me reste à » parcourir ».

Voilà les lecteurs tranquilles, puisqu'ils sont désormais assurés de ne perdre rien de ce que l'auteur a écrit d'ancien, ni de tout ce que son amour inextinguible lui inspirera de nouveau. Ils auront en effet une chose tout-à-fait nouvelle, une grammaire inspirée; car c'est assurément la première fois que l'*Œstrum*, dont le poëte épique ou lyrique se ventent à peine, aura enfanté des solutions de difficultés grammaticales, et qu'une inspi-

ration se sera placée dans un espace qui restoit à parcourir.

L'auteur passe ensuite à nous indiquer les objets dont il s'occupera dans la deuxième partie de son journal, qui sera composée d'un traité complet de prononciation et de prosodie, d'orthographe et de ponctuation, de syntaxe et de phraseologie, d'un commentaire grammatical des écrits des grands maîtres, enfin d'un vocabulaire, etc., enrichi de tous les mots nouveaux, etc.

J'avoue que je ne comprends pas comment des ouvrages si nombreux, et dont quelques-uns sont très-considerables, pourront être exécutés dans une demi-feuille de journal, paroissant une fois par décade. Il est clair qu'avec un plan si étendu, le citoyen Domergue n'aura pas fini dans cinquante ans; je suis trop vieux pour souscrire, et même pour espérer.

Mais examinons un seul de ses projets, celui de son vocabulaire; en rassemblant du prospectus tout ce qu'il en annonce, je vois qu'Urbain Domergue nous promet,

» 1.<sup>o</sup> Un plan plus vaste et mieux entendu, indiqué aux savans qui nous doivent le dictionnaire de la langue nationale «.

» 2.<sup>o</sup> Un dictionnaire où abjurant l'esprit et la méthode des lexicographes, la raison s'éclairera, l'esprit s'épurera, le cœur s'échauffera et l'imagination se promènera sur des fleurs «.

» 3.<sup>o</sup> Son dictionnaire sera enrichi de tous les mots nouveaux qu'approuve la néologie, avec des définitions avouées par la logique, et digne de la liberté «.

Je ferai quelques réflexions sur ces merveilleuses promesses :

Je dirai de la première, que tout auteur, qui, en annonçant un plan, vous avertit qu'il est vaste, manque de modestie, et fait dire :

*Qui feret hic dignum tanto promissor hiate.*

On ne sait pas d'ailleurs ce qu'entend l'auteur par ces savans qui doivent un dictionnaire à la nation. S'il en est de tels, en même-temps qu'ils doivent l'ouvrage, ils en doivent aussi le plan, et sont, par la supposition, en état d'en tracer un, sans le prendre du journal d'Urbain Domergue.

En second lieu, cette abjuration de l'esprit et de la méthode des lexicographes, de la part de celui qui entreprend un dictionnaire, est ridicule, parce qu'elle est impossible, et que non-seulement elle ne peut pas assurer le mérite de l'ouvrage ; mais elle ne peut qu'en donner une idée très-désavantageuse.

Elle est impossible, car comme on a des dictionnaires de diverses langues, faits suivant toutes les méthodes imaginables, on ne sauroit s'écarter de toutes les méthodes de tous les lexicographes, exclusion générale qu'exprime la proposition que je censure ici. Mais, en supposant que l'auteur ait trouvé une méthode ignorée jusqu'à présent, je ne vois pas qu'il y ait un grand profit à se promettre d'un travail où l'on se sera écarté des méthodes d'Hédéric dans son excellent *Lexicon*, de Robert Etienne, de Faber et de Gesner dans le *Thesaurus*

*linguæ latinæ*, le meilleur, à mon avis, de tous les dictionnaires, ni de la méthode de l'académie Della Crusca, ni de celle de Johnson dans son dictionnaire anglais. On peut bien douter que l'esprit et la méthode nouvelle de l'instituteur français soient meilleurs que l'esprit et la méthode de ces habiles gens.

Je passe en second lieu à l'énumération des mérites du dictionnaire promis par le citoyen Domergue.

Que la *raison s'en éclaire*, à-la-bonne heure ! c'est le résultat des bonnes définitions des termes, élémens du discours et instrumens du raisonnement, si le citoyen Domergue nous en donne de telles.

On entend moins comment *l'esprit s'épure* en consultant un dictionnaire : ce mot *épurer* a une signification morale, qui le rend déplacé lorsqu'on l'applique à l'esprit.

Mais comment le cœur *s'échauffe-t-il* à lire un lexique, et comment mon imagination me promènera-t-elle *sur des fleurs*, lorsque j'aurai sous les yeux le vocabulaire du citoyen Domergue ? Qui ne voit que ce langage ressemble prodigieusement à celui que Molière met dans la bouche de ses pédans ?

Enfin, la troisième des promesses du citoyen Domergue n'est pas moins étrange que les précédentes ; ses définitions, dit-il, *seront dignes de la liberté*.

C'est aujourd'hui l'usage de certains gens, parce que c'est leur intérêt, de ramener la liberté à tout propos, et par là même très-souvent hors de propos.

On ne voit point ce que la liberté peut avoir à faire à des définitions pour les rendre bonnes. Si une définition explique la nature de la chose par



l'énumération des qualités qui lui sont communes avec d'autres , et qui s'appellent *le genre* , et par celles des qualités qui la caractèrisent et la distinguent , et qu'on nomme *la différence* , nous pouvons être assurés qu'elle est bonne , sans nous enquerir si elle est digne de la liberté ; autant vaudroit exiger que des élémens de mathématiques soient républicains , et que des tables de sinus et de tangentes , soient patriotiques.

Au reste , l'auteur pourroit n'avoir en vue ici que certains termes appartenant aux questions politiques , et qu'il veut qu'on définisse d'une manière conforme aux principes de ce qu'il appelle la liberté , comme les mots , *rois , ministres , prêtres , peuple , loi , égalité , liberté , droits naturels , droits politiques , représentation . etc.*

Mais si l'amour de la liberté , ou de ce qu'on prendroit faussement pour tel , influe sur les définitions de ces mots-là même , il y a à parier qu'il détournera de les faire justes ; car c'est l'effet de toute passion , d'altérer l'aspect des objets et de les présenter sous de faux jours , et enfin , les gens qui veulent que l'amour de la liberté inspire les définitions , me paroissent ne s'être jamais bien défini la liberté même.

C'est fort bien fait , sans doute , d'aimer la liberté et le gouvernement sous lequel on vit ; mais un homme de lettres , sans savoir trop ce qu'il est en politique , sans s'occuper des grandes questions qui sont l'objet de la science du gouvernement , peut faire une excellente tragédie et un bon dictionnaire.

Il seroit bien temps, pour l'amour de la vérité et pour l'intérêt des lettres, de reconnoître que les talens qui distinguent ceux qui les cultivent, sont absolument séparés et indépendans de leurs opinions politiques et même de la nature, et des formes du gouvernement sous lequel ils vivent, quoiqu'en disent des hommes de parti, parlant contre leur pensée et contre l'expérience de tous les siècles.

Cette réflexion m'échappe, mais je m'excuserai de l'avoir produite, en rappelant au public un fait qui a été consigné dans les journaux, et qui se perd dans la foule d'objets qui attirent plus fortement l'attention, mais qui indiquent ces mêmes vues et ces mêmes préventions que je combats ici.

Je dirai donc que la convention nationale, dans l's derniers tems de sa session, ayant à sa disposition le manuscrit de la nouvelle édition du dictionnaire de l'académie française, remis au comité d'instruction publique, à l'époque de la suppression de la compagnie, après avoir ouï le rapporteur Lakanal, déclarant qu'on ne pouvoit tirer parti de ce travail, sans le secours des hommes de lettres qui avoient concouru à sa confection; au lieu de faire rendre la copie au petit nombre de membres de l'académie, qui ont survécu à la destruction de leur corps, et à la perte de plus de la moitié de leurs confrères; parti qui sembloit dicté par l'exposé même du rapporteur et par la justice, l'a donnée par un décret, en pur don, à deux libraires étrangers, pour en faire faire l'édition par qui ils aviseroient bon être.

On ne peut pourtant pas se dissimuler que les académiciens qui avoient travaillé à cet ouvrage, et dont plusieurs en étoient occupés depuis 20 et 25 ans, avoient quelque droit sur leur manuscrit; au moins lorsque l'assemblée renonçoit à le regarder comme un bien national. Ils y avoient sur-tout plus de droit que des étrangers ( que nous ne blâmons pourtant pas de l'avoir reçu des mains de la convention. ) Sur cet exposé, les lecteurs penseront sans doute comme nous, que la convention n'a été détournée de cet acte de justice si naturel, que par les mêmes préventions, les mêmes fausses idées que montre ici le citoyen Domergue, employé lui-même, comme commissaire, à la levée des scellés de l'academie, à l'époque de sa destruction, et qu'on n'a point rendu le dictionnaire aux académiciens, de peur que les définitions n'y fussent pas dignes de la liberté.

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier le mérite de cette raison, pour spolier du fruit de leur travail, des hommes de lettres, dont plusieurs, tels que Marmontel, St. Lambert, de Lille, la Harpe, ont soutenu la gloire de notre littérature, jusques chez les nations étrangères, et qui, presque tous aujourd'hui sans fortune, paroissent destinés à une vieillesse pauvre et abandonnée, déstituée des secours que leurs travaux et leurs talens devoient, ce semble, leur assurer au sein de la nation qu'ils ont servie et illustrée par leurs écrits.

C'est avec peine qu'au fait que je viens de rapporter, j'en ajouterai un de même genre, et qui

conduira l'esprit de mes lecteurs au même résultat. Ce fait est, que tout récemment, dans la 1<sup>re</sup>. séance de l'institut national, tenue le 1<sup>er</sup> nivose, un des confrères d'Urbain Domergue, le citoyen Delille de Salles, a prononcé un grand discours *étincelant*, dit l'auteur des nouvelles politiques, *de traits contre la feue académie.*

Je ne puis croire qu'aucun homme de mérite et de talent, tel qu'il en est plusieurs dans l'institut national, ait entendu, sans dégoût, une satire si déplacée ; mais on ne peut pourtant se dissimuler que c'est un étrange emploi du temps de la 1<sup>re</sup>. séance d'une grande assemblée littéraire, que d'en passer une partie à entendre insulter un des anciens corps auquel elle est substituée, et j'avoue que je voudrois avoir appris qu'on a hué le discoureur, pour être bien sûr que la nouvelle académie n'adopte pas les préventions d'après lesquelles la convention a traité si mal l'ancienne.

Je terminerai ici mes critiques, pour ne pas fatiguer mes lecteurs, et non pas faute de matière, car de 4 pages du prospectus, c'est sur trois seulement que j'ai fait porter mes observations, que j'aurois pu multiplier beaucoup davantage.

On les trouvera peut-être sévères, mais je les crois justes, et j'ai eu de bonnes raisons de ne pas les adoucir.

Je ne saurois dissimuler que l'intérêt que je prends aux lettres et à l'instruction publique, qui ont été l'occupation et la passion de toute ma vie, me font voir avec peine la médiocrité se produisant avec

confiance, et qui pis est, appelée à remplir des places réservées au talent ; tandis que des hommes qui ont fait la gloire des lettres françaises, sont écartés du sanctuaire où l'on prétend les honorer, parce que je vois ainsi s'établir une sorte de vandalisme, celui qui accompagne l'empire de la médiocrité, et qui n'est guères moins funeste que celui qui va détruisant les monumens du génie.

Il ne m'appartient pas, sans doute, d'assigner les rangs dans la hiérarchie littéraire ; je n'y en prétens pour moi-même aucun, ou du moins je ne le demande à personne ; ma place sera où je me la serai faite. Quelle qu'elle soit, j'en suis content, et peu m'importe de l'occuper de mon vivant. Ainsi aucun sentiment jaloux ne me conduit ; mais je ne puis que je ne m'indigne et que je ne proteste contre une injustice qui, en prostituant les honneurs littéraires, dégoûte de les mériter, et c'est cette protestation que j'ai voulu consigner dans cet écrit.

Au reste, et je dois le dire : le désordre et le déplacement que je relève ici, atteignent plus facilement la littérature et la philosophie, que les sciences exactes et les connoissances physiques. En ces genres, les hommes à talent sont si fortement indiqués, que le choix ne peut s'y méprendre.

On ne se trompe pas sur le mérite des Lagrange, des Laplace, des Daubenton. etc.

Mais lorsqu'on me propose pour instituteurs, pour maîtres, des grammairiens qui ne savent pas écrire, et se croient des Cicérons ; des rimeurs, qui se disent poètes ; des Pradons qui se flattent de faire

revivre Racine ; des politiques subtilement obscurs ; dédaignant Locke et Montesquieu. etc.

Je leur applique le mot de Quintilien , que j'ai pris pour épigraphe : *Nil pejus est iis qui paulùm ultrà primas litteras progressi falsam sibì scientiæ persuasionem induerunt.*

Ce 9 Nivose , an 4<sup>e</sup>. A. M.

## P O É S I E.

*IMITATION de l'Élégie de Gray , sur un cimetière de campagne.*

L'ETHER se décolore , et ses feux ont pâli :  
 De la cloche du soir j'entends les sons funèbres ;  
 Elle annonce aux hameaux le retour des ténèbres ,  
 Et des travaux du jour , et le terme et l'oubli.  
 Des troupeaux rassemblés , la foule mugissante  
 Regagne à pas tardifs l'asile de la nuit ;  
 Et le vieux laboureur , d'une marche pesante ,  
 S'avance lentement vers son humble réduit.  
 La prairie a perdu l'émail de la verdure :  
 Je suis seul , tout se tait , tout dort dans la nature ,  
 Dans le vague des airs on entend seulement  
 De l'insecte des nuits l'assoupissant murmure ,  
 Ou du hibou plaintif le long gémissement.  
 Du haut de ces débris son cri mélancolique ,  
 Percant les noirs rameaux de ces lierres épais ,  
 Se plaint que j'ai troublé sa solitude antique ,  
 Et de sa sombre tour le silence et la paix.

C'est ici, dans ces lieux écartés et champêtres,  
Où le sol se partage en tertres inégaux,  
Qu'à l'ombre de ces ifs, ornement des tombeaux,  
Dorment des villageois les paisibles ancêtres.  
Ils dorment; et le coq, appelant le soleil,  
Et des oiseaux en chœur le matinal hommage,  
Et le pipeau, qui fait danser tout le village,  
Rien ne peut dissiper cet éternel sommeil.  
Vainement, au matin, les roses ranimées  
Exhalent dans les airs les plus douces odeurs:  
Ils ne se lèvent plus pour boire les vapeurs  
Qu'apportent des zéphirs les ailes parfumées.  
Sous la tranchante faux leur bras laborieux  
Ne fera plus tomber la moisson jaunissante,  
Et les coups redoublés de leur hache pesante  
Ne feront plus gémir le chêne audacieux.  
D'un rustique foyer la flamme pétillante  
Ne ranimera plus leur chaleur défaillante.  
Non, ce n'est plus pour eux que vers la fin du jour,  
Apprêté par les mains d'une épouse innocente,  
Un champêtre repas attendra leur retour,  
Et que, sur leurs genoux, une troupe badine  
D'un geste caressant, d'une voix enfantine,  
A sa mère enviera le baiser de l'amour.

Ah! du pauvre oublié la modeste mémoire;  
O riches! ne doit pas exciter vos dédains:  
Donnez quelques momens à sa touchante histoire;  
Souvent la grandeur même envia ses destins.  
Trésors, talens, beauté, naissance, diadème,  
Rien ne peut, de la mort, fléchir l'arrêt suprême,  
Le chemin de la gloire aboutit au cercueil,  
De tout ce qui respire inévitable écueil.

Nuls honneurs n'ont suivi leurs cendres ignorées;  
Un éloge effronté, mentant sur leur tombeau,  
Ne retentit jamais sous nos voûtes sacrées,

Et pour eux, des Pigals le sublime ciseau  
 Ne fera point gémir les vertus éplorées;  
 Ce luxe n'est pas fait pour l'enfant du hameau.  
 Grands! ne les plaignez pas; un pompeux mausolée  
 Ne rappelle point l'ame une fois envolée.  
 Quand notre frêle argile a perdu son ressort,  
 L'encens réchauffe-t-il une cendre glacée?  
 Et la voix du flatteur, au mensonge exercée,  
 Pourroit-elle charmer l'oreille de la mort?

Peut-être a-t-on placé sous ce tertre modeste  
 Un rival incouneu de Pope et de Newton,  
 Un mortel qui, brûlant d'une flamme céleste,  
 Eût pu saisir le sceptre ou le luth d'Apollon:  
 Mais des vols faits au temps, la science enrichie  
 Ne leur a pas ouvert ses immenses trésors;  
 La main de l'indigence, en leur ame engourdie,  
 Glaçant l'enthousiasme et ses divers transports,  
 A tari pour jamais la sève du génie.  
 Tels les riches métaux, les rubis transparents,  
 Reposent sans honneur dans les flancs des montagnes,  
 Et des fleurs, qui devroient parfumer nos campagnes,  
 Perdent dans les déserts leurs esprits odorans.  
 Ici, peut-être, dort un Brutus de village,  
 Qui punit l'oppresseur de son foible héritage;  
 Un Cicéron muet, un Milton ignorant,  
 Qui vécut sans écrire, et qui mourut sans gloire;  
 Du sang de sa patrie un Cromwel innocent,  
 Qui n'a point fait aux rois maudire sa mémoire.

Aucun d'eux n'a reçu, dans un sénat nombreux,  
 Les applaudissemens qu'appelle l'éloquence,  
 Ou de ses citoyens bienfaiteurs généreux,  
 N'a pu lire sa gloire et leur reconnaissance  
 Dans des yeux attendris et sur des fronts joyeux.  
 Un cercle étroit borna leurs vertus et leurs vices;  
 Sur un trône usurpé, despotes insolens,



Ils n'y montèrent pas par des degrés sanglans ,  
Pour y faire adorer leurs aveugles caprices.

Jamais on ne les vit cacher d'un front chagrin  
La honte et la rougeur sous la rose naissante ,  
Ou , le rire à la bouche et la coupe à la main ,  
Emousser du remord la pointe déchirante ;  
Ou , prosternant leur muse aux genoux d'un mortel ,  
Brûler l'encens des dieux sur un coupable autel.  
Non , loin des jeux bruyans de l'humaine folie ,  
Sans laisser égarer leurs desirs indiscrets ,  
Ils ont, dans les travaux de Flore et de Cérès ,  
Usé paisiblement la trame de la vie.

Mais, pour frapper les yeux du voyageur distrait,  
Un simple monument protège leur poussière ,  
Et des rimes sans arts , un image grossière  
Demandent au passant une larme , un regret.  
L'humble muse a tracé de leur nom , de leur âge,  
Sur cette pierre antique , un pieux souvenir ;  
Et des livres sacrés quelque touchant passage  
Apprend au villageois à souffrir , à mourir.  
Hélas ! et qui de nous abandonne la vie ,  
Sans que d'aucun regret son ame soit saisie ?  
Qui de nous , franchissant les barrières du jour ,  
Quitte, sans les pleurer, la nature et l'amour ?  
Sans doute , en ce moment , l'ame qui s'évapore  
Leur jette un long regard qui les rappelle encore.  
Elle jouit du deuil de tout ce qu'elle aime,  
Nos plaintes , nos douleurs ont pour elle des charmes ,  
Ce cœur répond encore au cœur qui s'enflamma ,  
Et, cet œil qui s'éteint , sollicite des larmes.

Pour moi, qui fais revivre aujourd'hui, dans mes chants ,  
Ces mânes dédaignés , que venge mon hommage ,  
Un jour , si quelque ami des muses et des champs  
Vient rêver , comme moi , sous ce pieux ombrage ,

Peut-être, il daignera s'informer de mon sort.  
Alors, un vieux berger, le nestor du village,  
Lui dira, dans ces mots, et ma vie et ma mort.

« Amant des vers, des fleurs et de la rêverie,  
Il venoit, solitaire, aux premiers rais du jour,  
Fouler, d'un pied distrait, l'herbe humide et fleurie,  
Et du soleil naissant devancer le retour.  
Voyez, dans ce vallon, ce dôme de verdure,  
Ce vieux bois qui s'enlace et se courbe en berceau:  
C'étoit-là que, penché sur l'onde qui murmure,  
D'un œil fixe, il suivoit la fuite du ruisseau.  
Tantôt, perçant du bois les routes romantiques,  
De nuages ses yeux étoient enveloppés;  
De ses vagues pensées, images fantastiques,  
Sur ses lèvres erroient des mots entre-coupés.  
Tantôt il s'arrêtoit, muet, morne, immobile,  
Comme un infortuné que fatigue le jour,  
Qui n'a plus que la nuit du tombeau pour asile,  
Que l'amitié délaisse, ou que trahit l'amour ».

« Mais, un jour, vainement, de sa lueur douteuse  
L'aube, au front argenté, vint blanchir ce côteau,  
Il ne vint pas revoir la forêt ténébreuse,  
Il ne vint pas rêver sur les bords du ruisseau.  
Hélas! il n'étoit plus; bientôt des chants funébrés,  
Un lugubre appareil, m'apprirent que ses yeux  
Venoient d'être voilés d'éternelles ténèbres;  
Je le vis lentement apporter vers ces lieux,  
Où sa cendre a trouvé sa demeure dernière.  
Lisez ces vers naïfs, gravés sur cette pierre  
Que la ronce a couverts de ses bras épineux ».

#### E P I T A P H E.

« Celui dont gît ici la dépouille mortelle,  
Sans fortune, sans gloire, habita le hameau.

A la mélancolie il fut toujours fidèle ,  
Et la muse sourit à son humble berceau.

L'astre dont en naissant, il reçut l'influence ,  
Lui fit un cœur sensible , ouvert aux malheureux.  
Un ami fut toujours le plus doux de ses vœux ;  
Un ami lui tint lieu de rang et d'opulence.

Passant , ne cherche point au fond de ces tombeaux  
Ce qu'il est , ce qu'il fut ; qu'il craigne , ou qu'il espère ,  
Laisse dormir en paix ses vertus , ses défauts ;  
Dieu seul est à présent et son juge et son père.

F. N. , 1788.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

### LYCÉE DES ARTS.

Le Lycée des Arts a tenu , le 30 nivose , sa 38.<sup>e</sup>  
séance publique.

Voici quel a été l'ordre des travaux :

1.<sup>o</sup> LECTURE de l'extrait d'un mémoire du citoyen  
*Descemet*, médecin, sur l'irritabilité des poussières  
de la presle, *equisetum* ; ce phénomène, analogue  
à une des grandes fonctions de l'économie animale,  
s'apperçoit ici par différens mouvemens d'attraction  
et de contraction, que l'on opère avec différens  
stimulans dans les deux *filets* ou *filamens*, adossés,  
suivant l'auteur, à chaque globule des poussières de  
la presle. — Ce que de très-célèbres botanistes ,

Stehlin, Haller, Duhamel, Adanson, n'avoient encore examiné que très - imparfaitement, le citoyen *Descemet* en a fait le sujet d'un travail suivi et très-curieux.

2.<sup>o</sup> Nouveau rapport sur le perfectionnement du carton végétal, inventé par le citoyen *Gardeur*, et sur les nouveaux essais présentés par cet artiste, en ardoises artificielles, composées avec des parties filamenteuses de plusieurs plantes indigènes, combinées avec un mastic qui leur donne la plus grande dureté. — Il en a aussi composé une espèce de *scutre*, avec lequel il est parvenu à faire des chapeaux très - légers, vernis, et imperméables à l'eau, dont il a présenté des échantillons qui ont déjà acquis un très-haut degré de perfection.

(Mention honorable).

3.<sup>o</sup> Rapport par le citoyen *Pelletier*, de l'institut national des sciences, sur les diverses préparations du métal, appelé *platine*, et sur la nature de ce métal, plus parfait même que l'or. — Les travaux du citoyen *Jaunetty*, à cet égard, ont été jugés dignes d'une couronne.

4.<sup>o</sup> Le président a proclamé 22 nouveaux membres, parmi lesquels le public a entendu nommer avec plaisir, les citoyens *Deyeux*, *Vauquelin*, *Bonjour*, *Massieu*, *Villars*, *Jaurat*, *Pinson*, *Vanhoorn*, *Pleichard*, *Grenu*, *Lomet* et plusieurs autres savans et artistes distingués, qui rendent tous les jours plus intéressante l'association du Lycée des Arts.

5.<sup>o</sup> Le citoyen *Piis* a lu une pièce de vers sur  
l'influence

Influence des spectacles, sur les mœurs et l'esprit public.

6.<sup>e</sup> Rapport de Charles Desaudrai, sur l'art de fondre et de mouler en cuivre, à la manière fine et délicate des indiens, pour faire ce qu'on appelle du billonnet sur une nouvelle composition blanche, dont la couleur et le son approchent parfaitement de ceux de l'argent, et dont on pourroit retirer les plus grands avantages pour frapper un nouveau *billon républicain*, qui seroit extrêmement difficile à contrefaire. Le Lycée a décerné une médaille à chacun des deux auteurs : l'une au citoyen Muller, pour le nouveau *métal-billon*; la seconde au citoyen Vatinelle, l'un des plus habiles fondeurs qui existent dans cette commune de la république.

7.<sup>o</sup> Le citoyen du Moutier a été vivement applaudi dans la lecture d'une nouvelle lettre à Emilie, sur la mythologie, article *Mercur*.

8.<sup>o</sup> On a répété, aux applaudissemens universels de l'assemblée, l'expérience du nouveau crible de *Baudoux*.

9.<sup>o</sup> La séance a été terminée par des couplets du citoyen Piis, sur les avantages que procurent les arts.

Le refrain :

Soyons de Sparte pour les mœurs,  
Et pour les arts soyons d'Athènes,

étoit si bien amené à la fin de chaque couplets, que les applaudissemens ont été en doublant jusqu'à la fin.

*Nota.* Dans le concert, une jeune orpheline de dix ans, élève de Fridzeri, ayant chanté avec beaucoup de succès une arriette de bravoure; et le secrétaire-général ayant ajouté quelques détails sur la situation de cette enfant, elle a reçu le soir, dans une lettre anonyme, un billet de dix mille livres. Ces sortes d'événemens honorent également l'établissement du Lycée et les amis sincères des arts, dont l'affluence y devient plus grande de jour en jour.

On a annoncé l'ouverture d'un nouveau cours sur la théorie de la Chymie moderne, par *Bouillon-la-Grange*; et d'un cours de géométrie descriptive, levée de plan et nivellement, par *Lomet*.

---

On va mettre incessamment sous presse une nouvelle biographie du célèbre *S. Gessner*, par M. le professeur *Hottinguer*, connu dans la République des Lettres par un grand nombre d'excellens ouvrages de philosophie et de littérature, dont plusieurs ont obtenu la palme académique en Allemagne et en Hollande. On ne craint point d'annoncer cette biographie comme un ouvrage d'un genre absolument nouveau. C'est une histoire philosophique et littéraire du plus aimable des poètes, dans laquelle sont présentés avec beaucoup d'intérêt et de sagacité, tous les développemens de son génie, de ses talens et de son caractère moral. La reconnoissance et la piété filiale présideront à l'édition de cet ouvrage; elle sera faite avec tout le soin possible et décorée d'un

beau portrait de *Gessner*, gravé par *Lips*. La traduction française paraîtra presque en même-temps que l'original. C'est le traducteur des dernières *Idylles* de *Gessner* qui s'en est chargé.

---

## L I V R E S D I V E R S .

### H I S T O I R E N A T U R E L L E .

*HISTOIRE du lion de la ménagerie du muséum national d'Histoire naturelle, et de son chien, par G. Toscan, bibliothécaire de ce muséum, avec cette épigraphe :*

*Equidem credo quia sit, divinitus, illis ingenium.*

Virg.

*brochure de 40 pages, avec une très-belle gravure, par BOTINET. A Paris, chez le directeur de la Décade philosophique, rue Thérèse; prix 50 liv. et 60 liv., port franc, dans toute la république.*

Cette histoire, écrite avec goût, et qui s'est fait lire avec tant d'intérêt, est suffisamment connue; mais cette nouvelle édition est beaucoup plus soignée que la première, et accompagnée d'une gravure beaucoup mieux faite.

M m 2

## P H Y S I O L O G I E.

*RÉFLEXIONS historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine, par SEDILLOT, le jeune, docteur en médecine de la ci-devant académie de chirurgie de Paris, membre du lycée des arts. A Paris, chez Debray, libraire, au grand Buffon, maison Egalité; Croullebois, rue des Mathurins, n.º 398; l'auteur, rue Favart, n.º 425. An 4.º de la république.*

## M É D E C I N E.

*JOURNAL de l'art de guérir, rédigé par la société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles.*

La société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles, par un article de ses réglemens, a pris la résolution de publier un journal dont le but seroit de rendre compte de ses propres travaux, et de recueillir et de répandre les découvertes les plus importantes faites dans l'art de guérir. Elle doit préalablement exposer le plan d'après lequel cet ouvrage sera rédigé.

En formant le projet d'entreprendre cet ouvrage périodique, la société a eu en vue de réunir dans un cadre étroit et à la portée de tout le monde, les nombreuses découvertes éparses dans un grand nombre d'ouvrages, traités généraux et particuliers, mémoires



des académies et journaux, publiés en différens pays et écrits en diverses langues. Elle a cru, qu'en combinant les efforts de plusieurs personnes zélées qui professent les trois branches de l'art de guérir, et en distribuant parmi ses membres, les divers genres de travail les plus analogues à leur profession et à leurs goûts particuliers, elle pouvoit espérer d'atteindre son but.

Ce journal contiendra, 1.<sup>o</sup> les mémoires, observations et autres pièces particulières des membres résidens et étrangers, et des correspondans de la société; 2.<sup>o</sup> des extraits d'ouvrages périodiques et autres; (tous ces articles seront donnés en entier ou par extrait, suivant l'importance ou l'étendue de la matière); 3.<sup>o</sup> des annonces, et quelquefois des notices des ouvrages nouveaux qui traitent des différentes sciences qui ont du rapport avec l'art de guérir.

Le médecin y trouvera le plus souvent des observations pratiques. On lui présentera aussi quelquefois des fragmens de théorie, qu'on aura soin de recueillir, lorsqu'on jugera que leurs résultats pourront concourir à la liaison de l'ensemble de la science médicinale.

On y offrira au chirurgien, la description des faits intéressans relatifs au traitement des maladies chirurgicales; celle des instrumens nouvellement inventés ou perfectionnés; les changemens, les améliorations dans la pratique des opérations, ainsi que dans l'art des accouchemens.

Le pharmacien puisera, dans ce journal, de nouvelles connoissances sur le choix et sur la préparation

des médicamens. La société ne négligera pas de recueillir toutes les corrections faites aux procédés pharmaceutiques et chimiques.

Toutes les personnes enfin qui professent l'une ou l'autre des parties de l'art de guérir, connoîtront par ce journal, les médicamens nouveaux, ou les propriétés nouvelles, reconnues à des remèdes déjà employés. On y joindra l'histoire naturelle de ces substances, le détail de leurs vertus, la manière de les préparer et de les administrer.

La société invite tous les médecins, chirurgiens et pharmaciens, non membres de la société, à lui communiquer ce que leur pratique et leurs recherches leur offriront d'intéressant. Les faits mêmes les plus isolés, lorsqu'ils sont nouveaux, ont leur utilité, en ce qu'ils sont propres à augmenter la masse des matériaux dont l'ensemble étend nos connoissances.

Nous invitons également les auteurs et les imprimeurs, à nous envoyer un exemplaire des ouvrages qu'ils voudroient voir annoncer dans ce journal.

La société a cru que la distribution de ce journal, à des époques rapprochées, devoit également satisfaire les auteurs et les lecteurs. Les uns en ce qu'elle leur assure la propriété de leurs découvertes ; les autres en ce qu'elle les fait jouir promptement des travaux des premiers.

Ce journal paroîtra le premier et le quinze de chaque mois, à commencer du 15 février 1796 ; à laquelle époque on délivrera à la fois les deux quinzaines de janvier et la première de février. Chaque livraison sera composée d'un cahier d'une

feuille et demie, ou 24 pages, format in-8.<sup>o</sup>, même caractère et même papier que ce *prospectus*, et sera accompagnée de planches, lorsque la matière l'exigera.

Le prix de la souscription est de cinq florins cinq sols (argent courant du pays) pour un an, ou 24 cahiers formant deux volumes. On ne paie rien en souscrivant, mais on donnera la moitié de la somme en recevant le premier cahier, et l'autre moitié en recevant le dernier. On peut souscrire pour six et trois mois.

Ce journal sera rédigé en français et en flamand. Les souscripteurs sont invités d'exprimer dans leurs soumissions, pour laquelle des deux langues ils ont l'intention de s'abonner.

On souscrit à Bruxelles, chez Lechaelier, libraire, montagne de la Cour; chez Horgaiez, au bureau de l'expédition des gazettes, et dans tous les bureaux des postes de la Belgique et des pays étrangers.

Tout envoi de livres, paquets ou lettres, relatifs à la rédaction de ce journal, doit être adressé franc de port à M. J. B. van Mons, pharmacien, place de la Monnoie, ou à M. P. E. Kok, docteur et professeur en médecine, rue de l'Orangerie; le premier, secrétaire français, et le second secrétaire flamand de la société.

*MANUEL des goutteux et des rhumatistes, ou l'art de se traiter soi-même de la goutte, du rhumatisme, et de leur complication, avec la manière de s'en préserver, de s'en guérir ou d'en*

*éviter la récidence , au moyen de l'élixir anti-goutteux et anti-rumathique; 2 vol. brochés, 6 l. franc de port , 7 liv. 10 s. A Paris , chez l'auteur , porte Saint-Denis , rue Beau-Regard , n°. 190. L'an 2 de la république ( V. S. 1793 ).*

#### BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

*Discours du citoyen SUE , professeur bibliothécaire , sur la bibliographie médicale , lu dans la séance publique de l'école de santé , du 25 vendémiaire , in-8.° de 35 pag.*

Après quelques préliminaires , l'auteur donne une notice de la vie d'Hippocrates , et il indique comment il peut être regardé comme le père et le fondateur de la médecine ; revenant ensuite à la bibliographie médicale et à son utilité , il cite plusieurs ouvrages qui paroissent , par leur titre , inutiles à l'école de santé , et qui cependant lui sont nécessaires et doivent entrer dans la composition de sa bibliothèque. Nous avons lu avec regret , à l'occasion du voyage de Sparrman , une assertion du citoyen Sue , qui critique Linnéus d'une manière qui prouve que si ses connoissances bibliographiques sont étendues , ses connoissances botaniques n'ont pas été portées si loin ; nous nous abstenons de les consigner ici , parce qu'elles ne peuvent pas influencer sur la réputation de ce grand naturaliste , et qu'elle ne méritent pas d'être réfutées.

## M O R A L E.

*Les trois manuels, ouvrage moral, écrit dans le genre d'ÉPICTÈTE ; manuel des infortunés ; manuel des indigens ; manuel de l'homme honnête, édition ornée de quatre gravures, par J. GRASSET-DE-ST.-SAUVEUR. A Paris, chez Deroi, libraire, rue du Cimetière-André-des-Arts, n.º 15 ; prix 80 liv. francs de port.*

Pourquoi dire soi-même que son ouvrage est écrit dans le genre d'Épictète? L'auteur a sûrement voulu indiquer que les préceptes y sont séparés en un petit nombre de paragraphes, comme ceux de ce grand stoïcien.

*Des Devoirs de l'homme, ouvrage traduit du latin de M. T. CICÉRON, avec des notes et l'avis de l'auteur, par EMMANUEL BRÔSSÉ-LARD, homme de loi, un volume in-8.º de 400 pages, beau papier et belle typographie ; prix broché 2 liv. 8 s. en numéraire, ou 250 liv. en assignats, franc de port par la poste jusqu'aux frontières. A Paris, chez Merin, libraire et commissionnaire, rue Christine, n.º 12, section du Théâtre-Français. Il faut affranchir les lettres et assignats, et bien écrire son adresse.*

Cette traduction a été déjà annoncée dans plusieurs journaux ; elle jouit d'une estime méritée.

## G É O G R A P H I E.

*GÉOGRAPHIE historique et littéraire de la France, suivant la division des quatre-vingt-huit départemens, contenant des détails sur l'origine, les révolutions, l'état actuel; les productions, l'industrie, le commerce; les édifices des différens âges et de différens genres, les promenades, places publiques, statues, inscriptions, anecdotes et singularités historiques de chaque ville; le caractère et les ouvrages des hommes célèbres; les costumes frappans, etc.* A Paris, chez Devaux, maison Egalité, n.º 181; Patris, rue de l'Observatoire, n.º 182; quatre volumes in-12, troisième édition, an 4; prix 500 lv. par toute la France, jusqu'au premier germinal.

Cette géographie a eu beaucoup de succès : l'édition que nous annonçons est la troisième; l'auteur a négligé les détails inutiles, et ne s'est attaché qu'à ce qui étoit essentiel. Il y a semé des anecdotes qui en bannissent la sécheresse. L'ouvrage est terminé par des tables qui en rendent l'usage très-commode; une du théâtre de la guerre; une autre des noms de villes qui ont été changés; une des lieux et enfin une des matières.

## E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

*La rive gauche du Rhin, limite de la république française, recueil de plusieurs dissertations jugées dignes des prix proposés*

*par un négociant de la rive gauche du Rhin, avec figures, publié par le citoyen GEORGES-GUILLAUME BOEHMER, ex-député à la convention nationale RHENO-GERMANIQUE. A Paris, chez Desenne, Louvet et Devaux, libraires, au Palais - Egalité, in - 8.º, deux parties; prix 100 liv.*

Les différens morceaux qui composent ce recueil ont été composés pour le concours ouvert, par un habitant de la rive gauche du Rhin, qui déposa, il y a trois mois, chez le représentant Louvet, la somme de six mille livres, destinée comme prime aux citoyens qui fourniroient, dans deux décades, les meilleures discussions sur cette question : *est-il de l'intérêt de la république française, de reculer ses limites jusqu'au bord du Rhin*; quatre mille livres devoient être distribuées à l'auteur des meilleurs mémoires; les deux mille à celui qui auroit le second prix.

Le concours fut très-nombreux; le donateur a doublé le premier prix et quintuplé le second, pour être partagés entre ceux qui en seroient jugés les plus dignes. Les citoyens Theremin et Tainturier ont obtenu le premier prix, au jugement des arbitres; les citoyens Dorsch, Desplanques, Dubinou, Gaddolle, Lœr, J. B. S. Roux, Silvy et l'auteur de l'ouvrage signé *par un jardinier du village de Vissoux, près Antony*, ont été, au jugement des arbitres, jugés dignes du second prix.

La collection de ces discours est réunie en deux

cahiers, qui seront bientôt suivis d'un troisième; chacun est accompagné d'une gravure analogue au sujet.

## HISTOIRE.

*COURS de Religion universelle ou Précis des  
83 Cultes.*

La description des cultes sera l'objet d'un cours; les 83 cultes, connus jusqu'à présent, classés par genres et espèces, sont rassemblés sur une table. On aperçoit d'un coup-d'œil l'ensemble des cultes pratiqués par plus de quatre cents peuples.

Ils deviennent l'objet d'une science nouvelle. L'auteur en a réuni les élémens dans un petit traité qui lui servira de guide.

Cette science réunira peut-être l'agréable et l'utile. Les femmes y verront la description des mariages, le tableau des amours de tous les peuples. Pour être admis au cours, on devra souscrire pour le cours imprimé.

*Souscription pour le cours imprimé.*

Le cours imprimé, sous le titre *Elémens de la religion universelle ou précis des 83 cultes connus*, composé de 36 numéros, chacun d'une demi-feuille, paroîtra deux fois par décade, primidi et quintidi. Le prix de la souscription est de 30 liv. pour un mois; de 90 liv. pour trois mois, et de 180 liv. pour le cours complet. On souscrit le matin, chez l'auteur, place Egalité (ci-devant du Palais-Egalité) maison de France (Hamille, restaurateur) n.º 165.



## GRAMMAIRE.

*PEINTURE des idées ou critique sur les grammaircs, ouvrage élémentaire à l'usage des écoles, des instituteurs et de tous ceux qui étudient les langues, un volume in-8.º, imprimé sur beau papier; prix 150 liv. franc de port par la poste, ou 1 liv. 16 s. en numéraire. A Paris, chez Morin, libraire et commissionnaire, rue Christine, n.º 12; le prix sera invariable jusqu'au 30 pluviose. Les lettres non affranchies ne seront point reçues.*

*PASIGRAPHIE, ou Premiers Elémens de l'art d'écrire et d'imprimer en une langue, de manière à être entendu en toute autre langue sans traduction, inventés par D. M\*\*\*. A. M. d'I., et rédigés par l'inventeur lui-même et par R. A. SICARD, instituteur des sourds-muets. A Paris, un volume in-8.º, 1796.*

Cet art, absolument nouveau, ne se borne point à l'utilité des tachygraphies, sténographies, ou écritures uniquement abrégées ou expéditives. La pasigraphie (des deux mots grecs *pasi*, à tous, et *grapho* j'écris), exprimera non pas les sons d'une langue connue, mais le sens des mots de toutes langues, même de celles qu'on n'aura point apprises, et ses élémens consisteront en 12 caractères, qui ne seront ni ne remplaceront ni A, ni B, etc., et en

12 règles générales qui ne souffriront jamais aucune exception quelconque.

On livre aux mûres réflexions des esprits éclairés, des négocians, banquiers, imprimeurs, littérateurs, de tous les savans, de tous les curieux, des véritables hommes d'état, et l'étonnante simplicité des moyens de ce nouvel art, et les avantages multipliés, l'importance de son résultat. Ce dernier sera tel que, si deux correspondans de divers pays, par exemple, un français et un anglais, ne sachant que leur langue maternelle, apprennent à l'écrire en pasigraphie, dès-lors le français lira et comprendra en français ce que l'anglais n'aura écrit et conçu qu'en anglais, et l'anglais lira et comprendra en anglais ce que le français n'aura écrit et conçu qu'en français; les mêmes lignes seront lues et entendues à-la-fois, en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en russe, quoique l'écrivain ne les ait tracées que dans sa langue, et qu'il ne sache pas un mot d'aucune des autres. Or, au bout de très-peu d'heures, quelqu'un d'intelligent pourra *pasigrapher* son propre idiôme en consultant la méthode, ses 12 caractères, et ses 12 règles invariables, que l'exercice placera ainsi dans la mémoire, avant qu'on ait songé à les étudier.

Un art aussi vaste, réduit à des combinaisons si faciles, attendoit, pour devenir expérimental, le concours de l'homme le plus profondément versé dans la métaphysique usuelle de la transmission des pensées. Personne au monde ne pouvant mieux l'aider à réaliser ses aperçus, l'inventeur a communiqué

son ouvrage à l'instituteur des sourd-muets de naissance, qui a témoigné avoir été frappé de ce que cette conception neuve lui a présenté de lumineux, de l'analogie d'une pareille découverte avec les travaux auxquels il se voue, et de l'extension que ce nouvel art alloit donner aux succès déjà si prodigieux de ces mêmes travaux. L'inventeur croit donc offrir ici de belles arrhes de confiance à l'Europe, en annonçant que le digne successeur du célèbre abbé de l'Epée, l'émule qui perfectionna l'institution, qui sut ajouter aux créations de ce génie immortel, a bien voulu destiner les momens que lui laissent ses fonctions, à la mise en œuvre d'une partie essentielle de la pasigraphie, et a même eu la généreuse modestie de juger que ce seroit pour l'instruction de ses élèves sourds-muets-nés, une addition à des ressources inouïes, que nul autre que lui n'auroit cru possible d'accroître. Le triple but du collaborateur est d'obliger l'amitié, d'ouvrir ensemble une riche mine aux arts, au commerce, aux sciences, et d'améliorer encore l'établissement admirable et national qu'il dirige, le seul peut-être que la vraie philosophie ait consacré, de nos jours, au malheur, à l'humanité bien entendue.

La pasigraphie, superbement imprimée sur le plus beau papier, en un volume in-3.<sup>o</sup>, paroîtra dès que les souscriptions auront couvert les frais de gravure, de poinçons, de matrices, de fonte, d'une typographie d'autant plus chère, qu'il faut en créer les procédés; et que, malgré leur extrême simplicité,

leur nouveauté demandera d'habiles compositeurs ; comme la perfection des caractères exigera les soins des meilleurs artistes.

On souscrit, à compter du 4 novembre 1795, à raison de 250 livres prénumérées en assignats, pour chaque exemplaire, franc de port, au bureau de l'Abréviateur universel, rue Notre-Dame de Nazareth, n.º 130, à Paris. A dater du 25 novembre, le prix sera de 300 liv. en assignats. Les souscriptions pour l'étranger sont invariablement de 12 liv. tournois en numéraire. Il ne sera tiré que le nombre d'exemplaires promis aux souscripteurs enregistrés.

L'Abréviateur universel avertira des changemens que les circonstances publiques pourront encore nécessiter dans le prix, et de l'époque de la livraison. Tout paiement effectué au bureau n'éprouvera ni déduction ni augmentation ultérieure.

<i>PRÉCIS de la langue française</i> , in-8.º, par Blondin . . . . .	» 15 s.
<i>Précis de la langue anglaise</i> , in-8.º, par le même . . . . .	1 l. 5.
<i>Précis de la langue italienne</i> , in-8.º, par le même . . . . .	1 5
<i>Pièces on various subjects both in prose and poetry</i> , in-8.º, par le même . . . . .	1 16

A Paris, chez l'auteur, Cloître St.-Benoît, n.º 363, et chez tous les libraires. Les prix ci-dessus établis en numéraire seront aussi reçus en assignats, au cours du jour, franc de port.

*GRAMMAIRE abrégée de la langue allemande, extraite de celles de GORTSCHED, de JUNCKER et d'ADELUNG.* A Strasbourg, chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire; et à Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n.º 28.

Les grammaires allemandes sont toutes très-longues et un peu embarrassées, celle-ci a le mérite de la brièveté et de la clarté.

## L I T T É R A T U R E.

*L'HOMME aux 40 écus, par VOLTAIRE*, un volume in-12, broché, nouvelle édition; prix 50 liv., franc de port par la poste, ou 12 s. en numéraire. A Paris, chez Morin, libraire et commissionnaire, rue Christine, n.º 12. Il faut affranchir les lettres et les fonds, et bien écrire son adresse.

*LES Œuvres de CHAMFORT, de la ci-devant académie française, recueillies et publiées par un de ses amis*, 4 volumes in-8.º, caractères Didot; prix 1000 liv. en assignats et 1300 liv. port franc, dans toute la république, ou bien 12 liv. en numéraire, port franc également. A Paris, chez le directeur de l'imprimerie des sciences et arts, rue Thérèse. Il faut charger et affranchir les lettres.

Nous reviendrons sur cette intéressante collection des œuvres d'un littérateur célèbre.

## T H A T R E.

*Le Blanc et le noir, drame en 4 actes, en prose, par PIGAUT le BRUN, représenté et*  
T. me V. N n

*tomé sur le théâtre de la Cité, le 14 brumaire, an 4.<sup>e</sup>, orné du portrait de l'auteur; Prix 75 liv. et 90 franc de port. A Paris, chez M. Jeur, libraire et commissionnaire, cour Mandar, n.º 9; et Barba, libraire, rue St.-André-des-Arts.*

## M É L A N G E S.

*LES Soirées littéraires, tome 1.<sup>er</sup>, in-8.º, broché, 125 liv., franc de port; chez Morin, libraire, rue Christine, n.º 12. A Paris.*

Cet ouvrage périodique a commencé à paroître le 1.<sup>er</sup> vendémiaire de cette année. Les livraisons du trimestre forment le volume que nous annonçons, et chaque trimestre en produira un.

Les rédacteurs de cette collection, dont la lecture est instructive et agréable, puisent dans l'antiquité des morceaux peu ou point connus. Ils analysent les bons ouvrages tombés dans l'oubli, et donnent la publicité aux pièces fugitives qui leur sont adressées par les auteurs modernes.

On souscrit chez le citoyen HONNERT, directeur des Soirées littéraires, rue du Colombier, n.º 1160; et c'est à lui que l'on s'adresse pour tout ce qui y est relatif; prix de la souscription, 75 liv. pour trois mois, 125 liv. pour six mois et 175 liv. pour l'année.

*Le Réveil d'APOLLON ou Galerie littéraire, choix de vers, bons mots, historiottes, poèmes, chansons, etc. Pour l'an 4.<sup>e</sup> de la république française (V. S. 1796). N.º 1.<sup>er</sup>, premier*

trimestre, in-12 de 192 pages; prix 60 liv. et 80 liv., franc de port. A Paris, chez Mayeur, libraire et commissionnaire, cour Mandar, n.º 9, près la rue Montorgueil.

On a tiré, pour les amateurs, quelques exemplaires de ce recueil sur papier vélin. Brochés en carton 200 liv.

Ce petit recueil ne peut être regardé, dit le citoyen Mayeur, éditeur, que comme l'annonce d'un recueil plus complet; on y insère des morceaux de vers. Plusieurs de ceux qui paroissent ici, ont été tirés du Magasin encyclopédique et de la Décade; on n'y a employé aucune des poésies qui ont été mises dans l'Almanach des muses.

La lecture de ce recueil est agréable et amusante.

## R O M A N S.

*AVENTURES de CALEB WILLIAMS, ou les choses comme elles sont, traduites de l'anglais de WILLIAM GODWIN, 2 vol. in-8.º, brochés; prix 5 liv. en numéraire, et 6 liv., franc de port, ou 500 liv. et 625 liv., franc de port pour la France. A Paris, chez H. Agasse, libraire, rue des Poitevins, n.º 18.*

## G R A V U R E.

*Deux bas-reliefs de chacun 20 pouces  $\frac{1}{2}$ , sur 80 pouces moins  $\frac{1}{2}$ , dessinés par MOITTE, sculpteur, et gravés par P. M. ALIX.*

Le premier représente cette mère Lacédémonienne, qui montrant à son fils le Bouclier qu'il va porter au combat, lui dit : *Reviens avec ou dessus.*

L'autre a pour objet ce trait de Philopœmen, qui étant allé dîner chez un de ses officiers, et celui-ci n'étant pas encore rentré, sa femme le prenant pour un homme du commun, le pria de fendre du bois ; l'officier de retour, lui témoignant sa surprise, Philopœmen lui répondit en souriant : *Tu le vois, je paie l'intérêt de ma mauvaise mine.*

Ces deux estampes sont du plus bel effet, la correction du dessin, l'intérêt du sujet, la beauté de la composition et le fini de l'exécution s'y trouvent. Nous avons seulement à reprocher au dessinateur d'avoir introduit dans sa première gravure, le génie de la guerre qui agite son flambeau sur le jeune Lacédémonien : outre que son action n'est pas suffisamment indiquée, ce personnage allégorique et imaginaire semble nuire à la vérité d'une action toute historique, et à laquelle aucune idée mythologique ne peut être associée ; ainsi, cette figure, bonne dans un sujet des temps héroïques, et prise des vases étrusques, est mal placée dans un sujet de cette nature. Nous reprocherons aussi au dessinateur un trop grand luxe d'ornemens, dans les détails : il est peu convenable à la simplicité lacédémonienne, mais il ajoute à l'effet de l'ensemble.

Ces deux estampes se vendent à Paris, chez M. F. Drouhin, éditeur et imprimeur-libraire, rue de Vaugirard, n.º 1348.



On n'a tiré les deux planches qu'à 400 épreuves chacune, dont 100 avant la lettre, et 300 avec la lettre. Le prix des 100 premières épreuves avec la lettre, est de 36 liv. pièce, et celui des 300 suivantes est de 24 liv. Il faut affranchir le port des lettres et de l'argent, et envoyer 100 liv. en assignats pour la caisse qui devra contenir les épreuves demandées.

*GALERIE des auteurs dramatiques, des musiciens, et des acteurs et actrices célèbres, proposée par souscription.*

Le citoyen P. M. Alix, graveur et dessinateur, connu par la collection des portraits des hommes illustres qu'il a gravés, et dont le citoyen Drouhin est éditeur, donne avis à ses concitoyens, qu'encouragé par l'accueil favorable qu'il a reçu d'eux, il vient d'entreprendre la galerie des auteurs dramatiques, des musiciens et des acteurs et actrices célèbres.

Il ne s'agit point ici de charges grotesques, de ressemblances équivoques, faites à la hâte, sans vérité et sans mérite. Chacun des portraits sera de forme ovale, dans un carré long de dix pouces, sur six et demi de largeur, gravés au lavis en couleur par ledit citoyen Alix, et d'après un tableau ou dessin original.

Au-dessous de chaque portrait, sera un tableau allégorique et caractéristique, qui servira à faire con-

noître les ouvrages principaux ou quelques traits intéressans de la vie du personnage.

Le premier portrait de cette collection est celui du célèbre Prévile, qui a été mis en vente, le 20 nivose, et dont le prix est de 3 livres en numéraire, ou 300 livres en assignats. Les personnes qui enverront le montant d'une suite de six portraits, d'ici au 15 ventose, terme de rigueur pour la clôture des souscriptions, ne paieront que 16 livres en numéraire, ou 1600 livres en assignats, et ils recevront les premières épreuves, suivant l'ordre de l'enregistrement de leurs souscriptions; par ce moyen, ils ne s'exposeront pas à subir les augmentations qui pourroient survenir; le prix en argent sera invariable.

Cette collection de portraits, dont le nombre pourroit aller à l'infini, comme tant d'autres, n'en aura qu'un très-borné, vu que le citoyen Alix ne donnera que les personnages les plus célèbres. Le public peut être assuré de voir, en peu de temps, terminer cette précieuse collection; rien ne sera épargné pour rendre cette galerie digne des vrais connoisseurs. On peut se procurer lesdits portraits, ensemble ou séparément, au prix indiqué ci-dessus. Les citoyens des départemens voudront bien ajouter 25 liv. pour la caisse qui contiendra les susdits portraits.

On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue de Vaugirard, n.º 1348, vis-à-vis l'imprimerie du directoire exécutif; et chez Morin, libraire et commissionnaire, rue Christine, n.º 12, section du Théâtre-Français.

Il faut affranchir les lettres, assignats et numé-

naire ; cette condition est de rigueur ; il faut aussi écrire lisiblement et correctement son adresse.

Le premier portrait, celui de Prévillo, que nous avons sous les yeux, est très-ressemblant ; il est accompagné de trois médaillons, qui le représentent dans les principales scènes du *Menteur*, du *Mercur* galant et des *Folies amoureuses*.

*A nos correspondans.*

Nous avons déjà annoncé que le mémoire du citoyen Lèveillé seroit le dernier que nous insérerions sur la question du supplice de la guillotine. Nous en avons reçu un du citoyen Sédillot, qui a été lu au Lycée des arts, le 7 frimaire. On en trouvera l'annonce aux livres divers.

Nous avons également reçu une lettre de la citoyenne Riccoboni, en faveur de l'opinion du citoyen Sue ; nous ne pouvons l'insérer, par les raisons que nous avons déjà exposées.

Le citoyen Lalande nous a adressé quelques additions à l'extrait que nous avons donné des *Transactions américaines* dans le tome 3 du *Magasin encyclopédique*. On trouve dans ce volume, dit le savant astronome, des observations intéressantes de David Rittenhouse ; une entr'autres de l'éclipse de soleil, arrivée le 3 avril 1791, et qui fut annulaire à Philadelphie ; l'anneau fut formé à 6 h. 50 m. 30 s. de temps moyen, et il dura 4 m. 17 s. ; la fin de l'éclipse arriva à 8 h. 7 m. 2 s. Le citoyen Lalande qui avoit observé cette éclipse à Paris, et qui avoit trouvé la conjonction à midi 51 m. 22 s., temps vrai, a trouvé par la fin observée à Phila-

delphie, que la différence des méridiens est de 5 h. 10 m. 3 s., ce qui ne diffère que de 7 s. de celle que supposoit Rittenhousa; mais ce calcul lui a fait voir que l'observateur s'est trompé de minutes pour l'anneau, et que c'est à 6 h. 49 m. 35 s. que l'anneau fut formé; il arrive quelquefois aux astronomes de prendre une minute pour l'autre, mais il y avoit heureusement, dans cette observation, de quoi reconnoître l'erreur, en faisant tous les calculs nécessaires.

Au reste la durée de l'anneau, qui est la chose la plus importante, s'est trouvée parfaitement d'accord avec celle que donnent les diamètres du soleil et de la lune, établis dans l'atonomie du citoyen Lalande, édition de 1792, en supposant que celui du soleil doit être plus petit de 7 secondes dans les éclipses, et celui de la lune de 4 secondes, comme il l'avoit reconnu par d'autres observations.

On trouve aussi dans ce volume, le passage de Mercure sur le soleil, en 1789, qui a été très-bien observé à Paris, et l'apparition d'une comète, le 11 janvier 1793; elle avoit été apperçue dès le 8 en Europe.

On a lieu de regretter qu'il n'y ait pas en Amérique un observatoire établi, où l'on fassé habituellement et régulièrement une suite d'observations, ce qui fourniroit des données qui manquent dans nos climats; mais le citoyen Rittenhouse, occupé des affaires publiques, ne peut faire que de temps à autres, les observations les plus remarquables, comme celles que nous venons de citer.

*Fin du Tome cinquième.*

---



---

## T A B L E D E S A R T I C L E S .

---

### G É O M É T R I E .

- ARITHMÉTIQUE d'Emile, par Em. Develay. Pag. 479, 418  
 Traité des Progressions, par addition, . . . . . 419

### A R T M I L I T A I R E .

- L'Ami de l'Art défensif, par le général Montalembert. 420

### P H Y S I Q U E .

- Observations sur la Théorie électrique d'Aepinus, par  
 Bernard-Nicolas Pluvinet. . . . . 5  
 Construction des Cheminées, par le citoyen Clavclin. . . 306

### A S T R O N O M I E .

- Histoire de l'Astronomie pour l'an 3 de l'ère française,  
 (1795) lue à la rentrée publique du collège de France,  
 par le citoyen Lalande. . . . . 433  
 Observation astronomique de M. Ritzenhause. . . . . 566  
 Lectures on Astronomy and natural Philosophy for the  
 use of Children. . . . . 232

### H I S T O I R E N A T U R E L L E .

- Note remise par la société d'hist. nat. au Directoire exé-  
 cutif, sur l'envoi de Naturalistes à Saint-Domingue. 289

### M I N É R A L O G I E .

- Du Charbon de terre, et vue nouvelle sur la théorie de  
 la terre. . . . . 472

Observations sur les tourbes de Jumièges , département de la Seine-Inférieure, par le citoyen Noël, de Rouen.	P. II
---	----------

## B O T A N I Q U E.

Synopsis horti botanici musci regii Florentini. . . . .	282
Nomenclature botanique à l'usage des élèves de l'école de santé de Montpellier, par Gouan , professeur de botanique et de matière médicale à cette école. . . . .	134
Mémoire sur un nouveau genre de plante appelée <i>cadia</i> , par Charles-Louis l'Héritier. . . . .	20

## M A M M I F È R E S.

Histoire du lion de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle et de son chien , par G. Toscan. . . . .	547
--	-----

## O R N Y T H O L O G I E.

Histoire du Coucou d'Europe, par M. A. J. Lottinger.	421
--	-----

## E N T O M O L O G I E.

Archives of Entomology. . . . .	134
---------------------------------	-----

## A N A T O M I E.

Discours prononcé à l'ouverture du cours d'Anatomie comparée, par le citoyen Cuvier. . . . .	145
Discorsi elementari di anatomia et fisiologia di giovanni Pressiani. . . . .	281

## P H Y S I O L O G I E.

Réponse du citoyen Cabanis aux observations des citoyens Celsner, Scammering et Sue , sur le supplice de la guillotine. . . . .	155
Dissertation physiologique, par J. B. F. Léveillé , chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris. . . . .	463
Réflexions historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine , par Sedillot. . . . .	548

*Table des Articles.*

567

Suite de l'ouvrage d' <i>Edme Goodwin</i> , connexion de la vie avec la respiration, etc. . . . .	P. 32
---	-------

M É D E C I N E.

Sur l'état présent de l'art médical en Angleterre, par le citoyen AA. Tardi. . . . .	462
Journal de l'art de guérir, rédigé par la Société de Médecine de Bruxelles. . . . .	548
Manuel des Goutteux et des Rhumatistes. . . . .	551
A dissertation on simple fever, By Fordyce. . . . .	135
De l'influence des causes politiques sur les maladies, par J. L. Alibert. . . . .	298
Recherches sur la nature et ses moyens curatifs de la phthisie pulmonaire, par A. A. Tardy. . . . .	422
Sur les Vésicatoires, par Bosquillon. . . . .	
Observation sur les Fièvres d'automne, par Portal. . . . .	265

C H I R U R G I E.

An account of a new and successful Method, etc. By Henri Clutterbuck, chirurg. à Londres. . . . .	135
---	-----

E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

Fragmens d'une traduction de la politique d'Aristote, par Pastoret. . . . .	386
Ceuvres politiques de Jacques Harrington. . . . .	233
La rive gauche du Rhin, limite de la République française, par le citoyen Georges-Guillaume Boehmer. . . . .	555
On twerp voor eene onver Deelbaree bataashe constitutie, par Cornelle Zillesen. . . . .	137
An essay on Colonisation, By Wadstrom. . . . .	138
Testament d'un Electeur de Paris. . . . .	143
Republikeinshe Leden voeringen. . . . .	137
De l'économie politique moderne, par Herrenschiwand. . . . .	136

E C O N O M I E D O M E S T I Q U E.

Moyens simples et faciles que chaque citoyen peut em-

ployer pour se procurer la quantité d'huile de faîne nécessaire à son usage, par les citoyens Mesaize, et Breunontier. . . . .	P. 73
--	----------

## E D U C A T I O N.

Rapport de Lakanal sur les ouvrages élémentaires. . . . .	189
Jugement du Jury sur les ouvrages élémentaires. . . . .	225
Correspondance de Milady Cécile avec ses enfans, par A. F. J. Preville. . . . .	422
Verhan de ling n van het provinciaal, Genootschap, von G. C. C. Vatebender. . . . .	423

## L O G I Q U E.

Traité analytique de la méthode, par Em. Develay. . . . .	282
---	-----

## T H É O L O G I E.

Lettre Kundige Geschiedenis, von A. Ypcy . . . . .	284
Katechismus der Christelyke zedenleere. . . . .	139

## M O R A L E.

Lectures on natural and experimental philosophy, By George Adams. . . . .	280
J. Beattie, grondoe ginselen der zedelyke Wetenschappen . . . . .	149
Traité Élémentaire de morale et du bonheur, par P. F. Aubin. . . . .	141
Les trois Manuels, ouvrage moral, par G. Grasset-St.-Sauveur. . . . .	553
Des Devoirs de l'homme, ouvrage traduit de M. T. Cicéron, par Em. Brosselard . . . . .	553
An enquiry into the duties of man by. Thomas Gisborne. . . . .	285
Ebeling aardryks kundige Bexhryving . . . . .	139

## G É O G R A P H I E.

Géographie historique et littéraire de la France . . . . .	554
--	-----



## V O Y A G E S.

Extrait d'une lettre du C. Olivier au C. Manuel, écrite d'Alexandrie en Egypte. . . . .	P. 106
Voyages de Bartram, traduits de l'anglais, par Jean David Pasteur. . . . .	183
Travels into Norwy Denmark and Russia By A. Swinton. 1790—1791. . . . .	483
Voyage en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Pologne et en Russie, de 1790—1792. . . . .	490

## H I S T O I R E.

Cours de Religion universelle ou précis des 83 Cultes. . . . .	536
--	-----

## B I O G R A P H I E.

Notice historique sur Pierre-Joseph Desault, chirurgien du ci-devant Hôtel-Dieu, par Xavier Bichat, son élève. . . . .	84
Notice sur Lavoisier, par le C. Lalande. . . . .	174
Vie de Michel de Ruiter, par Brundt. . . . .	233
Notice sur François Clément. . . . .	341
Précis historique sur le chevalier Tiraboschi, bibliothécaire du duc de Modène . . . . .	477

## H I S T O I R E L I T T É R A I R E.

Nouvelles littéraires . . . . .	
Soc. é de médecine de Bruxelles, . . . . .	394
Programme de la société Theyletienne à Harlem. . . . .	417
Assemblée publique au collège de France. . . . .	265
Institut national. . . . .	412
Lycée des arts. . . . .	513
Annuaire du Lycée des arts, pour l'an 4 de la Rép. Fr. . . . .	423
Anecdotes sur Pierre Scriverius. . . . .	373

## B I B L I O G R A P H I E.

Discours du C. Sue, professeur bibliothécaire, sur la

bibliographie médicale , lu dans la séance de P.  
l'école de santé, du 25 vendémiaire. . . . . 552

## A R C H É O L O G I E.

Explication d'une des peintures découvertes à Portici, par Gourdin . . . . .	371
Remarque sur un monument géographique de la ville d'Autun, par Barbié . . . . .	231
Cours d'antiquités, par A. L. Millin. . . . .	144
Notice historique sur les monumens des arts du dépôt national, par Alex. Lenoir. . . . .	424

## N U M I S M A T I Q U E.

Dissertation sur les médailles des villes grecques, qui représentent des objets d'Histoire naturelle, par A. L. Millin . . . . .	495
--	-----

## C R I T I Q U E.

Explication du grec d'Homère par l'hébreu, par Rivierre . . . . .	267
--	-----

## G R A M M A I R E.

Journal de la langue française, par Urbain Domergue et Fr. Thurot. . . . .	425
Leçons de grammaire à un grammairien, par A. M.	521
Peinture des idées, ou critique sur les grammaires, ou- vrage élémentaire à l'usage des écoles, des intitu- teurs, etc. . . . .	557
Précis de la langue italienne, par Blondin. . . . .	560
Grammaire française, par Blondin . . . . .	<i>idem.</i>
Pasigraphie, ou élément de l'art d'écrire. . . . .	557

## P O É S I E G R E C Q U E.

Anthologia græca cum versione latina Hugonis Grotii, P. edita ab Hieronimo de Bosch. . . . .	430
---	-----

## P O É S I E F R A N Ç A I S E.

Traduction de la seconde satire de Juvenal, par Desorgues . . . . .	119
Le Baiser, par l'Admiral. . . . .	132
Épître attribuée à Milady Montague. . . . .	409
Imitation de l'Élégie de Gray, sur un cimetière de campagne, par F. N. . . . .	530
Épître d'une femme à une femme, par la citoyenne Beaufort . . . . .	262
L'Hiver, par l'Admiral. . . . .	410

## P O É S I E A N G L A I S E.

Poèmes d'Ossian et de quelques-autres Bardes, pour servir de suite à l'Ossian de Letourneur . . . .	112
--	-----

## T H É A T R E.

Henri, par M. Cumberland, auteur d'Arondel. . . .	286
Le Blanc et le Noir, drame, par Pigault Lebrun.	

## L I T T É R A T U R E.

Sur une nouvelle édition de Gresset . . . . .	392
---	-----

## R O M A N.

Aventure de William Caleb . . . . .	563
-------------------------------------	-----

## G R A V U R E S.

Galerie des auteurs dramatiques, par Alix. . . .	565
Deux bas-reliefs, par Moitte. . . . .	563

## M É L A N G E S.

Pièce on various subjects, By Bondin . . . . .	P. 56.
Acta litteraria societatis Rheno-trajectinae, extrait par J. Brez . . . . .	250
A nos correspondans . . . . .	287—567
Le Réveil d'Apollon. . . . .	562
Les Soirées littéraires. . . . .	<i>ibid.</i>
The Cabinet . . . . .	284
Cœuvres de Champfort . . . . .	561

*Fin de la Table du Tome V.*

## E R R A T A.

Page 295, le prunier du citoyen Segur, *lisez*  
les procédés du citoyen Seguin.

Au Numéro XIX, page 362, ligne 9, incorrup-  
tible, *lisez* incorrigible.

Page 366, ligne 8, *studitice*, lisez *studitæ*.



Magazin Encyclopédique, rue S. Honoré, N<sup>o</sup>. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est, franc de port :

de 9 rixdallers en or,	}	pour l'année.
de 36 livres en espèces,		
de 20 florins de Hollande,		
de 5 rixdallers en or,	}	pour 6 mois, ou 12 numéros.
de 20 livres en espèces,		
de 11 florins de Hollande,		

On s'abonne, pour la Suisse,  
à Basle, chez J. R. PREISVERCH ;  
à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,  
à Bruxelles, chez HORONIETZ.

Pour la Hollande,  
à La Haye, chez VAN CLEEF ;  
à Leyde, chez MURRAY, frères ;  
à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,  
à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,  
à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,  
à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,  
à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

**TABLE des Articles contenus dans ce Numéro**

**ASTRONOMIE.**  
*Histoire de l'Astronomie pour l'an 3 de la République, par le citoyen La Lande, page 433*

**PHYSIOLOGIE.**  
*Dissertation sur le supplice de la Guillotine, par J. B. F. Lévêille, 463*

**MÉDECINE.**  
*De l'Art médical en Angleterre, par A. A. Tardy, 464*  
**MINÉRALOGIE.**  
*De l'arborescence de terre, par T. 472*

**BIOGRAPHIE.**  
*Précis historique sur Tiraboschi, par S. L. 477*

**VOYAGES.**  
*Travels into Norway, Denmark and Russia, by A. Swinnton, 468*  
*Voyage de deux Français en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie et Pologne, 490*

**NUMISMATIQUE.**  
*Dissertation sur quelques médailles des villes grecques, qui représentent des objets d'histoire naturelle, par A. L. Millin, 495*

*Table systématique des objets d'histoire naturelle figurés dans le recueil des médailles des peuples et des villes, Hunter, par A. L. Millin, 512*

**HISTOIRE LITTÉRAIRE.**  
*De l'influence du climat sur les lettres. Rapprochemens relatifs à l'Angleterre, par Th. H. 516*

**GRAMMAIRE.**  
*Leçons de grammaire, à un Grammairien, par A. M. 521*

**P O É T I E.**  
*Imitation de l'Élégie de Gray, sur un cimetière de campagne, par F. N. 538*

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**  
*Lycée des Arts, 543*  
*Édition d'une lettre de Gesner, 548*

**LIVRES DIVERS.**  
*Histoire naturelle.*  
*Histoire du lion, par Tosean, 547*

**Physiologie.**  
*Sur le supplice de la guillotine, par Sedillot, 548*

**Médecine.**  
*Journal de l'art de guérir, ibid.*  
*Manuel des guérisseurs, 551*  
*Bibliographie médicale.*

*Discours au Sue, 552*  
**Morale.**  
*Les trois mannes, par Grasset-St.-Sauveur, 553*

*Les sermons de l'homme, traduit de Cicéron, par Em. Braselard, ibid.*

**Géographie.**  
*Géographie historique et littéraire de la France, 554*

**Economie politique.**  
*La rive gauche du Rhin, ibid.*  
**Histoire.**  
*Cours de religion universelle, 556*

**Grammaire.**  
*Peinture des idées, ibid.*  
*Pasigraphie, ibid.*

*Précis de la langue française, par Blondin, ibid.*  
*— de la langue anglaise, id. ibid.*  
*— de la langue italienne, id. ibid.*

*Pieces on various subjects, ibid.*  
**Grammaire allemande, 561**  
**Littérature.**

*L'Homme aux 40 écus, par Voltaire, ibid.*  
*Les Œuvres de Champfort, ib.*  
*Le Blanc et le Noir, drame en quatre actes et en prose, par Pigault Lebrun, 562*

**Mélanges.**  
*Les Soirées littéraires, ibid.*  
*Le Réveil d'Apollon, ibid.*

**Romans.**  
*Aventures de Caleb Williams, par William Godwin, 563*

**Gravure.**  
*Gravure de deux bas-reliefs, par Alix, ibid.*

*Galerie des auteurs dramatiques, par le même, 565*  
*A nos Correspondans, 567*  
*Dissertation astronomique, 568*







